This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Brydges
NK

Brydges
NKB
~~8178~~

CIMELIA:

SEU

EXAMEN CRITICUM LIBRORUM,

EX DIARIIS LITERARIIS

LINGUÂ PRÆCIPUE GALLICÂ

AB ANNO 1665 USQUE AD ANNUM 1792 SCRIPTIS,

SELECTUM.

LABORE ET CURÂ DOM. EGERTON BRYDGES,

Bar.i et jure hæreditario B. C. de S.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

GENEVAE,

EX TYPIS G. FICK.

(Sept.) 1823.

(75 *Exemplaria.*)

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

PREFACE.

THIS Volume is intended as a Supplement to *Res Literariæ*, and *Polyanthea*, in the department of Bibliography. At the end of it, is therefore given a Table of the Books registered in those volumes as well as in the present; amounting together to more than *one thousand and fifty* Works, which either for the importance of their subjects and their erudition, or for their rarity, demand the notice of all who aspire to be well-informed in literature, or who pride themselves in being acquainted with its curiosities.

The French Literary Journals are exceedingly numerous: they probably amount to more than *fifteen hundred volumes*. The present selection has been made from upwards of *thirteen hundred*. A list of those which the Compiler had in his possession at the commencement, is given at the opening of this work. The titles of many others occur at p. 208, 231, 268, *and seq.*

But a complete List of these French Journals may be found in *Brunet's Manuel, vol.* III. *p.* 624. *vol.* IV. *p.* 448.

Compilations of the *Judgments of Critics*, given in their own words, are not new: and time has sanctioned the utility of such labours. Sir THOMAS POPE BLOUNT's (1) *Censura Authorum*, 1690; BAILLET's *Jugemens des Savans* 1722; retain their places in every learned Library. But these judgments were selected from the separate works of authors, whose names were known to the world for their learning and skill: the judgments now offered are from the anonymous pens employed in periodical journals: yet though many of them affected to be anonymous, the names of the writers were in fact for the most part known; and justified, by their admitted talents learning and taste, the weight and authority which they claimed for their opinions.

We had not in England, till nearly a Century afterwards, any thing but very feeble imitations of these French Journals; or of the celebrated *Leipsic Journal*, entitled *Acta Eruditorum*, carried on by the very learned family of *Mencke*, or *Menckenius*. No English work of the kind, precedent to the *Monthly Review*, has retained any reputation: and this work at its commencement

(1) The present Compiler claims a near collateral alliance in blood with Sir Thomas Pope Blount. Sir Thomas was maternal brother to his great great grandmother, *Lady Busby*, who was daughter and coheir to *Sir William Mainwaring*, by *Hester Wase*, who by a second mariage with *Sir Henry Blount* was mother of the above SIR THOMAS.

bears no comparison in taste, spirit, erudition, style, or talent, with the *French Journals:* nor in scholarship, labour, method, profundity, or impartiality, with that of *Leipsic.*

But these French Journals, partly perhaps from having become so voluminous, partly from the change of mental habits and literary pursuits, partly from the turbulent and revolutionary state of Europe during the last thirty years, have fallen into a good deal of neglect: and hence are little known, perhaps even to the majority of the French Nation. By the English, for whose use this compilation is made, it is certain that they are scarce known at all.

The Compiler cannot be mistaken in asserting that they are full of instruction upon almost every topic on which the human mind can be most gravely, most nobly, and most usefully employed: and that they furnish an inexhaustible fund of literary amusement. They seldom fail to give clues to those guides, of which an inquisitive genius is perpetually in want, upon the innumerable points of debate which every day suggests: while they raise smiles of contempt at the dim puzzling impotent manner in which our cotemporaries are attempting to unravel, what has been solved in the ablest and clearest manner, generations ago.

Books are now become so numerous, that mere

Brydges
NK

Ancienne et Moderne. Ce Savant eut d'abord envie de distinguer son nouveau Journal, des deux dont nous venons de parler. On ne voit au premier Tome que le simple Titre de *Bibliotheque Ancienne et Moderne.* Mais dès le second on y trouve ajoûté; *pour servir de suite aux Bibliotheque Universelle et Choisie.* Cet Ouvrage paroît tous les trois Mois à *Amsterdam.*

M. Masson, Ministre de l'Eglise Angloise de *Dorth,* fit imprimer en 1712 à *Utrecht* le premier Tome de *l'Histoire Critique de la République des Lettres, tant Ancienne que Moderne.* Ce Titre piqua la curiosité du Public. On se flatoit d'autant plus de le voir rempli, que l'Auteur étoit inconnu. Mais l'examen du Livre, et le nom de l'Auteur, qui ne put se cacher long-tems, firent perdre toute esperance.

Après le second Tome le Libraire *d'Utrecht* ne voulut plus l'imprimer; un autre *d'Amsterdam* plus hardi l'entreprit, et en publia trois ou quatre volume chaque Année.

Cette *Histoire Critique* fournit une preuve de l'idée avantageuse, que le Public s'est formée des Journaux. Poussée à son 15.e Volume, elle continuë toûjours, et trouve des Gens qui la vendent et qui l'achètent.

M. *Johnson,* Libraire de la Haye, publia en 1713 le commencement du *Journal Litéraire* (1), *Mai—Juin.* Ce Livre s'acquit en peu de tems beaucoup de reputation. Il étoit l'Ouvrage d'une Société, composée de MM. Alexandre, van Effen, s' Gravesande, Marchand, de Sallengre, et Thémiseul. Cette Société se dispensa en 1715, au Mois de Décembre. M. *van Effen* se chargea de la continuation de ce Journal: mais le Libraire, incertain s'il pourroit le faire paroître tous les deux Mois, comme il le faisoit auparavant, ne mit plus le nom des Mois au Titre de chaque Partie de ce Livre.

Nous n'avons garde d'oublier un nouveau Journal, qu'on

[1] Voyez *Cimelia, p.* 268.

imprimé encore en Hollande, intitulé, *Bibliothéque Angloise*. On en est redevable à M. *de la Roche*, qui a déjà publié en Anglois un Journal, sous le Titre de *Memoirs of Litterature*. Le commencement de cette *Bibliotheque* en fait désirer la continuation avec ardeur. L'Angleterre est un Païs, où les Sciences et les Arts fleurissent, autant qu'en aucun Lieu du Monde; elles y sont cultivées dans le sein de la Liberté. Il est important pour les Gens de Lettres, d'avoir quelqu'un qui les informe de ce qui se passe.

Après un si grand nombre de Journaux, il faut avoir bien de la hardiesse pour entreprendre un nouveau: nous l'avoüons. Le Public jugera par l'exécution, si l'entreprise est téméraire ou inutile, etc. »

Some notice of a great many of the works here characterized is to be found in the excellent compilation of De Bure: but the information there given is merely *bibliographical*.

The present work is *critical*: but no merit except that of selection, and of such of the labour of transcript as was done by his own hand, belongs to the Editor: (the principal part of the transcripts having been made by one of his sons.)

There are those, who call on the Editor to apologise for (what they call) thus wasting his time in this drudgery of literature. Do they recollect how few can be in a temperament at all hours for the higher departments of original composition? For these last, calm spirits and undistracted attention are requisite. And how

can these exist under the most afflicting domestic losses; under endless anxiety; under heart-breaking injustice; and the most tremendous calamities? To exhausted or stupified attention some gentle employment, almost mechanical, just sufficient to draw the mind from brooding too madly on its own sorrows and disappointments, is a relief, without which, perhaps, the weight of suffering would be insupportable.

The accusation of *diffusing* one's faculties over too wide a surface; of not compressing and concentrating one's strength, and directing it in fuller force upon narrower points, must be met by a similar excuse. When the imagination is harassed and oppressed, when the reason is rendered torpid by a repetition of unslackening wrongs, injuries, and dangers, nothing less than the stimulus of novelty and variety can put them again in motion.

But why are all to pursue the same track and the same discipline? Some are destined to gather from extent of surface; from the union of the result of distant and far-opposed excursions: while others are to place their merit on the nicety of narrow, confined, and particular observation or reasoning!—

The Editor's friends are apt to exclaim to him: « Why weaken and distract your faculties by » aspiring at impossible combinations? Is it pos-

»sible to be at once a poet, a novelist, an »essayist, a political economist, a critic, a legis»lator, a biographer, a genealogist, a biblio»grapher?»— But the Editor aspires to nothing: he affects nothing: he pursues nothing through a factitious ambition: he writes the thoughts, or records the information which the occasion presses upon him: and he is content, when he has conveyed it in the words which first present themselves. His books are the frank and inartificial pictures of his pursuits: and he cannot believe that his readers would gain more than himself by a substitution of formality and forced labour for the free wanderings of an unsophisticated mind, always speaking its sincere opinions, and never giving *as its own*, thoughts borrowed from others! Yet not refusing to listen to the reasonings, the sentiments, and the relations of others: on the contrary, delighted to learn, and to communicate them: but always repeating them in their own words, and their own names!

What would such an author gain by concentration? By labouring for ever on a single subject? By losing all his freshness and elasticity in the cold trammels of unbending toil and tyrannical rule? Overwearied thought would grow purblind and perplexed: and he would produce dead flowers, in lieu of the wild vigour which may perhaps be too often intermixed with weeds;

whose luxuriance may want the pruning knife; but in whose natural and unrestrained growth it will be hard if something good be not intermixed! —

It is a doctrine too generally received, — and perhaps the more generally, because it soothes the vanity of mediocrity, — that ability, or rather genius, is that which the force of accidental application makes it. It is not so: nature gives both the power and the bent.

Naturam expellas furcâ; tamen usque recurret.

Art delights those who can count by rule; but who possess no innate quickness of perception, or sensibility of fancy or feeling, to appreciate the excellence which is beyond the reach of technical skill.

Art makes Mediocrity appear passable to vulgar apprehensions: but it destroys the energy of genius.

If the Compiler has done nothing but what is relatively good; — relatively to the pains taken, and the circumstances under which it was written, he has in fact done nothing for the Public! The Public has no concern with the relative merit of an author: — it will value his productions by their use or their ornament to *itself*, — not to *him*!

But it is necessary to return to *Bibliography*

and *Criticism*. On the first of these subjects the Compiler suspects that he has some what peculiar notions: he cannot go the length of the true *bibliomaniacs*, and value a book merely for its curiosity and rarity; or for its extraordinary condition of the copy; its spotless paper; and its large margins. The dry minutiæ and tiresome exactness of these petty notices and discussions are not a little fatiguing and revolting to him. In every work he looks for some solid instruction; some curious intelligence literary or historical; or some intellectual amusement. The object of his pursuit is not merely rare books; but forgotten or neglected books. He desires to revive and compare the characters of past opinions; the tones of sentiment, the changing colours of language: to produce the tests of experience, the impressions of other times under other circumstances, against that which is the result of the casual prevalence of momentary fashion; to enlarge and disabuse the mind by wider comparisons; and by an appeal to judgments far removed from all accidental influences of the existing generation. That in which distant ages and nations agree, must be taken to carry with it the stamp of truth; the testimony of general consent.

It would be well, if our modern authors and critics know a little more of what had been

J. G. IMHOF.

Genealogiæ Viginti Illustrium in Hispaniâ familiarum, etc. La Genealogie de vingt maisons illustres d'Espagne, rangées par ordre alphabetique, avec leurs armoiries, et des remarques historiques. Par Jaques Guillaume Imhof. A Lipsic, chez Jean Frederic Gleditsch et son fils, 1712, *in-folio, pages* 360.

Cet ouvrage porte sa recommandation dans le nom de son Auteur, connu depuis long-tems par plusieurs autres semblables. D'ailleurs, nous nous interessons maintenant en France plus qu'auparavant à la gloire de l'Espagne, et c'est nous faire plaisir de nous instruire de ce qui la concerne. M.r Imhof a restreint ses recherches genealogiques à vingt Maisons; ce n'est pas qu'en Espagne il n'y en ait plusieurs autres très-nobles, mais il faut recevoir d'un Auteur ce qu'il donne. Un extrait ne comporte pas la longue suite de ces genealogies, et il dont paroître suffisant à nos Lecteurs, qu'on indique l'origine de ces vingt maisons.

1. Celle d'Arellano, d'où sont sortis des Comtes d'*Aguilar* et des Marquis d'*Hinïosa*, tire la sienne des Rois de Navarre. Garsias Ramirés Roi de Navarre, arriere petit-fils de Garsias VI. eut un frere naturel nommé Rodrigue, qui fut pere de Sanché, Seigneur d'Arellano, dont la posterité continuë jusqu'à Jean Dominique Ramirés, Comte d'Aguilar et Villamor, Marquis de Hinïosa. Celui-ci eut un fils que mourut jeune, et une fille mariée à Rodrigue Manuel Manrique de Lara en 1670. (1)

[1] *Carvajal*, aujourd'hui Duc d'Abrantes porte le titre de *Comte* d'Aguilar; et *Guzman*, Marquis de Montealegre, celle de Marquis d'Aguilar 1823.

2. On nomme pour Auteur de la maison d'ARIAS d'AVILA, un Arias Gonsalidas, dont les deux fils, Martin et Rodrigue, se signalerent en la bataille qu'Alphonse Roi de Castille donna aux Maures l'an 1212. Diégue Arias naquit d'un de ces deux freres, et depuis lui la descendance est plus connuë. Il fut pere de Gonsalve, et grand-pere de Diégue Seigneur de *Pugno en Rostro*, qui administra les finances de Henri IV. Roi de Castille, et eut un grand crédit. La terre de Pugno en Rostro fut érigée en Comté en faveur de Jean Arias d'Avila son petit-fils et celle de *Casasola* en Marquisat pour Arias Gonsalve en 1684. (1)

3. La maison de BASAN prend son nom et son origine d'une vallée du Royaume de Navarre, où elle a commencé, dit-on, par Inigue Ximenes, qui vivoit en 1127. Depuis Garsias-Gonsalés de Basan qui mourut en 1329, il n'y a plus de difficulté. Elle est divisée entre les Marquis de *Sainte Croix* et de *Viso*, premierement appellez Vicomtes de Valduerna, et les Seigneurs de Penalva, et ceux de la Granja. Le nom d'Alvare y a été heureux. Alvare III. de Basan Marquis de Sainte-Croix acheva de ruiner les affaires d'Antoine de Portugal par deux celebres victoires navales. (2)

4. Tout le monde sçait que la maison de BORGIA, ou BORJA, doit beaucoup à deux Papes, Calixte III. et Alexandre VI. L'un a commencé son élevation, l'autre l'a poussée plus loin, et a continué la posterité. Elle est originaire de Xativa dans le Royaume de Valence; et parmi les diverses opinions touchant sa premiere origine, il est difficile de décider. 1.° Il y en a qui la font descendre de

[1] Aujourd'hui *Don Juan-José Arias Davila* porte le titre de Comte de Punonrostro. 1823.

[2] Aujourd'hui *Don José Silva, Meneses*, porte le titre de Marquis de Santa Cruz. 1823.

***

Garsias fils de Ramire I. Roi d'Arragon. 2.° Platina, Ciaconius, Mariana, Garibaje disent qu'Alexandre VI. n'étoit neveu de Calixte III. et Borgia, que par sa mere, qui avoit épousé un nommé Lanzol. 3.° Escolan assûre, qu'Isabelle sœur de Calixte III. fut mariée à Geoffroi. Borgia de la même maison, et qu'elle en eut Alexandre VI. et une fille nommée Jeanne, alliée à Pierre Guillaume Lanzol Seigneur de Villelongue et Baron de Castelnou, dont les enfans prirent le nom de Borgia. 4.° Zunica rapporte qu'il y avoit à Xativa deux familles du nom de Borgia, l'une noble, l'autre populaire. De la seconde étoit Dominique pere d'Alphonse, qui fut le Pape Calixte III. De la premiere, Rodrigue Gil pere de Geoffroi, qui épousa Isabelle sœur de Calixte III.

Quoi qu'il en soit, les Ducs de *Gandie* descendent d'Alexandre VI. par son troisiéme fils Jean; le quatriéme, Geoffroi, avoit fait la branche des Princes de Squillace dans le Royaume de Naples, laquelle ne subsiste plus. Le Duché de Villa-hermosa tomba en cette maison par le mariage de Marie-Louïse fille du Duc de Villa-hermosa avec Charles, un des petits-fils de Saint François de Borgia. Les Marquis d'Alcanizes forment une branche par Alvare, troisiéme fils de Saint François de Borgia. (1)

5. La maison de Centurione, de laquelle sont les Marquis d'*Estepa* et d'*Almugnan* en Espagne, elle est originaire de Genes, et on la dit descenduë de celle des Ursins. (2)

6. M.r Imhof commence la genealogie de la maison de Cordoüe par Dominique Magnoz, ou Nugnez, surnommé

[1] Aujourd'hui *Dona Josefa Maria Pimentel*, Comtesse de Benevent, porte le titre de *Gandia;* et *Azlor* Comte de Guara, celle de *Villa-hermosa.* 1823.

[2] Aujourd'hui la Marquise d'*Ariza* porte le Marquisat d'*Estepa.* 1823.

Adalild, qui étoit un emploi militaire. Il rendit des services importans à la prise de Cordoüe sur les Maures, et y eut un grand établissement, d'où le nom de Cordouë est demeuré à sa posterité, laquelle après s'être étendûë en plusieurs branches qui remplissent douze planches, ne subsiste plus que dans Christophe de Cordoüe et Alagon Comte de Satrago, Grand d'Espagne, qui a deux fils. Il descend de Martin-Alphonse, second arriere petit-fils de Dominique Mugnoz.

Le celebre Gonsalve Fernandez de Cordouë, surnommé le grand Capitaine, a ajouté un grand lustre à sa maison. Il eut trois filles: les deux ainées moururent jeunes, la troisieme, Elvire, fut mariée à Louïs Fernandez de Cordouë Comte de Cabra, a qui elle apporta les Duchez de Sesa, Terranova, Saint-Angelo, qui de lui passerent par Françoise sa fille à Alphonse de Zuniga et Sotomajor. (1)

7. *Hugues* de Beltran, ou Bertrand, cousin-germain de Bertrand du Guesclin, ayant épousé en Espagne Marie Fernandez de la Cueva, son fils Diégue Fernandez prit le nom de sa mere, et le laissa à sa posterité, qui s'est continuée dans les Marquis de Bedmar et les Ducs d'Albuquaque. (2)

8. Dès l'an 1035. Ladron de Guevara étoit le prémier Seigneur du Royaume de Navarre, et possedoit de grands biens dans la province d'Avala et la Biscaye. Il fut pere de Velés, et grand pere de Jean Velés. Il n'est pas certain que ce dernier ait été pere de Beltran, ou Bertrand Velés de Guevara, quoi qu'il n'y ait pas à douter que Bertrand tient aux premiers dont on vient de parler, portant le

[1] Aujourd'hui *Osorio* M. d'Astorga porte les titres de *Cordoba*, Comte de *Cabra;* et Duc de *Sessa*. 1823.

[2] Aujourd'hui *Osorio*, Comte de Cervellon, porte le titre d'*Albuquerque*. 1823.

même nom et ayant un grand établissement dans la province. De lui sont sortis les Comtes d'*Ognate* et *Villamediana*, Marquis de *Guevara*. D'autres branches se sont terminées en des filles.

Dans le Royaume de Naples il y avoit deux maisons de Guevara, l'une des Comtes de *Potenza*, l'autre des Ducs de *Bovino*; la premiere est éteinte. On ne connoît point quelle liaison elles ont entre elles, ni avec celle d'Espagne. (1)

9. Tout ce qui se dit de la maison de Guzman avant Rodrigue Nugnes de Guzman en 1134. n'est que conjectures. Pellicier raconte qu'Alphonse III. Roi des Asturies, d'Oviedo et de Galice, avoit quatres freres, qu'il fit crever les yeux à trois, et qu'un, nommé Nugnes, échapa à sa barbarie et se sauva chez Rodrigue Comte de Castille, dont il épousa une cousine et eut deux fils; à sçavoir, Nugnes Comte d'Armaja, qui bâtit le Château de Roa, et Rodrigue Nugnes, qui bâtit celui de Guzman, et dont l'arriere petit-fils fut ce Rodrigue Nugnes reconnu constamment pour tige de cette illustre maison. Mais selon François de Sota il fut le petit-fils de Pierre Gonzalés de Lara.

Il eut trois fils, Alvare, Pierre et Ferdinand, pere de Saint Dominique. La posterité fut continuée par Pierre, duquel sont descendus les Ducs de *Medina de las Torres*, de *Medina Sidonia*, de *Saint Lucar*; les Marquis de *Montalegre*, de *Quintana*, d'*Alvala*, d'*Ardales*; les Comtes de *Niebla*, et d'autres branches, qui font huit tables. Le Comte-Duc d'*Olivarés*, premier Ministre du Roi Catholique Philippe IV. étoit de cette maison: il n'eut qu'une fille nommée Marie, qu'il maria à Ranimire Nugnes de Guzman Marquis de Toral, et qu'il eut la douleur de voir mourir en couche de son premier enfant, qui ne survécut pas; ainsi ses grands

[1] Aujourd'hui *Don Diego de Guzman*, M. de Montealegre, porte le titre d'*Onate*. 1823.

ils passerent à Loüis Mendés de Haro, qui avoit épousé sa sœur Françoise de Guzman. (1)

10. Gonsalve Fernandés Comte de Castille et de Burgos environ l'an 900. et petit-fils de Rodrigue, aussi Comte de Castille, est le premier qui paroît dans la genealogie de la maison de Lara. De son fils, nommé Ferdinand, nacquirent Gonsalve, Sanche et Garsias: les deux premiers étant morts avant leur pere, et la représentation n'ayant point de lieu, Garsias se mit en possession de la Castille, qui par le mariage de sa petite fille passa à Sanche Roi de Navarre l'an 1000.

Gonsalve fils aîné de Ferdinand demeura Seigneur de Lara, et peut par cette raison être consideré comme la tige de cette maison, qui a été divisée en plusieurs branches des de Lara, des Vicomtes de Narbonne (2), des Manriques; et ceux-ci qui se sont encore subdivisez, subsistent dans les Comtes de *Montehermoso*, *Fuensaldague* et *Altamira*. Les Marquis d'*Embid* descendent des Vicomtes de Narbonne.

11. La maison de Mendoza remonte jusqu'à Inigues Lopés Seigneur de Biscaye, qui vivoit vers le milieu de l'onziéme siécle. De lui descendoit Didaque Lopés de Mendoza environ l'an 1170. qui ayant épousé Eleonore Hurtado, transmit à sa postérité les deux noms de Mendoze et Hurtado. Elle a été très-nombreuse en plusieurs branches, des Comtes de *Galve*, des Ducs de l'*Infantade* et Marquis de *Santillane*, des Marquis de *Mondejar* et Comtes de *Tendille*, des Comtes de *Priégo*, des Marquis d'*Almanzon*, des Marquis de *Cagne*, des Comtes de *Corzana*, et en d'autres branches: elle est presque réduite aujourd'hui au Comte de Corzana.

[1] Aujourd'hui *Osorio*, M. d'Astorga, porte le titre de *Medina-de-las-Torres*; et *Toledo*, M. de Villafranca celle de *Medina-Sidonia*; et *Stuard*, D. de Berwick, celle d'*Olivarés*.

[2] « Les maisons de Narbonne-Selet et Narbonne-Lara, issues des Vicomtes héréditaires de Narbonne, subsistent encore de nos jours (1818).» *L'Art de Vérifier les Dates*, *Tome* IX. *p.* 469.

C'est une chose mémorable, qu'en 1559. Philippe II. Roi d'Espagne ayant demandé en mariage Madame Isabelle de France Sœur de François II. et ayant envoyé vers elle le Cardinal François Mendoze, et Inigues Lopés Mendoze Duc de l'Infantade, ils furent accompagnez de plus de dix Seigneurs de la même maison. Le Cardinal étoit de la branche des Marquis de Cagnete, et n'étoit que parent éloigné du Duc de l'Infantade, non pas son frere, comme l'a écrit M.r de Thou.

Ce Didaque Lopés mis comme la tige des Mendoze eut quatre fils, Lopés Diaz, Hurtado Diaz, Pierre Diaz, Ferdinand Hurtado. De l'aîné sont sorties toutes les branches dont on vient de parler: le troisiéme s'établit à Seville, où sa posterité est demeurée sans parvenir aux honneurs: le quatriéme alla en Portugal, où ses descendans ont tenu un rang considerable. (1)

12. La maison de Moura prend son nom de la ville de Moura en Portugal, qui fut enlevée aux Maures l'an 1165. par Pierre et Alvare Rodrigue freres, et en 1184. donnée à Vasquez Martinez petit-fils de Pierre, par Beatrix veuve d'Alphonse III. Roi de Portugal. Cette maison doit sa principale illustration à Christophe Marquis de *Castel-Rodrigo*, qui rendit des services importans à Philippe II. dans la conquête du Portugal. (2)

13. Celle d'Ossorio a eû des Comtes de *Trastamare*, de *Lemos*, d'*Altamire*, *Montaigu*, *Villeneuve*, *Cagnedo*; des Marquis d'*Almazan*, *Cerralvo*. Dom Ossorio, dont elle des-

[1] Aujourd'hui *Don Pedro Alvarez de Toledo*, porte le titre del *Infantado*; *Dona Luisa Rojas*, Marquise de Mora, celle de *Cañete*; *Velvis de Moncada*, M. de Balgidà, le Marquisat de *Mondejar*; et *Copola*, D. de *Canzano*, le Marquisat de *Priego*. 1823.

[2] Aujourd'hui *Valcarcel*, P. de Pio porte le titre de *Castelrodrigo*. 1823.

cend, vivoit en 1149. Alvare Nugenes Ossorio en 1328. fut créé Comte de Trastamare et de Lemos par Alphonse XI. en la maniere que raconte Mariana : « Après avoir mis trois » morceaux de pain en une tasse de vin, le Roi et le Comtes » se prierent l'un l'autre par trois fois d'en prendre : le » Roi prit le premier morceau, le Comte prit le second. » Ensuite il eut droit de chaudiere dans le camp et de ban- » niére, avec blason à l'armée. Sur quoi fut pris acte, qui » fut récité à haute voix, et toute l'assemblé avec de grands » cris félicita le nouveau Comte, et lui souhaita toute » prosperité. » (1)

14. La maison de Pimentel est Portugaise d'origine, et commence sa genealogie par Alphonse Novaes, qui accompagna Henri premier Comte de Portugal. Jean Alphonse Pimentel avoit épousé Jeanne Tellez de Menezez sœur d'Eleonore, mariée à Ferdinand le dernier des Rois de Portugal descendus de Henri par des mariages légitimes, et qui n'eut qu'une fille, nommée Beatrix. Beatrix porta ses droits sur la Couronne de Portugal à Jean I. Roi de Castille. Pimentel les appuya de tout son pouvoir contre Jean, frere naturel de Ferdinand ; et à cette occasion, obligé de se retirer en Castille, il eut le Comté de *Benavente*, en recompense des places de Bragance et de Vinaes en Portugal, où il avoit laissé des garnisons, et qu'il ceda au Roi de Castille. De lui sont descendans les Comtes de Benavente, de Bayone et de Feyra ; les Marquis de Tavara, de Viane et Villar ; et d'autres. (2)

15. Les Genealogistes Espagnols ne conviennent pas des

[1] Aujourd'hui *Ossorio* M. d'Astorga, porte le titre d'*Altamira*, et *Trastamare*; *Stuard*, Duc de Berwick, le Comté de *Lemos*; *Aquilera*, Comte de Cassasola, celle de *Cerralvo*. 1823.

[2] Aujourd'hui *Doña Josefa Maria Pimentel*, porte le titre de *Benevente*, dans la ligne mâle. 1823.

Ancêtres de Pierre Ponce, auquel Alphonse IX. Roi de Leon donna en mariage Aldoncia sa fille naturelle, et dont les descendans en conséquence de cette alliance se sont nommez Ponces de Leon. Ils ont possedé *Cadis* à titre de Marquisat, et possedent encore les Duchez d'*Arcos* et de *Terras novas*. (1)

16. Jean Rodrigue de Portocarrero a établi sa maison en Castille, où il vint de Portugal avec la charge de Major-dome de la Reine Beatrix, fille de Ferdinand Roi de Portugal. Il est néanmoins certain qu'avant lui il y avoit des Portocarrero en Castille. Il descendoit en sixiéme generation de Henri Fernandez, surnommé Elmagro, et fils de Ferdinand Alphonse de Tolede; et sa posterité continuë dans les Marquis de *Castrillo*.

En 1331. Gilles Boccanegra, frere de Simon Doge de Genes, ayant mené un secours de vingt Galeres à Alphonse XI. pour recompense de ses servives eut la terre de *Palma*, et épousa Françoise Portocarrero, d'une branche differente de celle dont on vient de parler, ses enfans prirent le nom de Portocarrero, dernier Archevêque Tolede, étoit de cette branche inserée. (2)

17. Alphonse III. Roi des Asturies, d'Oviedo et de Galice, laissa trois fils, Garsias, Ordonius et Froila, qui regnerent les uns après les autres. Froila en laissa quatre, Alphonse, Ordonius, Ranimir, Aznares Froila: les trois premiers eurent les yeux crevez par ordre de Ranimir leur cousin, le dernier fut bisayeul de *Guttierez*, et celui-ci trisayeul de *Gomez Paez de* Silva, tige de la maison de Silva qui a poussé un grand nombre de branches, dont

[2] Le Comté de *Palma* subsiste encore en la personne du Duc d'*Hijar*. 1823.

(1) Le Duché d'*Arcos* subsiste dans la personne de la Comtesse de Benevent (1823).

M.r Imhof a rempli quinze tables. Sous la fin du regne de Philippe II. elle possedoit soixante et un titres, de Ducs, de Princes, de Marquis, de Comtes et de Vicomtes. Elle s'est répanduë en Castille, en Arragon et en Portugal, où elle a des Grands. Elle subsiste en la personne de Ferdinand Comte de *Cifuentes*, et de son frere Comte de *Montesanto*, d'Emmanüel Marquis d'*Aguila*, de Loüis Comte d'*Aveiras* en Portugal, de Jean Duc de *Pastrane*, de l'*Infantade* et de *Lerme*, des enfans de Frideric Duc d'*Hijar* et Marquis d'*Oran*. Le Prince d'*Eboli* favori de Philippe II. étoit de cette maison, et de lui descendent les Ducs de Pastrane. (1)

18. M. Imhof commence la genealogie de la maison de Tolede par Ferdinand Alvarez, Alcade Major de Tolede, dont les deux fils, Garsias Alvarez de Tolede et Ferdinand Alvarez, environ l'an 1359. formerent deux branches principales, qui se sont divisées en plusieurs autres. La posterité de Garsias finit en Jean Alvarez Comte d'*Oropesa* et de *Deleytosa*, qui laissa une fille nommée Beatrix, épouse d'Edoüard de Bragance, d'où descendent les Comtes d'Oropesa d'aujourd'hui.

Celle de Ferdinand a eû plus d'éclat et de durée, ayant produit les Ducs d'*Albe* et les Ducs de *Ferrandine*. Le Duc d'Albe, mort à Paris en 1711. avoit eû deux fils d'Isabelle Ponce de Leon fille du Duc d'Arcos, mais ils sont mort jeunes et avant lui: il avoit un oncle, François de Tolede Marquis de *Carpio*, Duc de *Montero*, et

[1] Le Duché de *Postrane* et le Principauté d'*Eboli* subsiste encore dans la personne du Duc de l'*Infantado*; et celle de *Cifuentes* dans la personne de *Marie-Louise de Silva* et *Queralt*, femme de *Jean Queralt*, Comte de *Santa-Coloma*: la Duchesse de *San-Carlos* est leur fille. 1823.

Comte Duc d'*Olivarés*, qui a une fille unique. Pierre Alvarez de Tolede, second fils de Ferdinand second Duc d'Albe, fut Vice-roi de Naples en 1532. et de lui sont issus les Marquis de Villafranca Ducs de Ferrandine. (1)

19. Pierre Fernandez de VELASCO, qui paroît à la tête de la genealogie de la Maison de Velasco, descendoit en la cinquiéme generation de Jean Sanchez, connu en 1115, et a été pere d'une nombreuse et illustre postérité, divisée en Comtes de *Haro* et *Salazar*, et Ducs de *Frias;* en Comtes de *Sirvela, Colmenar* et *Fuensalida,* en Comtes de *Revilla* et Ducs de *Najar.*

Pierre Fernandez de Velasco Comte de Haro, arriere-petit-fils de ce premier Pierre, fut fait Connêtable hereditaire de Castille, par Henri IV. Roi de Castille en 1473, et son fils, nommé Bernardin, fut fait Duc de Frias (2). Ces deux dignités sont encore continuées dans la même maison, qui subsiste aussi dans les Comtes de Fuensalida.

20. La maison de *Zuniga* tire son origine doublement des Rois de Navarre, en ce que Sancha Dame de Zuniga, qui fut mariée à Alphonse Ramirez second fils de Garsias IV. Roi de Navarre, descendoit de Garsias, qui regna en Navarre depuis l'an 893 jusqu'en 905. La postérité d'Alphonse prit le nom de Zuniga, et c'est étendüe en diverses branches des Ducs de *Plasencia,* des Marquis de *Huel-*

[1] Le Duché d'*Albe* subsiste encore dans la maison de *Stuard,* Ducs de Berwick; et le Comté d'*Oropesa* dans la maison de Frias. 1823.

[2] Le Duché de *Frias* subsiste encore dans la personne du Duc de Frias et d'Uzede, « jeune Seigneur qui est membre de l'Académie » espagnole et du Conseil d'état actuel. Son père mourut à Paris » il y a quelques années, ayant été Ambassadeur de Joseph,» (*l'usur-* » *pateur.*)» (*Notes sur le dernier Duel en Espagne* (par Calderon.), *Paris*, 1822, 8.° *Tome* 2, *p.* 428. — Le Comté de *Sirvela* subsiste dans la maison d'*Albuquerque.* 1823.

almo et *Mirabel,* des Comtes de *Fuensalida,* de *Bagnares,* des Ducs de *Bejar,* des Marquis d'*Ayamonte* et d'*Agoila-fuente.* Elle ne subsiste plus, du moins dans les plus illustrées, et le Duc de Bejar d'aujourd'hui est de la maison de *Sotomayor,* en laquelle est tombée celle de Zuniga, par le mariage de Therese fille unique de François Marquis d'Ayamont, et heritiere d'Alvare son Oncle Duc de Bejar, avec François de Sotomayor Comte de *Belalcazar;* Therese mourut en 1565.

Henri Roi de Navarre et Comte de Champagne, mort en 1274, laissa une fille unique, nommée Jeanne, heritiere de ses Etats, et cause de grandes divisions entre les Navarrois, les uns voulant que leur jeune Reine fût mariée en Castille, les autres en Arragon. Elle et la Reine sa mère, Blanche d'Artois, avoient leur inclination pour la France leur patrie: elles s'y retirerent, et Jeanne l'année suivante épousa Philippe fils de Philippe le Hardi, et qui fut ensuite Roi de France, surnommé le Bel. Inique Ortiz de Zuniga s'étoit déclaré pour les Castillans, et il lui en coûta tous ses biens, qui furent confisquez: il fut donc contraint de chercher un azile en Castille, où le Roi Alphonse X., surnommé le Sage, le reçut, et tacha de le dédommager (1). »

Memoires de Trevoux (*l'Année* 1713.), *p.* 1671—89.

ADDITIONS.

In *Biblioth. Raisonnée* 1740, *vol.* XXIV. *p.* 227. *vol.* XXV. *p.* 271. are two Letters of BAULACRE,

[1] Le Duché de *Bejar* subsiste encore dans la maison de *Benevente.* 1821.

N. B. *Ces Notes sont par A. R. B. fils de l'Editeur de* CIMELIA.

the public Librarian of Geneva, on certain MSS. and early printed Books bought by M.r *A Lullin* out of the *Petau* Collection; and afterwards given by him to the Public Library at Geneva, where they now remain. Among these are beautiful Copies *on Vellum* of the two Editions of *Cicero's Offices. Moguntiæ, Johann. Fust et Petrus Schoiffer,* 1465, *fol.* 1466, *fol.*

The types have much the appearance of MS. and the Colophon is in the following singular words:

« *Presens Marci tulii clarissimū opus. Johannes fust Mogūtinus civis nō atrameto. plumali cāna neqz ærea. Sed arte quadam perpulchra Petri manu pueri mei feliciter effeci finitum. Anno* MCCCCLXV.

The Colophon to that of 1466. differs a little having «*manu Petri de Gerns'heim pueri mei*» etc. *Anno* MCCCCLXVI. *quarta die mensis Februarii.*

All the Bibliographers, from *Maittaire* downwards, give an account of these very rare and curious editions; especially *De Bure,* and the late *Catalogue des Livres imprimés sur velin de la Bibliotheque du Roi. Paris,* 1823, *vol.* II. p. 50-55. in which the names of the other possessors of copies of these rare editions are given. (1)

BIBLIOGRAPHY may be said to have become in some degree a fashionable pursuit in France, as

[1] In this *Catal. de la Bibl. du Roi, vol.* I. *p.* 278, is registered

well as in England. Even the works published as guides upon this subject, or which tend by their matter to aid the inquirer in his researches, form a little library; and the memory requires a CATALOGUE OF CATALOGUES. In the fourth volume of *Renouard's Bibliothèque d'un Amateur des Livres* is a very long List of curious Catalogues, with useful notes of the Collector; always however more directed to *rarity* and *condition* than to literary merit.

But the older and more learned Catalogues are here, as in other modern books, neglected to be noticed.

One of the earliest of these Catalogues, as it is now become obsolete, is worth recalling to notice.

This is the *Bibliotheca Classica* of DRAUDIUS, (*Draud*) who died in 1630, or 1633.

Bibliotheca Classica, sive Catalogus officinalis, in quo singuli singularum Facultatum ac professionum libri, qui in quavis fore lingua extant, quique intra hominum propemodum memoriam in publicum prodierunt, secundum artes et disciplinas, eorumque titulos et locos communes, Autorumque cognomina singulis classibus et rubricis subnexa, ordine alphabetico recensentur: Additisque ubivis loco, tempore ac formâ impressionis, justa serie disponuntur.

a Vellum Copy of *S. Augustini De Civitate Dei. Venetiis, Nicolas Jenson*, 1475: wherein in the *Colophon* the word Mozeicho with a contraction differs from *Mozenicho*, as it is printed in the beautiful copy on thick vellum paper now before the Editor's eyes: — also «Jeson» for «*Jenson*,» — and «dni» for «*domini.*» —

Usque ad annum MDCXXIX *inclusivé.*

Accesserunt hinc inde præter eas, quas ex Catalogis Nundinarum collegimus haud infimæ notæ materiæ ac rubricæ, non tam ex peculiaribus Officinarum catalogis, quam etiam aliunde congestæ, quæque in prima editione (1611) *non habentur, etc.*

Accessit Authorum in toto opere dispersorum, juxta ordinem alphabeticum observata cognominum ratione dispositio.

Omnia et singula colligente ac disponente

M. Georgio Dravdio. (1)

Anno MDCXXIV.

Francofurti ad Mœnum, impensis Balthasaris Ostern. 4.° *pp.* 1654.

In the *Biogr. Univ.* XII. *p.* 14. it is called « le plus important de ses ouvrages; la bibliographie la plus complete des livres imprimés qui eut encore paru, et la premiere qui offre un essai de systeme bibliographique étendu. »

It contains more than 31,000 articles.

The Supplement entitled *Bibl. Libr. German. Class.* contains more than 4000 articles.

And the *Bibliotheca Exotica* 1625, contains about 5700 articles.

The learned Reader may also be reminded of a Bibliographical work of a singular nature, not a dry catalogue, but full of profound learning, entitled,

Historia Bibliothecæ Fabricianæ quæ singuli ejus Libri eorumque contenta et si quæ dantur variæ editiones aug-

[1] Pastore Ortembergensi. Appended is *Bibliotheca Exotica*, *pp.* 302.

menta Epitomæ versiones scripta adversa et hisce oppositæ Apologiæ sive defensiones Auctorum errores et vitæ Doctorumque Virorum de auctor. illis eorumque libris judicia et alia ad Rem Librariam facientia recensentur et Pseudonymi necnon scripta spuria indicantur. Auctore Joanne Fabricio. Wolffenbutteli, Sumptibus Godofredi Freytagii Bibliopolæ. Anno MDCCXVIII. Helmstadii Litteris Schnorrianis. 4.° *vol.* 1. 1718. *vol.* 6. *J. C. Meisnerus.* 1723.

This work is held in great estimation by men of erudition and research; though at present seldom referred to, or thought of. (1)

To this may be added the Catalogue of the Library, (though only a Catalogue) of another learned name, of German celebrity.

Bibliotheca Menckeniana (2), *quæ Autores præcipuè veteres Græcos et Lat. Historiæ item Literariæ, Eccl. et Civilis, Antiquitatum ac rei nummariæ scriptores, Philologos, Oratores, Poetas et Codices MSS. complectitur, ab Ottone et Jo. Burchardo Menckeniis, Patre et Filio, multorum annorum spatio studiose collecta, et justo ordine disposita. Editio altera, longe emendatior, ordinatiorque, quarta nunc parte aucta, et notulis raritatis appositis, magis ad usum accommodata. Lipsiæ, apud Jo. Frid. Gleditschii B. fil. MDCCXXVII. in* 8.°

« De plus de mille pages; c'est le catalogue des livres qu'avait recueillis le père de l'auteur, et auxquels celui-ci

(1) John Fabricius must not be confounded with *John Albert Fabricius*. See *Biogr. Univ.*

[2] *Biographie Universelle*, *Tome* XXVIII, *p.* 271. Voyez aussi *Niceron*, XXXI, 262.

ajouta un tres-grand nombre de livres précieux, et une foule de manuscrits inédits (*V. Genesius*). Il rendit cette bibliothèque publique pendant quelques années; mais il la vendit en 1728. Ce Catalogue, rédigé avec beaucoup de soin, et terminé par une table alphabétique, fort étendue, des noms d'auteurs, est encore aujourd'hui recherché comme un bon ouvrage de bibliographie: une 1.re édition, moins ample d'un quart, publiée en 1723, avait été épuisée au bout de deux années.» (1)

The following Foreign Catalogues are added, as now little noticed.

Catalogus Librorum Bibliothecæ Domini Joachimi Faultrier, Abbatis Beatæ Virginis Arduennensis, et Sancti Lupi Tricassini; Præfecti Hannoniæ, etc. Digestus à Prospero Marchand Bibliopola Parisiensi.

Parisiis Apud Prosperum Marchand, viâ Jacobæâ, sub Phænice, et Jacobum Quillau, Typ. Jur. Lib. Univ. viâ vulgo dictâ Galande. 1709. 8.°

Joach. Faultrier, natus 1629, antiquâ è familiâ, mortuus est v. Id. Mart. 1709.

« Præfatio, continet Epitomem Systematis Bibliographici, in ordinando præsenti Catalogo adhibiti. »

Bibliotheca Colbertina, seu Catalogus Librorum Bibliothecæ, qaæ fuit primum Ill. V. D. J. B. Colbert, Regni Administri; deinde Ill. V. D. J. B. Colbert, March. de Seignelay; postea Rev. et Ill. D. J. Nic. Colbert, Rothomagensis Archiepiscopi, ac demum Ill. D. Caroli-Leonorii Colbert, Comitis de Seignelay.

Parisiis ap. Gabr. Martin, et Fra. Montalant 1728. 3 *vols.* 12.°

(1) For the Menckenii see *Polyanthea*, p. 274 — 278.

« J. B. Colbert, Regni Administer, scientiis et artibus per Galliam promovendis, tota mente, totis viribus incubuit. Literarum et artium cultores eximios ex orbe universo advocavit, et regia munificentia fecit regnicolas; plurimis ipse è proprio ære annua pendebat stipendia. » etc.

« Inter hos Baluzium nominaverim. » etc.

Bibliotheca Uffenbachiana Universalis, sive Catalogus Librorum tum typis quam manu exaratorum, quos summo studio hactenus collegit Zach. Conradus ab Uffenbach, nunc vero ob rationes in proloquio deductas venales prostant.

Francofurti ad Mœnum apud Jo. Benj. Andreæ et Henr. Hort. 1729. 8.°

Bibliotheca Hulsiana, sive Catalogus Librorum quos magno labore, summa cura et maximis sumptibus collegit Vir Consularis Samuel Hulsius, etc. etc. etc. Quorum auctio habebitur Hagæ-Comitum, etc. die 4 Sept. et seq. 1730.

Hagæ-Comitum, 1730. 4 *vols.* 8.°

« Raris, et quidem rarissimis libris abundat. » *Pref.*

Catalogus Librorum Bibliothecæ illustr. v. Caroli Henrici Comitis de Hoym, olim Regis Poloniæ Augusti II. apud Regem Christianissimum Legati extraordinarii. Digestus et descriptus à Gabriele Martin, Bibliopola Parisiensi. Cum Indice Auctorum alphabetico.

Parisiis, apud Gabrielem et Claudium Martin, via Jacobæa, ad insigne Stellæ. 1736. 8.°

« Præfulget Bibliotheca ill. Comitis de Hoym, non modo optimorum Scriptorum et rarissimarum Editionum delectu, verùm et Exemplarium elegantia tàm interiore quàm externa. »

« Opes conquisivit ex Thesauro Colbertino, ex Thesauro Fayano, et aliis Bibliothecis tàm in Gallia quàm apud exteros celebriores ab anno 1717. » *etc.*

*****

« Illam magnificè exornant Editiones principes et primævæ, necnon et aliæ innumeræ Manutiorum, Juntarum, Gryphiorum, Tornæsiorum, Stephanorum, Morelliorum, Colinæi, Turnebi, Vascosani, Frobenii, Plantini, Elzeviriorum, etc. quæ correctione, nitore, ac elegantiâ præ cæteris pollent. »

Altera Bibliotheca Uilenbroukiana, sive Catalogus Librorum quos reliquit Vir eximius D. Gosuinus Uilenbroek, in tres partes divisus, cujus publica fiet auctio 2 Oct. et seq. 1741. *Amstel. apud S. Schouten, etc.* 8.°

L. B.

« Sistimus tibi, L. B. Bibliothecam prorsus insignem, quam in Titulo *Alteram* adpellavimus, ut a priore quæ vivo possessore hastæ subjecta fuit, distinguatur. Nam si copiam spectemus sive ornatum, (sive quæ potissima in Librorum collectione laus est) delectum, nemo æquus rerum æstimator in eo genere quidquam culpabit. »

It has been principally the object of this Preface to keep the reader's memory awake on the apparatus of Bibliographical knowlege. The world considers this knowlege dry and barren: Lord Bacon did not deem it so. To converse with many men, and see the manners of many cities and nations, has been considered from the time of Homer the source of sagacity, intelligence, and wisdom. If it be expedient to gather the minds of men in this way, is it less expedient to gather them from many books, many languages, and many ages? A loaded memory may not

make a wise head: but no one can be wise without materials of thought, — without subjects of comparison, contrast, distinction, and deduction. If we were born to be selfish; if all the business of a man's existence were to pursue his own separate interests; then it must be admitted that all knowlege of this kind is a waste of time in pursuits of idle curiosity. But let the cunning, and those who assume to themselves the skill and the merit of *practical wisdom*, be assured, that all precision, all acuteness, all profundity and certainty of mental direction in every way, springs directly or indirectly from the labours of literature: that they who despise books, and glory in the force of native intellect; who attribute to the unaided fountains of their own minds what they readily, and often adroitly and happily, apply are, in all the language they use, and all the opinions they form, under the aid and guidance of what they so ignorantly presume to depreciate and reject. Literature, like concealed springs, often fertilises, where its influence and its very existence is hidden to the common eye. The man, too much occupied in *practical* affairs to find time, or perhaps inclination or ability, for *speculative* inquiries among what he would call the abstract and unanimated records of Books, gathers *orally* those results, which nothing less than the conjunction

of innumerable minds operating on experience could have arrived at; and nothing less than the combined skill and labour of innumerable authors could have preserved. Nothing less fixed and less precise than the *litera scripta* can enable us, on many occasions, to detect false facts and false reasonings.

Hence then he, who contributes his share of exertion towards enlarging the fields of literary enquiry, and extending the opportunities of literary comparison, ought to meet the ignorant and brutal cavils, which attempt to degrade his labours, with indignant scorn.

Geneva, 6 *Sept.* (*) 1823.

(*) The day which completes the fifth year, since the author's first arrival at Geneva: whence in 1819, 1820 and 1821, he visited all Italy.

CIMELIA.

JOURNAUX LITTERAIRES.

1. *Nouvelles de la République des Lettres, (Mars* 1684 *à Juin* 1718, *par Bayle, la Roque,* etc.*) Amst.* 56 *vol. pet. in* 12.°
2. *Histoire des Ouvrages des Sçavans, par Monsieur B***** (Basnage) *Docteur en Droit. Septembre* 1687. *A Rotterdam chez Reinier Leers* MDCLXXXVII.
   D.° à Juin 1709. 24 *vol. pet. in* 12.°
3. *Bibliothèque Universelle et Historique de l'année* MDCLXXXVI. *A Amsterdam chez Wolfgang, Waesberge, Boom, et van Someren.* MDCLXXXVII. *(par J. Le Clerc, etc.) D.° à* MDCXCIII. 26 *vol. pet. in* 12.°
4. *Bibliothèque Choisie pour servir de suite à la Bibliothèque Universelle, par Jean Le Clerc. A Amsterdam chez Henry Schelte.* 1703 *à* 1713. 27 *vol. pet. in* 12, *et* 1 *vol. de table.*
5. *Bibliothèque Ancienne et Moderne pour servir de suite aux Bibliothèques Universelle et Choisie. Par Jean Le Clerc. A Amsterdam chez David Mortier, Libraire.* 1714 *à* 1727. 28 *vol. pet. in* 12.°, *et* 1 *vol. de table.*
6. *Bibliothèque Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe. A Amsterdam chez les Wetsteins et Smith.* MDCCXXVII, etc. (Par Armand de la Chapelle, Barbeyrac, Dezmaiseaux, etc. Juillet 1728. Juin 1753.) 52 *vol. pet. in* 8. *dont* 2 *vol. de table.*

7. *Histoire Critique de la République des Lettres tant Ancienne que Moderne. A Utrecht chez Guillaume à Poolsum.* MDCCXV, *etc. pet. in* 12.°

8. *Bibliothèque Angloise ou Histoire Litteraire de la Grande Bretagne, par M. D. L. R.* (par Mich. de la Roche, et Arm. de la Chapelle.) *A Amsterdam chez la veuve de Paul Marret.* 1717 *à* 1728. 15 *vol. pet. in* 12.°

9. *Mémoires Literaires de la Grande Bretagne, par Michel de la Roche, auteur des cinq premiers Tomes de Bibliothèque Angloise. A la Haye chez Isaac Vaillant.* 1720 *à* 1724. 16 *vol. in*-12.°

10. *Bibliothèque Britannique, ou Histoire des Ouvrages des Savans de la Grande-Bretagne. Avril* 1733. *Avril* 1747. *A la Haye chez Pierre de Hondt.* 23 *vol. in*-12. (par Dr. Maty.)

11. *Journal Britannique par M. Maty, Docteur en Philosophie et en Médecine. A la Haye chez H. Scheurleer junior, Marchand Libraire sur le Pleyn.* 1750, *etc.* 21 *vol. in*-12.°

12. *Bibliothèque Italique, ou Histoire Literaire de l'Italie. A Genève chez Marc-Michel Bousquet et Compagnie, Libraires et Imprimeurs.* 18 *tomes. in*-8.° (par L. Bourguet, de Ruchat, etc.)

13. *Bibliothèque Germanique, ou Histoire Literaire de l'Allemagne et des Pays du Nord. A Amsterdam chez Pierre Humbert.* 1720—1740. 35 *vol. in*-12.° (Par Lenfant, Beausobre, de Mauclerc, et Formey.)

EXTRAITS.

1. *Lettre Storiche, Politiche, ed Erudite, raccolte da Antonio Bulifon. In Pozzoli al pese di Antonto Bulifon, in*-12.° *p.* 482.

« Il y a une grande varieté dans ce Recueil. C'est un assemblage de Lettres écrites par plusieurs personnes illustres, et qui sont agréablement diversifiées par l'Histoire, la Politique, et la litterature. »

Basnage — Histoire des Ouvrages des Savans. Avril, 1688. *vol.* II. *p.* 475.

---

2. *Danielis Georgii Morhofi Polyhistor, sive de Notitiâ Autorum et Rerum Commentarii, quibus præterea varia ad omnes disciplinas consilia et subsidia proponuntur. Lubecæ, sumptibus Petri Bockmanni,* 1688. *in-4.° p.* 557.

« Monsieur Morhofius a déjà donné au public quelques Ouvrages remplis d'une litterature si agréable et si curieuse, qu'on ne doit pas douter qu'il n'ait fait des merveilles dans un dessein qui n'a pour objet que les belles lettres. Son projet avoit tant de rapport avec celuy de Mr. Baillet, qu'il estoit difficile que marchant souvent dans le même chemin, ils ne se rencontrassent quelquefois. Cependant il ne s'est point detourné de sa route, quoy que Mr. Baillet se fust saisi de bien des choses qu'il avoit préparées pour les faire entrer dans son plan. Ainsi il se contente, de nous avertir dans une courte Préface, qu'il n'a point voulu rompre le fil de son ouvrage, en retranchant ce qui luy estoit commun avec Mr. Baillet.

L'Auteur nous donne icy un I. Tome, lequel est divisé en deux parties. La I. traite *des Bibliothèques;* et la II. contient *une méthode* pour bien profiter de l'étude. Il sera suivy de deux autres Tomes, dont le premier traitera *De la Philosophie*, et le second *de la Pratique.*

Basnage, Juin 1688. *vol.* III. *p.* 158.

---

3. *Des Enfans devenus célèbres par leurs études et par leurs Ecrits. Traité Historique. A Paris chez Antoine Dezallier*, 1688, *in*-12.° *p.* 515.

« Les Ouvrages de Mr. Baillet ont fait tant de bruit parmy les Sçavants, que nous n'avons pas besoin d'instruire le monde de son mérite, et il suffit de dire qu'il est l'Auteur du livre qui fait le sujet de cet Article, pour mettre le lecteur dans cette honorable préoccupation attachée au nom des habiles gens. On sçait que le fils de Mr. l'Advocat-Général de Lamoignon est l'objet de ses soins, et qu'il a, pour ainsi dire, gravé ses plus tendres amours sur cette jeune plante. C'est pourquoy il luy met devant les yeux des exemples pour exister dans son cœur une noble émulation : ou plûtôt disons qu'il luy oppose des rivaux dans la gloire d'avoir prévenu les années ; in quibus virtutis celerior cursus quàm ætatis. »

Basnage, Juin 1688. *vol.* III. *p.* 214.

---

4. *Rerum Germanicarum Tom.* III. *Omnia recensuit et edidit Henricus Meibomius junior. Helmstadii, typis et sumptibus Georgii Wolfgangi Hammii*, 1688. 3 *vol. Fol. p.* 812. 540. 432.

« De III volumes que l'on nous donné icy, et qui renferment diverses pièces de l'Histoire d'Allemagne, le I et le III presque tout entiers avoient paru il y a déjà près de 100 années. L'ayeul de Mr. Meibomius luy avoit donné l'exemple qu'il suit à présent, et avoit fouillé avant luy dans les Bibliothèques pour en tirer des Manuscrits qui pûssent servir à l'histoire de sa nation. »

Basnage, Juillet 1688, *vol.* III. *p.* 291.

---

5. *D. Pauli Freheri Med. Nor. Theatrum Virorum eruditione clarorum, in quo vitæ et scripta Theologorum, Jure consultorum, Medicorum, et Philosophorum tam in Germania superiore et inferiore, quàm in aliis Europæ regionibus, à sæculis aliquot ad hæc usque tempora florentium, etc., representantur. Noribergæ impensis Joannis Hofmanni*, 1688. 2 *vol. in-Fol. p.* 1562.

« C'est avec raison que ce Livre est intitulé *le Théâtre des hommes illustres par leur sçavoir*, car ils y paroissent tous pour rendre compte de leur vie, et de leurs Ecrits. L'entreprise est assûrément des plus laborieuses, puis qu'outre les choses que l'Auteur a rapportées de son chef, il a rassemblé ce qui étoit répandu en plus de 40 Auteurs qui avoient travaillé sur le même sujet. Ainsi le lecteur comprend aisément que c'est icy une espèce de Dictionnaire uniquement destiné pour conserver la mémoire des Sçavans, et pour consacrer à la postérité leurs doctes exploits et les faits heroïques par lesquels ils se sont signalez dans la République des Lettres. Feu Mr. Freherus, Médecin à Nuremberg, a divisé l'Ouvrage que son Neveu nous donné après sa mort en IV Parties, » *etc.*

« Tout ce qu'il y auroit à souhaiter, seroit que l'Auteur fust entré à l'égard de quelques-uns dans un plus grand détail, et qu'il ne se fust pas contenté d'un catalogue tout simple et tout nud des Ouvrages de ceux dont-il parle. Il y a même bien des Sçavans oubliez. Mais un si grand dessein ne peut être achevé par un seul. Il faudroit que plusieurs y contribuassent, et chacun pour sa nation. »

Basnage, Juillet 1688, *vol.* III. *p.* 310. 331.

---

6. *L'Histoire des Ducs de Bourgogne. Par Mr. Fabert.* I *et* II *Partie. A Cologne, chez Pierre Marteau*, 1689, *in* 12.° *p.* 402 *et* 407.

« Les Ducs de Bourgogne qui s'égaloient aux têtes couronnées ont fait une si grande figure, soit par leur propre valeur, soit par l'accroissement de leur grandeur dans l'union des Pais-Bas, que la connoissance de leur Histoire particulière est très-utile pour l'intelligence, et l'éclaiscissement de l'Histoire générale des affaires de l'Europe en ce temps là. On sait qu'il y a eu des Ducs de Bourgogne de deux branches du sang royal de France. Robert, frère de Henri I., Roi de France, fut le chef de la première. Elle a produit douze Ducs, et fut éteinte en 1361, par la mort de Philippe, fils posthume de Robert II. L'Auteur (Mr. Fabert, cousin-germain du Marechal [1] de ce nom) ne remonte point jusques-là, et commence directement par Philippes le Hardy, la tige de la seconde branche de la Maison royale. Ce Prince étoit fils du Roi Jean, et sa bravoure à la bataille [2] de Poitiers lui fit donner le surnom de *Hardy*, et le Duché de Bourgogne en 1363, » *etc.*

« Son fils Jean herita de son humeur guerriere et de son intrepidité, après lui fit donner le nom de *Jean sans peur.* — Dès qu'il eut succedé aux Etats de son père, il renouvella l'ancienne jalousie avec le Duc d'Orleans, (frère de Charles VI.) Cette vieille inimitié héréditaire qui s'aigrissoit tous les jours, parce que leur ambition se proposoit le même objet, porta le Duc de Bourgogne à faire assassiner le Duc d'Orleans. Le Dauphin, depuis Charles VII, entrant dans le ressentiment des Orleanois, autorisa par sa présence l'assassinat du Duc de Bourgogne, (1419.) »

« Philippes le Bon, fils de *Jean sans peur*, trouva tous les esprits disposez à servir son ressentiment. »

« La mort de Philippes le Bon, (1467) qui s'étoit fait également aimer et rédouter pendant un long règne, lassa

[1] Mort en 1662.

[2] En 1356, le Roi Jean y demeura prisonnier.

son fils *Charles le Hardy* de suivre son inclination turbulente. »

« Louis XI. trama de tous côtez de secrets complots, pour lui faire des ennemis. Les Suisses furent les principaux instrumens de sa passion jalouse, et de la ruine du Duc Charles. Cette nation belliqueuse la vainquit à *Granson* et à *Morat*, et ces disgrâces le jetterent dans des chagrins si noirs, qu'il devint insupportable à lui-même. Son orgueil ne put soutenir son abaissement, et la honte de sa defaite. La fortune qui lui tourna le dos le persécuta de toutes parts, et un enchaînement de malheurs le conduisit à sa perte. Il fut tué au siège de Nanci (1477), qu'on lui venoit d'enlever; et sa maison finit avec lui. C'étoit un Prince ferme et intrepide à la vuë du péril; et machinant sans cesse des vastes desseins, il aspiroit à la gloire d'Alexander et de César. Il étoit somptueux, brave jusqu'à à la témérité, cruel dans la victoire; et s'il se laissoit fléchir, c'étoit parce que la modération lui paroissoit plus glorieuse que la vengeance. »

Basnage (Mars 1689*) vol.* v. *p.* 66. 75.

---

7. *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant, par Mr. George Wheler. Enrichi de Médailles et de figures des principales antiquitez qui se trouvent dans ces lieux, avec la description des coutumes, des villes, et de ce qu'il y a de plus remarquable. Traduit de l'Anglois. Tome* I *et* II. *A Amsterdam chez Wolters,* 1689, *in*-12.° *p.* 607.

« La Lecture de ces sortes de Voyages ne peut être que fort utile, et il y a peut-être plus de profit à voyager par les yeux de Mr. Wheler et de Mr. Spon, qui ont tous deux une curiosité fort éclairée, que par ses propres

yeux. Je nommé ici Mr. *Spon*, parce qu'il a fait le même voyage avec Mr. *Wheler*, et qu'il en a publié une rélation dès l'année 1677. Cependant celle de Mr. Wheler ne laisse pas d'être nécessaire, soit parce qu'il contredit quelquefois Mr. Spon, soit parce que n'ayant pas toujours le même goût ni les même vuës, ils ont fait des remarques differentes. Mr. Spon s'attachoit principalement aux monumens antiques et aux médailles, et Mr. Wheler étoit plus général; et s'il avoit quelque curiosité particulière, c'étoit pour les plantes. Ainsi cette diversité, et même cette contradiction entre les personnes habiles qui ont vû les mêmes choses, ne deplaira pas à beaucoup de lecteurs. »

Basnage, (*Avril* 1689) *vol.* v. 137.

---

8. *Histoire sommaire de Normandie, par le Sr. Masseville. A Roüen chez la veuve d'Antoine Maurry; et Pierre Ferrand*, 1688. *in*-12.°, *p.* 320, *etc.* (*vol.* 2 *à* 6. 1704, *ou* 1733.)

« La Normandie à toûjours tenu un rang si considérable parmy les provinces de France, soit par son étendüe et par ses richesses, soit par les hommes illustres qu'elle a produits, et qui se sont signalez dans les armes et dans les sciences, que son histoire n'est pas de celles où presque personne ne prend intérest, parce qu'elles n'ont rien qui attire les regards, ou qui excite la curiosité. Si elle a donné des Rois à l'Angleterre, et mis de braves Generaux à la teste des armées, elle a vû naistre dans son sein le Cardinal du Perron, Turnebe, Bochart, Malherbe, Corneille, Sarazin, Brebeuf, Mezerai, et beaucoup d'autres qui ont esté l'ornement de leur temps. De tant d'auteurs qui ont écrit l'histoire de Normandie, aucun n'avoit formé un projet aussi ample que Mr. de Masseville. Guillaume

de Jumiege, et Du Moulin, Curé de Manneval, commencent à l'invasion des Normans dans le neuvième siècle, et ne vont point au delà du treizième. Le Recueil Latin des Historiens de Normandie publié par Duchesne en 1609, finit à l'année 1259, et regarde également l'Angleterre, dont les Rois étoient en même temps Ducs de Normandie. Mais Mr. de Masseville reprenant l'ancienne histoire de la province, la conduira jusqu'au règne de Louis XIV. dans les trois Parties qui suivront celle-cy. »

« Le stile de cette histoire est net et simple, et la narration si serrée, qu'il n'y faut chercher ni ces réflexions ni les ornemens de l'historien. »

Basnage, (Mai, 1689.*) vol.* v. *p.* 246. 252.

---

9. *Epistola Stephani Balusii Tutelensis ad virum clarissimum Eusebium Renaudotum, de vitâ et morte Caroli du Fresnii Cangii.*

Mr. du Cange a enrichi le public de tant de beaux Ouvrages, que la République des lettres est obligée d'ériger un monument célèbre, et un mausolée à la gloire d'un si savant homme. Ce qui a paru de lui marque une si profonde érudition, que ses Panegyristes pourront porter ses éloges bien loin, et l'appeller *le Varron* de nôtre siècle, sans que personne les en désauoue. Mr. Baluse qui étoit son ami n'a pas gardé le silence, dans une occasion où son cœur et son esprit tout ensemble l'excitoient à parler. Dans le petit abregé qu'il donne ici de sa vie, il nous dit qu'il étoit originaire (1) d'Amiens, et sorti d'un père dis-

(1) *En Picardie.*

tingué par quelques emplois dans la province de Picardie. Il vint au monde en 1610. Son inclination l'attacha de bonne heure à l'étude, et il y faisoit des progrès qui surprirent ses maîtres. Quoi qu'il eût été marié assez jeune, les distractions d'une famille n'interrompirent point son assiduité à ses livres. En 1645 il fut fait Trésorier Général de France à Amiens, et il exerça cet emploi pendant quelques années. Ensuite il se retira à Paris pour y jouir du commerce des gens de lettres qui y abordent de toutes parts, et pour profiter des livres et des manuscrits qui s'y trouvent en plus grands abondance que par tout ailleurs. C'est-là qu'il conçut les grands desseins qu'il a exécutez, et qu'il composa *ses Annales de Zonaras, sa description de Constantinople et des familles Byzantines, ses deux Glossaires mediæ et infimæ Latinitatis et Græcitatis, son Chronicon Paschale sive Alexandrinum*, etc. En achevant le dernier il fut attaqué de la maladie qui l'a mis au tombeau. Il souffrit de longues et de cruelles douleurs avant que d'expirer, sans aucun mouvement d'impatience, et il reçut ce qu'on lui dit du péril où il étoit avec une constance peu ordinaire. Il mourut le 25 d'Octobre 1688, à l'âge de 78 ans, rassasié de jours, et content d'avoir rempli une si longue carrière. Il avoit joui d'une santé si parfaite, que dans les 55 dernières années de sa vie il n'avoit ressenti aucune atteinte de maladie, que celle qui l'enleva du monde. De dix enfans il en reste quatre vivans. L'un est Trésorier de France à Poitiers. Il étoit petit, mais d'un visage agréable. Ses mœurs étoient humaines, et son humeur toûjours égale. La fortune ne l'avoit pas favorisé de grandes richesses : sa modération y suppleoit. Il s'ouvrit assez volontiers sur ses études, et prêtoit avec plaisir son travail et ses peines à ceux qui lui demandoient du secours.

Basnage, (Janvier, 1689.) vol. IV. *p.* 501-2-3.

---

10. *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ Græcitatis, in quo vocabula Græca novatæ significationis aut usus tarioris, barbara; etc., ad historiam Byzantinam spectantia, enculeantur è libris editis, ineditis, veteribusque monumentis. Accedit Appendix, unà cum brevi Etymologico linguæ Gallicæ ex utroque Glossario. Lugduni apud Anissonios, etc.*, 1688. *in-folio. p.* 2224.

Mr. du Cange qui avoit tant étudié l'Histoire Byzantine, et qui nous en a donné de si beaux morceaux, s'étoit bien apperçu qu'il y avoit beaucoup de termes et de noms de dignitez séculieres et ecclésiastiques, lesquels ne seroient point entendus par ceux qui n'avoient lu que l'ancien Grec. Cette langue que l'on parloit autrefois avec tant de politesse et de pureté dans la ville d'Athenes, étoit tombée en décadence, et s'étoit ressentie de la barbarie des siècles suivans. Il étoit donc nécessaire pour l'intelligence de l'Histoire Byzantine, que quelqu'un expliquât ces termes que avoient vieilli, et personne n'en étoit plus capable que feu Mr. du Cange, qui avoit déjà si bien reüssi pour la (1) Latinité. Mais il vouloit jouïr du repos après tant de gros volumes qu'il avoit enfantez, et le public seroit privé d'un travail si utile, sans les sollicitations de ses (2) amis, qui l'on forcé à se charger d'un si pesant fardeau. Il s'excita aussi lui-même, en pensant qu'il falloit mourir les armes à la main, et qui l'oisiveté est bien souvent aussi fatigante que l'occupation.

Le Grec étoit autrefois une langue universelle. Alexandre l'étendit presqu'aussi loin que ses conquêtes et le bruit de ses armes. Mais cette étenduë si glorieuse fut la principale cause de sa corruption. Les différens peuples qui la par-

(1) *V. son éloge mois Janvier* 1689.

(2) *Mrs. Bigot et Coutelier.*

loient y mêlerent leurs expressions, et la gâterent. Les Romains en succédant à l'Empire des Grecs, ruinèrent aussi l'empire de la langue Grecque, que l'on commença de négliger ; insensiblement l'on perdit la distinction des dialectes, et elle se corrompit par le mélange de la langue Latine, qui devint la dominante.»

Basnage, (*August*, 1689.) *v.* v. *p.* 538-9.

---

11. *Vitæ Jurisconsultorum, quorum in Pandectis extant nomina, conscriptæ à Guilielmo Grotio Jurisconsulto Delph. Lugduni Batavorum, apud Felicem Lopez*, 1690. *in*-4.° *p.* 200.

«Ceux qui ne veulent savoir de la Jurisprudence que ce qui sert à la pratique, et à la conduite des affaires civiles, ne se soucient pas d'ordinaire beaucoup de remonter jusqu'à la vie des Jurisconsultes. Contens de savoir leurs principales résolutions, ils s'informent peu de leur siècle, ou de leurs avantures ; mais ceux qui mêlent la litterature à l'étude de du Droit, et qui s'y attachent avec des vues plus nobles et plus étenduës, auroient honte d'ignorer l'Histoire de ceux qui ont excellé dans cette science, et de ne savoir pas la différence que leur merite et l'estime publique ont mise dans leurs décisions. Feu Mr. (*Guill.*) Grotius (*frère de Hugo Grotius*,) s'étoit apparemment fort appliqué à cette recherche, puis qu'il a laissé tout préparé cet Ouvrage que son fils vient de publier. Ainsi le fils n'a ajoûté au travail du père qu'une Epître Dedicatoire à *Mr. Heinsius*, (Pensionnaire de Hollande,) qui fait tant d'honneur à leur commune patrie (*Delft*), et à qui il donne ce bel éloge : que la solidité naturelle de son génie, éclairé par l'étude des loix, fortifié par une longue

expérience dans le maniement des affaires, et poli par les belles lettres, a mérité qu'on lui confiât le timon de la République dans ces temps fort agitez, et où elle a besoin d'un sage et habile pilote.

Tribonien en abolissant les deux milles volumes d'où il avoit tiré le Code et le Digeste, nous a sans doute ravi bien des choses qui eussent contribué à nous faire mieux connoître les anciens Jurisconsultes de Rome; et nous ne connoîtrions peut-être que leurs noms, si *Pomponius* qui vivoit dans le secondième siècle, n'avoit pris soin de nous conserver quelques circonstances de leur vie. Mr. *Grotius* commence comme lui par *Papyrius*, le premier de tous après l'expulsion des Rois, et continuë selon l'ordre des temps jusqu'à *Hermogene* du temps de Diocletien. »

Basnage, (*Mars*, 1690.) *vol.* VI. *p.* 289.

---

12. *Thomæ Bartholini Thomæ filii Antiquitatum Danicarum de causis contemptæ a Danis adhuc gentilibus mortis Libri* III. *Ex vetustis codicibus et monumentis hactenus ineditis congesti. Hafniæ, apud J. Ph. Bockenhoffer*, 1689, *in*-4.° *pp.* 702.

Mr. Bartholin occupé à fouiller dans les antiquitez du Dannemark, ne pouvoit guères choisir un sujet plus noble ni plus brilliant pour rehausser la gloire de son païs, que la matière de ce Traité. En effet, cette fiere valeur des anciens Danois, et leur intrepidité dans les combats, dont il publie ici d'illustres exemples, apporte un beau lustre à sa nation, et nous fournit une idée glorieuse de ce peuple courageux, que la mort n'a jamais fait palir, et que l'approche des plus affreux périls n'étoit point capable de faire trembler. Mais parce que le mépris de la mort peut

partir d'une certaine ferocité barbare, aussi bien que de la grandeur ou courage, l'Auteur en explique soigneusement les motifs, pour montrer qu'ils étoient honorables; et qu'étant accompagnez de magnanimité, ils étoient les mêmes que ceux des Héros du Paganisme, tant vantez chez les Grecs et les Romains.

L'Auteur nous apprend que les Danois s'accoutumoient à envisager la mort de sang froid, et qu'ils ne connoissoient point la peur. Ils tenoient que l'audace est le plus sûr rempart des Etats, parce que celui qui craint est à demi vaincu, et que les courages timides ne sont capable ni d'exercer les vertus, ni mêmes des crimes. Il faut de la hardiesse et pour l'un et pour l'autre. Ainsi les Danois faisoient consister leur plus belle gloire à recevoir la mort d'un visage tranquille, et à l'insulter par un souris méprisant : *mortemque cachinno sprevit*, dit un Panégyriste pour un de leurs Héros. Or cette indifférence ne venoit point d'ennui, ou de dëgoût pour la vie. Les hommes n'y sont d'ordinaire que trop attachez; et St. Augustin ne pouvoit s'empêcher de s'étonner de cette foiblesse, qui faisoit réculer ceux même qui sont le plus persuadez du bonheur qui les attend. Rien n'est plus vrai, que les hommes ne meurent que parce qu'ils ne peuvent pas s'empêcher de mourir. Mais, selon Mr. Bartholin, le désir de la gloire enflamoit le cœur des Danois, et leur inspiroit cette fierté. On a beau dire, qu'il est ridicule de périr pour mériter les vains honneurs de la postérité; et que c'est un souhait sans solidité, que de vouloir transmettre son nom jusqu'aux siëcles futurs. N'importe : c'est-là le vice des belles âmes. Cette chimère de l'immortalité a été l'entêtement de tous les hommes, et un aiguillon pour les plus grandes actions. Ne pouvant pas être immortels, nôtre ambition se repait agréablement de l'idée que nous vivrons éternellement dans la mémoire des hommes; et nous rou-

lons avec plaisir dans nôtre imagination une longue suite de siècles, remplis du bruit de nos actions. Cette sorte de gloire étoit l'idole des Romains, et l'on en a vu se dévouër à la mort pour la patrie, comme si leurs Manes eussent du être sensibles aux louanges que leur attiroit un si généreux sacrifice. Cela fait bien voir la vanité de l'homme, qui s'immole pour des honneurs qui seront rendus à ses cendres, et pour avoir un superbe tombeau, qui est moins un monument de sa gloire, que de son ambition. Mais de toutes les passions de l'homme, c'est-là le plus belle et la plus utile à la Republique. Pour les Danois, si quelque chose peut faire soupçonner que la fermeté dont ils faisoient profession, étoit plutôt l'effet d'une avidité déreglée pour la gloire, que de la force de l'esprit, c'est le chagrin et le désespoir qu'ils avoient de mourir par la violence d'une maladie. Ils trouvoient de la honte dans une mort si vulgaire et si obscure, et que les braves ne doivent finir que dans le carnage. Ils s'imaginoient aussi, qu'il étoit indigne de leur courage d'attendre tranquillement les infirmitez de la vieillesse : et il s'en est trouvé qui se sont percez de leur épée, pour prevenir les langueurs et l'impuissance de cet âge. Leur humeur guerrière causoit cette impatience peu commune. Dès qu'ils ne pouvoient plus manier les armes, ils se condamnoient à la mort, et ne daignoient plus soutenir les restes d'une vie inutile. Sans doute que n'étant point encore polis, par les sciences, ils n'étoient point accoutumez aux réflexions, ni aux douceurs de la vie paisible. Dans la vie turbulente qu'ils menoient, et tout remplis de combats et de batailles, ils ne comptoient pour rien une mort sanglante. Ainsi ils préferoient l'honneur de sortir volontairement de la vie, à la lâcheté de laisser faire la vieillesse ou la mort. A en juger même par l'esprit du Paganisme, ces morts précipitées sont rédoutables, que celles que l'on voit approcher à pas lens. Ceux qui hâtent leur supplice, ne le font pas toû-

jours par résolution : c'est pour abregér le temps de considérer la mort.

Un grand oppobre parmi les Danois, étoit d'être pris par les ennemis; et ils étoient persuadez que tout leur sang n'étoit point capable de laver l'infamie d'une captivité. C'est ce qui les rendoit si invincibles, que leurs vieilles Chroniques rapportent qu'ils combattoient contre leurs Dieux, et remportoient la victoire sur eux. Ils avoient même tant de confiance en leur bravoure, que la plûpart ne reconnoissoient d'autre Divinité que leur épée, et ne prenoient droit que par les armes. D'autres n'adoroient que le Dieu Mars, et n'admettoient rien dans leur culte et dans leurs cérémonies qui ne ressentît la guerre. On peut juger par ce que nous avons dit du cœur indomtable de cette nation, en quelle horreur étoit celui qui dans l'épouvantement auroit pris la fuite. C'étoit presque un monstre parmi eux; et la prudence qui ménage le sang passoit pour une lâche timidité. Il n'y avoit point de raison qui pût excuser la fuite; et il valoit mieux être enseveli sous la multitude, que de faire une sage retraite. C'étoit le serment que l'on exigeoit des soldats. Les plus téméraires étoient les plus vaillans; et comme ils présumoient tout de leurs forces, ils s'offensoient que le nombre fût mis en balance avec leur courage, par lequel ils s'assuroient de tout surmonter. Assurément que Mr. Bartholin nous donne une haute opinion de la vaillance, et de l'inclination martiale des Danois. La plus noble récompense de leurs exploits consistoit à les éterniser par des inscriptions, ou par la pompe de leur sépulture.

Il y avoit aussi des Poètes qu'ils appelloient *Scaldes*, qui composoient des vers et des chansons pour célèbrer les faits memorables de leurs Héros. Ces chansons étoient recitées dans les repas pour animer les jeunes gens, et les instruire de la valeur de leurs ancêtres. Par cette raison

les Scaldes étoient en grande considération, puis qu'ils distribuoient les couronnes et l'immortalité. Les Danois comprenoient bien qu'ils ne pouvoient s'exemter de l'oubli, si la plume d'un Ecrivain habile ne les en garantissoit; et ils comparoient la renommée à l'écho, qui retentit d'abord, et qui ne repète plus. Et afin que ces Poëtes ne fussent pas obligez de s'en rapporter à des récits infidèles, ou grossis par les intéressez, ou les distribuoit dans les bataillons, et ils étoient présens à toutes les expéditions. Car Mr. Bartholin prétend bien que les Poëtes d'alors n'avoient garde de mentir comme ceux d'aujourd'hui; et dans la rudesse et la simplicité de ces temps-là, l'on ne connoissoit point la souplesse de nos flatteurs, qui cherchent plus à plaire qu'à dire la vérité.

Une seconde cause (1) du mépris des Danois pour la mort, étoit l'opinion qu'ils avoient de l'immortalité, et de la transmigration des ames. Ce sentiment a etrêmément regné dans le Paganisme. Pythagore n'en est pas l'inventeur. Il l'avoit puisé chez les Egyptiens, qui les premiers ayant pénétré que l'âme par sa nature n'est point périssable, se sont imaginez qu'elle alloit animer un autre corps au sortir de celui qu'elle abandonnoit. Or cette illusion qui fait révivre dans la mort même, rendoit les Danois plus hardis, et plus intrepides pour affronter les hazards. Lucain nous avoit déjà appris la même chose de ces peuples là, et il appelloit leur erreur un officieux mensonge qui leur épargne les frayeurs de la mort, et les entretient dans cette douce pensée, que l'âme ne fait que changer de demeure, et qu'elle ne finit sa vie pour la récommencer.

Felices errore suo, quos ille timorum
Maximus haud urget lethi metus: inde ruendi

(1) *Lib.* II.

In ferrum mens prona viris, animæque capaces
Mortis; et ignavum est redituræ parcere vitæ.

Phars. l. I.

Quelques-uns espéroient que leurs âmes s'envoloient au ciel, pour y jouër de toutes sortes de délices à la Cour de leur Dieu *Odin:* et toutes ces extravagances ne laissoient pas de produire en eux cette constance tranquille, ou le Sage des Stoïciens ne pouvoit arriver. Ces Philosophes avec tout leur faste trembloient en la présence de la mort. Cicéron a remarqué, que personne ne craignoit tant qu'Epicure les choses qu'Epicure disoit qu'il ne falloit point craindre, c'est-à-dire, la mort et les Dieux, qu'il se glorifioit d'avoir defaits en pleine campagne. L'Auteur consume tout le reste de ce livre à nous instruire d'une infinité de superstitions des Danois, encore plongez dans les ténèbres du Paganisme. Entr'autres ils donnoient beaucoup à la Magie, et debitoient mille contes grossiers sur les spectres, et le retour des ames, que le peuple appercevoit souvent en forme de flames errantes sur les tombeaux, lors que les Puissances infernales ne leur avoient point encore assigné de nouveaux corps pour les habiter. Il insiste particulièrement sur les cérémonies de funerailles. C'étoit une coutume dans ces païs septentrionaux, que les femmes étoient obligées de feindre assez d'amour pour ne pouvoir survivre à leurs maris, et pour se précipiter dans le même bûcher avec eux. Ce qu'il y avoit encore de singulier, c'est que la mort emportoit ses armes et ses ornémens les plus précieux, et qui ses amis les plus affectionnez le suivoient au tombeau. Cette bizarre coutume n'avoit d'autre fondément, que la vanité chimérique de comparoître avec un plus grand attirail dans le palais du Dieu Odin, préparé pour le séjour bienheureux des vaillans hommes. Ils supposoient aussi, qu'ils y devoient d'être

servis par ceux qu'ils avoient tuez dans le combat; et c'étoient là de grands motifs pour échauffer la valeur. Car comme les Danois ne respiroient que la guerre, ils n'avoient garde de faire rédouter aux mourans des lieux souterrains et ténébreux, ni le tribunal sévere de Minos et de Rhadamante. Ils avoient pris le même plan que Platon pour sa République, d'où il vouloit bannir les formidables idées des rivages du Styx, et de l'Empire affreux de Pluton, pour n'affoiblir pas le courage en redoublant l'horreur de la mort.

O genus attonitum gelidæ formidine mortis,
Quid Styga, quid tenebras, et nomina vana timetis,
Materiem vatum, etc.

Ov. Met. I. 15.

La (1) dernière raison qui faisoit courir sans crainte les Danois dans le péril, étoit la créance d'une destinée inevitable. Ils definissoient le destin de même que les Stoïciens: *une suite et une enchaînure éternelle de causes et d'effets, qui marchent et qui roulent nécessairement dans leur rang.* Ils enchaînoient aussi leurs Dieux à cette fatale nécessité, et ils ne leur donnoient pas le pouvoir de changer ces ordres éternels, ni d'arrêter le fuseau de la Parque.

Quidquid patimur mortale genus,
Quidquid agimus, venit ex alto.
Non illa Deo vertisse licet,
Quæ nexa suis currunt causis.

Senec. Trag.

Ainsi les Danois persuadez que les Dieux et les hommes sont entraînez par le cours immuable de la nature, et par un ordre irrevocable, croyoient qu'il étoit inutile de vouloir

[1] *Lib.* III.

changer les arrêts du sort, et allonger le fil de leurs jours, que le ciseau de la Parque ne manqueroit pas de couper dans le temps prescrit par le destin inexorable. C'est la Theologie qui s'accommode le mieux avec la Politique. Les Turcs s'en sont admirablement bien trouvez. Leurs Soldats se présentent étourdiment au danger, prévenus qu'ils sont que la mort attrape également les poltrons derrière les murailles, et les braves sur la breche, et qu'ils ne peuvent ni retarder ni avancer le moment fatal de leur destinée, marquée dans le ciel par un decret immuable. (1)

Basnage, (March 1690, *) vol.* VI. *p.* 323—33.

---

13. *Traité des études Monastiques divisé en* III *Parties ; avec une liste des principales difficultez qui se rencontrent en chaque siècle dans la lecture des originaux, et un catalogue de livres choisis pour composer une Bibliothèque Ecclésiastique. Par Dom Jean Mabillon. Religieux Bénédictin de la C. de S. Maur. A Paris chez Charles Robustel* 1691. *in*-12. *pp.* 673.

C'est une question qui fait aujourd'huy beaucoup d'éclat, de savoir si les études conviennent à la vie Monastique. On se figure d'ordinaire sous l'idée de la vie Religieuse, une occupation continuelle aux actes de piété, et un renoncement universel à ce qui peut tenir au monde et aux passions. La solitude du Couvent semble plus destinée à la contemplation et à la prière, qu'à la recherche des sciences qui ornent l'esprit, et ne redressent pas toûjours le cœur. Les Savans ne sont pas d'ordinaire des devots fort soumis, et la vanité qui se mêle à l'erudition, ou même certaine élévation d'esprit qui s'acquiert par l'étude, ne s'accommodent pas toûjours de l'obéissance et des devoirs du

[1] Voyez Mallet: Introd. à l'Histoire de Dannemarc.

Monastere. C'est pourquoy ceux qui se piquent de la piété la plus sublime et la plus épurée, et qui regardent l'état Monastique d'un œuil rigide, bannissent les sciences du Cloître, comme l'ecueil de l'humilité, et des obstacles à la devotion. Le P. Mabillon choqué qu'on voulût ainsi reduire les Religieux à la vie contemplative, et que l'ignorance devint le partage des Moines, s'est oppose à cette opinion qui a pour elle de spécieuses apparences. On peut le soupçonner d'avoir travaillé en même temps à sa propre apologie : car si le savoir ne compatit point avec la profession Monastique, il est entièrement sorti hors des règles, et il est d'autant plus intéressé à défendre ce party là, qu'il en est peu d'aussi coupables que luy.

S'il étoit vray que les Monasteres eussent été établis d'abord pour être des Académies ou des écoles publiques, la question seroit bientôt décidée. En ce cas la science seroit l'une des plus essentielles qualitez d'un Religieux. Mais parce que l'amour de la retraitte, et le détachement du monde en ont été les plus solides fondémens, les sciences elles-mêmes semblent être comprises dans le mépris dont les solitaires faisoient profession. La méditation continuelle des Livres Sacrez leur inspiroit un dégoût absolu pour les livres profanes. Ils bornoient toutes leurs connoissances à l'Écriture, ou ils puisoient des préceptes pour la pratique de la vertu et de la pénitence. Ils rapportoient tout à cela, et ils en faisoient leur capital, parce que c'étoit leur unique motif pour fuir le commerce des hommes. Mais il eût été impossible de maintenir les Congrégations Religieuses avec la simplicité de cette institution. Un Supérieur a besoin de capacité pour conserver l'ordre, et diriger ceux qui sont confiez à sa conduite. Une médiocre lecture suffit pour sa propre conscience : mais pour gouverner les autres il faut une lumière plus étenduë qui ait de l'éclat et de la vivacité. L'obligation où il est de résoudre leurs doutes, de

les affermir dans les bonnes voyes, et de leur montrer la route qu'ils doivent tenir le met dans la nécessité de s'éclairer luy-même, pour ne point mener au précipice ceux qui marchent sur ses pas. En qualité de guide il est garant de leurs égaremens. D'ailleurs pour les inférieurs, qui ne sont point appellez à la direction des autres, l'ignorance est dangereuse. On a tout à craindre d'un zêle aveugle et mal instruit. Il est d'ordinaire injuste et pétulant. De plus il arrive souvent que la dévotion spéculative, qui n'est point nourrie et sécouruë de l'étude, dégénére en faineantise, ou en rafinémens visionnaires. L'âme qui ne peut pas toûjours être élevée par les mouvemens de la prière, tombe dans la langueur et dans l'indolence, ou bien va chercher de misérables consolations au-dehors, et dans de vains objets qui font diversion à la piété. Des livres spirituels peuvent bien suffire pour des esprit simples et médiocres: mais à ceux qui ont plus d'étenduë il faut une lecture plue forte et plus rélevée, pour les soutenir dans leur assiette naturelle. Dès que l'amour de l'étude n'occupe pas ces intervalles de distraction, l'esprit se dissipe, et il est difficile que l'imagination ne s'égare pas, et ne coure peut-être après des idées dangereuses. De là est venu l'affoiblissement de la régularité des Cloîtres. Les Moines n'étant point occupez par l'étude, ont cherché à remplir ce vuide, et sont rentrez dans le commerce du monde, d'où ils s'étoient sequestrez. C'est pourquoy tous ceux qui ont travaillé à reformer les Monasteres, ont prescrit des occupations aux Religieux. Autrefois ils s'employoient à copier les manuscrits, et l'on peut dire que l'on est redevable aux Moines d'avoir conservé tout ce qui nous reste de l'Antiquité sainte et profane. Les Couvens ont été pendant plusieurs siècles les dépositaires des livres. Le P. Mabillon ne nie point qu'il ne naisse des inconvéniens de l'étude des Moines: la présomption par exemple et de l'esprit de contention. Mais

l'on voit des ignorans vains et superbes aussi bien que des savans : et la sotte vanité des premiers est moins supportable, que l'enflure des derniers. Il est vray qu'une privation humble des talens que le monde estime, est peut-être plus estimable qui les talens mêmes, qui enorguelissent l'amour propre. Cependant lorsque cette privation sans humilier l'homme, ne tend qu'à introduire une paresse générale, qui donne souvent entrée à toutes sortes de vices, il vaux mieux préférer la vie laborieuse à l'oisiveté que l'on couvre du pretexte d'une fausse humilité. Il n'y a rien de plus dangereux que le repos; et au fond si l'étude produit des disputes, l'ignorance est indocile, intraittable, et inaccessible à la raison. La lecture est donc le moyen le plus honnête et le plus innocent pour eviter la faineantise, et les ennuis de la retraitte et du silence.

Basnage, (*Septembre* 1692,) *vol.* IX. *p.* 26—30.

---

14. *Historia Genealogica della famiglia Caraffa divisa in* 3 *libri. Nel primo si tratta del tronco principale del albero di detta famiglia detto della Spina: nel secondo del ramo secondo genito: nel terzo si continua à tratture il ramo della Stadera, etc. Opera del Signor Don Biagio Aldimari, Consigliere per la Maesta Catholica nel supremo Consiglio del Castello di Capuana di Napoli. In Napoli, con cura d'Antonio Bulifon*, 1691, *in-Fol.* 3 *vol. pp.* 537, 500, *et* 699.

« Il y a peu de familles dans l'Italie, et peu-être dans l'Europe, plus distinguée par le nombre des personnes célèbres qui en sont sorties, par son antiquité, par les dignitez et par les alliances, que celle des Caraffes. Divers Auteurs ont écrit l'histoire de cette Maison; mais ils ont

manqué des secours et de la diligence nécessaires pour ne se point tromper, ou pour ne rien oublier. Mr. Aldimari d'une extrême exactitude, et d'un travail infatigable, comme on l'à déjà pu remarquer par la collection qu'il a faite de toutes les *Pragmatiques ou ordonnances Royales du Royaume de Naples*, ne s'est point rebuté par l'entreprise de 3 gros volumes que lui ont coûté des peines infinies; car il a falu fouillier dans les Archives de Naples, et déchiffrer de vieux privilèges, d'anciennes chartres, et des titres antiques très-ennuyeux à débrouillier. Ainsi s'il a balancé à mettre cet Ouvrage au jour, le travail ne l'effrayoit point, il est accoutumé à de genre de fatigue, il étoit seulement retenu par le scrupule de n'oser dire la vérité sans trop risquer. La vanité des hommes veut être flattée; ils s'estiment si fort qu'ils comprennent difficilement qu'il puisse y avoir de l'excés dans les éloges qu'on leur donne; et pour remplir leurs désirs, il faudroit en les plaçant dans l'Histoire ajoûter des grandeurs imaginaires aux véritables, qui ne suffisent point à leur ambition. Ces considérations qui l'ont arrête long-temps, ont enfin cedé aux sollicitations des personnes intéressées à perpétuer la gloire de cette famille illustre.

Les Auteurs ne conviennent pour de l'origine des Caraffes. Quelques-uns disent que celui qui en fut la tige et le chef étoit un Cavalier d'une bravoure signalée, lequel ayant sauvé la vie à l'Empereur Othon dans une bataille, se présenta à lui tout couvert de son sang, et de celui des ennemis. L'Empereur louä hautement sa valeur et fidélité, *la sua cara fe*, d'où il prit le nom de *Caraffa*; et en même temps il traça avec ses doigts sur la cuirasse de ce Cavalier, 3 lignes qui sont les Armes de cette famille; c'est-à-dire 3 faces d'argent en champ de gueules. Cette opinion est la plus commune, parce que la circonstance à quelque chose de brillant. Mr. Aldimari a trouvé

par ses recherches que la famille des Carafes est la même que les Sigismond (1) de Pise, qui étoient originaires d'Allemagne. Le premier connu, et qui a transmis le nom à ses descendants ; c'est Estienne Roi de Sardaigne en 1022. Sa mère s'appelloit *Cara*, et on joignit au nom de Sigismond celui de Carafa, *quasi Caræ filius*. Cette étymologie est trop simple pour être adoptée par ceux qui courent après le merveilleux. Cet Etienne laissa un fils nommé Richard, qui fut chassé du Royaume de Sardaigne, et se retira à Naples. Son fils Serge V. fut Doge de la République de Naples, où sa postérité se maintint jusqu'à la troisième génération. Serge VI. en fut expulsé par Roger, Duc de Calabre, vers la fin du 12 siècle. Il est impossible de poursuivre plus loin la succession généalogique des Carafes, qui se divise et se subdivise en plusieurs branches. L'Auteur lui-même est fort abregé dans ses narrations. Il auroit eu besoin d'un plus grand nombre de volumes, s'il eût voulu s'étendre tant soit peu sur la vie de tant de personnes, dont il est obligé de rapporter succinctement les actions principales.

Nous remarquerons donc seulement que la famille des Carafes est partagée en deux branches. L'une est celle *della Spina ;* elle remplit tout le I. tome ; et l'autre *della Stadera ;* elle est plus ample, et outre le 2 volume, elle consume une partie du 3. Le Pape Paul IV. sortoit de la dernière. Il s'appelloit *Giov. Pietro Carafa*. C'est lui qui a érigé l'Irlande en Royaume. Il savoit parfaitement la langue Hebraïque, Grecque, et Latine, et parloit avec tant d'éloquence, qu'on lui donna le titre de *Ciceron Chrétien*. Il avoit composé divers ouvrages ; et mourut à l'âge de 83 ans en 1558. Marie Carafe sa sœur est une Sainte à miracles. L'Auteur en raconte quelques-uns, et en particulier

(1) Voyez art. SISMONDI, *Bibliog. des Hommes Vivans*. — EDIT.

des apparitions fréquentes, de la vérité desquelles il ne doute nullement. Celui qui est présentement le chef de la branche aînée, c'est le Prince de Butere. Ce dernier titre lui donne la qualité de Grand d'Espagne, et de Président né du Parlement de Sicile. C'est lui qui en 1684 présenta la haquenée au Pape Innocent XI. Il y en ici une relation bien circonstanciée. Toutes ces prérogatives, et toutes ces distractions qui lui attire le rang qu'il tient dans le monde, ne l'ont point empêché de s'appliquer à l'étude avec une assiduité peu ordinaire aux personnes de cette distinction. Il a composé des livres en assez bon nombre ; et entr'autres il y en a qui demandent toute l'attention d'un Auteur laborieux : tel est cet ouvrage : *Exemplar Horologiorum solarium civilium duas complectens partes; exponuntur in unâ verticalia, in alterâ varii generis horizontalia.* Nous avons déjà parlé en quelques endroits de (1) quelques autres pièces qui prouvent son attachement et son amour pour la science et pour les livres. Le 3 tome traitte du Blason en général pour venir aux Armes, et après aux alliances de la Maison des Carafes. *Pietra-Sancta* l'un de leurs panegyristes, dit par rapport à l'origine de leurs Armes, selon l'opinion fabuleuse de ce brave Chevalier à qui l'Empereur devoit la vie et la victoire, *se si considerarono le linee, ed i colori di quell'arme, fù l'autore e l'artifice. non Apelle, mà Achille.* On ne sait pourquoi la branche aînée brise d'un bâton épineux de Sinople. Le P. Menestrier (2) a dit seulement qui les brisures de la famille des Carafes, *de l'épine* et de *la balance*, qui étoient anciennement des devises, sont devenues pièces fixes de leur Blasons.

Basnage, (Jan. 1694.*) vol.* x. *p.* 202—7.

---

15. *La vie de Mr. Descartes.* I. et II. *Partie. A Paris, chez Daniel Hortemels,* 1691. *in-4.° pp.* 476, *et* 601.

[1] V. Novemb. 1693.

[2] De l'art. du Bl. et de l'orig. des Arm.

Mr. Descartes a fait une trop grande figure parmi les Philosophes modernes, pour manquer d'un Historien après sa mort. Il est vray que la vie d'un Philosophe consiste principalement en pensees et en sentimens, qu'il ne faut point chercher ailleurs que dans ses livres : cependant elle ne se passe pas toute entière en méditations ; et il est bon de savoir comment la Philosophie aura gouverné la condition humaine, et quelle influence elle a euë sur les actions privées. On se figure d'ordinaire sous le titre de Philosophe un personnage grave, et toûjours occupé de réflexions sérieuses ; ou, selon Lucien, pour prendre cette qualité il faut avoir un visage refrogné, la mine barbare, et les manières farouches. Il faut gronder tout le monde, trouver à redire à tout, et vivre dans la foule comme s'il n'y avoit personne. Le train de vie de Mr. Descartes n'étoit point dressé sur ce plan là ; et il n'affectoit point une austérité si féroce. Il faisoit profession d'une sagesse plus humaine, et plus conforme à nôtre nature et à nos besoins. Mr. Baillet le représente de même : et comme il n'a rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à la réputation de Mr. Descartes, il ne deguise point aussi ses défauts : persuadé qu'il y a toujours des marques de force et de grandeur dans les foiblesses mêmes des grands génies.

Basnage, (*Jun.* 1693.) *vol.* IX. *p.* 533. 4.

---

16. *Auteurs deguisez sous des noms étrangers, empruntez, suposez, feins à plaisir, chiffrez, renversez, retournez, ou changez d'une langue en une autre. A Paris chez Antoine Dezalier*, 1690, *in*-12. *pp.* 615.

«L'Entreprise de Mr. Baillet est des plus difficiles, et même assez rebutante pour un auteur qui a de l'esprit. Car outre qu'il y a des peines infinies à démasquer les

auteurs, et à ôter le voile qui les cache, le travail en est sec et aride, et tout consiste plus en informations qu'en raisonnemens. Cependant ces sortes de découvertes réjouissent infiniment les lecteurs, qui sont ravis que l'on tire le rideau derrière lequel les Auteurs se tiennent à couvert. C'est un régal que Mr. *Baillet* prépare au public : et ce volume n'est qu'un préliminaire qui contient des remarques préparatoires pour le recueil des Auteurs déguisez. Ainsi il y a plus de liaison, et moins de secheresse. »

Basnage, (*Avril*, 1691.) *vol.* VII. *p.* 361.

---

17. *V. Cl. Guillielmi Camdeni et illustrium virorum ad G. Camdenum Epistolæ, cum appendice varii argumenti. Accesserunt Annalium regni Regis Jacobi I. apparatus, et commentarius de antiquitate, dignitate, et officio Comitis Marechalli Angliæ. Præmittitur Camdeni vita. Scriptore Thomâ Smitho, S. Th. D. Ecclesiæ Anglicanæ Presbytero. Londini, impensis Richardi Chiswelli*, 1691, *in*-4. *pp.* 613.

« Le titre de ce volume de Lettres va d'abord réjoüir les Savans. Le nom de Camden, qui n'est point renfermé dans l'Angleterre, par les mers qui la séparent de nôtre continent, éveillera la curiosité, et fera jetter les yeux avec un empressement honorable sur ces restes d'un savant si distingué. On peut douter si cette avidité sera pleinement remplie. Il y a si peu de lettres de Camden luy-même, qu'à son égard le titre de ce livre est presqu'honoraire ; et le plus grand nombre est des habiles gens de son temps, qui le complimentent sur ses ouvrages, et qui luy disent des honnêtetez. Mais nous ne voulons prevenir personne. Mr. *Smith*, qui a composé ce Recueil, fait marcher à la tête une vie assez ample de Camden. »

Basnage, (*Oct.* 1691.) *vol.* VIII. *p.* 41.

---

(1) Voyez BARBIER, *Diction. des Anonymes.* 1806, 1809. — EDIT.

18. *Veterum aliquot Galliæ et Belgii Scriptorum opuscula sacra nunquam edita; jam vero è MSS. Codicibus Bibliothecarum Galliæ in lucem prodeuntia, cum effigiebus, vitæque eorum compendio. Lugduni Batavor. ex Officina Petri vander Meershe*, 1692, *in*-8. *pp.* 300.

« Les Moines possèdent de précieux trésors, que leur ignorance et leur paresse dérobent aux hommes. Il leur seroit aisé de se faire un nom dans le monde, en déterrant seulement les productions d'autruy, et en enrichissant le public de ce que leur est inutile. Cependant soit pour insensibilité pour la gloire, ou parce qu'ils n'ont aucun goût pour les belles lettres, ils ont laissé depuis plusieurs siècles pourrir d'anciens manuscrits, et ensevelir divers Ouvrages qui auroient été fort utiles. Les Bénédictins se distinguent honorablement, par les editions exactes et correctes qu'ils font de divers Pères, et par la recherche des anciens manuscrits. *Le Père Mabillon* a excité une si noble ardeur : son exemples a ému les autres, et le succès les a encouragez à le suivre. Mr. Oudin en avoit été touché pendant qu'il étoit dans le monastere; il avoit déjà publié un suplément au traité de Bellarmin, *de Scriptoribus Ecclesiasticis*, dans lequel sa connoissance des Auteurs Ecclésiastiques, et particulièrement de ceux qui ont vêcu dans le bas âge, paroît fort étendue. Un Anglois célèbre, (*Cave*,) qui l'a censuré, pourroit trouver à son tour des censeurs, qui releveroient des fautes considérables dans son ouvrage; soit pour les derniers siècles qu'il a touchez plus legèrement, soit dans les premiers, où il place des pièces qui n'ont rien de vénérable, que le faux nom qu'elles portent. Mais sans nous arrêter à cela, voicy un nouveau fruit des travaux de ce Religieux converti. Pendant que la plûpart des autres Religieux ne nous aportent de leur Monastere que quelques motifs de conversion,

que l'amour du libertinage plus fort que celuy de la vérité leur a dictez, celuy-cy avec un esprit doux et tranquille, et une vie pure, nous produit ses travaux, et ses anciennes études, qui sont beaucoup plus édifiantes. Ce recueil qu'il a tiré de quelques anciens manuscrits, contient les Opuscules de divers Auteurs, qui ont vécu dans le neuvième, l'onzième, et le douzième siècle.

Basnage, (*May*, 1692.) *vol.* VIII. *p.* 418.

---

19. *Saducismus triumphatus: or full plaine evidence concerning Witches, and apparitions, in* 2 *parts: The first treating of their possibility; the second of their real existence, etc.* C'est-à-dire, *Traitez concernant les Sorciers. Third édition. London*, 1701. *in*-12.°

On est aujourd'hui tellement prévenu contre les Histoires de Sorciers, et d'apparitions d'esprits, qu'on ne daigne presque plus y faire attention. Les uns ne croyent rien absolument, et les autres qui croyent les sorciers en général, ont été si souvent trompez, qu'ils n'osent plus rien croire en particulier. La Jurisprudence a même extrêmement changé à cet égard en France depuis (1) quelques années. On y châtioit les Sorciers avec une extrême sévérité, et le feu étoit leur supplice ordinaire. A présent les Parlemens se sont relâchez de cette rigueur, et l'on y traite de chimères, et de visions les mêmes choses qui passoient autrefois pour des crimes, et pour des sacrileges abominables. Ainsi il est certain, qu'on a fait souffrir autrefois des tourmens horribles à un nombre infini d'innocens, ou qu'on laisse présentement un très-grand nombre

[1] Trente ou quarante ans.

de scélérats impunis. Apparemment qu'on ne regarde pas cette matière avec la même indifférence en Angleterre, puisque c'est ici la troisième édition du livre du Docteur Glanvill. Il renferme divers traitez, dont nous allons parler. Nous commencerons par le second qui concerne l'étenduë des esprits, et puis nous reviendrons aux sorciers.

Les Cartesiens que le Docteur Glanvill appelle *Nullibistes*, parce qu'ils prétendent que les esprits ne sont en aucun lieu, supposent que l'étenduë est de l'essence de la matière; que tout ce qui pense ne peut-être matériel, ni par conséquent étendu, et que tout ce qui n'est point étendu n'occupe point de lieu. Or il convient que tout être pensant est spirituel; mais il nie que tout ce qui a de l'étenduë soit matériel. Au contraire, il tient que l'étenduë est aussi bien un attribut de l'esprit que de la matiere; il consent bien qu'on définisse l'esprit, *un être qui pense;* et il ne s'ensuit point que tout ce qui est étendu soit matériel. On demeure d'accord que l'esprit est une substance, et toute substance doit être quelque part. Prénons l'ame pour exemple. Elle fait ses opérations dans le corps humain; donc le corps est le lieu qu'elle occupe. Qu'elle soit repanduë par tout le corps, il n'importe; elle est du moins bornée par le même espace qui borne le corps. Si l'ame n'y est pas enfermée, elle n'est nulle part: car il est absurde de dire qu'elle occupe le corps, qu'elle y est présente partout, et qu'elle n'est pourtant en aucun lieu. Cela est contradictoire. Si d'autre côté on avouë qu'elle est enclose dans le corps, et qu'elle y reside totalement, il faudra dire aussi qu'elle a de l'étenduë, puis qu'elle occupe une place. De plus les Cartesiens, qui constituent l'ame dans la glande pinéale du cerveau, pour être avertie avec plus de diligence de tout ce qui se passe dans les organes extérieurs, peuvent-ils dire qu'elle n'est point précisément ren-

fermée en cet endroit-là ? Si elle n'y est point d'une manière constante, et permanente, c'est une chimère qui ne se trouve nulle part. On a beau dire que l'ame ne fait sentir sa présence que par ses opérations, et non point parce qu'elle remplit une vuide; ce n'est de présence locale, et si elle n'a pas réellement son seige dans la glande pinéale, que les Cartesiens nous fassent donc concevoir ce que c'est que cet être, ou cette substance qui a sa résidence dans la glandule pinéale, et qui n'a ni présence locale, ni étenduë. Le Docteur Glanvill insulte assez rudement les Cartesiens là-dessus, et il les traite avec une hauteur dont on devroit s'abstenir dans les disputes philosophiques.

Il y a d'autres Philosophes qui soutiennent que l'ame occupe tellement un lieu qu'elle le remplit tout entier: ensorte qu'elle est repanduë dans le tout, et renfermée en même temps toute entière dans chaque partie: *Tota in toto, et tota in qualibet parte.* Comme l'ame est simple, et sans parties, il s'ensuit nécessairement qu'elle est indivisible. Ainsi afin qu'elle perçoive tout ce qui arrive dans toutes les parties du corps, il faut qu'elle soit toute en chaque partie, parce qu'étant parfaitemeut une, il faut qu'elle soit toute entière où elle perçoit. Autrement une partie de l'ame percevroit ce qui se passe dans un organe, et l'autre partie ce qui se passe dans un autre organe: et cela est contre la nature de l'ame, qui n'étant point composée de parties physiques ne peut-être divisée. Cependant si l'ame est étenduë, comme le prétend le Docteur Glanvill, l'on en pourroit conclure qu'elle est divisible, parce que tout ce qui est étendu est composé de diverses parties qui se peuvent partager. Il n'en convient point. Bien loin de là, il maintient que le principe qui constituë l'ame dans tout le corps, et dans chaque partie, la fait divisible, si non en différentes parties, du moins en autant de totalitez qu'il y a de parties physiques dans le corps. De plus l'étenduë de l'ame sera d'autant plus grande que le corps sera

étendu, et cette étenduë si restreindra à proportion que le corps se ressessera, ou que l'on en retranchera de parties. D'ailleurs il en resulte une autre absurdité: c'est que l'ame renfermée dans un point, sera aussi toute entière dans un autre point: elle sera tout ensemble en chaque point: or cela est impossible à l'égard des êtres singuliers, et individus, qui ne peuvent étendre leur présence substantielle en tant de lieux dans un seul et même instant.

Pour l'éténduë que l'on objecte au *Docteur Glanvill* comme une qualité incompatible avec l'indivisibilité de l'ame, il répond, que si l'étenduë physique de la matière est divisible, l'étenduë métaphysique des esprits ne l'est point. On ne doit faire aucune comparaison de l'une à l'autre, parce ce sont deux choses d'une nature trop différente. L'esprit est un être simple, et qui ne peut-être conçu sous l'idée d'un tout composé de parties divisibles. Mais s'il est difficile, ou plutôt impossible de concevoïr comment l'ame est attentive à tout, ensorte qu'elle agit et dans chaque organe, et dans tous les organes ensemble, il n'est pas plus aisé de comprendre en quoi consiste cette étenduë métaphysique laquelle est indivisible. Le *Docteur Glanvill* apporte un exemple d'une étenduë immatérielle qui pourroit être sujet à contestation: c'est l'espace, ou le vuide immense qui demeureroit si toute la matière du monde étoit aneantie. Quoi qu'il en soit, et sans s'arrêter à cette étenduë imaginaire, le *D. Glanvill* attribuë à l'ame, entant que substance étenduë, au autre attribut qui ne s'accommode gueres non plus avec l'idée commune de l'étenduë: c'est qu'elle n'est point impénétrable comme la matière. L'ame se glisse dans la matière, et la pénétre facilement, sans que rien la puisse fixer, ni arrêter, et sans que le corps qui en est pénétré occupe un plus grand espace que s'il étoit seul. Mais si pour mieux ajuster l'hypothèse

du *Docteur Glanvill* il est nécessaire que l'ame, toute étenduë qu'il la suppose, conserve sa pénétrabilité, il en résulte qu'elle ne peut mouvoir les corps; ce qui renverse une partie de son systême. Comme elle se coule, et qu'elle pénétre par tout, elle ne peut aussi pousser les corps, puis qu'elle n'a point de prise sur eux, et qu'elle s'échappe entre les parties sans les escarter. Pour faire cette objection, il faudroit sçavoir précisément en quoi consiste l'action des esprits sur les corps; et alors le *Docteur Glanvill* seroit obligé d'expliquer, si la pénétrabilité de l'ame repugne à la faculté de mouvoir la matière. Mais jusques-là il s'en peut tenir à l'ignorance où sont tous les Philosophes de la cause secrète, et obscure de l'union étroite entre l'ame et le corps. Nous n'en sommes convaincus que par l'expérience; et il suffit que cette union existe actuellement pour supposer aussi qu'il y en a une cause qui nous est cachée et impénétrable. Tout ce qui l'on peut dire là-dessus, c'est qu'étant evident qu'un esprit peut-être uni à un corps, il peut le mouvoir par la meme cause qui les unit; et dès qu'il est inherent et attaché à la matière, rien n'empêche de conclure qu'il lui donne aussi le mouvement. Si l'on demande quels sont ces liens qui unissent ces deux substances d'une nature si diverse, le *Docteur Glanvill* réplique que cette liaison est aussi intelligible que celle des parties de la matière entr'elles. Car on peut demander, par quelle vertu les parties d'un corps dur et solide sont cohérentes les unes aux autres. Si l'on dit que c'est par leur contact immédiat, et le repos, l'on peut répondre de même que l'esprit s'attache à la matière en la pénétrant, et en se confondant, pour ainsi dire, avec elle. Il est vrai qu'on peut former des difficultez sur la manière dont se fait cette union; mais on en peut faire aussi contre l'union des parties de la matière. Le contact superficiel d'une partie avec l'autre ne peut pas les lier et les accrocher tellement ensemble qu'il soit presque impos-

sible de les séparer. Rien ne prouve que deux parties qui se touchent extérieurement ne puissent être facilement détachées, et que le moindre effort ne doive suffice pour les éloigner l'une de l'autre, puis qu'elles ne sont unies que par le contact, et le repos.

Ce que nous avons dit touchant les esprits ne sera pas inutile pour entendre ce que nous (1) allons dire des sorciers. Le *Docteur Glanvill* prétend que cette question n'est pas indifférente tant par rapport à la religion, que par rapport aux loix civiles qui infligent des peines très-rigoureuses à ceux qui sont censez tels. Car s'il y a des retours d'ames, et des Demons, il y a une religion; et s'il n'y a point de sorciers, il est nécéssaire de desabuser les Magistrats qui exécutent d'injustes loix contre des visionnaires, plus dignes de la pitié que de l'indignation des loix. Ainsi le *Docteur Glanvill* pour parvenir par degrez a son but, établit 1. la possibilité, et 2. l'existence des sorciers. Il semble que c'est assez d'en prouver l'existence, parce qu'elle suppose nécessairement la possibilité. Cependant cette méthode n'est pas inutile; il y a des gens qui nient les faits parce qu'ils les croient impossibles; et il y en a qui nient les faits sans en nier la possibilité. Il faut donc prouver aux uns la possibilité, afin qu'ils croyent les faits sans répugnance; et aux autres la vérité des faits. Cela demande une discussion très-pénible. La raison est qu'il s'agit de faits pour la plupart absurdes, et si ridicules, qu'à peine y trouve-t-on quelque vrai semblance.

En effet ces prétendus sorciers ne parlent que de transports d'hommes et de femmes par les fenêtres, ou par la cheminée en vertu de certaines onctions magiques; de transformations en chats, en loups; de pactes avec le Diable, et de mille autres contes également impossibles,

[1] *Seconde Partie.*

et impertinens ; il n'en faut pas davantage pour rebuter les gens raisonnables, et leur faire conclure, que ce sont autant d'illusions, et de chimères que se forment des esprits foibles et mélancoliques. Le *Docteur Glanvill* en tire un préjugé tout différent. Il dit que si tant de relations si différentes étoient controuvées, elles approcheroient plus de la vraisemblance, et qu'on ne s'aviseroit point de débiter de pareilles sottises, qu'on ne peut produire que parce qu'elles sont vrayes. D'ailleurs il n'est point probable selon lui, que depuis tant siècles, et de tous les coins du monde, les gens s'accordassent à déposer les mêmes choses, et à confesser les mêmes crimes, et les Magistrats à les condamner, si c'étoient autant de folies, et de visions. Ou les uns se seroient corrigez par la cruauté des supplices qu'on leur faisoit souffrir, ou les autres se seroient desabusez pour ne plus decerner des peines si dures contre de misérables fanatiques. Il faut se rendre à une preuve de fait aussi évidente, et contre laquelle il ne suffit point d'alleguer des impossibilitez apparentes. Nous ne sçavons pas jusqu'où le Démon peut étendre son pouvoir ; et si nous ne le comprenons point, il n'en faut pas inferer que tout ce que l'on en dit est faux, sans autre examen. La foule des témoins qui rendent des témoignages uniformes vaut une démonstration, et c'est opiniâtreté et non pas raison que de refuser de s'y rendre. Bien davantage le *Docteur Glanvill* entreprend de prouver, que le transport des sorciers au rendez-vous que le peuple appelle *sabath*, n'est pas aussi impossible qu'on le voudroit persuader. L'ame peut sortir du corps pendant quelque temps, sans que le corps cesse de vivre. St. Paul le suppose quand il dit, *qu'il ne sçait si ce fut en esprit, ou en corps*, qu'il fut enlevé au 3. ciel. Ainsi il est très-possible que l'ame revêtuë de quelque vehicule de matière subtile soit transportée par un esprit avec lequel le sorcier aura fait ses

pactions, et que cependant le corps par la vertu de l'onction soit maintenu dans une disposition propre à recevoir l'ame à son retour. Enfin le *Docteur Glanvill* soutient que le Démon qui s'est allié, et confédéré avec le sorcier, peut ou réellement, ou dans l'imagination des sorciers, produire les effets surprénans dont parlent ces misérables qu'il a séduits. Cela est possible; donc on ne doit pas le nier absolument.

Ceux qui se moquent des sorciers alleguent la misère, et l'indigence extrêmes de ces gens là. Ils demandent pourquoi le Diable les récompense si mal, ou pourquoi ils font euxmêmes si mal leurs conditions avec lui? D'autre côté pourquoi le Démon si âpre à la perte des hommes ne s'adresse-t-il qu'à des païsans, ou à des scelerats déjà perdus? Et pourquoi se borne-t-il à tromper quelques femmes imbécilles à qui il est aisé d'imposer. C'est un gain, et une conquête bien indignes d'un esprit aussi rusé, et aussi intelligent qu'on représente le Démon. Le *Docteur Glanvill* répond, que cette conjecture ne peut-être mise en balance contre les dépositions d'un nombre infini de témoins, et de plus il ne croit pas que ce soit là l'occupation du Prince des Démons; il y a des esprits d'un ordre inférieur qui se reduisent à ces vils emplois. Les Diables du premier ordre ne s'amusent point à ces moindres exploits. Le *Docteur Glanvill* soupçonne même que ce sont les ames des méchans qui reviennent au monde pour séduire les vivans. Elles ne sont pas tellement resserées dans la ténébreuse prison des enfers, qu'il ne leur soit quelquefois permis d'aller roder sur la terre, et de chercher à entrainer les autres dans l'abîme de ténèbres où elles sont précipitées.

On fait une objection plus serieuse et plus grave contre l'existence des sorciers. Si le Diable avoit le pouvoir qu'on lui attribuë, ou s'il en pouvoit revêtir les hommes, il

s'ensuivroit que la Providence auroit abandonné le genre humain à la malice, et à la discretion des méchans. Ils se rendroient les maîtres de la nature, et des élémens pour en disposer à leur gré, et armez, pour ainsi dire, de la toute puissance du créateur de l'univers, il n'y a rien qu'ils ne pussent entreprendre, et exécuter. En vertu d'une commission émanée des enfers, le monde seroit en proye à ses infames sorciers, et les plus gens de bien seroient le joüet des plus scélérats. Le *Docteur Glanvill* a a d'abord recours à la réponse générale, que les ressorts de la Providence sont impénétrables. Nous douterions de la Providence même si nous voulions accorder sa conduite avec nos idées. Quand nous descendons aux exemples particuliers, nous avons de la peine à les concilier avec sa bonté, et avec sa sagesse infinies. Nous murmurons tous les jours contre la prospérité des méchans; et nous gemissons de voir les gens de bien affligez, et malheureux: nous voyons tous les jours la vérité, et l'innocence opprimées; l'erreur triomphante, et le vice heureux, et adoré. Cette distribution si inégale des biens, et des maux, nous doit faire taire sur ce qui nous paroît d'irregulier dans la manière dont la Providence gouverne le monde. Nous ne connoissons point jusqu'où s'étend la liberté qui a été accordée aux Démons, ni combien ils peuvent allonger leurs chaînes. L'expérience nous apprend cependant qu'il ne leur est point permis d'exercer tout leur pouvoir sur les hommes; Dieu leur a marqué des limites qu'ils ne peuvent passer, et ce sont des loix secrètes qu'il leur a imposées pour nôtre repos, et nôtre sûreté. Si quelquefois Dieu leur a permis de tourmenter les hommes, comme on le remarque dans l'Evangile, c'est qu'il veut bien se relâcher de ses loix générales pour ses desseins particuliers; mais sa bonté restreint, et resserre tellement leur pouvoir, que nous sommes pour l'ordinaire à couvert de leurs atten-

tats. Après tout, le Démon entendroit assez mal ses intérêts s'ils se montroit ouvertement, et s'il se faisoit voir sans équivoque, et sans ambiguité. S'il venoit à se démasquer, il détromperoit bien des gens qui ne se perdent que parce qu'ils en doutent. C'est pourquoi il ne se montre qu'à demi, et il agit pour ainsi dire *incognito*. C'est par la même raison qu'il n'abuse que les sots et les ignorans par les enchantemens du sortilege; il veut bien agir avec eux plus grossièrement, parce qu'ils sont incapables de réflechir, et de découvrir ses artifices. Le *Docteur Glanvil* ajoûte, que si les courses des Démons et leurs apparitions en ce monde ne sont pas très-fréquentes, cela vient de la nature de leur gouvernement, ou de leur constitution. Que sçait on s'il leur est permis de s'échapper souvent de leurs chaines, et de se promener à leur gré par l'univers. Peut-être aussi que la température de nôtre air ne compatit point avec leur constitution. On peut conjecturer que ces esprits sont revêtus d'une matière aërienne, ou de quelque autre corps delié et subtil: autrement ils ne pourroient avoir aucune perception des objets matériels, ni aucune sensation. Ainsi il est probable que la grossiereté de nôtre air est si disproportionnée à la conformation de leur corps, qu'ils n'en peuvent supporter la compression. C'est ce qui fait qu'ils disparoissent bientôt pour se délivrer de cet état violent, et de cette pression qui ne s'accommode point avec la disposition des corps qui leur servent de vehicules.

Enfin le *Docteur Glanvill* prétendant convaincre les Incrédules, descend aux détails des preuves de fait. Il a compilé un grand nombre de relations et de certificats en bonne forme touchant les sorciers. Il n'a rien oublé ni à l'égard des circonstances, ni à l'égard des formalitez. L'Angleterre lui en fornit des exemples surprénans. On sent en les lisant qu'on est ébranlé, ou tout au moins embarassé,

sans être convaincu. Il fait marcher avant ses preuves tous les passages de l'Ecriture qui parlent de sorciers, de Magiciens, et des retours des ames. C'est pour disposer les lecteurs à examiner les faits avec moins de prévention, et pour dompter par avance l'incrédulité naturelle qu'on a sur cet article.

Basnage (Septembr. 1701,*) vol.* XVII. *p.* 405—19.

---

20. *Eginhartus de vita et gestis Caroli Magni, cum commentario Joan. Bollandi. Accesserunt Melchioris Hamenveltonis Goldasti Animadversiones ineditæ, cum variis Dissertationibus, quarum index in Præfatione exhibetur, curante Joan. Hermanno Schminckio. A Utrecht,* 1711. *in-*4.° *pagg.* 308. *avec les Préfaces et les Indices.*

Il y a plus de quarante ans, que *Jean Frideric Besselius* avoit publié son Edition de la Vie de *Charles-Magne* par *Eginhart.* Cette Edition, qui étoit la meilleure, étoit devenue rare, lorsque Mr. *Schmincke* a pensé à la publier de nouveau, et à la rendre encore meilleure. *Eginhart* est l'un des meilleurs Auteurs du Moyen Age, et l'Histoire qu'il écrit est la plus importante de ce temps là; puisqu'elle contient la Vie du Restaurateur de l'Empire d'Occident. Tout ce qu'on y peut trouver à redire, c'est qu'elle n'est pas assez longue. La vie de *Charles-Magne* auroit mérité d'être écrite beaucoup plus au long et digerée selon l'ordre du temps, avec les dates précises des principaux événemens. Quoi qu'il en soit, il faut que nous nous contentions de ce que nous avons, puis qu'il ne nous reste rien de meilleur. On doit savoir gré à ceux, qui nous conservent les restes de cette sorte d'antiquitez, et qui travaillent à les éclaircir. S'il s'étoit trouvé des gens, du temps de *Charles-Magne,* qui eussent sû écrire son histoire, comme les anciens Grecs et les

anciens Romains ont écrits celles de leurs nations ; ils n'auroient pas moins trouvé de matière à faire valoir leur éloquence, et n'auroient pas donné aux siècles à venir une moindre idée de *Charles*, que l'on nous en a donné des plus illustres Héros Grecs et Romains. Il faut néanmoins reconnoître que, pour le stile, cette vie est beaucoup mieux écrite, que l'on n'écrivoit alors ; ce qui l'a toujours fait considérer comme une bonne pièce.

Mr. *Schmincke* nous apprend, dans le commencement de sa Préface, de quels *MSS.* il s'est servi, pour perfectionner cette Edition, et à la fin on peut voir combien il s'en étoit fait avant celle-ci. Au-dessous du texte, il a mis les Notes de *Besselius*, qui avoient été imprimées à *Helmstadt* en 1667. avec celles du *P. Bollandus*, Jesuite, excepté ce en quoi il ne faisoit que dire la même chose que *Besselius*. Outre cela il y a joint ses propres remarques, dont le Lecteur aura sujet d'être content. Après le livre même, on trouve les remarques de *Goldast*, qui n'avoient point encore été imprimées, et dont l'Original se voit à Breme. Comme *Goldast* étoit l'homme de son temps le mieux versé dans cette Moyenne Antiquité, qu'il avoit étudiée d'une façon particulière, ces remarques, quoi que postumes, seront très-bien reçues.

Elles sont suivies d'une petite dissertation de *Markard Freher*, sur la stature de *Charles-Magne*, avec des remarques d'*Henri Gontier Thulemar*. On y a joint une dissertation d'*Herman*, *Comte de Nuenare*, touchant l'origine et le païs des anciens Francs, que l'Auteur avoit adressée à *Charles-Quint*. Enfin on trouve les variétez de lecture des *MSS.* et des Editions.

Mr. *Schmincke* a mis, au devant du livre, la vie d'*Eginhart*, où après avoir montré que le nom de son Auteur doit être écrit de la sorte, il dit ce que l'on a pu savoir de sa vie, et de ses Ecrits.

Quoi qu'on ne sâche pas l'extraction d'*Eginhart*, notre Auteur croit, avec raison, qu'elle devoit être illustre; parce que, comme il le témoigne lui-même, il avoit été élevé à la cour de son Maître, et qu'il fut ensuite élevé à l'emploi de *Chappelain*, comme on parloit alors, ou de *Chancelier* comme on a parlé depuis. Il épousa une Dame de condition, nommée *Imma*. L'Auteur de la Chronique de *Laurisham* dit, qu'elle étoit fille de *Charles-Magne*, et qu'ayant pris de l'amour pour *Eginhart*, elle le voyoit en secret, parce que l'Empereur ne marioit pas ses filles; et qu'un jour elle emporta son Amant du Palais, sur ses épaules, au travers de la neige, afin qu'on ne reconnût point les pas d'un homme. Cependant *Charles-Magne*, qui s'étant levé de grand matin, vit cette manœuvre, sans que sa fille le sût (1) permit ensuite qu'ils se mariassent ensemble. Mais Mr. *Schmincke* fait voir que cette histoire a toute l'apparence d'une fable; et qu'elle est apparemment de l'invention de quelque Moine, qui avoit voulu faire son fondateur gendre d'un aussi grand Empereur, que *Charles-Magne*. Quoi que plusieurs Savans aient rejetté cette histoire, il y en a eu d'autres, qui l'ont cruë. Outre l'autorité de ceux, qui l'ont rapportée, ils se fondent sur un passage de la Lettre XXXIV. d'*Eginhart*, qui est addressée à *Lotaire*, fils de *Charles-Magne*. *Eginhart* y traite *Lotaire* de *Neptitas vestra*, mot que l'on dérive de *Nepos*, neveu. Mais comme on ne trouve aucun exemple de ce mot, qu'en cet endroit, Mr. *Schmincke* soupçonne qu'il ne faille lire, *Pietas vestra*; expression, qui se trouve souvent dans les Lettres du Chancelier de *Charle-Magne*, en de semblables cas.

Cet Empereur étant mort le 28 de Janvier de l'an DCCCXIV. *Eginhart* s'ennuya de vivre à la cour, et se retira sur ses terres. Il avoit déjà été Abbé Commendataire, du

(1) *Gaspar Barlee* a mis ce conte en vers latins hexamètres, (en traduisant le Conte écrit en vers flamands par *Jacob Cats*) sous ce titre, VIRGO Ἀνδροφόρος, *etc.* Voyez Bayle, sub *Eginhart*, *vol.* VI. *p.* 106. (*edit.* 1820.)

vivant de ce Prince, et il demeura tel, pendant quelques années, sans abandonner sa femme *Imma*, qu'il avoit encore l'an DCCCXX. Ensuite ils se séparent l'un de l'autre volontairement, et sa femme mourut quelque temps après, comme on le fait voir. Il en eut beaucoup de chagrin, ainsi qu'il le témoigne lui-même dans plusieurs de ses Lettres. On le fait vivre plusieurs années après; mais on n'est point assuré du temps de sa mort. Il eut plusieurs bénéfices, par la liberalité des Empereurs; de sorte qu'il ne perdit pas tout, en renonçant au monde.

Ce fut en ce temps là, qu'il s'appliqua à composer les ouvrages qui nous restent de lui, et ceux qui se sont perdus. Il paroît, par son stile et par *Loup*, Abbé de Ferrieres, qui lui a écrit plusieurs lettres, qu'il étoit habile, pour ce temps là, dans les humanitez.

Le principal de ses ouvrages est cette vie de *Charles-Magne*, qui est si bien écrite, que *Freher*, *Vossius*, et d'autres ont cru qu'elle avoit été retouchée par le comte de *Nuenare*, qui l'a le premier publiée; mais le contraire paroît, par les MSS. avec lesquels cette édition a été collationée, sans que l'on y ait trouvé aucune variété, qui pût faire soupçonner cette revision. (1) En effet, on a vû un Auteur, dans un tems encore plus barbare, savoir le *Grammarien Saxon*, qui a vêcu au douzième siècle, et qui a aussi bien écrit qu'*Eginhart*. Quelques-uns ont attribué ce livre à *Alcuin*, mais sans raison solide, et seulement parce qu'*Alcuin* avoit aussi écrit la vie du même Empereur. Quantité d'Auteurs, qui ont écrit depuis, attribuent constamment celui-ci à *Eginhart*. Ils en parlent tous, avec éloge, mais il y a eu un Auteur Anonyme, qui dans un livre intitulé l'*Esprit de Gerson*, imprimé en 1691, la traité d'imposteur et d'ignorant. Mais Mr. *Schminke* le justifie très-bien, et il fait voir que l'Auteur anonyme en

(1) *Remarque de l'Auteur de la B. C.*

impose à l'Historien de *Charles-Magne*, pour ne l'avoir pas bien lû, ni bien entendu.

Il fit aussi un ouvrage *de la découverte, et du transport des Reliques des Saints Martyrs Marcellin Prêtre, et Pierre l'Exorciste, et des miracles éclatans, qui se faisoient par leur intercession;* avec l'histoire de leur passion, en vers rimez. *Surius* l'a imprimé sur le 2 de Juin, et les Jesuites d'Anvers l'on commenté, dans leur grand recueil des vies des Saints. Il avoit fait, outre cela, l'*Histoire des Tems*, des *Lettres*, dont quelques unes sont été publiées par *André du Chêne*, *le Pseautier Gallican* abregé, et un Traité de l'*Adoration de la Croix*, qui se sont perdus. Son ouvrage *des Guerres contre les Saxons*, qui durerent XXXIII ans, s'est aussi perdu, à moins qu'il ne soit encore caché dans quelque Bibliothèque. On lui attribue aussi *la Chronique de Laurisham*, depuis la mort de *Charles Martel*, jusqu'à celle de *Louis le Débonnaire;* mais il n'y a pas d'apparence qu'elle soit de lui, comme notre Auteur le fait voir; ou elle a été continuée, par un autre. On dit aussi qu'il avoit écrit les guerres de son Maître en Pannonie, contre *Chaba*, Roi des Huns; et *Conrad Gesner* dit, que ce livre a été entre les mains de *Wolfgang Lazius*, à Vienne, mais il n'a jamais été imprimé, que l'on sâche.

Pour *les Avertissemens de l'Ange Gabriel en* XII *Chapitres*, ils sont de son Copist nommé *Ratteicus*, qui les écrivit sur la parole d'un aveugle, à qui l'Archange les avoit, disoit-il, révelez. Il les donna à corriger à *Eginhart*, pour les présenter à l'Empereur *Louis*, comme on le voit dans le Chap. v. de *la translation des SS. Marcellin et Pierre.*

C'est ce qui contient la dissertation de Mr. *Schmincke*. Elle est suivie des éloges, qui divers Auteurs ont donnez à *Eginhart*, et de la figure de *Charles-Magne*, telle qu'on la trouve en or, dans le trésor de S. Denys, en France. L'on y a ajoûté quelques Monnoies de *Charles-Magne*,

ou au moins de quelqu'un des anciens Rois de France, qui ont eu nom *Charles*.

Le titre de la vie de *Charles-Magne* parle ainsi d'*Eginhart*, *per Eginhartum illius quandoque alumnum atque scribam adjuratum*. Mr. *Schmincke* montre fort bien que *Scriba adjuratus* n'est autre chose que ce que nous appellons *Chancelier*. Il seroit fort à souhaiter qu'il eût écrit une vie complette de son Maître, au lieu qu'il ne nous en a laissé qu'un abregé, à la manière de *Suetone*, qu'il imite en plusieurs choses. Il réprésente d'abord la fainéantise des derniers Princes de la famille *Merovingienne*, et après avoir dit que *Childeric* fut deposé, par ordre du Pape Etienne, et *Pepin*, Maire du Palais, mis en sa place, il vient à ses fils, *Charles* et *Carloman*, qui lui succedèrent, et s'arrête au premier, qui règna seul après la mort de *Carloman*, qui ne fut Roi que deux ans.

Ensuite (1) *Eginhart* fait, en très-peu de mots, l'Histoire des guerres de *Charles-Magne*, contre le Duc d'Aquitaine; contre les Rois des Lombards en Italie, en faveur des Papes; contre les Saxons, qu'il ne put entièrement dompter, que dans l'espace de trente trois ans; contre les Sarasins en Espagne, au retour de laquelle une partie de son armée fut taillée en pièces par les Gascons; contre les Bretons, en France, et en Italie contre le Duc de Benevent; contre *Tassilon*, Duc de Baverie; contre les *Sclaves*, peuples de la Pomeranie; contre les *Avares*, ou les *Huns*, dans laquelle guerre les Francs amassèrent de grandes richesses; et enfin contre les *Nordmans*, ou les *Danois*.

Ces guerres (2) occupèrent *Charles-Magne*, pendant quarante-sept ans, que dura son règne, et comme il fut très-heureux dans ses entreprises, il aggrandit extrêmement ses Etats. Ce qu'on appelle à présent la France, avec les frontières de l'Espagne, l'Allemagne et la plûpart de l'Italie

(1) *A Cap.* v. *ad* xiv.

(2) *Cap.* xv. *et* xvi.

lui obeïssoient. Les Princes voisins en Occident et en Orient, au Nord et au Midi, l'honoroient, ou le craignoient. Le Chalife même *Aharon* lui fit mille civilitez et lui envoya des présens. Il lui accorda de plus la possession du S. Sépulcre. Pour les Empereurs de Constantinople, *Nicephore*, *Michel* et *Leon*, ils recherchèrent son amitié, plûtôt de peur, que par estime; car la puissance des Francs leur étoit suspecte, et il y avoit dès lors un proverbe Grec, qui disoit: *ayez les Francs pour amis, et non pour voisins.*

Eginhart (1) parle ensuite des bâtimens, que fit *Charles-Magne* à *Aix la Chapelle*, à *Nimegue* sur le *Wahal*, et à *Inguilenheim*, près de Mayence, des Eglises, qu'il fit refaire par tout, et des flottes, qu'il opposa d'un côté aux *Nordmans*, et de l'autre aux *Maures*.

Le bon *Charles-Magne*, (2) avec toute sa dévotion, ne laissoit pas d'avoir un penchant un peu trop grand pour les femmes; qui lui en fit répudier une et en avoir plusieurs à la fois, sans parler des Concubines. Cela tenoit encore un peu de la barbarie des anciens Francs. *Eginhart* nomme ses femmes, et ses enfans, et la manière dont il élevoit sa famille. Il menoit ses fils et ses filles en voyage avec lui, et soupoit ordinairement avec eux. «Il avoit dit l'historien, « des filles très-belles, et il les aimoit beaucoup; ce qui fait qu'il y a lieu d'être surpris qu'il ne les ait jamais voulu marier, ni avec des gens de ses Royaumes, ni avec des étrangers, mais qu'il les ait retenues près de lui jusqu'à sa mort, sous prétexte de ne pouvoir pas se passer de leur compagnie. En cela, quoique d'ailleurs fort heureux, il éprouva la malignité de la Fortune; ce qu'il dissimula néanmoins, comme si jamais il n'y avoit

[1] *Cap.* XVII.
[2] *Cap.* XVIII *et* XIX.

eu aucun soupçon sur leur conduite, et qu'il n'en eût couru aucun bruit » : *Quæ cùm pulcherrimæ essent, et ab illo plurimùm diligerentur; mirum dictu quòd nullam earum cuiquam aut suorum, aut exterorum nuptum dare voluit, sed omnes secum usque ad obitum in domo sua retinuit, dicens se earum contubernio carere non posse; ac propter hoc, licet aliàs felix, adversæ fortunæ malignitatem expertus est; quod tamen ita dissimulavit, ac si de iis numquam alicujus probri suspicio orta, vel fama dispersa fuisset.* C'est-là une bizarrerie un peu étrange, et c'est apparemment là-dessus qu'on a inventé la fable des galanteries de notre Historien, avec une des filles de ce grand Empereur. Peut-être aussi craignoit-il que des gendres ne causassent des troubles en sa famille, et en ses états.

Notre Historien assure (1) qu'on ne fit dans tout le cours de sa vie, que deux conspirations contre lui. L'une fut appuyée par un fils, qu'il avoit eu d'une de ses Concubines, nommé *Pepin;* qui fut pris, rasé et enfermé dans le Monastere de *Prum*. L'autre se fit en Allemagne, et les Auteurs en furent pris et punis. Notre Historien en attribue la première cause à *Fastrade*, l'une des femmes de l'Empereur; qui, par complaisance pour la cruauté de cette femme, avoit trop maltraité quelques Allemands. D'ailleurs il étoit doux, humain, et bienfaisant, sur tout envers les étrangers.

L'Auteur (2) décrit ensuite sa personne et sa manière de vivre, en quoi il n'y avoit rien, que de grand et qui ne fût digne de lui. Il avoit aussi beaucoup d'amour pour les Langues. Outre sa Langue maternelle, qui étoit l'Allemand de ce tems là, il apprit la Latine, qu'il parloit avec facilité, et il étoit éloquent dans l'une et dans

(1) *Cap.* XX *et* XXI.
(2) *Cap.* XXII, XXIII, XXIV, XXV.

l'autre. Il entendoit même la Grecque, quoi qu'il ne la parlât pas. Il avoit appris la grammaire de *Pierre*, Diacre de Pise, et d'*Albin*, surnommé *Alcuin*, Diacre, qui étoit un très-savant homme pour ce tems là, la Rhétorique, la Dialectique, et principalement l'Astronomie, à laquelle il s'appliquoit beaucoup. Cela étoit d'autant plus loüable, dans *Charles-Magne*, que ce n'étoit pas dans sa jeunesse, qu'il apprenoit ces Sciences, mais dans un âge plus avancé, et dans le milieu de ses affaires. Son enfance et sa première jeunesse avoient été négligées, comme il paroît en ce qu'il avoit de la peine à former bien ses caractères : (1) *Tentabat et scribere, tabulásque et codicillos ad hoc in lectulo, sub cervicalibus, circumferre solebat, ut cùm vacuum tempus esset, manum effigiandis litteris adsuefaceret, sed parum properè successit labor præposterus ac serò inchoatus.* Il sembleroit d'abord que *Charles-Magne* n'auroit pas su écrire, mais comme il paroît par le Ch. XXIV. d'*Eginhart* que ce Prince avoit écrit les plus anciens vers barbares, dans lesquels les actions des anciens Rois etoient racontées; on ne peut guere douter qu'il ne sût écrire. Les Savans ont donc cherché une autre explication de ces paroles. *Lambecius* a crû qu'il s'agissoit des lettres majuscules, que l'on peignoit, avec beaucoup d'art au commencement des Livres. Mr. *Baudelot*, dans son ouvrage, *de l'utilité des voyages*, prétend qu'il s'agit de la peinture en général, et qu'il faut lire ici : *Tentabat et pingere*, pour *scribere*, et ensuite : *effigiandis lineamentis* au lieu de *litteris;* mais Mr. *Schmincke* rejette, avec raison, de si grands changemens, et explique les paroles de notre Historien, d'une manière décrire plus nette et plus belle, que celle qu'il avoit ordinairement. Il paroît néanmoins par là que *Charles* avoit été négligé dans son enfance,

[1] *Cap.* XXV.

puisqu'il peignoit si mal les lettres, qu'il ne pouvoit lui-même souffrir son propre caractère.

On ne sauroit trop louër l'envie qu'il avoit d'apprendre, et l'habitude qu'il avoit aquise de parler Latin, avec facilité, et même l'intelligence, qu'il avoit de la Langue Grecque. Par-là on voit que les Princes et les grands Seigneurs, qui n'apprennent rien, ne sont pas en droit de s'excuser par leurs occupations; puisque *Charles-Magne*, qui étoit beaucoup plus occupé, que la plûpart ne le sont, sût bien trouver du tems, pour apprendre quelque chose. Cet Empereur fit d'alleurs un bon usage de ce qu'il savoit, puis que cela le mit en état de redresser bien des choses dans les Loix Ecclésiastiques et civiles, qui avoient besoin de l'être; et cela avec connoissance de cause; au lieu que s'il n'avoit rien sû, il auroit entièrement dépendu de quelques Ecclésiastiques, ou de quelques Conseillers Laïques, qui l'auroient facilement surpris.

C'est ainsi que l'on voit, depuis quelque temps, les Confesseurs des Princes gouverner souvent bien plus que les Princes eux-mêmes, et les engager en mille injustices, et leur faire mille illusions, pour profiter de leur ignorance.

Notre Historien (1) remarque que *Charles-Magne* bâtit une très-belle église à Aix la Chapelle, qu'il y fit faire de grands ornemens, et qu'il eut soin que le culte Divin s'y fit, d'une manière decente. Il eut encore beaucoup de soin des pauvres, non-seulement de ses Etats, mais encore de ceux qui vivoient en Asie et en Afrique sous les Mahometans. Il envoya de grands présens aux Églises de Rome et aux Papes. Il n'alla néanmoins, selon la remarque d'*Eginhart*, que quatre fois à Rome, et la dernière qu'il y fut, ce fut à la priere du Pape *Leon* III. à qui le

[1] *Capp.* XXVI, XXVII. *et* XXVIII.

peuple Romain, comme on le disoit, avoit crevé les yeux et arraché la Langue. Mais *Besselius* et Mr. *Schmincke* font voir qu'il y a tout sujet de douter de cette inhumanité. Quoi qu'il en soit, *Charles-Magne* rétablit *Leon* dans son autorité, passa l'hiver à Rome, où il reçut en récompense le titre d'*Empereur* et d'*Auguste*. *Eginhart* dit, que *Charles* disoit que, s'il avoit su que *Leon* et le peuple Romain lui donneroient ce titre, il ne seroit pas entre dans l'église ce jour là, quoi que ce fût une des principales fêtes. Mais les habiles gens se sont moquez de cette prétendue modestie de *Charles*, et n'ont pas douté qu'il ne fût allé à Rome dans cette vuë, comme on le verra dans la Note de Mr. *Schmincke*. C'est ainsi que ceux qui ont le plus cabalé pour devenir Papes, disent qu'ils ne l'ont pas voulu être, et couvrent leur ambition, par une modestie affectée, dont tout le monde se moque.

Il est surprenant au reste qu'*Eginhart* n'ait point parlé des soins que *Charles* prit pour la conservation de la saine doctrine, ou pour rétablir la discipline négligée, en faisant assembler plusieurs Synodes; comme on le voit, dans l'Histoire Ecclésiastique de son temps. On n'a qu'à consulter le cardinal *Baronius* et le *P. Pagi*, dans l'histoire d'alors. Il est vrai qu'*Eginhart* n'a voulu faire qu'un Abregé de la vie de son Héros; mais il ne l'auroit pas fort allongée, s'il y avoit mis, dans quelque peu de pages, les Synodes qui s'assemblèrent par ses soins. *Eginhart* n'omet (1) pas le soin que cet Empereur eut de réformer, et de mettre dans un meilleur ordre les Loix civiles, et de faire rédiger par écrit les anciennes coûtumes; sans oublier même les noms Allemands, qu'il donna aux Vents et aux Mois, et qui sont encore en usage, au moins en partie.

[1] *Cap.* XXIX.

Il finit ([1]) par la mort de *Charles*, arrivée l'an DCCCXIV. le 28 de Janvier, la XLVII. année de son règne, et la LXXII. de sa vie. Il rapporte même les présages de sa mort, et son Testament, que l'on pourra voir dans l'original.

On ajoûtera ici, que les Notes de *Besselius* et de Mr. *Schminke*, qui sont sous les pages, et celles de *Goldast*, qui sont à la fin, sont pleines d'érudition et de bon sens, et peuvent beaucoup servir à l'éclaircissement de l'histoire et de la chronologie de ce temps là, des opinions et des coûtumes d'alors, et en général de tout ce qui regarde les Antiquitez du VIII. et du IX. siècles. On les lira avec plaisir, et avec avantage. On souhaitera même d'avoir une suite de quelques uns des principaux Auteurs du Moyen Age, éclaircis comme celui-ci.

Le Clerc, (*Biblioth. Choisie*, *année* 1711,) *T.* XXIII. *p.* 70—89.

---

21. *Remarks on several Parts of Italy*, *etc.*, *in the years* 1701. 1702. 1703. C'est-à-dire, *Remarques sur divers lieux d'Italie faites dans les annees* 1701. 1702. 1703. *London printed for Jacob Tonson*, 1705. *in*-8.° *p.* 534.

Il n'y a point de païs plus connu que l'Italie par les relations des voyageurs, et il semble que ceux qui marchent sur les pas des autres, n'ont plus rien à observer. Cependant ceux qui sont intelligens et appliquez, font encore de nouvelles découvertes, et l'Italie en fournira toûjours. Outre qu'elle a été et qu'elle est encore l'école de la Musique, de la Peinture, de la Sculpture, et de l'Archi-

[1] *Capp.* XXX. *ad* XXXIV.

tecture, il n'y a presqu'aucun endroit qui ne soit fameux par quelque incident mémorable. D'ailleurs la curiosité des voyageurs n'est pas la même; les uns ne s'attachent qu'aux tableaux, les autres ne cherchent que des médailles et des inscriptions; les uns vont fouillier dans les bibliothèques, et les autres tâchent de pénétrer la constitution du gouvernement: ensorte que pour avoir tous voyagé dans le même pays, ils n'ont pas tous vu les mêmes choses. C'est sur ce pied là que Mr. *Addison* a publié ses observations; il a écarté tout ce que les autres avoient déjà rapporté, et s'est arrêté à certaines choses particulières qu'ils avoient négligées. Son étude principale a été de prendre dans les anciens poëtes les descriptions qu'ils ont faîtes de divers lieux. Il cite les passages qu'il avoit ramassez pour cela avant son départ d'Angleterre, non-seulement en latin; mais aussi traduits en Anglois, ou par lui ou par les meilleurs poëtes de sa Nation. Ce mélange d'érudition ancienne et moderne fait un grand agrément dans son ouvrage.

Basnage, (*Octob.* 1705.) *Tom.* XXI. *p.* 435—6.

---

22. *Historia Philosophiæ, Vitas, Opiniones, resque gestas et Dicta Philosophorum sectæ cujusvis complexa, Auctore Thoma Stanleio. Ex Anglico Sermone in Latinum translata, emendata et variis dissertationibus atque observationibus passim aucta. Accessit vita Auctoris.* A Leipsig chez Th. Fritsch 1711. in-4.° p. 1322.

Il seroit à souhaiter que la Traducteur de cet Ouvrage eût eu des mémoires de ceux, qui ont connu *Thomas Stanley*, pour en donner une vie complette. Tout ce qu'il en a pû savoir, c'est qu'à l'âge de quatorze ans il alla étudier à Cambridge, dans le *Collège* de *Pembroke*; qu'après

avoir fait ses études, il alla voyager hors de son pays; qu'il s'appliqua à la poësie Angloise, dont il publia quelques essais, en traduisant quelques petits Poëmes Latins ou Grecs (1) en Anglois; qu'il se maria encore très-jeune, et qu'il ne laissa pas de s'appliquer fortement à l'étude, comme auparavant. L'Ouvrage, dont il s'agit, en est une preuve; car il n'a pû recueillir les vies de tant de philosophes, et dire leurs sentimens avec beaucoup de netteté; sans un très-grand travail, et une très-forte attention, qui sont des choses rares dans les jeunes gens. Notre Auteur prend occasion de là, faute d'autres matériaux, pour remplir cette vie, de faire un petit abrégé de l'histoire de la philosophie, et de marquer l'économie de cet Ouvrage. *Stanley* n'étoit âgé que de vingt-huit ans, lors qu'après avoir achevé son histoire de la philosophie, il se mit dans l'esprit de travailler sur *Eschyle*, qui parut avec ses remarques en 1663. Ceux, qui l'ont lû, savent que c'est le plus difficile des Tragiques Grecs à cause des mots rares, qui s'y trouvent, et de la hardiesse de son style. Son *Agamemnon*, en particulier, est si obscur, qu'il y a très peu de gens, qui soient capables de le bien entendre. Cependant *Stanley* en vint heureusement à bout, et s'est aquis beaucoup de réputation par-là. Il se préparoit apparemment à en donner une édition plus ample, lors qu'il mourut, puisque dans la belle bibliothèque de Mr. l'Evêque d'*Ely*, on trouve des commentaires de *Stanley* sur ce poëte, écrits de sa main, en 8 volumes *in Folio*. Il a encore laissé des remarques mêlées, sur plusieurs anciens Auteurs Grecs et Latins, comme *Sophocle*, *Euripide*, *Callimaque*, *Etienne* de Byzance, *Juvenal*, *Persse*, *Hesychius*, etc., un commentaire sur les caractères de *Théophraste*, et une dissertation sur les *Dîmes* qu'Abraham paya à Melchisedec. S'il y a quelque chose là, qui puisse être donné au jour; il seroit à souhaiter quelque savant d'Angleterre se chargeât de cette peine. Si l'on imprimoit

[1] Anacreon, *etc.*

son *Eschyle*, avec les additions qu'il peut avoir laissées, on feroit plaiser à tous ceux qui ont des bibliothèques, et qui achetent volontiers cette espèce de livres ; car l'édition, qui a paru, est fort chere et fort rare. Celui qui entreprendoit de rendre ce service au public, devroit aussi tâcher de le régaler d'une vie de cet habile homme, qui ne peut être bien faite, qu'en Angleterre. »

Le Clerc, *(Bibl. Choisie,) vol.* XXIII, *p.* 222. 223. 224.

DOM MABILLON.

1. *Abrégé de la vie de Dom Mabillon, prêtre et religieux Bénédictin de la congrégation de Saint Maur. Par Dom Thierri Ruinart, Religieux de la même Congrégation. A Paris, chez François Muguet, et Charles Robustel. In-8.° p.* 436.
2. *De Re Diplomatica Libri sex. In quibus quicquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam, et stilum, quidquid ad sigilla, monogrammata, subscriptiones, ac notas chronologicas; quidquid ad antiquariam, historicam, forensemque disciplinam pertinet, explicatur, et illustratur. Accedunt Commentarius de antiquis Regum Francorum Palatiis, veterum scripturarum varia specimina, tabulis sexaginta comprehensa. Nova ducentorum, et amplius, monumentorum collectio. Opera et studio Domni Joannis Mabillon, Presbyteri ac Monachi Ordinis S. Benedictini è congregatione S. Mauri. Editio secunda. Ab ipso auctore recognita emendata et aucta. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Caroli Robustel*, 1709, *pp.* 832, *in-Fol.*

Nous enfermons ces deux ouvrages dans un seul article, parce que le premier peut servir d'introduction au second. Le *P. Mabillon* s'est tellement distingué par un genre d'érudition peu commune, qu'il n'y a point de gens de lettres qui ne s'intéressent à sa réputation, et qui ne lisent sa vie avec empressement. Personne n'étoit plus propre à l'écrire fidellement que le *P. Ruinart*, qui a été son disciple, et le compagnon de ses travaux.

Son Traité de *Re Diplomatica*, fut une suite de l'histoire des Saints selon son ordre. Il fut dans l'obligation de déchifrer tant de vieilles Chartres, qu'il accoutuma ses yeux à reconnoître l'écriture, et le caractère de chaque siècle. Ensuite il s'en fit une étude, et trouva moyen de réduire en art et en méthode une science qui jusqu'alors avoit paru inaccessible. *Sa Diplomatique* parut en 1681. Il l'avoit revuë, et en avoit préparé une seconde édition lors qu'il est mort.

Le *P. Ruinart* ne dissimule point, que la *Diplomatique* a été exposée à bien des contradictions : mais les contradisans n'ont refusé an *P. Mabillon* ni leur admiration, ni leurs louanges. Cependant il ne jugea pas à propos de se détourner de ses occupations, pour entrer dans des disputes moins utiles, et qui troublent la paisible retraite d'un Religieux : laissant sans inquiétude à chacun la liberté d'en juger comme il lui plaira. L'auteur cite là-dessus la lettre d'un savant Jésuite, qui peut servir de leçon à tous les écrivains ; *il est vrai*, lui dit-il, *que j'ai senti quelque peine en lisant vôtre Traité, parce que je m'y suis vu refuté d'une manière à ne pas répondre ; mais enfin l'utilité, et la beauté d'un Ouvrage si précieux, ont bientôt surmonté ma foiblesse, et j'ai été pénétré de joye d'y voir la vérité dans son plus beau jour.* Il seroit à souhaiter que tous les auteurs pussent confesser avec la même bonne

foi qu'ils se sont trompez. Il lisoit froidement et sans émotion tout ce qu'on écrivoit contre lui, préférant, comme nous l'avons dit, la quiétude d'esprit à des contestations importunes et tumultueuses.

Il règla toute la conduite de sa vie dans le même esprit; n'aspirant à rien, il se bornoit à une pauvreté simple et humble; gardant avec une scrupuleuse rigidité les loix, ou plutôt les préceptes de son ordre. Il avoit une opinion de lui-même, basse, et qni alloit plus loin que la modestie.

Entre les sciences qui ont été si fort enrichies et cultivées dans un siècle aussi heureux que le siècle passé, il n'y en avoit point de plus négligée que la connoissance des caractères des anciennes Chartres. Il n'y avoit ni art ni règles pour les distinguer; ni bien souvent pour les déchiffrer. De cette ignorance nassoient bien des contestations, et les véritables titres étoient confondus avec les faux. On n'avoit nul respect pour les vieux monumens, et l'incapacité ou l'on étoit de les discerner, rendoit tout suspect : le remède même paroissoit si impossible à trouver, que personne n'osoit le chercher : c'étoit d'ailleurs une matière sêche et épineuse, qui demandoit plus de travail que de génie, et qui paroissoit trop sombre et trop obscure, pour tenter l'ambition d'un auteur. Le *P. Mabillon* voyant avec regret cette partie si nécessaire de la littérature abandonnée, ne fut point rebuté par les peines et les ennuis qu'il y envisageoit. Outre que l'utilité de son dessein l'encourageoit; il se promettoit de tirer de grands secours des Archives des Monasteres de son Ordre : il s'y en est en effet conservé un plus grand nombre que dans les autres, parce que c'est un Ordre fort ancien, fort puissant, et fort étendu. C'est sur les titres qu'il y a déterrez qu'il a construit son système de la science diplomatique.

Basnage, Mai 1709. *vol.* XXIV. *p.* 235. 247.

24. TORFFAEUS.

Orcades, seu rerum Orcadensium Historiæ Libri tres: quorum primus præter insularum situm numerumque, Comitum, Procerum, incolarumque origines, familias, gesta, et vicissitudines à primis Monarchiæ Norvegicæ incunabulis ad annum 1222. *continuâ fere serie exhibet. Secundus primos Orcadum Episcopos, eorumque successores, et qui postea vixerunt, Comites sub Regibus Norvegiæ fiduciarios ad annum* 1469 *annotata complectitur: utroque firmiter asseritur Regum Norvegiæ jus dominii in illas insulas. Tertius indefessa potentissimorum Regum Daniæ Norvegiæque studia in jure suo pacifice repetendo continet, variisque documentis ex Archivis asserta. Autore Thormodo Torffæo, Historiographo Norvegiarum Regio. Hofniæ literis Justini Hog.* 1697, *in-Fol. pp.* 228. (1)

On sait en général que les *Orcades* sont un assemblage d'Isles situées dans l'Océan Septentrional, et au Nord de l'Ecosse. On n'en sçait gueres davantage personne ne s'étoit avisé d'en écrire l'Histoire. Peut-être n'a-t-on pas cru qu'il y eut matière à écrire; et, quand il y seroit arrivé des événemens dignes de l'histoire, la barbarie des habitants en auroit laissé éteindre le souvenir. Cependant Mr. *Torffæus* fouillant dans les archives du Roi de Dannemarck, a déterré assez de matériaux pour en composer un volume.

Après que les Britons eurent secoüé le joug des Romains, les Orcades furent en proye au premier occupant.

---

(1) Tous les ouvrages de Torffæus sont peu communs. *Edit.*

Elles furent exposées au pillage jusqu'à *Harald*, (1) Roi de Norvege, qui se saisit des Orcades, et y établit sa dominion.

Dans ces siècles de ténèbres et d'ignorance, les habitants d'Islande cultivoient les sciences, et bien que situez dans la mer Glaciale, et dans les frimats du Nord, ils avoient des Poëtes qui chantoïent les événemens célèbres de leur tems, pour en perpétuer la mémoire. Saxon, le Grammairien, (2) rend d'eux un témoignage honorable. Il dit que n'étant ni amollis, ni distrait par les plaisirs, et que reduits à une sobriété nécessaire par la stérilité de leur païs, ils s'intruisent avec beaucoup de diligence de ce qui se passoit chez leurs voisins, et que c'est d'eux dont un peut aprendre, l'histoire du Septentrion.

Basnage, Avril, 1699. *p.* 166.

---

25. BAYLE.

Dictionaire Historique et Critique divisé en 11 *volumes. A Rotterdam chez Reinier Leers, in-folio.*

Voici enfin l'Ouvrage dont le projet fut imprimé il y a quatre ans, comme on l'a vu dans nôtre Journal du mois de Mars 1692. L'Auteur heureusement délivré des occupations qui interrompoient son tems, et jouïssant d'un agréable loisir, qui a tant de charmes pour les personnes qui aiment véritablement les lettres, c'est-à-dire qui les aiment pour elles-mêmes, et sans des vuës intéressées, l'Auteur, dis-je, donnant tout ce grand et charmant loisir à la composition de son Dictionaire, l'eût achevé beaucoup plûtôt, s'il n'eût évité avec soin toutes les matières que l'on peut

[1] Vers l'an 775.

[2] Il vivoit dans le XII. siècle.

trouver dans les autres Dictionaires, et la plupart de celles qu'il a prevu que l'on emploira dans les Dictionaires que d'habiles gens préparent en divers endroits de l'Europe. Il a même évité soigneusement celles qui se trouvent dans quelques livres nouveaux que tout le monde a achetez, ou peut acheter facilement. La Bibliothèque de Mr. du *Pin* est de cet ordre. On y trouve l'Histoire de tous les Pères, et de tous les anciens Hérétiques, et un abregé de leurs Ouvrages, et de leurs dogmes. Par cette raison nôtre Auteur n'a presque jamais touché à cela; car à quoi bon faire acheter aux lecteurs ce qu'ils ont déjà dans un si bel ordre, et dans une si bonne méthode dans cet Ouvrage de Mr. du *Pin*. C'est sans doute ménager leurs intérêts, que de ne pas répéter ces choses dans un nouveau livre: mais en même tems c'est se priver de la plus féconde matière que l'histoire nous fournisse, et d'une belle moisson très-aisée à recueillir; car il ne faut que savoir copier, pour faire chaque semaine 70 ou 80 *pages in-folio* en articles de Pères de l'Eglise, de Conciles, et d'hérétiques. Il est donc aise de comprendre que ce nouveau Dictionaire a demandé beaucoup de tems, puis qu'on y a affecté de ne rien dire de ce qui se trouve ailleurs tout ramassé et digeré. Outre cela le changement que l'Auteur a fait à son plan, pour s'accommoder au goût des lecteurs, reconu par les objections que l'on a faites contre son Projet, lui a rendu inutiles la plupart des matériaux qu'il avoit destinez à son Ouvrage. Il en a donc falu chercher d'autres. Voici en quoi consiste ce changement.

Son premier dessein étoit de ne raporter que les erreurs des Dictionaires, et des autres Ecrivains, petites ou grandes; mais ayant apris que l'on vouloit de l'historique, et qu'on le préféreroit à de grands recueils de fautes, il a changé son projet; il a divisé son travail en deux parties, dont la première contient une narration suc-

cincte des faits, et la seconde un grand commentaire où il aporte les preuves, les eclaircissemens, et les discussions nécessaires, et la censure des principales erreurs qu'il a observées. Le goût de la plupart des lecteurs, aujourd'hui plus que jamais, est qu'une histoire soit serrée, et déchargée de digressions, car on n'aime pas à être porté hors du droit fil, tantôt à droite, tantôt à gauche, selon qu'il plaît à un Ecrivain de courir après des incidens. L'Auteur en ce qu'il a d'historique s'est tellement accommodé à ce goût, qu'il est à craindre que les censeurs les plus rigides des parenthèses ne se plaignent de sa brièveté. Mais il se dedommage dans le commentaire, car il y entasse un grand mêlange de toutes sortes de choses. Ceux qui aiment la variété dans leurs lecteurs, trouveront ici de quoi s'occuper agréablement. Ceux qui sont d'un autre goût auroient à craindre les occasions de se dépiter, si l'on n'y avoit pourvu en distribuant de telle sorte le mêlange, que chacun peut voir d'un coup d'œil dans chaque page où il se doit arrêter, et ce qu'il doit sauter, pour ne trouver que des choses qui lui conviennent. C'est-à-dire qu'on voit d'un coup d'œil quelle est la matière que l'Auteur commente, et où est le commencement et la fin de chaque partie du commentaire. Il n'y a que des gens chagrins, et bourrus au souverain point, qui puissent trouver mauvais qu'il y ait des choses dans cette vaste compilation qui ne leur conviennent pas; la nature de ce livre demande cela nécessairement. Il est fait pour tout le monde, et par cela même il ne doit pas être borné aux usages d'une seule sorte de gens. Il doit contenir des choses graves et sérieuses, et des choses enjoüées et de badinage: il y a des lecteurs qu'il faut instruire, et d'autres qu'il faut délasser, et divertir. Les uns sont bien aises qu'on les éleve à des spéculations de Philosophie, à des réflexions morales sur les défauts du cœur humain,

et à l'examen de certaines opinions, qui pour être fort communes ne sont pas les mieux fondées du monde. Les autres s'accommodent mieux d'une matière qui puisse être commentée par un passage de Brantome, et les esprits même méditatifs ne sont pas fâchez de rencontrer un tel passage, au bout de cinq ou six pages de lecture abstraite. Voilà pourquoi nôtre Auteur a cru qu'il faloit tant diversifier son livre, et y répandre de tems en tems quelques réflexions philosophiques, et quelques récits moins graves.

La plupart des gens n'auront pas plûtôt parcouru à la hâte ce Dictionaire, qu'ils se demanderont à eux-mêmes, ou qu'ils demanderont à d'autres, pourquoi il y manque tant d'hommes illustres, et pourquoi l'on y rencontre tant de noms presque inconnus. Y a-t-il du dessein à cela ? est-ce l'effet du hasard ? Je croi qu'il y a un peu de l'un et de l'autre. Il y a eu des articles qui ont fourni à l'Auteur une si abondante matière de remarques, qu'ils sont devenus fort longs entre ses mains. Dela a ôte la place à plusieurs autres, car il faut garder quelque proportion entre les lettres de l'Alphabet : et c'est principalement aux personnes les plus célèbres que cela a ôte la place, parce que la méthode de l'Auteur est d'aimer mieux ne rien dire sur un grand sujet, que de ne faire que l'entamer, et que l'effleurer. De plus il faut se souvenir de ce que j'ai déjà dit, qu'il a évité le plus qu'il a pu de se rencontrer avec les autres Dictionaires faits ou à faire. Il a donc été obligé de préférer des noms inconus, ou peu conus, aux grans noms, et à ces hommes célèbres qu'on n'a pas manqué, ou qu'on ne sauroit manquer de rencontrer en faisant ces sortes de compilations. Necessité fâcheuse et pénible ; car il est bien difficile de composer un article qui mérite d'être lu, lors que l'on s'attache à des sujets qui ont été négligez par d'autres Auteurs, ou à cause de leur stérilité. Le hasard a fait aussi que cer-

tains articles ayent été employez : c'est qu'en cherchant les matériaux d'un article, on tombe fortuitement sur certains faits qui semblent curieux ; et tout aussi-tôt on s'en empare, et avant qu'ils échappent à la mémoire on leur donne la forme qu'ils doivent avoir ; on se détermine à parler de la personne intéressée à ces faits. Voilà donc un article que le hasard a fait naître. Je croi devoir avertir qu'on se trompera, si l'on saute les articles qui semblent ne rien promettre ; car assez souvent c'est dans ces endroits que l'Auteur débite les choses les plus curieuses.

Quand j'ai dit qu'il a évité de répéter les matières qui se peuvent lire dans Moreri, je n'ai pas prétendu dire qu'il ne parle que des personnes que Moreri et ses Continuateurs ont oubliées. Je tromperois mes lecteurs si je débitois cela : car il est certain qu'il y a dans ce Dictionaire un fort bon nombre d'articles qui sont aussi dans Moreri ; mais ils ne contienent presque rien de ce que celui de Moreri en aprend. Ce n'est pas seulement l'ordre, le tour, la manière d'apliquer, ou d'éclaircir qui different dans cet Ouvrage de l'œconomie de l'autre ; ce sont les faits mêmes, ce sont les matériaux mêmes qui sont différens : et si l'on excepte certaines choses, comme l'année et le lieu de la naissance, le tems de la mort, et quelques dates de cette nature qu'un Historien ne sauroit se dispenser de marquer, quoi qu'elles ayent été touchées par les Auteurs dont il évite le plus soigneusement de rien prendre, vous ne verrez point ici ce que vous voyez dans Moreri, vous vous trouverez renvoyé a Moreri quant aux choses qu'on ne vous dit pas. Ainsi cet Ouvrage, bien loin d'être destiné, comme quelques uns l'ont cru faussesement, à diminuer le débit du Dictionaire de Moreri, l'augmentera ; car par ses renvois il le rendra nécessaire, à tel qui peut être n'eût point songé à l'acheter : et d'ailleurs il en rendra la lecture plus utile, parce qu'il

marque jusques aux plus petites fautes que nôtre Auteur y a observées.

Je parle des fautes qui se raportent aux articles qu'il a employez, et qui sont aussi dans Moreri ; et non pas dans ce Dictionaire Critique, il ne s'est point avise de les censurer, ou d'en indiquer les erreurs, quelque nombreuses quelles soient, depuis même qu'il a été revu et repurgé d'une infinité de meprises par un homme très-savant, et des plus capables de perfectionner un tel Ouvrage, comme le reconoît nôtre Auteur, si des occupations bien plus importantes lui eussent permis de s'apliquer à celle-là. Il y a quelque aparence que ceux qui travailleront à de nouveaux suplémens du Moreri, soit en ce païs-ci soit ailleurs, imiteront la conduite qu'on trouve dans le Dictionaire Historique et Critique, mais tous nouveaux articles, avec des renvois à ce Dictionaire, pour les choses qui pourront fortifier et éclaircir ce qu'ils diront. Par ce moyen le public aura la joye de ne pas acheter deux fois les mêmes matières.

N'oublions pas qu'on évite ici cet esprit partial qui a tant regné dans quelques autres Dictionaires. On n'y trouvera point ces élans de zêle, qui ont fait couler de la plume de Moreri tant d'injures contre ceux d'une autre religion. On raporte en Historien desintéressé ce qui concerne les Hérétiques, ou les fausses religions, et non-seulement quand l'occàsion s'en presente, on censure les erreurs de fait qui leur sont desavantageuses, mais aussi les faux raisonnemens et les fausse railleries des Controversistes, de quelque party qu'ils soient : et on avertit les lecteurs qu'il ne faut point juger de la conduite des gens par les écrits de leurs ennemis : par exemple de celle du Pape Gregoire VII. par les livres que des Allemans pensionnaires de l'Empereur Henri IV. ou engagez dans son parti, ont composez durant le feu de la guerre. Voudrions-

nous que l'on condamnât Henri III. et Henri IV, Rois de France, sur les libelles que la Ligue publioit contre eux? On allegue cet exemple, quoi qu'il ne soit pas le plus récent qu'on pût alleguer. Mais si l'on se contente de raporter historiquement et sans injures ce qui concerne les personnes qui ont enseigné une fausse religion, croyant bien faire, on n'en use pas de même envers ceux qui ont publié des faussetez contre leur conscience. La modération de l'Auteur l'abandonne en ce cas là; il n'épargne point à de telles gens les noms odieux qu'ils méritent. C'est ainsi qu'il a traité comme des chiens un Bolzec et un Bertelier, calomniateurs intames du grand Calvin. Au reste les articles réels qui ont paru dans le Projet se voyent ici à la fin de tout l'Ouvrage, en forme de Dissertations. L'Auteur en a usé de la sorte, parce qu'il a changé le dessein qu'il avoit eu d'employer indifféremment les articles de cette espèce, et ceux qui sont personnels; il a rejetté ceux du 1. ordre. Quant aux articles personnels du Projet, ils se trouvent dans ce Dictionaire en beaucoup meilleur état, et sur tout celui d'Achille; car il y est enrichi de l'érudition que le célèbre Mr. Drelincourt a communiquée à l'Auteur, qui témoigne reconnoissance de semblables secours en divers endroits du Dictionaire.

Voilà ce que je puis dire de cet Ouvrage consideré en général. Si j'entrois dans le détail des choses particulières qui s'y rencontrent, j'entreprendois un travail que l'on n'attend point d'un Journaliste, et qui meneroit trop loin quelque Auteur que ce pût etre. Chacun conçoit aisement qu'un Dictionaire, et tout autre Ouvrage alphabétique est un tissu d'une infinite de matériaux très-différens les uns des autres, dont nous ne donnons point l'analyse à nos lecteurs. Cela n'est ni possible, ni nécessaire. Je ne laisserai pas d'indiquer ce que se trouve dans quelques

articles particuliers, afin que par un petit échantillon on puisse connoître par avance toute la pièce. L'Auteur fait tomber par terre dans l'article d'*Amiot* un grand nombre de remarques très-curieuses et trèsfines de l'Abbé de S. Real. Cet Abbé dans son livre de l'usage de l'Histoire raconte au long la fortune d'*Amiot*, et il a prétendu sans doute nous reveler des faits anecdotes, lorsqu'il a conté les causes qui pousserent Charles IX. à lui donner la charge de Grand Aumônier de France. Il raporte les oppositions de Catherine de Medicis, et les propres termes dont elle se servit, à ce qu'il prétend, pour faire peur à ce savant homme. Il a tiré de tout cela quantité de réflexions. Mais on lui montre par la seule date de l'installation d'Amiot qu'il ne donne qu'un Roman, et qu'ainsi ses réflexions sont bâties sur le rien. On lui montre aussi qu'il n'a guère été plus heureux dans son Histoire de *Dom Carlos*, à l'égard des choses qu'il y débite touchant Charles-Quint. Nôtre Auteur fait voir dans l'article de cet Empereur, et dans celui de Carrança, que Mr. de S. Real a débité après Mr. de Thou, et plusieurs autres, beaucoup de mensonges, et qu'en général ce que tant d'Ecrivains disent du Luthéranisme de Charles-Quint dans sa retraite de S. Juste, et qui est peut-être vrai dans le fond, est tout-à-fait faux à l'égard de la plus grande partie des circonstances que l'on en raconte. Il accuse le même Abbé d'avoir été un peu trop décisif sur l'Auteur du *Squittinio della liberta Veneta*, dans son Histoire de la Conjuration des Espagnols contre la République de Vénise. Il y assure comme un fait indubitable, que le Marquis de Bedémar, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique à Vénise est l'Auteur de ce *Squittinio*. Cependant on fait voir ici qu'il y a bien des raisons d'en douter, et que les conjectures qui furent les plus communes au tems que ce livre commença d'être public, et qui le donnerent à Marc Vel-

serus, sont plus vraisemblables que tout ce qu'on peut alleguer touchant le Marquis de Bedemar. En effet Scioppius qui entretenoit un grand commerce de lettres avec Velserus, et qui s'intruisoit autant qu'homme du monde de ces sortes de secrets, a assuré que Velserus étoit l'Auteur du *Squittinio*. Mais si à cet égard on n'aprouve pas la décision de l'Abbé de S. Real, on le justifie sur un autre point contre Arnoldus, Professeur de Nuremberg, à qui on fait voir qu'il n'a pas bien entendu ce qu'il cite de la conjuration des Espagnols, et que ne l'ayant pas entendu, il en a tiré une fausse conséquence, et une fausse critique.

Nôtres Auteur a trouvé des fautes considérables dans la vie d'*Anacreon*, que des personnes fort savantes nous ont donnée. Il y a même critiqué une erreur de droit; car il n'a pu laisser passer ce que l'on a dit, que les plaisirs d'Anacreon n'ont pas été des matiéres de scandale. Il a refuté cela (1), en montrant que ce Poëte s'est rendu coupable du peché contre nature; mais il avouë que ce qu'on a ajoûté touchant les amours brutales qui parurent dans les troupes auxiliaires de France au siecle passé est raisonnable, savoir qu'Anacreon ne porta point ses déréglémens à un tel excès. Peu s'en faut qu'il n'ait déterré le nom du Général dont on a voulu parler, quand on a dit; *Serica cum Dominam ducebant vincla capellam*, *etc.* On trouvera dans l'article de *Spinoza* non-seulement plusieurs faits touchant ce fameux impie, mais aussi une longue et forte réfutation de son systême. On trouvera aussi de tems en tems d'autres discussions qui se rapportent à des questions de droit. L'Auteur ne s'attache pas toûjours à celles de fait, quoi que celles-ci soient incomparablement plus souvent son sujet et sa matière. Je ne dis rien en particulier de ses longs recueils, sur les sentimens des

[1] *Dans l'article de Bathyllus.*

Anciens et Modernes, par raport à l'ame des bêtes; ils concernent plus le fait que le droit. Il prétend qu'avant Pereira personne n'a cru que les bêtes fussent de pure machines, et que de tout tems il y a eu d'habiles Docteurs qui leur ont attribué une ame spirituelle. Il refute ceux qui admettent une substance moyenne entre le corps et l'esprit. C'est l'expédient dont s'est servi, pour lever les difficultez, l'Auteur du Voyage du Monde de Mr. Descartes.

Il y a quelques lieux communs de Morale que l'on critique dans ce Dictionaire. J'en vai donner un exemple. Les Moralistes ont accoutumé, pour donner de la confusion à l'homme sur ses défauts, de le conduire à l'école des bêtes. Ils lui représentent que les bêtes de même espèce ne se font point la guerre. Mr. Despreaux a donné à ce lieu commun un très-beau tour, et beaucoup d'éclat, et tout le monde a admiré ces beaux vers de l'une de ses satires :

Jamais la biche en rut n'a pour fait d'impuissance
Trainé du fond des bois un cerf à l'audience,
Et jamais Juge entr'eux ordonnant le congrés
De ce brulesque mot n'a sali ses arrêts.

L'Auteur montre que toutes ces belles moralitez que l'on tire de la conduite d'animaux, sont sujettes à deux inconvéniens, l'un qu'elles peuvent être éludées par un trait de raillerie, l'autre qu'elle ont besoin d'exception à tout moment. Il raporte la plaisanterie de Mr. de Bautru, sur ce qu'il entendit dire un jour que les beliers préféroient les vieilles brebis aux jeunes : et la reponse qui fut faite par une Dame Romaine, à un homme qui cherchoit avec étonnement la raison pourquoi les femelles des animaux ne soufrent le mâle que pour devenir mères : c'est que ce sont des bêtes, repondit la Dame. La reponse de Mr. de Bautru étoit de même nature. Malheureusement un

Moraliste a contre lui les rieurs, lorsqu'il se voit payé de la sorte. Mais si on le traite sérieusement, et qu'on lui dise qu'on ne demande pas mieux que de se règler sur la conduite des bêtes : si, dis-je, avec la Bergère du Pastor Fido on lui témoigne que l'on voudroit bien jouïr de leurs privilèges, et qu'on ne peut s'empêcher de dire souvent avec de profonds soupirs *que vôtre bonheur est extrême, cruels lions sauvages ours, vous qui n'avez dans vos amours d'autres règles que l'amour même, etc.*, que repondra-t-il ? Les loix de la dispute lui permettront-elles de choisir parmi les bêtes ce qui lui sera favorable, et de rejetter ce qui sera favorable à celui qu'il veut refuter ? Ne faut-il pas que les disputans jouïssent des mêmes droits, sur les principes qui leur doivent être communs, comme en ce cas ce que se pratique parmi les bêtes. Il ne peut point dire qu'il y a des bêtes dans le désordre, et d'autres qui suivent l'ordre : car comme les bêtes n'ont point pêché, elles sont demeurées toutes dans les termes de leur nature ; elles suivent toutes leur ordre.

L'Auteur montre en particulier que l'exemple de la biche allegué par Mr. Despreaux n'est point juste, puisque la biche ne se peut trouver jamais dans le cas où se trouve la femme mariée, qui traine son époux devant les Juges. Toutes ces choses sont raportées et observées à l'occasion de l'Impératrice Barbe, femme de l'Empereur Sigismond, la plus impudique et la plus impie de toutes les femmes. Se voulant remarier, et quelques uns lui représentant que la tourterelle qui a perdu son mari passe tout le reste de ses jours à le regreter, et n'en prend point d'autre, *pourquoi*, repondit-elle, *me citez vous la tourterelle ? citez mon plutôt les pigeons et les moineaux.*

Je doute que les lecteurs se contentent de la raison que l'Auteur allegue, pourquoi il ne donne point l'article des anciens Pères de l'Eglise, et celui des anciens Hérésiarques ; c'est, dit-il, que toutes ces choses se trouvent bien abrégées dans les

Ouvrages de Mr. du Pin, que par le moyen des éditions de Hollande sont dans toutes les boutiques des Libraires par toute l'Europe. On lui repondra peut-être, que cette raison ne l'ayant pas empêché de donner l'article de S. Augustin, d'Arius, de Nestorius, des Marcionites, des Manichées, etc., on voudroit qu'elle ne l'empêchât pas de s'emparer des autres matières semblables, et d'y faire des réflexions, comme il a fait sur ce peu d'articles, lesquelles ne se trouvent pas dans Mr. du Pin, ni ordinairement dans ceux qui compilent l'histoire des hérésies. Ils ne s'amusent guere à developper comme il a fait le fort et le foiblé de l'abominable dogme des deux principes, l'une des plus anciennes hypothèses qui paroisse dans les libres, et celle qui peut autant embarrasser les Orthodoxes. Il reconnoît de bonne foi que les Manichéens étoient pitoyables et ridicules dans leurs disputes contre les Chrétiens, tant pas les extravagances et les abominations de leur pratiques, que par les impertinentes et absurdes explications qu'ils donnoient de leur hypothèse, en descendant dans le détail: mais que de Payen à Payen, et en se tenant toûjours sur l'offensive, sans trop s'expliquer sur des questions particulières, ils eussent terriblement embarassé. Il dit aussi que les Pères ont quelquefois repondu assai mal à leurs objections. A l'égard de Nestorius, il fait entendre que ses disputes avec S. Cyrille n'étoient proprement qu'un jeu des mots, et que si les passions leur eusseut permis de s'expliquer mutuellement leurs pensées, ils se fussent trouvez conformes l'un à l'autre. Il refute ceux qui croyent que l'éloge de Mère de Dieu a été la source du culte que l'on a rendu à la Sainte Vierge. Il montre que la qualité de Mère du Jésus-Christ que Nestorius lui donnoit, est un fondement aussi efficace de culte que celui de Mère de Dieu; car si entant que Mère de Dieu elle peut verser la terre toutes les grâces qu'elle veut, ce n'est qu'à cause

qu'elle les demande à un Fils qui est tout puissant (voilà le fondement des prières qu'on lui adresse :) mais ne peut elle point faire la même chose entant que Mère de Jésus-Christ ? Jésus-Christ entant qu'homme n'a-t-il pas reçu toute puissance au ciel et en la terre ?

Je finirois ici, si je ne trouvois dans cet Ouvrage la réponse à la question qui m'a été proposée dans mon Journal du mois de Mai dernier. Un curieux m'écrioit d'Utrect I. qu'il n'a pu trouver le livre de Daniel Francus, dont Mr. Bayle donna l'extrait dans les Nouvelles de la Rep. des Lettres 1685, mois de Juillet, et qui contient les vers Latins que Jean de la Casa publia pour sa justification. 2. Qu'il ne peut s'imaginer que la Casa ait été capable de nier le fait, c'est-à-dire qu'il ait soutenu qu'il n'avoit prétendu loüer que la jouïssance des femmes. 3. Qu'il a vu, tenu et lu l'infame Poëme Italien de cet Auteur, et que très-assurément ce n'est pas du commercé des femmes comme femmes qu'il entend parler. Nous trouvons dans le Dictionaire Critique la réponse à tout cela. 1. Que les vers Latins du Casa sont dans l'Anti-Baillet, Ouvrage facile à trouver dans toute la Hollande. 2. Qu'ils contiennent ces paroles,

Cumque versibus
Laudavimus Furnum, haud mares laudavimus,
Quod ille ait per maximam calumniam
Sed feminas plane.

3. Qu'il est sur que le *Capitolo del Forno* ne louë que l'amour des femmes. Il est vrai que l'Auteur avouë qu'il imite quoique rarement certains gros garçons, qui changeoient l'usage ordinaire.

[1] *Dans l'article Vayer.*

Pour ne point laisser du vuide dans cet page, je fais encore une remarque. L'Auteur croit avoir trouvé la source des sectes philosophiques qui nioient que nous comprissions certainement quelque chose. Il croit que la secte Eleatique ayant posé que la nature existant par elle-même est un être éternel et immuable, et voyant d'ailleur du mouvement dans l'Univers, s'est vu contrainte à recourir à l'incompréhensibilité. On voit ici les raisons qu'elle pouvoit alleguer contre l'existence du mouvement local.

Basnage, (*Juillet* 1696.) *T.* XII. *p.* 489—509.

---

26. ERYTHRAEI PINACOTHECA. (1)

Jani Nicii Erythræi Pinacotheca Imaginum Illustrium Doctrinæ vel ingenii laude Virorum, qui, Auctore superstite, diem suum obierunt. Editio nova, cum Indicibus necessariis. Lipsiæ, sumptibus Jo. Frid. Gleditschii. 1692, 8.° *pp.* 820.

Il y a plus de cinquante ans que ce Livre a été imprimé pour la première fois. Le véritable nom de l'Auteur étoit Jean Victor Rossi, Gentilhomme Romain, mort en 1647. Il changea son nom ou le déguisa, peut-être par la même, qui le fit changer à quelques autres Savans au siècle passé. *Moreri* s'est beaucoup servi de cet Auteur dans son Dictionaire; mais comme il ne l'a pas entièrement copié, cela n'empêche pas que l'Ouvrage de *Nicius Erythræus* ne soit encore de quelque usage, pour ceux qui voudront être informez un peu plus au long de la vie de diverses personnes, que Moreri n'a raportée qu'en abrégé.

Le Clerc, *Bibl. Univ.* 1693. *vol.* XXV. *p.* 233.

(1) Voyez Res Lit. vol. II.

27. ANT. TEISSIER.

Catalogus Autorum qui Librorum Catalogos, Indices, Bibliothecas, Virorum Literatorum Elogia, Vitas aut Orationes funebres scriptis consignarunt. Ab Antonio Teisserio *uno è viginti sex Academiæ Regiæ Nemausensis adornatus, cum* Ph. Labbæi *Bibliotheca Nummaria in duas partes tributa.* 1. *De Antiquis Numismatibus Hebræis, Græcis, et Romanis.* 2. *De Monetis, Ponderibus et Mensuris. Et Mantissa Antiquariæ supellectis ex annulis, sigillis, gemmis, lapidibus, statuis, obeliscis, inscriptionibus, ritibus, similibusque Romanæ præsertim Antiquitatis monimentis collecta. A Geneve, chez Samuël de Tournes,* 1686, *in* 4.°

Le P. Labbe Jesuïte est celui qui a jetté les fondemens de cet Ouvrage dans sa *Bibliothèque des Bibliothèques*, dont la dernière édition parut en 1664, avec plusieurs Additions, et le Livre dont on vient de voir le titre, *Bibliotheca nummaria*, etc. Depuis ce temps là on a donné au public en divers endroits de l'Europe un assez grand nombre de Catalogues et d'Indices. M. Teissier a eu soin de les recueiller, et de les joindre à ceux dont le P. Labbe, avoit mis les titres dans son ouvrage. Il y a ajoûté outre cela. 1. Tous les Auteurs qu'il a pu recouvrer, qui ont écrit la Vie de quelque personne de Lettres, ou qui ont fait leur harangue funèbre; de sorte qu'au lieu de huit cents Auteurs dont parle P. Labbe, on en trouve ici deux mille cinq cents. Il y a les titres de douze cents Vies, ou Haranges funèbres de divers Hommes Illustres. 2. M. *Teissier* a marqué la patrie et la profession d'un grand nombre de Savans, que le P. Labbe avoit négligé de

marquer. 3. Le P. Labbe avoit ajoûté à son Ouvrage neuf Indices pour le rendre plus commode, et afin qu'on y pût trouver plus aisément les noms que l'on y voudroit chercher, Mr. *Teissier* y en a ajoûté deux, dont l'un contient les noms des Savans, dont les vies ont été écrites par quelcun : et l'autre leurs noms de famille les premiers, avec les noms de baptême après. Il n'a rien du tout retranché au P. Labbe, si ce n'est un assez grand nombre d'injures, dont ce Jesuite s'étoit servi en parlant des Auteurs de différente Religion.

Le Clerc, Bibl. Univ. 1686. *vol.* I. *p.* 450.

---

28. ANTI-BAILLET.

Anti-Baillet, ou Critique du Livre de Mr. Baillet, intitulé Jugement des Savans, *par* M. Menage. 2 *Tom.* 12.° *pp.* 390, *et pp.* 418. *A la Haye*, 1686, *chez Foulque et Van Dole.*

Ceux qui ont lu ce que M. Baillet a dit de M. Menage, dans son *Jugement des Savans*, ne seront pas surpris de voir que ce dernier se défend dans ce Livre, avec quelque chaleur. Ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'après avoir permis à son Censeur de publier à Paris tout ce qu'il a voulu, contre la personne aussi bien que contre les Ecrits de *M. Menage*, il n'ait pas été permis d'y répondre par un Livre imprimé. Si les *Duels* des Auteurs étoient défendus comme ceux des gens d'épée, on auroit du, comme il semble, retenir l'Aggresseur; et s'ils sont permis, il étoit juste d'accorder à celui qui a été attaqué, la liberté de se défendre avec armes égales, *etc.*

Le Clerc, Bibl. Univ. 1689. *vol.* XIII. *p.* 295.

29. TRES FRATRES AMALTHEI.

Trium Fratrum AMALTHEORUM, *Hieronymi, Joannis Baptistæ, Cornelii, Carmina. Editio Secunda, plurimis in locis castigata. Amstelod.* 1689, 12.° *pp.* 132.

Il est rare de voir trois frères Poëtes et sur tout bons Poëtes, comme les trois Amalthées, quoi qu'il faille avoüer que le Cadet n'est pas comparable aux deux Aînez, qui pour l'invention, la délicatesse et la noblesse de l'expression égalent bien souvent les meilleurs Poëtes Latins. Ils étoient originaires de la *Marche Trevisane*, et les deux Aînez moururent, selon le rapport de M. de Thou dans son LIX livre, l'an 1573, l'un âgé de 67, et l'autre de 47. (1)

Le Clerc, Bibl. Univ. 1689. *vol.* XII. *p.* 553.

30. CENSURA AUTHORUM.

Collegit Thomas Pope Blount, Baronettus.

CENSURA (2) *Celebriorum* AUCTORUM, *sive Tractatus in quo varia virorum Doctorum in clarissimis cujusque sæculi Scriptoribus judicia traduntur; unde facillimo negotio Lector dignoscere queat quid in singulis quibusque istorum Auctorum maxime memorabile sit et quonam in pretio apud Eruditos semper habiti fuerint. Omnia in Studiosorum gratiam collegit, et in ordinem digessit secundùm seriem temporis, quo ipsi Auctores floruerunt* THOMAS-POPE-BLOUNT *Anglo-Britannus Baronettus. Londini*, 1690. *in-fol. pp*, 746.

(1) Voyez *Res Lit. vol.* III.

(2) La *Censura* fut réimprimée *a Genève en* 4.° — EDIT.

Le dessein de cet Ouvrage est presque le même que celui de *M. Baillet* dans ses *Jugemens des Savans*; puis que ce n'est autre chose qu'un Recueuil, de ce que divers Auteurs ont jugé des Ecrivains, dont les noms se trouvent en ce Livre. Il y en a environ six cents, et *M. le Chevalier Blount* a ramassé ici ce qu'il en a trouvé, en toutes sortes d'Auteurs, sans en excepter les Dictionaires et les Journaux. Il a tiré aussi la matière de son Livre non seulement de livres Latins et Anglois, mais encore François et Italiens, dont il cite les propres termes.

Au lieu que *M. Baillet* a formé un discours suivi des divers jugemens, que l'on a faits des Auteurs anciens et modernes, et y a mêlé beaucoup du sien: *M. Blount* ne fait autre chose que citer les Auteurs, dont il rapporte les témoignages, sans les lier les uns avec les autres. Outre cela il ne s'est pas proposé de parler de toutes sortes d'Auteurs, célèbres, ou non, comme fait *M. Baillet*, mais seulement de quelques uns de ceux qui ont fait le plus de bruit, selon qu'il a pû trouver des jugemens de leurs Ouvrages. Il s'est aussi contenté de suivre du temps, sans les distinguer en diverses classes, selon la méthode de *M. Baillet*.

L'Auteur croit 1. qu'en lisant les différens sentimens des Savans et les comparant les uns avec les autres, comme on le peut faire par le moien de ces sortes de Recueuils, on se forme le jugement et le goût: 2. que ces mêmes sentimens peuvent servir de guide, pour conduire ceux qui étudient à la connoissance des bons livres, et les détourner d'emploier leur argent et leur temps à en acheter et a en lire de mauvais: 3. que l'on peut voir ici comme un portrait de chaque Auteur, dont on parle, où l'on apprend non-seulement quand il a vêcu, et les ouvrages qu'il a faits: mais quels sont les plus estimez, et le bien et le mal que l'on en a dit, avec leurs meilleurs Editions.

C'est là l'usage, que *M. Blount* espère que l'on pourra faire de son Livre. Il augure qu'il ne sera pas mal reçu du Public, lors qu'il considere avec quelle avidité on lit les *Journaux*, non-seulement parmi le commun des Gens de Lettres, mais encore parmi les Savans du premier ordre. Ces derniers, à la vérité, n'ont pas extrêmement besoin de ces sortes de Livres; mais ils sont en si petit nombre, et s'augmentent si peu, qu'il y a apparence que les Livres, qui sont à l'usage des Savans d'un ordre inférieur seront toûjours de bon débit. La raison qui fait qu'il y a peu de gens qui soient d'un savoir profond, c'est, comme le remarque l'Auteur, qu'il faut beaucoup travailler pour cela; et qu'aujourd'hui il se trouve peu de gens, qui soient capables d'un grand travail. On voudroit, s'il étoit possible, devenir savant en badinant, et sans apporter à ce qu'on lit une grande attention, ni se peiner à apprendre les Langues. Il seroit à souhaiter qu'on pût réduire toutes les sciences à une si grande facilité, qu'on les pût apprendre de la sorte. Mais comme cela n'est pas possible, et qu'il est honteux d'être tout-à-fait ignorant; on a cherché des moiens de tirer les gens d'une ignorance honteuse, sans les trop fatiguer. Tel est, par exemple, le Livre de l'Auteur, et tels sont encore tant de *Journaux*, qui donnent une connoissance au moins générale d'une infinité de choses, dont on n'auroit autrement aucune idée.

Pour ce que est de ceux qui savent tout, ce n'est pas pour eux que l'on fait cette sorte de Livres. C'est à eux à instruire le Public de ce qu'ils ont appris dans les anciens Originaux, ou par leur méditation. Le mal est que cette espèce de Savants est très-rare, et que l'on voit fort peu de livres qui sentent l'original. On peut même dire, sans crainte de se tromper, qu'il n'y a point de Savant, qui soit profond en tout, et qui connoisse également bien toutes sortes de livres. On en voit quelques uns qui excel-

lent en quelque Science, et encore en très petit nombre. Mais lors qu'ils sont hors des limites de cette Science, ils sont souvent hors d'état de juger solidement de rien, trop heureux encore, s'ils ont une connoissance superficielle des autres Sciences. Ceux qui s'appliquent uniquement aux Langues, sont des gens qui ordinairement n'entendent rien, dans les choses qui ne dépendent point de la connoissance de l'Antiquité, mais du raisonnement et de la méditation. Souvent même ils ne savent pas raisonner; et il en est de même de tous ceux qui s'attachent entièrement aux Sciences, qui dépendent uniquement de faits. Au contraire ceux qui ne cultivent que les Sciences spéculatives n'entendent rien dans les matières de fait, et en raisonnent par des principes abstraits, qui sont extrêmement trompeurs en ces occasions. On veut conclure de-là que ces Messieurs ont beau mépriser les Livres de Recueuils, où il entre de toutes sortes de matières, et où l'on parle de toutes sortes d'Auteurs; il y a dans ces livres bien des choses à apprendre pour eux, et s'ils possèdent une partie de celles qu'ils y trouvent, avec plus de clarté, et d'étenduë; il y en a autant qu'ils ignorent tout-à-fait, ou dont ils n'ont qu'une connoissance fort vague. Cela se trouve d'autant plus véritable, que les Recueuils sont mieux faits et plus riches. Les Lecteurs intelligens pourront facilement juger de celui de *M. Blount*, quand ils en auront lû quelques pages.

Le Clerc, *Bibl. Univ.* 1690. *vol.* XVIII. *p.* 197.

---

31. LE LONG.

Bibliothèque Historique de la France, contenant le Catalogue de tous les Ouvrages tant imprimez, que manus-

crits, qui traitent de l'Histoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport, avec des notes Critiques et Historiques, par Jaques le Long, *Prêtre de l'Oratoire, Bibliothecaire de la Maison de Paris. A Paris* 1719. *in-fol. pp.* 1124, *avec la Préface et les Index.*

« On voit assez, par ce seul titre, quel est le but et l'utilité de ce grand Recueuil, qui a été fait pour l'usage de ceux qui veulent s'instruire de l'Histoire de France en général, ou de quelque partie de cette même Histoire, et sur tout pour ceux qui la voudroient écrire, » *etc.*

« Pour les Jugemens et les notes Critiques, qu'il a mises après les noms des Historiens, dont il parle; elles ne contiennent quelquefois que les années où commencent, et celles où finissent leurs Histoires, quand il n'en est pas fait mention dans leurs titres; mais quelquefois il s'etend un peu plus. Il remarque ordinairement, sur tout lors qu'il parle la première fois des Ouvrages d'un Auteur, l'année de sa mort, ou du moins le tems auquel il a fleuri. S'il est anonyme, il en met souvent le nom, et s'il est pseudonyme, il le démasque, » *etc.*

Le Clerc, Bibl. Anc. et Mod. 1730. *vol.* XIV. *p.* 392.

---

32. MAICHELIUS.

Danielis Maichelii Introductio ad Historiam Litterariam de præcipuis Bibliothecis Parisiensibus locupletata adnotationibus atque methodo, quâ rectus Bibliothecarum usus, et vera studiorum ratio ostenditur, ubi et de Bibliothecaris, plurimisque Eruditis Parisiensibus honorificè et modestè, salvâ tamen ubique veritate, disseritur, atque ita peregrinantibus quoque via pandi-

tur, ad iter litterarium Parisiense feliciter et cum successu suscipiendum; in duas partes divisa. A Cambridge MDCCXXI. *in*-8.° *pag.* 296. *avec les Préfaces.*

Mr. Maichel étant à Paris, où il a demeuré, pendant neuf mois, et visitant les grandes et belles Bibliothèques, qu'il y a, conçut le dessein de mettre sur le papier ce qu'il avoit remarqué de plus curieux, concernant ces Bibliothèques; et c'est ce qu'il a exécuté, comme l'on voit, dans cet Ouvrage. C'est une *Introduction à l'Histoire Litteraire des Bibliothéques de Paris;* et non l'Histoire complette de ces immenses amas de Livres, tant manuscrits, qu'imprimez, tant anciens, que modernes. Pour donner une semblable Histoire, il faudroit avoir été à Paris, autant d'années qu'il y a demeuré de Mois, et avoir donné tout son tems à cela. Tout ce qu'il a pu faire c'est de marquer en gros leur origine, leurs accroissemens, et leur état présent; en y ajoûtant des remarques, sur quelques unes des pièces les plus considérables, par leur antiquité et leur singularité. Cela ne laissera pas d'être utile aux Etrangers, qui vont à Paris, et qui veulent voir ces Bibliothèques, pour se faire montrer ce qu'il y a de plus curieux. Il y parle de la Bibliothèque du Roi; de celle de Mr. *Colbert*, de celle de S. Germain des Prez, qui appartient aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur; de celle du Cardinal *Mazarin*, qui est au Collège des quatre Nations; de celle de la Faculté de Theologie de Sorbonne; de celle de S. *Geneviéve;* des deux Bibliothèques des Jesuites, dont l'une est au Collège de Louis *le Grand*, et l'autre en leur Maison Professe, dans la rue de S. Antoine; de celles de PP. de l'Oratoire et des Dominicains, qui sont toutes deux dans la rue de S. Honoré; de celle des Augustins Dechaussez, près de la place des Victoires; de celle des Minimes; de celle des Celestins. Quoi que ces

Bibliothèques aient beaucoup de choses communes, elle sont chacun quelque chose de particulier, au moins la plûpart, comme on le verra dans l'Auteur; ce qui fait que les Etrangers les vont voir. Il faut dire, à la loüange de ceux qui ont le soin de les montrer, qu'ils le font avec beaucoup de civilité, et que tous ceux, qui y ont été, s'en louent infiniment.

C'est-là le sujet de la première Partie de cet Ouvrage à laquelle on ne peut pas s'arrêter davantage. La seconde est un mélange de diverses choses, qui ont du rapport à la matière.

Le Clerc (Bibl. Anc. et Mod.) Tom. XVI. 418-21.

---

33. MONTFAUCON.

Palæographia Græca, sive de Ortu et Progressu Litterarum Græcarum, et de variis omnium sæculorum scriptionis Græcæ generibus, itemque de Abbreviationibus et de notis variarum artium ac disciplinarum, additis figuris et schematibus ad fidem manuscriptorum Codicum. Operâ et studio D. Bernardi de Montfaucon, Sacerdotis et Monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri. Parisiis 1708, *in-fol. pp.* 622. *avec l'Indice et les Préfaces.*

Lors que je composois l'Ars Critica, il y a plus de quatorze ans, je souhaitois qu'il y eût quelcun, qui travaillât à nous donner des règles, pour connoître l'antiquité des MSS. et à publier la forme des caractères des divers tems. Je savois bien, que le *P. Mabillon* avoit dit quelque chose des caractères Latins, dans le premier livre

de son *Ars Diplomatica;* mais il s'y étoit trop peu arrêté. Son principal but est de donner l'art de connoître les Actes véritables des faux. Outre cela, il n'avoit rien dit des caractères Grecs; car les actes, dont il parle, sont des Actes faits dans nôtre Occident. Mais le P. de MONTFAUCON, de la même Société, vient de satisfaire le Public là-dessus, par le bel Ouvrage, dont on vient de voir le titre. Nous lui sommes déjà obligez des Oeuvres de *S. Athanase,* et d'un recueuil, où il y a deux pièces considérables d'*Eusebe*, dont nous pourrons parler en un autre volume. Ce savant Bénédictin mérite que l'on dise autant de bien de lui, que l'on a sujet de parler mal du *P. Martianay.*

Le P. de MONTFAUCON remarque avec raison, dans sa Préface, que ceux qui publient les anciens Auteurs revus sur des MSS. sont infiniment intéressez dans la Science, dont il nous donne ici les Principes. Par-là ils peuvent connoître l'antiquité de leurs MSS. sans quoi ils pourroient prendre des MSS. de peu de siècles, pour des exemplaires d'un très-grande antiquité, et préférer mal à propos leurs manières de lire à celles des autres, qui sont plus anciens. On (1) pourroit en donner des preuves tirées des premières éditions du Nouveau Testament soit en Grec, soit en Latin; dans lesquelles on a assurément préféré, en bien des endroits, les nouvelles manières de lire aux anciennes, comme *M. Mill* l'a remarqué dans ses Prolegomenes.

On peut même savoir par-là que certains livres, dont les anciens n'ont pas parlé, de sorte qu'on ne peut pas savoir leur âge, par les témoignages de l'Antiquité, sont néanmoins anciens. »

« On doit ajoûter, qu'en voyant les anciens caractères, et la manière dont les livres s'écrivoient autrefois, on

(1) Remarque de l'Auteur de la B. C.

peut découvrir l'origine de quantité de fautes, que l'on trouve, non seulement dans les Éditions, mais encore dans les MSS. postérieurs.

« Cet Ouvrage m'a paru beaucoup plus utile, que *la Diplomatique du P. Mabillon.* La plûpart des gens de Lettres s'intéressent peu, dans les Diplomes, et ils ne servent en effet qu'à ceux, en faveur de qui ils ont été faits; et c'est sur quoi roule presque tout le livre de ce savant Bénédictin. Il ne parle au contraire, que fort brièvement des caractères Latins des divers siècles, et c'est sur quoi l'on auroit souhaité d'avoir un volume entier. »

Le Clerc, Bibl. Choisie, 1709. *vol.* XVII. *p.* 341-369.

---

34. G. NAUDÉ.

Apologie pour les Grands Hommes soupçonnez de MAGIE, *par Gabriel Naudé Parisien. Dernière Edition, où l'on a ajoûté quelques remarques. A Amsterdam,* 1712. *in*-8.° *pp.* 100.

Ce Livre étant devenu rare, on le cherchoit en vain dans les Boutiques, et on l'achetoit assez cher, quand on le trouvoit. C'est ce qui a engagé les Libraires, chez qui il se vend, à le imprimer. GABRIEL NAUDÉ, né au commencément du dix-septième siècle et mort un peu après le milieu, étoit un homme qui connoissoit bien les livres, qui avoit beaucoup lu, beaucoup voyagé, et fréquenté des gens distinguez, de sorte qu'il savoit quantité de particularitez, qu'il a semées dans ses Ouvrages. Il étoit aussi

dégagé de bien des opinions populaires, comme il paroît par ce livre. D'ailleurs il n'écrivoit pas bien, le choix des matières, qu'il vouloit traiter, a souvent je ne sai quoi de bizarre, et il les traite sans méthode, en mauvais style et d'une manière affectée et souvent pédantesque. On ne faisoit que commencer en France à cultiver la Philosophie, et à écrire avec quelque politesse, au tems auquel *Naudé* commença à paroître; de sorte qu'il suivoit, en quelque façon, le mauvais goût de la plûpart des Auteurs du tems. La Lecture confuse, qu'il avoit faite d'une infinité de livres, et de beaucoup de mauvais des derniers siècles, faisoit qu'il mêloit à tous momens des citations, que l'on n'employeroit pas aujourd'hui avec succès.

Le dessein de ce Livre ci est de faire voir, que l'on a soupçonné mal à propos *de Magie* plusieurs savans hommes, ou qui passoient pour tels; et que ce qui leur attira ces soupçons n'a été, le plus souvent, que leur élévation au-dessus du Vulgaire. Il défend *Zoroastre, Pythagore, Numa, Democrite*, *Empedocle*, *Apollonius de Tyane*, *Socrate* et d'autres à qui l'on a attribué des Génies, avec qui ils avoient quelque commerce; comme *Aristote*, *Plotin*, *Porphyre*, *Jamblique*, *Chicus*, *Jules-Cesar Scaliger*, *Cardan*, et plusieurs autres, beaucoup moins connus. Tels sont *Alchindus*, *Geber*, *Artephius*, *Anselme de Parme* et d'autres, qu'il entasse les uns sur les autres sans aucun ordre. Il finit par *Virgile*, que Bodin et de *Lancre* ont accusé de *Magie*, sur quelques fables ridicules inventées par un certain *Gervais*, que *Theodore de Niem* dit avoir été Chancelier d'Othon III. C'est de-là qu'*Elipand*, Moine de Frèsmont, les a tirées, pour les inserer dans sa Chronique Universelle, aussi bien qu'un Bénédictin Anglois, nommé *Alexandre Neckam*, qui en a mis quelques unes, dans son livre de la propriété et nature des Choses. On trouvera, dans l'Original, encore d'autres qui ont débité ces

reveries, mais que l'on ne lit plus. Il a raison de s'emporter, dans son dernier chapitre, contre la mauvaise coûtume de suivre le chemin battu, et de n'examiner rien; aussi bien que contre la crédulité des Démonographes, qui prenoient tout ce qu'ils avoient lû, ou ouï dire des Magiciens, pour des Véritez. On est à présent plus revenu de ces fables, qu'on ne l'étoit de son tems, et ses contrepoisons contre la Crédulité ne sont pas si nécessaires, qu'ils l'étoient alors. »

Le Clerc, Bibl. Chois. XXIV. 454.

---

35. STRUVII INTRODUCTIO.

Burchardi Gotthelffi Struvii Introductio in Notitiam Rei Litterariæ et usum Bibliothecarum. Editio quinta. (1) *Accedunt ejusdem Supplementa, Jo. Christoph. Coleri Analecta, itemque Michaelis Lilienthalii Annotationes, singulis Paragraphis illustrandis subnexæ. Francofurti et Lipsiæ, apud Ernestum Claudium* 1729. 8.° *pp.* 969.

« Il y a 26 ans que cet Ouvrage de Mr. Struve paru pour la première fois, et depuis ce temps là l'Auteur ne l'a point perdu de vûe. Il y ajoûta des Supplémens en 1710, et toutes les Editions du livre s'étant faites sous

(1) Ed. Nova *Francofurti* 1754. 1 tom. in 2 vol. 8.° curâ Joh. Christ. Fischeri.

Ejusdem Struvii Bibliotheca Historiæ Litterariæ Selecta. *Jenæ*, 1754. 3 vol. 8.°

Supplementa, etc., edidit Hen. Frid. Koecher, *Jenæ*, 1785. 8.°

ses yeux, il n'y a point de doute qu'il n'ait toûjours veillé à les rendre meilleurs. En effet s'il y a des Ecrits qui méritent revision et correction, ce sont les Recueils de la nature de celui-ci. Quelque attention qu'on y donne, les fautes tant d'omission que de commission y sont toûjours en grand nombre, sans parler des changemens, qui arrivent, en peu d'années, dans la République des Lettres. Cette Introduction de *Mr. Struve*, qui fut recuë avec beaucoup d'applaudissemens, quand il la donna en 1703, doit donc d'être sans comparaison plus parfaite dans la cinquième Edition que l'on en donne à présent. Il est vrai que l'Auteur, distrait par d'autres Occupations Literaires qui sont beaucoup plus importantes, n'a pû se prêter aux désirs du Libraire qui lui demandoit d'amplifier encore, et de perfectioner cet Ouvrage. Pour suppléer à ce défaut, et pour rendre cette Edition préférable aux précédentes, aux Supplémens on a joint les Observations de Mr. *Colerus*, qui furent imprimées en 1723, et les Notes de Mr. *Lilienthal* qui ne l'avoient point été, quoique depuis long-temps attendües. Ce dessein est exécuté de manière que chaque Paragraphe a son Suplément, et ces Notes. Il importe néanmoins de savoir que toutes celles de Mr. *Lilienthal* n'y sont pas. Comme elles grossissoient trop le Volume, on ne les a mises qu'aux deux premiers Chapitres. Le reste paroîtra dans un autre Tome que le Libraire promet, et dans lequel il ajoûtera les Observations de Mr. *Mencken* sur cette *Introduction*, un discours du même sur *l'obligation qu'a l'Histoire aux Allemands*, une Dissertation de Mr. *Colerus* sur l'*Etat présent de la République des Lettres*, et quelques autres Pièces semblables.

Cette *Introduction* est de la nature de tous les Ouvrages dont il est impossible de faire un Extrait. Tout ce qu'on peut faire est d'en exposer les diverses parties, et d'en recommander la lecture aux personnes qui prennent intérêt à

l'Histoire des Lettres Le Livre contient onze Chapitres sur les Matières suivantes. I. De l'Histoire Literaire en général. II. Des Bibliothèques en général, et en particulier de celles qui sont perdües. III. Des Bibliothèques Etrangères. IV. Des Bibliothèques d'Allemagne. V. De l'usage des Bibliotheques et du choix des Ecrivains. VI. Des Journaux Literaires. VII. Des Vies des Ecrivains. VIII. Des Ecrivains de Jugemens, d'Eloges, en *Ana*, etc. IX. Des Livres condamnez et déféndus. X. Des Sociétez, et de la Conversation des Savans. XI. De l'Imprimerie, des Imprimeurs, Libraires et Correcteurs.

Nous osons assurer les Curieux en ces sortes de choses, qu'ils trouveront ici de quoi se satisfaire, quoique nous ne voulions pas garantir grand nombre de faits Literaires qui y sont rapportez. Cependant Mr. *Koecher*, qui a veillé sur l'Edition, l'a fait en homme de savoir et de goût. Aussi n'a-t-il pas manqué d'y ajoûter quelques Notes de sa façon pour rectifier plusieurs Erreurs Historiques. Il y en reste pourtant quantité qui lui sont échappées.»

(*Bibl. Raisonnée*, *vol.* III. [*Sept.* 1729.] *p.* 129.)

---

36. BIBL. DES ROMANS

PAR

LENGLET DU FRESNOY.

Bibliothèque des Romans, avec des Remarques Critiques, sur leur choix et leurs differentes Editions. Tome II. *pp.* 360. (1735.)

Ce SECOND VOLUME comprend les titres de tous les Romans rangés dans l'ordre suivant. 1. Anciens Romans Grecs et Latins. 2. Romans d'Amour Espagnols, Romans d'Amour

Italiens. Romans d'Amour François. 3. Romans Héroïques. 4. Romans Historiques et Histoires Secretes pour l'Ancienne Histoire. 5. Nouvelles Espagnoles, Nouvelles Françoises. 6 Romans de Spiritualité et de Morale. 7. Romans de Chevalerie. 8. Romans antiques en Vers François, imprimés ou manuscrits, dont les dattes sont connus. Autres anciens Romans manuscrits en Vers et en Prose, depuis l'an 1250 jusqu'en 1450, par ordre alphabétique. 9. Romans Satyriques. 10. Romans de Politique. 11. Contes des Fées et autres Contes merveilleux. 12. Contes et Nouvelles Amoureuses Satyriques et Tragiques, Italiens, Contes François. 13. Romans Comiques. 14. Romans divers qui ne se rapportent à aucune des Classes précédentes.

Après le titre du Livre L'Auteur porte quelquefois son jugement. Il faut avouer qu'un Ouvrage de cette nature seroit fort utile s'il étoit fait avec exactitude et sagesse, ce seroit un guide auquel on pourroit avoir recours lorsqu'on veut se delasser par la lecture de quelque Livre agréable.

Mais il s'en faut bien que cette partie de l'Ouvrage de l'Abbé *Lenglet* puisse contenter ses Lecteurs, il semble qu'il n'ait entrepris de juger que pour satisfaire sa malignité, et le stile qu'il emploie est celui d'un vrai boufon. En voici quelques Exemples.

(1) En parlant de la Traduction de l'Ane d'or d'Apulée par M. l'Abbé *Compain* de St. Martin; il remarque que ce Traducteur a passé quelques endroits un peux *chatouilleux*, et il ajoute: hé, les pécores de Traducteurs qui ne sont pas capables de nous faire entendre sagement et agréablement les choses les plus joyeuses!

(2) Après avoir donné le titre de l'Histoire des Amours de *Gregoire* VII. du Cardinal de *Richelieu*, de la Prin-

(1) Pag. 17. (2) Pag. 84.

cesse de Condé, et de la Marquise d'Urfé, il fait cette reflexion : hé, pourquoi ces honnêtes gens là ne seroient-ils pas amoureux, Gregoire VII. de la grande Comtesse *Mathilde,* et le Cardinal de Richelieu de la Duchesse d'Aiguillon, sa nièce ? Il aime si forte cette façon de parler par interjection et par interrogation, qu'il s'en sert à tous propos. (1) L'Auteur de l'Amazolide s'est donné le nom de Mr. de l'Hostelfort. Oh, dit l'Abbé Lenglet, que ce Mr. de l'Hostelfort seroit un habile homme s'il ne vouloit plus écrire !

Après avoir dit (2) que le but de l'Auteur de la Curiosité Dangereuse est de montrer que les mères ne doivent point laisser aller leurs filles seules en pélerinage ou aux promenades, il ajoute ; hé bien, elles iront à la messe, au Sermon et à Vêpres et m'en feront pas moins leurs petites affaires.

En parlant (3) de l'Anti-Joseph, ou bien plaisant et fidèle Narré d'un Ministre de la Religion prétendue Reformée vendu publiquement à Clerac, ayant été enfermé en un coffre par une honnête Dame de ladite Ville à laquelle il faisoit l'amour, il se fait cette demande si peu convenable à un Prêtre Catholique, pourquoi les bonnes gens ne feroient-ils pas aussi bien l'amour que les Ecclésiastiques Catholiques ? (4) Hé pourquoi, dit-il, après avoir parlé de l'Abbé à sa toilette, tant critiquer les pauvres Abbés ? Les bonnes gens sont si utiles aux honnêtes compagnies qu'à peine pourroit on s'en passer, et s'il n'y en avoit pas on seroit obligé d'en faire faire qui leur ressemblassent.

Quand le ton plaisant saisit l'Auteur, il ne respecte ni Religion, ni Morale. Il dit (5) de Grisélidis qu'on en a

[1] Pag. 128. [2] Pag. 151. [3] Pag. 261. [4] Pag. 263.
[5] Pag. 109.

fait un Proverbe François, qui va de pair avec la Patience du bon Job: (1) nos pères, selon lui, ne laissoient pas en se divertissant copieusement de penser un peu à Dieu et aux Saints du Paradis, il pense même *que c'est ce qui leur faisoit trouver tant de plaisir dans les joyes de ce monde.*

Si l'Abbé Lenglet se contentoit de faire une sage Critique des Auteurs dont il parle, le Public lui auroit obligation: mais ce sont souvent des Satyres personnelles qui n'ont aucun rapport au Livre dont il s'agit. S'il parle de la Rosalinde, il assure qu'on attribue cette imitation qui est médiocre à une personne qui est en place, et qui pourroit mieux faire en ne faisant point de Livres, mais en conduisant bien les affaires de son Intendance (2). S'il est question de M. *Prevôt*, il dit qu'il fait de bons tours en Angleterre, en Hollande et partout ailleurs (3). Que ne pouvant pas aisément pratiquer des Romans dans son Ordre, il a eu la bonté de se retirer en Angleterre, d'où on l'a chassé parce qu'il en pratiquoit trop; qu'il a eu l'honneur de faire banqueroute et s'est fait enlever par une jeune Fille ou Femme; (4) qu'il voudroit aujourd'hui se faire Bénédictin de Clugni, sans doute pour aller de-là jusqu'à Constantinople prêcher l'Alcoran et devenir Mufti, s'il se peut, et fixer ensuite sa Religion au Japon.

Les *Chats* de Mr. de *Montcrift* fournissent à l'Abbé *Lenglet* une occasion d'invectiver contre l'Auteur et même contre toute l'Académie par cette plaisanterie digne de lui (5); ce Livre est cause que l'Auteur a été reçu dernièrement de l'Académie Françoise; on dit qu'un autre Bel Esprit va faire un pareil Livret sur les Rats pour être admis dans cette auguste Assemblée.

[1] Pag. 195. [2] Pag. 103. [3] Pag. 116. [4] Pag. 360. [5] Pag. 351.

Il y a quelquefois dans cet Ouvrage des inexactitudes qui ne sont point pardonnables à un homme qui demeure à Paris, comme (1) quand il fait Mr. de Marivaux de l'Académie Françoise.

Il y a long-tems qu'il n'a paru de Livres où les bienséances ayent été plus méprisées, la hardiesse de l'Auteur est d'autant plus étonnante que rien ne lui seroit plus avantageux que l'obscurité. Il est de son intérêt et de son honneur qu'on ne parle, ni de lui, ni de ses Livres; mais il y a grande apparance que l'honneur le touche peu : ce qu'il y a de triste pour lui, c'est qu'il est incorrigible.

Il donna en 1731 une nouvelle Edition de Marot, à laquelle il joignit des observations où il sembloit avoir pris à tache de *ne rapporter que des saletés grossières et dégoutantes, des profanations aussi criminelles qu'insensées.* On le lui reprocha (2) ce tems là, mais il n'en est pas devenu plus sage.

Bibliothèque Raisonnée, (Anno 1736.*) Tom.* XIV. *p.* 418-22.

---

37. ANA.

Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithoeana, et Colomesiana : Ou Remarques Historiques, Critiques, Morales, et Littéraires de Jos. Scaliger, J. Aug. de Thou, le Cardinal du Perron, Fr. Pithou, et P. Colomiès. Avec les Notes de plusieurs Savans. En deux Tomes, in-12.°, dont le premier contient 630 *pages, et l'autre* 626, *sans les Préfaces, Avertissemens, etc. A Amsterdam, chez Covens et Mortier,* 1740.

[1] Pag. 60. [2] Voyez le *Journal Litteraire.* Tom. XVII. p. 206

Voici une Collection de quelques-uns de ces Livres terminez en *ana*, qui se maintiennent encore aujourd'hui dans l'estime du Public; pendant que plusieurs autres de cette nature justement oubliez et décriez, ont porté malheur à la terminaison même, dont on n'a guéres plus osé se servir, crainte d'éprouver un pareil sort. Personne n'étoit plus propre, que Mr. des Maiseaux, à faire un choix de ceux qu'il jugeoit mériter de reparoître en meilleur état, et avec de nouveaux accompagnemens, qui en rendissent la lecture plus utile et plus agréable.

L'Epître Dédicatoire, qu'il a mise au-devant du I. Tome, est comme une Préface générale, qui fait connoître la nature et l'usage de ce Recueil. Si l'on en excepte le *Colomesiana*, qui quoi que dans le même goût, avoit été publié par l'Auteur même sous un autre titre, les autres *ana* sont des mélanges de ce que les Amis et les Disciples d'un Joseph Scaliger, d'un Mr. de Thou, d'un Cardinal du Perron, d'un Pierre Pithou, entendoient dire en conversation à ces grands Hommes, sur des particularitez d'Histoire, de Critique, et de Littérature, curieuses et intéressantes. » *etc.*

Bibliothèque Raisonnée, (*Année* 1741.) *Tom.* XXVI. *p.* 36-37.

---

38. SPON.

Histoire de Genève, par Mr. Spon. Revuë et augmentée par d'amples Notes. Avec les Actes et autres Pièces servant de Preuves à cette Histoire. En 2 volumes in quarto, dont le I. a 566 *pages, sans la Préface de l'Auteur, et l'Avertissement des Libraires: et le II. en*

contient 518 *y compris la Table des Matières. A Genève, chez Fabri et Barrillot*, 1730. *(Cette Histoire a été en même tems imprimée en* 4 *volumes in-*12.°

Feu Mr. Jocob Spon, très-connu dans la République des Lettres par plusieurs Ouvrages de différente nature, publia cette Histoire à *Lyon*, sa patrie, l'année 1680, en deux volumes *in Duodecimo*. Elle fut rimprimée au même endroit en 1682, et on la contrefit à *Utrecht*, en 1685, l'année même que l'Auteur mourut. De cela seul il paroîtroit assez que le Livre a été bien reçu, quand même plusieurs personnes éclairées n'auroient pas témoigné publiquement dans l'occasion, le cas qu'elles en faisoient. Cette nouvelle Edition, en deux différentes formes, est une preuve parlante que les trois, qui l'ont précedée, ne suffisoient pas pour satisfaire la curiosité du Public; mais elle rend aussi ces autres Editions desormais de peu de prix, par les grands avantages qu'elle a sur elles. Outre la beauté de l'impression des deux Volumes *in quarto*, que nous avons sous les yeux; les Notes, et les autres choses ajoûtées, sont d'une étenduë qui surpasse tout ce qui appartenoit à Mr. *Spon*.

Il ne tint pas à l'Auteur, qu'il ne perfectionnât lui-même son Histoire; comme il le déclara dans la Seconde Edition. (1) *On lui avoit fait espérer des Mémoires et des Remarques, qu'on ne voulut pas lui communiquer, pour des considérations, dans lesquelles*, disoit-il, *je n'entre pas*. Ces considérations ont bien cessé depuis. Les nouveaux Editeurs ont trouvé toutes les facilitez possibles pour obtenir ce qui étoit nécessaire pour donner une Edition où, sans rien changer à l'Histoire publiée (de quoi

(1) Dans une addition à la fin de sa *Préface*.

n'étoient pas maîtres) ils ont remédié de la manière qu'il se pouvoit, aux omissions où aux défauts de l'Ouvrage, et ajoûté même bien des choses qui n'entroient pas dans le plan de l'Auteur qu'ils suivent.

Les Notes amples et curieuses, que l'on voit au bas des pages, d'un bout à l'autre, sont presque toutes tirées des Actes Originaux et des Regîtres publics de la ville de Genève. Elles les servent à rectifier les endroits où l'Auteur s'étoit trompé, à suppléer plusieurs faits importans qu'il avoit omis, et à éclaircir ou rapporter plus en détail ceux dont il avoit parlé trop succinctement. Ces Notes, avec les Corps de l'Histoire, composent le I. volume de la forme *in-quarto*.

Dans le II. volume, on trouve un bon nombre d'Actes, nouvellement publiez, qui fournissent des Preuves authentiques de divers faits, et qui ont tous été copiez exactement sur les Originaux, qui l'on garde dans les Archives de la République. C'est aussi d'après ces Originaux, qu'on a fait dessiner et graver sur dix Planches, les Seaux pendans aux Actes, tels qu'ils sont actuellement, entiers ou ronquez.

Mr. *Spon* avoit mis, à la fin de son Livre, uu Recueil des *Inscriptions antiques* qui se trouvoient à *Genève*. On y a joint un (1) Supplément de celles qui ont été dépuis découvertes; avec des Explications, suivées de trois Dissertations sur quelques Inscriptions, dont l'Historien n'avoit pas bien compris le sens. Il y a encore deux Dissertations sur d'autres matières.

Au Plan de *Genève* ancienne, que Mr. *Spon* avoit donné, on en a substitué (2) un autre très-différent. Et pour *Genève*, telle qu'elle est aujourd'hui, on nous en donne deux belles Cartes, dont l'une représente cette ville, comme elle paroit étant vuë du côté du Midi; et l'autre,

(1) Pag. 371. *et suiv.* (2) Tom. I. pag. 14.

du côté du Septentrion. Mais on a de plus ajoûté ici une Carte nouvelle, et fort exacte, du *Lac de Genève*, et des païs circonvoisins, qui redresse la position des lieux mal placez dans les autres Cartes, faute d'avoir bien marqué la figure et les sinuositez de ce Lac; et qui peut aussi faciliter l'intelligence de divers endroits de cette Histoire. On n'a pas oublié l'*Histoire naturelle des environs du même Lac*; sur quoi on publie des (1) *Remarques* de Mr. J. C. Fatio de Duillier. » *etc.*

Bibliothèque Raisonnée (Année 1731.*) T.* vii. *p.* 50-53.

---

39. LE ROMAN DE LA ROSE.

Le Roman de la Rose par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, dit Clopinel. Revû sur plusieurs Editions, et sur quelques anciens Manuscrits, accompagné de plusieurs autres Ouvrages, d'une Préface Historique, de Notes, et d'un Glossaire. A Amsterdam, chez Jean Fred. Bernard. 1735. *Trois Volumes grand* 12.° *Pages* 68. *pour la Préface, et la Vie de Jean Clopinel p.* 362. *pour le reste du Tome I. pagg.* 424. *pour le II. et* 384 *pour le III.*

Un Ouvrage qui parut l'Année passée, (2) annonça cette nouvelle Edition du *Roman de la Rose*, comme étant déjà fait et j'avouerai ingénument que j'y fus attrapé. Dans le II. Tome de la *Bibliothèque des Romans* par Mr. le C. *Gordon* de *Percel*, j'avois lû à la page 234. les paroles

(1) Tom. ii. pag. 449. *et suiv.* (2) 1734.

suivantes : « Le Roman de la Rose par Guillaume, etc. in-12.° Amsterdam 1734. 3 Vol. » « *Dieu soit loué. Voici une nouvelle Edition de ce Roman si célèbre. Elle est faite sur les plus anciennes Editions, et non sur celle de Clement Marot, qui s'étoit avisé d'en changer le stile pour le rendre plus intelligible. Cette Edition est même plus entière qu'aucune des précedentes : Car outre le Codicile, et le Testament de Jean de Meung, on y a joint encore la Remontrance de Dame Nature, qui est un Traité de Chimie extrémement rare, et qui plus est on y a mis un Glossaire pour l'explication des vieux mots de notre Langue qui se trouvent dans ce Roman. Cette Edition est belle et peut tenir lieu de toutes les autres, même de celle de Clement Marot qui est très-rare, et dont les différences sont rapportées à la fin du troisième Volume. Ce Livre a des beautés a qui les sait bien connoître. Il y a une ingenuité qui fait plaisir, il ne manque pas de traits spirituels, et de quelques endroits satiriques qui feront toûjours plaisir.* » Là-dessus je crus bonnement que le Livre étoit en vente, et fus fort suspris que le Libraire dont je me sers n'en avoit pas ouï parler. J'écrivis à *Amsterdam*, et l'on me répondit, que non-seulement cette nouvelle Edition du *Roman de la Rose* y étoit parfaitement inconnuë, mais encore que je pouvois m'assurer qu'il ne s'y en faisoit point. La voici pourtant qui paroît en 1735, et nous avons tout lieu de penser que Mr. le Chevalier *Gordon* de *Percel*, qui l'avoit prédite, avec une confiance Historique, a eu autant de part que qui que ce soit à l'accomplissement de la Prophètie.

Il est vrai que le nom, de ce prétendu Gentilhomme *Ecossois*, ne se trouve ici nulle part. Mais la Préface et les Notes le caractérisent assez sans cela. On y reconnoît d'abord l'Auteur de l'*Usage des Romans*, et le nouvel Editeur de *Marot*. A certaines Gentillesses qui sont originales, comme à certains airs dégagés qui ne conviennent

qu'à un Homme du Monde, on ne sauroit s'y méprendre. Que ce qui sort de cette Plume soit anonyme ou pseudonyme, ou tout ce que l'on voudra de semblable, le *Chevalier* s'y fera toûjours reconnoître. Il pourroit même prendre le Titre d'Abbé, qu'il ne donneroit le change à personne, s'il vouloit l'entreprendre. Mais il sait les Règles de la bienséance, et s'il prend jamais ce Titre, je croi bien que ce ne seroit pas à la tête de certains Ouvrages où les gens qui veulent plaire au Public doivent sortir du goût Ecclésiastique. On n'auroit pas approuvé, par exemple, qu'un Homme d'Eglise eût *loué Dieu* de la nouvelle Edition du *Roman de la Rose*. Les Personnes de ce Caractère placent mieux les louanges qui sont duës à l'Etre suprême. Il n'y avoit qu'un Bel Esprit de Cour qui pût les déplacer de la sorte. Quoi qu'il en soit, il n'y a point de lieu de douter que ce ne soit le Chevalier *Gordon* de *Percel* qui nous donne à présent ces trois Tomes.

A peu de chose près, on y trouve en effet, et presque dans le même arrangement, tout ce que la *Bibliothèque des Romans* nous avoit promis il y a une année. Les deux premiers volumes contiennent le Poëme principal, et l'on voit à la tête du premier une Préface de l'Editeur, suivie de celle que *Clement Marot* mît au-devant de l'Edition de 1527, et de la Vie de *Jean* de *Meung* par *André Thevet*, et à la fin du second 25 ou 26 Pages de Notes, dont la plûpart ne sont destinées qu'à marquer des Variantes. Le Tome 3 et dernier renferme 1.° le *Codicile* de Maître *Jean* de *Meung*, 2.° le *Testament* du même Auteur, 3.° les *Remontrances de Nature à l'Alchimiste errant* par le Même. 4.° La *Réponse de l'Alchimiste à la Nature*, par le Même, 5.° *Testament attribué à Amand de Villeneuve*. 6.° *Petit Traité d'Alchymie*, ou le *Sommaire Philosophie*, de *Nicolas Flamet*. 7.° Autres vers d'un Anonyme sur le même Art. 8.° La *Fontaine des Amoureux de Science*, par *Jean de la Fontaine*, de

Valenciennes. 9.° *Balade* du secret des Philosophes, et 10.° enfin le *Glossaire*, ou l'Explication des anciens mots du *Roman de la Rose*, et des autres Poësies de *Jean* de *Meun*. J'avertirai, tout d'un tems, que les Vers des différentes Pièces, qui se trouvent, dans les trois Volumes, sont numerotez d'un bout à l'autre, et qu'il paroît par là qu'il y a dans le *Roman de la Rose* 22734. Vers de huit Syllabes. Je dirai aussi, pour n'en pas faire à deux fois, que les Vers de toutes les autres Pièces, dans le 3. Tome, sont de la même Mesure, excepté ceux du *Codicile* et du *Testament* de *Jean* de *Meun* qui sont Alexandrins.

De tous les Ouvrages que ce Recueil contient, le *Roman de la Rose*, est sans contredit le plus célèbre, et le plus curieux. Un tems fut où l'on n'en avoit point, en *France*, ni de plus spirituel, ni de plus galant, ni de plus agréable. Encore aujoud'hui l'Editeur voudroit que nous le regardassions non-seulement comme notre *Ennius*, mais aussi comme notre *Homere*, parce, dit-il, qu'il a été le modèle de tous nos anciens Poëtes, que *Regnier* en a tiré une de ses Satires, que Ronsard l'avoit toûjours à la main, et que sans lui l'on ne peut pas exactement connoître les beautés ou les singularités des Poëtes du 14 du 15. et même du 16. siècle. Ce qu'il y a de certain, est que dans le goût où l'on est depuis quelque tems, de réimprimer les Pièces qui sont en vieux *Gaulois*, le *Roman de la Rose* méritoit le premier cet honneur, quand ce n'auroit été que pour l'estime singulière que nos Pères en firent, avant le règne de *François* I. et même longtems encore après la mort de ce Prince.

Cet Ouvrage a ceci de fort singulier qu'il est de deux Auteurs qui y travaillèrent à 40 ans de distance l'un de l'autre, et dont le dernier est cependant si bien entré dans l'esprit de son modèle, tant pour la fiction que pour la versification, que l'on ne s'appercevroit, presque pas, de la

moindre différence, si l'on n'en étoit pas averti. L 4150 premiers vers sont de *Guillaume*, surnommé de *Lorris*, d'une petite Ville du *Gâtinois*, et duquel on ne sait guère autre chose si ce n"est qu'il doit être mort vers l'an 1260, et qu'il commença son Roman, ainsi qu'il le dit lui-même.

« *Au vingtiesme an de* son *aage*
Au point qu'Amours prend le peage
Des jeunes Gens. »

Le Continuateur nommé *Jean*, et surnommé de *Meun*, parce qu'il étoit né à *Meun* sur *Loire*, et *Clopinel*, d'un défaut qu'il avoit à la jambe, fut un des Beaux Esprit de la Cour de *Philippe le Bel*, et doit avoir fini son travail avant l'an 1305, y ayant mis la première main, et l'ayant même achevé qu'il étoit encore fort jeune. C'est au moins ce qu'il insinuë assez clairement dans la 2. Strophe de son *Codicile*.

« *J'ai fait en ma jeunesse maint dit par vanité,*
Où maintes gens se sont mainteffoys (1) *delité.*
Or m'en doint Dieu faire ung par vraye charité
Pour amender les autres, qui pou m'ont prouffité. »

On sent, assez, par ces dernières paroles, que cette Pièce lui avoit attiré des Ennemis, et des affaires. Le Beau Sexe, qui n'y étoit pas épargné, ne put que lui en marquer quelquefois son ressentiment, et ce n'est pas peu de chose que d'avoir contre soi les Dames. Le dessein qu'elles firent un jour de donner le fouet à ce Maître Railleur, et dont il ne se tira que par une Raillerie plus injurieuse encore que toutes les autres, ce dessein, dis-je,

[1] Délecté.

est u e bonne preuve du *maltalent* que lui portoient les Belles, et qui dut l'exposer de leur part, à bien d'autres déboires. Mais il n'est point du tout vraisemblable qu'elles ayent été les seules à se soulever contre lui. *Jean* de *Meun* avoit attaqué, dans son Ouvrage, un Ordre de gens plus vindicatif encore, et plus implacable que ne le peuvent être les Femmes. Les Ecclésiastiques y sont furieusement mal menez en diverses rencontres, et surtout les Moines Mendians, y compris singulièrement et même éminemment les *Frères Prêcheurs*. Il déchire impitoyablement ces derniers, et l'on peut même dire qu'il s'y acharne. Il ne perd pas la moindre occasion de leur donner sur les doigts, et souvent la Satire est si forte que l'on y soupçonneroit de la passion. On en jugera par ce peu de traits, où il introduit un Moine de l'Ordre des Prêcheurs, qui parle sous le personnage de *Faux Semblant*, ou de l'Hypocrisie.

(1) *Eglise, tu es mal* (2) *baillie,*
Se ta Cité est assaillie
Par les Chevaliers de ta Table.
Ta Seigneurie est (3) *moult endable*
Se ceulx s'efforcent de la prendre,
A qui la baillas à deffendre.

. . . . . .

(4) *Car, sans faillir, traïstre suis-je*
Et pour Larron m'a Dieu jugé
Parjure suis, et si (5) *ma fin*
Sçait-on (6) *envys devant la fin;*
Car plusieurs par moy mort reçeurent
Qui onc mon (7) *barat n'apparceurent;*
Qui l'apparcevra, s'il est sage,

[1] Vers 11756. [2] Garantie. [3] Fort en danger. [4] 11790. Vers. [5] Mon but. [6] A peine, bien difficilement. [7] Ma perfidie.

(1) *Garde s'en, ou c'est son dommage;*
Mais tant forte est la decevance,
(2) *Que trop est grief l'apparcevance.*
Car Protheus, qui se souloit
Muer en tout ce qu'il vouloit,
Ne sçeut onc tant (3) *barat, ne guille*
Que je fais. etc.

Les Ecclésiastiques, les Moines, et les Femmes ensemble! Que de gens à là fois! *Jean* de *Meun* avoit-il perdu l'esprit de se les attirer tous à dos? Mais il étoit jeune et sans expérience. Il ne connoissoit encore, ni les Dames, ni les Gens de Religion, et le succès de ces malicieuses saillies lui ferma les yeux sur le danger qu'il couroit. Maintes gens, dit-il, s'y étoient mainteffois delité. Il en trouva qui rioient *tout haut de l'Ouvrage et tout bas de l'Auteur*. C'en fut assez pour lui faire espérer qu'il auroit tous les Rieurs, et l'on doit croire aussi qu'il ne manqua pas de Protecteurs et d'appui. S'il en eut, ce ne fut pas sans besoin, car il eut sur les bras le Parti le plus redoutable qu'il puisse y avoir dans le monde.. (4) «*Jean* de *Meung*, dit le Président *Fauchet*, cuida estre payé de la mesme Monnoye qu'*Ovide* son Maistre: pour ce qu'une partie des Dames de Court mal renommées, Moines, Hypocrites, et autres gens vicieux, qu'il avoit taxez en ses Livres, lui susciterent beaucoup d'ennemis.

Mr. *DesMaizeaux*, de qui j'ai tiré ce passage, (5) definit le *Roman de la Rose*, en disant «que c'est propre-

[1] Qu'il s'en donne garde. [2] Qu'il est fort difficile de s'en appercevoir. [3] Tours de perfidie et de fraudes. [4] *Fauchet*, Oeuvres Tom. II. Fol. 590. [5] Lettr. à Mr. de *St. Evremond*, Oeuvr. de Mr. de *St. Evremond*, Tom. V. Pag. 380. Edit. Amst. 1726.

ment un Cours de Philosophie amoreuse, et un Système d'Amour. Mais on se tromperoit fort si l'on n'y cherchoit que les Loix ou que la Pratique d'une Passion sage et reglée. L'Editeur avouë ([5]) que comme le Poëte peint un Amant trop vif pour pouvoir être formé sur de si nobles idées, il est obligé de se rabattre souvent sur cet amour de sensibilité où la Nature ne porte que trop ordinairement. C'est même, *ajoûte-t-il*, ce qui fait le capital de son « Ouvrage, qu'il croit égayer quelquefois par des libertés » qui n'étoient pas même permises dans un tems où notre » Langue, moins chaste qu'elle n'est aujourd'hui, accordoit » beaucoup plus à l'imagination, qu'elle ne fait à présent. »

D'ailleurs ce Poëme n'est passi uniquement un Système d'Amour, qu'il n'y entre par Episode une infinité de choses qui y ont peu de rapport, et particulièrement quantité de Portraits Satiriques. Celui qu'il fait de l'élection des premiers Rois n'est pas fort à l'honneur des Souverains, et comme l'Editeur l'observe, la peinture étoit assez hardie pour un Homme qui vivoit sous la puissance Royale. Il est certain qu'un Poëte qui oseroit aujourd'hui tenir, en *France*, le même Langage, y passeroit pour un Monstre dans l'esprit de la Multitude, et seroit fort heureux de n'être mis qu'aux petites Maisons. Puisque l'Editeur n'a pas fait, scrupule de noter cet Endroit dans sa Préface, on ne sera pas surpris que le Sujet d'une République n'y fasse pas plus de façon. Après avoir parlé du desordre qui s'introduisit, par la *Convoitise*, dans les Sociétés humaines, le Poëte ajoûte que l'on se vit alors dans la nécessité de se donner un Chef.

([2]) *Qui les malfaiteurs tous prist,*
Et bon droit aux plaintifz en fist
Ne nul ne l'osast contredire,

[1] Préface Pag. 10. [2] Vers 10070.

Lors s'assemblerent pour l'eslire.....
Ung grand villain entre eulx efleurent
Le plus corsu de (1) *quans qu'ils furent,*
Le plus ossu, et le (2) *greigneur*
Et le firent Prince et Seigneur.
(3) *Cil jura que droit leur feroit,*
Et que leurs loges deffendroit,
Se chacun endroit soy luy livre
Des biens dont il se puisse vivre.....
De là vint le commencement
Aux Roys et Princes terriens,
Selon les Livres anciens.

Ce qu'il avoit dit dès le vers 5514 et suivans, de l'Autorité Royale, n'est pas moins opposé aux notions qui regnent aujourd'hui parmi les *François*. Il y affirme, sans détour, que les sujets ne doivent au Roi qu'un service libre et volontaire.

Vrayement siens ne sont-ilz mye,
Tant ait-il sur eulx Seigneurie.
Seigneurie, non, mais servise
Qui les doit garder en franchise
Ains est leur; car quant ilz vouldroient
Leurs aides au Roy si fauldroient,
Et le Roy tout seul demourroit
Si tost que le peuple vouldroit;
Car leur bonté, ne leur proesse,
Leur corps, leur force, leur sagesse
Ne sont pas siennes, riens n'y a, etc.

C'est-à-dire, a parler net, que le Roi est fait pour le Peuple, et non le Peuple pour le Roi. La Maxime est à

[1] De tous tant. [2] De la plus grande taille. [3] Celui-là.

mon avis, très-certaine. Mais les Successeurs éloignés de *St. Louis* ne trouveroient pas bon que l'on parlât de leur pouvoir, comme on en parloit sous ce Prince lui-même, ou sous celui de son Petit-Fils, et Mr. l'Abbé *Du Bos* vient de nous apprendre, dans son *Etablissement des François dans les Gaules*, que cette Maxime est contraire à l'Institution primordiale de la Monarchie, qui mit, selon lui, tous les sujets dans un Etat de parfait Esclavage. Je n'entreprendrai point ici de défendre les sentimens de *Jean* de *Meun* contre cet illustre Académicien. J'ai seulement été bien aise de faire observer à mes anciens Compatriotes que leurs Ancêtres n'étoient pas plus, que je le pourrois être, pour le Gouvernement despotique, et qu'à cet égard le *Roman de la Rose* est un monument autentique des *franchises* du Peuple.

On y apprend aussi plusieurs autres choses, qui pour être moins intéressantes, ne laissent pas que d'être curieuses. Je n'en indiquerai que deux. La première avoit déjà été remarquée par (1) *Etienne Pasquier*, et regarde l'Invention de la Boussole. La découverte de ce Secret si nécessaire pour la Navigation, est communément attribuée à la fin du 13. siècle ou au commencement du 14. et c'est à quoi s'en est tenu (2) *Reinesius*, dans sa Dissertation *de Deo Endovellico*. Cependant *Jean* de *Meun* fait une allusion manifeste à l'usage que l'on fait de la Boussole dans la Marine. *Pasquier* rapporte les Vers où cela se trouve, et le confirme par d'autres Vers tirés de la *Bible Guyot*, de *Hugues* de *Bercy*, qui vécut sous le Roi *St. Louis*, et qui appelle l'Aiguille Aimantée, la *Mariniere*, et non la *Marinette*, comme on trouve ce mot écrit dans le Dictionnaire de *Furetiere*, de l'Edition de la *Haye* 1727.

[1] Recher de la France Liv. IV. Chap. 22. Ed. Par. 1607. 4.°

[2] Voyez *Musæum Phil. et Histor. de Crenius*, Tom. II. Pag. 343 et les Notes de *Cronius* sur cet endroit.

La seconde Observation, à laquelle je m'arrêterai, regarde l'Invention des Verres pour grossir les Objets, pour les rapprocher, pour les multiplier, pour les éloigner, pour les changer, etc. C'est aussi une de ces découvertes dont l'Epoque n'est pas bien connuë. Ceux qui la reculent le plus ne vont guère au-delà du commencement du 14. Siècle, et l'on voit effectivement par le *Roman de la Rose* que l'on ne peut guère aller plus loin. Car *Jean de Meun* parle de tous ces Verres, et les décrits par leurs effets, au Vers 18922 et suivans; mais il en parle comme on fait d'un chose rare et nouvelle.

Quant au *Roman* lui-même, l'ordonnance n'en est point naturelle, et les Règles de l'Art n'y sont nullement observées. C'est un Songe de 22 mille vers, sans distinction de Chants ou de Livres. La vue seule se rebuteroit de la continuité du Discours, si quelques Lecteurs, ou Copistes, qui autrefois eurent cette Pièce en admiration, ne l'avoient coupée par quelques espèces de Sections en inserant de leur chef des Sommaires, ou des Notes pour distinguer les Acteurs qui paroissent, ou pour marquer les sujets qui vont être traités. Tous ces Acteurs, à l'exception de l'Amant, de l'Amour, d'une Vieille, et de quelques autres semblables, ne sont que des Passions, que des Vices, que des Vertus, ou que des Etres imaginaires que le Poëte personnifie. Tels sont la Haine, l'Envie, la Jeunesse, la Vieillesse, la Pauvreté, les Richesses, la Civilité, le Danger, la Raison, la Medisance, l'Hypocrisie, etc. L'Auteur leur fait tenir souvent des Discours qui sont d'une longueur effroyable, et semble presque toujours craindre qu'il ne les finissent trop tôt. Aussi n'y aura-t-il guère de Lecteur, si je ne me trompe, qui, comme moi, ne sente quelque chagrin d'être obligé de parcourir tant de verbiage pour rencontrer, par-ci par-là, une Pensée naturelle, ou quelque agréable saillie. Il y en a certainement quelques unes. On

souhaiteroit seulement qu'elles ne fussent pas si loin les unes des autres.

A tout prendre pourtant, on doit savoir gré de cette Edition, au C. *Gordon de Percel*, qui nous l'a procurée, et aux Libraires de *Paris* qui en ont fait la dépense, car s'est effectivement à *Paris*, et non à *Amsterdam* que cet Ouvrage a été imprimé. Il l'y avoit déjà été plus d'une fois, dont la dernière fut en 1537. Mais dans quelques unes on n'eut que la revision de *Marot*, dont les changemens étoient si considérables, que ce ne fut presque plus le même Poëme. D'ailleurs on n'eut, dans aucune, le Texte primitif de *Guillaume de Lorris*, et de *Jean Clopinel*, et c'est, à coup sûr, ce qui donneroit le plus de curiosité pour cette Pièce. On y verroit, avec une extrême satisfaction, le vrai état où le *François* se trouvoit, il y a près de 4 à 5 cens Ans, ce que l'on n'y presque peut plus découvrir. Ce Texte a subi tant de révolutions, que nous ne l'avons point, à beaucoup près, ce qu'il fut à sa première Origine. Comme notre Langue prenoit insensiblement une nouvelle forme sous la domination des *Valois*, et que le *Roman de la Rose* étoit le Livre favori des Courtisans et des Dames, on s'appliquoit toûjours dans les Copies nouvelles, qui s'en faisoient, de le rendre conforme au langage qui regnoit alors à la Cour, et quelquefois même à celui des Provinces où vivoient les Personnes qui faisoient les Copies. On y substituoit des mots d'usage à des mots surannés; on raccommodoit la Phrase autant qu'il se pouvoit; on y mêloit même des Termes *Normands*, *Champenois*, ou *Picards*, selon les Lieux où travailloit le Copiste. Il n'y eut que les Rimes auxquelles on toucha le moins, parce que les difficultés y étoient plus grandes. De là viennent les différences qui se trouvent entre les premiers Manuscrits, et les Imprimés ordinaire ceux des derniers tems, et celles qui sont encore en plus grand

nombre entre les Manuscrits, parce que le besoin, ou la démangeaison des corrections augmentoit à mesure qu'il se faisoit des changemens plus sensibles dans la Langue *Françoise*.

L'Editeur, qui nous donne à présent ce Poëme, n'a nullement suivi cette mauvaise méthode. Il n'a rien changé de son chef. Son Edition est faite sur les plus anciennes, qu'il a collationnées avec quelques Manuscrits et que par conséquent il a rendue aussi bonne qu'on peut l'attendre d'une exactitude semblable. Peut-être pourtant qu'il auroit pu la rendre meilleure, s'il eût daigné faire choix des plus anciens Manuscrits, donner plus d'attention à l'uniformité de l'Orthographe, et veiller un peu plus sur la ponctuation qui est souvent très-vicieuse, et presque partout extrêmement négligée; ce qui repand de nouvelles ténèbres sur une Pièce déjà tres-obscure. Ce que je dis du choix des Manuscrits n'est pas tout-à-fait sans raison. Dans cette vaste quantité, qu'il y en a encore, dans les Bibliothèques, publiques ou particulières de *Paris*, il y en peut avoir dont le Texte ait moins souffert de la témérité des Reviseurs. J'en juge ainsi par celui de la Bibliothèque d'*Oxford*, dont les Leçons me paroissent en général, plus sûres et plus vrayes que celles que l'Editeur a suivies. La confrontation est facile. Mr. *DesMaizeaux* nous a donné, dans une (1) Lettre qu'il écrivit à Mr. de *St. Evremond*, le commencement du *Roman de la Rose*, tel qu'il se trouve dans ce Ms. d'*Angleterre*. On peut y jetter les yeux, dans l'endroit que j'indique. On y verra d'abord que le sens en est plus clair, quoique le Langage soit plus ancien, que dans l'Edition qu'on vient de donner. Pour rendre cette comparaison plus facile, j'insererai ici un Morceau de ce même Manuscrit qui fut extrait par Mr. *Gagnier* en 1713. Je l'ai parmi mes Papiers écrit de

(1) Oeuvr. de *St. Evremond*. T. v. pag. 397. Ed. Amst. 1726.

la propre main de ce Savant, qui l'à signé, en marquant que ce fut le 12 d'*Octobre* qu'il le tira du Ms. de la Bibliothèque *Bodleienne,* numeroté 3680; 214 et contenant 169 feuillets, chaque Page 66 Vers en 2 Colonnes. Le Passage regarde le jeu des Echecs, et commence au Vers 7025. Le voici.

Manuscrit d'Oxford.

Cil dux come fols (1) *garconnez*
Et (2) *Ros et Fols, et* (3) *Poannez*
Et Chevaliers au jeu perdirent
Et hores de l'eschequier (4) *soallirent;*
Telle paour eurent d'estre prins
Au jeu qu'ils orent entreprins
Car qui la verité regarde
Destre prins navoient ils garde;
Puisque sans Roy se combatoient
Eschec et mat riens ne doubtoient
Ni cils avoir ne les pouoit
Qui contre eulx aux eschas jouoit
Fust a pié ou sur ses arçons:
Car on ne (5) *have pas garçons*
Fols, Chevaliers, (6) *Ferges et Ros;*
Ét je verité compter (7) *os,*
Si n'en quier je nullice flater
Ainsi comme il va du mater.
Puis que des eschas me sovient,
Se tu en sces riens, il convient

[1] Petites Pièces. [2] Les Tours. [3] Les Pions. [4] Sortirent.

[5] *Haver*, c'est-à-dire saluer, ce qu'on fait au Roi en l'avertissant qu'il est en échec.

[6] *Fierge*, ou *Fierie*, dit Mr. *Gaignier*, à la marge de son Ms. c'est la Reine; mot corrompu du Persan *Forzin*..... sur quoi il renvoye au *Gazophylacium Linguæ Persicæ* du P. *Ange* de St. *Joseph*, ou sont aussi les noms Persans des autres Pièces.

[7] J'ose.

Edition Nouvelle.

Ces deux com folz garconnetz
Et rocz et folz et pionnetz
Et Chevaliers au jeu perdirent
Et hors de l'Eschiquier saillirent;
Telle paour eurent d'estre prins
Au jeu qu'ils eurent entreprins
Mais *qui la verité regarde*
D'estre mat *n'avoyent ils garde;*
Puis que sans Roy *se combatoyent*
Eschec et mat riens ne doubtoient,
Ne cil avoir ne le povoit
Qui contre eulx aux eschecs jouoit
Fust à pied, fust *sur les arçons;*
Car on ne have pas garçons
Fols, Chevaliers, Sergens, *ne Rocz,*
Car *se verité compter oz*
Si n'en quier je nully flater,
Ainsi comme il y va du mater.
Puis que des eschecs me souvient,
Se tu riens en scez, il convient,

Manuscrit d'Oxford.

Que cil soit Roys (1) *cui on fait haue,*
Quand tuit si home sont est lave
Si qu'il se voit seul en la place,
Et ne voit chose qu'il y place,
Ains s'ensuit, pour ses ennemis
Qui l'ont en tel povreté mis.
On ne peut autre homme haver
Et (2) *escevent tuit fol et aver;*
Car ainsi le dit Escalus,
Qui des eschas controua lus,
Quand il traittoit darimatique,
Et verras en policratique
Qui (3) *se flecist de la matire*
Et des nombres devoit escrire,
Ou ce biau jeu joly trôva,
Que par demonstrasion prova.
Pour ce se mostrent il en fuye,
Pour la Prinse qui les ennuye,
Qu'ay je dit, pour prinse echever?
Mais pour la mort, qui plus grever
Les povoit, et qui pis valoit;
Car le jeu *malement alloit,*
Au moins par devers leur partie,
Qui de Dieu s'étoit departie,
Et la bataille avoit emprise
Contre la Foy de sainte Eglise:
Et qui eschec dit leur eust
Na-t-il qui courir les peust;
Car (4) *la Fierge avoit esté prinse*
Au jeu de la premiere emprinse,
On li Roys perdit comme fols

(1) *Cui*, c'est-à-dire auquel on fait le salut. (2) *Ecevent*, ou *echevent*, evitent. (3) S'occupa de ce sujet. (4) La Reine.

Edition Nouvelle.

Que cil soit Roy, que *l'on dit haves*
Quant tous ses *hommes sont esclaves*
Et *qu'il se voit seule en la place*
Ne *n'y voit chose qui lui place*,
Ains s'ensuit par *ses ennemis*
Qui l'ont en tel povreté mis;
L'en ne peult autrement haver
Ce scavent bien large *et aver*;
Car ainsi le dit Attalus
Que du jeu *d'eschec* trouva *l'us*,
Quant il traictoit d'arismetique
Et verras en policratique
*Qu'*il voult traictier *de la matiere*
Des nombres par science entiere
Qui se *beau jeu joly trouva*,
Et *par* demonstrance *prouva*.
Pour ce mirent *ils en fuge*
Par *la prinse qui* leur *ennuye*;
Qu'ay-je dit, pour prinse escheuer?
Mais pour la mort, qui plus grever
Les povoit, et *qui pis* voulloit;
Car le jeu malement alloit,
Au moins par devers leur partie
Qui de Dieu estoit despartie,
Et la bataille avoit emprise
Contre la foy de saincte Eglise,
Et qui ung *eschec dit leur eust*
N'est *qui* bien secourir *les peust*;
Car la fierté fut toute *prinse*
Au jeu de la premiere emprinse;
Ou le *Roy perdit comme folz*

Manuscrit d'Oxford.

Ros, Chevaliers, Paons et Fols
Si nest elle pas la presente :
Mais la chetive, la doulente
Ne pot fouir ne soy deffendre,
Puis qu'on li ot fait entendre.
Que froit tout mort gisoit (1) *Maifrois*
Par chief, par piés, et par moins frois
Et puis que cils bons Roys oy
Qu'il s'en estoit ainsi fouy
Les print il fuyans embedeux,
Et fist puis tout son vouloir d'eulx
Et de mains autres prisonniers
De leurs folies (2) *personniers.*

En comparant le Texte du Manuscrit avec celui de la nouvelle Edition, dans lequel j'ai marqué les principales différences en Caractère *Italique*, on voit d'abord des défauts qui leur sont communs, et particulièrement au vers 38 qui ne fait aucun sens ; mais on en voit qui sont particuliers à la nouvelle Edition, et qu'un Éditeur attentif auroit du prevenir. Tels sont le mot de *Sergens*, dans le Vers 15. et celui de *fierté* dans le 49. Tout le monde sait qu'il n'y a point de *Sergens* parmi les Pièces qui servent au jeu de Echecs, et la *fierté*, placée comme elle l'est en cet endroit, n'y fait qu'un vrai Galimathias. D'ailleurs il seroit surprenant que dans une description, où toutes les Pièces sont nommées, la Reine seule, qui est la plus im-

(1) Mainfroy fils naturel de l'Emp. Frédéric II. et Usurpateur de la Sicile où il se brouilla avec les Papes, fut tué dans une Bataille, qui se donna en 1265. selon l'Editeur, ou 1266. selon Moreri *Charles d'Anjou* fut le Rival que les Papes lui donnerent.

(2) *Parsonniers*, ou *personniers*, c'est-à-dire, complices participans.

Nouvelle Edition.

Roys, *Chevaliers, Pions et Folz.*
Si n'est elle pas la presente,
Mais la chetive, la dolente
Ne peult *fouyr ne soy defendre*
*Puis qu'*elle *lui* eut *fait entendre*
Que mat *et mort gisoit Mainfrois*
Par pieds, par chief et par mains froys,
Et puis que ce bon Roy *oüy*
Qu'ilz s'en furent *ainsi foüy.*
Les print il fuyant ambedeux
Et puis fit sa *voulenté d'eulx,*
Et de mains autres prisonniers
De leurs folies parsonniers.

portante après le Roi; ne le fût pas. On raccommode tout en substituant à ces deux mots, celui de *Fierge*, ou de *Fierie*, qui, selon Mr. *Gagnier*, désigne la Reine. Au Vers 52, *Roys*, est une faute visible dans la nouvelle Edition. C'est *Ros*, ou Rocs, c'est-à-dire, les *Toorz*, qu'il faut, comme porte le MS.

Bibliothèque Raisonnée, (*Année* 1735,) *Tom.* XV. *p.* 379—99.

40. ABBÉ MASSIEU.

Histoire de la Poesie Françoise, avec une défence de la Poësie, par feu Mr. l'Abbé Massieu, de l'Academie Françoise. A Paris, chez Prault Fils; in-12.°, 349 pages, sans la Préface.

«La Poësie Françoise, dont il nous reste des monumens plus anciens qui ceux des plus vieux Poëtes Italiens, étoit

privée d'un avantage que la Poësie Italienne avoit sur elle. Aucun Savant n'avoit entrepris, comme Mr. l'Abbé *Crescimbeni* a fait en Italie, de traiter expressement de l'origine et des progrès de notre Poësie; on avoit cultivé cet Art, on l'avoit porté à son point de perfection, sans que l'on sût au juste par quels degrés on y étoit parvenu; et le Public jouïssoit à cet égard de la même satisfaction que ceux qui voyent un bâtiment fini, sans faire attention aux échaffauts qu'il a falu y employer, ce qui n'est connu que des personnes de l'Art. Mr. l'Abbé *Massieu*, célèbre dans la République des Lettres par différens Ouvrages, a fait connoître dans celui dont il est question, les Muses Françoises dès leur berceau. Cette Histoire, que la mort l'a empêché d'achever, étoit restée long-tems entre les mains de Mr. *de Sacy*, son Elève, et fils de Mr. de Sacy digne confrère de Mr. l'Abbé *Massieu* à l'Académie Françoise (1). S'il en a privé le Public jusqu'à présent, c'est que, comme il le dit dans sa Préface, il espéroit toujours avoir le tems, ou la commodité de reprendre cette Histoire où Mr. l'Abbé *Massieu* l'avoit laissée. Mais ses occupations et son séjour en Province ne le lui permettant pas, il a cru qu'il ne devoit pas retenir plus long-tems un Ouvrage dont *Pasquier* et le Président *Fauchet* n'avoient donné que des Essais; et c'est à ses soins que nous devons la publication du travail de Mr. l'Abbé M. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres un Mémoire que Mr. l'Abbé M. y lut pour la défense de la Poësie. Ce Mémoire sert d'introduction à l'Histoire de la Poësie. Comme il est depuis long-tems entre les mains du Public, nous nous dispenserons d'en parler dans cet Extrait.

L'ordre chronologique est l'ordre naturel d'un Ouvrage

[1] Il est Auteur de la Traduction des *Lettres de Pline le jeune*, d'un *Traité de la Gloire*, et d'un *de l'Amitié*.

tel que celui-ci. C'est aussi celui que Mr. l'Abbé M. a suivi. Il prend pour première Epoque de son Histoire l'an 1050, ne croyant pas que l'on puisse faire remonter au-delà l'origine de notre Poësie ; et il distribue son plan en quatre Parties, qui devoient faire autant de Livres. « Le premier (1), dit-il, » représentera l'état où notre Poësie s'est trouvée depuis » *Henri* I. sous lequel elle a commencé, jusqu'à *Philippe de* » *Valois*. Le second, depuis Philippe de Valois jusqu'à *Fran-* » *çois* I. Le troisième, depuis *François* I. jusqu'à *Henri* IV. » jusqu'en 1700. »

Ce qui, selon notre Auteur » représentera notre Poësie » dans quatre Etats différens, dans sa naissance d'abord, et » puis dans son enfance, ensuite dans sa jeunesse, et en- » fin dans la force de son âge. »

Nos vieux Gaulois avoient leur Poësie (2). Les *Bardes* composoient les Vers que les Druïdes chantoient, et qui servoient à instruire le Peuple de la Religion et de la Morale, à encourager les soldats au combat, et à célébrer ceux qui s'étoient distingués pour la Patrie. Ces Vers n'étoient point écrits, mais les enfans les apprenoient de leurs pères, et on les conservoit par tradition.

Cette Poësie étoit elle mesurée, ou rimée ? C'est ce qu'on ignore ; car Mr. l'Abbé *M.* regarde comme trop frivole pour en parler, l'opinion de *Jean Lemaire*, qui prétend que *Bardus*, Rois des Gaules, qui selon lui vivoit 700 ans avant la prise de Troye, est la Auteur de la Rime.

« Il y a sur l'origine de la Rime six opinions diffé- » rentes. La plus commune est qu'on en redevable aux » Provencaux (3) ; mais ce que le Cardinal *Bembe* et les « autres Italiens rapportent pour le prouver, fait voir » seulement qu'ils ont été les premiers à y exceller. » Nous avons des Ouvrages rimés beaucoup antérieurs à ceux des Poëtes Provençaux, dont le plus ancien est un nommé

[1] Pag. 67. [2] Livr. I. [3] Pag. 671.

Ciullo ou *Cielo dal Como*, Sicilien, qui vivoit vers l'an 1197, ainsi que *Folcacchiero dei Folcacchieri*.

« D'autres veulent qu'elle ait commencé du tems de » Charlemagne, et que *Paul Diacre* qui vivoit alors en soit » l'Inventeur. Ils disent que l'Hymne qu'il fit pour S. *Jean*, » et qui commence par ces mots, *ut queant laxis*, *etc.*, » est le premier Ouvrage rimé qui ait jamais paru, et le » modèle de tous ceux qui se sont fait dans la suite. » Quelques uns la font remonter jusqu'au tems du Pape *Léon* II. » dont ils sont persuadés qu'elle est une découverte. »

« Il y en a qui l'attribuent aux Gots, qui l'ont apportée » en Europe par le Nord, lors de leurs invasions. Mais » l'opinion pour laquelle Mr. l'Abbé *M.* se déclare est » celle de Mr. *Huet*, qui prétend qu'elle vient d'Espagne, » et que la galanterie des Maures l'introduisit en Europe. » En effet, il est certain que les Arabes ont des Poëmes » rimés beaucoup plus anciens que Mahomet. »

L'*Omoioteleute* des Grecs, et le *Rhithme* des Latins, ne ressemblant point à la Rime dont il est question, ne lui ont donc point donné la naissance.

(1) La Rime que nous reçumes des Maures par l'Espagne, n'envahit pas seulement les Langues vivantes; elle s'introduisit dans la Langue Latine : la nouveauté seule y donna de l'agrément, on s'en servit dans toutes les Poësies. « Le » peu de goût et le grand loisir des Moines établit cette » manière nouvelle, ennemie du bon sens et de la raison, » *et meurtrière des gentils Esprits*, comme l'appelle un de » nos vieux Auteurs. » Le plus fameux de tous dans ce genre de Poësie fut un certain *Leonius* ou *Leoninus*, Chanoine de St. Benoit et ensuite de St. Victor, qui a donné son nom aux Vers *Léonins*, qui sont des Vers Latins et rimés (2). « Si la Rime faisoit tort à la Poësie

(1) Pag. 83. (2) Les Italiens ont surpassé en ce genre les Fran-

» Latine, elle produisoit des effets admirables dans les » Langues vivantes, et pour une Poësie qui tomboit, plu- » sieurs autres étoient prêtes à s'élever. La nôtre parut » une des premières. » Les Provençaux, à qui elle étoit venue d'Espagne par Marseille et Toulon, en firent un bon usage (1). On sait que c'est dans ce pays qu'étoient les *Trouveres* ou *Troubadours*, qui appelloient leur profession *Science gaie* (2). Cette profession fut bien tôt en vogue par les avantages qu'elle procuroit aux Troubadours, qui étoient bien reçus dans toutes les Cours des Princes, qui s'empressoient de les avoir, qui leur faisoient des présens considérables par le plaisir qu'ils leur procuroient en chantant leurs compositions à leurs tables; à peu près comme nous voyons dans *Homère* que *Phémius* et *Démodocus* chantoient à celle d'*Alcinoüs* et de *Pénélope;* et dans *Virgile*, *Yopas* à celle de *Didon*. Cela leur valoit même quelquefois de bonnes fortunes, comme on en peut voir plusieurs exemples dans les Vies des Poëtes Provençaux par *Nostradamus* le Fils.

Or est passé ce tems, où d'un bon-mot,
Stance, ou Dixain, on payoit son écot.

(3) Le plus vieux morceau de Poësie rimée qu'il y ait dans l'Europe est la traduction de l'Evangile, autrement le *Livre de la Grace*, du Moine *Otfrid* qui vivoit vers le milieu du IX siècle.

« Ce Poëme avoit été long-tems ignoré, jusqu'à ce que » *Beatus Rhenanus* le trouva en Bavière, où il étoit allé » chercher des lumières sur ce qui nous manque de Tite » Live. » Mais comme la Langue dans laquelle il est écrit

çois, et l'on trouve dans des Recueils de Poësies Italiennes des Sonnets Latins rimés, même dans le XVI siècle.

(1) Pag. 91. (2) *Guay Saber.* (3) Pag. 98.

est du Franc tout pur, tel qu'il fut apporté dans les Gaules par les Fondateurs de la Monarchie Françoise, on peut dire que cet Ouvrage ne regarde pas notre Poësie, notre Langue n'aient été formée que des débris du Franc (1).

C'est vers le règne d'*Henri* I. qu'on commença à polir notre Langue, et que l'on inventa les Articles qui la rendirent plus douce et plus coulante (2). Ce Prince vit fleurir beaucoup de Poëtes. Le zèle outré des Croisades qui saisit alors la Nation, fit qu'au lieu de chanter les actions de *Charlemagne* et des *Paladins*, on chanta celles de *Godefroi de Bouillon*, de *Soliman*, de *Noradin* et des autres. On trouve même dès ce tems là des Vaudevilles satiriques faits sur un jeune homme d'une conduite équivoque, ce qui assure aux François l'avantage d'avoir toujours eu de la disposition pour ce genre de Poësie qui leur est particulier.

Après le Moine *Otfrid*, le plus ancien Poëte que l'on connoisse est *Maître Eustache*, qui vivoit sous Louis le jeune, et dont nous avons le Roman de *Brut* ou de *Brutus* (3), qu'il suppose petit-fils d'Enée et fondateur d'une

[1] On voit dans cet Ouvrage des preuves bien certaines de l'antiquité de la Langue Allemande, ceux qui l'entendent pouvant l'expliquer avec un peu d'attention pour rapporter les mots tels qu'ils sont écrits à ceux qui sont en usage aujourd'hui. Ce qui, joint à un Extrait d'un Commentaire sur *Donat*, par *Smaragdus*, Abbé de St. *Michel*, dans le Diocèse de Verdun, qui vivoit du tems de Charlemagne, rapporte dans les *Anulecta* du P. *Mabillon*, Tom. II. pag. 358 de l'Edition de Paris de 1722, fait voir que la Langue Allemande est celle dont se servoient les anciens Gots, et que c'est celle de toutes les Langues vivantes de l'Europe, qui a le moins souffert de variations. Quoique cette remarque n'ait point de rapport à l'Ouvrage de Mr. l'Abbé *M.* on a cru cependant qu'elle feroit plaisir à quelques Lecteurs.

[2] Pag. 102. Pag. 109.

Monarchie en Angleterre: « Ouvrage sans art et sans goût, » de même que tous ceux faits dans ce siècle. » Le Roman d'*Alexandre*, composé par quatre Auteurs différens, mérite pourtant une remarque. C'est que cet Ouvrage est le premier, où l'on ait employé les Vers de 12 syllabes, nommés *Alexandrins* du nom du Héros du Roman, ou d'un des Auteurs appellé *Alexandre de Paris*. Cet Ouvrage est le meilleur de tous ceux composés dans ce siècle, et l'on y trouve, dit Mr. l'Abbé *M.* quelques légères traces du Style sublime.

Abaylard parut ensuite. Sa science et ses malheurs sont trop connus pour qn'on en parle ici. Ses Vers amoureux, si l'on doit en croire *Héloise*, étoient extrêmement goûtés de tout le monde; mais le sentiment n'avoit-il pas plus de part que l'esprit, dans le jugement que cette savante Fille porte sur des Ouvrages dont elle étoit l'objet? « Philippe-Auguste (1) chassa les Comédiens et tous ceux qui » corrompoient les peuples sous prétexte de les réjouïr, » mais il conserva ceux qui faisoient un bon usage de la » Poësie. » *Helynand*, qui après avoir vêcu long-tems à sa Cour, se fit Moine dans l'Abbaye de Froimon, eut beaucoup de part à sa bienveillance et à ses liberalités. Son Poëme *de la Mort* est une Satyre où il attaque tous les Etats; ce que fait aussi *Hugues de Bercy* son contemporain, dans un Ouvrage que l'on nomme *la Bible Guyot*, où il n'épargne personne. C'est (2) ce même Hugues de Bercy, qu'on nomme quelquefois *Guyot de Provins* « parce » qu'il étoit né dans cette Ville, *Guyot* en vieux langage » signifiant par sobriquet, la même chose que *Hugues*. » Les Ecclésiastiques sont le principal objet de sa satyre.

C'est sous ce règne que fleurisent aussi plusieurs autres Poëtes, Auteurs de Romans, que les curieux conservent encore dans leurs Bibliothèques.

[1] Pag. 125.

Par une bizarrerie que l'on ne peut expliquer, c'est sous St. *Louïs* le plus saint de nos Rois, qu'on vit le plus de Poëtes galans, et même licencieux.

Le premier de tous par le rang et par le talent, est *Thibault*, Comte de Champagne, Amant déclaré de *Blanche*, Reine de France, mère de St. Louis (1) « Il étoit toujours » environné de Poëtes, il établit même une espèce d'Aca- » démie qu'il assembloit dans une salle de son Palais, où » on lisoit tout ce qui se faisoit de nouveau, et on y » joignoit les divertissemens de la Musique à ceux de la » Poësie ; car le Comte n'avoit pas moins de passion pour » l'une que pour l'autre. Il est le premier qui ait mêlé » les rimes masculines et féminines, et qui ait senti les » agrémens de ce mélange. » La plus ancienne Pièce où cela se trouve pratiqué, est une de ses Chansons dont la Strophe suivante est tirée :

Moult me sçut bien éprendre et allumer,
Par biau parler et accointement rire.
Nul ne l'oirroit si doucement parler,
Qui ne cuidât de s'amour etre sire.
Parbleu, amour, ce vous ose bien dire,
On vous doit bien servir et honorer,
Mais on s'y peut bien d'un trop fier.

« Il est aussi le premier qui ait arrangé les rimes des » couplets de ses Chansons de huit Vers de la même ma- » nière, que les Poëtes Epiques d'Italie les arrangent dans » les Huitains dont ils se servent ; comme ont peut le voir » par ce couplet : »

Au renouviau de la douçour d'été,
Que réclaircit li doiz à la fontaine,

[1] Pag. 141.

Et que sont verds bois et verger et pré,
Et li rosiers en mai floris et graine;
Lors chanterai que trop m'aura grevé
Ire et émoi qui m'est au cœur prochaine,
Et fins amis à tort atoisonnez,
Et moult souvent de leger effrayez.

Il eut pour rivaux en Poësie les plus grands Seigneurs du Royaume, *Charles d'Anjou*, Frère du Roi et depuis Roi de Naples et de Sicile, *Henri*, Duc de Brabant, *Pierre Mauclerc*, Comte de Bretagne, et autres.

C'est, selon Mr. l'Abbé *M.* au Comte de Champagne que l'on peut attribuer l'origine de toutes les phrases langoureuses dont se servent les Poëtes, qui parlant de leurs amours ne nous entretiennent que de leurs fers et de leurs martyres imaginaires (1). La Poësie si fort à la mode parmi les Grands devint le goût général; ce qui, comme il est ordinaire, fit éclorre quantité de mauvais Poëtes, qui n'entretenoient le public que de leurs amours chimériques pour une (2) Iris en l'air. Mr. l'Abbé *M.* rapporte les noms de ceux qui avoient alors le plus de réputation, et des Ouvrages de qui il ne nous reste rien.

C'est alors que l'on vit établir les *Cours d'Amours*, dont il est si souvent fait mention dans l'Histoire des Poëtes Provençaux, et dont les plus renommées étoient à Pierrefeu, et à Romans en Provence: ou y proposoit des *Tensons* ou *Jeux partis*, qui étoient des questions galantes que les Poëtes se faisoient en Vers, et l'on y jugeoit les différents qui s'élevoient entre les Amans. Les Juges rendoient des Arrêts dont il n'étoit pas permis d'appeller, que l'on nommoit les *Arrêts d'Amours;* nous en avons encore un Recueil fait par *Martial d'Avergne*, avec un

(1) Pag. 147. (2) Pag. 153.

ample Commentaire. Selon les apparences, l'esprit avoit parmi nos ancêtres plus de part au commerce amoureux, que le cœur. Nous ne proposons point de questions galantes comme ils les proposoient ; mais nos Amans, lorsqu'ils se brouillent, n'ont pas besoin de recourir à des Juges qui les réconcilient.

Ce fut aussi dans ce tems que commencèrent les *Fables* ou *Fabliaux* (1) d'où les *Nouvelles* Italiennes sont venues, ainsi que nos *Contes*, et Mr. l'Abbé *M.* en cite ici plusieurs que l'on ne connoit plus que par leurs titres. C'est aussi dans ce siècle que l'on fit beaucoup de Romans. L'Ouvrage qui fit alors le plus de bruit et qui a passé jusqu'à nous, est le fameux *Roman de la Rose*, commencé par *Guillaume Loris*, ainsi nommé du Bourg de Loris en Gâtinois où il étoit né. C'est « dommage, dit » Mr. l'Abbé *M.* que cet Auteur n'ait emploié ses talens » qu'à écrire sur des sujets badins et frivoles; il avoit la » plus grande partie des qualités qui forment le Poëte, un » esprit agréable, une imagination vive, beaucoup d'inven» tion et de fécondité. Il est abondant et fleuri dans ses » descriptions, il peint d'après nature, et jette variété in» finie dans ses portraits, dont Mr. l'Abbé *M.* rapporte » ici quelques uns, où l'on voit qu'effectivement il peint » à grands traits et dit beaucoup de choses en peu de » mots. »

La Langue Françoise, quoiqu'informe encore, étoit cependant, selon Mr. l'Abbé *M.* plus répandue qu'elle ne l'est à présent malgré sa perfection, puisqu'elle étoit d'usage en Angleterre où les Normans l'avoient portée, en Sicile et à Naples par la Cour de Charles d'Anjou, frère de St. Louis, et à Constantinople où cinq (2) Empereurs François avoient règné de suite: et ce qui y contribuoit

(1) Pag. 159. (2) Pag. 173.

beaucoup, c'étoit le grand nombre de Poëtes dont les Ecrits, souvent trop licencieux, amusoient alors le Public.

La Poësie se soutint encore sous Philippe le Hardi; mais sous Philippe le Bel on ne compte que quatre Poëtes qui aient fait parler d'eux, dont le plus célèbre est *Jean de Meun*, continuateur du Roman de la Rose commencé par Guillaume de Loris, que la mort empêcha de l'achever.

Jean de Meun, à qui une petite Ville de ce nom située sur la Loire donna la naissance, fut nommé aussi *Clopinel*, ce qui signifie *boiteux*, parce qu'il l'étoit effectivement. « Il avoit reçu de la Nature les plus heureuses dis» positions pour les Sciences et pour les Beaux Arts. » Il entreprit, quarante ans après la mort de *Guillame de Loris*, d'achever le Roman de la Rose. Le but de cet Auteur est de donner sous le voile de la fiction, des préceptes de l'Art d'aimer. Le premier Auteur feint qu'à la fleur de son âge, il s'endormit un jour de Printems, et qu'il eut le plus agréable de tous les songes; qu'il vit une Rose parfaitement belle, qu'il voulut cueillir. Les obstacles qu'il y trouva, donnent lieu aux descriptions et aux allégories dont tout cet Ouvrage est rempli. « Tout y parle, tout y agit, tout » y est personnifié : *Amour, Bel Accueil, Pitié, Franchise*, sont » les Divinités bienfaisantes, comme les Malignes sont *Faux* » *Semblant*, *Danger*, *Malbouche*, *Jalousie*. » Toutes ces difficultés ne rebutent point l'Amant de la Rose, qui enfin parvient à la cueillir, et finit son songe par ces Vers :

Ainsi eus la Rose vermeille.
A tant fut jour et je m'éveille.

On ne peut pardonner à ces Auteurs des satyres quelquefois outrées, des expressions ou des idées trop libres, et de ne cesser de dire du mal des femmes.

Personne n'ignore les deux Vers que le dernier de ces

Auteurs fit contre elles, la punition qu'elles voulurent lui faire souffrir; et l'adresse avec laquelle il s'en tira.

Le Roman de la Rose a eu la destinée des Poëmes les plus illustres : on a cru y trouver des allégories qui renformoient les plus grands mystères de la Religion ou de la Nature, parce que *Jean de Meun* étant savant, avoit inséré dans son Ouvrage baaucoup de choses qui passoient l'étendue ordinaire des connoissances de ses lecteurs ([1]). Ce Poëme a été traduit en Prose par *Jean Moulinet* qui vivoit sous *Louis* XI, et qui mit au bas de sa traduction ces quatre Vers singuliers.

C'est le Roman de la Rose,
Je vous le dis franc et net,
Translaté de Vers en Prose,
Par votre humble Moulinet.

« *Marot*, qui en faisoit un cas infini, se chargea de » la revoir, et d'y substituer des expressions intelligibles » à celles qui ne l'étoient plus. C'est dans cette source » que tous les vieux Poëtes ont puisé ces beautés naïves » et ces graces légères, qu'ils nous ont transmises. »

([2]) Les guerres et les malheurs de la France sous *Philippe de Valois* et sous le Roi *Jean* firent languir la Poësie, et ces deux règnes ne virent naître que ces vieux Romans en Prose de Charlemagne et des Paladins. que peu de personnes conservent encore aujourd'hui.

La seule chose qui servit à maintenir le goût de la Poësie, fut la distribution des Prix fondés par *Clémence Isaure*, Dame d'un grand mérite et sortie de l'illustre Maisons des des Comtes de Toulouse.

([3]) L'espèce de ces Prix augmentés depuis, qui sont

[1] Pag. 191. [2] Pag. 210. [3] Pag. 215.

des fleurs d'or et d'argent, et le jour de la distribution qui est le premier de Mai, saison la plus fleurie de l'année, ont fait donner à cette distribution le nom de *Jeux Floraux*, qui subsistent encore avec succès, et où plusieurs de nos premiers Poëtes se sont fait un honneur de venir cueillir des Couronnes. C'est aussi vers ce tems là que *Dante* et *Pétrarque* jettèrent les premiers fondemens de la perfection de la Poësie Italienne, ce qu'ils doivent aux études qu'ils firent en France.

Charles cinq, à qui on avoit donné les premiers principes de tous les Arts et de toutes les Sciences, ranima nos Muses abattues. « On vit naître alors le *Chant Royal*, » la *Ballade*, le *Lay*, le *Virelay*, le *Triolet*, le *Bordeau*, » et toutes les Pièces dont le principal agrément consiste » dans le refrein. » *Jean Froissart*, plus connu aujourd'hui par sa Prose que par ses Vers, fut pourtant un des principaux Poëtes de ce siècle, ainsi que *Pierre Dailly*, Chancelier de l'Université de Paris, Evêque de Cambrai, Cardinal et Légat de *Jean* XXIII au siège de Constance, et *Raoul de Presles*, Avocat au Parlement de Paris, ensuite Conseiller et Maître des Requêtes, qui à la fin s'étant fait Ecclésiastique, fut choisi pour diriger la conscience de Charles cinq, et prenoit le titre de *Confesseur et Poëte du Roi.*

L'émulation que Charles cinq avoit fait naître, se soutint quelque tems sous Charles six; le Poëte le plus célèbre de ce règne est *Nicolas Flamel*, qui se fit un plus grand nom par ses richesses immenses que par ses Poësies. « Il eut l'adresse de faire croire qu'il avoit trouvé la Pierre » Philosophale, ce qui n'étoit que le profit de ses intrigues, » qui lui valurent plus de 1500000 écus (1), somme ex- » traordinaire daus ce tems là. » Il ne l'auroit certainement pas gagnée dans le seul commerce des Muses.

[1] Pag. 223.

Les principaux Poëtes du règne de Charles sept sont *Alain Chartier*, les deux *Grebans*, et *Martin Franc*. (1) Le premier est encore plus connu par son talent pour l'Histoire que par ses Poësies, qui, quoique bonnes, cédoient à sa Prose, qui lui avoit fait donner le nom de Père de l'Eloquence Françoise.

Les deux *Grebans* étoient frères, nés à Compiègne, qu'ils quittèrent pour venir s'établir au Mans, où l'aîné fut Chanoine de la Cathédrale, et le second Secrétaire de *Charles d'Anjou*, Comte du Maine. C'est à eux que la Scène Françoise doit son établissement « *Arnoul* le Chanoine » aiant entrepris de mettre en vers les Actes des Apôtres » de manière qu'on pût les représenter sur le Théâtre, » mais aiant été surpris de la mort, son frère *Simon* con- » tinua cet Ouvrage, qui fut joué au Mans, à Angers, » à Bourges et ailleurs, et reçu par tout avec applaudis- » sement. »

Martin Franc, qui par son esprit étoit parvenu à être Secrétaire des Papes *Félix* cinq et *Nicolas* cinq; trouvoit le tems malgré ses occupations de cultiver la Poësie. La lecture du Roman de la Rose anima son zèle: le mot qu'on y dit des Femmes fit qu'il s'en déclare le défenseur dans un long Poëme intieulé *le Champion des Dames*, et dans lequel il prit le nom de *Franc Vouloir*. Mais malgré tout le soin qu'il se donna pour détruire ce qu'avoient dit les Auteurs du Roman de la Rose, ce Roman a passé jusqu'à nous, et l'Ouvrage entrepris en faveur du beau sexe est à peine connu de peu de personnes. Le mérite de l'Ouvrage critiqué, et la foiblesse de la Critique, en sont certainement les premières causes. Mais la malignité du Cœur humain, qui aime mieux les satyres que les apologies, y a sans doute beaucoup contribué.

[1] Pag. 233.

Villon parut ensuite, et effaça tous ses prédécesseurs. Il fut le premier qui sut *dans ces Siècles grossiers débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.*

« (1) Il est aussi le premier qui soit bien entré dans le » génie de notre Langue : ses Escrits sont pleins d'expres- » sions et de tours, qui sont encore de mise aujourd'hui. » Il donna de nouvelles graces à la Balade et au Rondeau. » Il fut aussi l'Inventeur de cé badinage délicat qui tient » comme le milieu entre l'agréable et le bouffon, et que » dans la suite *Marot* et *St. Gelais*, *Voiture* et *Sarrazin*, » semblent avoir porté à toute la perfection dont il est » possible. »

Villon étoit de Paris et s'appelloit *François Corbeuil*; mais il est plus connu sous le nom de *Villon*, qui en langage de ce tems là « signifioit *Fripon*. Il étoit né de » parens pauvres, et il fit ses études en jeune hommes » qui avoit beaucoup d'esprit et encore plus de libertinage : » il marque cependant en quelque endroit de ses Ouvrages, » du repentir d'avoir si mal employé son tems. » La mauvaise compagnie et la misère l'engagèrent dans des actions pour lesquelles il fut mis au Châtelet et condamné à être pendu : « sa gayeté naturelle et sa passion pour la poesie » ne l'abandonnèrent point dans une si triste conjoncture, » et ce fut alors qu'il fit ces quatre Vers si fameux » :

Je suis François, dont ce me poise,
Né de Paris, près de Pontoise.
Or d'une corde d'une toise
Sçaura mon col, que mon cul poise.

« Il appella de cette sentence, et il trouvoit dans la » »suite, que quoiqu'il n'y ait pas grande subtilité à dire

(1) Pag. 248.

» *j'en appelle*, c'étoit le plus beau mot qu'il eût dit en sa » vie. La sentence ne fut point confirmée : on croit que ce » fut par ordre de Louis onze, que le Parlement usa » d'indulgence, et fit grace aux mœurs en faveur de l'es- » prit. Il fut banni et passa en Angleterre, d'où il revint » après quelques années, et n'osant pas revenir à Paris, » il se retira en Poitou chez un de ses amis qui étoit Abbé » de *St. Maixant.* » Ses principaux Ouvrages sont ses deux *Testamens*, qui sont deux espèces de Satyres, ou l'Auteur prenant congé des personnes qu'il a connues, les caractérise par la nature des dons qu'il leur laisse; et ce qui n'est pas satyrique, ne contient que des plaisanteries, comme lorsqu'il lègue ses Lunettes aux quinze-vingts. « Cela est présentement fort obscur, ainsi que son jargon, » écrit effectivement dans un jargon en usage alors entre » les Libertins qu'il fréquentoit, et pour qui selon les ap- » parences il a fait ses *Repues franches*, qui contiennent » les moyens d'avoir adroitement de l'argent. Quoique tous » les Ouvrages de *Villon*, que nous venons de citer, et » le *Franc Archier de Bagnolet*, et le Dialogue entre » Mrs. de *Malepaye* et *Baille-veut*, roulent sur des sujets » bas et sur des bagatelles, cependant on y trouve sou- » vent beaucoup de réflexions solides. François I. chargea » *Marot* du soin de revoir les Ouvrages de *Villon*, ce » qu'il fit; et dans la Préface il dit, *et ne fais doute qu'il* » *n'eut emporté le Chapeau de laurier sur tous les Poëtes,* » *s'il eût été nourri à la Cour des Rois et des Princes là* » *ou les jugemens s'amendent et les langages se polissent.* » C'est ce qu'en pensoit ce Poëte, qui en a si bien profité.

Peu de Villons en bon savoir,
Trop de Villons pour decevoir.

C'est le caractère de l'esprit et du cœur de *Villon*, que *Marot* a mis à la tête de cette Edition.

La Poësie ne fit pas de grands progrès sous le règne de Louïs onze. Entre tous ceux que Mr. l'Abbé M. cite, celui qui a eu le plus de partisans est *Coquillart*, Official de Reims, qui a laissé beaucoup d'Ouvrages, dans lesquels il a souvent manqué aux bienséances que son état exigeoit de lui.

« Les titres de ses Ouvrages annoncent du neuf et du » riant, et souvent on y est trompé. » *Ménage* faisoit tant de cas de ce Poëte, qu'il le citoit comme un Auteur Classique. *Ce mot est bon*, disoit-il, *vous le trouvez dans Coquillart.*

René d'Anjou, Roi de Naples et de Sicile, et Comte de Provence, aimoit fort la Peinture et la Poësie, et faisoit des tableaux « pour les Eglises, et sa grande passion étoit » de faire représenter des Mystères pendant les Processions » des Fêtes solennelles. Le Prince de *Calabre* son fils lui » ayant écrit en Provence, pour lui demander un prompt » secours, il lui fit réponse qu'il avoit bien autre chose à » faire, et qu'il travailloit actuellement à régler la marche » d'une Procession. » Est-il étonnant que par cette conduite il ait perdu ses Etats?

La rime simple ne fut pas une assez grande gêne pour les Poëtes qui écrivirent sous Charles huit, et Louis douze. Ils imaginérent de nouvelles entraves à leur esprit, et l'on vit éclorre des rimes de toute espèce : *La Batelée*, *la Fraternisée*, *la Rétrogade*, *l'Enchaînée*, *la Brisée*, *l'Equivoque*, *la Senée*, *la Couronnée*, *l'Emperière*, dont Mr. l'Abbé M. rapporte des exemples qui servent à faire voir jusqu'où peuvent aller les excès ou les abus de l'esprit humain.

Moulinet, que nous avons dit avoir mis en Prose le Roman de la Rose, est de tous les Poëtes de ce tems là celui qui a le plus laissé d'Ouvrages, où par la contrainte qu'il s'imposoit dans les Rimes doublées à la fin du Vers et

au repos, il lui étoit impossible de laisser à son génie la liberté nécessaire pour produire quelque chose de bon.

Jean Lemaire de Belges peut, quoiqu'étranger, être mis au nombre des Poëtes François, de même que *Marguerite d'Autriche*, dont Mr. *de Fontenelle* a, dans un de ses ingénieux Dialogues des Morts, fait connoître à tout le monde l'Epitaphe qu'elle se fit à elle-même dans une tempête où le Vaisseau qui la portoit pensa d'une fois périr.

Cy gist Margot la gente damoiselle,
Qu'à deux maris, et est encor pucelle.

(1) *Frère Guillaume Alexis*, appellé communément *le bon Moine de Lire*, Abbaye située en Normandie, fit plusieurs Poësies à l'honneur de la Ste. Vierge, et deux Poëmes, l'un intitulé: *Le Passe-tems de tout Homme et de toute Femme*, Ouvrage malgré le titre entièrement moral; et l'autre, *Le Blason des fausses Amours*, où il fait un long dénombrement des malheurs que cette passion traine à la suite. On se doute aisément que les Femmes n'y sont pas bien traitées, et l'on en peut juger par les deux passages suivans.

Soit un amant
Frais et plaisant,
Soit diligent,
Soit plus luisant
Qu'un diamant,
Joli et gent;
Qu'il soit prudent,
Parlant aussi bien qu'un Romant,
S'il n'a de l'or et de l'argent,
On lui dit, A Dieu vous commant.

[1] Pag. 305.

Comme resine
Qui conglutine
Ce qu'elle attrape
Femme est encline
A la rapine.
Ce qu'elle agrappe
Jamais n'échappe ;
Et fusse un tison de cuisine,
Tout lui est bon, argent et chappe ;
Et quand n'y a plus que la nappe,
Incontinent l'amour décline.

Il parut dans le même tems quelques Ouvrages de Piété composés par *Pierre Gringore*, appellé autrement *de Vaudemont* et *Mere-sotte ;* ce qui a induit en erreur quelques uns de nos Ecrivains, qui ont cru que les *Propos de Mère-sotte* étoient le nom de l'Ouvrage, au lieu que c'est celui de l'Auteur. *Jean Meschinot*, Gentilhomme Breton, fit aussi alors un Ouvrage moral, intitulé les *Lunettes des Princes*, dont il dit,

Que jamais œil ne vit telles besicles.

Mais tous ces Ouvrages, dans lesquels il y a du bon, sont gâtés par le Burlesque qui y est mêlé.

Les Contredits de Songe-creux (1), où l'Auteur introduisant un jeune-homme consultant ses parens sur l'Etat qu'il doit embrasser, condamne toutes les professions, sont un Ouvrage énorme de *Guillaume Cretin*, dont il en reste beaucoup d'autres sur différens sujets. Il étoit de Paris, Trésorier de la Ste. Chapelle de Vincennes, et ensuite Chanoine de la Ste. Chapelle de Paris, il se déclare

[1] Pag. 321.

parlant grandement du Mariage, et l'un des Interlocuteurs de son Dialogue dit, parlant de sa Femme et du Douaire qu'il lui a assuré :

Treize deniers l'ai achetée,
Mais par ma foi c'est trop vendu ;
Qui pour le prix me l'a baillée,
Que par son col fust-il pendu.

On voit à peu près de pareils sentimens sur les Femmes, dans les Poësies d'*Octavien de St. Gelais*, qui travailla avec *André de la Vigne*, Secrétaire du Duc de Savoie, au *Verger d'honneur* (1), Ouvrage mêlé de Vers et de Prose, dont la Conquête du Royaume de Naples, par Charles huit, fait le sujet. « C'est plutôt un Journal Historique » qu'un Poëme : il contient beaucoup de particularités qu'on » ne trouve point ailleurs. »

Octavien de St. Gelais, natif de Cognac, fut Evêque d'Angoulême, et vêcut sous Charles huit, Louis douze, et François prémier. On a un nombre infini d'Ouvrages en Vers de sa façon, et plusieurs Traductions aussi en Vers de Poëmes des Anciens Auteurs Grecs et Latins. Quoiqu'il fût Evêque, la plus grande partie de ses Ouvrages roulent sur l'Amour, où il ne se piquoit pas beaucoup de fidélité, comme on le peut voir par ces Vers.

Bonnes gens, j'ay perdu ma Dame :
Qui la trouvera, sur mon ame,
Combien qu'elle soit belle et bonne,
De très-grand cœur je la lui donne.

(2) Il eut un Fils naturel, le fameux *Mellin de St. Gelais*, qui porta encore beaucoup plus loin que son Père le talent de la Poësie.

(1) Pag. 329, (2) Pag. 333.

Jean Marot, natif de Caen, alla s'établir à Cahors, où il eut pour Fils le fameux *Clément Marot*, qui le surpassa autant que *Mellin de St. Gelais* avoit surpassé son Père. Il nous reste plusieurs Ouvrages de lui, sur des Evénemens de son tems et sur d'autres sujets.

Ce fut aussi dans ce tems qu'on vit représenter plusieurs de ces Pièces nommées *Mystères*, dont les Auteurs sont inconnus ; et *Jean Michel* Angevin composa celui de la Passion.

(1) Ces Mystères étoient les seules Tragédies d'alors. La Comédie ne valoit pas mieux. On joua aux *Halles* en 1511 une Farce intitulée *le Prince des Sots*, par *Pierre Gringore*, dont on a parlé ci-dessus. Le spectacle étoit nouveau. Il fut goûté.

Mais de toutes les Comédies ou Farces, la plus renommée est celle de *Pathelin*, si louée par *Pasquier*, et par tant d'autres, et qui accommodée depuis ce Siècle au Théatre, se voit encore avec plaisir ; elle est trop connue pour qu'on en indique le sujet.

Il est étonnant qu'on ignore l'Auteur d'un Ouvrage, qui fit alors tant de bruit et qui fut si bien reçu, quoiqu'il ne fût qu'une ébauche informe de la perfection où la Scène Françoise a atteint depuis. Est-ce modestie de l'Auteur, et peut-on le croire d'un Poete Dramatique qui réussit ?

C'est ici que Mr. l'Abbé M. finit son Ouvrage, écrit avec la politesse, l'erudition et la précision qui lui étoient naturelles. Il seroit à souhaiter qu'il eût pu le continuer. Le peu de goût, tant pour les idées que pour le style, des Poëtes dont il a été obligé de lire les ennuyeux Ouvrages, l'a fait contenir dans des bornes fort étroites.

Il les auroit sans doute étendues dans la suite. Ses

(1) Pag. 336.

recherches, la justesse de sa Critique, l'abondance des matières par le progrès de l'Art dont il faisoit l'Histoire, l'auroient rendue extrêmement intéressante. Ceux qui aiment ou cultivent nos Muses, auroient eu le plaisir de les voir badiner finement avec Marot, prendre un ton élevé et majestueux avec Malherbe, et se perfectionner en tout genre sous Louis quatorze. Mais il faut espérer que quelque plume élégante continuera ce travail. Lorsque les occupations de Mr. *de Sacy* le lui permettront, c'est de lui que le Public l'attend, parce que formé par Mr. l'Abbé M., il en suivra mieux que tout autre le plan, les vues et le style, pour qu'on ne s'apperçoive point que cet Ouvrage est de deux Ecrivains différens.

Il est extraordinaire qu'on n'ait pas eu plus d'attention à corriger le grand nombre de fautes d'impression, qui forment souvent des contresens ridicules et insoutenables.

Bibliotheque Raisonnée (Année 1741.*) Tom.* XXVI. *pp.* 123-148.

---

41. J. A. CAMPANUS.

Joannis Antonii Campani Episcopi Aprutini, opera Selectiora, etc. Recensuit Frid. Ott. Menckenius. Lipsiæ. 1734. 8.° *pp.* 757. *sans la Préface et l'Indice.*

Jean Antoine Campanus, fils d'un pauvre païsan de la Campagne de Rome, s'est distingué dans le XV siècle par plusieurs endroits. Son savoir l'avoit élevé aux plus éminentes Dignitez de l'Eglíse, auxquelles la confiance des Papes avoit joint divers Emplois Civils très-considérables. Il perdit les uns et les autres par sa disgrace arrivée sous

Sixte IV. à cause d'une Conspiration, dans laquelle il fut soupçonné d'avoir trempé. Ses Ouvrages en prose et en vers ont été estimez. On en avoit déjà quelques Editions, mais elles étoient difficiles à acquerir; les anciennes par leur rareté, comme celle de Rome 1495 et de Venise 1502. les nouvelles, qui d'ailleurs ne sont pas complettes, par leur cherté. Mrs. *Mencke*, Père et Fils, ont cru devoir suppléer à ce défaut. Il y a environ trente ans, que le Père à publié les Epîtres et les Poësies de Campanus. Il se préparoit à continuer l'Edition de ses Oeuvres, mais il n'a pas assez vêcu pour exécuter son projet. Voici donc le Fils, qui autant par respect pour la mémoire de son Père, qu'en vuë de l'utilité publique, nous donne un second Volume, qui comprend la Vie d'*André Braccio*, grand Capitaine de Perouse, celle du Pape *Pie II.* la Description du Lac *Thrasimene*, trois Livres *contre l'Ingratitude*, un *sur la manière d'exercer la Magistrature*, et un autre enfin *sur la dignité du Mariage*. Mr. *Mencke* nous promet un troisiême volume, qui contiendra les *Oraisons*, ou Harangues de *Campanus*, et qui sera sans doute au moins aussi bien reçu que les précedens; car ce savant Italien s'est souvent distingué dans des Actions publiques, entr'autres par les Harangues qu'il prononça à la Diète de Ratisbonne, où il s'acquit beaucoup de réputation. On aura par ce moyen en trois volumes in 8.° toutes les Oeuvres de *Campanus* à un prix très-modique.

Bibliothèque Germanique, (Année 1735.*) Tom.* XXXII. *p.* 130-1.

---

42. MENCKENIUS, PATER ET FILII.

Johannis Burchardi, et Friderici Ottonis Menckeniorum, Patris et Filii, Bibliotheca virorum Militia æque ac Scriptis illustrium. Lipsiæ 1734. 8.° *pp.* 480.

C'est ici le dernier volume, dont nous avons à rendre compte. La Préface est fort modeste, et l'Auteur y convient, » que ce Livre n'est considérable, ni par sa forme, » ni par sa matière, qu'il n'a pas coûté beaucoup de » veilles et de recherches, et qu'il ne convaincra pas la » postérité du profond savoir de celui qui l'a fait. » A certains égards tout cela est vrai. La collection n'est rien moins que complette, et les Articles qu'elle renferme ne sont pas de la dernière exactitude. Mrs. *Mencke* ont ramassé dans leurs lectures les Hommes, qui se sont distinguez par l'Epée et par la Plume; mais premièrement, on trouve ici plusieurs Savans, qui ont à peine fait une Campagne, et dont la valeur est fort équivoque; et de plus il y en a quelques-uns même, qui n'ont, selon les apparences, jamais tiré l'épée. *Antoine Arnauld*, par exemple, ce fameux Docteur de Sorbonne ne devoit pas être inseré dans ce Recueil. Cependant il y est, parce qu'on a debité dans quelques livrets, qu'à l'âge de 77 ans, il s'étoit mis à la tête des Vaudois, et y avoit fait de grandes actions de valeur en Savoye. L'Auteur reconnoit à la vérité, après Mr. *Bayle*, que c'est un pur conte; mais n'auroit-il pas mieux valu le supprimer? J'en dis autant d'*Ulric Zuingle*, qui, supposé même qu'il ait été tué les armes à la main, ne sauroit passer pour *également* illustre *militiâ et scriptis*. Quelques Anciens sont mis avec aussi peu de droit dans cette Classe, témoin *Homère*, qu'on nous représente et comme Prince des Poëtes, et comme Général d'Armée, sur des fondemens douteux, ou plutôt entièrement chimériques. Cependant le plan de Mrs. *Mencke* ne laisse pas d'avoir son utilité, et il en aura encore plus, si dans la suite on y ajoute de nouveaux Articles, et qu'on veuille retoucher ceux qui en ont besoin. Pour achever de donner une idée de ce Livre, nous traduirons l'Article du fameux Poëte *Broeckhuyse*.

« *Jean Broeckhuyse* Hollandois peut être appellé le *Pro-*
» *perce* de notre siècle. Ses parens le tirerent fort jeune
» des Ecoles, et le mirent chez un Apoticaire, pour y ap-
» prendre à préparer des remédes. Mais il se sentoit né
» pour des occupations moins basses, et il conçut tant de
» dégout pour celles, auxquelles on l'employoit, qu'il quitta
» un beau jour la boutique, et se mit sur un Vaisseau, qui
» faisait voile pour les Indes. Il eut bientôt appris la
» Marine, et son habileté l'avançant par degrez, il devint
» Capitaine de Vaisseau, et se mit à faire des courses de
» côté et d'autre. Pendant ce tems-là il se sentit un grand
» goût pour la Lecture, et un penchant secret pour la
» Poësie. Il avoit sur-tout une forte envie d'apprendre la
» Langue Latine, et il suivit le conseil que lui donna le
» célèbre *Grævius*, de prendre un Précepteur pour quelque
» tems. Quoiqu'il eût déjà plus de vint ans, il fit en peu
» de mois tant de progrès, qu'il s'en trouvoit peu qui lui
» fussent égaux. Aussi dès qu'il eut été fait Capitaine (*Cen-*
» *turio*) de la Ville d'Amsterdam, avec une pension de mille
» florins, il se livra tellement aux Belles-Lettres, qu'il savoit
» presque tous les Poëtes Latins par cœur, comme nous
» l'a rapporté Mr. *Godef Thomasius* ami de notre Poëte.
» Ses Poësies Latines parurent à Utrecht in 12.° 1684, et
» les Hollandoises sont de 1677. 8.° Amsterdam. Elles lui
» firent beaucoup d'honneur. Cependant les Ouvrages Ano-
» nymes, que nous avons de lui, méritent encore plus
» d'attention: car, sans parler de ses élegantes Notes sur
» les Poësies de *Sannazar*, Amst. 1689. 12.° qui montrent
» une grande connoissance de l'Histoire Litteraire, nous
» avons *les Elegies de Properce*, Amst. 1702. 4.° et les
» *Poesies de Tibulle*, Amst. 1708. 4.° qu'il a enrichies d'un
» très-docte Commentaire. Il mourut au mois de Décembre
» 1707. et fut enterré le 20 du même mois dans le Village
» d'*Amsterween*, près d'Amsterdam. Le Monument qu'on

» lui a érigé le représente étendu, la tête un peu soulevée » et ornée de laurier. Il tient entre ses mains le Symbole, » *Arte et Marte*. Plus bas, on lit ce *Chronostique*, environné de laurier, et de quelques drapeaux,

PRINCEPS
POETARVM
DECESSIT.
MDCCVII.

« Enfin aux pieds est écrit ce Vers :

Dux situs Janus Brouckhusius atque Poeta. »

Bibl. Germanique (Année 1735,) *Tom.* 32. *p.* 143-7.

---

43. BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE.

Bibliotheque Françoise, ou Histoire de la Littérature Françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la Connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, etc., et où l'on rapporte les Jugemens des Critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre, écrits dans la même Langue. Par Mr. l'Abbé Goujet, *Chanoine de S. Jaques de l'Hôpital.* 2 *Tomes. in*-12.° *Tome I. pagg.* 396. *sans le Discours préliminaire. Tome II. pagg.* 460.

Le Titre de l'Ouvrage que nous annonçons, fait voir combien est vaste le plan que s'est formé Mr. l'Abbé Goujet, et quelle lecture et quel travail il exige. Depuis

le rétablissement des Belles-Lettres en Europe, l'envie de les faire fleurir de plus en plus avoit engagé plusieurs Savans à consacrer leurs veilles et leurs travaux à l'utilité publique, en fournissant aux jeunes-gens des moyens aisés de faire des progrès dans la Litterature, ou dans les Sciences. De-là sont venus beaucoup d'Ouvrages connus sous le nom de *Bibliothèques*, de *Jugemens des Savans*, etc.

On ne peut nier que les laborieux Ecrivains qui les ont composés, n'aient rendu de grands services à la République des Lettres; mais sans rien diminuer des louanges dues au zèle qui les animoit, on peut dire aussi qu'il manquoit aux François un Ouvrage tel que celui dont Mr. l'Abbé G. nous donne un Essai. Les trésors en tout genre, que nous avons en notre Langue, méritoient bien que quelqu'un prît la peine de les rassembler, et de les présenter au Public sous un seul point de vue: autrement nous aurions toujours ressemblé à ces Curieux qui amassent beaucoup de Médailles ou de Tableaux, qu'ils n'ont aucun soin d'arranger, ce qui fait qu'ils ne peuvent ni jouïr de leurs richesses, ni les montrer aux Etrangers. C'étoit notre état par rapport aux Livres écrits en François. On voyoit à la vérité dans plusieurs des Ouvrages nommés ci-dessus, les Extraits ou les Titres de beaucoup de Livres François; mais dans les uns, ces Extraits et ces Jugemens étoient mêlés avec ce qu'on disoit des Auteurs tant anciens que modernes, qui avoient écrit dans les Langues savantes ou étrangéres sur toutes sortes de sujets; dans d'autres, l'on s'étoit borné à ne donner qu'un simple Catalogue de Livres, sans distinguer les bons des médiocres ou des mauvais, et sans en faire l'analyse. Ainsi les personnes, qui parvenues à un certain âge sans avoir fait aucune étude, en connoissoient cependant l'ulilité et vouloient s'y appliquer; ou qui aiant étudié dans leur jeunesse, ne l'avoient fait qu'imparfaitement, n'avoient point de guide qui pût les

conduire sûrement dans des routes qui leur étoient inconnues. C'est principalement en faveur de ces sortes de personnes, que Mr. l'Abbé G. a entrepris son Ouvrage, comme il l'expose dans son Discours préliminaire. « Nous » sommes encore obligés, dit-il (1), de mettre dans ce » nombre les Dames, qui font une si grande partie du » Genre-humain, et peut-être celle qui n'est pas la moins » favorisée du côté des talens de l'esprit. Nous n'avons » pour elles ni Collèges, ni Système d'éducation pour ce » qui regarde les Sciences et la Littérature. On croit presque, » qu'il leur droit suffire de plaire par les qualités natu- » relles, ou les agrémens extérieurs: on ne leur refuse pas » seulement la connoissance du Grec et du Latin, on borne » souvent toute la culture de leur esprit à savoir lire et » écrire, et l'on est assez injuste pour leur faire en quelque » sorte honneur de leur ignorance. » Mr. l'Abbé G. a donc eu en partie pour objet, de leur applanir le chemin des Sciences, « en tâchant de leur en rendre l'entrée aussi fa- » cile qu'agréable, si on leur montroit que sans prétendre » qu'elles se donnent un air de savantes, elles peuvent » néanmoins sans beaucoup de peine apprendre ce qu'il » y a au moins d'essentiel dans chaque Science, et se pro- » curer à cet égard quelque égalité avec les Hommes, à » qui elles sont souvent si supérieures par la délicatesse » de l'esprit et la finesse du goût. »

L'amour de la Patrie a encore été un autre motif pour Mr. l'Abbé G. « J'ai voulu, dit-il (2), faire honneur à » notre Nation, en exposant ses richesses littéraires, en » montrant qu'il n'y a aucune partie de la Littérature, des » Sciences, de l'Histoire et des Arts, qui n'ait été non » seulement cultivée en France avec soin, mais aussi traitée » en notre Langue.

(1) Pag. xx. (2) Pag. xxiii.

C'est ce que l'on verra dans la suite de son Ouvrage, lorsqu'il parlera de ceux qui ont excellé en chaque genre de composition, et que nous pouvons égaler aux plus grands Maitres de l'Antiquité; sur laquelle même nous avons des avantages en certains genres, les Anciens n'aiant personne à opposer à *Corneille* et à *Racine* pour la Tragédie, à *Sarrasin*, à *Voiture*, à *La Fontaine* pour le genre gracieux, que l'on ne peut expliquer en Latin que par ce *molle atque facetum*, qui même ne donne pas une idée précise des graces que l'on trouve dans les Auteurs que je viens de nommer. Sans parler des connoissance qui nous rendent si supérieurs aux Anciens dans la Géomètrie, les Mathématiques, l'Astronomie, et toutes les Sciences et tous les Arts où les Anciens n'étoient que des enfans en comparaison de nous.

Telles sont les vues qui ont déterminé Mr. l'Abbé G. Voyons quel est le plan de son Ouvrage.

« J'y réunis, dit-il, deux objets; une *Bibliothèque Fran-* » *çoise*, et une *Histoire de notre Littérature moderne.* »

« C'est une Bibliothèque Françoise, parce que je ne » parle que d'Ouvrages écrits en François, que j'en rap- » porte les titres, que je marque le tems et le lieu de » l'impression de chacun, autant qu'il m'a été possible de » le découvrir, et que je les range tous selon l'ordre des » matières. Je donne en même tems, et principalement, » une Histoire de notre Littérature Françoise, 1. Parce qu'en » suivant autant que je l'ai pu l'ordre chronologique des » Ouvrages en chaque geure écrits en notre Langue, je » montre les progrès que l'on a fait dans les Arts et dans » les Sciences. 2. Parce que bien loin de ne donner » qu'un Catalogue de Livres sec et décharné, qui n'appren- » doit rien que des titres que l'on peut trouver ailleurs, » je m'arrête sur chaque Ouvrage, lorsqu'il mérite quelque » considération, je le discute, j'examine ce qu'il y a de

» bon et d'utile, j'indique les défauts, au moins principaux, » que les meilleurs Critiques y ont repris. »

L'exactitude avec laquelle Mr. l'Abbé G. veut remplir son projet, ne lui permettant pas de s'en rapporter uniquement au jugement des autres, il ne parlera d'aucun Livre qu'il ne l'ait examiné lui-même. « Si cette méthode, dit-il (1), » est pénible, si elle demande une vaste lecture, j'y trouve » un grand avantage; je risque monis à copier les fautes » de ceux qui ne jugent que sur le rapport d'autrui, et » dont le nombre est beaucoup plus grand qu'on ne pense.» *Etc., etc.*

Bibliothèque Raisonnée, (Année 1740.*) Tom.* XXV. *p.* 136—141. *Voy. aussi Tom.* XXX, XXXV, XXXVII.

---

44. BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

Tomes IX et X.

(Par Mr. l'Abbé GOUJET.*)*

La carrière que Mr. l'Abbé *Goujet* commence à courir, ne peut qu'intéresser de plus en plus. Il n'a jusqu'à présent parlé que de vieilles Traductions faites par des Auteurs, dont la plus grande partie défigurant ses Originaux, savoit à peine assembler des Rimes. Ces Traductions donnent, il est vrai, quelque connoissance des changemens arrivés dans la Langue Françoise; mais comme la plupart de ceux qui les ont faites, étoient sans goût et sans génie, l'utilité que l'on en retire est infiniment petite. Il n'en est pas de même de la lecture de nos anciens Poètes: « On est charmé, dit Mr. l'Abbé *Goujet* dans sa Préface,

» de connoître les révolutions de l'Esprit humain dans les » Sciences et dans les Arts. Notre Poésie, *dit-il*, moins » rapide dans ses progrès que notre Langue, a eu une en- » fance plus longue ; incertaine dans sa marche, parce qu'elle » n'a pas eu d'abord des règles fixes. Elle a été long-tems » la victime du caprice de ceux qui la cultivoient, et du » mauvais goût du Siècle à qui elle devoit sa naissance. »

Ces règles ont été long-tems à se former, ce n'est que depuis le rétablissement des Lettres que l'étude des bons Auteurs de l'Antiquité a fait connoître ce qui étoit véritablement beau. Cependant, malgré ce défaut de lumières et de goût, il y a eu de tems en tems d'heureux Génies, qui se traçant eux-mêmes une route, ont fait des efforts pour se débarasser des défauts de leur Siècle, à qui, dit-il, il n'a manqué, pour être perfectionés, que d'être éclos quelques Siècles plus tard ; c'est ce que Mr. l'Abbé *Goujet* espère faire voir dans le détail dans lequel il va entrer.

Le prémier de nos Poètes dont-il parle, est *Hélinand*, fort considéré à la Cour de *Philippe-Auguste*, où il faisoit à peu près le même personnage que *Phémius* et *Démodocus* à la Cour d'*Alcinoüs*. Ce que Mr. l'Abbé *Goujet* en dit, est presque copié mot pour mot de ce qui se trouve dans la Histoire de la Poésie Françoise de Mr. l'Abbé *Massieu*.

Le fameux *Thibaut*, Comte de Champague et Roi de Navarre, succède à *Hélinand*. Ses Poésies ont été imprimées en 1742, avec des Dissertations de Mr. l'Evêque *de la Ravallière* sur le caractère de ce Poëte, l'origine de la Langue Françoise et la discussion de l'amour de ce Prince pour la Reine *Blanche*, Mère de St. *Louïs*. On en a donné un Extrait dans cette Bibliothèque, nous y renvoyons nos Lecteurs ; tout ce qui regarde ce Poète y étant éclairci, on ne feroit que répéter, si l'on saivoit ici Mr. l'Abbé *Goujet*, qui copie Mr. *de la Ravallière*, comme il a copié

Mr. l'Abbé *Massieu*. Nous ne pouvons cependant omettre une sage réflexion qu'il fait sur un passage de l'Abbé *Desfontaines*, qui avoit avancé dans une de ses feuilles, que la question des amours de *Thibaut* et de la Reine *Blanche* lui paroissoit assez frivole. *Si l'on prend pour tel*, dit Mr. l'Abbé *Goujet*, *des calomnies atroces répandues contre les Rois, accréditées par une foule d'Historiens qui se sont copiés les uns et les autres, il n'y aura plus rien de grave et de sérieux dans l'Histoire*. Les Historiens doivent effectivement être contens de la liberté qu'ils ont de faire passer à la Postérité les défauts réels, et ne pas étendre cette liberté jusqu'à la calomnie.

Après un article très court sur le fragment de *Philippe Mouskes*, imprimé par les soins de Mr. *Du Cange* à la fin de l'Histoire de *Ville Hardouin*, Mr. l'Abbé *Goujet* passe au fameux Roman de la Rose. On sait que cet Ouvrage est de deux Auteurs, *Guillaume de Lorris*, ainsi nommé d'un Bourg de Gatinois où il avoit pris naissance, en a fait les 4150 prémiers Vers. La Poésie Françoise n'avoit jusques-là formé que des sons mal articulés, semblables à ceux des Enfans dans leur prémier âge. *Guillaume de Lorris* commença à la faire parler d'une manière plus intelligible, mais toujours avec la naïvete d'un Enfant qui explique sa pensée sans art, quoique quelque fois très-malignement. C'est le principal caractère de cet Ouvrage, où, sous l'allégorie d'un Songe, les Auteurs donnent une espèce d'art d'aimer. Il s'en faut bien cependant qu'il y ait dans cet Ouvrage la même précision que dans celui d'*Ovide*; les digressions y sont très-fréquentes, et ces Auteurs y traitent de tout, lorsque l'occasion se présente. *Jean de Meun*, dit *Clopinel*, parce qu'il boitoit, continua l'Ouvrage vers l'an 1300. On le juge de ce qu'il y parle avec éloge de l'Ordre des Templiers, qui fut aboli en 1305. Il paroît avoir été beaucoup plus savant que *Guillaume de*

Lorris; cette science lui fait faire des écarts bien plus fréquens et bien plus grands. Les Femmes et les Moines sont l'objet principal de leur Satyre; si quelquefois ils peignent l'Amour avec tous ses charmes, ils peignent aussi avec la même vivacité tous les malheurs auxquels il expose:

Mains y perdent bien dire hoz
Sens, tems, chastel, corps, ame, et loz.

On ne peut exprimer plus de choses en moins de mots. Ce Poème fit tant de bruit, qu'il eut autant d'adversaires que d'admirateurs, tandis que les Dévots y trouvoient les mistères de la Grace, et les Alchimistes ceux de leur Art. Le beau Sexe et ses Partisans se déclarèrent ouvertement contre cet Ouvrage. Mr. l'Abbé *Goujet* n'a pas voulu, par modestie, faire mention de l'adresse avec laquelle *Jean de Meun* s'échapa des vives poursuites des Dames, se soumettant au châtiment qu'on vouloit lui imposer, pourvu que celle qui reconnoitroit avoir le plus de raison de se plaindre de ce qu'il avoit dit des Femmes, lui donnât les prémiers coups.

On peut juger du mérite de cet Ouvrage par le nombre de ceux qui l'ont imité. Presque tous les Poètes, qui ont écrit depuis jusqu'à François Prémier, ont personifié les Etres Moraux. Il paroit que de tous ceux qui ont parlé avec éloge de ce Roman, aucun n'a remarqué la manière heureuse dont il finit:

Ainsy eus la rose vermeille
A tant fut jour, et je m'éveille.

Les Poëmes Epiques les plus célèbres ne finissent point avec tant de vivacité et de précision. Le seul qui en approche, est celui de *Télémaque*, dont les derniers mots sont: *Il reconnut* (Télémaque) *son Père chez le fidèle Eumée.* Mr. l'Abbe *Goujet*, parlant des différentes éditions de cet Ouvrage, n'indique point celle qu'il croit la meil-

leure; cela seroit pourtant nécessaire, d'autant plus qu'elles sont presque toutes différentes, tous les Editeurs ayant voulu suivre l'exemple de *Marot* qui crut devoir ajuster le Langage de ce Roman à celui que l'on parloit de son tems.

Mr. l'Abbé *Goujet* fait ensuite un Extrait assez-long de quelques Ouvrages, qu'il convient lui-même être détestables, ou inintelligibles; et, de ces Auteurs (1), il passe à *Froissard*, qui conserve encore une grande réputation, tant en qualité de Poète que d'Historien. La vie de ce Poète, donnée par Mr. *de la Curne* de Ste. *Palaye* dans le 10 volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, contient en grand détail ce que Mr. l'Abbé *Goujet* en a extrait, ne parlant que de ses Poésies. Dans le jugement qu'il en porte, on voit qu'il donne la préférence à ses Pastourelles. « Cette gaieté naive et légère, qui presque toujours » fait le caractère de son esprit, a passé toute entière » dans le cœur de ses Bergers et de ses Bergères. Les » sujets dont ils parlent, la manière dont ils les traitent, » et leur langage, sont toujours conformes à leur esprit et » à leurs sentimens; une joie vive anime leurs jeux, leurs » ris et leurs danses. » Il y a de cet Auteur, une Pièce intitulée *le dit dou florin*. L'Auteur feint dans cette Pièce un entretien qu'il dit avoir eu en revenant d'Allemagne avec le seul florin qui lui restoit de beaucoup d'autres qu'il avoit dépensés, ou qui lui avoient été volés, et ce florin lui reproche qu'il avoit bien promené. Cette idée paroit bien être la source où l'Auteur de la jolie Pièce, intitulée *le Louis d'or*, a puisé sa fiction. Combien d'autres idées aussi heureuses ne paroissent neuves, que parce qu'on ignore d'où l'Auteur les a tirées. La lecture attentive que Mr. l'Abbé *Goujet* a faite des Poésies de *Froissard*, lui a fait observer que la Pièce intitulée: *l'Horlogerie amou-*

(1) *Guillaume de Guilleville*, *Jean Lupin*, *Gaston de Foix*.

reuse, donne une connoissance exacte de l'Horlogerie de son tems, ce qui ne peut être que très utile pour l'Histoire des Arts.

Si *Marguerite d'Ecosse* revenoit au monde, elle seroit bien piquée, de voir que le fameux baiser qu'elle donna en passant à *Alain Chartier*, qui dormoit dans une salle, soit de nos jours si mal intreprété du côté des sentimens, et du côté de l'esprit: elle auroit beau dire qu'elle baisoit la bouche d'où étoient sorties tant de belles paroles, elle ne seroit point écoutee par Mr. *de Fontenelle*, qui lui fait reprocher si finement par *Platon*, que ce sentiment n'étoit pas si épuré, qu'elle vouloit le faire croire. Elle ne seroit pas plus contente de Mr. l'Abbé *Goujet*, qui ne pense pas comme elle sur le mérite d'*Alain Chartier*. « Ses Poésies, *dit-il*, ne nous peuvent presque servir »que de preuve de l'ignorance de son siècle, et du mau»vais gout de nos anciens François. Presque tout y est »fade, languissant, et souvent barbare. » C'est ce qu'il confirme par les passages qu'il raporte de plusieurs petits Poèmes de cet Auteur, ou l'on ne voit ni gout, ni imagination. L'edition de cet Auteur la plus exacte et la plus complette, est celle donnée à Paris *in* 4.° en 1617, par *André Duchesne*. On a l'obligation à l'Académie des Inscriptions de faire connoître des Ouvrages qui jusqu'à présent étoient restés dans l'oubli. De ce nombre sont les Poésies de *Charles*, Duc d'*Orléans*, Père de *Louis* XII. Mr. l'Abbé *Sallier* en a donné une notice dans le 13 Volume de ces Mémoires, et Mr. l'Abbé *Goujet*, qui les a examinées dans un Manuscrit, qu'on lui à communiqué, en parle d'une manière bien plus détaillée. On ne peut que souscrire à Mr. l'Abbé *Goujet*, qui, d'accord avec Mr. l'Abbé *Sallier*, dit que ce Prince avoit le vrai gout de la Poésie, et que, dans un siècle plus éclairé, il auroit été un de nos plus grands Poètes. Il le prouve par plusieurs Pièces de ce Prince, qu'il raporte en entier. On y voit effectivement

autant de légereté, de graces, et de finesse que l'on en peut trouver, dans un tems où le mauvais gout des allégories dominoit dans tous les Ouvrages. On est étonné même que les malheurs de ce Prince ne lui aient rien fait perdre de sa gaieté naturelle (1).

Les deux petites Piëces que nous raportons ici peuvent donner une idée de sa Poésie.

Les Fourriers d'Eté sont venus,
Pour appareiller son Logis,
Et ont fait tendre ses tapis
De fleurs et verdure tissus,
En étendant tapis velus,
De vert herbe par le pays.
Les Fourriers d'Eté sont venus
Pour appareiller son Logis.
Rivière, Fontaine, et Ruisseau,
Portent en livrée jolie,
Gouttes d'argent d'orfaverie.
Chacun s'habille de nouveau,
Le tems a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Le tems a laissé son manteau.

Nous y ajouterons encore un des deux Rondeaux cités par Mr. l'Abbé *Goujet*, à cause de la remarque qu'il donne lieu de faire sur le nom d'un des Rois des France.

A ce jour de Saint Valentin
Qu'il me convient choisir ung Per,

(1) Il fut pris par les Anglois à la bataille d'Azincourt, qu'ils gagnèrent en 1415, et il n'eut sa liberté qu'en 1440, sa captivité ayant duré 25 ans.

Et que je n'y puis eschaper,
Pensée prens pour mon butin,
Elle m'a reveillé matin,
En venant à mon huis frapper,
A ce jour de Saint Valentin.
Ensemble nous aurons Hutin (1),
S'elle veut trop mon cueur frapper;
Mais s'espoir je peusse attraper,
Je parlasse d'autre Latin
A ce jour de Saint Valentin.

Les Recherches de Mr. l'Abbé *Goujet* sur ce Poète nous intruisent de ce qui ne se trouve pas dans celles de

(1) *Louis X.* est appellé *Hutin;* il est dit dans les Vers, au bas de son Portrait, dans l'Abrégé de *Mézérai:*

On ne sçait par bien quel caprice
A ce Prince on imposa le surnom
De Hutin.

L'Abbé *Rogois*, dans son Histoire de France par demandes et par réponses, dit que ce Prince eut ce nom parce qu'il étoit un peu mutin, faisant ainsi une Anagrame plutôt qu'une étimologie. On voit par les Vers du Duc d'*Orléans*, que *Hutin* signifie *démêlé*, *dispute*, *querelle*. *Louis X*, ayant fait faire le procès à tous les Financiers, qui avoient pillé les Finances, sous le règne de *Philippe-le-Bel*, on lui donna sans doute ce surnom pour marquer son caractère, qui étoit de chercher querelle à tous ceux qu'il croyoit coupables.

Borel, dans son Trésor des Antiquités Gauloises et Françoises, donne la signification ci-dessus au mot *Hutin*, ce que fait aussi *Du Cange* dans son Glossaire, mais il croit que ce surnom fut donné à *Louis X*, de son enfance, parce qu'il avoit toujours dispute avec les Enfans qui jouoient avec lui. Il paroit bien plus naturel d'attribuer ce surnom à la fraieur et au trouble que causèrent aux Financiers la rigueur de ses recherches et la sévérité de ses jugemens, ce qu'ils exprimèrent par le mot de *Hutin*.

Mr. l'Abbé *Sallier*. C'est de la hardiesse avec laquelle quelques Poètes du siècle suivant ont fait passer pour leurs productions celles du Duc d'*Orléans*, sans aucun changement; il le prouve par un examen de toutes celles qu'il a retrouvées dans *Blaise d'Auriol* et dans *St. Gélais*. Qu'il seroit fâcheux pour tous les Etats, que l'on découvrit ainsi les larcins de tout genre, que les Hommes se font mutuellement; qu'il y auroit peu de vrai mérite et de vrai Richesse!

Les discussions de Mr. l'Abbé *Goujet* sur le nom, la patrie, les avantures et les Ouvrages de *Villon* méritent d'être lues; tout y est examiné avec exactitude: il y suit pour Guide Mr. l'Abbé *Massieu* et le Père *du Cerceau*. On sait l'éloge que *Boileau* a fait de *Villon*, en disant:

Villon sçut le prémier dans ces siècles grossiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers:

S'il eût connu les Poésies du Duc d'*Orléans*, il l'auroit sans doute préféré à *Villon*. Il est vrai qu'on trouve dans ce Poète une naïveté dont le célèbre *La Fontaine* a plus profité, que de celle qui est dans *Marot;* mais comme la plupart de ses Ouvrages roulent sur des sujets bas, il n'a pu par conséquent lui donner le même agrément, que celui que se trouve dans les Poésies du Duc d'*Orléans*. Il étoit trop libertin pour donner a ses Vers ce qu'on appelle à présent le ton de la bonne Compagnie.

Il n'est pas étonnant qu'un Poète donne à ses Ouvrages une forme relative à sa profession. C'est ce qu'a fait *Martial d'Auvergne*, Procureur au Parlement de Paris, dans ses Arrêts d'Amour; mais il est étonnant qu'on ait fait un Commentaire sérieux sur un Ouvrage purement badin. On sait qu'en Provence il se tenoit des Cours d'Amour, où des Personnes des deux Sexes s'assembloient pour

décider gravement les questions délicates qui s'élevoient entre les Amans. Ces questions étoient, selon les apparences, examinées et jugées avec bien de l'attention, le plaisir présidoit à l'examen, et le sentiment dictoit l'Arrêt. Que les Plaideurs seroient heureux, si tous les Tribunaux se conduisoient de même! C'est un Recueil de ces décisions qu'a donné *Martial d'Auvergne*. Il a été commenté gravement par *Bénoit le Court*, qui a fait entrer dans ses Commentaires quantité de Loix Civiles, auxquelles ces Juges n'avoient jamais pensé. Le Code du Parlement d'Amour est bien différent de celui de *Justinien*.

Martial d'Auvergne est encore Auteur d'un Ouvrage plus sérieux: il est intitulé *les Vigiles de Charles* VII, et contient, en 6 ou 7 mille Vers, toute l'Histoire du règne de ce Prince. Il a donné à son Ouvrage ce nom singulier, parce qu'il l'a devisé en Leçons, comme l'Office, dit *Vigiles*, que l'on dit pour les Morts. Les Poètes de ces Siècles nous fournissent plus d'un exemple de ces naïvetés, que presentement on ne leur passeroit pas.

Le peu que Mr. l'Abbé *Goujet* dit de *Coquillart*, Official de Rheims, n'en donne pas une grande idée. L'obscurité est, selon lui, ce qui règne le plus dans les Ouvrages de cet Ecclésiastique. *Ménage* en faisoit cependant beaucoup de cas: C'est, à la vérité, par raport aux mots. *Ce mot est bon*, disoit-il, *on le trouve dans Coquillart*. Aujourd'hui il n'a plus même ce foible mérite.

Ce seroit passer inutilement les bornes de cet Extrait, que d'entretenir le Lecteur de plusieurs Poètes dont parle ensuite Mr. l'Abbé *Goujet;* ils ont même tous suivi le même plan. Raconter un songe dans lequel ils introdusoient les Vertus et les Vices, et tout ce qui leur plaisoit, y semer de la Morale très commune en Vers mal rimés, telle est la forme de tous les Ouvrages. Il y en a pourtant un qui donnera lieu à une observation.

Robert Gobin, Autenr d'un Poème intitulé *les Loups ravissans*, dont le but est de détourner la Jeunesse de la mauvaise Compagnie, y raconte avec quelque naturel la fable de la Cigale et de la Fourmi, et celle du Meunier, de son Fils et de l'Ane, toutes les deux si agréablement narrées depuis par *La Fontaine*. Mr. l'Abbé *Goujet* dit que la première est tirée d'*Aviénus*, et qu'il ignore d'ou est tirée la seconde. Il y a un Roman écrit en Langue Turque, et qui n'a jamais été traduit en François, intitulé *les quarante Visirs*. Ce Roman est devisé par Journées: on trouve cette fable à la Journée 23.me ainsi qu'à la Journée 31.me la seconde Histoire du conte de *La Fontaine* de la gageure des trois Commeres. Certainement *La Fontaine* n'a jamais lu ce Roman, et l'Auteur Turc, qui lui est antérieur, n'a point eu connoissance des Ouvrages de *la Fontaine*. Est-ce un même tour d'imagination qui a produit ces deux contes en François et en Turc, ou ces deux Auteurs les ont-ils tirés d'une source plus éloignée? C'est que l'on ignore.

Nous finirons ici cet extrait par une autre observation. Mr. l'Abbé *Goujet*, dans l'article de *Pierre Grognet*, remarque que ce Poète, dans l'Epitre dédicatoire des *Mots dorés*, donne à *François de Valois*, Dauphin de France, à *Henri* Duc d'*Orléans*, le Titre de Majesté. « Je sai, » dit-il, que ce glorieux titre se trouve dans plusieurs Lettres » écrites à quelques Personnes distinguées par leur rang, » sur-tout aux Evêques; mais je n'aurois pas cru que cet » usage eût été en vigueur jusqu'en 1596, et peut-être » *Grognet* est-il le seul qui ait honoré d'autres que des Mo- » narques: » On ne peut rien conclure de ce que dit à cet égard Mr. l'Abbé *Goujet*. Le Cérémonial des Titres n'a été reglé que long-tems après, et nous voyons même de nos jours qu'on y change, ou qu'on y ajoute quelque chose, selon les circonstances et le besoin que les Princes et les Etats

ont les uns des autres. Pendant que *Grognet* donnoit le titre de *Majesté* à des Princes du sang de France, le *Titien* ne donnoit que le titre d'*Altesse* à *Charlequint.* »

Bibliotheque Raisonnée (Année 1746.*) Tom.* XXXVII. *p.* 21—33.

---

45. HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE.

Histoire de l'Origine et du prémier progrès de l'Imprimerie. A la Haye, chez la Veuve Le Veir et Pierre Paupie 1740. *Quarto pp.* 118 *pour la première Partie, et* 152 *pour la seconde, sans la Préface.*

L'Année 1740 étant celle du troisième Jubilé depuis l'invention de l'Imprimerie, on devoit naturellement s'attendre à voir paroître plusieurs Ouvrages sur un sujet si intéressant pour la République des Lettres. L'*Allemagne*, à laquelle nous sommes redevables de cet Art si précieux et si utile, vient d'en produire quelques-uns (1), que nous aurons soin de faire connoître dans la suite. Nous avons

(1) Entr'autres, un Ouvrage très-étendu de Mr. le Professeur *Wolff*, dont voici le titre : *Monumenta Typographica, quæ Artis hujus præstantissimæ originem, laudem et abusum Posteris produnt, instaurata studio et labore* Jo. Christiani Wolffii, *in Gymnasio Hamburgensi Professoris publici* Pars I. A. 1740. 8.° 6½. Alph. On y attend avec quelqu'impatience la Dissertation de Mr. *Marchand.* Feu Mr. *Jean Christophe Wolff, Pasteur de Ste. Catherine à Hambourg*, avoit sur l'origine de l'Imprimerie un Manuscrit Allemand très-curieux, dressé sur des Mémoires et Documens de

cru devoir commencer par celui-ci. Quoiqu'il paroisse d'abord étranger à ce Journal, la matière qu'il traite, et la préférence qu'il donne à l'*Allemagne* pour l'invention de l'Imprimerie, le raprochent assurément de notre but, et doivent le faire envisager comme étant du ressort d'une *Bibliothèque Germanique*.

Le modeste Autenr n'a pas jugé à propos de mettre son nom à la tête de cet Ouvrage, et la chose étoit assez inutile. L'érudition Bibliographique dont il est rempli, la sagacité des recherches, et l'exactitude scrupuleuse qui règne dans toutes les citations, annoncent suffisamment Mr. (1) *Prosper Marchand*, déjà connu dans la République des Lettres par une Edition du *Cymbalum Mundi* de *Bonaventure des Perriers* dont les Curieux font cas, et par la part qu'il a eu pendent long-tems au *Journal Littéraire* qui s'imprimoit à la *Haye*; sans parler des soins qu'il a donnée au *Dictionnaire de Bayle*, et des notes intéressantes dont il a enrichi les *Lettres* du même Auteur. Avant que de se retirer en *Hollande* pour y professer plus librement une Religion qu'il avoit embrassée par choix, Mr. *Marchand* étoit Libraire à *Paris*, et en société avec Mr. *Gabriel Martin*, dont l'habileté et le desintéressement sont généralement reconnus, et avoués même de ses Confrères. Il seroit sans doute à souhaiter qu'on vît renaître dans la Libraire des *Etiennes*, des *Manuces*, des *Morels*: les vrais Auteurs encouragés, les mauvais Livres proscrits, les bons Ouvrages imprimés avec plus de soin, les Correcteurs mieux choisis et mieux payés, seroient les pré-

l'ancienne famille des *Faustes* d'*Aschaffenbourg*. Mr. son frère en aura sans doute faite usage. *V. Wolfii Conspect. Suppellectil. Epistol. et Liter. manu exarata*, etc. p. 284.

(1) Mal nommé *Pierre Marchand* dans les *Nouvelles Litéraires de* Leipzig, *du* 9 *Mai* 1740. *N.°* XXXVII.

miers fruits que nous recueillirions de ce renouvellement. Mais le Libraire plus avide de gloire que de gain seroit aussi moins riche, et le peu de fortune de ces Hommes si dignes de la reconnoissance de tous les siècles, effrayera toujours ceux qui voudroient marcher sur leurs traces. Mr. *Marchand* au-dessus d'un préjugé qui n'est malheureusement que trop commun, a cru devoir étudier et approfondir tout ce qui pouvoit avoir quelque liaison avec sa profession, et il l'a fait avec succès. Peu de personnes se sont appliqués à ce genre de Littérature avec plus de soin, et même avec plus d'opiniâtreté. L'Ouvrage que nous annonçons, et qui mérite une place distinguée dans toutes les Bibliothèques, fait assurément honneur à Mr. *Marchand;* et il y a tout lieu de croire qu'on en souhaittera la suite, qu'il promet au cas que cet Essai soit du goût du Public.

Nous apprenons par la Préface, que cette *Dissertation Historique et Critique touchant l'origine et les prémiers progrès de l'Imprimerie*, faisoit partie d'un Recueil d'environ soixante autres de pareil caractère, composées et retouchées à diverses fois depuis 1715 jusqu'en 1735. L'Auteur ne l'en a détachée qu'à la sollicitation de quelques Amis, qui ont cru que la troisième année séculaire de l'Imprimerie réveilleroit infailliblement la curiosité du Public touchant l'origine de cet Art. Il ne pouvoit choisir une occasion plus naturelle pour publier ce qu'il avoit recueilli là-dessus.

Jamais sujet comme le remarque notre Auteur, n'a été traité par plus de personnes, soit par occasion, soit de propos délibéré; et cependant jamais sujet n'a peut-être été si peu connu. La diversité des Opinions, et l'animosité des Partis qu'elles ont fait naître, avoit répandu sur ce point de l'Histoire Littéraire une obscurité impénétrable. On ne connoissoit l'origine de l'Imprimerie que par par-

celles, et personne n'avoit osé entreprendre d'en donner une narration complette, suivie, et qui réunît généralement toutes les circonstances. Il falloit pour y réussir, déterrer diverses particularités intéressantes, qui se trouvent souvent cachées et comme perdues dans ses Ouvrages obscurs et peu connus : c'est ce que notre laborieux Auteur a fait avec soin et avec impartialité, *etc. etc.*

Nous nous contenterons de donner ici une Liste exacte de ces Pièces séparées, que les Littérateurs connoissent sans doute, mais qu'ils trouveront avec plaisir ici ressemblées, et accompagnées des Eclaircissemens nécessaires.

I. Le Témoignage du Chroniqueur Anonyme de *Cologne*.

II. Les Témoignages de *Jean Trithème* et de *Pierre Schoiffer*.

III. Les Témoignages de *Jean Schoiffer*.

IV. Joannis Arnoldi Bergellani (1) *Encomion Chalcographiæ*, avec une Préface de *George Christian Joannis*, Editeur du célèbre Recueil des Ecrivains de l'*Histoire* (2) *de Mayence* imprimé à *Francfort* in 1727. in-Folio.

V. Angeli Rocchæ *Dissertatiuncula de Origine Typographiæ*, tirée de sa *Bibliothèque Vaticane*, imprimée à *Rome* en 1591. in-*Quarto*.

VI. Nicolai Serarii *Dissertatio de Typographiæ Inventione*. Ce sont les Chapitres XXXVI, XXXVII, XXXVIII et XXXIX du Livre I de ses *Rerum Mogunciacarum*.

VII. Henrici Salmuth *de Typographiæ sive Artis Impressoriæ inventione verissima Historia*, tirée de ses Com-

[1] Mr. *Marchand* reprend ici *Struve* d'avoir avancé [*Introd. in Notit. Rei Litter.* p. 892], que *Bergellan* étoit le premier Historien de l'imprimerie. *Struve* a raison. *Bergellan* est celui qui a écrit le prémier *ex professo* de l'origine de cet Art; les autres n'ent ont parlé que par occasion.

[2] Cette Collection est devenue très rare par le dernier Incendie de *Francfort* sur le *Mein*, qui en consuma presque toute l'Edition.

mentaires sur l'Ouvrage de *Guy Pancirolle* intitulé, *Rerum memorabilium deperditarum*, *Rerumque recens inventarum* Libri II; imprimés à *Amberg* chez *Foster* en 1600, 1606, 1612, en deux volumes in *Octavo*; et à *Francfort* chez *Schonvetterr* en 1629, 1660, etc. in-4.°

VIII. Digression curieuse sur l'Invention de l'Imprimerie, et sur ce qu'elle a été prémièrement reçue en *France* pendant le Règne de Louis XI par *Gabriel Naudé*, formant tout le Chapitre VII. de son *Addition* à l'Histoire de Louis XI.

IX. Dissertation sur l'Origine de l'Imprimerie par *André Chevillier*, Bibliothécaire de *Sorbonne*, faisant le I Chapitre du Livre I. de son *Origine de l'Imprimerie de Paris*.

X. Michaëlis Maittaire *Dissertatio de Origine Typographiæ*, tirée de la prémière Edition du I Volume de ses *Annales Typographici*.

Suivent des Additions et Corrections et une Table Alphabétique et Chronologique des Villes dans lesquelles s'est établie l'Imprimerie pendant les cinquante dernières années du Quinzième Siècle.

On est surpris que l'Auteur, en insérant dans son Ouvrage l'Extrait d'une Dissertation de Mr. *Maittaire*, tirée de ses *Annales de l'Imprimerie*, ait jugé à propos d'ajouter *qu'on ne trouve* à regret qu'une fort légère partie de cette Dissertation dans la *seconde Edition* des *Annales*; sans dire en même tems, que cette *seconde Edition*, imprimée chez PIERRE HUMBERT en 1733, est d'ailleurs considérablement augmentée, et si considérablement, que cette seconde Edition a 400 *pages* plus que la prémière, et sert de suplément à tout l'Ouvrage. »

Bibliothèque Germanique, (*Année* 1740.) *Tom.* XLIX. *p.* 1 — 21.

46. G. BUCHANAN.

Georgii Buchanani, Scoti, ad Viros sui sæculi clarissimos, eorumque ad eundem, Epistolæ. Ex MSS. accurate descriptæ, nunc primum in lucem editæ. Londini, Impensis D. Brown ad Insigne Cygni nigri extra Portam vulgo dictam Temple-Bar, et Gulielmi Taylor ad Insigne Navis in vico vulgo dicto Paternoster Row. MDCCXI. *in*-8.° *pag.* 93. (1)

Voici un Article que je tire de mon Journal Anglois. Le livre, dont on vient de voir le Titre, contient trente-cinq Lettres, dont quelques-unes ont été écrites par le fameux *Buchanan*, et les autres par *Pierre Daniel*, *Gifanius*, *Theodore de Beze*, *du Plessis Mornay*, *Christophe Plantin*, *Rodolphus Gualtherus*, *Jean de Serres*, *Hubert Languet*, *Elie Vinet*, Le Chevalier *Thomas Randolph*, etc. La plûpart de ces Lettres roulent sur les Affaires publiques de ce tems-là, ou bien, elles contiennent des Particularitez qui regardent certains Livres. Nous en rapporterons quelques Passages.

Dans une Lettre écrite au Comte de *Murray*, *Buchanan* parle de son *Elegie*, et des autres Poëmes, qu'il avoit écrite contre les Franciscains. Il se plaint de ce qu'il a été violemment persecuté par ces Religieux : et il ajoute : *Nihil molestius ferebant, quàm pellem, ut, ait Horatius, sibi detrahi.*

Buchanan fut extrémement surpris d'apprendre que l'on parloit d'un Mariage entre la Reine *Elizabeth* et le Duc d'*Alençon*. — Il s'imaginoit que ce Prince feroit mourir la Reine d'Angleterre, pour épouser la Reine d'Ecosse,

(1) Voyez aussi *Bibl. Angl.* VI. *p.* 23. L'editeur fut un medecin Ecossois, JAQUES OLIPHANT.

à cause de sa jeunesse, de sa beauté, etc. *At* (1) *brevi illac venturus in Britanniam, credam tibi, si vis; sed quorsum eo? Ad nuptias ais; et id ego credo. Ad quas? Cum Regina vestra? Alii, ut volunt, accipiant. Ego prorsus ejus consilium esse reor, ut vestram trucidet, nostram ducat, forma, ætate, et amicorum opibus florentem, et expertæ jam fœcunditatis. Quid nostra, inquies, qua in re, deficitur? Imo omnibus eis rebus erat non adeo pridem par, ac fere superior. Buchanan* ajoute que les Catholiques d'Angleterre, les personnes chargées de dettes, et en general les plus mechants hommes, accourroient vers le Duc d'*Alençon*, et se joindroient à lui. *Non tu ignoras unus, quod omnes vident, quanta sit et opibus et numero Papanorum factio, quam late fusa., quam animis adversus veritatem obstinatis. Illi velut ex insidiis ad novum spectaculum istud erecti sine tumultu, sine suspicione accurrent: ubi vires contemplati, suum numerum inibunt, statim se succenturiabunt, et ad novum istum Ducem velut coelitus oblatum se agglomerabunt. Accedent ad eos obærati, decoctores, scelerati, in bello seditiosi et rapaces, in pace ignavi, et desidia marcidi, rei suæ negligentes, alienæ cupidi; primum facient impetum in Reginas, quarum si aut alteram trucidabunt, aut alteram e custodia eripient, vides ut opinor, quid calamitatum sequi sit necesse*, etc.

Buchanan dit dans la même Lettre, qu'il avoit fait quelques changemens dans son version des Pseaumes, et qu'il auroit entièrement reformé quelques-uns de ces Cantiques, si son grand âge lui avoit permis de s'attacher à la Poësie.

Il paroit par deux Lettres qu'un Gentilhomme François écrivit à *Buchanan*, que le Roi de Navarre souhaitoit passionnement de donner sa Sœur en marriage au Roi

(1) Lettre écrite à *Daniel Rogers*, et datée d'*Edinbourg* le 9 Novembre 1579.

d'Ecosse, pour avancer ses propres intérêts, et ceux de la Religion Protestante.

On trouve dans ce Livre une Lettre d'*Hubert Languet* à *Buchanan*, datée de *Delft*, le 20 Février 1581. *Languet* y dit qu'il a mené une vie fort heureuse avec *Melancthon* durant plusieurs années; et que depuis la mort de cet illustre Theologien, après divers malheurs, il s'est enfin établi en Hollande. Il se plaint de l'humidité, qui règne dans ce Païs-là. J'embrasse cette occasion pour dire ici en peu de mots ce que je pense de cette Province célèbre. Il est vrai que la Hollande est peu agréable en Hiver; mais elle est charmante dans la belle Saison. D'ailleurs, c'est un Païs merveilleux. Après la Ville de *Venise*, il n'y a aucune partie de l'Europe, qui soit si capable d'exciter l'admiration des voyageurs. J'ajoute que parmi les grands évenemens de ces derniers Siecles, il y en a trois, auxquels on doit faire une attention particuliere: je veux dire, la decouverte de l'Amerique, la Reformation de la Religion, (Ouvrage difficile, *magnæ molis*,) et la Fondation de la puissante Republique des Provinces Unies.

Toutes les fois que je sors de *Delft*, continue *Languet*, je vois la Ville de Rotterdam, qui rappelle dans mon esprit, non-seulement le grand *Erasme*, mais aussi *Buchanan*; car il est tout-à-fait surprenant que des Païs si affreux aient pu produire deux hommes d'un esprit si excellent, qu'ils n'ont été égalez par aucune autre personne, ni de nos jours, ni de tems de nos Ancêtres. *Roterodamum habemus in conspectu, quandocunque prodimus ex hoc oppido, cujus conspectus non solum mihi reducit in memoriam magnum illum Erasmum, quo cive gloriatur, sed etiam te. Non enim satis mirari possum, in locis tam horridis nasci potuisse viros, quibus ingenio pares nec nostra, nec patrum, aut avorum nostrorum ætas vidit.* Je ne sçai si *Buchanan* fut bien aise de se voir louer aux dépens de sa Patrie. A

cette occasion, nous raporterons le compliment qu'il fit au fameux *Tycho Brahe : Illamque*, dit-il, *etsi falsam plurimis tamen pro vero vulgatam opinionem, tuis monumentis, labore et industria refutas, ingenia scil. hominum sub hac languente et frigida cœli plaga, inertiæ esse a natura damnata. Igitur cum omnes populi ad Septentriones publice, et nos privatim tibi plurimum debeamus, non existimabis, etc.*

Si j'avois d'abord composé cet Article en François, je lui aurois peut-être donné une plus grande étendue, quoi que le Livre, dont-il s'agit ici, ne soit pas fort interessant. Les Lettres des Savans sont ordinairement peu considerables ; il n'est pas difficile d'en alleguer diverses raisons.

Memoires Lit. de la Gr. Bretagne; (Par Michel de la Roche) Tome IX. *p.* 167 — 172.

Extrait de la Bibliotheque Angloise,

Tom. VI. *p.* 50.

« La XXXI Lettre est celle que Mr. *de Thou* avoit vûe à *Bourdeaux* entre les mains de *Vinet*, et que *Buchanan*, extrémement vieux, paroissoit avoir écrite d'une main tremblante. Elle est datée d'*Edimbourg* du 14 *Mars* 1581. Comme elle n'est par fort longue, et que l'on n'en trouve que le précis dans la Vie de Mr. *de Thou*, peut-être que mes Lecteurs Latins seront bien aises de la voir ici toute entière.

Georgius BUCHANANUS *Eliæ* (1) VENETO *suo* S. P. D.

Cùm ex Mercatoribus nostris, qui isthinc veniunt, de statu rerum tuarum audio, gaudeo Mehercule, ac re

(1) Il y a *Veneto* dans cette Lettre, et dans les Réponses, *Venetus*. Il faut que ce soit une faute d'Impression, ou, ce qui est plus vraisemblable, que le vrai nom de ce savant Commentateur d'*Ausone* fût, en François, *Venete*, et non pas *Vinet*.

juvenescere quodam modo mihi videor, quòd ex illa Peregrinatione Lusitanicâ, reliquias adhuc superesse quasdam intelligam. Nam cùm septuagesimum quintum ætatis annum agam, interdum mecum recolo, per quos labores, et molestias, omnia, quæ videri hominibus jucunda solent, præternavigando, in eum scopulum tandem impegi, ultra quem, ut verisssime inquit Psalmus XC nisi labor et dolor nihil superest. *Una enim illa consolatio restat, cùm in Æqualium meorum recordatione acquiesco, quorum tu propè solus es superstes. Verum cùm nihil, ut opinor, ætate me sis inferior, Cives tuos adhuc operâ et consilio juvare potes, et Commentationibus tuis doctissimis etiam alteri sæculo prodes. Ego verò Litteris jam dudum vale dixi. Nunc id unum satago ut minimo cum strepitu, ex Inæqualium meorum, hoc est, Mortuus è Vivorum contubernio demigrem. Interea minimum natu Libellorum ad te mitto, ut, cùm hunc senio delirantem videas, minori Fratrum ejus desiderio tenearis. Audio Adolescentem nostratem, honesto loco natum,* HENRICUM (1) WARDLAUM *sive* Νομοφυλακῆ *apud Vos, non ignavam operam litteris dare; Etsi tuam ergo omnes humanitatem novi, nec ignores* (2) *peregrinos tibi esse adeo peculiariter commendatos, tamen cupio, ut iste intelligat nostram consuetudinem apud te sibi prodesse. Vale.* Edimburgo, 17. *Kal. April. Anno* 1581.

Elie VINET lui fait deux Reponses. Il lui dit quelques douceurs sur ses Ouvrages, et lui envoye quelques Vers de sa façon. » *etc.*

(1) *Wardlaw*, en Anglois, veut dire *Garde de la Loi.*

(2) Peut-être, *ignorem.*

47. M.rs LENNOX

ON THE ORIGIN OF SHAKESPEARE'S STORIES.

Shakespeare Illustrated: or the Novels and Histories on which the Plays of Shakespeare are founded, collected and translated from the original Authors, with critical Remarks. By the Author of the FEMALE QUIXOTE. *London A. Millar* 1754. 3 *vol. in*-12.°

Si tout autre Auteur qu'une personne du Sexe avoit composé cet ouvrage, je ne répondrois pas que les adorateurs de Shakespear n'eussent vengé de la manière la plus éclatante l'ouvrage fait a ses manes. Ce qu'ils admirent surtout en lui c'est l'invention; et c'est suivant l'ingénieuse et jeune Dame, à qui nous devons ces volumes, precisément ce qui lui manque. Elle ne se contente pas de l'affirmer, elle entreprend de le prouver, en traduisant les contes et les historiettes, sur lesquelles ce célèbre Tragique a bâti ses pièces, et que selon elle il n'a pas même le mérite d'avoir perfectionnées.

Elle semble cependant avoir craint le ressentiment de ses compatriotes. Aussi dans son élégante dédicace a My Lord Orrery actuellement Comte de Cork, prend-elle la précaution de s'assurer un Juge, que dit-elle Plinie lui-même se seroit associé dans la decision d'un procès litteraire. C'est devant lui qu'elle plaide, et voici comment elle tache de desarmer ceux qui pourroient devenir ses censeurs. « Mon sexe et mon âge, dit-elle, ne m'ont donné »que peu d'occasions de me répandre dans le monde. Il »peut s'y rencontrer plus d'un genre de folie que je n'ai »jamais vus. Peut-être s'y trouve-t-il une vanité, que se

»plait à donner des éloges faux à autrui, et une superti-
»tion, qui adore des idoles, sans les reconnoitre pour des
»Dieux.»

«La moindre gloire de ce puissant Genie (Shakespear)
»dépend du canevas ou du sujet de ses piëces. Il vivoit
»dans un siècle, où les livres de Chevalerie étoient com-
»muns. Les esprits des auditeurs n'étoient pas faits à ba-
»lancer les probabilités, ou à examiner à la rigueur la
»proportion entre les effets et les causes. Il suffisoit pour
»rendre une histoire recommendable, qu'elle s'écartât du
»cours ordinaire des choses, qu'il s'y trouvât de frequentes
»révolutions, et que sa fin fût pathétique.»

«La disposition du siècle concouroit trop heureusement
»avec l'imagination de Shakespear, pour qu'il eût le moindre
»desir de la reformer. Il lui devoit cette variété licen-
»cieuse par laquelle il a rendu ses pièces plus attachantes
»que celles de tout autre Auteur.»

«Il avoit observé avec beaucoup d'attention les scènes
»de la Nature; mais son principal art consistoit à suivre
»les actions, les passions, et les habitudes des hommes. Il
»ne pouvoit par consequent qu'être charmé de romans,
»qui lui fournissoient une multitude d'incidens, de caractères,
»de changemens de situation. Il a si fort diversifié ces carac-
»tères, il en a peint quelques uns d'une maniere si vraie,
»qu'on peut regarder ses ouvrages comme une Carte de la vie,
»et une mignature fidèle des avantures humaines. Celui qui
»a lu Shakespear avec attention ne trouvera peut-être pas
»grand chose de nouveau dans la foule du monde.»

«Un des traits, qui lui font le plus d'honneur, et qui
»jusqu'ici a été peu remarqué, c'est que ses Héros sont
»des hommes; que la tendresse et la haine, les espérances
»et les craintes de ses principaux personnages, sont celles
»qui se trouvent dans les autres créatures humaines, et
»qu'elles ne ressemblent nullement à ce que des tems moins

»reculés nous ont fait voir dans ces phantomes de per-»sonnages, que se présentent sur nos theatres.»

«Il n'est peut être pas nécessaire de rechercher, si le »véhicule, qui nous procure tant de plaisir et tant d'ins-»truction, est une fable vraisemblable ou absurde, native »de notre païs ou étrangère. Encore un coup, le mérite »de Shakespear ne consiste nullement dans la fiction d'un »sujet, mais dans la peinture de la vie, et sa gloire est »en sureté, tant que la nature humaine ne sera point »changée. Celui qui a de si grands titres à nos éloges, »ne peut rien souffrir en perdant ce qu'une admiration »ignorante lui a donné sans raison. Il est bas de calom-»nier les morts, il est ridicule de les flatter.»

La manière dont M.e Lennox (c'est le nom de notre Auteur) s'y prend pour prouver ce qu'elle avance laisse peu de lieu à la replique. Elle traduit chacun des contes, dont Shakespear a fait usage, et après avoir donné l'analyse de la Pièce qui en est l'imitation, elle marque les incidens dont le Poëte est l'inventeur, et jusqu'à quel point il a embelli ou gâté ses originaux.

Parmi les pièces de Shakespear, il y en a quelques-unes, dont les sujet sont purement d'imagination; quelques autres ont pour fondement l'Histoire d'Angleterre; il y en a enfin, qui ont été tirées de l'Histoire Romaine ou Grècque. Ce n'est que les pièces des deux premiers genres que M.e Lennox a cru devoir analyser. Peut-être a-t-elle voulu eviter l'accusation de pédanterie, qu'il lui étoit permis de négliger. Elle avoue qu'elle ne sait nullement le latin, et elle le prouve en traduisant en bon Anglois la mauvaise paraphrase Françoise que le Sieur Gueudeville a faite des Ménechmes de Plaute. Shakespear a tellement défiguré cette pièce, dont sans doute il ne connoissoit que quelque traduction en sa langue, dans la *Comedie des méprises*, *(the Comedy of Errors,)* que M.e Lennox auroit pu se dispenser de relever toutes les fautes qu'il a faites.

La première pièce, dont on trouve ici l'analyse, est intitulée *Mesure pour mesure (Measure for Measure.)* Elle est tirée d'une des Nouvelles de Giraldi Cynthio. C'est l'histoire de ce Juge, qui ayant fait pendre un Gentilhomme coupable de rapt, dont il avoit forcé la sœur à racheter la vie du criminel par le sacrifice de son honneur, fut condamné par son Souverain à épouser cette infortunée, et à espier son crime sur l'echafaut. M.e Lennox montre de combien d'absurdités Shakespear a chargé ce sujet simple et véritablement tragique. Sa principale faute est de l'avoir voulu rendre comique. Le Souverain joue dans la pièce Angloise un personnage indigne de son caractère. Il feint de s'absenter pour éviter de se rendre odieux à son peuple par une loi rigoureuse qu'il croit nécessaire, et demeure cependant dans la ville déguisé en Moine pour observer la conduite du Juge, à qui il a confié son autorité et ses ordres. Le Poëte trouve à point nommé certaine belle abandonnée du Juge, mais toujours prête à prendre la place de la sœur du Gentilhomme, et à obtenir sous les conditions que la dernière abhorre la grace de ce frère. Il prête à ce Magistrat vieilli dans la débauche et la cruauté des combats, qui se trouvent dans les ames novices et précédent les premiers crimes. Il substitue un criminel ordinaire à celui, qui le Juge satisfait ordonne qu'on décapite. Il prête enfin au Souverain la foiblesse de pardonner au Scélerat qui a fait un usage si indigne de sa confiance, à la sollicitation de celle qu'il a si cruellement voulu séduire, sous prétexte qu'il n'a commis ses crimes qu'en idée, et a condition qu'il épouse sa facile maitresse. Cela dit M.e Lennox avec une vivacité que lui pardonneront toutes les femmes offensées sur ce point même en imagination, est-il juste et naturel; est-ce là cette *mesure pour mesure*, que le Poëte annonce avec tant d'emphase? --

Romeo et Juliette, pièce dont le sujet est tiré de Bandello (1), donne lieu à des réflexions du même genre. Notre Auteur prouve très bien que Shakespear n'entendoit pas l'Italien, et qu'il avoit suivi une simple imitation ou Françoise ou Angloise imprimée environ vers le même tems (2). Les incidens ajoutés dans ces copies à l'original, ont été employés avec aussi peu de jugement que de choix dans la Tragédie Angloise. La catastrophe est infiniment plus touchante dans l'Auteur Italien que dans ses imitateurs. Il fait réveiller Juliette dans son tombeau, avant que le poison, que Romeo vient de prendre, ait produit son effet, et peint des couleurs les plus vives la succession et le contraste des mouvemens de la surprise, de la joïe, de la douleur, qui marquent les instans de cette courte réunion. Les traducteurs et le Poëte ne font ouvrir les yeux à l'amante, que lorsque celui qui est venu mourir auprès d'elle a fermé les siens. Rendons justice à Shakespear; il connoissoit trop le cœur humain, il aimoit trop à l'emouvoir, pour perdre une pareille scène, et ceux qui depuis quelques années, en faisant reparoitre cette pièce sur nos théatres, ont rapproché la catastrophe de celle de Bandel, ont exécuté ce que notre grand Auteur auroit fait, s'il avoit pu lire l'original.

M.e Lennox decouvre dans l'*Othello*, moins de déviations de l'Italien Cynthio, et par cela même moins de défauts de vraisemblance. Elle montre qu'à quelques egards Shakespear a rendu l'histoire plus intéressante, et elle le défend contre un Critique, qui l'a injustement attaqué.

(1) Voyez *Polyanthea, etc. Genevæ*, 1822. 8.° *Edit.*

(2) *Histories tragiques extraites des Oeuvres de Bandel.* A Paris 1571. Il y avoit apparemment eu une édition antérieure de ce conte, puisque le 2 tome du *Palais du plaisir* (*the Palace of Pleasure*) où il se trouve visiblement traduit du françois, fut imprimé à Londres en 1567.

Ceci prouve que notre aimable Critique est moins aveugle dans ses censures que quelques admirateurs stupides ne le sont dans leurs éloges. Si elle reléve dans Hamlet plusieurs absurdités ajoutées à celles de l'original Danois de *Saxo Grammaticus*, elle y decouvre aussi des corrections sensées et de nouvelles beautés. L'introduction du Spectre est à ce qu'il paroit toute de Shakespear, et l'on sait l'usage qu'il en fait pour exciter la terreur et la sensibilité. L'invention des machines est justifiée par l'effet qu'elles produisent dans les ouvrages des grands maitres. Il me semble, que l'impression que fait sur l'ame du meurtrier la comédie, dont Hamlet dirige l'exécution, méritoit quelques mots. C'est un des endroits de cette pièce, qui dans les representations intéresse le plus les spectateurs.

La tragédie de Macbeth, tirée des *Chroniques Angloises de Hollingshed*, de même que plusieurs autres pièces historiques de Shakespear, doit aussi quelques traits à *l'histoire de Boetius*, traduite en Anglois en 1541. Cette pièce, ou les phantômes de l'ambition, la succession des grands crimes, et les agitations qui les suivent, sont si vivement dépeintes, abonde d'ailleurs en circonstances pueriles ou absurdes. On a prédit à Macbeth qu'il n'a rien à craindre jusqu'à ce que la forêt de Bernam s'approche de Dunsinane; on l'a assuré qu'il ne sauroit perir par la main d'un homme né de femme. Pour que ces oracles, qui entretiennent sa sécurité, concourent dans la catastrophe à le perdre et a l'atterrer, il faut que les troupes qui viennent l'attaquer arrachent des branches d'arbres, et offrent le spectacle d'une forêt mouvante, et que celui qui le tue ait dû sa naissance à l'opération Césarienne. Les sorcières et leurs opérations magiques nous révoltent. Nous rions de leur chaudière, et de leurs hurlemens; nous n'avons garde d'ajouter foi à leurs enchantemens et à leurs prédictions. Dans le spectacle des spectres sanglans et des

têtes menaçantes, qui effrayent en vain le meurtrier, nous ne voyons que les songes d'une imagination dereglée. Mais il faut considerer, que notre Poëte vivoit dans un Siècle crédule, et que quand même il ne l'eût pas été lui-même, il lui couvenoit de profiter des opinions vulgaires, et de faire sa cour à son Roi. Jaques I. avoit, entr'autres productions qui illustrent son règne et sa plume, composé dans le dialecte Ecossois, de savans Essais de *Démonologie*. On diroit à le voir decrire si exactement les cérémonies du Sabbat, qu'il y avoit assisté lui-même, ou que quelque Magicien transfuge lui avoit remis des Memoires. Le Parlement d'Angleterre avoit, à la sollicitation de son nouveau Monarque, fait une loi très-sévère contre les sorciers. Les hommes faits de ces tems-là ressembloient à nos enfans et à nos gens de la campagne, qui même actuellement reçoivent avidement les contes des revenans. Il faut d'ailleurs avouer que personne n'a mieux su faire parler que Shakespear les génies, les sorcières, les spectres, et les fous. C'est ce qui auroit pu paroître dans l'analyse de la *Tempête*, si M.e Lennox avoit jugé à propos de la faire. Elle n'a rien dit non plus du *Marchand de Venise*, *des Femmes de Windsor*, et de quelques autres pièces de Shakespear.

Je ne m'etendrai pas davantage sur un ouvrage, qui ne sauroit intéresser que ceux qui ont lu et lu plus d'une fois Shakespear. J'ajoute que ceux-là le liront avec plaisir. Au jugement et au gout d'un Critique, M.e Lennox joint la délicatesse et la modestie, qui caractérisent son Sexe; et chaque page du livre nous rappelle que l'Auteur est une Dame.

Journal Britannique, 1754. *(Par M. Maty.) T.* xv. 310-24.

48. GORII MUSEUM FLORENTINUM.

Museum Florentinum exhibens insigniora vetustatis Monumenta, quæ Florentiæ sunt, JOANNI GASTONI Etruriæ *Magno Duci dedicatum. Florentiæ Anno* 1731. *Ex Typographia Michaelis Nestenus et Francisci Moüeke.*

VOICI un des Ouvrages les plus interessans pour la Republique des Lettres. C'est le Recueïl des Monumens les plus précieux de l'Antiquité, qui se trouvent à *Florence.* Il n'est peut-être point de ville en Europe, qui en posséde en aussi grand nombre. A ceux que l'Italie a fourni en abondance depuis plus de deux siècles, on y a joint ceux que l'on a fait chercher avec des frais immenses, dans les païs étrangers. Par une noble émulation, les Familles les plus illustres de cette Ville, se sont disputées la gloire de posséder des Cabinets plus curieux.

Ce bon goût pour l'Antiquité leur a été inspiré par l'Auguste Maison de MEDICIS. On sait que le Prince LAURENT, surnomme le *Magnifique,* forma un Trésor des amples moissons de Pierres précieuses gravées, de Médailles, de Manuscrits, de Statuës de Bronze et de Marbre, etc., que des Savans avoient recueillies par son ordre, dans tous les Etats de l'Europe. Il eut pour imitateurs tous ses successeurs, auxquels il transmit son amour pour les Sciences et pour les Savans, dont il fut le Protecteur et le Père. FRANÇOIS et FERDINAND II. Grands Ducs de Toscane parurent des plus zélez à perfectionner ce Trésor. Quelque prodigieuse que fût la Collection de toutes sortes de Monumens antiques, qu'ils y firent entrer, elle ne parut cependant pas comparable à celle du Cardinal LEOPOLD DE MEDICIS. Elle étoit composée de tout ce qu'on avoit trouvé de plus curieux et de

plus rare en Gréce, en Asie, et en Afrique. Les dépenses qu'il fit pour cela, allérent de pair avec son inclination pour les Antiquitez : Il porta celles-là jusques à une espèce de profusion, comme il connoissoit celles-ci mieux que personne. De toutes ses acquisitions en ce genre, celles des Pierres précieuses gravées de *Léonard* Augustini lui fut la plus chère. C'étoit le fruit des recherches, que ce Savant avoit faites pendant plusieurs années, de tout ce qui restoit des ouvrages des plus habiles graveurs de l'Antiquité. La gravure de ces Pierres, pour être des plus fines, n'étoit cependant pas ce qui leur enlevoit l'admiration des connoisseurs. Leur prix venoit de la vaste et profonde érudition, dont on avoit sû les charger. Tant de Savantes richesses méritoient d'être placées dans un lieu digne d'elles. Il n'est personne qui n'ait au moins ouï parler de la superbe Galerie de Florence. *Leopold* la fit élever. Les Portraits qu'il y mit des plus fameux Peintres, où ils s'étoient eux-mêmes représentés, n'en furent pas le moindre ornement. C'est depuis ce tems-là, que tous ceux qui se sont fait quelque nom par leur pinceau, ont brigué l'honneur d'y être admis.

Le Trésor de *Medicis* reçut un nouvel accroissemeut d'une quantité prodigieuse d'Inscriptions, d'Idoles, de Statuës, de Pierres précieuses gravées, etc., et sur tout de plus de six mille Médailles, que le Grand Duc Come III. fit apporter d'Espagne. Le Prince Ferdinand de Medicis y a laissé des marques de sa magnificence et de son goût exquis pour les Monumens propres à développer l'Histoire et la Fable. Le Cabinet de M. Andreini, Patricien de Florence, n'étoit pas moins célèbre par le grand nombre d'Antiquitez de tout genre, qu'il contenoit, que par trois à quatre cent Pierres précieuses d'un travail parfait, et d'une gravure exquise. Elles étoient de l'élite de plusieurs *Dactyliotheques* réünies à celle de cet illustre Patricien. Cependant ce Cabinet n'est pas ce que le Prince Jean Gaston, qui

règne aujourd'hui, a fait entrer de plus considérable dans son Trésor. Tout semble avoir concouru à sa grandeur. Il a n'est pas même jusques à l'Electrice Palatine, la Princesse Anne Aloyse, qui n'y ait contribué par quantité de Pierres précieuses gravées, dont elle l'a enrichi.

De si beaux exemples ont eu leur effet, si même ils n'ont pas surpassé leur attente. Quand on marche sur les pas de ses Souverains, on va toûjours bien loin. Peu de Maisons illustres à Florence, (et il y en a beaucoup,) qui n'ait un riche et vaste Cabinet, composé de tout ce que l'art et les sciences ont produit de plus curieux dans l'Antiquité. On y admire sur tout ceux des Strozzi, des Riccardi, Nicolini, de Gherardesca, Cerretani, Buonaruotti, Gaddi, Guadagni. Nommer ces Cabinets, c'est auprès des amateurs de l'Antiquité, en faire l'éloge.

Tels sont les Trésors, que Mr. Gori Professeur d'Histoire à Florence, entreprend de mettre au jour. Une entreprise si vaste, si hardie, n'est pas au-dessus des forces de ce Savant. Il est connu par plus d'un endroit dans la Republique des Lettres. Les Ouvrages que nous avons de lui sont marquez au bon coin: Par tout on y trouve des preuves d'une capacité peu commune, et d'une érudition recherchée. On les retrouvera encore dans le grand Ouvrage, dont nous parlons.

Cet Ouvrage contiendra Dix grands Volumes; ils ne seront pas distinguez par les nombres ordinaires de *Tome Prémier*, *Tome Second*, parce qu'on pourra les détacher les uns des autres; qu'ils contiendront la plûpart des matières isolées, et qu'on veut procurer à ceux qui ne seront pas en état de les tous acquérir, la facilité de se pourvoir des seuls Volumes qui assortiront leur goût particulier. Il y aura dans chacun de ces Volumes cent grandes Planches de gravure, et même un plus grand nombre lorsque la nécessité l'exigera. La correction du Dessein et de la Gravure a été

portée jusqués au scrupule; des Connoisseurs les ont fait retoucher, jusqu'à-ce que les copies eussent exprimé l'air de vérité de leurs originaux. Le format du Livre est *in folio majori*, grandeur d'Atlas, avec de grandes marges; les caractères seront neufs; les lettres grises, les culs de lampe et les vignettes gravées. Quelque Monument antique en fournira toûjours le sujet; l'imagination du Dessinateur n'y aura point, ou que peu de part.

Le *Prémier Volume* est pour les Pierres précieuses gravées, qui representent les portraits des grands Hommes et des Dieux. On n'y fait entrer que ce que la gravure a de plus fini, ou de plus savant; et c'est la méthode qu'on suivra dans les autres Volumes. Tout ce qui est commun, d'un travail moins recherché, et qui n'a guéres d'autre mérite que celui de l'antiquité ne grossira pas cet Ouvrage.

Le *Second Volume* contiendra les Pierres précieuses gravées, qui portent les noms des Graveurs qui les ont travaillées. Leurs Inscriptions ne seront pas toutes Grecques, il y en aura aussi de Latines. L'Italie a eu ses *Aspocres*, ses *Philetimus*, comme la Gréce ses *Onesas*; ses *Plotarchus*. Après les Pierres précieuses sur lesquelles on a imprimé des monumens de la Religion, de la Paix, de la Guerre, de l'Histoire et de la Mythologie, on en produira d'autres, où la plûpart des événemens de l'Iliade d'Homére sont réprésentez.

Les Statuës de marbre des Dieux, des Deesses, des Hommes Illustres feront le *Troisiéme Volume*. On dit que ces Marbres sont presque tous de la main des anciens Sculpteurs les plus renommez. Mr. Dominique Campiglia, fort estimé en Italie par sa peinture, les a dessinez. Les gravures seront des Chefs-d'œuvre du burin.

Dans le *Quatriémé* il n'y aura que les Bustes des Cesars, des Empereurs, des Imperatrices, et des grands Personnages. Il ne faudra pas chercher ailleurs des Portraits plus naturels,

et plus fidèles. Personne n'avoit eucore pensé à donner au Public une suite de ces Portraits. Une semblable entreprise ne pouvoit s'executer qu'à Florence.

Le *Cinquiéme* est reservé pour les Images des Dieux du Paganisme, pour des Cachets symboliques, et d'autres Monumens de Bronze, non moins curieux, qui fourniront à Mr. Gori l'occasion d'étaler sa profonde érudition, en developpant celle dont ces Antiquités sont chargées.

Des Médailles choisies et jusques à présent inconnues aux *Numismographes*, rempliront les *Sixiéme, Septiéme* et *Huitiéme Volumes*. En Europe, il n'est point de Médailles qui possède une suite aussi nombreuse de Médaillons, que celui du Grand Duc. Ce seroit rendre un grand service aux Savans, que de publier cette suite.

Enfin le *Neuviéme* et le *Dixiéme Volumes* seront pour les Portraits de tout ce qu'il y a eu de Peintres fameux, depuis le rétablissement des Beaux Arts. Comme ces Messieurs là ne sont pas ennemis de la gloire, il est à croire qu'en se peignant eux-mêmes au naturel, ils n'ont pas négligé le caractére de leur pinceau. Mr. *Ferretti* a dessiné ces Portraits, mais ce n'est pas sans quelque intérêt; car il passe pour un des prémiers Peintres de Florence.

Il est tems de parler du *Prémier Volume* de cet Ouvrage. Les autres ne seront pas attendre long-tems: Le *Second* a aussi paru (1). Le format, le papier, les marges, les caractéres, les gravures, les vignettes, les lettres grises, les culs de lampe, tout y est magnifique. Il a pour Titre

Gemmæ Antiquæ ex Thesauro Mediceo *et Privatorum Dactyliothecis Florentiæ exhibentes Tabulis* C.

Imagines Virorum Illustrium et Deorum, cum Observationibus Antonii Francisci Gorii, *publici Historiarum Pro-*

[1] Ann. 1773.

fessoris. Florentiæ *anno* 1731. *Ex Typographia Michaelis Nestenus et Francisci Moüke. Præsidum permissu.*

Il contient Cent grandes Planches gravées et 185 pages de remarques sur les gravures, sans compter l'Epître Dédicatoire, la Préface, et les Tables. Les Pierres gravées sont au nombre de 803. Elles sont rangées en différentes Classes. La prémiére est des Empereurs, des Imperatrices, des Cesars, et des Hommes Illustres, ce qui remplit 24 Planches. Les 16 Planches suivantes forment la seconde Classe, et renferment les Portraits des Rois, des Reines, et des Héros. On voit ceux des Philosophes, des Orateurs, des Poëtes, et des Muses, dans la troisiéme: celle-ci fournit 11 Planches. Il y en a 49 pour les Images des Dieux et des Déesses, qui composent la quatriéme Classe.

Si on n'eut donné aux Gravures que l'étendue de leurs originaux, il y auroit eu sur la plûpart beaucoup de confusion, sur tout lors que les figures sont en petit, ou trop multipliées. Pour prévenir cet inconvénient, chaque Gravure est d'une juste grandeur: aussi sont-elles très nettes et fort expressives. Dans un cartouche, qui est placé sous la gravure, on a marqué, 1.° si les figures de la Pierre précieuse, sont taillées en relief, ou si elles sont gravées. 2.° La nature de la Pierre; si c'est une *Agathe*, une *Amethiste*, une *Onice*, un *Jaspe*, une *Sarde*, une *Sardoine*, une *Cornaline*, un *Beril*, une *Calcedoine*, *etc.* 3.° Le Cabinet où elle se trouve. 4.° La longueur et la largeur de la Pierre précieuse.

Les Portraits qui composent la prémiére Classe, sont, de *Numa*, de *Lucréce*, *de L. Junius Brutus*, de *C. Sulpicius*, de *Sexte Pompée*. Les Empereurs Romains viennent après, et forment une suite jusqu'au *Troisiéme Gordien*, que peu de Portraits, qui manquent, rendroient complette. On ne peut guéres en faire le denombrement, sans entrer dans un trop long détail. Pour connoître la richesse de cette

suite, il suffit de dire qu'on y voit *Jules-Cesar*, *Livie*, *Marcellus*, *Agrippa* et ses fils, *Caïus* et *Lucius*, *Drusus* fils de Tibére, *Antonia*, *Germanicus*, *Britannicus*, *Messaline*, *Octavie*, *Poppée*, *Othon*, *Vitellius*, *Julie* fille de Titus, *Plotine*, *Marciane*, *Matidie*, *L. Aelius*, *Did. Julianus*, *Manlia Scantilla*, *Pescennius*, *Macrin*, *Diadumene*, *Aquilia Severa*, *Vere Maxime*. Il est difficile de ne pas les reconnoître : leurs Portraits imprimés sur ces Pierres précieuses, sont les mêmes que nous voyons encore sur leurs Médailles.

Il n'en n'est pas tout-à-fait de même de ceux qui sont contenus dans la seconde Classe. Les personnes qui ont quelque usage des Médailles ne retrouveront pas Rhoemetalce Roi de Thrace ; le Heros Pergame fondateur de la ville de ce nom, dans les Portraits qu'on en donne ici. Peut-être que quelqu'un prendra la tête marquée au N. III. de la Planche XXV. pour celle d'un Faune, plûtôt que pour celle de *Lysimachus*. Sur l'autorité de Vaillant, on adjuge des Portraits à quelques Rois d'Egypte : mais cette autorité, quant à ce point, n'est pas encore assez bien établie, pour avoir force de Loi. Il faut auparavant convenir du nombre de ces Rois d'Egypte, de l'ordre de leur succession, de la durée de leur règne. On sait quelles divisions ont de tout tems partagés la-dessus les Savans. D'ailleurs Mr. *Vaillant* avoit promis d'assigner à chacun de ces Rois ses Médailles. L'execution de cette entreprise a toûjours paru impossible, pour ne pas dire chimérique, a tout autre qu'à lui.

Ces Médailles, à trois ou quatre près, ont toutes la même légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, les mêmes revers, les mêmes ornemens de tête. S'il y a quelque différence, ce n'est que dans les lettres répandues sur le champ de ces Médailles, qui marquent ou l'année du règne du Prince, ou la ville où les Médailles ont été frappées, et dans un

certain air de visage plus ou moins jeune. Ce n'est cependant qu'à cette derniére différence, et sur ce seul fondement que *Vaillant* a cru distinguer chaque Roi d'Egypte; comme si à l'âge de 40 ans on devoit avoir les mêmes traits de visage qu'à 18. Beaucoup de personnes, qui ne s'intéressent assurément guéres pour Mr. *Vaillant*, souhaiteroient que cela fut ainsi. Quoi qu'il en soit, on donne ici des Portraits qu'on croit être d'*Alexandre le Grand*, de *Pyrrhus* Roi des Epirotes, de *Mithridate* Roi du Pont, de *Masinissa* Roi de Numidie, d'*Artemisie* Reine de Carie, de *Ptolemée* Roy de Cyréne, de *Bérénice*, de *Selene* et de *Cleopatre* Reines d'Egypte, etc., des Héros *Dioméde*, *Méléagre*, *Thesée*, *Hyacinthe*, *Leandre*, *etc.*

La troisième Classe, quoique moins nombreuse, n'est guéres moins brilliante. *Zenon*, *Socrate*, *Thalés*, *Platon*, *Xénocrate*, *Diogéne*, *Aristote*, n'en sont pas un petit ornement. Dans la foule de ces grands Hommes, *Hippocrate*, *Anacreon*, l'Orateur *C. Graccus*, *Ciceron*, *Homere*, *Hesiode*, *Pindare*, *Sophocle*, *Aristophane*, *Virgile*, *Sapho*, *Corinne*, y tiennent leur rang. Viennent ensuite les Muses avec leur attirail, *Siléne*, les *Satyres*, les *Faunes*, des *Masques* à l'usage du Théatre, les *Symboles* de la Tragédie, et de la Comédie, etc.

De toutes ces Classes la quatriéme est la plus grande, comme la plus instructive. Les secrets de la Théologie Payenne et de la Mythologie ne sont nulle part dans un plus beau jour. La tête de *Junon* coëffée des oreilles et des cornes d'un taureau, et environnée de trois étoiles. La tête de *Serapis* vis-à-vis d'un Chandelier surmonté d'une lampe, avec un rat qui grimpe sur le Chandelier. *Isis*, à la tête voilée, se termine en pié-destal, avec des mains semblables à celles d'un ours; un crocodile s'éleve tant qu'il peut le long de cette figure. Un *Titan* accablé de la foudre de *Jupiter*, qui paroit sur un char attelé par quatre chevaux de front: les amours de

celui-ci avec *Danaé*, *Leda*, *Europe*, Io : celle-ci sous la garde d'*Argus*, *Dryope* métamorphosée en *Lotus*. *Marsias* puni pour avoir osé le disputer à Apollon le Dieu de la Musique. *Mercure* évoquant un mort des Enfers. Le même Dieu avec un Caducée, une haste, un bouclier, et un masque de Théatre. Un amour assis sur une urne lacrimatoire jouë d'une double flutte; à l'urne est attachée une voile tendue qu'un autre amour retient et gouverne. *Bacchus* en habit de Sacrificateur. Un Berger fait danser un squelette au son d'une double flutte. Au devant d'une chapelle, dans laquelle on voit l'image de *Priape*, une femme immole une tourterelle sur la tête de son fils, etc.

Pour avoir quelque idée du gout qui régne dans les savantes explications, que Mr. Gori a données de ces Pierres gravées, un seul exemple suffira. A la Planche LV. N. I. on voit la tête de *Serapis* surmontée d'un boisseau ; au-dessous de cette tête, est le piè gauche d'un homme : ce pié et cette tête sont tournés à droite ; vis-à-vis de *Serapis* est une étoile. Cette Pierre, comme le remarque Mr. *Gori*, (dont nous traduisons les paroles en nôtre langue,) paroît, avoir été gravée en mémoire de quelque faveur, que quelque particulier croyoit avoir reçu de *Serapis*. Pour ne perdre pas de vuë le monument de la bienveillance de cette Divinité, cette Pierre précieuse avoit, sans doute, été montée sur une bague. On sait que *Serapis* étoit mis au rang des Dieux Auxiliaires (1). D'anciens Marbres qu'il suffit d'indiquer (2), prouvent qu'on adressoit des vœux, qu'on consacroit des Temples, des Autels, des Statuës aux Dieux qui presidoient à la santé, et a *Serapis* même pour celle des Empereurs et des

(1) Consulendus THOMASINUS Cap. XXXIII. *de Donariis*.

(2) In GRUTERIANO Opere, p. LXXXV. I. 3. 4. 6. 7. 8. 9. 10, Apud FABRETTUM *Inscr. Ant.* Cap. VI. N. XX. n. 106. 107. et N. XXII. In DONIANIS *Inscriptionibus*, Cl. I. 10. 19, 80.

particuliers ; et que lorsque ces vœux avoient été exaucés, on ne manquoit pas de témoigner à ces Dieux sa reconnoissance.

Une espéce de clou soûtient sur un pié humain la tête de *Sérapis*, Médecin, Dieu de la Médecine, qu'il avoit découvert et exercé le prémier, comme le disent *Varron* (1), et *Nonius Marcellin* (2). C'est le même que les Médailles et les Inscriptions anciennes appellent Dieu de la santé, Sauveur et Conservateur (3). Peut-être que celui qui a porté cette Pierre précieuse, ou qui l'a consacrée à *Sérapis*, pour s'acquitter de quelque vœu, a voulu désigner par cette gravure, qu'il étoit redevable à ce Dieu de ce qu'il étoit heureusement allé et revenu d'un voyage; ou plutôt de la delivrance de quelque grande maladie. Il est évident par des Marbres antiques (4) que c'étoit la coûtume de dédier aux Dieux des Pierres précieuses, pour obtenir d'eux la santé, ou pour les remercier des bienfaits qu'on en avoit reçu : Ce que Mr. *Gori* dit avoir déjà remarqué ailleurs, en expliquant une belle et grande Pierre précieuse, sur laquelle la tête d'Hercule est représentée, et qui lui avoit été dédiée par *Hephestion*, fils d'*Apollodore*, dans le tems qu'il exerçoit la charge de Président aux Jeux d'exercices, qui se faisoient à Tyatire (5). Il se peut faire que cet homme, dont le pié soûtient la tête de *Sérapis*, ait été

(1) In *Eumenidibus*. (2) Cap. XVII. n. 104. Vide etiam *Turnebum* Lib. III. Cap. VIII. *Adversar. et Jac. Philippum* THOMASINUM *de Donariis*, Cap. XXXIII.

(3) In *Thesauro*, p. LXXXV. 8. In *Syntagmate* REINESIANO, Cl. I. n. 253. Vide etiam GOLTZIUM in *Indice Cognominum Deorum*.

(4) In DONIANIS *Inscriptionibus*, Cl. I. n. 86, 87.

(5) Vide in Par. I. *Inscript. Ant. Etruriæ Urbium* pag. XLIV, et XLV.

sujet à la goutte. Dès les tems les plus reculés, ceux qui étoient relevés de maladie, ne manquoient pas de faire travailler sur l'or, sur l'argent, ou sur une autre matiére, la partie de leur Corps qui avoit été affligée, et de l'attacher aux murailles du Temple de celui des Dieux de la Santé, par le secours duquel ils se flattoient d'avoir été guéris. *Jaques Philippe* TOMASIN a savamment traité de cette coûtume dans son excellent Ouvrage sur les Offrandes faites aux Dieux, et sur les Tableaux qui representoient les vœux qu'on leur addressoit. *Fabretti* conjecture que *M. Vibius Onesimus*, dont il rapporte un Autel de marbre, avoit été delivré de la même maladie, [de la goutte] (1). Sur cet Autel *Onesimus* fit graver son pié, qu'un serpent enveloppe vers la cheville, où l'on dit que les goutteux ressentent une douleur plus vive : *Lucien* nous a laissé une description fort patétique de cette doulèur (2). Sous le pie d'*Onesimus*, l'Autel représente encore des *Sphinx*. A *Albe Julie* il y a un Marbre votif, que *Gruter* decrit (3). C'est dommage que *Fabretti* n'en ait pas eu connoissance : Il auroit pû le citer en preuve de son opinion. Il nous apprend, ce Marbre, que par le secours de *Sérapis*, *C. Valerius* avoit été guéri à *Carpis*, peut-être de la goutte aux mains, qui s'attache aux jointures des doigts, et au poignet. C'étoit dans des songes, et ordinairement quand ils dormoient dans les Temples de *Sérapis* et des autres Dieux de la Santé, que les malades en recevoient la guérison (4).

(1) *Inscript. Ant.* Cap. VI. n. XX, Adsimilem pedem ex *Mus. Kirch.* adfert P. BONANNI S. J. in Tab. XXIII. n. 5. p. 78, 79.

(2) In *Tragopodagra*.

(3) Pag. LXXXV. 9.

(4) Teste CICERONE Lib. II. *de Divinat.* et SUETONIO in *Vespas* Cap. VIII.

Fabretti cite encore beaucoup de Tableaux votifs, de Marbre, à l'honneur d'*Isis* salutaire, ou qui préside à la santé, pour prouver qu'on recouroit à elle, lors qu'on avoit mal aux piés (1): aussi a-t-on mis sur ces Tableaux des piés qui vont et qui reviennent. Ceux dont le retour avoit été aussi heureux que leur depart, ornoient avec ces Tableaux les Temples d'*Isis* et de *Sérapis*, lorsqu'ils s'imaginoient leur être redevables de leur heureux voyage. Cela n'empêche pas qu'on ne soit du sentiment de *Fabretti*, et qu'on n'assure positivement que le soin des piés affectés de quelque maladie, étoit du ressort d'*Isis*.

Quant à l'astre, qui est en regard de la tête de *Sérapis*, il désigne le Soleil, et par conséquent la puissance de *Sérapis*. L'un et l'autre ont été regardés comme une même Divinité (2). Or il étoit ordinaire aux malades d'adresser des vœux à *Sérapis*, pour l'engager à déployer sa puissance en leur faveur: Les Inscriptions sont une preuve (3). Sur les Pierres précieuses gravées, on remarque souvent à côté de la tête de *Sérapis*, deux étoiles; d'autrefois une seule, mais accompagnée d'une Lune dans son croissant. Une de ces étoiles est le symbole de *Sérapis*, comme l'autre, aussi bien que la Lune, est celui d'*Isis*. Ces deux Divinitez sont gravées ensemble sur plusieurs pierres precieuses de ce Volume, parce qu'on les réünissoit dans le culte qu'on leur rendoit, et qu'on ne s'avisoit guéres d'honorer l'un sans l'autre. Plusieurs anciennes Inscriptions votives s'addressent en même tems à *Isis* et à *Sérapis*. Que la Lune ne soit le symbole d'*Isis*, c'est ce qu'on ne peut revoquer

(1) *Inscript. Ant.* Cap. VI. n. 211. 114. 115 et 117.

(2) Vide MACROBIUM *Saturn.* Lib. I. Cap. XX.

(3) Vide GRUTERUM p. XXXII. 10. 11. SPONIUM, Sect. III. p. 87. FABRETTUM cap. III. n. 9.

en doute, puisque *Plutarque* demontre que celle-ci est la même que la Lune, ou *Diane* (4).

On voit par cet Extrait, que Mr. Gori repand l'érudition à pleine main, et qu'il ne marche dans le païs de l'Antiquité, que sous bonne escorte. Il auroit pû la renforcer encore d'une Médaille frappée en Egypte, à l'honneur de l'Empereur M. Aurele; mais que quadre parfaitement avec la pierre gravée, dont on vient de parler. La Médaille est de moyen bronze: en voici la description.

M. ΑΥΡΗΛΙΟϹ ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ ϹΕΒ. C'est-à-dire, Marc Aurele Antonin Auguste. La tête de ce Prince, couronnée de laurier, et tournée de la droite à la gauche. L. 15. C'est-à-dire, *L'an XVI.* Le pié droit d'un homme tourné à gauche: au-dessus, la tête de *Sérapis* couronnée d'un diadême, chargée d'un boisseau, et tournée à gauche. On ne croit pas cependant que Mr. *Gori* eût expliqué cette Médaille de quelque voyage que *M. Aurele* eût fait heureusement la seiziéme année de son règne, sous la protection de *Serapis;* ou qu'il eût cette année là été atteint de la goutte au pié droit, mais dont-il auroit été guéri par la puissance de ce Dieu. Mr. *Gori* est trop savant pour ignorer que les Egyptiens avoient une écriture Sacerdotale, une autre Curiologique pour exprimer les secrets de leur Théologie. Celle-là n'étoit composée que de divers traits; les caractéres de cell-ci étoient symboliques, c'est-à-dire, significatifs par des représentations. Or dans ce dernier genre d'écriture, le pié humain étoit le symbole du monde. La tête de *Sérapis* est au-dessous de ce pié, parce que chez les Egyptiens *Sérapis* passoit pour gouverner le monde, l'enrichir de ses bienfaits, etc. Ces Peuples, n'ont-ils point en dessein en gravant ces figures sur le revers d'une Médaille de

(4) In Lib. de *Iside* et *Osiride.*

M. Aurele, de mettre quelque parallelle entre ce Prince et *Sérapis*; et de donner à entendre que cet Empereur étoit pour l'Egypte, ou pour l'Empire Romain, ce que *Sérapis* étoit pour la monde entier? En ce cas, toute impie que soit cette comparaison, elle étoit de goût, et selon les mœurs de ces tems là.

Bibliotheque Italique, (Année 1733.) *Tom.* XVII. *p.* 32 — 57.

Voyez Debure, vol. VI. p. 373. Voyez aussi *Muscum Etruscum, exhibens insignia veterum Etruscorum Monumenta, æneis Tabulis incisa, et illustrata observationibus Antonii Francisci Gorii. Florentiæ*, 1737. *et ann. seqq.* 3 *vol. in fol.*

---

49. L'EMPEREUR RICHARD D'ANGLETERRE.

Geschichten und Thaten Kayser Richards, aus dem Geschlecht der Könige in Engelland; So insgemein die Historie des Interregni genennet wird.

C'est-à-dire,

La VIE *et les* ACTIONS *de l'Empereur* RICHARD *d'Angleterre, ou comme on l'appelle communément, Histoire de l'Interregne par Jacob Paul Gundling. A Berlin* 1719. *pp.* 224. 8.°

D'HABILES gens (1) avoient souhaitté qu'on éclaircît dans l'Histoire d'Allemagne, ce qui s'est passé depuis l'an 1256

(1) Mrs. *Conring*, *Meibom*, *de Leibnitz*, *etc.*

jusqu'en 1273. Mr. *Gundling* a pris d'autant plus volontiers cette peine que cet intervalle contient des choses très-importantes.

On l'appelle d'ordinaire l'*Interregne*. Notre Auteur pretend que RICHARD a été Empereur, et qu'il est mort en possession de cette Dignité. C'est ce qu'il montre dans une Dissertation à part. Comme il s'agit d'un sujet assez curieux, et qui entre également dans l'Histoire et dans le Droit Public, nous allons traduire cette Pièce toute entière.

Si RICHARD *Comte de Cornouaille doit être mis au nombre des Empereurs.*

On a regardé, jusqu'à present, comme un *Interregne*, le temps qui s'est écoulé depuis l'année 1256 jusqu'en 1273 ou, depuis la mort de *Guillaume de Hollande*, jusqu'à l'élection de *Rodolphe de Hapsbourg*. *Richard*, dit-on, ne mérite pas le nom d'Empereur. 1. N'étant pas Allemand, il ne pouvoit être élû. 2. Il fut élû par une Faction, et n'eut pas même la pluralité des voix. 3. Lorsqu'il passa d'Angleterre en Allemagne, il ne vint que jusqu'à Basle, sans aller ni à Soleurre, ni à Lausanne, et ne tint pas seulement de Diete. 4. Supposé qu'il ait été Empereur, on pretend qu'il ne put se maintenir faute d'argent, ayant été obligé de quitter l'Allemagne, sans congé des Etats, sans leur donner aucune espérance de retour, et sans leur déclarer qu'il vouloit garder l'Empire. 5. On allegue, surtout, l'autorité de *Duranus*, qui vivoit à Treves, et d'un Anonyme qu'on trouve dans la Collection d'*Ursticius*. Celui-ci dit que *les Electeurs ne purent jamais s'accorder sur le choix d'un Empereur*.

Il faudroit que toutes ces raisons fussent et bien fortes, et bien fondées pour resister aux preuves qu'on tire, en

faveur de *Richard*, 1. Des privileges des Empereurs suivans, entr'autres de *Charles IV.* et de *Sigismond*, qui l'appellent *Roi*, et le reconnoissent *pour leur Prédecesseur.* 2. Du consentiment des Etats de l'Empire, qui reçurent de lui l'investiture de leurs Fiefs. 3. De ce qu'il ne se fit point de nouvelle élection tant que *Richard* vêcut. C'est ce que dit *Walsingham.* Il est vrai que Mr. *Schurtzfleisch* ne veut pas l'en croire sur sa parole; mais voici un témoignage qui confirme ce que dit l'Historien Anglois. C'est celui de *Henri Steron*, Moine qui vivoit dans la quatorzieme Siècle (1). *Après la Mort de Richard Roi des Romains*, dit-il, *les Princes de l'Empire s'assemblerent à Francfort, vers l'Octave de la S. Michel, pour élire un autre Roi.* Les Etats regardoient donc *Richard* comme (2) *Roi des Romains*, et ils ne penserent à lui donner un Successeur qu'*après sa mort.* Dans des Traitez de Paix condus en 1267. il est aussi fait mention de *Richard*, sous le titre de *Roi des Romains et de futur Empereur.* On peut consulter là-dessus un Diplome qui est dans le Recueil de *Balbinus*, et deux Constitutions dans le troisieme Tome de *Goldast.*

Voyons donc s'il n'est pas possible de repondre aux objections que nous avons rapportées ci-dessus. I. On suppose sans fondement qu'il n'y avoit *que les Princes Allemands qui pussent être Empereurs.* Il n'y avoit aucune Loi qui donnât l'exclusion aux Etrangers. Le partage des Electeurs

(1) Sur l'an 1272. *Mortuo* Richardo *Romanorum Rege*, *Principes Imperii circa Octavam S. Michaëlis ad eligendum alium Regem in Franckenfurth convenerunt.* STERO apud FREHERUM *Script. Rer. Germ.* Tom. I. et apud HENRICUM CANISIUM *Lection. Antiq.* Tom. I.

(2) [C'est-à-dire, comme Empereur. Car, Empereur, et Roi des Romains, c'étoit, dans ce temps-là, la même chose, à cette seule difference près, que, d'ordinaire, on se contentoit du second titre, jusqu'à ce qu'on eut été couronné par le Pape. Aussi n'est-il fait mention, dans *la Bulle d'Or*, que du *Roi des Romains.*]

entre *Richard* et *Alphonse*, tous deux Etrangers, en est une bonne preuve. Quelle apparence que ces Princes, sur tout l'Electeur de Mayence, et l'Electeur Palatin, qui devoient être bien instruits des Constitutions de l'Empire, les ignorassent sur un Article de cette importance! Longtemps depuis, je veux dire, avant l'élection de *Charles IV.* les princes Allemands jettent les yeux sur l'Angleterre: Et qui ne sait qu'à celle de *Charles Quint*, plusieurs Electeurs vouloient voter en faveur de *François I.*?

II. On dit *que Richard fut élû par une Faction.* J'avoüe qu'il s'en fallut beaucoup que les Electeurs ne fussent d'accord sur son sujet, et qu'*Alphonse* son Competiteur auroit eû lieu d'esperer un heureux succès, si ceux qui l'avoient élû étoient demeurez dans son parti. Mais depuis que le Roi de Boheme, et (1) les Princes de la Maison de Brandebourg se furent joints aux Electeurs de Mayence, de Cologne, et au Palatin qui tenoient pour *Richard*, ceux de Treves (2) et de Saxe se trouverent trop foibles pour tenir tête à leurs Collegues. Aussi *Richard* ne manqua-t-il pas d'alleguer, en sa faveur, le changement de parti du Roi de Boheme, et de la Maison de Brandebourg, comme on le voit dans la Citation du Pape *Urbain*.

Mais, ces Princes étoient-ils en droit de revoquer la voix qu'il avoient donnée à *Alphonse*? Ils le pouvoient, tant qu'*Alphonse* n'avoit pas accepté l'élection (3); outre qu'il avoit promis de prendre possession de l'Empire dans le terme de deux mois qui lui été marqué, et au-delà du quel le Duc de

(1) On verra par l'Histoire que cette Maison fut d'abord partagée entre les deux Competiteurs.

(2) Ou plutôt celui de Treves tout seul. Car l'Electrice de Saxe changea aussi de parti. Voy. ci-dessous.

(3) [Il faut avoüer que ce retardement ne peut être mis au nombre des raisons qui legitiment ce changement. Car on ne pouvoit le prévoir.]

Haute Lorraine avoit protesté, en prenant de lui l'investiture, qu'il ne se tiendroit engagé à rien. C'est ce qu'*Alexandre IV.* sut bien objecter à *Alphonse*, lorsque celui-ci voulut se faire couronner à Rome. Le Pape lui dit que cela ne se pouvoit faire, qu'il n'eût, prealablement, *pris posession de l'Empire d'Allemagne.*

Si le partage des Electeurs et des Etats de l'Empire étoit une raison suffisante pour ôter à un Prince élû le titre et la dignité d'Empereur, que deviendroient *Othon III. Henri II. Lothaire III. Conrad III. Philippe de Suabie, Othon IV. Frederic II. Conrad IV. et Guillaume?* Pas un de ceux-là n'est devenue Empereur sans contradiction, soit de la part de quelques Electeurs, soit de celle des Concurrens.

Enfin, si *Alphonse* avoit eu et conservé la pluralité des suffrages; s'il n'étoit pas déchu de son droit par sa lenteur, les Princes d'Allemagne n'auroient pû exiger de lui ce qu'ils en exigerent dans la suite (1), c'est qu'il renonçât à l'Empire.

III. On ne voit rien qui obligeât *Richard* d'aller à Soleurre ni à Lausanne. La route que tenoient alors les Empereurs dans leur *tournée* étoit, d'aller d'abord à Francfort, et ensuite à Aix la Chapelle où ils étoient couronnez. Delà, ils remontoient le Rhin, et prenoient possession de leurs Domaines, et des Villes Imperiales de ces quartiers-là. La céremonie se faisoit, d'ordinaire, à Basle, où les Etats du Royaume d'Arles envoyoient leurs Deputez. De Basle, ces Princes alloient à (2) Nuremberg, où ils tenoient

(1) [L'Auteur marque ceci à l'an 1292. C'est apparemment, une faute d'impression. Car *Alphonse* mourut en 1284.]

(2) C'est à Nuremberg qu'est la Cour des Fiefs de l'Empire. Cette Ville a, là-dessus, des privileges, qu'elle a soin de ne pas laisser prescrire. La situation en étoit assez commode pour la plûpart des Etats.

leur premiere Diete, et où les Etats de l'Empire recevoient d'eux l'investiture. Ensuite ils passoient dans la Thuringue, à Mersbourg, etc., d'où ils revenoient à Aix-la-Chapelle par la Westphalie et le païs d'Utrecht. Après cela ils recommençoient (1) un autre voyage. Ils alloient en Bourgogne, en Suabe, en Baverie, et dans les Provinces voisines, d'où ils se rendoient à Milan, pour y prendre (2) posession du Royaume de Lombardie, et delà à Rome, pour y recevoir la Couronne Imperiale des mains du Pape. De Rome, ils retournoient en Allemagne, ou ils residoient, mais (3),

(1) Dans toutes ces tournées, ils examinoient les Constitutions des Provinces, jugeoient les Differens, et travailloient, ou devoient travailler à établir le bon ordre partout.

(2) Ils se faisoient couronner tantôt à Milan, tantôt à Pavie, tantôt à Monza, etc.

(3) Ici M. *Gundling* fait l'enumération des lieux que les Empereurs, jusqu'à *Richard*, avoient honoré de leur presence. Nous avons crû devoir la renvoyer à la marge. *Conrad I.* residoit d'ordinaire à Mayence, à Weilbourg, à Worms, et à Spire. *Henri l'Oiseleur* à Quedlimbourg, à Memleben, et sur la fameuse Montagne du Hartz. *Les trois Othons* à Memleben, à Magdebourg et à Wallhausen. *Henri II.* à Bamberg, dans le païs de Mersbourg qu'il appelloit son Paradis, à Gandersheim, et à Ratisbonne. *Conrad le Salique* à Worms, à Spire, à Utrecht, et à Strasbourg. *Henri III.* à Goslar. *Henri IV.* à Hartzbourg, sur le Hartz, à Goslar, à Spire, à Worms, à Wurzbourg, à Nuremberg, et à Utrecht. *Henri V.* à Spire, à Utrecht, à Ingelheim, et aux environs. *Lothaire*, quand il étoit en Saxe, à Supplinbourg, à Quedlimbourg, et à Lunebourg. *Conrad III.* à Nuremberg, à Bamberg, à Rothenbourg sur le Tauber, à Waiblingen en Suabe, et dans les Monasteres du Lac de Constance. *Frideric I. et son fils* aimoient Nuremberg, Bamberg, Keyserslautern, Worms, Spire, et Tresfels. *Philippe de Suabe*, quand il n'étoit pas en voyage, residoit presque toûjours à Bamberg ou à Tresfels. *Othon IV.* aimoit Brunswic et Hartzbourg. *Frideric II. et Conrad IV.* Nuremberg, Spire, Worms, Tresfels et Ratisbonne. Lorsqu'ils

ans être obligez de faire leur séjour dans aucune Ville particuliere. Chacun choisissoit celle qui lui plaisoit: et bien-oin que Soleurre ou Lausanne ayent été privilegiées à cet égard, on ne trouve, au contraire, aucun Empereur qui y ait residé. Supposons néanmoins que les Empereurs eussent dû visiter ces deux Villes, cette visite étoit-elle plus nécessaire que celle de Rome, ou les Empereurs s'obligeoient (1) et s'obligent encore aujourd'hui d'aller se faire couronner? Cependant, *Conrad III. Philippe de Suabie*, *Guillaume*, *Rodolphe*, *Adolphe et Albert* ont négligé cette cérémonie, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient reconnus pour Empereurs.

On objecte que *Richard* n'a point tenu de Diete. Mais *Matthieu Paris* dit expressement le contraire, et ajoute que tout lui réussit en Allemagne. Il faut pourtant avouër que quatre choses lui rendirent le gouvernement penible et fâcheux: Le different de *Sophie de Brabant* avec *Henri l'Illustre*, Marquis de *Misnie*; l'entreprise d'*Ottocar* sur l'Autriche; l'abaissement de la Maison de Suabe, et surtout, l'extrême diminution des Domaines Imperiaux.

IV. Quand *Richard* n'auroit pas eû d'argent, de son Chef, que les Domaines ne lui en auroient pas fourni, et

étoient en Italie, ils residoient à Pise ou à Naples. *Guillaume* se partageoit entre Utrecht et la Haye. Il fit bâtir dans celle-ci un Chateau ou *Bourg*. *Richard*, enfin, pendant le peu de temps qu'il fut en Allemagne sans voyager, se tenoit à Aix-la-Chapelle et aux environs. Ces frequens changemens de residence étoient causez tantôt par l'ombrage que la presence ou le voisinage des Empereurs causoit aux Etats, tantôt par la necessité d'aller appaiser des tumultes, prévenir ou entreprendre des guerres; et quelquefois aussi ces Princes cherchoient les endroits où le beau Sexe étoit le plus aimable. Dans ce dernier cas, Mersbourg, Halle, Alstedt, et les environs avoient la préference.

(1) Ce sont les termes de Mr. *Gundling*.

qu'on lui auroit refusé les subsides nécessaires, quel préjudice cela peut-il faire à son Droit? Combien d'exemples pareils ses Successeurs ne nous fournissent-ils pas? D'ailleurs, il est faux que *Richard* n'ait pas eu de bien. Il avoit un thresor des plus considerables, au rapport de *Matthieu Paris*, et des Terres, dont il laissa l'administration a *Foulques* Evêque de *Londres*, lorsqu'il partit pour l'Allemagne. Je veux que les troubles d'Angleterre empêchassent qu'on ne lui fît de grosses remises (1); mais outre que cela ne lui ôtoit rien de ses droits, il faut avouer (2) qu'il n'en avoit pas un fort grand besoin. Personne, en Allemagne, ne se mettoit en devoir de lui resister, ni ne songeoit à faire venir *Alphonse*, que ses affaires retenoient en Castille. Les choses étoient dans cette situation, lorsque les deux Princes furent citez à Rome par *Urbain IV*. l'an 1259.

Qu'un Roi s'absente de son Royaume, ce ne sauroit être une preuve, ni qu'il l'ait abandonné, ni qu'il soit déchû du droit legitime qu'il y avoit. Il y a eu et il y a encore des Princes qui n'ont jamais été dans leurs Etats. C'est ainsi que les Indes Occidentales appartiennent au Roi d'Espagne, quoique ni lui, ni aucun de ses Prédecesseurs n'ayent jamais été dans ces Païs-là. On dira qu'il n'en est pas de même d'un Royaume électif, tel que l'Empire, et que je conviens moi-même qu'*Alphonse* perdit son droit pour avoir négligé de s'en mettre en possession. Cela est vrai, mais pourquoi *Alphonse* est-il déchû de ses Droits? C'est parce qu'il n'observe pas les conditions qui lui ont été prescrites et qu'il a acceptées. Quand les Etats d'un

[1] Elles parurent fort considerables, ces remises, aux Pairs d'Angleterre, comme on le verra dans la suite.

[2] L'Argent, en tout temps, sied fort bien dans les coffres d'un grand Prince, et l'Histoire fait voir qu'il manqua mal à propos à *Richard*.

Royaume marquent à celui qu'ils choisissent pour leur Roi, un terme dans lequel il doit en prendre possession, quand ils exigent de lui, comme cela est, quelquefois, arrivé en Pologne, qu'il ne sortira point du Royaume, sous peine d'en être privé, il est visible qu'un tel Prince est déchû de ses droits, si, après avoir accepté ces conditions, il les viole. C'est pour cela qu'*Alphonse* n'est point Empereur. Mais *Richard* n'a point cessé de l'être, pour être sorti d'Allemagne, parce qu'il n'y a point de loi qui le défende à aucun Empereur. Combien y en a-t-il eû qui ont fait de longs séjours dans les Etats où ils avoient pris leurs Epouses, où ils faisoient la guerre, où ils travailloient pour la Chrêtienté, qui leur appartenoient en propre, bien que ces Etats fussent hors de l'Empire. Cependant, on ne leur a jamais fait le moindre procès sur leur absence. *Othon I.* entre'autres, a été dans ce cas. Il fut très-longtemps en Dannemarck, en Hongrie, en France etc. Je ne veux pas rapporter les exemples de plusieurs de ses Successeurs qui, quoiqu'ils fussent Rois d'Italie, en consequence de leur dignité Imperiale, ne sont pourtant jamais sortis d'Allemagne.

Il est vrai que *Richard* devoit resider dans l'Empire, puis qu'on lui en avoit confié le gouvernement. Mais il avoit la liberté d'aller dans sa Patrie, quand cela étoit necessaire, et on ne pouvoit lui refuser cette liberté sans injustice, lorsqu'il y fut appellé par les brouilleries de *Henri III.* avec ses Sujets. Comme frere du Roi, il devoit veiller au bien de sa Maison. Comme Pair du Royaume, il ne pouvoit se dispenser de travailler à remettre l'Etat sur un bon pied, et à redresser les abus du Gouvernement.

Pendant l'absence de *Richard*, on établir des Vicaires dans l'Empire. L'Electeur Palatin fut le principal, et il y en eut d'autres de plus petite consequence le long du

Rhin, un desquels fut excommunié par l'Archevêque de Mayence, pour avoir attenté aux droits de l'Eglise (1).

On dit encore que *Richard* s'en retourna en Angleterre avec une très-petite suite; ce qui montre que son depart fut un abandon de l'Empire; mais *Matthieu Paris* témoigne que ce Prince fut (2) accompagné des Etats et des Troupes jusqu'à la mer. Il ne pouvoit gueres l'être plus loin, les troupes de ce temps-là étant presque toutes Cavalerie; et les Anglois n'auroient pas voulu recevoir chez eux des Forces étrangères. Cependant, il ne faut pas croire que les Etats d'Allemagne laissassent aller *Richard* seul. Ils lui donnerent, selon l'usage, des Deputez, pour être toûjours avec lui. C'est une coutume qui duroit encore du temps de *Charles Quint*. Ce Prince, dans tous ses voyages, ne fut jamais sans quelques Députez de l'Empire.

C'est une erreur, et une erreur assez grossiere, de croire que *Richard* ne soit point revenu en Allemagne depuis le voyage qu'il fit en Angleterre en 1259. L'investiture de l'Autriche (3), qu'il donna à *Ottocar* Roi de Bohême, est une preuve évidente du contraire. La cérémonie s'en fit à Aix-la-Chapelle, où *Richard* étoit venu d'Amiens. D'Aix, il continua son voyage le long du Rhin, et confirma, à Haguenau, *les Statuts de la Ville de Stras-*

[1] *Voy. l'Histoire de Mayence de* SERRARIUS. [Pour tirer une preuve de ces Vicaires, il auroit fallu produire des Actes publics qui fissent foi que tous les ordres qu'ils donnoient ils les donnoient au nom de *Richard.*]

[2] C'étoit, pour les Etats, une obligation indispensable d'aller au devant de l'Empereur, et de l'accompagner dans ses voyages. Ceux qui auroient manqué, se seroient rendus coupables de *felonnie*. Il falloit aussi lui fournir un certain nombre d'hommes armez.

[3] *Balbinus* en rapporte le Diplome, tiré des Archives Imperiales. Il est datté de 1262.

bourg. Cela se fit (1) *l'an sixieme de son Regne*, comme porte la Charte. Ce ne fut que l'année suivante 1263. qu'il retourna dans sa patrie, où il fut appellé par la guerre que lui venoient de declarer les Grands du Royaume, à la tête desquels étoient les Comtes de Montfort et de Clare. Il eut le malheur d'être fait prisonnier; mais ayant recouvré sa liberté, il aida son frère à reduire ses Sujets, et mourut, comme on le verra ci-dessous, avant la fin des troubles. La mort seule l'empêcha de retourner en Allemagne, où il n'auroit pas manqué de revenir, s'il avoit vécu assez long-temps pour voir l'Angleterre en paix. Si on joint à cela ce que nous avons dit de ces Vicaires qui gouvernoient en son nom, et qui devoient lui rendre compte des affaires, on conviendra que *Richard* n'a jamais abandonné l'Empire.

V. L'autorité de *Duranus* et celle de l'Anonyme inseré dans la Collection d'*Ursticius* sont de foibles preuves. Car outre qu'elles sont balancées par celle qu'on tire des paroles de *Steron* que nous avons citées, et par les Privileges de l'Empereur *Richard*, dont les premiers Tribunaux de l'Empire reconnoissent encore aujourd'hui la validité, le témoignage de ces deux Historiens est ou très-suspect ou d'une bien petite consequence. *Duranus* demeurant à Treves, on doit présumer qu'il aura soutenu la conduite de son Maître, qui étoit dans le parti opposé à *Richard*. L'Anonyme n'est pas exact, lorsqu'il fait l'Interregne de vingt-trois ans, et ce qu'il dit là-dessus se reduit à fort peu de chose. Il rapporte simplement que les Electeurs (2) ne purent s'accorder; que *Richard* partit d'Allemagne apres

(1) *Anno sexto Regni sui*. Vid. Diploma apud Wenckerum.

(2) Chose qui n'est pas extraordinaire, et qui est arrivée en Allemagne, il n'y a pas encore cent ans.

avoir été à Basle, et qui depuis ce temps là, le Trône Imperial fut vacant.

La vraye, et, peut-être, la seule raison pour laquelle quelques Auteurs de ce temps-là n'ont pas voulu mettre *Richard* au nombre des Empereurs, c'est qu'ils ne croyoient pas qu'on pût l'être legitimement sans la confirmation du Pape. Aussi en ont-ils exclu et *Alphonse*, et *Guillaume de Hollande*. Aujourd'hui, on est revenue de cette erreur, qu'aucun des Etats d'Allemagne ne voudroit, ni n'oseroit soutenir. *Richard*, quoiqu'assez complaisant pour le Siege de Rome, ne croyoit nullement en dependre par rapport à sa dignité Imperiale; Il ne voulut pas même debattre ses droits devant le Pape. Mais, comme il avoit d'autres affaires en tête, il se contenta d'être reconnu pour *Roi d'Allemagne* par le Pape *Alexandre IV.* aussi bien que par toutes les Puissances de l'Europe. *Alphonse*, qui savoit bien que ce titre étoit, dans le fond, peu different de celui d'Empereur, eut beau s'y opposer par des Protestations, les Etats n'y eurent aucun egard. Bien plus ils s'opposerent eux-mêmes formellement à ce qu'il prît les titres d'Empereur, et de Roi d'Allemagne, et à ce qu'il mît l'Aigle Imperiale dans son sceau. Du reste, tous les Actes publics se faisoient au nom de *Richard*, dont les Constitutions ont toûjours été receûës, et le sont encore. Si *Rodolphe I.* cassa l'Acte de l'investiture de l'Autriche, que notre *Richard* avoit donnée à *Ottocar* Roi de Boheme, ce fut parce que ce Roi refusa de le reconnoître pour son Seigneur, et prétendit être independant de l'Empire par rapport à la Boheme. (Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il s'est trouvé des gens qui ont contesté à *Richard* le caractere d'Empereur. A l'élection de *Charles Quint*, l'Electeur de Mayence en parle d'une maniere peu favorable au sentiment de Mr. *Gundling*. Voici ses paroles (1). « Après

(1) *Secutum est Interregnum, quod duravit annos fermè octodecim*

»*Frideric II.* vint un *Interregne* d'environ dix-huit ans, »durant lequel, quelques Electeurs appelloient en Allemagne »*Richard* Frère du Roi d'Angleterre, pour lui donner l'Em»pire. Cependant, la Republique étant *sans Roi*, les Villes »d'Italie se revolterent, et la Nation Allemande tomba dans »le mépris de tout le monde.» Nous avons crû que les Lecteurs seroient bien aises de voir ce passage.) Venons à l'Histoire de *Richard*.

(1) Autant qu'*Innocent IV.* s'étoit rejouï de la mort de l'Empereur *Conrad*, autant *Alexandre IV.* fut-il affligé de celle de *Guillaume*. Car outre qu'il lui avoit avancé des sommes considerables, qui étoient perdues par cette mort, il craignoit que les Allemands ne lui donnassent un Successeur contraire aux intentions de la Cour de Rome. En effet, l'affection pour la Maison de Suabe n'étant pas éteinte en Allemagne, l'Electeur Palatin, *Louis*, surnommé *le severe*, pensa à faire élire *Conradin*. Et peut-être que cet Electeur auroit réussi, s'il ne s'étoit pas rendu odieux par le supplice auquel il eut la dureté de condamner sa propre femme, sur des supçons legers et mal fondez.

D'autres Princes jetterent les yeux sur *Mainfroi* (2), quoique bâtard. Mais le Pape, dont les affaires avoient repris le dessus en Italie, intimida les uns et les autres. Il avoit dessein de placer le Prince Anglois sur le thrône

in quo nonnulli Electores accersiverunt in Germaniam ad Imperium Richardum, fratrem Regis Britannici. Interea, cum sine Rege esset Respublica, non solum defecerunt in Italia civitates; sed etiam in contemtum venit apud omnes Germanica Natio. Archiep. Mog. *in* Georgii Sabini *Historia Electionis Caroli V.*

(1) Voy. ci-dessus pag. 211.

(2) Ses amis prètendoient qu'il avoit été légitimé par le marriage de sa Mere avec l'Empereur *Frideric II.* qui l'épousa, lorsqu'elle étoit sur le point de mourir.

Imperial. La reconnoissance qu'il devoit à *Henri* se réunissoit heureusement avec ses interêts. *Richard*, de son côté, possedoit de grandes qualitez, qui le rendoient aussi considerable dans toute l'Europe, qu'il l'étoit en Angleterre, où les Seigneurs avoient plus d'égards pour lui que pour le Roi; Grande raison pour *Henri* de souhaitter à son frere une Dignité qui l'éloignât. Le Pape se proposoit aussi de mettre *Edmond de Lancastre* en possession du Royaume de Sicile, dont il vouloit dépouiller *Mainfroi;* et le succès de cette entreprise paroissoit infaillible, n'étant pas apparent que *Mainfroi* pût resister aux forces de l'Empire, soutenues de celles du Pape et de l'Angleterre.

Ce pontife recommanda donc fortement *Richard* (1) aux Electeurs, qui s'assemblerent à Francfort, après les Rois, l'an 1257. L'Archevêque de Cologne étoit dans les interêts de l'Anglois. Il y attira celui de Mayence, en persuadant le Roi d'Angleterre de le tirer de la prison où il avoit été mis par le Duc de Brunswick, avec lequel il étoit en guerre. Le Palatin étoit aussi du même parti. Mais l'Archevêque de Treves étoit à la tête d'un autre, formé par S. *Louis*, Roi de France. Celui-ci craignoit, avec raison, l'élevation d'un Prince, qui, lié par le sang et par les interêts avec *Henri*, Roi d'Angleterre, ne manqueroit pas de se mêler dans les guerres qu'ils pourroient avoir ensemble, et faire une redoutable diversion en faveur de

(1) Il paroît d'abord assez extraordinaire qu'on n'ait jetté les yeux sur aucun des Princes d'Allemagne, et qu'il n'y en eût point alors qui briguassent l'Empire. Mais, dans le fond, personne ne s'en soucioit. C'étoit un véritable fardeau. Les brouilleries des Empereurs précedens avec la Cour de Rome; l'extrême diminution des Domaines; la liberté que s'étoient donnée les Etats de l'Empire, tout cela degoûtoit ceux qui étoient à portée de savoir, au juste, l'état des affaires.

son frère. On dit que *Louis* essaya d'abord de faire tomber les voix sur lui-même, mais que, ne pouvant y réuissir, il se contenta de traverser, à force d'argent, l'élection de *Richard*. L'Electeur de Treves avoit pour lui celui de Saxe, et le Roi de Boheme, dont l'Envoyé fut gagné par des presens. Pour la Maison de Brandebourg, elle étoit (1) partagée.

Les Electeurs de Cologne et de Treves tinrent bon. Celui-ci fit fermer les portes de Francfort, et élut (2) *Alphonse*, Roi de Castille, Prince savant, mais vain, *qui regarda*, dit-on, l'*Empire comme un honneur que le Ciel ne pouvoit se dispenser de lui donner*. D'autre côté, l'Electeur de Cologne élut *Richard*, et trouva bientôt le moyen de fortifier son parti du Duc de Saxe, de ceux des Margraves de Brandebourg qui lui manquoient, et du Roi de Boheme, auquel il promit l'Autriche, (vacante par la mort de *Frideric*, dernier Duc de la premiere Race.)

Il y eut, de part et d'autre, des protestations de *Nullité;* mais *la raison du plus fort* l'emporta, et, malgré l'opposition de l'Electeur de Treves et de sa faction, celui de Cologne et le Palatin envoyerent leurs Deputez à *Richard*. Ce Prince ignoroit, à ce qu'assure l'Historien Anglois, les intrigues que son Frere avoit pratiquées pour lui procurer l'Empire. Ainsi, lorsque les Ambassadeurs

(1) C'étoit alors les Maisons Electorales qui votoient. Tous les Princes de ces Maisons avoient le droit d'envoyer leurs Ambassadeurs à l'élection. Cette coûtume fut abolie environ un siecle après.

(2) Mr. *Heiss* Libre II. Ch. 20. marque l'élection de *Richard* la premiere, et celle d'*Alphonse*, *le Carême suivant:* mais c'est tout le contraire, *Alphonse* allegue, dans la suite, parmi ses raisons, la primauté de son élection; et une marque qu'il disoit vrai, c'est que l'Archevêque de Cologne fit changer de parti le Roi de Boheme, qui avoit déjà donne son suffrage à *Alphonse*.

Allemands lui notifierent son élection, il fut aussi véritablement surpris que *Henri* le fut peu, quoiqu'il affectât de le paroître. Les Lettres des Electeurs portoient *que jamais Empereur n'avoit été élû si unanimement, puisqu'il n'avoit pas manqué une seule voix à Richard.* On le crut (1), et là dessus, grands raisonnemens sur la Vocation divine du Comte du Cornuaille; grandes exhortations de la part du Roi d'Angleterre. Il n'en fut pas de même des Seigneurs. Ils aimoient *Richard;* ils craignoient pour lui les suites des troubles de l'Allemagne, et des divisions des Empereurs précedens avec les Papes; leur interêt ne vouloit pas aussi que ce Prince sortît du païs. Mais *Henri* soutint toûjours que son frere ne pouvoit refuser l'Empire sans lâcheté ni resister à la Vocation *Miraculeuse* que Dieu lui adressoit. Les Courtisans ne manquerent pas d'applaudir à ses raisons. L'Evêque de Winchester, entr'autres contribua beaucoup à déterminer *Richard.* Ce Prince accepta donc l'Empire, en protestant que ce n'étoit ni par ambition, ni par avarice, mais uniquement pour le remettre dans un état florissant et paisible. En un mot, il fit verser des larmes à tous ceux qui n'étoient pas du secret, c'est-à-dire, sans doute, au plus grand nombre.

Malgré cette réponse, que les Ambassadeurs allerent porter en Allemagne, *Richard* ne laissoit d'être encore irrésolu sur le parti qu'il devoit prendre. Il voulut savoir exactement ce qui s'étoit passé à son élection, et envoya deux Seigneurs Anglois pour s'en informer. Mais on eut

(1) *Matthieu Paris* fait la reflexion suivante sur la credulité des Anglois dans cette occasion. «J'ai rapporté ceci, pour apprendre à »la posterité combien les Etrangers savent en imposer à la simplicité »des Anglois.» *Ut discant posteri, quam callide noverint alieni Anglicanam simplicitatem circumvenire.* [Les choses ont bien changé à cet égard.]

le bonheur ou l'adresse de leur cacher la division des Electeurs, et ils s'en retournerent, sans savoir seulement que qui que ce fût eût pensé au Roi de Castille. Ils furent suivis de près par *Conrad* Archevêque de Cologne, accompagné de quelques autres Princes Ecclésiastiques et Seculiers, qui, tous, reçurent de *Richard* l'investiture de leurs Etats, et, avec cela, de riches presens.

La venue de ces Princes acheva de le déterminer. Il parti, enfin, la troisième fête de Pâques, et se rendit à Aix, où l'Envoyé de Boheme, et les Electeurs Palatin, de Brandebourg, et (1) de Cologne l'attendoient. Ce dernier le couronna, sur le Thrône de *Charlemagne*, le jour de l'Ascension 1257. *Sancha* son Epouse fut couronnée, en même temps, sans aucune contradiction. Bientôt aprés, *Richard* apprit qu'il avoit un Concurrent, et alors il nomma *Jean d'Avesnes*, Comte de Hainaut, pour son Senêchal, et lui donna ordre d'observer de prés l'Archevêque de Treves.

Alphonse, cependant, etoit fortement encouragé par S. *Louis*, qui lui promettoit de l'assister de toutes ses forces. Il avoit de la peine à se resoudre à quitter ses Etats (son cabinet, et ses observations Astronomiques) pour une entreprise pleine de difficultez et de hazards; mais enfin, il prit le titre d'Empereur, et se prépara à aller à Rome, à la tête d'une armée, pour s'y faire couronner par le Pape. Avant que d'en venir là, il essaya d'intimider *Richard* par une Lettre conçuë en des termes fort hautains, mais dont on ne fit que rire en Allemagne. Il fit aussi demander à *Henri* de l'assistance contre son propre frere, alleguant, pour appuyer cette prétension, les alliances offensives et defensives qu'ils avoient contractées ensemble.

[1] Celui-ci avoit pris les devans.

On peut croire que cette proposition fut trouvée bien étrange à la Cour d'Angleterre. N'ayant pas réussi de ce deux côtez, il s'adressa au Pape, pour lui remettre le jugement de l'affaire, persuadé qu'il flatteroit par là son ambition, et se le rendroit favorable. Il ne se trompa pas à l'égard du premier point. L'agreable idée d'Arbitre entre deux Competens à la plus haute Dignité du monde. Chrêtien s'insinua dans l'esprit du S. Pere, qui ne negligea rien pour engager les deux Parties à le reconnoître pour leur Juge. *Richard* le refusa, d'abord, hautement; mais, ayant besoin de tout ménager, il voulut bien porter sa cause à Rome, *sans préjudice*, pourtant, *à sa Souveraineté, et à la liberté Germanique*. Le Pape laissa traîner l'affaire en longueur. Dans le fond, il favorisoit *Richard*. Il l'avoit recommandé aux Electeurs; il avoit reconnu depuis son élection, et il ne pouvoit l'abandonner sans renoncer aux richesses de l'Angleterre, que *Henri* lui prodiquoit en faveur de son fils, pour lequel il esperoit toûjours le Royaume de Suite.

Si l'irruption des Sarrazins dans les Etats d'*Alphonse* ne l'y avoit pas retenu, il auroit eû une belle occasion de faire la guerre, avec avantage, en Italie. Quoique le Roi de France, zelé pour l'exécution des ordres des Papes, et pour la ruine de la Maison de Suabe, qu'ils vouloient detruire, n'ignorât pas les intentions de la Cour de Rome, il étoit pourtant disposé à donner passage à *Alphonse*, et à l'assister. D'ailleurs, le Roi de Castille étoit appellé en Italie par *Ezelin de Bassano*, Chef des Gibelins, qui lui promettoit toutes les forces de son parti: Et il y a de l'apparence qu'*Alphonse* prêta l'oreille aux propositions d'*Ezelin;* et se rendit suspect au Pape; car celui-ci écrivit aux Princes Ecclesiastiques d'Allemagne de ne point inquieter *Richard*, tant que le procès demeureroit indecis.

Cette Lettre (1) affermit l'autorité de ce Prince, qui gouvernoit déja sans aucune autre opposition que celles de l'Electeur de Treves et du Duc de Brabant. Mais le premier commençoit à se lasser d'attendre *Alphonse*, et l'autre se lui étoit attaché, qu'à cause des démêlez de sa sœur avec *Henri* Marquis de Misnie (2), dont l'Empereur vouloit maintenir le droit. Les affaires de *Richard* étoient donc en fort bon train, lorsque les brouilleries d'Angleterre vinrent à la traverse. Les Seigneurs, poussez à bout par les exactions de *Henri*, fâchez de voir sortir du Royaume des sommes exorbitantes, tant pour *Richard* que pour la Cour de Rome, et animez, sous main, par la France, revendiquerent hautement les libertez que *Henri I.* leur avoit accordées, et qui leur avoient été confirmées par *Jean*, surnommé *Sans Terre*. Le Roi fut obligé de leur accorder ce qu'ils demandoient. Lui et *Edouard* son fils aîné en signerent la Charte; et comme *Henri* de Cornouaille, fils de *Richard*, refusoit de les imiter, on lui declara que, s'il persistoit dans son refus, on ôteroit à son Père et à lui toutes les terres qu'ils possedoient dans le Royaume.

L'Empereur, averti de ces menaces, ne pouvoit s'empêcher de repasser en Angleterre. L'interêt de sa Maison, et le sien en particulier, l'y appelloient. Il esperoit que la nouvelle de son arrivée, et la crainte des forces de l'Empire, dont il étoit le Chef, soumettroient les esprits revoltez. *Henri*, dans la même pensée, fit grand bruit du voyage et des préparatifs de son frere. Aussi les Seigneurs

[1] 1258.

[2] Au sujet de la succession de Thuringe, dont l'Empereur *Frideric II.* avoit donné l'expectance au Marquis de Misnie, l'an 1242. du consentement de *Louis*, Landgrave de Thuringe, et d'une grande partie des Etats du païs.

Anglois jugerent-ils à propos de prendre leurs précautions de ce côté là. Ils envoyerent à *Richard* des Deputez, qui le trouverent, près de la Côte, à la tête d'une Armée. Ces Deputez étoient chargez de lui representer qu'on ne pouvoit le recevoir, à moins que, préalablement, il ne jurât de ne faire aucun mal au Royaume d'Angleterre, et de ne point empêcher qu'on y rétablit le bon ordre. L'Empereur, choqué de ce qu'on vouloit ainsi lui prescrire des Loix, reçut fierement les Deputez. Il leur répondit qu'il ne vouloit ni leur prêter serment, ni leur dire combien il demeureroit en Angleterre; Que fils et frere de Roi qu'il étoit, il ne reconnoissoit point d'egal dans le Royaume; et qu'enfin, si les Seigneurs avoient eû pour but de rétablir le bon ordre dans l'Etat, ils ne devoient rien faire à son insçû et sans son consentement. Les Anglois se retirerent avec cette reponse, et porterent l'allarme dans leur païs, où l'on se prepara, en diligence, à repousser vigoureusement *Richard*. Celui-ci manquoit d'argent, et n'ignoroit pas combien il en trouveroit peu chez son frere. Son armée n'étoit point obligée de le suivre au-delà de la Mer; et il ne pouvoit l'y engager qu'à force d'argent! (Dans ce temps là, les ordres des Empereurs étoient fort dépendans de l'avarice des Chefs et des troupes.) Ainsi, *Richard* se mit en mer peu accompagné, et arriva, sans Gardes, à Douvres, où il éprouva ce qui c'est qu'une puissance desarmée, les Anglois ayant, même, fait quelque difficulté de le recevoir. Il se trouva à la discretion des Seigneurs, à qui il avoit fait une reponse si fiere, et ne fut pas plûtôt à Cantorbery qu'ils l'obligerent à leur (1) prêter, sur le Livre des Evangiles, le serment qu'ils avoient,

[1] Remarquez que, dans cette occasion, les Seigneurs declarerent qu'ils prétendoient avoir affaire à *Richard de Cornouaille*, et non pas à *Richard* Empereur.

auparavant, exigé de lui, et à l'observation duquel il s'engagea, *sous peine de perdre tous ses biens* (1). Ensuite, il alla à Londres, où il fut reçu fort magnifiquement; mais où l'on ne tarda pas à lui donner mille chagrins, qui furent cause que les Seigneurs Allemands, qui l'avoient accompagné, se retirerent, non sans quelque mépris pour un Prince si peu respecté dans sa Patrie, et vinrent communiquer leurs Compatriotes.

Cependant, le Pape fit promettre à *Richard* d'aller se faire couronner à Rome. Comme cette céremonie devoit lui assurer la Dignité Imperiale, et en exclure son Competiteur, il travailla à amasser de l'argent pour ce voyage, du succès duquel il auguroit d'autant mieux, qu'*Ezelin*, l'appui des Gibelins, et l'ami d'*Alphonse*, venoit d'être fait prisonnier, et d'achever malheureusement ses jours entre les mains des Guelphes.

Ici finit le premier Livre de l'Histoire de *Richard*. L'Auteur commence le seconde par une description touchaute de l'état où se trouvoit alors l'Allemagne. Semblable au Peuple d'Israël, dans le temps qu'ils n'avoient ni Juges, ni Rois, ce n'étoit, qu'injustices, que violences, que brigandages, que meurtres. On assassinoit impunément les Voyageurs, et les Marchands. On pilloit les Monasteres et les Eglises. On n'épargnoit ni la vie, ni l'honneur des femmes, en quelque état qu'elles se trouvassent. En un mot, rien n'étoit plus affreux que le desordre qui regna, presque generalement par tout, depuis ce temps, jusqu'à l'élection de *Rodolphe de Hapsbourg*.

(1) [On est justement surpris que *Richard* se soit abaissé jusqu'à ce point; mais l'état de ses affaires l'y força, en quelque maniere; Et puis, il étoit ami de celui qui à la puissance d'anéantir les obligations les plus fortes.] L'année suivante 1260 à sa sollicitation, et à celle de *Henri*, le Pape le dispensa de tenir ce serment.

En 1260 *Ottocar*, Roi de Boheme, eut une sanglante guerre avec les Hongrois, qui avoient fait irruption en Autriche. Ils furent defaits, et le Roi de Boheme demeura victorieux. On remarque que, dans son armée, qui étoit de cent mille hommes, il y avoit sept mille Chevaux *enharnachez de fer*.

L'année (1) d'après mourut le Pape *Alexandre IV*. Il eut pour Successeur, *Jaques*, Patriarche de Jerusalem, qui prit le nom d'*Urbain IV*. Ce nouveau Pontife, au lieu de reconnoître (2) *Richard* pour Empereur, comme avoit fait *Innocent*, le fit citer, aussi bien qu'*Alphonse*, à comparoître à Rome au mois de Mai de l'année 1262 pour y debattre leurs droits, et y recevoir leur sentence. *Richard* refusa d'obeir à la citation, et ayant repassé la Mer, la même année (3), il vint à Aix-la-Chapelle, où, malgré la prétendue suspension de son autorité pour cause de desobeissance aux ordres du Pape, il ne laissa pas de donner, publiquement, au Roi de Boheme, l'investiture du Duché d'Autriche. Les Lettres expediées à ce sujet furent confirmées, dans la suite par *Charles IV*. qui appelle *Richard notre Prédecesseur dans l'Empire*.

D'Aix-la-Chapelle, l'Empereur alla à Cologne, en ensuite, à Haguenau, où il demeura quelque temps. Il y confirma les Statuts de la Ville de Strasbourg, par des Lettres dattées *de l'an sixieme de son Empire* (4); et il

[1] 1261.

[2] On sait qu'il changea aussi de vuës à l'égard des Royaumes de Naples et de Sicile. *Edmond de Lancastre* fut oublié, et *Charles d'Anjou* lui fut substitué.

[3] En même temps que *Henri* son frere, que le Roi de France essaya d'acoommoder avec ses Seigneurs, dans un Parlement qu'il tint exprès à Amiens.

[4] C'est ce qu'on doit trouver dans les Archives de cette Ville là.

y jugea beaucoup d'autres affaires. La plus importante fut celle de la succession contestée entre les Maisons de Brabant et de Misnie. Ce differend, qni avoit coûté tant de sang, se termina alors à la satisfaction des deux Parties. *Henri l'Illustre*, Marquis de Misnie, eut la Thuringe. La Hesse fut donnée à la Princesse *Sophie*, Fille de *Louis VI.* Landgrave de Thuringe et de Hesse, et Epouse de *Henri*, Cadet de la Maison de Brabant. De ces deux Epoux est sortie la Maison de *Hesse* qui regne aujourd'hui.

S. *Louis* avoit employé sa mediation pour accommoder le Roi d'Angleterre, avec les Seigneurs. Il avoit, pour cela, convoqué un Parlement à Amiens, où le differend fut ajusté à la satisfaction de *Henri*; mais la paix fut de peu de durée. Les Seigneurs Anglois toûjours mécontens (1), prirent les armes, pillerent et desolerent les Terres de *Richard*, et le firent prisonnier (2) avec le Roi son Frere, et *Edoüard*, Heritier présomptif de la Couronne. *Urbain IV.* (3) envoya bien, par un Cardinal, des Bulles d'excommunication, contre ceux qui avoient connus cet attentat; mais *Simon de Montfort* ne permit pas à ce Cardinal l'entrée de l'Angleterre; et les Evêques qui furent mandez à Calais, pour leur communiquer ces Bulles, n'oserent les publier à leur retour. Cependant *Edouard*, ayant trouvé le moyen de s'échapper, assembla une armée, livra bataille au Comte de (4) *Montfort*, lui ôta la vie, et

[1] Cela arriva prèsque aussi-tôt après le retour de *Richard* et de *Henri* en Angleterre.

[2] A la Bataille de *Kenelwarth* où le fils du Comte de *Montfort* sauva la vie à l'Empereur.

[3] Un peu avant sa mort, arrivée l'an 1265. son Successeur *Clement IV.* confirma et renouvella l'excommunication.

[4] Une des choses qui contribuerent le plus à la ruine de *Montfort* fut, sans contredit, son démêlé avec le Comte de *Clare*,

rendit, par cette victoire, la liberté à son Pere, et à son Oncle.

On voyoit bien, en Allemagne, que *Richard* n'étoit pas, et ne seroit, de long-temps, en état de penser à y revenir; de sorte que les guerres et les desordres y continuoient plus que jamais. Le Roi de Boheme y avoit fait une puissante diversion, en faveur de *Charles d'Anjou*, en attaquant les Ducs de Baviere, qu'il empêcha, par là, de donner aucun secours au malheureux *Conradin*. Ce Prince étoit le dernier de la Maison de Suabe, et la Haute Allemagne, où cette Maison étoit fort aimée, auroit bien voulu la maintenir. Aussi le procedé d'*Ottacar* lui attira-t-il, de la part des autres Princes de l'Empire, une haine qui dans la suite, lui coûta la vie, et les Etats qu'il avoit acquis.

Nous passons sous silence l'Histoire tragique de la mort de *Conradin*. Personne n'ignore quelle fut la cruauté de *Clement IV*. qui, après lui avoir fait son procès, comme a un heretique, et à un persecuteur de l'Eglise, le livra au bras seculier, c'est-à-dire, à *Charles d'Anjou*, qu'il engagea, par ses conseils, à lui faire trancher la tête, quoi qu'il n'eût pas plus de quinze ans.

Sa mort et celle de *Frideric de Bade* remplirent l'Allemagne de deuil, et de confusion. Les Princes de Suabe et de Franconie se disputerent la succession de *Conradin*. *Etienne*, Roi de Hongrie, prit, de la mort de *Frideric*, une occasion de renouveller ses pretentions sur l'Autriche.

au sujet de l'Empereur. Dans le partage des Prisonniers, ce Prince étoit échû à *Clare*; mais *Montfort* ne voulut jamais le ceder. Ils s'imaginoient tous deux qu'ils obligeroient les Allemands à racheter leur Empereur, comme les Anglois avoient racheté leur Roi *Richard*; mais ils se trompoient. Les Allemands se soucioient fort peu de leur Chef.

Il y entra à main armée, et y fit plus de seize mille prisonniers, dans le dessein d'obliger les Autrichiens à se soulever, et à se soustraire à la domination d'*Ottocar*. Le Roi de Boheme (1), de son côté alla porter la guerre en Hongrie, où, depuis Pâques, jusqu'à la Pentecôte, il mit tout à feu et à sang. *Etienne*, ne pouvant se defendre dans son Royaume, rentra en Autriche; mais il fut bientôt contraint de donner les mains à une paix, par laquelle *Ottocar* se maintint dans la possession de tout ce qu'il avoit avant la guerre.

Cette année 1271 mourut l'Empereur *Richard* dans son Château de *Merckamstedt* (2), après une assez longue maladie, que quelques-uns disent avoir été la suite d'une blessure qu'il reçut pendant les guerres civiles. Il étoit âgé de soixante trois ans (3). Sa vie fut mêlée de beaucoup de properitez et d'adversitez; (et peut-être que sa plus grande élevation fut ce qui l'abaissa le plus.) On ne peut lui contester beaucoup de prudence, de courage, et de grandeur d'ame; (mais ces vertus ne se soutinrent pas toûjours egalement.) Il étoit plein de bonnes intentions pour l'Empire, et il ne s'en seroit pas tenu là, si les malheureux troubles d'Angleterre ne l'avoient pas enlevé à l'Allemagne, qui perdit, pendant cette absence, toute la bonne opinion qu'elle avoit euë de lui. Elle ne s'affligea point de sa mort, parce qu'elle vouloit un Empereur qui fit sa re-

[1] 1271.

[2] Son cœur fut mis en depôt à Oxford dans l'Eglise des F. F. Mineurs, et son corps enterré à *Hales*, dans le Monastre de l'Ordre de Cîteaux qu'il y avoit bâti.

[3] (Corrigez une faute de *Moreri*, qui dit que *Richard* mourut peu de temps après son premier retour d'Allemagne, et qui ne fait nulle mention de son second voyage.)

sidence dans l'Empire ; et que les Princes, qui avoient accrû leurs Etats, pendant les troubles, ne souhaittoient rien avec tant d'ardeur, que devoir la sureté et la tranquillité rétablies. Ce fut à quoi *Rodolphe de Hapsbourg* travailla bien tôt, avec autant de valeur que de succès.

Bibliothèque Germanique, (*Tom.* III.) p. 216—48.

---

50. ANNÉE LITTÉRAIRE.

PAR

M. FRÉRON.

14. *L'année Littéraire ou Suite des Lettres sur quelques Ecrits de ce Temps, par M. Fréron des Académies d'Angers, de Montauban et de Nancy.*

Parcere personis, dicere de vitiis. MARTIAL.

A Amsterdam. Et se trouvé à Paris, chez Michel Lambert, Libraire, rue et à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse MDCCLIV—XCI. 292 *vol.* 12.° [« Par Fréron pere jusqu'en 1776, et continuée par Fréron fils, Royon, Geoffroy, Brotier, etc.. jusqu'en 1790 (1).]

Cet Journal ayant été omis au commencement de CIMELIA. L'Editeur fait l'insertion ici ; et donne ici l'extrait suivant de tom. III. de l'annee 1755, p. 116.

[1] *Brunet*, *vol.* III. *p.* 125.

51. L'ABBÉ LENGLET DU FRESNOY.

MORT DE L'ABBÉ LENGLET.

Je suis en état, Monsieur, de vous faire connoître et le caractère d'esprit et les productions Littéraires de feu M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*, graces aux soins de M. *Déon de Beaumont* qui a fait sur la personne et sur les ouvrages de ce Sçavant des recherches et des découvertes qu'il a bien voulu me communiquer.

Nicolas Lenglet du Fresnoy nâquit à Beauvais le 5 Octobre 1674. Il fit ses études à Paris. Son goût et ses talens pour les Sciences se déclarèrent de bonne heure. Dès ses premières années de Théologie, à l'âge de 22 ans en 1696, il fit imprimer une *Lettre adressée à Messieurs les Syndics et Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, in-12.°, 22 pages.* Cette Lettre fut écrite au sujet du Livre intitulé : *La Mystique Cité de Dieu*, qui est une Vie de la Sainte Vierge, composée en Espagnol par la Mere *Marie de Jesus*, Supérieure du Couvent de l'Immaculée Conception de la Ville d'Agreda dans la vieille Castille, et traduite en François par le Pere *Thomas Croset* Récolet. Ce Livre fit beaucoup de bruit et fut censuré en Sorbonne. On attribua la *Lettre* de l'Abbé *Lenglet* à un Père *Chaussemer* Jacobin ; les Cordeliers y firent une réponse.

Notre Auteur composa en 1697 un *Traité Historique et Dogmatique des Apparitions, des Visions et des Révélations particulières ;* il enfanta cet Ouvrage pour répliquer aux Cordeliers; mais il ne le fit point paroître alors. Il le garda manuscrit. Le Père *Calmet* ayant mis au jour en 1749 un Traité sur les Apparitions et sur les Revenans, l'Abbé

Lenglet reprit son ancien ouvrage, et le relut avec un œil critique, dans le dessein de le donner au Public; mais on ne voulut pas le lui permettre, parce qu'alors on travailloit à Rome à la Canonisation de *Marie d'Agreda.* L'Auteur fut obligé d'envoyer son Livre à Avignon; il y trouva les mêmes difficultés. Il le fit passer d'Avignon à Rome, pour le remettre au Pape. Sa Sainteté le lut et l'approuva verbalement. Elle fit dire à l'Auteur qu'elle alloit donner ses ordres à Avignon pour en permettre l'impression; elle avoit fait traduire en Italien le onzième Chapitre, qui regarde *Marie d'Agreda.* Le manuscrit revint en France. M. le Chancelier *Daguesseau* le lut, et il fut enfin permis à l'Auteur de faire imprimer secrettement, c'est-à-dire, sans aucun privilége; ce qui fut fait en 1751. Il est en deux volumes *in*-12.°.

L'Imitation de Jésus-Christ en forme de Prières, in-12.°, 1 *vol.* parut en 1698. Cette forme de Livres étoit alors en usage, et l'Abbé *Lenglet* fit celui-ci dont il y a eu quatre éditions.

Novum Jesu-Christi Testamentum, Notis Historicis et Criticis illustratum, in 24.°, 2 *vol.* L'Abbé *Lenglet* composa cet ouvrage en 1703, dans le temps qu'il étoit en Licence; il fut réimprimé dans les Pays-Bas. Il arriva à l'Auditeur une aventure au sujet de ce Livre. Comme son nom n'y étoit pas, un Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, Professeur de Théologie au Séminaire de Rheims, s'avisa de se l'attribuer. Il en fit des présens à tous les Supérieurs de sa Congrégation: on l'en félicita beaucoup. Mais le malheur voulut que les Journalistes de Trévoux au mois de Novembre 1703, le restituèrent à l'Abbé *Lenglet,* dont ils avoient appris le nom par le moyen de l'Imprimeur. L'Abbé et le Prieur de Sainte Geneviéve chargèrent le Père *Sarboust*, Bibliothécaire, d'aller trouver l'Abbé *Lenglet*, et de lui demander l'explication de cette affaire.

Le jeune Auteur lui laissa entrevoir la vérité et lui conseilla de ne point se plaindre des Jésuites, et de tâcher d'appaiser un bruit injurieux au Professeur de Rheims, qui d'ailleurs étoit un habile homme. Celui-ci, ayant appris ce qui se passoit, s'enfait un matin de son Couvent, après avoir laissé dans sa chambre un billet, par lequel il avertissoit qu'il quittoit la Congrégation, mais qu'il se conduiroit de façon qu'il ne lui feroit aucun deshonneur; il se retira chez les Grisons, où il enseigna la Theologie jusqu'à sa mort.

Dionysii Petavii Rationarium Temporum, in-12., *Parisiis*, 2 *vol.* en 1703. L'Abbé *Lenglet* a continué cette Chronologie du Pere *Petau* depuis 1681 jusqu'en 1700, et y a joint des Dissertations et des Notes sur divers points de Chronologie. L'ouvrage est anonyme, quant à l'Editeur.

Diurnal Romain traduit en François avec le Latin à côté, in-12.° *Paris* 1705, 2 *volumes*. Cette Traduction fut faite par ordre de Madame la Princesse de *Condé*, veuve du Prince de Condé *Henri Jules*. Cette vertueuse Princesse disoit son Breviaire régulièrement tous les jours.

En cette même année 1705, M. le Marquis *de Torcy*, Ministre des Affaires Etrangères, envoya l'Abbé *Lenglet* à Lille, ou étoit la Cour de l'Electeur de Cologne, *Joseph-Clement de Bavière*. Il y fut admis en qualité de premier Sécretaire pour les Langues Latine et Françoise. Il avoit des ordres particuliers de prendre garde que deux des Ministres de cet Electeur, sçavoir le Baron *Kraggrand*, Chancelier, et le Baron *de Simeoni*, ne fissent rien contre le service du Roi. Il fut en même temps chargé chez l'Electeur de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande.

La ville de Lille étant menacée d'un Siége en 1708, le Prince *Eugene* et Mylord *Marlborough* eurent l'attention d'envoyer un Trompette à l'Electeur de Cologne pour

l'avertir de se retirer. L'Electeur sortit avec ses Ministres pour aller à Valenciennes, et l'Abbé *Lenglet* resta parmi les Assiégés, pour avoir soin des effets de l'Electeur.

Ce fut à cette occasion qu'après la prise de la Ville, notre Abbé se fit présenter au Prince *Eugène*, et lui demanda une sauvegarde pour les meubles et effets de la Cour Electorale; ce qui lui fut genéreusement accordé par le Prince. L'Abbé *Lenglet* continua toujours sa correspondance étrangère, qui le mit à portée d'être informé des trames secrettes de plusieurs traîtres que les ennemis avoient sçu gagner en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre, fut celle d'un Capitaine des Portes de Mons, qui devoit livrer aux ennemis, moyennant cent mille piastres, non seulement la Ville, mais encore les Electeurs de Cologne et de Bavière qui s'y étoient retirés. Il eut en même temps communication d'une lettre de *Marlborough* à ce sujet. Cette lettre portoit qu'on pouvoit assûrer *l'homme de Mons* que les cent mille piastres lui seroient comptées, dès qu'il auroit fait son coup. L'Abbé *Lenglet* en avertit aussitôt M. *le Blanc*, alors Intendant d'Ypres, qui en écrivit à M. *Voisin*. Le traître fut convaincu; on trouva dans sa poche même la lettre originale; il subit la peine de son crime; il fut rompu vif.

Traité Historique et Dogmatique du secret inviolable de la Confession, *in*-12.°, *Lille* 1708, *et Paris* 1713. Ce Traité fut fait pendant le siége de Lille. Ce fut à l'occasion des troubles arrivés dans le Diocèse d'Arras et dans celui de Tournay, où l'on accusoit quelques Prêtres de révéler les Confessions.

Mémoires sur la Collation des Canonicats de Tournay, *in* 12.°, *Tournay* 1711. Les Alliés s'étant rendus maîtres de la ville de Tournay en 1709, voulurent donner les Canonicats et autres Bénéfices de cette Cathédrale à des personnes soupçonnées de penser comme *Jansenius*, et qu'on

disoit leur avoir servi d'espions pendant la guerre; mais les Grands Vicaires du Diocèse s'adressèrent à l'Abbé *Lenglet*, qui avoit la protection du Prince *Eugène*. Notre Abbé le mit dans les intérêts du Chapitre, et le suivit à la Haye pour empêcher l'effet de cette nomination. Comme il ne fut pas possible d'y réussir, l'Abbé *Lenglet* publia ces *Mémoires* à la Haye même, et les alla présenter aux Membres des Etats Généraux, qui le firent arrêter Prisonnier, et ne lui rendirent la liberté qu'au bout de six semaines, à la sollicitation du Prince *Eugène*, par les ordres duquel il avoit agi. L'Abbé *Lenglet* revint en France.

Commentaire sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, donné par M. Dupuy, avec de nouvelles Observations, un choix de Preuves, et le Catalogue des Canonistes par rapport aux usages de France, in-4.° 2 vol. Paris, en 1715. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions, et ne passa qu'avec beaucoup de peine.

La Méthode pour étudier l'Histoire, avec un Catalogue des principaux Historiens, parut pour la première fois en 1713, *in*-12.°, 2 *volumes*. Cet ouvrage s'accrut depuis entre les mains de l'Auteur; la dernière édition est de 1734 en 9 volumes *in*-12.° et 3 volumes *in*-12.° de Supplément qui ont paru en 1736. Ce Livre a eu beaucoup de succès. On l'a traduit en Anglois et en Italien.

La Méthode pour étudier la Géographie suivit de près celle qui regardoit l'Histoire. Il n'en donna d'abord que 4 volumes *in*-12.° La plus belle et la plus ample édition est en 5 volumes *in*-4.° Elle contient un grand nombre de Traités Topographiques sur les différens Royaumes, Empires, etc.

L'Abbé *Lenglet*, deux ans après, fit pour sa fortune quelque chose de plus utile que des Livres. La conspiration du Prince *de Cellamare*, trainée par le Cardinal *Alberoni*, ayant été découverte au mois de Décembre 1718,

plusieurs Seigneurs furent arrêtés; mais on ignoroit et le nombre et le dessein des conjurés. Notre Auteur fut choisi par le Ministère pour pénétrer toute cette intrigue. Il ne voulut s'en charger que sur la promesse qui lui fut faite, qu'aucun de ceux qu'il découvriroit ne seroit condamné à mort: il rendit de grands services à cet égard; et non-seulement on lui tint parole par rapport à la condition qu'il avoit exigée, mais encore le Roi le gratifia dès-lors d'une pension dont il a joui toute sa vie.

OEuvres de Clement Marot avec la Vie de ce Poëte et des Notes Historiques et Critiques, à la Haye 4 volumes *in*-4.° et 6 volumes *in*-12.°, en 1729. Il y a bien des fautes dans ces deux éditions, sans doute, parce que l'Editeur n'étoit pas en Hollande pour corriger les épreuves. Ce Livre est plein de traits singuliers et satyriques dans les Notes.

Réfutation des erreurs de Spinosa avec sa vie à la tête, un volume *in*-12.°, à Amsterdam. C'est un recueil de ce que M. *de Boulainvilliers*, M. *de Fenélon*, le P. *Lami* Bénédictin, et autres ont écrit contre les absurdités de ce fameux Athée.

Arresta Amoris cum Commentariis Benedicti Curtii, in-12.°, *Amstelodami* 1731, 2 vol. Ce Livre qui est devenu RARE, eut un grand débit; il y a dans la Préface des endroits curieux et intéressans; l'édition en est fort belle.

Imitation de Jésus-Christ, traduite en François, in-12.°, à Amsterdam en 1731 et aussi *in*-12.° à Paris en 1735. Cette traduction est remarquable par le vingt-sixième Chapitre du premier Livre qui manque dans toutes les éditions, et que l'Abbé *Lenglet* a recouvré, en consultant d'anciens manuscrits. L'édition de Paris est fort vilaine; celle de Hollande est d'une grande beauté.

Les OEuvres du Poëte Regnier avec quelques nouvelles Notes et des Poësies qui n'étoient pas dans les anciennes éditions, *in*-4.°, Amsterdam 1733. Cette édition, qui est

magnifique, devoit être dédiée au grand *Rousseau* par une Epître satyrique. *Rousseau* en fut informé par l'Abbé *de Vayrac* qui étoit alors dans les Païs-Bas. Il mit tout en œuvre pour faire supprimer cette Epître; il employa le crédit du Comte *de Sintzendorf*, alors Ambassadeur de l'Empereur *Charles VI.* en Hollande. Cette Pièce ne parut pas en effet dans l'édition *de Regnier;* mais elle ne fut pas perdue pour cela.

De l'usage des Romans avec un Catalogue des Romans, *in*-12.°, Amsterdam 1735, (Rouen) 2 volumes. Cet ouvrage est TRÈS-RARE. On trouve à la fin du prémier tome l'Epître satyrique à *Rousseau*, dont je viens de parler.

L'Histoire justifiée contre les Romans, in-12.°, un vol. 1735. L'Abbé *Lenglet* fit ce Livre contre le précédent qu'on lui attribuoit avec raison. M. *Hérault*, Lieutenant de Police, lui dit qu'un Libraire de Rouen, détenu à la Bastille, l'avoit assuré qu'il étoit l'Auteur *de l'usage des Romans;* sur quoi l'Abbé *Lenglet* lui répondit que cela n'étoit pas possible, puisqu'il étoit actuellement occupé à réfuter cet ouvrage. Rien cependant n'étoit plus vrai.

Le Roman de la Rose avec d'autres ouvrages de Jean de Meung, *in*-12.° Paris (ou Rouen) 3 vol. 1735. (1) Il

(1) «Il faut joindre à cette édition»: (*)

Suplement au Glossaire du Roman de la Rose, contenant des Notes Critiqaes, Historiques et Grammaticales. Une dissertation sur les Auteurs de ce Roman. L'Analyse de ce Poëme un Discours sur l'utilité des Glossaires. Les variantes restituées sur un MS. de Mr. le Président Bouhier de Savigny. Et une Table des Auteurs cités dans cet Ouvrage

Multa renascentur, quæ jam cecidere: cadentque,
Quæ nunc sunt in honore vocabula.

Q. Hor. de Art. Poet., lib.

(*) *Brunet*, II. 376.

y avoit à la tête de cette édition une Préface historique et critique qui a été supprimée, et à laquelle on en a substitué une autre qui n'est pas à beauconp près aussi piquante. Il s'est pourtant échappé quelques exemplaires de la première. (1)

Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse, *in*-12.°, 6 *vol.* 1736. Ce Livre est un de ceux de l'Abbé *Lenglet* qui a souffert le moins de difficultés; il n'a pas eu non plus une grande vogue.

Histoire de la Philosophie Hermétique, avec un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur la Chimie Métallique, *in*-12.°, *Paris*, 3 *vol.* 1742. Cette Histoire fit du bruit à cause d'un portrait de *Jacques Cœur*, où l'on crut que l'Auteur avoit voulu peindre le caractère d'un Ministre alors en place.

La Messe des Fideles, *in*-12.°, *avec un Ordinaire de la Messe*, 1742. On trouve dans ce petit ouvrage des maximes des Peres de l'Eglise, pour servir de lecture tous les jours du mois; chaque jour contient deux lectures de deux pages.

Catulli, Tibulli, Propertii opera, *in*-12.°, *Lugduni Batavorum* ou *Parisiis* 1743. Cette édition a été revûe très-exactement; elle est très-belle, très-correcte, et peut être comparée aux éditions des *Elzevirs*.

Memoires de Condé, Tome VI., *in*-4.°, à Paris (sous le nom de Londres) en 1743. L'Abbé *Lenglet* fut mis à la Bastille pour cet ouvrage; ce n'étoit pas la première fois.

Lettres et Négociations secrettes sur les Affaires présentes,

(1) *A Dijon, chez J. Sirot, Imprimeur-Libraire, Place St. Etienne.* 1737. 8.° RARE. [Par J. B, Lantin de Damerey.] Voy. *Art.* 39. *Le Rom. de la Rose*, en cet ouvrage, p. 94. Et aussi *Art.* 36. *Bibl. des Romans.*

Editeur.

in-12.°, *Londres* (*ou Paris*) 1 *vol.* 1744. C'est la suite des Lettres de M. *Van-hoë*, Ambassadeur de Hollande à la Cour de France. Il y a une Lettre où l'Auteur croit développer tout le secret de l'établissement de la Compagnie d'Ostende.

Tablettes Chronologiques de l'Histoire Universelle, *in*-8.° 2 *volumes*. 1744. Cet ouvrage ne produissit aucun mouvement.

Journal du regne de Henry III, *in*-8.°, *Cologne* (*ou Paris*) 5 *vol.* 1744. Ce Journal qui est curieux a été sujet à une vingtaine de Cartons sur des endroits un peu vifs. Après le *Journal du Henry III.* on trouve des Pièces rares et curieuses sur la Ligue, choisies dans un nombre infini de Livres, de Satyres et d'ouvrages Polémiques qui se publioient dans ces temps orageux.

Lettre d'un Pair de la Grande-Bretagne sur les Affaires présentes de l'Europe, *in*-12.°, 1745. Cette Pièce est curieuse pour divers faits historiques de nos jours.

L'Europe pacifiée par l'équité de la Reine de Hongrie, ou distribution légale de la Succession d'Autriche, par M. Albert Van-Heussen, Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Gand, *in*-12.°; *Bruxelles*, 1745. Il y a dans cet ouvrage des faits hardis qui le font rechercher.

Mémoires de Philippe de Commines, avec des Remarques et des Pièces Justificatives, *in*-4.°, Paris (sous le nom de Londres) 4 *volum.* 1747. On réfute dans la Préface qui est très-ample plusieurs endroits de l'*Histoire de Louis XI.* (1).

Lactantii Firmiani opera, *in*-4.°, 2 *vol.* 1748. Cette édition passe pour la plus complette que nous ayons des ouvrages de *Lactance*. Elle a cet avantage, qu'on ne trouve dans le texte aucune faute d'impression.

(1) Voyez *Polyanthea*, *etc. Genevæ*, 1822. 8.° *p.* 343. EDIT.

Mémoires de la Régence de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, *in*-12.°, 5 *vol.* 1749. C'est un ouvrage qui a été revû par l'Abbé *Lenglet* qui y a joint des Pièces essentielles, et surtout une Histoire de la conspiration du Prince de *Cellamare*, avec un Abrégé du fameux Systême.

Calendrier Historique où l'on trouve la Généalogie de tous les Princes de l'Europe, *in*-24.°, 1750. L'Auteur fut mis à la Bastille.

Cours de Chimie de Nicolas le Fevre, *nouvelle édition in*-12.°, 5 *vol.* 1751. De ces cinq volumes, il y en a deux de recherches par l'Abbé *Lenglet*. Ce Livre occasionna une petite contestation entre notre Auteur et M. *Malouin*, son Censeur; contestation qui pensa faire supprimer l'ouvrage. M. *Malouin* prétendoit avec raison qu'il n'y avoit que les gens de l'Art qui dussent traiter ces sortes de matières; mais l'Abbé *Lenglet* se piquoit d'y être fort versé. Il fit paroître son ouvrage sous un autre nom.

Métallurgie d'Alphonse Barba, *traduite d'Espagnol en François*, *in*-12.°, 2 *vol.* 1751. Le seconde volume qui regarde la Métallurgie des autres Nations, surtout des François, est de l'Abbé *Lenglet*.

Recueil de Dissertations anciennes et modernes sur les Apparitions, *les Visions et les Songes*, *avec une Préface historique et la Liste de ceux qui ont écrit sur cette matiére*, *in*-12., quatre volumes en quatre Parties, 1752.

Histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, *in*-12.°, trois vol. Paris, 1753.

Plan de l'Histoire Générale et Particulière de la Monarchie Françoise, à Paris, 1754. Il n'en a donné que trois volumes; le reste est sans doute dans ses papiers.

On m'a dit que l'Abbé *Lenglet* songeoit avant sa mort à faire imprimer plusieurs autres ouvrages; sçavoir, *les Poësies de François Villon*, *Poëte qui vivoit sous Charles VII. et Louis XI*, *fort augmentées et revûes sur un Manuscrit ori-*

ginal ; plus les Poësies de Guillaume Coquillart, Official de Rheims, Poëte François qui vivoit sous Charles VIII. et Louis XII, fort augmentees ; enfin *la Farce de l'Avocat Pathelin avec des Pièces fort curieuses* : le tout accompagné de notes historiques et critiques. Chacun de ces Poëtes peut faire 2 volumes in-12.°

Voilà, Monsieur, à-peu-près, tous les écrits profanes et sacrés que l'inépuisable Abbé *Lenglet* a donnés au Public, ouvrages presque tous de recherches et d'érudition, parmi lesquels il n'y en a pas un seul de goût. Toutes ses études étoient tournées du côté des siècles passés; il en affectoit jusqu'au langage gothique; il faisoit peu de cas des Auteurs modernes; il vouloit, disoit-il, être *Franc-Gaulois* dans son style comme dans ses actions. Aussi seroit-on tenté de le prendre pour un Scavantasse du seizième siècle plutôt que pour un Littérateur du dix-huitième. Malgré son prodigieux sçavoir, il ne seroit pas étonnant qu'il se fût trompé en bien des occasions; mais on l'accuse d'avoir trompé aussi souvent qu'il se trompoit; il ne se faisoit aucun scrupule d'écrire le contraire de sa pensée et de la vérité qu'il connoissoit parfaitement, lorsqu'il y étoit poussé par quelque motif particulier. Il a dans ses notes et dans ses jugemens la mordante causticité de *Guy-Patin.* Il écrivoit avec une hardiesse et une liberté qu'il poussoit quelquefois jusqu'à l'excès; c'est ce qui lui occasionna tant de querelles avec les Censeurs qu'on lui donnoit pour lire ses Manuscrits; il ne pouvoit souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase; et s'il arrivoit qu'on lui ragât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissoit à l'impression; il aimoit mieux perdre sa liberté qu'une remarque, une ligne de ce qu'il écrivoit. Quand il étoit mécontent de quelque Censeur (et il l'étoit toujours) il ne se contentoit pas de le maltraiter de paroles, il trouvoit moyen de décocher contre lui quelque trait satyrique dans le premier Livre qu'il faisoit imprimer. Il faut avouer cepen-

dant qu'il avoit quelquefois de justes raisons de s'en plaindre. Il y en eut un qui, par un ressentiment puérile, fit faire cent cinquante Cartons à une nouvelle édition de la *Méthode pour étudier l'Histoire*, quoiqu'il eût approuvé la première, et particulièrement les endroits où il exigeoit qu'on mît des Cartons.

L'Abbé *Lenglet* ne s'accordoit pas mieux avec les Marchands qu'avec les Censeurs de Livres. Persuadé que les Libraires trompent souvent les Auteurs, il se croyoit permis à son tour d'employer l'adresse et la ruse pour se defaire de ses Manuscrits. Il étoit venu à bout de se rendre redoutable dans la Libraire ; et ce n'étoit qu'en tremblant que le plus fin Libraire faisoit affaire avec lui. Il rioit tout le premier, il s'applaudissoit même de ses différends avec les Censeurs et les Libraires qu'il attrapoit tour à tour, et de ses fréquens voyages à la Bastille. Il y a été mis dix ou douze fois dans le cours de sa vie.

Il en avoit pris, en quelque sorte, l'habitude. Un Exempt appelé *Tapin* étoit celui qui se transportoit ordinairement pour lui signifier les Ordres du Roi. Quand l'Abbé *Lenglet* le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer sa commission, et prenant le premier la parole : *Ah, bon jour, M. Tapin ! Allons vîte,* disoit-il à sa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac, etc.* ; et il alloit gaiement à la Bastille avec M. *Tapin*.

C'est ainsi que, durant soixante ans, la fortune se joua de notre Auteur, tantôt protégé, tantôt puni, quelquefois récompensé, toujours content. Il eût joui d'un destin plus heureux, suivant notre façon de penser et non suivant la sienne, s'il eût voulu ou plutôt s'il eût pu profiter des circonstances heureuses où il s'étoit trouvé, et des protecteurs puissans que son mérite et ses services lui avoient acquis. Mais son amour pour l'indépendance étouffa dans son cœur la voix de l'ambition. Ce ne sont ni l'esprit, ni les talens,

ni le sçavoir, ni le génie, ni la vertu même qui nous avancent dans le monde; c'est uniquement le caractère d'esprit, une certaine souplesse dans les ressorts de notre ame, un long service auprès des Grands, une constance, une assiduité qui ne se rebute ni des refus, ni des lenteurs, ni des duretés, et souvent aussi les caprices de la protection. Voilà l'explication des écrivains médiocres que l'on voit parvenir aux honneurs et aux richesses, tandis que des gens de mérite vivent dans l'indigence et presque dans l'opprobre. En un mot, on naît avec le talent de faire fortune de beaux vers: heureux celui qui les réunit tous deux!

L'Abbé *Lenglet* vouloit écrire, penser, agir, et vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher ou au Prince *Eugène* qui l'amena à Vienne, ou au Cardinal *Passionei* qui auroit desiré de l'attirer à Rome, ou à M. *le Blanc*, Ministre de la Guerre; il refusa tous les partis qui lui furent proposés.

Liberté, Liberté, telle étoit sa devise. Dans ses dernières années mêmes, où son grand âge sollicitoit pour lui un loisir doux et tranquille, il aima mieux travailler et rester seul dans une espèce de galetas que d'aller demeurer avec une sœur opulente qui l'aimoit, et qui lui offroit chez elle à Paris un logement commode, sa table, et des domestiques pour le servir. Il eût été plus à son aise, et moins heureux. Accoutumé à faire ce qu'il vouloit, tout l'auroit gêné: l'heure fixe du repas eût été un esclavage pour lui. Cet éloignement pour la servitude s'étendoit jusques sur son extérieur; il s'habilloit pour lui et non pour les autres: il étoit ordinairement très-mal vêtu; mais il ne croyoit pas l'être. Malgré cela, on le recevoit avec plaisir dans plusieurs maisons, parce qu'il avoit beaucoup de feu et de vivacité dans l'esprit, et surtout une mémoire singulière. Ce don de la Nature lui fit un honneur infini vis-à-vis

d'un sçavant étranger. M. *Duval*, Lorrain de naissance, Bibliothécaire de l'Empereur, étant venu à Paris il y a trois ou quatre ans, alla voir Madame *de Graffigny*, comme la personne qui par son esprit et par ses ouvrages faisoit le plus d'honneur à sa patrie. Madame de *Graffigny* le fit prier à diner quelques jours après, et, pour assortir ses convives, elle invita quelques gens de Lettres, entr'autres l'Abbé *Lenglet*. Il y avoit 35 ou 36 ans que celui-ci avoit été à Vienne; il connoissoit la Bibliothèque de l'Empereur *Charles VI*. La conversation étant tombée sur ce sujet, notre Abbé fit une longue énumération des Livres et des Manuscrits qui composoient cette Bibliothèque; il en avoit retenu tous les titres; à tel endroit, disoit-il, sont tels et tels ouvrages, à tel rayon tels autres, etc., etc. M. *Duval* ne pouvoit revenir de sa surprise, la Bibliothèque de l'Empereur regnant se trouvant aujourd'hui presque dans le même état, dans le même arrangement que le disoit l'Abbé *Lenglet*.

Depuis quelques années il s'appliquoit à la Chimie, et l'on prétend même qu'il cherchoit la Pierre Philosophale. Quoiqu'il en soit, s'étant un jour purgé avec un sirop de composition dans lequel il avoit beaucoup de confiance, il devint prodigieusement enflé; il eut recours à une autre drogue encore de sa façon qui le rendit presque éthique. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une manière funeste le 16 Janvier de cette année (1755). Il rentra chez lui sur les six heures du soir, et prit un Livre nouveau qu'on lui avoit envoyé; c'étoit les *Considerations sur les Révolutions des Arts* par M. l'Abbé de *Méhégan*; il en lut quelques pages, s'endormit, et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Il avoit la tête presque toute brulée lorsqu'on le retira du feu. Le fatal volume qui étoit tombé en même temps dans la cheminée, n'avoit servi qu'à augmenter la flamme, et le supplice de notre martyr.

Le Livre étoit presque tout consumé; il n'en restoit que quelques lambeaux qu'on enleva avec des pincettes; l'Approbation du Censeur subsistoit en entier; ce qui fit connoître l'ouvrage. Sans ce tragique accident, l'Abbé *Lenglet* auroit pû se promettre une carrière plus longue encore; il étoit né avec un tempéramment robuste, et n'avoit aucune des infirmites de la vieillesse. Il a été enterré à Saint Séverin.

Année Litteraire, MDCCLV. *Tom.* III. *p.* 116 *à* 139.

---

52. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. 1733 — 1756. in-4.°

La France, Monsieur, manquoit de fastes où elle pût consacrer les noms et les écrits de ses Sçavans. *Dom. Guillaume Roussel*, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, fut le prémier qui entrepit de nous faire connoître et leurs personnes et leurs ouvrages. La mort ne lui permit pas d'exécuter ce projet; mais *Dom. Rivet*, son confrère, profita de ses recherches; des Religieux de sa Congrégation se joignirent à son travail; et en 1733 il fit paroître les premiers volumes *in-quarto* de cet ouvrage immense sous le titre d'*Histoire Littéraire de la France, où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois et parmi les François, du goût et du génie des uns et des autres pour les Lettres en chaque siècle, de leurs anciennes Ecoles, de l'établissement des Universités en France, des principaux Collèges, des Académies des Sciences et Belles-Lettres, des meilleures Bibliothèques anciennes et modernes, des plus célèbres Im-*

primeries, et de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature, avec les éloges historiques des Gaulois et des François qui s'y sont fait quelque réputation, le Catalogue et la Chronologie de leurs écrits, des remarques historiques et critiques sur les principaux ouvrages, le dénombrement des différentes éditions; le tout justifié par les citations des auteurs originaux; par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. (1)

Il faut bien distinguer, Monsieur, cet ouvrage des catalogues mal digérés et des bibliothèques stériles de *du Verdier* et de *la Croix du Maine*. On ne nous offre ici que les véritables monumens de la Littérature Gauloise et Françoise recherchés avec soin, réunis avec méthode, rangés dans leur ordre naturel, éclaircis avec une juste étendue, accompagnés des liaisons convenables. On pénètre jusqu'aux pensées, jusqu'aux sentimens des écrivains; on expose leur esprit au grand jour; on en fait, pour ainsi dire, un bien public. L'ordre chronologique a paru devoir être préféré à tout autre. Cette histoire est divisée par siècles, et commence par les temps qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ. Les écrivains de chaque siécle sont placés selon la date de leur mort, ou lorsqu'on l'ignore, suivant l'époque de leurs dernières actions, ou du temps auquel ils ont fleuri. Pour repandre plus de clarté dans l'ouvrage, on a partagé la matière en plusieurs articles. Le premier contient la vie de l'écrivain; le second traite de ses écrits véritables et existans; on en marque l'ordre, la chronologie, le sujet et l'occasion; le troisième est destiné à faire connoître ses écrits perdus; le quatrième à discuter ses écrits douteux; le cinquième,

(1) *Paris*, 1733-63, 12 *vol. in*-4.° — *Continuation par les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* [*M. M. Pastoret, Brial, Ginguené et Daunou*], *Tomes* XIII *et* XIV. *Paris*, 1814-17, 2 *vol. in*-4.° Voy. Brunet, II. 192.

ceux qu'on lui a supposés; sa doctrine, sa manière d'écrire et le jugement qu'on en a porté font le sujet du seixième article; dans le septième enfin on fait le dénombrement des différentes éditions de ses ouvrages, en marquant avec soin celles qui méritent la préférence. Tel est l'ordre, Monsieur, qu'a suivi *Dom. Rivet* depuis le premier volume jusqu'au neuvième inclusivement, où finit son travail; c'est-à-dire, depuis les premières lueurs de la Littérature Gauloise jusqu'au commencement du douzième siècle de l'Eglise. La mort le surprit au milieu de ses doctes veilles le 7 Février 1749, à l'âge de 65 ans, trois mois et quelques jours. Son éloge historique se trouve à la tête du neuvième volume donné après sa mort, en attendant qu'il soit placé lui-même dans son rang parmi les écrivains dont il a si glorieusement transmis les noms à la postérité. Nous aurions plus de regrets à former sur sa perte, s'il n'avoit pas été d'un corps où les Sçavans ne meurent jamais: comme ce rameau de *Virgile*, un écrivain y est toujours remplacé par un autre qui lui succède; *uno avulso non deficit alter.*

Dom. Clémencet et Dom. Clément choisis par leurs Supérieurs pour continuer cette *Histoire*, viennent d'en publier le dixième Tome, le seul dont j'ai entrepris de vous rendre compte. Vous y trouverez d'abord des additions et des corrections pour les neuf premiers volumes. On y relève quelquefois de petites fautes échappées à *Dom. Rivet;* ce qui annonce dans ses confrères un grand amour pour la vérité et une profonde erudition, *etc. etc.*

Les continuateurs de cette *Histoire* réclament au nom des François plusieurs ecrivains de notre nation que les Anglois ont voulu s'approprier. Vous voyez, Monsieur, que ce n'est pas d'aujourd'hui et sur mer seulement que ces derniers

exercent des pirateries; ils commettent des brigandages jusques dans l'Empire des Lettres, et nous enlèvent nos sçavans comme nos vaisseaux. Nos doctes continuateurs ont découvert ces vols littéraires, et ont revendiqué *Guillaume de Chester*, *Garnier l'Homiliaire*, *Gillebert Chrispin*, et *Etienne*, Abbé de Notre-Dame d'Yorck, tous écrivains nés parmi nous, et que ces Corsaires de la Littérateur Françoise avoient dessein de nous ôter. Cet *Etienne* eut ordre du Roi d'Angleterre d'arrêter l'Abbé de Sélébie qui avoit traité inhumainement deux de ses Moines voleurs et fugitifs. L'Abbé de Sélébie se moqua de cet ordre, et voyant qu'*Etienne* se préparoit à l'exécuter, il se mit en défense avec son bâton pastoral, et menaça quiconque oseroit l'approcher. *Etienne* eut peur ou fut prudent; il sourit et se retira.

Il ne m'est pas possible, Monsieur, de suivre nos Sçavans continuateurs dans les détails infinis de leurs doctes recherches, *etc. etc.*

Les écrivains obscurs ne sont que nommés dans cet ouvrage; mais il y a des articles fort étendus pour ceux qui ont joué de plus grands rôles. Tel est le Pape *Caliste II.* qui ferme la marche. Dans un voyage qu'il fit en France, il tint un Concile où il défendit aux Prêtres et au Diacres de se marier. On prétend que ce decret émané d'un Pape infléxible fit tant d'impression qu'aucun Ecclésiastique n'osa contracter de mariage; ce qu'on n'avoit pu obtenir depuis plus de soixante ans. Ce fut ce qui donna lieu à ces vers qui n'ont presque pas besoin de traduction.

. . . . O bone *Caliste*, nunc Clerus odit te.
Olim Presbyteri poterant uxoribus uti;
Hoc sustulisti, quando tu Papa fuisti.
etc. etc.

Il regne dans cette *Histoire* un sçavant profond et partout la même méthode. On a mis au commencement une table des citations qui tient lieu de pièces justificatives, et en a tous les avantages sans en avoir les incommodités. Il y a de même à la fin une table des matières qui est d'une très-grande utilité. On auroit pû mettre aussi un Sommaire à la marge; c'est un secours pour les lecteurs, sur-tout dans une histoire littéraire, où, lorsqu'un écrivain fait plusieurs écrits, on voit d'abord d'un coup d'œil quel est celui dont on parle. Il est vrai que *Dom. Rivet* n'ayant pas pris cette précaution, ses successeurs ont cru devoir suivre son plan. Je pense que le Public leur auroit sçû gré de s'écarter en ce point de la méthode de leur devancier.

Cet ouvrage sera toujours regardé comme un de ces monumens précieux dont la sçavante Congrégation de Saint-Maur sçait de temps en temps enrichir nos bibliothèques. *Dom. Rivet* ne s'est proposé, en entreprenant ce Livre utile, que le bien de l'Eglise, de l'Etat et des Lettres; les continuateurs remplissent ce triple point de vûe avec succès. Ce dixième volume, ainsi que les précédens, se distribue chez *Nyon*, *Chaubert* et *Davidts*, Quai des Augustins, *Savoye*, rue Saint Jacques, *Durand*, rue du Foin, et *Pissot*, Quai de Conti. Au reste, il est dit au frontispice de ce dixième Tome qu'il *comprend le reste du douzième siècle de l'Eglise;* on s'est trompé; il ne contient qu'une partie de la suite de ce siècle qui n'est pas encore fini.

Année Litteraire (*Par Fréron*,) 1756. *Tom.* VII. *p.* 95 — 113.

53. LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

Les vies des hommes illustres de la France; par Castres D'Auvigny, avec la continuation par l'Abbbé Pérau, et Turpin. Paris, 1739-57. 27 *vol. in*-12.° *Tomes* XXI *et* XXII.

L'IDÉE avantageuse que je vous ai donnée autrefois de cet ouvrage, commencé par M. *d'Auvigny*, continué par M. l'Abbé *Pérau*, n'est point démentie par les vingt-unième et vingt-deuxième volumes qui viennent de paroître, et qui renferment la vie d'un seul homme illustre, *Henri de Rohan, Prince de Léon.* Il naquit au château de Blein en Bretagne le 25 Août 1579. Il fut le second de six enfans que *René,* Vicomte *de Rohan,* avoit eus de *Catherine de Parthenai*, fille unique de *Jean de Parthenai*, Seigneur *de Soubise.* Je passe tous les détails de la jeunesse et de l'education de *Henri*, pour le considérer comme Prince, comme Heros. Il suffit d'observer avec notre Biographe que, né de père et de mère Protestans, il eut le malheur d'être élevé dans les principes de la Réforme, et que l'attachement qu'il eut toujours pour ce parti fut la cause des troubles qui agitérent les plus beaux jours de sa vie, *etc. etc.* (1)

Année Littéraire (*par Fréron*, 1757.) *Tom.* VII. *p.* 73 — 74.

(1) Voyez *Res Lit. vol.* III. *p.* 448. (*Geneve*, 1822.) *pour les Memoires de Duc de Rohan.* EDIT.

54. CAUSES CÉLÈBRES.

Faits des causes célèbres et intéressantes augmentés de quelques causes. 1758.

MONSIEUR *Gayot de Pittaval* a employé vingt volumes pour nous donner des *Causes Célèbres* qu'on vient de réduire en un seul, en les dépouillant de toutes dissertations, citations, plaidoiries, lettres de discussions, apologies, réflexions, enfin, de tout ce qui peut rallentir la narration. On ne présente que les faits; mais on y renferme tous ceux qui peuvent intéresser dans les différens états de la vie. Il y en a pour « le Financier, l'Officier des armées, l'Ecclé- » siastique, le Bénéficier, le Gentilhomme, le Badaut de » Paris, le caillette du quartier, le dévot, le débauché, » l'Abbé poudré, le Petit-Maître, l'homme de Robe, *etc.* » Ce Recueil se trouve chez *de Bure* l'aîné, à Saint Paul, chez *le Clerc*, à la Toison d'or, Quai des Augustins, et chez *Jombert*, rue Dauphine, à l'image de Notre Dame.

Le début de ce livre est une longue Préface où l'on apprend tout ce qui regarde la procédure civile et criminelle. Vous y verrez ce que c'est qu'être fouetté, marqué, pendu, roué, brûlé, écartelé, etc., etc. Ensuite viennent les faits qni forment le corps de l'ouvrage. Là des hommes empruntent des noms pour entrer des familles, comme le faux *Martin Guerre* et le faux *Caille*. D'autres, quoiqu'innocens, ont le malheur de passer pour coupables, comme *le Brun* et *Langlade*. Des maris sont déclares impuissans avec leurs femmes, quoiqu'ils fassent des enfans avec d'autres, comme le Marquis *de Langey*. Des femmes se défont de leurs maris, comme Madame *Tiquet*; d'autres

font usage du poison contre leurs ennemis, comme la Marquise *de Brinvilliers*. Les uns pleins de vie passent pour morts, comme *Sassy* et la *Pivardière*; des enfans sont désavoués par leurs parens, comme *Marie Cognot*, fille du Médecin de la Reine *Marguerite*. On en veut enlever d'autres à leurs véritables pères, comme le *Gueux de Vernon* et *Bernard de la Guiche*. Des beaux-frères forment le noir complot de se défaire d'une belle-sœur, et ne lui laissent que le choix entre le feu, le fer, ou le poison, comme l'Abbé et le Chevalier *de Ganges*. Des maris sont méconnus de leurs femmes qui, de leur vivant, s'étoient mariées en leur absence, comme *Jean Maillard*, natif de Toul, etc., etc. De tous les faits dont il est fait mention dans ce volume, je ne rapporterai que l'histoire d'un fou assez singulier. *Pierre Aimont du Moret* se figura qu'il étoit fille, et en prenoit les habits secrettement. Ayant acquis une charge de Judicature en Languedoc, il déclara que sa qualité de fille ne lui permettoit pas de l'exécuter, et qu'il ne devoit plus que filer et coudre. A l'âge de quarante ans il prit une robe de petite fille à manches pendantes, qu'il appelloit la robe d'innocence, et qu'on auroit dû, disoit-il, lui faire porter lorsqu'il étoit enfant. Les huées de la populace ne l'empêchoient pas de se montrer en public sous ce ridicule habillement. Il se faisoit appeller Mademoiselle *Rosette*. Un de ses plus grands soins étoit de consulter son miroir, de s'arracher la barbe aux dépens de sa peau, et de se faire une gorge avec des étoupes. Dans une défaillance qu'il eut, le Chirurgien proposa d'examiner son sexe; il le trouva caché sous un amas de peaux artistement figurées, etc. Il brisa ces liens; mais notre fou, revenu à lui-même, devint furieux à cet aspect, et mourut quelque temps après dans les accès de sa fureur. Ses héritiers prouvèrent sa démence, et recouvrèrent ses biens qu'il avoit donnés à d'autres personnes.

Il y a, Monsieur, dans ce Recueil plusieurs faits minutieux qui se trouvent à la fin sous le titre de *Petites Causes*. Mais dans les uns et les autres l'auteur, qui veut être serré et laconique, n'est que sec et décharné. En voulant éviter l'ennuyeux verbiage de *Gayot de Pittaval*, il a donné dans l'excès contraire :

In vitium ducit culpæ fuga.

Année Littéraire (*par Fréron*) 1758. *Tom.* 1. *p.* 42-5.

---

55. JOURNAL DES SÇAVANS,

PAR

DE HEDOUVILLE. 1665. 1792.

15. (1) *Le Journal des Sçavans, de l'an* MDCLXV. *par le Sieur de Hedouville. A Cologne, chez Pierre Michel,* MDCLXV. 12.° [Par Denis Sallo, et continué par J. Gallois, de la Roque, L. Cousin, Dupin, Fontenelle, de Vertot, Terrasson, Burette, du Resnel, des Fontaines, Trublet, Moncrifs, de Guignes, Bouguer, Clairaut, Gaillard, Dupuy, Macquer, de Lalande, etc.] *Paris*, 1665-1792, 381. *vol. pet. in*-12.° (2)

(1) Voyez le Catalogue de 14 autres journaux critiques enregistrés pag. 1. *etc.* de cet Tom.

(2) Voyez *Polyanthea p.* 284-5-6.

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

Le dessein de ce Journal estant de faire sçavoir ce qui se passe de nouveau dans la Republique des lettres, il sera composé,

Premierement d'un Catalogue exact des principaux livres qui s'imprimeront dans l'Europe. Et on ne se contentera pas de donner les simples titres, comme ont fait jusques à present la pluspart des Bibliographes : mais de plus on dira dequoy ils traitent, et à quoy il peuvent estre utiles.

Secondement, quand il viendra à mourir quelque personne celebre par sa doctrine et par ses ouvrages, on en fera l'Eloge, et on donnera un Catalogue de ce qu'il aura mis au jour, avec les principales circonstances de sa vie.

En troisiesme lieu on fera sçavoir les experiences de Physique et de Chymie, qui peuvent servir a expliquer les effets de la Nature : les nouvelles descouvertes qui se font dans les Arts et dans les Sciences, comme les machines et les inventions utiles ou curieuses qui peuvent fournir les Mathematiques : les observations du Ciel, celles des Meteores, et ce que l'Anatomie pourra trouver de nouveau dans les animaux.

En quatriesme lieu, les principales decisions des Tribunaux Seculiers et Ecclesiastiques, les censures de Sorbonne et des autres Universitez, tant de ce Royaume que des Pays estrangers.

Enfin, on taschera de faire en sorte qu'il ne se passe rien dans l'Europe digne de la curiosité des Gens de lettres, qu'on ne puisse apprendre par ce Journal.

Le seul denombrement des choses qui le composerent pourroit suffise pour en faire connoistre l'utilité. Mais j'ajouteray qu'il sera tres-advantageux à ceux qui entreprendront quelque ouvrage considerable ; puisqu'ils pourront s'en servir

pour publier leur dessein, et inviter tout le monde à leur communiquer les manuscripts, et les pieces fugitives qui pourront contribuer à la perfection des choses qu'ils auront entreprises.

De plus, ceux qui n'aimeront pas la qualité d'Auteurs, et qui cependant auront fait quelques observations qui meriteront d'estre communiquées au public, le pourront faire, en m'en envoyant un memoire, que je ne manqueray pas d'inserer dans le Journal.

Je crois qu'il y a peu de personnes qui ne voient que ce Journal sera utile à ceux mesme qui acheptent des livres; puis qu'ils ne le feront point sans les connoistre auparavant: et qu'il ne sera pas inutile à ceux qui ne peuvent faire beaucoup de depense en livres; puisque sans les achepter, ils ne laisseront pas d'en avoir une connoissance generale.

Ceux qui ont entrepris ce Journal ont longtemps douté s'ils devoient le donner tous les ans, tous les mois, ou toutes les semaines. Mais enfin ils ont creu qu'il devoit paroistre chaque semaine, parce que les choses vieilliroient trop, si on differoit d'en parler pendant l'espace d'un an ou d'un mois. Outre que plusieurs personnes de qualité ont tesmoigné que ce Journal venant de temps en temps, leur seroit agreable, et leur serviroit de divertissement: qu'au contraire ils seroient fatiguez de la lecture d'un Volume entier de ces sortes de choses, qui auroient perdu la grace de la nouveauté.

[*Quoy que l'Imprimeur dont nous imitons la copie ait esté incertain du temps qu'il devoit donner ce Journal au public: Neantmoins l'Imprimeur de cette nouvelle Édition a jugé plus à propos d'en faire un petit recueil, et de le donner de trois en trois mois, ou selon que celuy de Paris luy fournira de matiere pour en faire un Volume raisonnable.*]

Personne ne doit trouver estrange de voir icy des opi-

nions differentes des siennes, touchant les sciences; puisqu'on fait profession de rapporter les sentimens des autres sans les garantir, aussi bien que sans nul dessein de les attaquer. Pour ce qui est du stile, comme plusieurs personnes contribuent à ce Journal, il est impossible qu'il soit fort uniforme. Mais parce que cette inesgalité, qui vient tant de la diversité des sujets que des genies de ceux qui les traitent, pourront estre desagreable; on a prié le Sieur De Hedouville de prendre le soin d'ajuster les materiaux, qui viennent de différentes mains, en sorte qu'ils puissent avoir quelque proportion et quelque regularité. Ainsi sans rien changer au jugement d'un chacun, il se donnera seulement la liberté de changer quelquefois l'expression : et il n'espousera aucun party. Cette indifference sans doute sera jugée necessaire, dans un Ouvrage qui ne doit pas estre moins libre de toute sorte de prejugez, qu'exempt de passion et de partialité.

Au reste en attendant que l'année ait fourny des nouveautez suffisantes pour vous entretenir; j'espere, mon cher lecteur, que vous souffirez volontiers qu'on vous parle des principales choses, qui se sont faites pendant la derniere année, et qui font encore au commencement de celle-cy, le sujet le plus ordinaire des entretiens des Sçavans.

---

56. HENRI SPELMAN.

Henrici Spelmani Glossarium, continens Latinobarbara, peregrina, obsoleta, et novatæ significationis vocabula, in folio, Londini. 1665.

« Ce Vocabulaire est fort utile à ceux qui lisent les Auteurs de la Latinité corrompuë, et qui veulent expliquer de vieux

titres et d'anciennes Chartres. Spelman l'avoit fait imprimer de son vivant, jusques à la lettre M. Depuis sa mort on a pretendu avoir trouvé dans ses papiers dequoy le rendre parfait. Mais ce supplément ne respond pas au reste. Nous avons encore de cét Auteur les Conciles d'Angleterre, qui sont aussi demeurez imparfaits. On dit qu'on les acheve d'imprimer sur ce qu'il en a laissé. Mais il n'y a pas lieu de rien esperer des œuvres posthumes de cét Auteur; parce que n'ayant commencé à estudier qu'à cinquante ans, il se hasta de faire imprimer ce qu'il jugea meriter d'estre donné au public. Et comme il mourut peu de temps après, il n'eut pas le temps de beaucoup travailler, ny de rien achever de ce qu'il avoit entrepris. »

Journal des Sçavans, Tom. 1. *p.* 4-5.

---

57. M. LE FEBURE.

*Le Mariage de Belfegor, Nouvelle Italienne, traduite en François par M. le Febure. In-*12.° *Saumur.* 1665.

« Cette nouvelle est de Machiavel. La fable y est bien entenduë, et la relation en est si nette, qu'elle ne peut que donner beaucoup de plaisir à ceux qui la liront. La moralité est de faire voir qu'il se trouve quelquesfois des femmes qui sont plus meschantes que le diable. »

Journal des Sçavans, Tom. 1. *p.* 32.

58. PHIL. LABBE.

Bibliotheca Bibliothecarum, Auctore R. P. Phil. Labbe Societ Jesu. Parisiis. in-8.° (1665.)

Il y a trois parties dans ce livre. La premiere est proprement un Recueil de tous les Catalogues qui ont esté fait jusques à present: où l'on peut voir, 1. les Auteurs qui ont escrit de toutes les nations, comme de la France, de l'Espagne etc. 2. Les Elogistes des hommes illustres dans toutes les professions, comme de Theologie, de Jurisprudence, de Medecine etc. 3. Ceux qui ont escrit des Ordres Religieux, comme des Benedictins, des Jesuites, etc. 4. Ceux qui ont composé tant de livres, qu'eux-mesmes, ou d'autres, ont esté obligez d'en donner des catalogues. 5. Ceux qui ont escrit des grands personnages qui ont porté le mesme nom, comme nous avons monstré dans le Journal du 19 Jan. au sujet de Leo Allatius, qui a escrit de ceux qui ont porté le nom de Simeon etc. 6. Ceux qui ont escrit des Cabinets célébres et des grandes Biblioteques; soit qu'elles soient composees de Manuscrits, ou de livres imprimez, et principalement de celles dont on a donné des catalogues. 7. Des principaux Imprimeurs et Libraires qui ont esté dans l'Europe, comme des Manuces, des Estiennes etc. Mais parce qu'il auroit esté difficile de desmesler toutes ces choses dans le corps de l'ouvrage; l'Autheur de cette Biblioteque pour faciliter le moyen de les trouver, a fait plusieurs tables qu'il a mis à la fin des livres. Il les faut voir si l'on en veut profiter.

La seconde partie, intitulée *Bibliotheca nummaria*, contient une liste de tous ceux qui ont escrit des medailles Greques, Latines etc. De plus elle comprend tous les Auteurs qui ont escrit des monnoyes, des poids et des mesures.

La troisiesme partie fait voir tous les auteurs qui ont parlé des inscriptions, des statuës, des pierres gravées, des lampes, des obelisques, des pyramides, des sceaux, des anneaux, et des autres monumens de l'antiquité.

Ce livre sera tres-utile à tout le monde: mais principalement à ceux qui veulent avoir une connoissance exacte des bons livres, et qui veulent dresser des Biblioteques. Cette science est plus considerable qui ne peuvent s'imaginer ceux qui n'ont que mediocrement estudié. Mais ceux qui veulent approfondir les matieres dont ils entreprennent d'escrire, connoissent mieux que les autres l'utilité qu'on en peut tirer. »

Journal des Sçavans, Tom. 1. *p.* 83-4-5.

---

59. M. SOREL.

La Biblioteque Françoise de Monsieur Sorel. A Paris, chez L. Billaine, au Palais. 1665.

Le dessein de ce livre est de dresser une Bibliotéque, qui ne soit composée que de livres François, et qui soit neantmoins suffisante pour parvenir à l'encyclopedie; de sorte qu'à l'advenir on puisse se passer d'apprendre le Grec et le Latin: puis qu'on n'aura plus besoin des livres escrits en ces langues pour devenir sçavant. Il seroit à souhaiter que ce dessein se peust executer. Car le monde seroit bien aise de devenir habile sans avoir toute la peine qu'il faut presentement prendre pour acquerir cette qualité.

Monsieur Sorel se propose donc dans ce livre deux choses. La premiere de faire un choix des meilleurs livres

François dans toutes les sciences. Mais on peut dire qu'il n'a pas tant fait le choix des livres qu'il les a tous nommez: puis qu'entre les Auteurs qu'il juge qu'on doive choisir pour acquerir la pureté de la langue Françoise, il met les Dictionnaires de Nicod, des Estiennes, de Monet, de Morel et de Pajot. Car s'il estoit vray que la pureté de la langue se trouvast dans ces Dictionnaires, il la faudroit chercher dans l'Université, où l'on les feuillette plus qu'en aucun autre lieu du monde. Aussi est-il facile de juger qu'il les a plustost nommés pour n'en point oublier, que pour l'estime qu'il en faisoit.

La seconde chose que se propose Monsieur Sorel dans sa Biblioteque, est de porter son jugement sur les principaux Livres François; et il a executé ce dessein si généralement, qu'il fait mesme la Critique de ses propres ouvrages.

Journal des Sçavans, Tom. 1. *p.* 209-10.

---

60. BERTRAND DU GUESCLIN.

Histoire de Bertrand dn Guesclin Connestable de France et de Castille, par Messire H. *Seigneur* D. C. *In-fol. A Paris chez Louis Billaine au Palais.* (Par Paul Hay, Seigneur du Châtelet 1666). (1)

Je sçay bien que l'histoire de Bertrand de Guesclin passe dans l'esprit de beaucoup de monde pour fabuleuse. Mais

(1) Voyez *l'Histoire de Bertrand du Guesclin, Comte de Longueville, Connétable de France. Par M. Guyart de Berville. Nouvelle Edition. A Lyon, chez Bernuset, Libraire, rue Merciere.* 1787. 2 *volumes* 8.° EDIT.

quand on pourroit douter de quelques circonstances qui s'y trouvent, au moins faut-il tomber d'accord qu'il a fait une infinité d'actions qui luy ont acquis la reputation du plus brave homme de son temps, et l'estime mesme de ses ennemis. Il employa ses premières années pour restablir Charles de Blois dans le Duché de Bretagne. Il vint ensuite au service du Roi Charles V. qu'il seroit contre les Anglois avec tant de succès, qu'on peut dire qu'il releva la France du mauvais état où l'avoit mise la prison du Roi Jean. Depuis, la paix estant faite, et les troupes mutinées menaçant la France d'une desolation generale, du Guesclin les mena en Espagne au secours de Henry Roi de Castille, et fit dans ce pays des choses si extraordinaires qu'elles luy acquirent l'espée de Connestable de Castille. Apres que la Couronne fut assurée à Henry par la mort de Dom Pedre le Cruel son Competiteur, il repassa en France, où il fut aussi-tost fait Connestable. Cette nouvelle dignité l'ayant encore plus attaché au service du Roy, il employa le reste de sa vie contre les Anglois qu'il chassa du Poictou, de la Bretagne, et de la plus-part des villes qu'ils possédoient en Guyenne, en Picardie et en Auvergne.

On avoit desia une ancienne Histoire de ce Heros escrite dés l'an 1387, et mise en lumiere par Menard en l'année 1618. Mais outre que celle-ci est redigée en un meilleur ordre que l'autre, et que le discours en est incomparablement plus pur et plus elegant; elle est encore enrichie de quantité de preuves, dans lesquelles on trouve beaucoup de pieces curieuses, entr'autres le Contrat de Mariage de Pierre Roy de Castille et de Blanche de Bourbon, des traitez entre quelques-uns de nos Rois, et Henry Comte de Transtamare qui fut depuis Roi de Castille, et plusieurs Rolles des Compagnies d'ordonnance de ce temps-là, où l'on peut voir le nom des plus anciennes et des plus illustres Maisons de Bretagne.

Journal des Sçavans, Tom. II. *p.* 259-60-61.

61. VOYAGES D'ESPAGNE.

Voyages d'Espagne. A Paris. In-4.° Chez Sercy, au Palais; et in-12.° Chez L. Billaine, au Palais. (1665.)

Le peu de liberté qu'on a euë pendant la guerre d'aller en Espagne, est cause que depuis la paix plusieurs personnes ont fait ce voyage, et en ont donné à retour, des relations au public, qui luy sont nouvelles et agreables. L'on en a imprimé deux presque en mesme temps : une *in-12.°* où il y a des choses fort curieuses, touchant la Cour et le Gouvernement d'Espagne, dont cet Auteur a pris un soin particulier pour s'en informer. Il fit son voyage à la suitte de M. le Mareschal de Grammont; ce qui lui facilita le moyen de s'instruire de beaucoup de choses qu'il n'auroit pû apprendre sans cela. Comme le livre est petit, il faut le lire entier: car il n'y a pas un seul chapitre, où on ne trouve quelque chose de particulier. Mais surtout il faut voir le chapitre des Grands d'Espagne, où l'on trouvera beaucoup de choses tres-remarquables *des Grandesses*, de leurs differentes especes, de leur nombre, et de leurs prerogatives.

L'autre Relation a esté imprimée *in-4.°* Elle contient peu de chose du Gouvernement: mais en eschange elle est remplie de quantité de particularitez qui regardent les costumes et les mœurs de cette nation. Car cét Auteur remarque qu'il faut estre habillé de noir, pour pouvoir parler au Roi d'Espagne, et que les Envoyez des Princes mesmes sont obligez de s'assujettir à cette mode. Que les Cochiers ne sont pas assis au devant du Carrosse, comme en France, mais sur un des chevaux du timon, depuis qu'une affaire importante et qu'on vouloit tenir secrette,

fut revelée par un Cocher, qui l'entendit du devant du Carrosse. Il observe encore que les carrosses sont attelez de mules, depuis qu'on proposa de prendre tous les chevaux de Carrosse pour monter de la cavalerie qu'on vouloit envoyer en Catalogne. Il dit que cela sera cause que les haras d'Espagne s'y perdront. Que pour empescher que la mesme chose n'arrive en Portugal, on a défendu de se servir de mules. A quoi les Ecclesiastiques faisant difficulté d'obéïr, sous pretexte de quelque privilege, le Roy fit publier des défenses aux Mareschaux de ferrer les mules. Ce qui obligea les Ecclesiastiques d'obeïr.

Il s'estend fort sur les façons de faire des Courtisannes de Madrid, et la depense que les Grands d'Espagne font pour leurs Maitresses. Cette matiere est traitée trop au long; et on se seroit encore bien passé que cet Auteur eût observé qu'à la maison Royale d'Aranjuez, sont deux asnes de grand prix et si vigoureux, qu'ils font tous les jours beaucoup de besongne; en sorte qu'ils n'ont de repos que le jour de l'Ascension et celui de la Feste de Dieu: et cela pour des raisons equivoques, et aussi ridicules que l'observation mesme.

Il ne laisse neantmoins pas d'y avoir dans cette relation quelques matieres d'Estat assez bien touchées, comme est le differend de la ville de Gennes; et la saisie faite par le Roy d'Espagne de tous les effets appartenans aux sujets de cette Republique. Il y a aussi un discours assez curieux sur les desseins de Cromwell, et sur la conduite de la Reine de Suede. Il discourre assez pertinemment de son abdication, qu'il pretend n'avoir pas esté absolument volontaire. En suitte il examine quelles raisons les Espagnols eurent de continuer Pimentel en qualité d'Ambassadeur auprès de cette Reine, depuis qu'elle eut quité son Royaume. Et parce qu'il n'en trouve point de raison d'Estat, qui les ait pû obliger à faire une chose si extraordinaire, il vouloit insinuer qu'il y en eût de particulieres.

Celui qui est le veritable Auteur de ce voyage, se plaint fort de ce qu'on l'a fait imprimer sans son consentement. Car il pretend qu'il ne l'avoit pas escrit pour estre publié. A quoi il y a bien de la vray-semblance : puis que les choses y sont tres-mal digerées, et paroissent escrites avec beaucoup de negligence.

Journal des Sçavans, Tom. I. *p.* 149-154.

---

62. M. DU BOUCHET.

Table Genealogique des Comtes d'Auvergne, dressée par M. du Bouchet. A Paris chez François Preuveray, rue S. Jacques.

Comme M. du Bouchet a dressé cette Table sur d'anciens titres, il nous a appris beaucoup de choses, qui étoient jusqu'à présent demeurées inconnues.

Il pretend avoir le premier descouvert la veritable origine des Comtes hereditaire d'Auvergne, et la suite des Comtes beneficiaires de ce pays depuis Louis le debonnaire.

Il montre aussi que Guillaume I. Duc d'Aquitaine, fondateur de Cluny, eut pour successeur un autre Guillaume qui estoit son neveu. Fauchet du Chesne, Bely et les autres Historiens qui ont escrit des Ducs d'Aquitaine, avoient confondu ces deux Guillaumes : mais il fait voir qu'ils se sont trompez ; parce que Guillaume I. mourut en l'an 917, et l'autre ne mourut que dix ans après.

De plus il dit que Guillaume II. eut un frere nommé Acfred, qui luy succeda : et qu'apres sa mort Raymond surnommé Pons, Comte de Thoulouse, fut Duc d'Aquitaine et Comte d'Auvergne par la concession du Roi Raoul. Cette

derniere circonstance est plus remarquable : car les doctes avoient esté jusqu'icy fort en peine de sçavoir pourquoi Raymond avoit pris la qualité de Duc d'Aquitaine; et Catel dans son histoire des Comtes de Thoulouse a fait sur cette difficulté plusieurs raisonnemens que cette remarque destruit.

Enfin il pretend que personne avant luy n'avoit connu les Ascendans de Gilbert Comte de Provence; et il soustient que les Ancestres que luy donnent la pluspart des Historiens de ce païs, n'ont jamais esté, non plus que cét Othon que M. du Bouchet lui a donné pour Pere dans son Histoire de Provence, et qu'il a supposé avoir esté fils de Gilbert Duc de Lorraine, qui se noya dans le Rhein l'an 934.

On pourroit à l'inspection de cette Table faire beaucoup d'autres observations curieuses. Mais il suffit d'avoir rapporté ce que nous en avons dit. Car pour connoistre toutes les consequences qu'on en peut tirer, il faut attendre que M. du Bouchet nous ait donné le corps entier de son Histoire d'Auvergne, dont nous n'avons encore que le projet.

Le merite de M. du Bouchet estoit desia connu par plusieurs ouvrages qu'il a donnez au public, et principalement par celuy qu'il a fait de l'origine de la Maison Royale. Car il a esté si estimé de tous ceux qui ont quelque teinture de l'antiquité, que mesme un de ceux qui s'est le plus hautement declaré contre son opinion, a esté contraint d'avoüer que *cét ouvrage est un des plus beaux de ce temps, et un des plus glorieux à la France.*

Journal des Sçavans, Tom. I. *Part.* II. *p.* 120-3.

---

63. NIC. RITTERSHUSIUS.

Genealogiæ Imperatorum, Regum, Ducum, et Comitum

Orbis Christiani, Auct. Nic. Rittershusio : Editio tertia. Tubingæ. In-fol. 1666. *Et se trouve à Paris chez Piget* (1).

RITTERSHUSIUS s'est proposé de donner les Genealogies de toutes les grandes Maisons de l'Europe. Mais il n'y en a dans ce livre que peu de France, d'Italie, d'Espagne, et d'Angleterre. Elles sont presque toutes d'Allemagne. Aussi est-ce le pays où il est plus facile de reüssir dans cette sorte d'Histoire. Car en Allemagne on ne voit point de fortunes subites, toutes les marques de grandeur demeurent entre les mains de ceux qui les ont une fois possedées, sans estre communiquées aux autres. De plus comme dans ce pays une mesalliance fait déchoir les Princes et les Grands Seigneurs du rang qu'ils tiennent; ils se donnent bien de garde d'en prendre qui ne responde à la grandeur de leurs maisons. Cela estant ceux qui travaillent aux genealogies d'Allemagne n'ont qu'à dire la vérité, et ne sont pas obligez d'inventer des fables, et de forger mille mensonges, comme sont contraints de faire ceux qui dans les autres pays veulent donner de l'éclat et de l'ancienneté à des maisons obscures et naissantes.

Mais ce qui soulage le plus ceux qui entreprennent de faire la genealogie des grandes maisons d'Allemagne, c'est qu'il n'y a pas en ce pays un seul gentilhomme qui ne prenne soin de faire dresser sa genealogie, et qui n'ait toute preste la preuve de sa noblesse par les trente-deux quartiers. C'est pourquoy Bucelin qui nous en a donné un volume tout entier, n'a eu aussi bien que Rittershusius, qu'à ramasser des memoires qui estoient tout dressez.

Pour ce qui est des autres genealogies que celles d'Allemagne, il les faut lire dans ce livre avec precaution, parce qu'elles n'y sont pas toujours fort exactes.

Journal des Sçavans, Tom. II. *p.* 60-2.

(1) Voyez *Polyanthea, p.* 245.

64. NOUV.lle BIBLIOTH.e GERMANIQUE.

Nouvelle Bibliotheque Germanique, ou Histoire Litteraire de l'Allemagne, de la Suisse, et des Pays du Nord. Par les Auteurs de la Bibliothèque Germanique, et du Journal Littéraire d'Allemagne. A Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1746, 1759. 27 *vols.* 8.° *(par Samuel Formey).*

65. MES PENSÉES.

Mes pensées. A Copenhague. 1751. *In*-8.° *p.* 358. *Par de la Baumelle.*

Avant le titre qu'on vient de lire, il y en a un autre sur la page qui précéde le Titre, et au haut des pages de tout l'ouvrage, sçavoir, *Qu'en dira-t-on ?* Dans la conclusion, l'Auteur avertit que c'est son épigraphe, que l'Imprimeur a prise mal à propos pour un titre. La chose n'est pas fort importante.

Ce Livre ne peut entrer que fortuitement par voye d'Extrait dans les Journaux, puisqu'il est devenu d'une rareté qui ne lui permet pas de se répandre dans le Public. M.r *de la Baumelle*, qui en est l'Auteur, a fait mettre dans une feuille hebdomadaire qui paroît à *Berlin*, qu'il ne lui restoit que dix Exemplaires de toute son Edition ; et cela suppose que ces dix sont les seuls qu'on ait exposés en vente, les autre ayant été privés de l'existence. Nous croyons donc faire plaisir à nos Lecteurs, dont presque aucun ne sçauroit se promettre de voir ces *Pensées*, au moins jusqu'à ce qu'il en paroisse une seconde Edition, de leur en rapporter ici quelques-unes, par lesquelles ils pourront juger du reste.

On auroit pu intituler cet Ouvrage, *Réflexions détachées sur les Projets;* car c'est là-dessus proprement qu'il roule. On y envisagea la nature des Projets, leur utilité intrinséque et relative; le caractère de ceux qui les forment, et des Nations chez qui on les forme; les circonstances qui en favorisent et détruisent la réüssite; en un mot on envisage cette matiére sous toutes les faces. M.r *de la Baumelle* fait voir partout un grand fonds de connoissances et de méditation; et quand même *ses Pensées* ne seroient pas toujours celles des autres, elles sont toujours celles d'un Homme d'esprit et de goût, et généralement parlant celles d'un vrai Patriote, d'un Ami du Genre humain, etc.

Nouv. Biblioth. German. Tom. x. 1752. *p.* 305-6.

---

66. DAVID. GEORG. STRUBEN.

David. Georg. Struben Commentatio de origine Nobilitatis Germaniæ, et præcipuis quibusdam ejus juribus. Revisa et ob raritatem recusa.

C'est-à-dire,

Traité de l'origine de la Noblesse d'Allemagne etc., par D. G. Struben. A Jéne, chez Marggraf, 1745. *In*-4.° *pp.* 152.

L'Égalité est l'état naturel des hommes. Ce sont eux-mêmes qui se sont fait des entraves de toute sorte, et qui ont fixé divers rangs dans la Société, d'où résulte une subordination utile à certains égards, mais incommode et nuisible à d'autres. Il y a eu de tout tems une sorte de Noblesse personnelle, qui distinguoit ceux qui étoient dans les grandes Charges, qui avoient fait de grandes actions, et qui

méritoient en un mot l'attention des autres par quelque endroit. Mais la Noblesse héréditaire est une idée beaucoup plus récente. En effet elle n'est pas trop naturelle. Comme un Père qui a une vue excellente, ou qui a été le meilleur Orateur de son tems, ne sauroit transmettre ces facultés et ces talens à sa famille, il est surprenant qu'on ait établi qu'ils transmissent le privilége de la Noblesse, et que ce privilége se perpétuât malgré l'indignité de ceux qui l'héritent.

On ne sauroit bien démêler les premiéres traces de cette institution. Il est à présumer qu'elle s'est faite par un consentement tacite, fondé sur les égards qu'on témoignoit aux Enfans des Grands, qui ont ensuite envisagé ces égards comme une chose qui leur étoit due, et qui y ont fait opposer à la fin le sceau de l'Autorité publique. Leurs prérogatives sont donc purement arbitraires, et dépendent de la constitution de l'Etat dans lequel ils vivent. Il y a même divers étages de Noblesse, qui ont des priviléges proportionnés à leur élevation.

On rapporte communément l'origine de la Noblesse d'*Allemagne* aux Fiefs, et l'on croit que ceux qui ont les premiers obtenu des Fiefs, ont acquis par-là-même le titre de *Nobles*. Notre Auteur combat cette opinion par les raisons suivantes. 1. Les Fiefs ne sont que du v.e ou vi.e Siécle, au lieu que César et Tacite témoignent qu'il y avoit déjà de leur tems chez les *Germains* une grande quantité de Nobles et de Chevaliers. 2. Autrefois les Fiefs ne passoient pas aux héritiers, et cet usage ne s'est introduit que du tems de Conrad *le Salique*. Ainsi ils ne pouvoient pas servir à perpétuer la noblesse dans une famille. 3. Si les Fiefs étoient le principe de la Noblesse, il s'ensuivroit de-là que les Provinces sans Fiefs devroient aussi être sans Nobles. Or la *Frise*, le *Holstein*, le Duché de *Bréme*, où il n'y a presque point de Fiefs, ne laissent pas de contenir beaucoup de Nobles. 4. Enfin les Fiefs *d'Allemagne* sont

pour la plupart ce qu'on appelle *Feuda oblata*, et cela depuis 150 ou tout au plus 200 ans; d'où il s'ensuivroit que les Familles les plus anciennes ne peuvent pas faire remonter leur noblesse plus haut.

M.r *Struben* se range donc à l'opinion qu'ont aussi adoptée plusieurs des premiers Savans de notre Siècle, et en faveur de laquelle le célébre *Thomasius* a allégué plusieurs argumens: c'est qu'il y avoit anciennement trois ordres, les Princes ou Magistrats, les Hommes libres ou *ingenui*, et les Païsans qui étoient en partie esclaves, en partie affranchis; et que c'est le second de ces ordres duquel s'est formée la Noblesse d'aujourd'hui. Si l'on objecte que César et *Tacite* ne donnent pas tout à-fait cette idée de la distribution des ordres de la Société chez les *Gaulois* et chez les *Germains*, il faut remarquer que ces Auteurs ont rapporté leurs récits aux idées qui leur étoient familières, et qu'ils avoient empruntées de la Constitution de la République *Romaine*, où l'on n'appelloit *Nobles* que ceux qui exerçoient, ou dont les Ancêtres avoient exercé les Magistratures Curules.

Il est remarquable que le titre d'*Edelmann* n'a point été donné à la Noblesse inférieure dans le moyen Age, mais qu'il a été réservé aux Ducs, Comtes, Barons, et en général à ceux qui possédoient des Seigneuries ou Biens libres. C'est ce que les *Lombards* et les anciens *Anglois* ont appellé *Adeling*, et en bas Latin, *Domicellus*.

Le titre même de *Juncker* n'étoit alors donné qu'aux Rois, aux Princes et aux Comtes. Ceux qui s'appellent aujourd'hui *Nobles*, étoient alors désignés par les noms de *Ritter und Knechte*, *Equites et Ministeriales*. On trouva même fort étranges les premiéres tentatives qu'ils firent pour s'arroger la qualité de Nobles. *Quod est arrogantius, jam qui olim Ministeriales dicti sunt aut Feudatarii, nunc ambiunt dici Nobiles*, dit *Crantzius*, *etc.*

Nouv. Biblioth. German. Tom. VII. *p.* 87-91.

67. F. C. LESSER.

Typographia Jubilans, das ist, Kurtzgefasste Historie von der Buchdruckerey, etc.

C'est-à-dire,

Histoire abregée de l'Imprimerie, dans laquelle on traite de son Origine, de son prompt Etablissement en divers Endroits, de la maniére dont elle s'est perfectionnée de ses Ornemens, de son Utilité, comme aussi des qualités et des devoirs d'un Imprimeur, publiée à l'occasion de son 3.e *Jubilé, célébré le Jour de la S. Jean* 1740. *Par Frid. Chrét. Lesser. Leipsig, chez M. Blochberger,* 1740, 8.° *pag.* 412, *sans l'Ep. dédic. et l'Indice.*

(1) Le titre fait assez connoître à quelle occasion cet Ouvrage a été publié. Dans un Avant-propos l'Auteur parle des Jubilés célébrés pour le même sujet dans plusieurs Villes de l'Allemagne les Années 1540 et 1640. En célébrant la mémoire de l'Invention de l'Imprimerie, il étoit juste qu'on fît aussi mention des premiers Imprimeurs; c'est ce qu'on a fait en choisissant la *S. Jean* pour cette solemnité. *Gutzenberg* et *Faust* s'appelloient *Jean*. M.r *Lesser* indique encore ici les Auteurs de differentes Nations, qui ont traité de l'Invention et des progrès de l'Imprimerie, il juge aussi judicieusement de quelques-uns. Ceux qu'il cite le plus souvent sont *Mallinckrot* (2) *et Mattaire* (3). On voit qu'il a une

(1) *Cette pièce a été communiquée par M. Humbert, M. du S. E. à* Angermünden.

(2) *Discursus Philologicus de Ortu et Progressu Artis Typographicæ. Col.* 1636. Il y a aussi une édition de 1639.

(3) Annales typographici etc. Amst. 1733, in 4.°

grande connoissance des Livres imprimés jusqu'à l'an MD. Il corrige quelquefois le dernier, et il indique des Ouvrages qui ont échapé à ses curieuses recherches. Il y a à Nordhausen des Eglises qui possédent dans leurs Bibliothèques plusieurs Livres, imprimés dans ces premiers temps de l'Imprimerie; M.r *Lesser* est Pasteur dans cette Ville, il en a profité. Il examine, il juge en Connoisseur. *etc.*

Nouv. Bibliot. German. Tom. I. *p.* 372-4.

---

68. M.r DE MAUPERTUIS.

Sur la Maniere d'écrire et de lire la Vie des Grands-Hommes, par M.r de Maupertuis.

Nous avons trois Auteurs modernes d'Ouvrages Philosophiques, qu'on peut en quelque maniére comparer les uns aux autres. *Montaigne, Bacon, et La Mothe le Vayer.* Le premier a le plus d'imagination, le second le plus d'esprit, le troisiéme a le plus de patience pour écrire des choses dont souvent les deux autres ne se seroient point chargés, *etc.*

Entre tant d'ouvrages excellens (de Bacon), s'il m'en falloit préférer un, ce seroit ses *Réflexions Morales et Politiques;* il a donné un de ses Livres le titre *de la Sagesse des Anciens;* on devroit appeller celui-ci *la Sagesse de tous les hommes et de tous les tems.* C'est tout ce que l'expérience la plus universelle pouvoit apprendre à l'esprit le plus pénétrant et le plus étendu; les réflexions si fortes de sens sont écrites d'un stile si simple, qu'on les prendroit d'abord

pour des choses communes; d'un stile si court, que quelquefois elles en paroissent obscures. A mesure qu'on les relit et qu'on les examine, leur importance et leur lumiére se font sentir; et l'on découvre des trésors. Quelle différence entre cet Ouvrage et quelques autres qu'on a depuis voulu nous donner dans ce genre, où dans des mots élégamment et agréablement arrangés! on cherche en vain la pensée, etc.

Nouv. Biblioth. German. Tom. XXI. *p.* 19, 21-4.

---

69. PETRI D'EBULO CARMEN.

Petri d'Ebulo Carmen de Motibus Siculis et Rebus inter Henricum VI. *Imperatorem Romanorum et Tancredum Sæculo* XII *gestis. Nunc primum e M. S. C. Codice Bibliothecæ publicæ Bernensis erutum, Notisque, cum Criticis tum Historicis illustratum, cum Figuris edidit* SAMUEL ENGEL, *supremi in Republica Helveto-Bernensi* (1), *ut et Academici Senatus ibidem Adsessor, et Bibliothecæ publicæ Præfectus. Basileæ, Typis Emanuelis Thurnisii, MDCCXLVI, in-4.° pp.* 159, *sans la Déd. la Préf. et la Table* (2).

Il y a onze ans que M.r Engel fait avec distinction la fonction de Bibliothécaire de la République de Berne. Non content des Trésors qu'elle renferme, il avoit formé une Collection propre, rare et précieuse, dont nous avons parlé

[1] Et non à *Bâle*, voy. *Gaz. Littéraire de Griefswald*, N.° 18 du 3 *Mars* 1747, *p.* 143.

[2] Voyez *Res Lit.* III. *p.* 142.

dans la premiére Partie de cette *N. B. Germ.* (1) où nous annoncions que ce Savant vouloit s'en défaire, non par necessité, mais par prudence, et en bon Père, qui aime mieux prévenir les besoins à venir de sa famille, que de s'épuiser par des dépenses que des Particuliers ne sauroient faire sans s'incommoder.

Avec ce goût pour la Littérature, on ne doit pas douter que M.r *Engel* fait une revue exacte de la Bibliothèque qui est confiée à ses soins, et c'est en la faisant qu'il est tombé sur le ms. intéressant, dont il vient de procurer l'édition. Il remarque fort judicieusement dès l'entrée de sa Préface, que les plaintes fondées que l'on fait contre la Manière prodigieuse dont les Livres se multiplient, n'auroient pas lieu, si les Auteurs ne s'avisoient pas de réchauffer cent fois la même chose, et si l'on travailloit plutôt à revoir ce qui nous reste de Manuscrits cachés sous la poussiere des Bibliothèques, et à mettre au jour ceux qui en paroitroient dignes.

Celui qui a fixé l'attention de *M.r Engel* a pour Auteur *Pierre d'Ebulo*, qui se caractérise ainsi lui-même à la derniere page de son Livre.

Ego Magister Petrus d'Ebulo *servus Imperatoris fidelis hunc Librum ad honorem Augusti composui; Fac mecum Domine signum novum, ut videant me Tancredini et confundantur. In aliquo beneficio mihi provideat Dominus meus et Deus meus, qui est et erit benedictus in secula. Amen!*

On trouve encore au même endroit le Distique suivant:

Anno quinque minus numeratis mille ducentis
Cæsar regna capit, et sua nupta parit.

Le profond silence de tous les Ecrivains tant contemporains que postérieurs au sujet de ce *Pierre d'Ebulo*, ôte le pouvoir de former aucune conjecture probable sur son

[1] *Pag.* 224.

origine, sa condition, son caractère etc. *Fabricius* qui a rassemblé si soigneusement les Auteurs du moyen âge, le P. *de Montfaucon*, qui a visité tant de Bibliothèques de France et d'Italie, n'ont jamais témoigné qu'ils ayent découvert la moindre trace de notre *Pierre d'Ebulo, etc.*

L'Histoire du tems auquel ce Poëme se rapporte, est si connue et a été maniée par tant d'Ecrivains que nous n'entrerons dans aucun détail là-dessus. Il s'agiroit seulement de savoir quel degré d'autorité on devroit donner à *Pierre d'Ebulo*, parmi les Auteurs qui ont traitté les faits en question, et cela n'est pas aisé à déterminer. C'est un Poëte et un Panégyriste, deux titres de véracité bien suspects, etc.

M.r *Engel* a joint à la qualité d'Editeur celle de Commentateur, dont il s'acquitte de la maniére la plus satisfaisante. Les notes variées et étendues dont il a enrichi ce Poëme sont pleine de détails intéressans à l'Histoire de ce tems-là, et contiennent de plus une comparaison perpétuelle de notre Poëte avec les Anciens, où il y beaucoup d'Erudition et de Critique. Enfin l'impression, le papier, les caractéres, la correction, sont parfaitement bien exécutées, et ce Volume mérite de trouver place dans toutes les Bibliothèques.

Nouv. Biblioth. German. Tom. III. *p.* 272-8.

70. JOURNAL LITT.re D'ALLEMAGNE.

Journal Littéraire d'Allemagne, de Suisse et du Nord, Par les Auteurs de la Bibliothèque Germanique; Ouvrage qui peut aussi servir de suite à la Bibliothèque Germanique. A la Haye, chez Isaac Beauregard. MDCCXLI-XLIII. 2 vols. in-12.°

71. ALFONSO ANTONIO DE SARASA.

Ars semper gaudendi, ex principiis Divinæ Providentiæ, et rectæ Conscientiæ deducta, auctore Alfonso Antonio de Sarasa Soc. Jesu. Edit. 3. cum Præf. Joh. Pet. Reuschii Phil. Prof. et cura Jo. Ch. Fischeri etc. Jena 1740. 4.° p. 274, sine Præf. et Indo.

C'est ici un Ouvrage, qui n'est pas aussi connu qu'il le mériteroit. Il est du Siècle passé. La première partie parut en 1664 sous ce titre: *Ars semper gaudendi demonstrata ex solâ consideratione Divinæ Providentiæ, et per adventuales conciones exposita ab Alfonso Antonio de Sarasa, Societatis Jesu. Antwerpiæ, apud Jacobum Meursium.* Deux ans après, on vit la seconde, intitulée: *Artis semper gaudendi pars secunda, lætitiæ perfectæ artificium in conscientiæ rectâ efformatione inventum, et per adventuales conciones expositum ac demonstratum ab etc.* Tout l'ouvrage fut reïmprimé à Cologne en 1676, et à Vienne en Autriche en 1683. *Weigelius*, un des plus illustres Mathématiciens de son tems, en publia un Abregé en Allemand, avec

quelques Remarques, 8.° Nuremberg 1687. L'Ouvrage de *Sarasa*, toujours très-estimé des Connoisseurs, étoit EXTRÊMEMENT RARE. C'est ce qui a fait penser à la reïmpression, que nous annonçons. Elle contient tout ce qui se trouve dans les deux Editions précédentes, et elle est fort correcte. Les Tables, et les citations de l'Écriture Sainte en sont exactes. M. Fischer, Maître des Arts de l'Université de *Jèna*, a dirigé cette Édition, et y a mis une Dédicace au Sénat de *Leipsig*, et une Préface, d'où nous venons de tirer les particularités précédentes. M.r *Reusch*, célèbre professeur de la même Université, a fourni une Introduction à l'Ouvrage, où il en trace le plan, et nous le tracerons à notre tour d'après lui. *etc.*

Journal Litteraire d'Allemagne, Tom. I. *p.* 168-70.

---

72. ALPHONSE ANTOINE DE SARASA.

L'Art de se tranquilliser dans tous les évènemens de la vie, tiré du Latin du célèbre Alphonse Antoine de Sarasa. A Strasbourg, chez Amand König, Libraire, in-8.° p. 380.

ALPHONSE ANTOINE DE SARASA, Jésuite, nâquit à *Nieuport* en *Flandre*, l'an 1618. Son Père et sa Mère étoient *Espagnols* de nation: C'est tout ce qu'on en sait. Les Journalistes contemporains d'*Alphonse* n'en ont pas dit non plus grand' chose, quoiqu'il eût bien mérité leur attention, s'étant rendu fort célèbre dans les Mathématiques et dans la Morale. Il employa les années de sa jeunesse à cultiver les Beaux-Arts; ensuite de quoi il s'appliqua à la Philosophie et aux Mathé-

mathiques, cherchant à augmenter de plus en plus la force et la pénétration de son esprit. Il s'attacha particuliérement à l'étude de la Morale; et il excella dans l'art d'insinuer avec efficace dans l'esprit des hommes les Vérités Divines, et les devoirs qu'elles nous imposent, en levant les obstacles et en détruisant les préjugés qui sont propres à arrêter leurs salutaires effets.

Il fit jusqu'à sa mort les fonctions de Prêtre à *Gand*, à *Bruxelles*, à *Anvers*; et ses Discours, aussi solides qu'agréables et touchans, lui acquirent un applaudissement général. Sa vie ne fut pas longue. Il mourut à *Anvers* en 1667, universellement regretté.

Ses Ouvrages sont en possession de l'estime décidée des Connoisseurs. On peut dire qu'il étoit le *Leibnitz* de son temps, et qu'il sçavoit proposer les choses les plus profondes et les plus abstraites d'une manière aisée, intelligente, et agréable. Son *Ars semper gaudendi* est un Livre tout d'or. Les hommes les plus célébres en font encore aujourd'hui un extrême cas, tant à cause de la Beauté du sujet qu'il y traitte, que de la maniére ravissante dont il propose ses idées. Cet Ouvrage a été loué non seulement des *Catholiques-Romains*, comme de *Jean de Capouë*, de *Philippe Alegambe*, et d'autres; mais les plus illustres Sçavans de la *Communion Protestante* en ont parlé avec une véritable admiration. Il suffira de nommer MM. *Erhard Weigel*, *de Leibnitz*, *et de Wolff*. *etc.*

Nouv. Biblioth. German. Tom. XI, *p.* 309-11.

73. C. L. WOLFF.

Philosophia Moralis, sive Ethica methodo scientificâ pertractata. In quâ agitur de Intellectu et facultatibus ceteris cognoscendi in ministerium ejus perficiendis, atque virtutibus intellectualibus. Auctore Christiano L. B. de Wolff, Potentissimi Borussorum Regis Consiliario intimo, Fridericianæ Cancellario et Seniore, Juris Naturæ et Gentium atque Matheseos Professore ordinario, Professore Petropolitano Honorario, Academiæ Regiæ Scientiarum Parisinæ, Londinensis ac Borussicæ Membro. In-4.° 1750.

Depuis que M.r *de Wolff* est entré dans la carrière des Sciences, il n'a cessé de rendre les services les plus importans, non seulement à ceux qui cultivent les Sciences, mais à tout le Genre-humain, en répandant un jour tout nouveau sur les vérités les plus importantes qui sont l'objet de nos connoissances. Il n'y a que l'ignorance, ou la mauvaise foi, qui puissent tenir un autre langage. Mais on peut dire que de tous ses Ouvrages celui qui a le plus de rapport à la félicité des Hommes en général, c'est le *Cours de Morale* que nous annonçons. Qui pourroit ne pas s'intéresser au développement des Notions d'ou résultent et nos devoirs, et le bonheur attaché à leur observation? Ceux qui connoissent les Ouvrages Philosophiques de M.r *de Wolff*, savent ce qu'on doit se promettre du côté de l'exécution; ils sont au fait de cette force victorieuse avec laquelle il traite tout ce qu'il entreprend de traiter, de cette évidence qui semble naître sous ses pas, de quelque côté qu'il les porte.

La morale a été l'un des premiers objets de l'attention

de notre illustre Philosophe. Il publia un échantillon de ses idées, étant presque encore à l'entrée de ses études; ce morceau frappa *Leibnitz*, et lui fit présager qu'il se formoit un digne héritier de ses talens et de sa gloire, *etc.*

« Nous avons parlé du premier Tome de cet Ouvrage; il en a paru deux depuis, celui qui fait la matière de cet article, et un troisième, qui roule sur les devoirs envers Dieu, dont nous rendrons compte dans une autre Partie de notre Journal.

Dans la Dédicace à Monseigneur l'Evêque *de Cracovie*, *André Zaluski*, M.r *de Wolff* réfléchit sur la condition originaire de l'Homme, qui, avec un désir ardent et perpétuel de la Félicité, est presque toujours ici-bas la plus malheureuse des créatures. A quoi faut-il s'en prendre? Est-ce à la Nature, c'est-à-dire, aux facultés que nous tenons de dire, aux facultés que nous tenons de l'Auteur de notre Être? Non: si l'Homme les rapportoit constamment à leur légitime usage, la route de la Félicité en seroit point inaccessible pour eux. On dit communément que chacun est l'artisan de sa fortune, mais on peut dire avec plus de raison encore, que chacun est l'artisan de son malheur. La Nature a mis en nous deux aiguillons, le Plaisir et la Douleur; et elle a doué l'Homme d'un entendement capable de discerner les vrais plaisirs d'avec les faux, et d'éviter les piéges qui pourroient le conduire par l'attrait des voluptés nuisibles droit au précipice.

Il ne faut pourtant pas dissimuler que le droit usage des facultés de l'Entendement pour arriver à la Félicité, n'est pas une chose aisée, et qui ne demande aucun soin, aucune attention de la part de l'Homme. Aussi quand on recueille les suffrages sur la nature du Bien, du Bonheur,

du Souverain Bien, on est surpris de l'extrême multitude des opinions là-dessus. Ceux qui raisonnent, s'égarent dans quelque notion qui n'est pas développée, avec la distinction nécessaire; et ceux qui ne raisonnent point, suivent chacun leur penchant, soit naturel, soit contracté par l'habitude. Tous s'accordent bien à reconnoître qu'on est heureux dès qu'on parvient à un état où les plaisirs succèdent continuellement sans aucun mélange d'amertume; mais aussi, sitôt qu'on demande en quoi consiste cet état, et s'il est possible que nous y arrivions, les sentimens se partagent, sans qu'on puisse les réunir, *etc.*

Nouv. Biblioth. German. Tom. VII. 1750. *p.* 337-9. *Tom.* X. 1752. *p.* 120-22.

---

74. PIERRE BAYLE.

Histoire de Mr. Bayle et de ses Ouvrages. Par Mr. de la Monnoye. Nouvelle Edition augmentée des Pieces suivantes :

I. *Exacte Revue de l'Histoire de Mr. Bayle, etc., contenant des Corrections, et des Additions considérables, etc.*

II. *Dissertation, où l'on découvre le véritable Auteur de* l'Avis aux Réfugiez, *etc., par Mr.* de la Bastide.

III. *Trois Lettres Critiques sur les Editions, faites à Rotterdam, du* Commentaire Philosophique, *et des* Lettres *de Mr. Bayle; avec une* APOSTILLE *curieuse, etc.*

IV. FACTUM *des Amis de Mr. Bayle, contre la nouvelle Édition de son* Dictionnaire, *qui se fait à Rotterdam. A Amsterdam, chez Jaques Des Bordes,* 1716. 8.°

L'Histoire de Bayle et de ses Ouvrages, 1716, in-12, pu-

bliée sous le nom de la Monnoye, est de l'Abbé du Revest (1).

Desmaizeaux a écrit une *Vie de Bayle* en 2 vol. in-12.° 1722. « Elle ne devoit pas contenir six pages, » a dit Voltaire.

Bayle entreprit un Ouvrage périodique sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres*. Ce Journal, qu'il prenoit autant de plaisir à faire que les autres en avoient à le lire, lui s'attira un singulier démêlé avec la fameuse Christine, reine de Suède (2).

« L'Abbé Revest dit, que « M.r Bayle entreprit, le 2 Mars 1684, les *Nouvelles de la République des Lettres*, qui furent reçûes avec un applaudissement universel; aussi ne vit-on jamais des Analyses plus justes, et plus exactes. Il savoit renfermer dans de courts Extraits l'idée la plus précise d'un Livre, sans y mêler rien d'ennuyeux; les matiéres les plus séches et les plus abstraites y étoient égayées par des traits vifs, piquans, et ingénieux : Il enlevoit sûrement le suffrage des Lecteurs, et il étoit bien rare que les Auteurs ne trouvassent leurs ouvrages embellis sous sa main, ou qu'ils n'eussent raison de le regarder comme leur Aristarque. »

« On peut dire que ce fut là l'Ouvrage favori de M.r Bayle, dont il ne reçût point d'autre sujet de chagrin, que celui qu'on va raporter. etc. »

« Le 25 de Juin 1685 il fut informé que son frère aîné avoit été, pour cause de Religion, mis en prison à Pamiers le 11 Juin. etc. — Sa douleur, jointe à la grande application d'esprit, et son travail continuel altérérent si fort sa santé, qu'il fut forcé, comme il le dit lui-même dans son Journal (3), de *discontinuer tout-à-fait ses Nou-*

(1) Biogr. Univ. III. 607.

(2) *Ibid.*

(3) Incepi laborare morbo, quo intermittere coactus sum *Nouvelles de la Rép.* non prorsùs peracto mense Feb. abruptum omnino opus, transit in potest. D. de Beauval, qui novum adornavit, etc.

velles de la Republique des Lettres, dont il a donné 36 vol. in-12. Il les commença au mois de Mars 1684, et les termina en 1687, au mois de Fevrier qu'il n'acheva pas entiérement. Il eût pour successeur l'illustre M.r de Beauval dans ce travail Litteraire. »

« P. 137. M.r Le Clerc nous apprend avec la naïveté, que sa *Bibliotheque Universelle*, surpasse tellement les *Nouvelles de la République des Lettres*, que M.r *Bayle* n'a jamais pû lui pardonner, d'avoir fait un Ouvrage si fort au-dessus du sien. »

« Il n'appartient qu'à M.r *Le Clerc* de hazarder un tel jugement, sans commettre son discernement et son goût. Je ferois tort au vôtre, si j'allois vous renvoyer à tous les éloges que l'on a donnez au Journal de M.r *Bayle*. La *Bibliotheque Universelle* a son mérite, dont elle est principalement redevable à M.r *de la Croze*, qui y travailloit de moieté, et qui écrivant infiniment mieux que M.r *Le Clerc*; polissoit encore le stile de son Collégue, et le rendoit plus supportable; quoique M.r *Le Clerc* l'ait traité depuis de haut en bas, afin qu'on ne soupçonnât point, qu'il eut été capable de le diriger. Mais il n'y a qu'à comparer les volumes de la *Bibliotheque*, qui ont été faits sous les yeux de M.r *de la Croze*, avec ceux que M.r *Le Clerc* a écrits tout seul, ou avec ceux de sa *Bibliotheque Choisie*, et on sentira d'abord la prodigieuse différence qui se trouve entre les uns et les autres. Et encore malgré tous les soins de M.r *de la Croze*, il n'est pas difficile de distinguer les extraits où il a travaillé tout seul, d'avec ceux de M.r *Le Clerc* qu'il a corrigez. etc. »

« M.r Beauval (1) auroit continué sous le titre de *Nouvelles* etc. s'il avoit pû s'accorder avec le libraire de M.r *Bayle*, qui avoit le privilege pour l'impression d'un Journal sous ce titre. »

« M.r *Le Clerc* a décrié le Journal de son Cousin et Ami M.r *Bernard* etc. »

(1) Son titre est *Histoire des Ouvrages des Savans.*

75. JEAN LE CLERC.

La Biblioth. Univ. — Biblioth. Choisie. — Biblioth. Anc. et Mod.

Les extraits contenus dans ces trois journaux sont plus amples que dans la pluspart des ouvrages du même genre, et donnent une idée plus complète des livres dont ils contiennent l'analyse. L'auteur y insére souvent des dissertations de sa façon sur divers sujets curieux et intéressans.

« Le nombre prodigieux des ouvrages de *Le Clerc*, qui en avoit fréquemment cinq ou six sous presse en même temps, atteste que c'était un homme très-laborieux: mais ce nombre annonce aussi qu'il ne pouvait guère se donner le temps de les soigner assez pour éviter les défauts d'inexactitude qu'on leur reproche. Il était savant, quoique sa connoissance de la langue hébraïque fût moins profonde qu'il ne le prétendait, habile dans la critique, mais repréhensible par sa hardiesse et son goût pour la singularité en ce genre; naturellement ennemi de la contradiction, irascible, aigre et satirique dans la dispute; défauts que la vie de cabinet et l'éloignement du commerce du monde n'avaient fait que renforcer en lui. Il écrivit assez facilement en latin et en français, quoique son style dans les deux langues manque de correction. etc. (1).

(1) Biograph. Univ. XXIII. 515.

76. PARRHASIANA.

Parrhasiana (par *Le Clerc*). *Amst.* 1699-1701. 2 *vol.* 8.°

« Ce sont des reflexions critiques sur divers sujets de littérature, de politique, et de morale, qui furent bien reçues du public, mais qui attirèrent à *Le Clerc* des querelles, surtout avec *Bayle*, dont il avoit attaque plusieurs articles de son fameux dictionnaire, concernant la bonté de Dieu. Dans cette dispute, les deux auteurs se traitèrent reciproquement d'athées (1)! »

77. JAQUES BERNARD.

Bernard (Jaques), né en 1658, mourut en 1718, æt 69.

« Le Clerc étant forcé d'interrompre le Journal qu'il publiait depuis plusieurs années, sous le titre de *Biliothéque Universelle*, Bernard se chargea de le continuer; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'avait ni l'erudition, ni l'esprit de critique de son prédécesseur. Il montra bien davantage encore le peu de talent qu'il avait pour écrire, quand il osa se charger de continuer *La République des Lettres*, journal auquel *Bayle* avait donné une juste célébrité. Il y travailla cependant depuis 1693 jusqu'en 1710; et, après une interruption, l'ayant repris en 1716, il ne l'aban-

(1) Biograph. Univ. XXIII. 515.

donna plus qu'à la mort. Bernard était très-laborieux; mais son style est incorrect, diffus, plein de locutions basses et d'expressions triviales (1). » —

78. BASNAGE DE BEAUVAL.

Basnage de Beauval (Henri), (fils de Benjamin Basnage, né à Carentan en 1580, célèbre ministre Protestant), né à Rouen 7 Août 1656, fut d'abord avocat au parlement, et y marcha sur les traces de son père, mourut en Hollande le 29 Mars 1710, âgé de 45 ans. Lorsque Basnage arriva en Hollande, *Bayle* avait interrompu ses *Nouvelles de la République des Lettres*. L'ouvrage de Basnage y fait suite; il est écrit avec beaucoup de politesse, et, si les éloges y sont rares et modérés, les auteurs n'avoient à se plaindre ni du ton ni de la forme des jugemens portés sur leurs productions; le rédacteur respectoit tous les partis et toutes les religions; on lui a cependant reproché de mêler trop souvent ses reflexions avec celles de l'ouvrage dont il parlait, de sorte qu'il est difficile de distinguer les sentimens de l'Écrivain, des pensées de celui qui faisait les extraits (2).

(1) Biogr. Univ. IV. 290.

(2) Biogr. Univ. III. 495.

79. L'EUROPE SAVANTE.

L'Europe Savante. Janvier 1718. — *Juillet* 1719. *Tom.* x. *A la Haye, chez A. de Rogissart.*

La Preface donne une Histoire des Journaux Littéraires; et commence avec le Journal des Savants.

---

80. BIBLIOTHEQUE IMPARTIALE.

Bibliotheque Impartiale, Janv. et Fev. 1750. *A Leide, de l'Imp. d'Elie Luzac fils,* 1753. (2.de *Edit.*) *Tom.* XVIII. 1758. *in*-8.°

« Ce titre nous dispense presque d'entrer dans aucun détail sur l'exécution; il annonce suffisamment nos vuës. Nous voulons parler de tous les Ouvrages qui tomberont entre nos mains avec une exacte impartialité, et sans rien donner à ces motifs étrangers et accessoires, qui ont dicté tant d'Extraits et de Jugemens, etc. — *Pref.* »

87. MEMOIRES DE LITTERATURE.

Memoires de Litterature (par M. de Sallengre). A la Haye, chez Henri du Sauzet. 1715-17. 4 *tom. en* 2 *vol. pet. in*-8.°

Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire (par le P. Desmolets et Goujet), Paris, 1726-31, 11 *vol. in*-12.

PRÉFACE.

« Le favorable accueil que le Public fait aux Journaux qui l'instruisent de ce qui se passe de nouveau dans la République des Lettres, m'a fait juger qu'il ne pourroit que bien recevoir un Ouvrage qui traiteroit principalement de Livres imprimez depuis long-temps, qui sont recommandables ou par leur mérite, ou par leur rareté, ou enfin par le bruit qu'ils ont fait. En effet on peut en faisant l'Histoire de ces Livres et de leurs auteurs, rapporter des particularitez bien plus curieuses et plus interessantes, qu'on ne sauroit le faire à l'égard des Ouvrages qui ne font que de paroître, dont le sort est encore incertain, et dont les auteurs sont encore vivans. Il n'en est pas de même de l'autre espèce de Livres; une longue suite d'années écoulées depuis leur publication, nous met en état de rapporter mille faits curieux sur la personne de l'auteur, sur les avantages ou desavantages, les hûreux succès ou les disgraces, sur le sort de l'ouvrage même, sur les jugemens qui en ont été faits, sur les censures, réfutations, et apologies qui en ont été publiées, sur les differentes Editions qui en ont paru, sur celles qui ont été tronquées ou falsifiées, comme aussi sur les additions et corrections qu'on y a faites. Tout cela sera du ressort de ces Memoires.»

» Mais quoi-que de pareils Extraits en doivent remplir une bonne partie, je ne prétens pas néanmoins me renfermer dans des bornes si étroites, etc. »

---

82. ARRESTA AMORUM.

Arresta Amorum cum commentariis Benedicti Curtii Symphoriani.

C'est-à-dire, *Les Arrêts d'Amour, avec les Commentaires de Benoit Le Court de St. Saphorin.*

A Lyon, chez Sebastien Gryphius. 1533, 4.° *pag.* 309.

« La Poésie Françoise doit pour ainsi dire son origine aux Provençaux : ce sont eux qui les prémiers ont cultivé la Poésie et l'ont fait fleurir ; on les appella *Troubadours* ou *Trouveres*. Aussi la Langue Provençale a-t-elle été fort estimée des autres nations ; le Cardinal *Bembe, Speron Sperone,* et *Louis Dolce* conviennent, que la Langue Italienne a emprunté ses beautez de la Langue Provençale. »

« Les Souverains même se mêlèrent de faire des vers, etc. »

« Il y avoit une société de gens d'esprit qui s'assembloient pour se communiquer leurs Ouvrages et pour s'entretenir de différentes matiéres, que l'amour peut fournir : ils donnoient leurs jugemens sur leurs jalousies et sur les brouilléries des amans : c'est pour cela qu'on appelloit cette Société La Cour d'Amour. On y envoyoit toûjours décider les disputes que les Tansons faisoient naitre, etc. »

« Plus de deux cens ans après, Martial d'Auvergne fit quantité de jugemens à l'imitation de ceux-là, et les publia sous le titre d'*Arrêts d'Amour.* »

« Un savant Jurisconsulte y fit long-temps après de doctes Commentaires, etc. »

« L'on trouve rassemblé dans ces Commentaires tout ce que les Poétes anciens et modernes ont dit sur l'amour. Sur ces paroles du 40.e Arrêt, *Et ne vaudra jamais un homme rien, quel qu'il soit, s'il n'a aucunement été amoureux en son temps*, l'Auteur fait une longue et curieuse enumeration de tous ceux qui ont chanté leurs propres Amours. »

Mémoires de Litterature, Tom. I. *p.* 115-16.

---

83. JOURNAL LITERAIRE.

Journal Literaire. A la Haye, chez P. Johnson. M.DCC.XII.-M.D.CC.XXXVI. 23 *vols.* 8.°

AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE.

« J'ai remarqué que la plûpart de ceux qui lisent ou qui achetent des livres depuis quelque tems, se plaignent de ce qu'il manque en ce Païs un bon Journal, pour les instruire de l'état des Sciences, et des occupations des Savans, ici et ailleurs. Deux Journaux assez connus, savoir: *l'Histoire des Ouvrages des Savans, et les Nouvelles de la République des Lettres,* ont tous deux cessez, par la mort d'un des Auteurs, et par les occupations de l'autre. »

« *La Bibliothéque Choisie* du savant et judicieux M.r Le Clerc, continuë toûjours avec toute la réputation qu'un aussi excellent Ouvrage merite, mais la petite étenduë de ce Journal ne permettant pas d'y traiter beaucoup de matiéres; il semble plûtôt exciter que contenter la curiosité publique; ensorte qu'il n'empêchera point de bien recevoir

un autre Journal, où l'on traitera une plus grande quantité de matiéres, et avec plus d'étenduë. Je ne dirai rien des Journaux qu'on fait en d'autres Païs; qui ont tous leurs differens dégrez de bonté pour les lieux où on les fait; ils ne feront point tort au débit d'un bon Journal fait dans ces Provinces, où l'on a certaines commoditez pour travailler à un Ouvrage de cette nature, qu'on ne peut pas trouver ailleurs. *etc.* »

---

84. FABRICII BIBLIOGRAPHIA ANTIQ.

Jo. Albertii Fabricii SS. Theod. D. et Prof. Publ. Bibliographia Antiquaria, sive Introductio in notitiam Scriptorum, qui Antiquitates Hebraïcas, Græcas, Romanas, et Christianas scriptis illustraverunt. etc. Hamburgi et Lipsiæ, impensis Christiani Leibezeit, Anno 1713. *pp.* 800, *en tout, in-*4.°

Si la connoissance de l'Antiquité n'avoit pour but que de satisfaire la curiosité de ceux qui s'y appliquent, on auroit quelque raison de blâmer le travail assidu que cette étude demande. Mais si elle peut avoir pour but des éclaircissemens très importans, pour connoître la vérité de l'Histoire, la fidélité des Ecrivains, les fondemens du Droit, la cause de la différence des Loix, les effets de la Politique, le progrès des Sciences, l'origine, la variété, et la chûte des opinions des Hommes, de leurs Religions, et de leurs Dogmes, on sera dans l'obligation d'avouer que les recherches sur l'Antiquité, ne sont pas des occupations frivoles. Il est vrai, que la vanité et l'ignorance de ceux qui ont travaillé sur ce sujet, loin d'en faciliter la connois-

sance, en augmentent souvent l'embarras, et que la quantité des Livres qui traitent des choses de l'Antiquité, accable plutôt le Lecteur qu'elle ne l'instruit. Mais comment faire! L'Impression, si utile pour le progrès des Sciences, porte avec elle cet inconvénient. Il n'y a point de science qui n'en pâtisse. Ainsi l'on doit être bien obligé aux personnes qui, par leur long travail, facilitent aux autres la connoissance des Auteurs, et le choix des Livres, et leur indiquent ainsi les matiéres qui ont été traitées avant eux. C'est ce que vient de faire M. Fabricius dans le Livre dont nous venons de donner le Titre. Il est en 23 Chapitres. *etc.*

Journal Littéraire (Mai et Juin), Tom. 1. *p.* 151-9.

---

85. BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

Bibliotheque Françoise, ou Histoire Litteraire de la France. A Amsterdam chez Jean Fr. Bernard. 1723-1746. 42 *vols.* 8.°

PREFACE.

« Cette Bibliothèque Françoise n'a rien de commun avec quelques autres Livres qui portent le même titre : et l'on ne doit point la regarder comme un Catalogue Alphabétique ou Raisonné des Auteurs qui ont écrit en notre langue, tels qu'en ont donné autrefois *du Verdier*, *la Croix du Main, et Sorel:* C'est proprement un Journal entrepris à l'imitation de la *Bibliotheque Angloise*, de la *Bibliotheque Germanique*, et des *Actes Litteraires de la Suède.* etc. »

86. NOUVELLE BIBLIOTHEQUE. 1739.

Nouvelle Bibliotheque, ou Histoire Litteraire des principaux Ecrits qui se publient. Tom. I. *A la Haye,* 1739, 12.° — *Tom.* XIX. *A la Haye, chez Pierre Gosse le fils.* 1744, 12.°

87. N.lle BIBLIOTH.e PAR JONCOURT.

Nouvelle Bibliotheque Angloise par M.r de Joncourt, 1756, 1757, 3 *vols. A la Haye.*

88. NOUVELLES LITTERAIRES.

Nouvelles Litteraires, 1715, 1720. *A la Haye,* XI *vols.*

89. MEMOIRES HISTORIQUES.

Memoires Historiques et Critiques. 1722. *A Amsterdam.* XI *vols.*

90. HISTOIRE LITTERAIRE.

Histoire Litteraire. 1726, 1727. *A la Haye,* VI *vols.*

91. REPUBLIQUE DES LETTRES.

Nouvelles de la Republique des Lettres, — mois de Janvier et Fev. 1715, *par J. B. P. E. P. E. E. M. A. L. A Amsterdam, chez Dav. Mortier, Libraire.* 1718. 12.°

Contient un Eloge de feu M. Bernard.

92. JOURNAL DE LEIPSIC.

Acta Eruditorum. CXIII *vol. ab anno.* 1682-1772. *Lipsiæ.* 4.°

93. NICOLO TOPPI.

Biblioteca Napoletana et apparata agli huomini illustri in lettere di Napoli et del Regno, delle famiglie, terre, citta, e religioni che sono nello Stesso Regno; dalle loro origini, per tutto l'anno 1678. *Opera del Dottor Nicolo Toppi Patritio di Chieti, Archivaria per S. M. Cattolica nel grande Archivio della Regia Camera della Summaria, etc. In Napoli, in-folio.* (1)

Les catalogues des livres sont toujours utiles, en ce qu'ils montrent les lieux où chacun peut trouver les instructions

(1) Voyez *Res Literariæ, Tom.* I. *pp.* 284-91.

et les eclaircissemens dont il a besoin. Celui-ci contient les noms et les ouvrages d'une infinité d'auteurs, dont il y en a quelques-uns qui estoient peu connus hors d'Italie. St. Thomas d'Aquin n'est pas de ce nombre, puis que, comme le dit celui qui donne au Public cette Bibliothèque, il a esté un astre qui s'estant levé à Naples, a rempli toute l'Eglise de l'éclat de sa lumière. On trouve ici la table de toutes ses œuvres imprimées à Rome en dix-sept volumes in folio, sous le Pontificat de Pie V. et ensuite une liste de vint ou Theologiens ou Historiens qui ont composé son eloge. »

Journal des Sçavans, (Année 1693 *) Tom.* XXI. *p.* 29-30.

---

94. MUSARUM ANGLICAN.M ANALECTA.

*Musarum Anglicanarum Analecta, sive poëmata quædam melioris notæ, seu hactenus inedita, seu sparsim edita, in unum volumen congesta. In-*8.° *Oxoniæ.* 1692.

Ceux qui se sont avisez de faire des recueils de diverses poësies, qui pour estre trop petites couroient risque de se perdre, ont rendu un bon office aux gens de lettres Les uns leur ont conservé par ce moyen quantité d'agréables piéces faites par des Italiens, par des François, par des Allemans. Les autres ont choisi des poëmes sortis de pays qui sembloient avoir moins de commerce avec les Muses, comme sont l'Ecosse, et la Hongrie. Celui qui s'est chargé d'amasser les petits poëmes qui composent ce volume, n'y en a mis aucun qui ne fust né en Angleterre.

Plusieurs des Auteurs de ces ouvrages, quoiqu'excellens

dans leur art, estoient peu connus hors de leur Isle. Les uns ont publié les louanges de leurs Rois. Les autres ont célébré les nouvelles découvertes des Sçavans de leur nation. Les autres ont tourné en ridicule les défauts des hommes. Raphaël Thorius fut un des plus celebres; et il s'acquit une grande reputation par le poëme qu'il publia sur le tabac en 1609, et qui est sans doute un des plus beaux de ce recueil.

Journal des Sçavans (Année 1693*), Tom.* XXI. *p.* 41-2.

---

95. JEAN CORAS.

Arrest Memorable du Parlement de Tholose, contenant une Histoire prodigieuse d'un supposé Mary, advenue de nostre temps: enrichie de cent et onze belles et doctes annotations, par M. Jean Coras, Conseiller en la Court et Rapporteur du Procès. Prononcé es Arrestz generaux, le 12 *Septembre* 1560. *A Paris. Pour Galliot du Pré.* 1572. *p.* 176 *en tout* (1).

Le fait sur lequel roule et l'Arrêt et le Commentaire que le titre de cet Ouvrage annonce, est si extraordinaire et si singulier, qu'on ne sera pas faché de le voir ici exposé dans toutes ses circonstances. Pour cet effet, je mettray ici la substance de cet Arrêt, qui est assez diffus; mais auparavant je dirai un mot touchant le Commentateur.

Jean de Coras natif de Toulouse, après avoir été long-

(1) Nous avons une édition de *Lyon*, *par Antoine Vincent*, 1565. *in*-8.° EDITEUR.

tems Avocat et avoir enseigné le Droit en plusieurs lieux, fut enfin reçû Conseiller au Parlement de Toulouse, et en cette qualité il fut aussi le Rapporteur du Procès dont nous allons parler. Il a passé pour un des plus habiles Jurisconsultes de son Siécle, nous avons aussi un bon nombre de ses productions tant en François qu'en Latin. Sa vie me pourroit fournir la matiére d'un assez long Article, si c'en étoit ici le lieu; je me contenterai de remarquer qu'il fut pendu en Robe rouge devant la porte du robe du Palais de Toulouse, avec quatre Conseillers de cette Cour, dans le tems du massacre de la S. Barthelemi, arrivé à Toulouse, après celui de Paris, en 1572. Voyez *l'Histoire Universelle de d'Aubigné Tom.* 2. *livr.* 5. *ch.* 5.

Plusieurs Auteurs ont fait mention de cet ouvrage. *Henri Etienne*, dans la Préface de son *Apologie pour Hérodote*, cite ce fait pour prouver qu'il est arrivé en effet des choses, qui en elles-mêmes paroissent peu vrai-semblables. *Gabriel Naudé* en parle aussi dans son *Instruction sur les Fréres de la Rose Croix. La Croix du Maine* parle avec éloge des Commentaires de Coras dans sa Bibliothéque Françoise. Un de nos plus célébres Poëtes Hollandois *(Catz)* a mis cette avanture en vers.

M. Tilgner, savant Silesien, m'a appris qu'on a traduit cet ouvrage en Latin, et que l'impression s'en est faite à Francfort, chez Wechel, en 1588 in-8.°, sous ce titre: *Arrestum sive Placitum Parlamenti Tholosani, continens Historiam (in casu matrimoniali) admodùm memorabilem, adeòque prodigiosam: unà cum centum elegantissimis atque doctissimis annotationibus Clariss: J. C. Dn. Joan. Corasii Consil. Regii et illius processus Referentis. Omnia ex Gallicâ Lingud (in gratiam illorum qui ejus ignari sunt) in Latinam conversa. Doctiss. Viro* Hugone Suræo *Gallo interprete; quibus adjunximus Arrestum in eâdem controversiâ ex Domini Joannis Paponis* XXII. *Arrestorum libro. Cum in-*

dice verborum et rerum memorabilium novo. On voit à la tête de ce livre une Epitre Dédicatoire de Philippe Lonicerus à Jaques Fichard, célébre Jurisconsulte. On y apprend entr'autres choses que le Traducteur Suræus mourut de la peste, pendant que cet ouvrage étoit sous presse. Je passe maintenant au contenu du livre même. etc.

(C'est l'histoire de Martin Guerre.)

Memoires de Litterature, Tom. II. *p.* 224-26.

---

96. JEAN DE BONNEFONS.

La Pancharis de Jean de Bonnefons.

COMME la *Pancharis* (1) de *Jean de Bonnefons* est une pièce RARE et d'ailleurs assez courte, j'ai jugé qu'elle trouveroit fort bien sa place ici. Je rapporterai néanmoins auparavant ce qu'on trouve dans le *Menagiana* touchant cette piéce et touchant son Auteur, aussi bien que la remarque que le nouvel Editeur du Menagiana a faite sur cet endroit.

Nous avons eu, fait on dire à Ménage (2), dans ces derniers tems un Poëte qui mérite bien d'être lû. Il nous a laissé un petit Recueil de Poësies intitulé : *Pancharis Joannis Bonefonii*, imprimé à Paris en 1587. Ce Recueil ne contient presqu'autre chose que les loüanges de sa Maîtresse, la plûpart en vers Hendecasyllabes qui sont d'un

(1) C'est un mot Grec qui signifie une piéce où toutes les graces sont rassemblées.

(2) *Menagian. Tom.* 2. *p.* 357. *Edit.* 1715.

aussi beau Latin que celui du regne d'Auguste. Depuis Catulle peu de Poëtes ont si bien reussi que Bonnefons dans les Hendecasyllabes. Son seul défaut est que ses vers sont un peu trop mous et effeminez; au lieu que ceux de Catulle respirent une vivacité plus male, qu'on appelleroit effronterie dans un siècle aussi retenu que le notre. Deux des plus belles pièces de ce petit livre sont, celle où il se plaint de l'éguille qui, au lieu de piquer la main de sa maitresse, devoit plûtôt lui piquer le cœur qui étoit insensible aux traits de l'amour : l'autre est une Epigramme qui n'est pas moins belle, où il se plaint qu'elle s'est renduë Maitresse de son cœur. Voilà l'endroit du Menage et voici la remarque qu'on y a faite.

Jean Bonnefons né à Clermont en Auvergne, s'étant fait recevoir Avocat au Parlement de Paris, fut ensuite Lieutenant-Général à Bar sur Seine, il s'acquit beaucoup de reputation par sa *Pancharis*. Gilles Durant Sr de la Bergerie, aussi Avocat au Parlement de Paris et Poëte, la traduisit en vers François, qui ont été ordinairement imprimez avec les Latins de Bonnefons. Les Poësies de Durant furent depuis recueillis en un Volume séparé, où pour le dire en passant se trouve à la pag. 214 l'Epitaphe de l'Asne Ligueur inserée dans le Catholicon, de laquelle par consequent est Auteur Gilles Durant, ce qui jusqu'ici n'a pas été remarqué. Le même Durant dans une Ode à Antoine Mornac dit que Bonnefons étant marié, cessa de faire des vers. Voici ses termes :

Notre Bonnefons Poëte
Des vieux Latins envié,
Eut soudain l'ame muette
Quand il se vit marié.
Pour le vil soin d'un menage
Il quitta le voisinage

Qu'il avoit avec les Dieux,
Et nonchalant de sa gloire,
Des neuf Filles de Memoire
Cessa d'être soucieux.

Bonnefons, à la vérité cessa de faire des vers d'amour, mais il en faisoit dans l'occasion d'autres sujets. Il mourut, non pas sous Henri IV. comme l'écrit Baillet dans l'Article de Bonnefons, mais sous Louis XIII. Comme nous l'apprenons de la seconde édition de Jaques Pinon, Conseiller au Parlement de Paris, parmi lesquelles sont quelques Hendecasyllabes de Bonnefons et l'Epitaphe que Jaques Pinon lui fit, datée de 1614. Il n'a au reste jamais paru aucuns vers François de Bonnefons. Ceux de Gilles Durant imprimez avec les siens lui ont été attribuez par quelques Lecteurs peu attentifs, tels entr'autres que le P. Rapin, à qui Baillet s'en est fié sans l'avoir même bien entendu. A l'égard de la *Pancharis* tant vantée, je n'ai garde de convenir que ce soit un chef d'œuvre, ni que le Latin en soit aussi beau que celui du regne d'Auguste. Bonnefons pense et parle plûtôt comme les modernes Poëtes Italiens que comme les Latins du bon siécle, du stile et du Caractére desquels il est entiérement éloigné. Est-il rien de moins judicieux que ces Phaleuques contre l'éguille qui avoit piqué la main de sa Maitresse? Ce n'étoit pas, ce me semble, vouloir trop de bien à la belle, que de souhaiter qu'une éguille lui piquât le cœur. Il valoit autant lui souhaiter la mort *etc.* (1).

Memoires de Litterature, Tom. I. *p.* 338-42.

(1) Voyez *Joan. Bonefonii opera omnia, tam latino, quam Gallico idiomate ab Ægidio Durant donata* (*cum præfat. Bern. de la Monnoye*). *Amst.* [*Parisiis*], 1725, *seu* 1727, *seu* 1767, *in*-12.°

97. GUY PATIN.

Lettres choisies de feu Monsieur Guy Patin, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, et Professeur au College-Royal. In-12.° A la Haye, chez Adrian Moetiens. 1683.

Quoi qu'on puisse dire avec raison, qu'un Auteur se peint dans ses Livres, il est certain neanmoins qu'il s'y déguise pour l'ordinaire, bien mieux qu'il ne s'y représente naïvement. J'avouë qu'il lui échape certains traits, qui peuvent faire juger de son caractere; mais il se masque de telle sorte en cent autres lieux, qu'on le prendra toûjours pour ce qu'il n'est pas, si l'on juge de lui par ses Ouvrages. Les Lettres qu'il écrit par toute la terre, ne sont pas exemptes de cette dissimulation; il est bien vray qu'elles sont une plus fidele image de son cœur et de son genie, que les livres qu'il fait imprimer, mais aprés tout, on n'écrit pas aux gens tout ce que l'on pense, on auroit trop de honte de se montrer à eux, tel qu'on est, et trop de peur de se faire des ennemis par son ingenuité. On écrit differemment selon les personnes, avec qui l'on entretient commerce de lettres. Le P. Paul n'écrivoit pas du même stile aux Protestans, et aux bons Catholiques Romains, et si

« Les exemplaires avec la date de 1727 et 1767 contiennent quelques pièces de plus que les autres. »

« Et aussi les éditions de *Lyon*, 1618, *in*-24.°, avec la traduct. franç.; de *Leyde*, 1659, *pet. in*-12.° »

Aussi *Amœnitates poeticæ, sive Theod. Bezæ, M. Ant. Mureti, et Joa. Secundi, Juvenilia, tum Joan. Bonefonii Pancharis, etc. Paris, Barbou*. 1779, *in*-12.°

Brunet I. *p.* 55. — 250. EDITEUR.

j'avois à justifier l'Archevêque de Cantorberi, Guillaume Laud, de l'accusation qui lui a été intentée d'avoir voulu abolir la Religion Anglicane, je ne me servirois pas des lettres qu'il écrivoit aux bons Huguenots, et que l'on a publiées depuis peu dans la nouvelle Edition des *Epistolæ Præstantium ac Eruditorum Virorum*. S'il avoit de méchans desseins (c'est une question sur quoi je n'ay rien à dire) il sçavoit bien à qui il en faloit faire confidence, et qu'il faloit écrire aux autres selon les apparences qu'il gardoit. En un mot les lettres d'un homme ne sont pas de bons témoins de ses pensées. Mais il faut excepter de cette regle celles de M. Patin. Pour celles-là on les garantit purgées d'hypocrisie. L'Auteur s'y est peint au naturel, et c'est ce qui en rend la lecture plus agreable. Il seroit à souhaiter qu'on nous donnât de temps en temps de pareilles productions et on le feroit sans doute, si on en trouvoit, car les Libraires ne demanderoient pas mieux, que de rencontrer de cette sorte d'ouvrages. Mais tout le monde n'a pas l'esprit fait comme celuy de M. Patin. Tout le monde n'écrit pas sans art, ni preparation, d'une manière vive et agreable; Ainsi on aime mieux lire ce que les gens se persuadent qu'ils devroient penser, que ce qu'ils pensent en effet. » *etc.*

Nouvelles de la Republique des Lettres, Tome 1, *p.* 106-7-8.

98. MONSIEUR D'HERBELOT.

Bibliotheque Orientale, ou Dictionaire Universel, etc. Par Monsieur d'Herbelot. In-folio. A Paris, par la Compagnie des Libraires. 1697.

Je ne dirai rien de cet Ouvrage que ce que j'ai tiré du discours que Monsieur Geland a mis à la tête pour y servir de Préface. Le desir que feu Monsieur d'Herbelot eut de s'instruire des loix, des coutumes, des mœurs, des Religions, et des Sectes de tous les peuples qui habitent dans les trois parties de notre continent, le porta à joindre la connoissance des Langues Arabique, Persiene, et Turque à celle des Langues Hebraïque, Caldaïque, et Siriaque qu'il savoit déjà. Quand il se fut rendu ces trois premieres langues familieres, il lut un grand nombre de livres ecrits dans chacune, et aprit tout ce que les Perses, les Arabes, et les Turcs ont de plus curieux, et de plus rare sur toute sorte de sujets. Bien loin de vouloir posseder seul un si riche tresor, il ne songea qu'à le communiquer au public, et composa un Dictionaire Turc et Persien, tiré des Dictionaires Arabes expliquez par ces deux Langues, et des Dictionaires Persiens expliquez par l'Arabe et par le Turc. Car jusqu'ici on n'a vu aucun Dictionaire Turc expliqué par l'Arabe ou par le Persien. Cet ouvrage fait trois gros volumes qui sont maintenant entre les mains d'un des plus habiles de ce siècle, dans les langues orientales.

Ensuite il fit de prodigieux recueils de ce qu'il trouva de plus beau dans les livres Turcs, Persiens, et Arabes, et le separa en deux cors, savoir en celui-ci auquel il dona le titre de Biblioteque Orientale, et en un autre qu'il vouloit publier sous celui d'Antologie.

Ce titre de Biblioteque convient mieux que nul autre au premier cors, puis qu'il tient lieu de tous les livres composez en Arabe, en Persien, et en Turc, et forme un excellent abrégé de toute la sience du Levant. » *etc.*

Journal des Sçavans. (Avril 1697.*) Tom.* XXV. *p.* 291-2-3.

---

99. MADAME D'AUNOY.

1. *Memoires de la Cour d'Espagne, par Madame D'Aunoy. Cinquiéme édition revûe et corrigée. A Amsterdam, chez N. Estienne Lucas, Libraire, dans le Beurs-Straat près le Darn, à la Bible.* M. DCC. XVI. 2 *tomes* 12.° (Portrait de Madame d'Aunoy.)
2. *Voyage d'Espagne, etc. Cologne,* 1667. 12.° (Voyez *Cimelia, p.* 240.)
3. *Histoire de Jean de Bourbon, Par l'Auteur des Memoires et Voyage d'Espagne. A la Haye, chez Adrian Moetjeus, Marchand Libraire prés la Cour, à la Librairie Françoise.* M. DC. XCVII. 12.° *pp.* 498.

« MARIE-CATHERINE LE JUMEL DE BERNEVILLE, COMTESSE D'AULNOI, si connue par ses écrits (A), fut mariée à François de la Motte, comte d'Aulnoi. Elle en était veuve, lorsqu'elle mourut au mois de janvier 1705. Sa mère, qui s'était remariée en secóndes noces à feu M. le Marquis de Gadaigne, est morte à Madrid, où elle jouissait d'une pension considérable, que le roi Charles II lui avoit donnée, pour un grand service qu'elle avait rendu à l'état, pendant

qu'elle était à Rome. Philippe V lui conserva cette pension. La comtesse d'Aulnoi a laissé quatre filles (1).

(A) *Elle est fort connue par ses écrits.*

Le premier qui parut, est intitulé *Voyage d'Espagne.* Elle y avait suivi la reine d'Espagne, première femme de Charles II. Ses autres ouvrages sont *Mémoires de la Cour d'Espagne*, qui ont été imprimés trois fois en France, et une fois en Hollande; *Mémoires de la Cour d'Angleterre; Hippolyte, comte de Duglas; Histoire de Jean de Bourbon, prince de Carency; le Comte de Warvik.* Ce sont autant de petits romans qui se sont fait lire. Elle a aussi donné plusieurs *Contes de Fées*, et une Paraphrase sur le *Miserere* (2). »

Dictionaire de Bayle, (édit. 1820.*) tom.* II. *p.* 564.

Voyez aussi *Dizionario Storico, Tom.* II. *p.* 329; *Biographie universelle, Tom.* III. *p.* 72 *et Dunlop's History of Fiction, Vol.* III. *p.* 353.

Memoires de la Cour d'Espagne. En deux volumes: à Paris, chez Claude Barbin, 1690.

Il y a des particularitez secretes qui n'entrent pas dans l'histoire, et qui pourtant se lisent avec plaisir, et ne s'oublient jamais. Celles qui se trouvent dans ces memoires sont à peu prés de cette nature, et regardent principalement la vie triste et mélancolique que la feuë Reine d'Espagne mena pendant les deux premieres années qui suivirent son arrivée dans ce royaume-là.

(1) Mercure Galant, *Janv.* 1705, *p.* 244 *et suivantes.*
(2) *Ibid.* — — — *p.* 247 *et suivantes.*

Son mariage ayant esté resolu, le Roi Catholique nomma le 24 Janvier 1679 ceux qui devoient remplir les charges de la Maison de la nouvelle Reine. La Duchesse de Terra Nova fut nommée Camerera Major. Son premier soin fut d'étudier les actions et les paroles de la Reine, et de les tourner en poison.

Pendant le voyage depuis Burgos jusques à Madrid, elle trouva le temps d'insinuer au Roi qu'il falloit que la Reine quitast toutes les manieres Françoises, et vécust dans la retraite que les femmes observent en Espagne. Dés que la Cour fut arrivée à Buen-Retiro, elle déclara que qui que ce soit ne verroit Sa Majesté jusqu'à ce qu'elle eust fait son entrée publique.

M.r le Marquis de Villars Ambassadeur de France, ayant fait demander s'il ne pourroit saluer la Reine, la Camerera répondit comme elle avoit fait à tout le monde, qu'on ne la verroit qu'aprés son entrée. La Reine qui sçut ce qui se passoit, en parla au Roi, et obtint de voir l'Ambassadeur comme personne particuliere.

Le 13 Janvier 1680, la Reine fit son entrée à Madrid avec toute la Magnificence possible. Mais en changeant de demeure, elle ne changea pas sa vie solitaire. Que si elle recevoit les visites de quelques Dames, leur compagnie ne l'ennuyoit pas moins que la solitude, parce qu'elle entendoit peu leur langue, et que d'ailleurs elle n'avoit pas pour elles la confiance que qui donne de la liberté. » *etc.*

Journal des Sçavans, (*L'Année* 1691.) *Tom.* XIX. *p.* 36-7.

Relation du voyage d'Espagne. In 12.° 3 *vol. à Paris chez Claude Barbin*, 1691.

Les quinze lettres de cette relation du voyage d'Espagne,

et les memoires qui parurent au commencement de cette année, s'aident mutuellement à faire connoître aux autres nations ce qu'il y a dans ce royaume-là de plus digne de leur curiosité.

J'expliquai le sujet des memoires dans le Journal du vint-neuviéme de cette année. Je vais dire quelque chose des lettres dans celui-ci; et pour me prescrire quelque ordre, je rapporterai ce que l'excellente personne qui les a écrites a reconnu par elle-même de la qualité du pays, de l'assiette des villes, des batimens tant particuliers que publics, des Palais, des Eglises, et de leurs ornemens.

Je dirai ensuite ce qu'elle a appris dans la conversation des personnes de la premiere qualité, de la puissance du Roi d'Espagne, du gouvernement, des conseils, des charges, des benefices, et de leurs revenus, des ordres de Chevalerie, et de l'Inquisition.

Enfin je toucherai certaines histoires qui lui ont esté racontées dans le cours de son voyage, et dont les incidens extraordinaires ne font pas la partie la moins divertissante de cet Ouvrage. » *etc.*

« Les conversations que Madame la Comtesse d'Aunoi eut en Espagne avec des personnes du premier rang, lui apprirent tout ce qu'on peut desirer de sçavoir du gouvernement du pays; de la puissance du Roi, et des moyens qu'il a de recompenser les services qu'il reçoit. » *etc.*

Journal des Sçavans, (l'Année 1691.*) Tom.* XIX. *p.* 364-5-77.

Histoire de Jean de Bourbon, Prince de Carenci. In 12.° *à Paris chez Claude Barbin, sur le second Perron de la sainte Chapelle.* 1692.

Il y a long temps que Madame la Comtesse d'Aunoi commença cette histoire du Prince de Carenci, et qu'elle l'interrompit pour travailler à ses Memoires de la Cour d'Espagne, et à son Voyage du mesme Royaume, dont le Public a témoigné une entiere satisfaction.

Ce dernier ouvrage ne lui doit pas estre moins agreable, puis qu'il n'est pas écrit avec moins d'élegance, et qu'il contient des Avantures surprenantes, qui ne scauroient manquer de donner un plaisir que ceux qui les liront sentiront mieux que je ne le puis exprimer. »

Journal des Sçavans, (Année 1692.*) Tom.* xv. *p.* 59.

---

*Nouvelles Espagnoles. Par Madame D** In* 12.° *deux volumes à Paris chez Claude Barbin, au Palais,* 1692.

Ces Nouvelles Espagnoles doivent espérer un sort aussi heureux et un débit aussi promt que l'histoire de Jean de Bourbon Prince de Carenci, puis qu'elles viennent de la mesme plume.

Le premier tome renferme plusieurs histoires agreables et divertissantes, sçavoir celle du Marquis de Lemos et de Dona Eleonor de Monteleon; celle du Marquis de Leyva, celle de Dona Camille d'Arellano, et enfin celle d'Hortense et de Ventimille.

L'histoire du Marquis de Mansera, et de Dona Terese de Castro est plus etendue que les autres, et fait environ la moitié du second tome. L'autre moitié est remplie de soixante ou de soixante et dix lettres de Dona Terese de Castro à ce Marquis. »

Journal des Sçavans, (Année 1692.*) Tom.* xv. *p.* 454.

Memoires de la Cour d'Angleterre. Par Madame D... In 12.° 2 volumes. à Paris chez Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte Chapelle. 1695.

Ces Memoires ne seront pas moins agreables que ceux de la Cour d'Espagne, puis que Madame la Comtesse d'Aunoi qui nous les donne a fait un long séjour à Londres aussi-bien qu'à Madrit, et qu'elle y a vu tout ce qu'il y avoit de personnes plus illustres par l'éclat de leur naissance, de qui elle a apris la plupart des avantures dont elle fait ici le recit. Il s'y voit des portraits extrêmement vifs, et d'une beauté achevée.

Les noms de quelques Dames ont été changez, de peur de nuire à leur reputation, et quelques autres ont esté nommées, afin que le bien qui se dit d'elles reparast le mal qui en a esté dit par leurs ennemis.

Emilie est un de ces noms donné à une fille d'honneur de la Duchesse d'Yorc, et emprunté pour la déguiser. C'estoit une personne d'une jeunesse et d'une beauté charmante, pour qui le Duc de Monmouth eut de la tendresse.

Les autres personnes qui ont le plus brillé à la Cour d'Angleterre, sont décrites dans ces Memoires avec les plus beaux traits du monde (1). »

Journal des Sçavans, (Année 1695.*) Tom.* XVIII. *p.* 143.

[1] « De tous ses nombreux ouvrages, le seul que quelques personnes lisent encore est son *Histoire d'Hippolyte, Comte de Duglas.* Il y a de l'imagination et de l'intérêt. Toutefois, l'auteur, comme le dit La Harpe, est une de ces imitatrices de M.me de la Fayette, fort inférieures à leur modèle, pour l'art d'inventer et d'écrire. Ses autres productions sont un mélange monstrueux de faits historiques et de fictions romanesques, où tous les personnages parlent le langage

100. CHARLES II. ROI D'ESPAGNE.

Memoires Particuliers touchant le mariage de Charles II. Roy d'Espagne avec la Princesse Marie Louise d'Orleans. in 12.° *à Paris chez Claude Barbin.*

PARMY les autres particularitez dont cet Auteur a rempli ces Memoires et dont il pretend que quelques-unes ont esté tout à fait inconnuës et les autres mal sceuës, la plus considerable est sans doute celle qui regarde la personne qui a fait ce mariage. Toute la terre l'avoit attribué à D. Jean d'Autriche. On trouve icy quelque chose de bien éloigné de cela, puis que cet Auteur assure que c'est aux soins du seul Duc de Medina-Celi que la gloire en est duë, et il dit que D. Jean d'Autriche en fut si surpris à la première nouvelle que le Roi d'Espagne luy en donna, qu'il en tomba dans un chagrin qu'on croit l'avoir mené au tombeau. On jugera par cette particularité de toutes les autres dont ce petit ouvrage peut estre enrichy. »

Journal des Sçavans, (*Année* 1681.) *Tom.* VI. *p.* 89-90.

d'une fade galanterie. Les ouvrages qu'elle donne comme purement historiques, ne sont pas exempts de cet alliage. » (*Biographie Universelle*, *Tom.* III. *p.* 72.)

101. N. ANTONIO.

Bibliotheca Hispana, sive Hispanorum, qui usquam unquamve sive Latinâ sive populari sive aliâ quâvis linguâ scripto aliquid consignaverunt Notitia, his quæ præcesserunt locupletior et certior brevia elogia, editorum atque ineditorum operum catalogum duabus partibus continens, quarum hæc ordine quidem rei posterior, conceptu verò prior duobus tomis de his agit, qui post annum secularum MD. usque ad præsentem diem floruere. Authore D. Nicolao Antonio Hispalensi, L. C. Ordinis S. Jacobi Equite Patriæ Ecclesiæ Canonico, Regiorum negotiorum in Urbe et Romana Curia Procuratore generali. Romæ ex officina Nicolai Angeli Tinassii. MDC.LXXII. 2 tom. in folio.

Lucius Marineus et Alfonso Garzias ont esté les deux premiers qui se sont avisez de donner la connoissance des Ecrivains Espagnols; mais comme l'un et l'autre n'a parlé que d'un petit nombre, et que ceux qui ont écrit aprés eux sur ce sujet n'ont parlé que des plus Illustres, ou n'ont donné simplement que leur nom; cet Auteur a voulu donner un catalogue entier de tous ces Ecrivains, et il a ajoûté au nom des Espagnols et des Etrangers qui ont écrit en langue Espagnole leur Païs, leur qualité, leur mérite, et leurs ouvrages avec les diverses Editions et traductions qui en ont esté faites et ce que l'on y a ajoûté de temps en temps.

On y trouve plusieurs particularitez remarquables. On voit par exemple que le Cardinal Ximenes fut le premier qui fit imprimer les Œuvres de Tostat, les Epistres de Sainte Catherine de Sienne avec plusieurs autres livres à

ses dépens et que c'est à luy qu'on doit l'edition de la Bible qui fut imprimée en Espagne du temps de Leon X. On ne parle que de Clavius pour la reformation du Calendrier Romain, cependant il remarque que Ciacconius y travailla avec lui par ordre de Gregoire XIII. Comme Ferrarius travailla à la du Missel et du Breviaire Romain par ordre des Peres du Concile de Trente.

Il y a peu de matieres sur lesquelles on ne trouve quelque ouvrage dans ce Recueil. On en trouve jusques sur les Genets d'Espagne, sur la nécessité de boire froid. Il y en a sur la rose et toutes ses parties, sur l'origine, l'antiquité et les miracles de l'eau benite. La Geometrie de l'art de vestir, le moutardier spirituel, et plusieurs autres de cette force tiennent le premier rang parmy les livres ridicules. Ainsi soit qu'on veuille se divertir aux dépens des Auteurs extravagans, ou qu'on veuille apprendre sur le travail des habiles, on trouve icy de quoy se contenter. »

Journal des Sçavans, (l'An 1676.*) Tom.* IV. *p.* 172-3.

---

2. *Bibliotheca Hispana vetus, sive Hispanorum qui usquam unquamve scripto aliquid consignaverunt, Notitia, complectens scriptores omnes qui ab Octaviani Augusti Imperio usque ad annum M. floruerunt. Auctore Nicolao Antonio Hispalensi Jurisconsulto Ordinis S. Jacobi equite, Patriæ Ecclesiæ Canonico, regiorum negotiorum in urbe et Romanâ curia Procuratore generali, demum Matriti consiliario Regio. Opus posthumum. Nunc primum prodit jussu et expensis Eminentissimi et Reverendissimi Domini D. Josephi Saens Cardinalis de Aguirre. In fol. et se trouve à Paris chez Jean Anisson.* 1696, *deux tomes.*

« Nicolas Antoine nâquit à Seville en 1617, y etudia en Humanitez, puis y fit son cours de Filosofie sous les Dominicains. Il alla ensuite etudier en Droit civil et en Droit canonique dans l'Université de Salamanque, où il fit de si grans progrés, qu'étant encore jeune il y composa un traité intitulé : *de Exilio, sive de pená exilii, exulumque conditione, et juribus*, qu'il fit imprimer à Anvers.

Quand il fut de retour à Seville il s'enferma dans le Royal Monastere des Benedictins, et y travailla pendant plusieurs années à la biblioteque d'Espagne, et se servit pour cet efet des livres de Benoît de la Serna qui en étoit alors Abé, et Doyen de la Faculté de Teologie de Salamanque.

En 1659 il fut envoyé à Rome par le Roi Philipe IV. pour y avoir soin des afaires du Royaume en qualité d'Agent general. N'ayant aucune ambition, ni aucune pensée de fortune il aquit plus de reputation que de bien dans cet emploi. Neanmoins le Cardinal d'Aragon Ambassadeur à Rome obtint pour lui du Pape Alexandre VII. un Canonicat de l'Eglise de Seville, dont il employa le revenu en Aumônes et en livres. Il en amassa plus de trente mile volumes, de sorte que sa Biblioteque ne cedoit qu'à celle du Vatican. Avec ce secours joint à un travail continuel, et à une aplication infatigable, il acheva sa Biblioteque d'Espagne en quatre volumes in folio. Il fit imprimer les deux premiers à Rome qui comprenent tous les auteurs qui ont écrit depuis l'an 1590 jusqu'en 1670. Il laissa les deux autres imparfaits qui comprenent les auteurs qui ont écrit depuis le tems de l'Empereur Auguste jusqu'à l'an 1500. Aprés avoir fait imprimer les deux premiers volumes il fut rapelé à Madrit par le Roi Charles II. pour y exercer la charge de Conseiller de la Creusade, ce qu'il fit avec une grande intégrité jusqu'à sa mort arrivée en 1684. Peu de jours auparavant il écrivit une savante letre

à Monsieur le Cardinal d'Aguire son ancien ami, avec qui il avoit autrefois etudié dans l'Université de Salamanque, pour lui proposer tout le plan de son ouvrage. Si cete letre qui est égarée se peut retrouver, elle sera donnée au public.

L'auteur ne laissa point d'autre bien en mourant que sa nombreuse Biblioteque qu'il avoit transportée de Rome à Madrit. Au contraire sa succession s'est trouvée telement chargée de detes que ses deux freres qui sont Chanoines de Salamanque, et ses neveux ont été hors d'état de faire imprimer sa Biblioteque d'Espagne, et l'ont envoyée à Monsieur le Cardinal d'Aguire qui a eu la generosité de se charger des frais de l'impression, et d'en doner le soin à Monsieur Marti son Bibliotecaire, qui y a ajouté des notes sous le nom de cete Eminence.

La Preface que Nicolas Antoine a mise à la tête a deux parties, dont la premiere n'est qu'une enumeration pompeuse des avantages que les Espagnols s'atribuent sur les autres nations. Il y celebre les exploits de leur valeur, la pureté de leur foi, leur zele pour la Religion, la sagesse de leurs conseils, la justice de leur gouvernement, leur fidelité envers leurs Souverains, et le succes de leurs études en toute sorte de professions.

Dans la seconde partie il montre quelle est l'utilité des catalogues de livres; il trace le plan de celui qu'il a entrepris. A l'égard du premier point pour découvrir cete utilité, il dit qu'une partie de l'erudition consiste à conoître les auteurs qui ont excelé en chaque sorte de sujets, et de savoir en quel lieu, et en quel tems ils ont écrit, à quelle ocasion, par quel motif, et avec quelle liberté.

Gesner a le premier conçu le dessein d'une Biblioteque universelle, qui renfermât absolument tous les livres en toute sorte de siences; mais come il a parlé avec trop de brieveté des auteurs et de leurs ouvrages, Simler et plusieurs ont ajouté ce qui manquoit à son travail.

De savans homes ont entrepris des catalogues des Ecrivains qui se sont atachez à des professions particulieres. Les uns se sont bornez aux livres de Teologie, et aux comentaires sur l'écrite. Les autres n'ont célébré que les Filosofes. D'autres ont recueilli les seuls Jurisconsultes. Vander-linden n'a parlé que des Medecins et s'est contenté des titres de leurs ouvrages sans s'étendre beaucoup sur ce qui regarde leur personne. Ricciolus n'a fait un recueil que des Astronômes, et des Cosmografes. Vossius le Pere a porté son jugement des Historiens Grecs et des Latins. Lilius Gregorius Giraldus a écrit des Poëtes, et Pierre Borel des Chimistes.

D'autres ont fait l'éloge des auteurs qui avoient excelé en diverses professions. Le P. Louis Jacob de l'ordre des Carmes a publié une biblioteque des Papes, et en a composé plusieurs autres qui n'ont pas encore vu le jour, savoir une des Cardinaux, une des Rois, une des Femmes illustres, une des Historiens de France, une des Imprimeurs celebres, et une des livres imprimez avant la fin du quinziéme siecle.

La plupart des Ordres Religieux ont pris un soin particulier de conserver les noms et la memoire de leurs Ecrivains. Triteme a ramassé les Benedictins, Henriquez ceux de Citeaux, le P. Charles de Sainte Marie les Feuillans, Gabriel Pennot les Chanoines de Saint Augustin, Dorlandus les Chartreux, Leandre Albert et plusieurs autres les Dominicains, Vadingus les Cordeliers, Thomas Gratien les Augustins, Pierre Lucius, et plusieurs autres les Carmes, Alegambe les Jesuites.

Quelques-uns n'ont entrepris de parler que des auteurs de leur nation. Ainsi Triteme, Wimphelingus et Melchior Adam ont écrit des Alemans, Baleus et Pitseus des Anglois, Dempster des Ecossois, Jaques Varée des Irlandois, Simon Starovolscius des Polonois, Bartolin des Danois,

Aubert le Mire des Flamans, Antoine du Verdier, et François Grudée de la Croix du Maine, et André du Chesne des François.

Jusqu'ici il n'a paru encore aucun catalogue general des livres composez par les Italiens en toute sorte de langues. Il n'y en a que de particuliers qui ne contienent que des livres composez ou en Italien seulement, ou en d'autres langues depuis un certain nombre d'années.

Pour venir maintenant aux Espagnols qui sont le sujet de cet ouvrage, les deux premiers qui ayent écrit de ceux de cete nation qui ont été recomandables par leur doctrine, sont Lucius Marineus Sicilien dans un livre qui a pour titre : *de laudibus Hispaniæ;* et Alfonse, Garsias, Matamore de Seville dans un traité, *de Academiis et doctis Hispaniæ viris.* Mais l'un et l'autre n'ont parlé que d'un petit nombre de Savans Espagnols, sans faire aucune mention de leurs ouvrages. Ainsi ce qu'ils ont écrit ne peut pas passer pour une biblioteque des ecrivains Espagnols. Le P. André Scot étant en Espagne s'avisa le premier d'en composer une qui fut imprimée à Francfort en 1608, sous le nom de Scot voyageur. Quelque habile que fût le P. André Scot, sa biblioteque ne done qu'une conoissance fort legere et fort imparfaite des auteurs qui ont fleuri en Espagne. Des trois Tomes qui la composent, le premier ne traite que de l'Etablissement de la religion Cretiene en Espagne, des Universitez, des Evêques, des Conciles, et des Rois. Le second contient les éloges des savans Espagnols, anciens et modernes rangez en dix classes. Les anciens tant ceux qui ont travaillé sur les matieres de Religion que ceux qui n'ont traité que les profanes sont seuls dans la premiere classe. Les modernes remplissent les neuf autres, savoir les Dominicains la seconde, les Cordeliers la troisiéme, les Carmes la quatriéme, les Augustins la cinquiéme, les Jesuites la sixiéme, les Jurisconsultes la setiéme,

les Medecins la huitiéme, les Poëtes, et les Femmes savantes la neuviéme, et les Historiens la derniere.

Le P. André Scot n'a rien dit du tout des Ecrivains des autres ordres, bien qu'ils ayent été en grand nombre, et d'un grand merite. Il n'a pas même doné à ceux dont il a parlé, toutes les louanges qui leur etoient duës, ni raporté tous les ouvrages, ni marqué le tems et le lieu où ils avoient été imprimez. Le troisieme Tome contient un éloge plus étendu des Teologiens, des Jurisconsultes, des Medecins; à la fin duquel se trouve le voyage de Didacus Lopez Stuniea depuis Alcana de Henarés jusqu'à Rome. Quoi qu'il soit rempli de particularitez curieuses, il n'a aucun raport à un catalogue de livres Espagnols.

Le P. André Scot a eu peu d'égard aux Espagnols qui n'ont écrit qu'en leur langue, et n'a pu parler de ceux qui n'ont vécu qu'au dernier siecle; ce qui fait voir combien il etoit necessaire qu'un autre supleât ce qui manquoit à son travail; et c'est ce qu'a fait notre auteur, (comme je le ferai voir dans la suite de cet extrait).

« En 1649. Nicolas Antoine se retira à la campagne dans un Monastere de l'ordre de saint Benoît, avec Jean Suarez Mendose son intime ami, pour eviter la maladie contagieuse qui desoloit Seville, et y jeta les fondemens de l'ouvrage qu'il avoit entrepris. Il y lut Gesner, Simler, Possevin, les autres Bibliotecaires, et les Histoires particulieres des Villes d'Espagne, et tira un grand secours d'un livre composé à Madrid, par Thomas Tamaius sous ce titre: *Junta de Libros la Major que Espanna ha visto en sa lengua hasta el anno de* 1622. L'original fut déposé entre les mains du Cardinal François Barberin, lors qu'il étoit Legat en Espagne, et a été comuniqué à Nicolas Antoine, par Charles Moron Chanoine de Saint Laurent, et Bibliotecaire de ce Eminence. Les deux Tomes qui paroissent maintenant comprenent les auteurs qui ont vécu depuis le

tems de l'Empereur Auguste jusqu'à l'an 1500. rangez selon l'ordre de la Cronologie. Ces deux tomes sont divisez en dix livres, dont il y en a six dans le premier, et quatre dans le second. L'auteur a retranché de ces deux tomes les auteurs Arabes, et les a mis à part à la fin selon l'ordre de l'alfabet. Il en avoit fait autant des auteurs Hébreux, mais ce recueil n'a pu encore se trouver à Madrit, quelque recherche qui en ait été faite par l'ordre de Monsieur le Cardinal d'Aguire. » *etc.* (1)

Journal des Sçavans (l'Année 1697*) Tom.* XXV. *p.* 420-8.

EXTRAIT DE BAILLET. *Jugemens des Savans.*

N.° 120. Il a fait imprimer à Rome depuis quelques années un Recueil trés-considerable d'Auteurs Espagnols sous le nom de *Bibliothéque d'Espagne* en deux volumes in-folio commençant depuis l'an 1500 jusqu'à present. Je ne fais point de difficulté de préférer ce bel ouvrage à tout ce qui a paru jusqu'ici en ce genre d'écrire, même à l'Alegambe de la Société pour quelques points. Et je n'y trouve presque point d'autre défaut que celui de ne nous avoir

[1] *Bibliotheca hispana vetus, ad annum* 1500, *curante Fr. Perezio Bayerio, qui prolog. etc. adjecit. Matriti, hæredes Joach. Ibarra,* 1788, 2 *vol. fol.*

Bibliotheca hispana nova. ab anno 1500 *ad ann.* 1684. *Matriti, Ibarra,* 1783, 2 *vol. in-fol.*

On a du même auteur un ouvrage curieux, qui a pour titre :

Censura de historias fabulosas, obra posthuma de D. Nic. Antonio ..... publica estrs obras D. Gregor. Magans i Siscard. Madrid, 1742, *in-folio.*

[Voyez *Brunet, Tom.* I. *p.* 76.]

pas encore donné le reste, qui est une seconde partie qu'il nous a promise des Ecrivains illustres d'Espagne qui ont paru depuis le commencement, c'est-à-dire depuis la réduction de l'Espagne sous l'Empire Romain jusqu'en l'an 1500 (1).

On voit paroître par tout cet ouvrage le bon ordre, l'exactitude et le jugement de son Auteur, et on peut assurer que depuis long-tems personne n'a rendu à l'Espagne un service plus signalé que ce savant et laborieux Ecrivain.

Sa critique est fort saine et fort solide en plusieurs endroits, sur tout quand il s'agit des tradttions fabuleuses des premiers Cathéchistes qui ont planté la foi en Espagne, et de ces faux historiens que l'imposture nous a produits pour la séduction Espagnole, et dont notre savant Auteur nous a promis une Critique particuliére.

On pouroit néanmoins le soupçonner d'avoir été un peu trop indulgent pour quelques opinions communes et vulgaires, qui sont abandonnées des Critiques qui ont le meilleur goût.

Cet ouvrage est bien écrit, son Latin est pur, son stile n'est point rampant, mais il est un peu obscur et embarassé dans certains endroits qui sont assés rares, ce qu'il faut attribuer sans doute à la longueur des Phrases qu'il entrelasse quelquefois les unes dans les autres.

Sa Préface qui est un Traité divisé en deux parties est une piéce fort belle et fort judicieuse. Ses Tables ne sont ni moins utiles ni moins pénibles que celles de l'Alegambe, quoi qu'il y en ait plusieurs dont celui-ci ne lui avoit point donné l'exemple. »

Baillet, Jugemens des Savans, (Edit. Paris, 1712-30, 8 *vol. in* 4.° *) Tome* II. *p.* 86.

[1] Elle y a été ajoutée en 2 tomes l'an 1696, imprimée à Rome in-fol. par les soins et aux frais du Cardinal d'Aguire Dom. Joseph Saenz.

102. EMANUEL MARTI.

Emanuelis Martini, Ecclesiæ Alonensis Decani, Epistolarum Libri Duodecim. Accedunt Auctoris nondum defuncti Vita, a Gregorio Majansio conscripta: nec non Præfatio Petri Wesselingii. Amsterdam, 1730, *in*-4.° *en deux tomes, dont le prémier a* 275 *pages, sans la Vie de l'Auteur qui en contient* 96, *le second* 272, *sans la Table des Matieres.*

« C'EST à M.r *Keene,* Envoié Extraordinaire de *Sa Majesté Brittannique* à la Cour *d'Espagne,* que l'on est redevable de la publication de ces Lettres, qui ont paru pour la premiere fois à Madrit (1), en 1735. Ce Seigneur, qui joint aux talens d'un Ministre consommé dans la Politique et dans les Négociations, un grand amour pour la belle Littérature, ayant lû avec plaisir le Recueil de M.r *Mayans,* dont j'ai parlé dans une autre Partie de ce Journal, témoigna souhaiter beaucoup de voir toutes les Lettres du Doyen d'*Alicante,* dont quelques-unes, qui se trouvent là, l'avoient charmé. M.r *Marti* (2) en étant informé, les lui envoia aussi-tôt, avec plein pouvoir d'en disposer comme il le jugeroit à propos. Le Ministre ne pouvoir mieux prouver, combien il fut satisfait de la lecture de ces Lettres, qu'en les faisant imprimer à ses dépens, avec une Vie de l'Auteur, que M.r *Mayans* avoit déja composée. Sans cet acte de générosité peu commun, tout cela n'auroit jamais vû le jour dans un pays comme l'*Espagne.* Et même, comme M.r *Keene* n'avoit fait tirer qu'un petit nombre d'exem-

(1) En deux Volumes *in-octavo.*

(2) C'est le nom en Espagnol; d'où l'on fait *Martinus.*

plaires, pour lui et pour ses Amis, ces Lettres seroient demeurées presque inconnuës ailleurs, s'il n'eût depuis engagé les Libraires, chez qui s'imprime notre Journal, à en donner la nouvelle Edition, dont nous devons rendre compte, infiniment plus belle que la prémiére, et avec de nouveaux accompagnemens. *etc.* »

« EMMANUEL MARTI nâquit à *Oropesa*, petite Ville dans le Roiaume de *Valence*, le 19 de *Juillet* 1663, *Joseph Marti*, son Pére, vivoit commodement du revenu de ses terres et de son bêtail. Sa Mere, *Marie Zaragoza*, étoit de *Torre blanca*. Il mourut à *Alicante* le 21 Avril 1737 (1). *etc.* »

« Comme il achevoit l'Edition des Conciles *d'Espagne*, le Cardinal d'*Aquirre* lui donna une autre occupation de même nature. Ce Prélat, qui avoit été grand Ami de *Nicolas Antonio*, et son Compagnon même d'étude dans l'Académie de *Salamanque*, obtint de ses Héritiers le Manuscrit de la *Bibliothéque Ancienne* des Auteurs *Espagnols*, et voulut le faire imprimer à ses dépens. M.r *Marti*, chargé encore de cette Edition, y joignit des Notes, sous le nom du Cardinal, qui lui en restitua l'honneur dans la *Préface*. L'ouvrage parut (2) en 1696. *etc.* »

Bibliotheque Raisonnée (*Année* 1738), *Tom.* XXI. *p.* 327-57.

(1) Voyez *Biographie Universelle*, *Tom.* XXVII. *p.* 278-80.

(2) En deux volumes *in-folio*. Ce n'étoit que la seconde Partie de cette *Bibliothéque*. La prémiére, aussi en deux Volumes, avoit été publiée à *Rome*, en 1672. (Voyez l'Article de *Nicolas Antonio*, dans le *Dictionnaire* de BAYLE.)

103. M.r L'ABBÉ DE CHARNÉ.

La vie du Tasse. In-12.° A Paris, chez Estienne Michallet, 1690.

«La Vie du Tasse a esté ecrite en Italien par Jean Baptiste Manso Gentilhomme Napolitain, son intime ami. M.r l'Abbé Charné l'a suivie en quelques endroits de celles-ci, en d'autres s'est eloigné de ses sentimens et de ses conjectures, a retranché des reflexions qui lui ont paru superflues, et evité une trop longue discussion des points de doctrine qui furent traitez dans les differens que ce Poëte celebre eut avec l'Academie de Florence. etc. »

Journal des Sçavans (l'Année 1691.*), Tom.* XIX. *p.* 54.

104. ANTOINE TEISSIER.

Les Eloges des hommes Sçavans, tirez de l'histoire de M.r de Thou, avec des additions contenant l'Abregé de leur vie, le jugement et le Catalogue de leurs Ouvrages, par Antoine Teissier, Avocat au Presidial de Nîmes. A Genève, chez Jean Herman Widerhold. 1683. 2 *vol. in-*12.

«C'est déja, peut-être, la quatrieme fois que je dis, que l'on est extrêmement curieux des particularitez qui concernent la vie des Auteurs, et l'Histoire de leurs Ouvrages. Voici un livre tres-propre à contenter cette sorte de curiosité. L'illustre President de Thou s'est fait un plaisir de

marquer à la fin de chaque année les Sçavans qui étoient morte depuis peu, et de nous donner un abregé de leur vie, et un éloge de leur merite. C'est toûjours l'un des plus éloquens et des plus divertissans endroits de son Histoire. Mais il y en a qui trouvent qu'il y est quelquefois tombé dans l'erreur, les Memoires qu'on luy fournissoit n'étant pas assez exacts. On peut voir sur cela la Preface de Gerard Vossius sur les Historiens Latins, et la vie de David Pareus écrite par son fils Philippe. Quoy qu'il en soit il y a plus de quatre cens éloges de Personnes Illustres, répandus dans toute l'Histoire de cet incomparable President, depuis l'an 1547 jusqu'à 1606. Ces morceaux sont d'un grand prix, et c'étoit bien dommage qu'il y eût tant de difficultez à s'en procurer la connoissance. Premierement les exemplaires de cette Histoire sont rares. En second lieu les éloges n'y sont pas de suite, ils sont répandus dans un vaste corps. Outre cela tout le monde n'entend pas la langue de cet Auteur. Enfin de ceux qui entendent sa langue, n'entendent pas tous les noms propres qu'il lui a plû de latiniser, et il n'est gueres plaisant d'interrompre sa lecture pour consulter le Dictionnaire de ces noms propres. Tous ces inconvéniens demandoient que quelque habile homme entreprît ce que M.r Teissier vient d'executer fort heureusement. *etc.* »

Nouvelles de la Republique des Lettres (Août 1684) Tom. II. *p.* 225-7.

---

105. BONAVENTURE DES PERRIERS.

1. *Cymbalum Mundi, ou Dialogues Satiriques sur divers Sujects, par Bonaventure des Perriers, Valet de Chambre*

de Marguerite de Valois, Reine de Navarre. Avec une Lettre Critique, dans laquelle on fait l'Histoire, l'Analyse, et l'Apologie de cet Ouvrage. Par Prosper Marchand Libraire. A Amsterdam, chez le meme. MDCCXI. *In-12.° pag.* 154 *avec la Préface* (1).

2. *Contes et Nouvelles et Joyeux Devis de Bonaventure des Perriers. Tome* I. *On a joint à cette Edition des Observations sur le Cymbalum Mundi de cet Auteur. A Cologne,* MDCCXI. *In-12. p.* 310. *Tome* II. *p.* 310. *L'un et l'autre se trouve aussi chez Schelte, et chez Bernard.*

«Je ne mets ce second livre, qu'à cause du précedent, parce qu'il y a, à la fin du II.e Tome, et dans l'avertissement du I. des remarques sur le *Cymbalum Mundi.* Ces Contes sont râcontez d'une maniere, qui ne permet pas qu'on en parle; quoi que le style en soit naïf, et des meilleurs du tems, auquel ils ont été écrits »

« Le *Cymbalum Mundi* est un livre, qui a autant fait de bruit dans le Monde, que le Grammairien *Apion*, que l'Empereur Tibere avoit aussi nommé (2) *Cymbalum Mundi,* et que *des Perriers* semble avoir imité, en fit autrefois. Presque tous ceux qui en avoient fait mention, jusqu'à présent, en avoient parlé comme d'un livre tout à fait impie et avoient traité l'Auteur d'Athée, peut être sans avoir vû le livre. »

« M.r *Marchand,* Libraire de Paris, établi en cette ville, en ayant recouvré un Exemplaire, le lut avec attention, et pensa à le donner au Public, pour le desabuser de la mauvaise opinion, qu'on en avoit. Pour cela il rechercha avec soin, tout ce qu'il put découvrir touchant l'Auteur

[1] « Cette Edition, quoique récente, est devenue RARE. » NICERON.

[2] *La* Cymbale *consistoit en deux Hemispheres creux de cuivre ou d'autre métal, que l'on frappoit l'un contre l'autre, pour faire du bruit, sur tout parmi les Sacrificateurs de Cybele.*

et ses Ouvrages, et les sentimens des Savans sur le *Cymbalum*. De cela il a fait une Dissertation exacte et judicieuse, où il traite de l'Auteur et de l'Ouvrage, et où, en rapportant le mal, qu'on a dit de ce dernier, il fait voir que les Auteurs le sont copiez les uns les autres, sans l'avoir lû, ou au moins sans l'avoir examiné avec assez de soin. »

« *Bonaventure des Perriers* mourut, comme on le montre, entre l'an 1535 et l'an 1544 d'une mort tragique, car il se perça lui-même de son épée. Il avoit composé quelques autres Ouvrages en François, dont on donne les titres. Je renvoye les Lecteurs à la Dissertation de M.r *Marchand*, qui est digne d'être luë, et qui ne les ennuyera pas. »

« Le *Cymbalum* est comme l'on verra, composé de quatre Dialogues. etc. »

« J'avouë que je n'ai pu voir, dans ces Dialogues, le mal qu'on leur attribue, et je m'imagine que le libertinage de l'Auteur pourroit bien avoir diffamé son livre. Peut être aussi avoit il conçu le bizarre dessein de faire parler le monde, en mettant un titre extravagant à son Ouvrage, et le remplissant je ne sai de quelles pensées embarrassées à dessein, et qu'il n'explique point, pour laisser le Lecteur en suspens, et ouvrir un champ vaste aux imaginations tant soit peu soupçonneuses. Si pour soutenir ce dessein, il dit à ses Amis, qu'il y avoit bien du mystere dans son livre, et que châcun ne l'entendoit pas, mais qu'il s'y moquoit de bien des sottises des hommes; cela joint au libertinage de *des Perriers*, put faire dire que ce ne pouvoit être qu'un livre impie, où il se moquoit de la Religion. C'est ce qu'*Henri Etienne* a dit, dans son *Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote*, sans avoir lû le livre, et ensuite divers autres sur sa parole. Ainsi cet Ouvrage est en effet devenu *le Cymba-*

lum du Monde, comme l'Auteur l'avoit souhaité, c'est-à-dire, qu'il a fait beaucoup plus de bruit qu'il ne méritoit. *etc.* »

Bibliotheque Choisie, Tom. XXIII. *p.* 453-60.

---

105. HENRI II. DUC DE MONTMORENCY.

Histoire de Henri II. dernier Duc de Montmorency, Pair et Marechal de France, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roi en Languedoc. A Paris 1669, *in*-8.° *pag.* 544.

« Nous avons déjà une Histoire de *Henri* II. Duc de *Montmorency*, composée par le Sieur *Du Cros*. L'Auteur de celle-ci nous avertit en divers endroits, qu'il a été témoin de plusieurs faits qu'il raconte; ce qui pourroit faire soupçonner que ce ne fût la premiére Histoire retouchée : comme je n'ai pas celle du Sieur du Cros, je n'ai pu la confronter avec celle-ci. » *etc.*

« Il naquit à Chantilly le 30 Avril 1595. Le troisieme Livre comprend l'histoire des engagemens funestes du Duc de Montmorency avec le Duc d'Orleans, les tristes suites de ces engagemens, qui furent la prise du Duc au combat de Castelnaudary, sa condamnation par le Parlement de Toulouse, au jugement duquel il voulut bien se soumettre, quoique Duc et Pair et Maréchal de France; les efforts de tous ses amis, et les Princes mêmes étrangers pour sauver sa vie; et les particularitez de sa mort (1632), quoiqu'il souffrit en héros, et avec une constance et une douceur qui furent admirées de tout le monde. »

Nouv. de la Repub. (Année 1699*) Tom.* X. *p.* 670-71.

106. CARDINAL DUC DE RICHELIEU.

Testament Politique d'Armand du Plessis Cardinal Duc de Richelieu, Premier Ministre du Conseil d'Etat sous le Regne de Louis XIII. etc. A Amsterdam, chez Henri Desbordes, in 12.°

« Ce Testament Politique est divisé en deux Parties : la premiére contient VIII Chapitres, et la seconde X. Quelques Chapitres sont divisez en Sections selon l'importance des Matiéres.

Tout l'Ouvrage est adressé au Roy Louis XIII. et l'on apprend dans la Dedicace que le Cardinal de Richelieu lui en fait, qu'il avoit dessein de faire l'Histoire de son Regne *et qu'il avoit mis le cours de quelques années quasi en l'état auquel il prétendoit le mettre au jour.* Mais que *ses maladies, et les continuelles incommoditez de sa complexion, le contraignirent de l'abandonner.* Que dans cet état, il avoit crû devoir laisser quelques mémoires de ce qu'il estimoit le plus important pour le Gouvernement du Royaume. » *etc.*

Nouv. de la Repub. des Lettres (Année 1687.*) Tom.* VIII. *p.* 1141.

107. THIBAUT ROI DE NAVARRE.

Les Poesies du Roi de Navarre, avec des Notes et un Glossaire François, précédées de l'Histoire des révolutions de la langue Françoise depuis Charlemagne jusqu'à S. Louis; d'un Discours sur l'ancienneté des Chansons Françoises et de quelques autres Pièces. 2 vol. in 12.° A Paris chez Hyppolite-Louis Guerin et Jaques Guerin, Libraires, 1742. Tome I. pag. 262. Tom. II. pag. 317.

« M. l'Evêque de..... (1) Auteur de cette Edition des Chansons du Roi de Navarre, commence par réfuter un préjugé historique qui avoit fait croire jusqu'à présent que ce Prince amoureux de la Reine Blanche de Castille, Mère de S. Louis, avoit composé pour cette Princesse des Chansons qui nous restent de lui. Il étoit naturel, dit M. L. d'espérer de trouver dans des Chansons quelque désignation qui indiquât celle qui les avoit inspirées. Thibaut fait à la vérité de sa Maîtresse, une beauté des plus rares de son Siècle; mais cela lui est commun avec tous les Poëtes, et tous les Amans. « Nul Peintre n'a le pinceau aussi fla- » teur, le coloris aussi vif, et aussi animé que l'Amour » quand il veut flatter son Idole. » Il a donc fallu recourir à d'autres indications. Un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi présente une Leçon qui frappe : *la Blonde couronnée peut bien dire que pour elle l'Amour s'est hâté.* Ce mot *couronnée* peut faire juger que l'opinion commune n'est point sans fondement; mais c'est, selon M. L. une erreur de Copiste, qui a dû mettre la : *Blonde coulorée*, ce que

[1] L'Evêque de la Ravaillière.

Thibaut repête dans plusieurs Chansons : le mot de *couronnée* ne s'y trouve qu'une seule fois ; si son secret lui eût échappé une fois, auroit-il eu tant d'attention dans les Chansons à cacher le nom ou le rang de celle à qui il les adressoit. Cette preuve conduit M. L. à une autre. Le Portrait que Thibaut fait de sa Maitresse, non-seulement ne doit point faire juger que ce soit la Reine Blanche, mais sur ce Portrait on doit penser le contraire : « c'est » une jeune Dame gracieuse, avisée, douce, plaisante : » il apprehende qu'elle ne manque d'expérience, et que » pensant favorablement pour lui elle n'ôse le lui déclarer. « Blanche de Castille étoit née, selon Auteuil, en 1186 ; Thibaut en 1207 : il étoit donc de beaucoup plus jeune qu'elle. Est-il naturel qu'un homme amoureux d'une femme, plus âgée que lui de 20 ans, craigne qu'elle n'ait point d'expérience en Amour. Ce Siècle-ci n'en fournit point assez d'exemples, pour qu'on puisse en inferer ce que l'on doit croire des Siecles passés. M. L. en examinant ces Chansons, y voit par tout l'Amant le plus tendre et le plus passionné. Le Langage d'un Amant aux pieds d'une Reine ou d'une autre Dame est, dit-il, à peu de chose près, le même ; mais il y a quelques circonstances, et des expressions qui font voir que l'objet dont Thibaut étoit épris, n'étoit point la Reine : *Je préfère*, dit-il, *en un endroit, le plaisir charmant d'être aimé de vous, et de répéter souvent votre nom, à celui d'être le maitre du Royaume de France.*

Miex aime de li l'accointance,
Le douz non
Que le Royaume de France.

Cette expression ne prouveroit rien, on sépare toujours en amour la Personne aimée de son Rang et de sa Dignité.

Ce n'est point au Sultan

Qu'Atalide se donne,
C'est à Soliman,

Dit une Sultane dans une Pièce de Théatre. Thibaut peut faire entendre de même que c'est auprès de Blanche, et non auprès de la Reine, qu'il se plait à passer ce tems que l'Amour fait couler si rapidement; mais si cette passion de Thibaut pour la Reine avoit existé, on en trouveroit des monumens dans les Auteurs contemporains. Aucun Auteur n'en parle, et par consequent leur silence combat ou rend suspect, au moins, ce que d'autres ont avancé. Cette raison pourroit être décisive dans un Siècle comme celui-ci, où la malignité fait naitre tant d'Ecrits infectés de venin, de la médisance ou de la calomnie, qui ne respectent ni rangs ni dignités. Nos Ancêtres donnoient autant de sujet que nous à la médisance, mais médisoient moins. C'est toute la différence de leur tems au nôtre. » *etc.*

« Quoique dise M. l'Abbé *Massieu*, de la quantité de Poëtes qui suivirent *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de Jérusalem, et du nombre des Ouvrages que cette conquête fit éclore, comme il ne nous en reste aucun, M. L. est porté à croire que tout ce qu'on en a dit, n'a aucun fondement. Le plus ancien Poëte que l'on connoisse, qui ait mis en Langue Vulgaire la prise de Jérusalem, est un Chevalier nommé *Bechada* qui écrivoit en 1120 sous le Règne de Louis le Jeune. C'est à ce tems qu'il faut fixer l'époque du rétablissement de la Langue Vulgaire, le Latin ayant jusqu'alors été d'un usage plus général; et c'est à la Normandie qu'on doit ce rétablissement. Nos prémiers Romans, le Livre des Brétons, le Roman du Chevalier au Lyon, et autres, étant de ce tems, et faits par des Sujets des Ducs de Normandie Rois d'Angleterre, qui cherchoient

à plaire à leurs Maitres ; desorte que c'est à la Normandie que la France doit la conservation de sa Langue, et ses prémiers Poëtes. Ainsi cette Province, lorsqu'elle étoit détachée de la Couronne de France, ou depuis qu'elle y a été réunie, a eu la gloire de voir naitre dans son sein ceux qui ont cultivé les prémiers la Poësie, ou qui lui ont fait le plus d'honneur, comme les *Malherbes*, les *Corneilles* et les *Fontenelles*. Au commencement du treizième Siècle on vit la Langue passer des Ouvrages Poëtiques, et des Sujets frivoles, aux Ecrits purement historiques. *Geoffroy de Ville Hardouin* écrivit en François l'Histoire des Guerres faites en Asie. » *etc.*

« M.r l'Abbé *Massieu* s'est déclaré contre la Rime dans son Histoire de la Poësie Françoise. On voit ici plusieurs exemples, tirés d'Ovide et de Virgile, de Vers rimés ; c'est le hazard qui a produit ces Rimes, et les Poëtes Latins n'étant point dans l'obligation de rimer, ont pu adopter ou rejetter la Rime, comme il convenoit à la pensée où à l'harmonie de leurs Vers, au-lieu que les François sont souvent obligés d'y sacrifier le sens, s'ils n'ont pas les talens des *Racines* et des *Despréaux* de traiter la Rime en Esclave. Ainsi les exemples que M. L. cite, ne détruisent pas ce qu'a dit M. l'Abbé *Massieu.* » *etc.*

« Le second Volume contient les Chansons, qui ont donné lieu aux Dissertions précédentes, avec un Glossaire. Elles sont au nombre de 66, elles justifient ce que dit M. l'Abbé *Massieu*, que c'est à ce Prince que l'on peut attribuer l'origine de toutes les phrases langoureuses dont se servent les Poëtes qui, parlant de leurs Amours, ne nous entretiennent que de leurs fers et de leurs martyres imaginaires.

Presque tous le sont dans ce gout-là. Il y a aussi de ce qu'on appelle des Tensons ou jeux-partis, qui contiennent des questions galantes à decider, ces Chansons n'ayant leur prix que pour ceux qui curieux des Etymologies veulent savoir, comme disoit la Reine *Christine* au sujet de *Ménage*, d'où un mot vient, où il va, et ce qu'il fait. » *etc.*

« Il paroit que M. L. a fait une grande étude de nos Auteurs. Son stile, quoique vif, s'en ressent en plus d'un endroit, où l'on pourroit lui faire quelque chicane Grammaticale, mais c'est trop peu de chose pour s'y arrêter (1). »

Bibliothèque Raisonnée (Année 1743*) Tom.* xxx. *p.* 68-84.

---

108. MONSIEUR DU BUISSON.

La Vie du Vicomte de Turenne Maréchal Général des Camps et Armées du Roy, Colonel Général de la Cavalerie legére de France, et Gouverneur du haut et bas Limosin, par M. du Buisson premier Capitaine et Major du Régiment de Verdelin. A Cologne chez Jean de Clou, et se trouve à la Haye chez van Bulderen 1685, *in* 12.°

Il y a beaucoup d'apparence que celui qui nous donne cette vie de M. de Turenne est l'Auteur *de la conduite de Mars* dont nous parlâmes dans les Nouvelles du mois passé. Il écrit fort agreablement, et ne s'arrête pas trop sur les

(1) Voyez *Poésies de Charles d'Orléans père de Louis XII., publiées par P. V. Chalvet. Grenoble*, 1803, *in*-12. EDIT.

choses. Quoi qu'il n'écrive que les actions d'un seul homme, il s'est néanmoins passé peu de choses mémorables dans ce siécle (j'entens celles où la France a eu quelque part) dont il ne fasse mention, et cela étoit fort nécessaire afin qu'on vit mieux la suite et la liaison des événemens qui devoient entrer de toute nécessité dans cet Ouvrage. Il ne faut point douter qu'il n'y ait en France quelque plume de réputation qui travaille d'office à l'Histoire de M. de Turenne. Il a fait trop d'honneur à son illustre Maison pour qu'elle néglige de lui trouver un Historien. Mais je ne sçai si cet Historien dira tout ce que celui-ci a osé dire. Ce n'est pas qu'il ait rien dit qui puisse prejudicier à la mémoire de ce fameux Capitaine : bien loin de là on diroit qu'il a aspiré au titre de Panegyriste, et dans le fond il eût été mal-aisé de ne pas agir sur ce pied là, car c'étoit un homme qui ayant acquis du côté des armes une gloire presque infinie, ne l'obscurcissoit par aucun de ces défauts qui se trouvent assez souvent dans les plus fameux guerriers, la vanité, la cruauté, l'avarice, la débauche, l'impiété, l'injustice, *etc.* Mais enfin cet Auteur s'est donné des libertez à l'égard de plusieurs personnes trés-importantes que tout le monde ne prendra pas assurément. Il faut le voir sur tout quand il parle de la derniére guerre civile, et de quelques incidens de la dernière guerre d'Allemagne. On s'étonnera avec raison qu'il n'ait presque rien dit de la Campagne de 1673. Car encore que M. de Turenne y ait apparament essuyé le plus sensible chagrin de sa vie, à cause qu'à sa barbe par des ruses de guerre et sans tirer aucun coup de pistolet M. de Montécuculi se joignit avec l'armée de Hollande dans le païs de Cologne, ce qui fut cause qu'il falut abandonner presque toutes les conquêtes de l'an 1672, encore, dis-je, qu'en ce temps-là M. de Turenne ait eu le chagrin de se voir surmonté dans son fort, il étoit du devoir de l'Historien

de donner une juste étenduë à cet exploit de l'armée Impériale. On trouvera peut-être que l'Auteur n'a pas toujours rapporté les événemens selon leur ordre, mais ce sont de petites fautes où les plus fameux Historiographes ne font pas scrupule de tomber. Ils ne le feroient pas s'ils consultoient bien la Gazette, où ils verroient la date de chaque chose. C'est le plus grand profit qu'un Historien puisse tirer de la Gazette, car d'ailleurs il ne faut pas trop se fier à ce qu'elle dit, soit que les mauvaises correspondances, soit que des raisons d'Etat l'empêchent de dire la vérité. On croit que si M. de Turenne avoit encore vécu 15 jours, il auroit eu sa revenche avec usure, mais la destinée de M. de Montécuculi voulut encore lui faire un sacrifice de ce grand Capitaine François. »

Nouvelles de la République des Lettres (Juillet 1685.*) Tom.* IV. *p.* 804-7.

---

109. BERKELEY SUR LA NON-EXISTENCE DE LA MATIERE.

(Extrait des Nouvelles de Littérature, 1714.*)*

M.r *Berkeley*, Membre du Collége de la Trinité à *Dublin*, a fait imprimer ici, (1714), un Ouvrage, où il explique à fond le sentiment qu'il n'avoit presque fait qu'indiquer, il y a trois ou quatre ans, sur la *non-existence de la Matiere*. Vous savez qu'on a objecté au Père *Malebranche*, que posé son Principe, *que nous voyons tout en Dieu*, il n'étoit pas possible de démontrer ni de s'asseurer de l'existence des Corps; et que ce Pére n'a pas crû pouvoir se mieux tirer de cette difficulté, qu'en ayant recours à la Ré-

vélation. M.r *Berkeley*, ne se trouve pas dans cet Embarras; car il croit et soutient que tout est esprit dans le monde, et que toutes les idées que nous avons des Corps ou de la Matiere, n'ont rien de réel hors de nous qui leur ressemble, qu'en un mot, ce que les Philosophes appellent *substance materielle, étenduë solide*, etc., n'a point d'existence réelle et effective: et ce sentiment lui paroît le plus propre de tous pour fermer la bouche aux Athées; et aux Pyrrhoniens, et les réduire au silence sur le sujet de la Providence divine et de la Spiritualité de l'Ame. *Three Dialogues between Hilas and Philonous: The design of which is plainly to demonstrate the incorporeal Nature of the Soul, and the immediate Providence of a Deity; in opposition to Scepticks and Atheists. Also to open a method for rendering the sciences more easy, useful and compendions. By George Berkeley, M. A. Fellow of Trinity College, Dublin. In* 8.° *pag.* 166.»

Histoire Critique de la République des Lettres, 1714, *vol.* VI. *p.* 356.

---

110. M.r CHEVREAU.

Chevræana, ou diverses Pensées d'Histoire, de Critique, d'Erudition, et de Morale, recueillies et publiées par M. Chevreau. Suivant la Copie de Paris. A Amsterdam, chez Thomas Lombrail. 1700. *In* 12.° *p.* 424.

«C'EST ici, je pense, le premier Livre en *ana*, qui aît paru du vivant de son Auteur. M. *Chevreau* l'a, sans doute, donné au public, de peur qu'après sa mort, on ne publiât un *Chevræana* rempli de pensées indignes de lui, comme on ne sauroit nier qu'il n'y en aît dans les *ana* publiez ci

devant d'indignes de ceux que la sous le nom desquels on les a publiez. Aussi M. Chevreau nous avertit-il que ceux qui ne cherchent que les mots des Halles ou des Corps-de-Garde ne trouveront point ici leur compte, parce qu'il s'est proposé de ne rien mettre dans ce Recueil, qui ne pût instruire. Ce sont, comme on l'a exprimè dans l'Edition qu'on vient d'en faire à Amsterdam, des traits d'Histoire, de Critique, d'Erudition, et de Morale. Il y a trois ans, qu'il a été imprimé pour la premiére fois à Paris, et l'on en lit un Extrait assez long, et qui fait honneur à M. Chevreau, en même tems qu'il lui rend justice, dans les *Journal des Savans de* 1797, *etc.* »

Nouv. de la Repub. des Lettres (Année 1700*). Tom. XI. p.* 671—72.

III. G. BURNET.

Some Letters contaning an account of what seemed most remarkable in Switzerland, Italy, etc. written by G. Burnet D. D. to T. H. R. B. At' Rotterdam printed by Abraham Acher Bookseller by the Exchange, 1686. *In* 8.°

« L'Auteur de ce livre est si celebre qu'il seroit inutile de vouloir le faire connoître par des éloges. Il nous rend conte ici de ce qu'il a remarqué dans son voiage de Suisse et d'Italie. Il ne dit qu'un mot de ce qui regarde la France, parce qu'elle est assez connue, etc. »

Nouv. de la Republ. des Lettres (Année 1687*). Tom. VII. p.* 280—1.

112. MEMOIRES DE CHARLES IV. DUC DE LORRAINE.

*Memoires du Marquis de B***, concernans ce qui s'est passé de plus memorable sous le regne de Charles IV, Duc de Lorraine et de Bar. In* 12.° 1687.

« Ces Mémoires ont été écrits par une personne de qualité qui étant engagée tant par sa naissance que par ses emplois au service de la maison de Lorraine a eû une bonne part aux événemens qui sont ici rapportez. On y voit comment la France après un grand nombre de traitez fait avec le Duc Charles IV s'est enfin emparée de tous ses Etats, dont ce malheureux Prince s'est veu dépoüillé entièrement sans avoir aucune retraite, contraint d'errer tous les cotez de la maniere du monde la plus déplorable. On le plaindroit davantage s'il ne s'étoit point attiré la plus grande partie de ces disgraces par sa propre faute, son humeur inconstante et variable ne lui permettant pas de demeurer long-temps en repos, et le jettant à toute heure dans ces mauvais pas qui l'ont reduit enfin à de si grandes extremitez. Ces memoires contiennent un détail assez ample de cette fameuse révolution, et bien qu'il y ait peu de personnes qui ne soient suffissamment informées, on trouvera neanmoins ici plusieurs circonstances qui ne sont pas connuës de tout le monde, et qui ne peuvent manquer de plaire à ceux qui veulent savoir les choses à fonds. Au reste la sincerité qui paroit dans cet ouvrage et la maniere naturelle dont il est écrit ne contribüent pas peu à le rendre recommandable, etc. »

Nouv. de la Republ. des Lettres (Année 1687*). Tom. VII. p.* 523—25.

113. ADRIEN BAILLET (1).

Jugemens des Sçavans sur les principaux ouvrages des Auteurs. A Paris chez Ant. Degailler, ruë St. Jaques, et se trouve à Amsterdam chez Mortier. 4 vol. in 12.°

« On a pû voir le titre de cet Ouvrage dans les Nouvelles de Septembre p. 1028, nous dimes aussi dans le même lieu que M. Baillet qui le donne est Bibliothecaire de M. l'Avocat Général de Lamoignon. Nous attendions cet Ouvrage avec impatience depuis ce temps-là : enfin on vient de nous l'envoir et de nous mettre en état d'en fournir une idée générale à nôtre Lecteur.

Ce livre est non seulement très-propre à satisfaire la curiosité des gens de lettres, mais il leur sera aussi d'une grande utilité, parce qu'ils y trouveront le bien et le mal qui a été dit des Auteurs qu'ils voudront lire. J'avouë que bien des gens en tireroient encore plus d'utilité, s'ils y trouvoient par tout un jugement définitif sur les opinions differentes qu'on a euës des Auteurs, mais il ne faut pas s'attendre que jamais un particulier de bon sens entreprenne ces sortes de décisions. Ce seroit trop se commettre, et usurper un Empire dont on secoüeroit le joug incessamment, et qui ne reüssiroit pas même dans Rome à un Concile de Trente. M. Baillet dit sur cela des choses fort sensées et fort modestes dans son Avis au Lecteur, où il rend raison de sa conduite tout à cet égard que pour quelques autres points; et au reste il ne nous abandonne pas tellement au péril de ne sçavoir quel parti prendre, qu'il ne nous fournisse de temps en temps de quoi nous déterminer soit de son propre fonds, soit par la manière dont il place les juge-

[1] Voyez *Cimelia*, *p.* 27 et *Res Lit. vol.* III. *p.* 133. EDIT.

mens des autres hommes. Il est certain que son livre desabusera bien des gens de la pensée où ils sont que la République des Lettres souffre en France une dure servitude *oppressa gravi sub Religione*, et que Messieurs les gens d'Eglise Seculiers et Réguliers qu'ils regardent comme les ennemis déclarez de la liberté Republiquaine des sciences l'ont enfin accablée dans ce païs-là sous le poids de leur domination despotique. On se trompe, les choses n'y sont point encore sur ce pied-là, et ce livre imprimé avec Privilege nous fait voir de si beaux restes de liberté, qu'il en faut tirer un bon augure pour l'avenir.

Comme les 4 tomes qu'on nous donne ici ne sont que la sixième partie de tout l'Ouvrage, on ne s'étonnera pas que les seuls préliminaires, ou les seules préparations du Lecteur occupent le I. tome. Il contient une infinité de bonnes remarques, et de faits fort singuliers, et le but général que l'on s'y propose est d'apprehendre à bien juger des Ecrits d'autrui. Pour cet effet on montre d'abord que le droit de faire ce jugement est pour ainsi dire né avec nous et absolument inalienable, et qu'aussi-tôt qu'un homme est Auteur, il devient justiciable de tous ceux qui sçavent lire. On ajoûte que ce n'est pas un de ces droits dont les propriétaires négligent de se servir, et qu'il n'y a point d'Auteurs qui n'ayent subi quelque censure; qu'aussi s'en trouve-t-il peu qui ne méritent d'être censurez, et qu'il est nécessaire *d'être jugé et examiné.* » etc.

Nouv. de la Republ. des Lettres (Année 1685*) Tom.* IV. *p.* 1367-68-69-70.

Tome IV. *contenant les Poëtes.*

AYANT déjà parlé des deux premiers tomes de cet Ouvrage, nous commençons cet article par remarquer que les trois

autres contienent *les Poëtes modernes depuis la renaissance des lettres jusqu'à present, soit qu'ils ayent fait des vers Grecs et Latins, soit qu'ils ayent écrit en langues vulgaires, c'est-à-dire principalement en Italien, en Espagnol, et en François.* » etc.

Ibid. (Année 1687*). Tom.* VII. *p.* 185.

---

114. GUY ALLARD.

1. *La Bibliotheque de Dauphiné contenant les noms de ceux qui se sont distinguez par leur sçavoir dans cette Province et le denombrement de leurs Ouvrages depuis XII. Siecles. In* 12.° *A Grenoble, et se trouve à Paris chez Jean Cusson*, 1680 (1).

« Il seroit à souhaiter qu'on fist dans chaque Province du Royaume ce que M. Allard a deja fait et ce qu'il a encore dessein de faire pour celle de Dauphiné. Il nous donne dans ce petit Livre non seulement le nom de ceux de cette qui se sont fait connoistre par leur sçavoir, mais il ajoûte

(1) *Bibliotheque du Dauphiné, par Guy Allard, contenant l'histoire des habitans de cette province qui se sont distingués par leur génie, leurs talens et leurs connoissances. Nouvelle Edition revue et augmentée. A Grenoble, chez V.e Giroud et Fils.* 1797. 8.° *p.* 342.

«*P. V.* Chalvet donna en 1797, une nouvelle édition in-8.°, dit le savant Mercier-de-St.-Léger, qui est mutilée, et ne remplace pas la première, qui est TRÈS-RARE. L'Editeur, dont le livre étoit imprimé sept ans avant sa publication, n'a consacré aucun article aux Dauphinois illustres, morts pendant cet espace de temps; il eût pu faire un Supplément.» [*Biographie Universelle, Tom.* I. *p.* 586.]

encore ceux dont les Ouvrages ont pris naissance ou ont esté perfectionnez dans le Dauphiné, comme Cujas, Casaubon, Agrippa, Rabelais etc. On y trouve pour commencer par l'Eglise de grands Evesques et Archevesques de cette Province comme les SS. Avite-Alcime, Ado, Barnard, Leger Archevesques de Vienne et Eucher Evesque de Lion; des fameux Jurisconsultes comme Guy Pape Conseiller au Parlement de Grenoble dont les decisions sont si estimées par toute l'Europe; des celebres Historiens comme Nicolas Chorrier qui nous a donné l'histoire de sa Province, des Medecins habiles, et des Mathematiciens consommez parmy lesquels on remarque le fameux Ozias Feronce dont le naturel fut si bon et le génie si propre aux sciences spéculatives, que sans Maistre, sans estude et sans principes il sceut connoistre si parfaitement les Astres qu'il a passé pour un des plus Sçavans Astronomes qui ayent encore paru. Les Dames s'y sont renduës celebres par la delicatesse de leur esprit et de leur plume, comme Anne Vicomtesse Talard, Alix Comtesse de Die, Julia Fælicissima etc. Humbert V. General de l'Ordre des FF. Prescheurs que le Roy S. Loüis choisit pour Parrain de Robert Comte de Clermont son 4. fils, François Maironis Instituteur de l'acte Sorbonique qui s'execute encore aujourd'hui à Paris avec tant d'exactitude, Pluvinel qui a estably le premier des Academies en France pour monter à cheval, et Guigues Liard inventeur en 1430. de cette sorte de petite monnoye qui porte son nom, estoient tous de la Province de Dauphiné; et on y admire encore aujourd'huy les Simiane, les de Vinay, les de Virieu, les du Vivier, les du Perier, les de Ponnat, les de Portés, les de la Croix, dont les familles sont encore si recommandables, avec celle de Boissieu dont Denys de Salvaing Premier President en la Chambre des Comptes de cette province soûtient aujourd'huy la gloire avec tant d'éclat. Nous luy devons plusieurs beaux

ouvrages, parmy lesquels on trouve des Sylves en vers Latins touchant les sept Merveilles de Dauphiné qui sont la Fontaine qui brusle, la Tour sans venin, le Mont inaccessible, les Cuves de Sassenage, la Fontaine vineuse, la Marme de Briançon, et la Fontaine de Barberon. »

Journal des Sçavans, (Année 1680.*) Tom.* v. *p.* 294-6.

---

2. *Nobiliaire de Dauphiné, ou Discours historiques des familles nobles qui sont en cete Province, avec le blason de leurs armoiries. Par Guy Allard, Avocat en Parlement. In* 12.° *à Paris chez Jaques Colombat, rue Saint Jaq.* 1696.

« Il y a plusieurs années que M. Allard travaille à l'histoire genealogique des Familles nobles de Dauphiné, dont ce petit livre n'est qu'un échantillon. Les noms y sont rangez selon l'ordre de l'alfabet. Il est sorti de la mesme plume *l'Histoire des Presidens uniques et premiers Presidens du Conseil Delphinal*, dont l'extrait parut dans le 41. Journal de l'année derniere, et dont il se trouve des exemplaires chez le mesme Libraire. »

Ibid. (Année 1696*). Tom.* XVIII. *p.* 401.

115. BUCHANANI OPERUM EDITIONES VARIÆ. 1714.

Le sieur *Freebairn*, Imprimeur de la Reine dans *Edimbourg* (1714) a fait imprimer une *Liste* de toutes les Editions des differens Ouvrages du célébre *Buchanan*, dont il s'est servi pour faire la sienne, qui paroîtra dans peu de tems; et il prie les Sçavans, de luy fournir celles qu'il n'a pas, et qu'ils peuvent avoir entre les mains. Je vous envoye cette feuille volante afin que vous ayez la bonté de la publier. Vous n'y trouverez pas l'Ecrit que *Buchanan* fit contre la Reine *Marie* d'Ecosse; c'est qu'on ne trouve pas à propos de le faire entrer dans cette Edition: Mais si nôtre Libraire ne l'y ajoûte pas, ceux de *Londres*, moins scrupuleux, l'imprimeront sans doute à part, pour le joindre à leurs Exemplaires, et à ceux qu'ils enverront dans des païs étrangers.

ROBERTUS FRIBARNUS

Regius apud Scotos *Typographus, omnibus bonarum Literarum cultoribus.*

S. P. D.

Quum *primum novam Operum Omnium* Georgii Buchanani Scoti *Editionem adornare aggressus sum, id unice in votis habui, ut ea omnibus suis numeris absoluta, et celeberrimo Auctore digna prodiret. Quo autem hunc, quem*

animo proposueram, plenius meliusque assequerer finem, duo mihi summo studio curanda existimavi: Primum, ut non modo varia ejus Opera hactenus impressa in unum colligerem, sed si qua etiam in publicis privatisve Bibliothecis delitescerent ejus scripta typis nondum vulgata, ea possidentium benignitate fretus in lucem eruerem: Deinde, ut omnia quàm fieri posset emendatissima ederentur. Non est cur hoc in loco totius operis laborisque suscepti rationes exponam, de quibus alibi commodius sum dicturus, satis hic arbitror monuisse, me, postquam permulta variorum GEORGII BUCHANANI *operum Editiones, et nonnulla etiam eorum exemplaria* MSS. *vel prece vel pretio undique conquisivissem, alioque instituto nostro necessaria subsidia comparassem, huic jampridem Editioni diligenter incubuisse, tantosque jam (favente Numine) progressus fecisse, ut ea ad umbilicum propemodum sit perducta. Prius vero quàm suprema ei manus imponeretur, ne quid à nobilissimo Scriptore profectum mea culpa intercidisse quispiam jure queratur, omnes, qui rei literariæ bene cupiunt, hac publica charta compellandos, et quam possum obnixe rogandos censui, ut si quas alias, præter infrà memoratas, habeant Editiones, aut exemplar aliquod MS. Carmenve, aut Epistolam ab eo vel ad eum scriptam, vel aliud quidquam, cujus* GEORGIUS BUCHANANUS *sit Auctor, aut quascunque demum doctorum virorum in ejus opera Notas et Animadversiones, benigne meum velint communicare. Qui vero huic operi ornando vel perficiendo symbolum ejusmodi aliquod contulerit, me non solum sedulo curaturum polliceor, ut ei libri chartæve cum fide restituantur, sed operam insuper daturum, ne beneficii memoria exolescat.*

CATALOGUS

Variarum Editionum Operum Georgii Buchanani Scoti, *ut et Codicum Manuscriptorum, quibus in nova sua Operum ejus omnium Editione usus est* Robertus Fribarnus, *Regius apud* Scotos *Typographus.*

Rerum Scoticarum Historia, Ms. autograph. *Ex Bibliotheca Academiæ Edinburgæ, in-fol.*

—— *Edinburgi, apud Alexandrum Arbuthnetum,* 1582, *in-fol.*

* Adscripta sunt in margine summa rerum capita et animadversiones quædam autograph. *Andr. Melvini.*

—— *Genevæ, ad exemplar Alex. Arbuthneti,* 1583, *in-fol.*

—— *Francofurti ad Mænum,* 1594, 8.°

—— *Lugduni Batavorum, ad exemplar Alex. Arbuthneti,* 1643, 8.°

—— *Ultrajecti, apud Petrum Elzevirium,* 1668, 8.°

—— *Ibidem,* 1697, 8.°

—— *Edinburgi, è Typographæo Georgii Mosman,* 1700, 12.°

De Jure Regni Apud Scotos Dialogus. *Edinburgi, apud Joa. Rossæum pro Henrico Charteris,* 1579. 4.°

—— *Ibidem,* 1580, 4.°

* Item cum præcedentibus Editionibus, præter primam Alexandri Arbuthneti.

Psalmorum Davidis Paraphrasis Poetica. *Apud Henricum Stephanum, et ejus fratrem Robertum Stephanum, Typographum Regium.* 8.°

—— *cum ejusdem* Jephthe Tragœdia. *Apud eosdem.* 1566. *in*-12.°

PSALMORUM. *Cum* JEPHTHE. *Antwerpiæ, ex Officina Christ. Plantini,* 1566, 12.°

—— cum Psalmis aliquot in versus Græcos translatis. *Argentorati, excudebat Jos. Rihelius,* 1566, 12.°

—— cum JEPHTHE et Psalmis aliquot Græcis. *Antwerpiæ, ex offic. Christophori Plantini,* 1567. 8.° (1)

—— cum ornamentis marginalibus, et argumentis Antonii Flaminii in singulos Psalmos. *Argentorati,* 1572. 8.°

—— cum JEPHTHE. *Lutetiæ, ex officina Rob. Stephani,* 1575. *in*-12.°

—— cum JEPHTHE. *Ibid. ex officina Rob. Stephani,* 1580. 12.°

—— cum JEPHTHE. *Londini, excudebat Thomas Vautrollerius,* 1580, 12.°

—— cum Bezæ Psalmorum Paraphrasi, et JEPHTHE. *Morgiis, excudebat Joan. le Preux, illustr. Dominorum Bernensium Typographus,* 1581. 8.°

—— cum argumentis ac melodiis N. Chytræi, ejusdemque collectaneis. *Herborniæ Nassoviorum,* 1590. 12.° (2)

—— cum JEPHTHE et BAPTISTE. *Typis Jacobi Stoer,* 1591. 12.°

—— cum Bezæ Psalmorum Paraphrasi, et JEPHTHE et BAPTISTE. *Genevæ, apud Franciscum le Preux,* 1594. 8.°

—— cum JEPHTHE. *Lugd. Batav. apud Fr. Raphelengium,* 1595. 12.°

—— cum argumentis et melodiis N. Chrytæi, ejusdemque collectaneis. *Herbornæ Nassoviorum,* 1600. 12.° (3)

(1) *L'Editeur* se trompe, Cette Editon de *Plantin*, qui est certainement une des plus belles, est *in-duodecimo*, et non *in*-8.° comme il le marque. Je l'ai sous les yeux.

(2) Cette Edition là est constamment une des plus utiles, ou plûtôt la plus utile de toutes, tant à cause des longs *Argumens* ou Sommaires, qui sont à la tête de chaque *Pseaume*, que par rapport aux *Scholies* de *Nath. Chytre'e*, où il y a beaucoup de Litterature. On devroit en faire une nouvelle Edition, augmentée, et la mettre entre les mains des jeunes gens; auxquels elle seroit plus utile, que plusieurs Poëtes Payens, où il y a tant de saletés.

PSALMORUM. Cum JEPHTHE. *Ex officina Plantiniana Raphelengii*, 1603. 12.°

—— cum JEPHTE et BAPTISTE. *Ex officina Plant. Raphelengii*, 1609. 24.°

—— cum JEPHTHE et BAPTISTE. *Sumptibus Henrici Laurentii*, 1618. 12.°

—— cum argumentis, melodiis et collectaneis Nath. Chytræi. *Herb. Nass.* 1619. 12.°

—— cum Ecphrasi Alexandri Julii. *Lond. apud Geo. Eld.* 1620. 8.°

—— cum JEPHTHE et BAPTISTE. *Lugd. Bat. typis Isaaci Elzevirii, jurati Academiæ Typographi, Sumptibus Henrici Laurentii*, 1621. 12.°

—— cum JEPHTHE et BAPTISTE. *Edinburgi, apud Gid. Lithgo*, 1660. 8.°

—— cum JEPHTHE et BAPTISTE. *Edinburgi, apud Geo. Mosman*, 1694. 12.°

—— cum Ecphrasi Alexandri Julii. *Edinburgi*, — —

PSALMUS CIV. cum Judicio Gul. Barclaii de certamine G. Eglisemmii cum Buchanano pro dignitate Paraphraseos ejus Psalmi. *Londini, apud Georgium Eldum*, 1620, 8.°

PSALMUS CIV, cum Judicio Gul. Barclaii, *etc. Edinburgi, apud Hæredes Andreæ Anderson*, 1696. 8.°

PSALMUS CXX, cum Analysi organica Joan. Jacobi Beureri, et aliis aliorum ejusdem Psalmi Paraphrasibus. *Basileæ per Sebastianum Henricpetri.* 1586. 4.°

BAPTISTES, sive Calumnia. *Francofurti, apud And. Wechelum*, 1578. 8.°

(3) Le S.r *Freebairn* a oublié là une *Edition* de 1601, faite à *Châlons*, en Champagne (CATHALAUNI apud *Claudium Guyot*, Typographum Regium), in-12.° Cette Edition a ceci de particulier, c'est qu'on y voit une *Prière* assez courte à la fin de chaque *Pseaume*. (Additæ sunt piæ precationes singulæ singulis Psalmis respondentes.

ALCESTIS Tragœdia. *Lutetiæ, apud Mich. Vascosanum,* 1557, *in*-4.°

TRAGŒDIÆ sacræ et exteræ. *Apud Petrum Sanctadreanum*, 1597. 8.°

De CALETO recepta carmen. *Lut. apud Robertum Stephanum,* 1558. 8.°

FRANCISCANUS et FRATRES, quibus accesserunt varia ejusdem et aliorum Poemata. *Basileæ,* 1568. 8.°

Th. Bezæ poemata. Item *Geo. Buchanani* FRANCISCANUS, ELEGIÆ, SYLVÆ, HENDECASYLLABI, IAMBI et EPIGRAMMATA, *etc. Apud Henricum Stephanum*, 1569. 8.°

ELEGIÆ, SYLVÆ, HENDECASYLLABI, et BAPTISTES. *Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium, Typographum Regium, in offic. Rob. Stephani,* 1579. 12.°

De SPHÆRA libri quinque, cum Supplimentis Joan. Pincieri. *Herbornæ, ex officina Christophori Corvini,* 1587. 8.°

FRANCISCANUS, ELEGIÆ, *etc.* et libri de SPHÆRA, *Anno* 1594. *in*-8.°

FRANCISCANUS, ELEGIÆ, SYLVÆ, *etc.* Libri de SPHÆRA, et TRAGŒDIÆ sacræ et exteræ, 2 partibus. *In Bibliopolio Commeliniano,* 1609. 8.°

DE SPHÆRA libri quinque, cum Commentariis, Supplementis et Argumentis Adami Regii Scoti, *Ms. in Bibliotheca Academiæ Edinburgenæ, in-fol.*

POEMATA omnia (præter Medeam et Alcestin.), *Edinb. apud A. Hart,* 1615. 24.°

—— cum Medea et Alcestide. *Apud Abr. Elzevirium,* 1621, *in*-24.° (1).

(1) Je m'étonne de ce que l'Editeur ne connoit pas une autre Edition de toutes les *Œuvres Poëtiques de* BUCHANAN qui est très jolie. Elle est de *Saumur*, en 1621 en petit in-12. Faite, à ce que je soupçonne, sous les yeux de *Cameron;* car il étoit alors dans cette ville là. [*Salmurii, sumpt.* CL. GIRARDI, DAN. LERPINERII, JOAN. BURELLI, *Anno* M.DC.XXI.] Voici ce qu'elle contient:

POEMATA. *Ex officina Elzeviriana*, 1628, 24.°

—— *Amstelodami apud Joan. Jansonium*, 1640, 24.°

—— *Amst. apud Waesberge*, 1665, 24.°

—— *Amst. apud Dan. Elzevirium*, 1676, 24.°

—— *Edinburgi, apud Joannem Cairns*, 1677, 12.°

—— *Londini, apud B. Griffin*, 1686, 8.°

—— *Amstel, apud Henricum Wetstenium*, 1687, 24.°

SATYRA IN CARDINALEM LOTHORINGUM (quæ in nulla aliâ ejus operum Editione reperitur), cum aliis ejus et aliorum Carminibus. *Apud Israelem Taurinum*, 1690, *in*-8.°

VITA ab ipso scripta biennio ante mortem, cum Commentario D. Roberti Sibbaldi Equitis Aurati. Accessit *Satyra* in Cardinalem Lotharingum cum ejusdem Notis. *Edinburgi*, 1702. 8.°

RUDIMENTA GRAMMATICA Thomæ Linacri, ex Anglico Sermone in Latinum versa. *Lutetiæ, ex officina Robertum Stephani*, 1546, 8.°

—— *Ibidem*, 1550, 8.°

Ad viros sui seculi clarissimos, eorumque ad eumdem EPISTOLÆ, ex Mss. accurante descriptæ. *Londini*, 1711, *in*-8.°

Eædem EPISTOLÆ cum aliis nonnullis nondum editis, Mss. autograph. *E Bibliotheca Juriaica Edinburgensi, in-fol.*

Ad Jacobum VI. Scotorum Regem EPISTOLA Mss. autograph. *E Bibliotheca Academiæ Edinburgenæ, in-fol.*

Extr. de l'*Histoire Critique, etc.* (1714), *vol.* VI. *p.* 337-50.

G. BUCHANANI *vita ad ipso scripta biennio ante mortem.* Poemamatum Pars I. *Psalmorum Davidis paraphrasis poëtica. Jephtes, sive Votum, tragœdia. Baptistes, sive Calumnia, tragœdia.* Pars II. *Franciscanus et Fratres. Elegiarum Liber. Sylvarum Liber. Hendecasyllabon Liber. Epigrammatum Libri* III. *Miscellaneorum Liber. De Sphæra mundi Lib.* V. Pars III. *Euripides Medea, ejusdem Alcestis, utraque Latino carmine reddita.* His accedunt nunc primùm variæ Lectiones et conjecturæ in partem secundam. M.r *Freebairn* ne feroit pas mal de consulter cette Edition.

116. LA PAIRIE DE PINEY.

1. *Memoire sur la question de l'extinction de la Pairie de Piney, pour Messieurs les Ducs et Pairs de France, contre Monsieur le Duc de Montmorency. In 4.° à Paris chez Charles Guillery.* 1696.

La principale question traitée dans ce Memoire est de sçavoir si la Pairie de Piney érigée en 1581. en faveur de François de Luxembourg, subsiste encore, ou si elle est éteinte à défaut de descendans du nom, et de la famille; et si Monsieur le Duc de Montmorenci descendu seulement de la fille de Henri de Luxembourg dernier mâle de cette maison, peut prétendre cette dignité en consequence des Lettres d'érection, où est inserée une clause qui comprend *les hoirs mâles, femeles, et ayans cause de François de Luxembourg.*

La demande que M.rs les Ducs et Pairs font, que cette Pairie de Piney soit déclarée éteinte à défaut de descendans du nom et de la maison de Luxembourg sans qu'en aucun cas elle puisse passer à Monsieur le Duc de Montmorenci, ou à d'autres enfans de Monsieur le Marechal de Luxembourg, est infiniment plus importante que n'étoit celle de la préséance qui a donné tant de mouvement à feu Monsieur le Maréchal de Luxembourg.

Il fut reçu Duc et Pair sur le fondement des Lettres obtenuës en 1661. avec le rang du jour de sa reception seulement. En 1689. il reprit la contestation de la préseance, sous pretexte de faire revivre la Pairie de Piney. Messieurs les Ducs et Pairs ayant reconnu par les Lettres de l'an 1676. que le Roi avoit déclaré qu'il n'avoit point voulu faire de

nouvelle érection par les Lettres de 1661. ils se sont engagez à prétendre que la Pairie de Piney étoit éteinte.

Il est constant dans le fait que cette Pairie fut érigée au mois d'Août de l'an 1581. en faveur *de François de Luxembourg, ses hoirs, successeurs mâles et femeles, et ayans cause.*

L'enregistrement ne fut fait que du très exprès commandement du Roi, à cause des clauses extraordinaires que les Lettres contenoient, et l'arrêt d'enregistrement ne porte point *pour en jouïr par François de Luxembourg, ses hoirs, successeurs tant mâles que femeles, ou ayans cause.*

Les Lettres d'érection du Duché de Piney, et les Lettres d'érection de la Pairie ne contiennent pas les mêmes clauses, et leur diference montre que le dessein a été de conserver à la terre de Piney la nature d'une Seigneurie patrimoniale, et hereditaire, transmissible même aux filles, et de distinguer toujours les droits réels de proprieté, d'avec les titres de dignité; et les prerogatives personnelles, la seance, et les fonctions.

L'Union de la Pairie au Duché n'a point rapellé les clauses de Lettres d'érection du Duché, parce que le Duché et la Pairie sont de diférentes natures. François de Luxembourg fut reçu Duc et Pair le 30. Decembre 1581. deceda en 1614. Henri de Luxembourg son fils lui succeda au Duché et à la Pairie, et mourut sans enfans mâles en 1616. et laissa seulement deux filles.

Marguerite Charlote l'aînée épousa en premieres noces Leon d'Albert frere du Connétable de Luynes, qui obtint du Roi des Lettres pour être reçu Duc et Pair de Piney, et assista en cette qualité au lit de justice tenu en 1621.

Leon d'Albert étant mort, le droit de la Pairie de Piney a semblé éteint avec lui sans que personne ait songé à le faire revivre.

Marguerite Charlote de Luxembourg épousa en secondes noces Henri de Clermont de Tonnerre, qui bien qu'il ait

long-temps vécu, n'a jamais aspiré à la dignité de Pairie, comme ayant cause de sa femme.

Henri Leon d'Albert fils du premier mariage de Marguerite Charlote de Luxembourg est encore vivant, de même que la Princesse de Tingri sa sœur du même lit.

La pensée de faire revivre cette Pairie étoit reservée à M. le Maréchal de Luxembourg sous pretexte qu'il a épousé la fille du second lit de Marguerite Charlote de Luxembourg. Par le contract de mariage qui est du 15. Fevrier 1661. Henri de Clermont de Tonnerre qui n'avoit jamais été Duc de Piney, et Marguerite Charlote de Luxembourg sa femme delaisserent à leur fille le titre de Duc et Pair de France qu'ils n'avoient jamais eu.

Au mois de Mars suivant Monsieur le Maréchal de Luxembourg obtint du Roi des Lettres portant aprobation de son contract de mariage, et pour être reçu Duc et Pair de Piney, par une espèce de translation en sa personne, même à ses hoirs mâles et femeles, et à leur défaut à Monsieur le Duc de Gevore, et à ses descendans.

Messieurs les Ducs et Pairs prevenus que l'intention de sa Majesté avoit été de faire une nouvelle érection de Pairie en faveur de Monsieur le Maréchal de Luxembourg, ne s'oposerent à l'enregîtrement de ses Lettres que pour le rang et pour la seance. Sa Majesté ayant depuis declaré en 1676. qu'il n'avoit fait aucune nouvelle érection, Messieurs les Ducs et Pairs ont cru pouvoir soutenir que la Pairie de Piney étoit éteinte.

Avant que de proposer leurs preuves particulieres, ils établissent trois principes generaux. Le premier est que les Pairies sont essentiellement masculines par leur origine et par leurs fonctions, et ne peuvent être femeles sans faire violence aux regles.

Le second est qu'il y a une diference essentielle entre les Duchez, et les Pairies, sur tout quand leur érection est faite par diferentes Lettres : elle consiste en ce que bien

que les Duchez soient quelquefois feminins, neanmoins les Pairies qui leur sont annexées demeurent masculines. Aussi y a-t-il plusieurs Duchez et Pairies où à défaut de mâles le Duché passe aux filles, et la Pairie est éteinte.

Il y a encore une autre diference à l'égard de l'hommage qui pour la Pairie mouvante nûment de la Couronne, ne se rend qu'à la grosse tour du Louvre, au lieu que l'hommage ne s'y fait pas toujours pour les Duchez, et qu'il se peut faire aux châteaux des domaines particuliers du Roi.

Le troisiéme principe est la diference qui doit être faite dans les Duchez et Pairies entre le droit de proprieté, et le titre de dignité, la seance, et les fonctions de Pair. Ces principes étant suposez, Messieurs les Ducs se servent de quatre moyens pour montrer que la Pairie de Piney est éteinte. Le premier est que quelque étenduë qui puisse être donnée à l'érection des Pairies femeles pour le Pair, ses hoirs, et successeurs, mâles et femeles, et ayans cause, le descendant de la fille du dernier mâle de la famille du Pair, ne peut y être compris, parce qu'il n'est ni du nom ni de la famille du Pair son bisayeul maternel.

Le second est que la Pairie femele de Pinéy n'a pas été érigée pour tous les degrez des femeles, et de leurs descendans, mais seulement pour le premier dégré, c'est à dire pour les filles du Pair à défaut de mâles, et non pour les descendans des filles.

Le troisiéme est que le titre de la Pairie ne peut passer aux filles, ni à leurs descendans contre la nature des Pairies. Le dernier moyen est que dans les Pairies, même dans les prétenduës femelles, la clause d'érection pour *le Pair, ses hoirs mâles et femeles, et ayans cause*, n'est que pour les droits réels, et ne s'étend point à la dignité, aux prérogatives, et aux fonctions de Pair. Ces quatre moyens sont expliquez dans la suite du Mémoire avec beaucoup d'ordre, et de netteté. »

Journal des Sçavans (Année 1696.*) Tom.* XXIV. *p.* 293-8.

2. *Mémoire pour Monsieur le Duc de Luxembourg Pair de France, touchant la question de l'extinction de la Pairie de Piney, prétenduë par Mrs. les Ducs et Pairs. In 4.° à Paris chez Jean Baptiste Coignard.* 1696.

Monsieur le Duc de Luxembourg reduit cette question à deux propositions : que nos Rois peuvent quand il leur plait ériger des Pairies femeles, auxquelles tant que la ligne dure les filles succedent aussi bien que les mâles. L'autre que trois de nos Rois ont voulu que la Pairie de Piney fût de cette sorte une Pairie femele, à laquelle tous les successeurs de François de Luxembourg pussent succeder sans distinction de sexe.

Messieurs les Ducs et Pairs ne prétendent pas mettre des bornes au pouvoir de nos Rois, ni nier qu'ils ne puissent ériger des Pairies femeles : Mais ils soutiennent qu'elles sont essentiellement masculines, et qu'eu égard à leur origine, et à leurs fonctions, elles ne peuvent être femeles sans faire violence aux regles. Monsieur le Duc de Luxembourg soutient le contraire, et c'est ce qui est examiné dans ce Mémoire.

Sans faire une recherche trop exacte de l'antiquité, il suffira de remonter au commencement de la troisiéme race, sous laquelle a été établi un nouveau droit qui est encore aujourd'hui le droit commun de la France.

Le Roiaume qui se partageoit dans les deux prémieres races a apartenu de plein droit à l'aîné. Les Fiefs qui n'étoient qu'à vie, et qui ne pouvoient être possedez par des femmes, sont devenus patrimoniaux, et hereditaires. L'institution des Pairs a suivi immediatement après. D'abord le nombre des Pairies ne fut pas fixé : Mais dès leur création elles furent réelles et attachées à des fiefs patrimoniaux, et hereditaires, tellement que les femelles y pouvoient suc-

eder aussi bien que les mâles. Tel est le droit commun lu Royaume; et quand il se trouveroit contraire à la preniere origine à laquelle les curieux raportent tout, le même isage qui a rendu les Fiefs hereditaires et qui a permis aux emmes de les posseder, a eu le même effet à l'égard des Pairies. Les Pairies ne sont donc point essentiellement masculines non plus que les autres Fiefs. Il est inutile de chercher les causes qui sous la troisiéme race ont donné lieu à ces changemens, et d'examiner s'il y a eu de l'abus. Le long temps en a purgé le vice, et les a rendus légitimes.

Si l'origine des Pairies ne les rend pas essentiellement masculines, les fonctions ne rendent pas les femmes incapables de les posseder. Autre chose est l'exercice de ces fonctions, et autre chose est le droit de la Pairie qui subsiste indépendamment de cet exercice. Un sourd, un muet, un imbecille, un furieux, ne peuvent exercer les fonctions de la Pairie, et la peuvent néanmoins transmettre à leurs descendans. L'exercice n'en est que suspendu en leur personne, le droit n'en est pas éteint.

Il faut dire la même chose à l'égard des femmes. L'exercice des fonctions de la Pairie est suspendu en leur personne; mais ce defaut est reparé en celle de leurs maris, de leurs enfans mâles, des maris et des enfans mâles de leurs filles, lesquels reprennent l'exercice qui avoit été interrompu. Il y a un exemple qui decide la question dans les pays d'Etats : le droit d'entrée, de seance et de voix deliberative est attaché à des fiefs que des femmes possedent quelquefois. Alors l'exercice de l'entrée, de la seance, et de la voix deliberative est suspendu en leur personne; mais le droit n'en est pas éteint, et elles le transmettent à leurs maris et à leurs enfans.

Cela se fait avec d'autant plus de raison, que les femmes ne sont pas essentiellement incapables d'exercer les fonctions de la Pairie, puis qu'elles les ont autrefois exercées,

comme il paroit par l'exemple de Mahaut Comtesse d'Artois, et par plusieurs autres rapportez par Du Tillet. Toute l'incapacité des femmes à cet égard ne vient que de la bienseance qui les éloigne des fonctions civiles, comme contraires à la modestie de leur sexe.

Quant à ce que Messieurs les Ducs et Pairs avancent que les femmes sont essentiellement incapables des fonctions principales de la Pairie qui émanent de la Couronne à laquelle elles ne peuvent jamais parvenir, en cela ils semblent avoir fait injure à la Cour des Pairs, et les avoir accusez de violer le droit public du Royaume quand ils ont déféré à des femmes la Regence, qui est la plus noble de toutes les fonctions publiques de l'Etat, et qui contient éminemment toutes les autres.

Après avoir montré de la sorte que soit que l'on considere l'origine des Pairies, ou leurs fonctions, les femmes n'ont point d'incapacité essentielle de les posseder, il n'y a plus qu'à examiner s'il y a quelque Ordonnance qui les excluë de cette éminente Dignité.

Messieurs les Ducs et Pairs conviennent qu'il n'y a que l'Ordonnance de 1566. Il y a plusieurs observations à faire sur cette Ordonnance. La premiere est que les Ordonnances qui ne viennent ni du droit divin, ni du droit naturel, ne sauroient lier les Rois, et qu'ils y derogent quand il leur plait. L'Ordonnance de 1566. ne parle point nommément des Pairies. Elle ne parle point non plus de l'extinction du titre, mais seulement de la réünion de la terre au Domaine en defaut d'hoirs mâles.

Le Roi ne fait plus d'érection qu'il ne déroge à cette ordonnance, et alors les filles succedent non seulement à la Terre, mais au Duché et à la Pairie d'où il resulte que les Pairies dépendent absolument de la volonté du Roi. Il peut en ériger de purement masculines, mais il peut aussi en ériger pour les femmes, et les Rois en ont en effet érigé pour elles dans tous les temps.

En 1399. Charles VI. érigea le Comté de Blois en Pai-
e pour Valentine de Milan. En 1505. Louïs XII. donna
s Comtez de Coussi et de Soissons à Madame Claude de
rance sa fille pour les tenir en Pairie, elle et ses succes-
eurs mâles et femeles.

Depuis l'Edit de l'an 1566. il y a eu beaucoup plus de
airies femeles, qu'il n'y en avoit eu auparavant. Charles
X érigea les Duchez de Penthieure et de Mercœur en Pai-
ie, l'un pour les filles du premier degré, et l'autre pour
ous les successeurs mâles et femeles.

Henri III. fit plusieurs Pairies femeles, et entre autres Espernon, Retel, Piney, et Elbœuf.

Henri IV. érigea le Duché de Beaufort en faveur de Madame Gabrielle d'Estrées, et de Cesar Monsieur son fils naturel pour en jouïr par eux, leurs successeurs, et descendans tant mâles que femeles.

Louïs XIII. érigea les Duchez de Richelieu, et de Fronsac, et le Duché d'Aiguillon pour feuë Madame d'Aiguillon, et ses successeurs tant mâles que femeles, tels qu'elle voudra choisir. Ce choix est tombé sur Madame d'Aiguillon sa nièce qui jouït du Duché et de la Pairie d'Aiguillon. Entre les Pairies nouvelles que le Roi Louis le Grand a créées, le Duché d'Aumale créé en faveur de Monsieur le Duc du Maine, et le Duché d'Anville créé en faveur de Monsieur le Comte de Toulouze, s'étendent à tous les hoirs, et successeurs, mâles et femeles. La clause est toute semblable de la Pairie de Piney.

La seconde proposition est que les Rois Henri III. Louïs XIII. et Louïs le Grand ont voulu que la Pairie de Piney fût une Pairie femele, et que tous les successeurs de François de Luxembourg, mâles et femelles, sans distinction de sexe, ni de degré y pussent succeder. C'est une proposition de fait qui depend des clauses inserées dans les Lettres d'Erection.

Cette Terre fut d'abord érigée en simple Duché en faveur de François de Luxembourg, ses successeurs, et aians cause, tant mâles que femeles.

Au mois d'Octobre de l'année 1581. le Duché de Piney fut érigé en Pairie. Les Lettres par lesquelles Henri III. s'expliqua ne pouvoient être plus claires pour appeller les femeles aussi bien que les mâles; en quelque degré que ce soit. Ces Lettres ont eu leur execution.

Au mois de Juillet 1620. Messire Leon d'Albert obtint d'autres Lettres où fut énoncé son Contract de Mariage, avec l'héritiere du Duché de Piney, et ensuite ordonné qu'il seroit reçu Duc et Pair. Il le fut sans difficulté. Par ces Lettres le Roi jugea que la Pairie de Piney n'étoit pas éteinte, et la Cour jugea la même chose. Leon d'Albert a joui de tous les honneurs de cette Pairie, a précédé sans opposition tous les Pairs dont les Pairies étoient posterieures.

Monsieur le Maréchal Duc de Luxeméourg ayant épousé l'Heritiere de Luxembourg en 1661, en obtint des Lettres de confirmation de son mariage et de translation du Duché en sa personne. Messieurs les Ducs et Pairs s'opposerent à ces Lettres, ce qui obligea Monsieur le Maréchal Duc de Luxembourg d'en obtenir de nouvelles par lesquelles S. M. declara qu'elle n'avoit point fait de nouvelle érection, mais qu'elle avoit seulement aprouvé le Contract de Mariage de Monsieur le Duc de Luxembourg, et voulu que la Pairie de Piney fût transferée en sa personne à titre de Dot, et qu'ensuite elle passât à ses enfans males et femeles. Elle a donc reconnu qu'en vertu de l'ancienne érection, Monsieur le Maréchal Duc de Luxembourg étoit possesseur à juste titre de la Pairie de Piney.

Ibid. — *(Ibid) Ibid.* — *p.* 387-94.

3. *Memoire pour M. le Duc de Luxembourg, et de Piney, Pair de France, contre Mrs. les Ducs et Pairs. In-4.° à Paris, chez Jean Baptiste Coignard.* 1696.

Monsieur le Maréchal Duc de Luxembourg mort le 4 Janvier 1695, avoit été reçu Duc et Pair en vertu de l'arrêt du 4 Mai 1662. qui apointa les parties en droit sur la demande de preseance. Ce procès de preseance qui à cause des incidens survenus, a duré jusqu'à sa mort, ne devroit pas empêcher M. le Duc de Luxembourg fils de prendre sa place. Neanmoins Mrs. les Ducs et Pairs y formerent opposition. Jugeant depuis qu'ils ne pourroient empêcher la reception, tant que l'arrêt de l'an 1662. subsisteroit, ils prirent des Lettres en forme de requête civile. Ce sont les chefs qui sont à juger à l'Audience.

A l'égard de la requête civile, Mr. le Duc de Luxembourg y opose deux sortes de moyens, sçavoir des fins de non recevoir, et des réponses aux ouvertures. La premiere fin de non recevoir resulte de la qualité de l'arrêt, et du temps auquel il a été rendu. C'est un arrêt d'Audience prononcé il y a plus de trente-quatre ans, les trois Chambres solennellement assemblées.

La secoude est que cet arrêt qui ne prononce qu'un apointement sur la demande principale, ne fait point de préjudice à Mrs. les Ducs et Pairs, et ils plaident sans intérêt.

La troisiéme est que l'arrêt a eu son execution, et à l'égard de l'apointement sur la demande principale, et à l'égard de la reception de Monsieur le Maréchal de Luxembourg.

Les ouvertures dans la forme ne sont d'aucune considération. La première est qu'ils étoient mineurs, et qu'ils n'ont pas été valablement défendus. Il y a plusieurs réponses à cette ouverture. L'une est que la minorité seule n'est pas un moyen de requête civile. Il faut qu'il y ait eu omission

de défense, et c'est ce que Mrs. les Ducs ne prouvent pas. De plus il y avoit des majeurs avec les mineurs; ils avoient le même Procureur et le même Avocat, et ils ont tous été également bien défendus.

La seconde ouverture est fondée sur les Lettres de l'année 1676. par lesquelles le Roi declare qu'il n'a point eu intention de faire une nouvelle érection de Piney en Duché et Pairie; d'où l'on conclut que l'arrêt ne peut plus subsister. C'est assez pour répondre à cette ouverture de dire qu'elle n'est point de celles qui ont été marquées par l'ordonnance.

La troisiéme est qu'il y a contradiction dans l'arrêt, en ce qu'il prononce sans préjudice de la propriété qui étoit prétenduë par le Sieur de Massay, et qu'il ordonne cependant la reception de Monsieur le Maréchal de Luxembourg, comme proprietaire.

Il y a deux réponses à cette ouverture. La premiere est que la contrarieté qui paroit dans l'arrêt n'est pas telle que l'Ordonnance le requiert. Ce n'est qu'une contrarieté de subtilité et d'induction.

Elle n'est point dans les termes de l'arrêt. L'autre réponse est qu'il n'y avoit veritablement nulle contrarieté dans l'arrêt, parce que quelque evenement qu'eût la pretention du sieur de Massay, il ne pouvoit rien prétendre à la dignité du Duché et de la Pairie.

Ses demandes ne s'etendoient qu'à l'éviction d'une petite partie des terres.

La derniere ouverture est que Monsieur le Duc de Brissac mineur a été employé dans les qualitez, sans être assisté de conseil de Tuteur ni de Curateur. Cela ne meritoit pas d'être proposé dans une afaire, où un Duc et Pair est toujours réputé majeur. D'ailleurs Monsieur le Duc de Brissac avoit un interêt commun avec tous Messieurs les Duc et Pairs qui lui tenoient lieu de Tuteurs.

Après ces réponses aux ouvertures en requête civile, la reception de Monsieur le Duc de Luxembourg ne doit recevoir aucune difficulté. Suivant le droit commun le fils d'un Duc et Pair n'a besoin pour être reçu que d'une simple prestation de serment. Deplus Monsieur le Duc de Luxembourg a un double titre pour sa reception, l'érection faite en 1581. et la confirmation faite en 1661. Enfin c'est une chose contradictoirement jugée avec Messieurs les Ducs et Pairs par l'arrêt de l'année 1662. qui ordonne que Monsieur le Maréchal Duc de Luxembourg seroit reçu, et apointe la difficulté qui touche le point de la préseance.

Les objections que Messieurs les Ducs et Pairs font contre cette reception sont fort aisées à détruire. Ils disent que Monsieur de Luxembourg fils n'est pas dans la même condition de Monsieur son pere. On leur répond qu'il est dans une situation plus avantageuse, parce que les Lettres de l'année 1661. sont pour lui aussi bien que pour Monsieur son pere.

Ils disent encore que l'état de l'afaire est changé par la demande en extinction de la Pairie de Piney. Cette demande avoit été faite dès l'année 1662. et proposée comme un moyen contre la préseance, et par consequent il n'y a aucun changement.

Leur plus forte objection est que les Lettres de 1676. forment un obstacle invincible, que le Roi ayant declaré par ces Lettres qu'il n'a point fait de nouvelle érection, Monsieur le Duc de Luxembourg n'a plus de titre, que celui de 1581. est éteint, que celui de 1661. est aneanti, et que si l'on ordonnoit à l'Audience de sa reception, ce seroit juger le procès de la préseance. Ces raisons ont plus d'éclat que de solidité. Quand S. M. dit dans ses Lettres de l'année 1676. qu'elle agrée que Monsieur le Maréchal de Luxembourg soit reçu, elle supose l'érection de la Duché et Pairie de Piney. Quant à ce qu'ils ajoutent que re-

cevoir M. le Duc de Luxembourg, ce seroit juger le procès pendant au raport de M. Portail, c'est une erreur manifeste. Le principe de cette erreur est qu'ils regardent les Lettres de 1676. comme si l'enregistrement en avoit été fait; et ils sçavent que leur oposition l'a empêché. La contestation étant indecise, si les Lettres de 1676 seront enregistrées, il est évident qu'en recevant M. le Duc de Luxembourg avec le même temperament que M. son pere, la question de la préseance n'en soufre aucun préjudice.»

Ibid. — *(Ib.)* — *Ib. p.* 403-8.

---

117. MONSIEUR HUET (1).

Huetiana, ou Pensées diverses de M. Huet Evêque d'Avranches. A Paris MDCCXXII. *in*-12.° *pp.* 572. *avec la Preface et l'Index. Reimprimé à Amsterdam, chez Uytwerf.*

Ces Pensées ne sont pas comme les autres Ana, qui ont été recueillis par des gens, qui ne débitent pas leurs propres pensées, mais ce qu'ils ont ouï dire à d'autres. Feu Mr. l'Evêque d'Avranches les a écrites lui-même, à mesure qu'elles lui sont venues dans l'esprit, avec beaucoup d'exactitude et d'élegance. Comme il étoit extrémement savant et qu'il avoit une grande connoissance des Gens de Lettres de son tems; il y dit une infinité de choses savantes, judicieuses, et curieuses, qui peuvent instruire et amuser agréablement les Lecteurs.

(1) Voyez *Polyanthea*, *p.* 380.

Au devant du Livre même, il y a un Eloge Historique de l'Auteur, qui étoit né à Caen en Normandie le 8. de Fevrier en MDC. XXX. et qui est mort à Paris le 26. Janvier MDCCXXI. Cet Eloge est tiré en partie des Memoires Latins qu'il avoit faits de sa propre vie, et en partie de ce Livre, outre ce que l'Auteur de l'Eloge a pu savoir de lui par le commerce qu'il avoit eu avec Mr. *Huet* depuis MDCCVII. » *etc.*

Bibliotheque Ancienne et Moderne, 1722. *Tom.* XVIII. *p.* 160-1.

---

118. JAQUELINE DE BAVIÈRE.

Jaqueline de Bavière, Comtesse de Hainault. Nouvelle Historique. A Amsterdam chez Paul Marret. 1707. *In*-12.° *pag.* 159.

VOICY une Histoire qu'on nous donne pour véritable; c'est au Lecteur à voir si l'Auteur merite qu'on ajoute foy à ses quatre maris. Elle etoit fille de Guillaume de Bavière quattriéme du nom, Duc de Hainault, de Hollande, *etc.* Elle épousa d'abord le Dauphin de France, fils de Charles VI. Mais ce Prince étant mort avant la consommation du mariage, elle fut obligée de retourner à Mons dans les états de son Pere, où elle épousa le Duc de Brabant. C'étoit un Prince assez bien fait, mais sans esprit, et avec des inclinations qui démentoient sa naissance. Les mépris qu'il avoit pour notre Heroïne, l'obligerent de le quitter. Elle se sauva de sa Cour, et se retira en Angleterre. Homfray Duc de Glocester, qu'on nous dépeint ici comme un esclave de ses plaisirs, en devint amoureux. Il proposa à la Duchesse de

l'épouser. Elle eut de la peine à y consentir d'abord, à la fin ce Duc ayant obtenu de l'Antipape Benoit XIII un Decret qui cassoit le mariage de Jaqueline de Baviere avec le Duc de Brabant, cette Princesse accepta la main du Duc de Glocester. Le Duc de Brabant écrivit de son côté au Pape Martin V. et celuy-ci annulloit tout ce que Benoit avoit fait. L'Auteur tâche de jeter adroitement ici un ridicule sur la soumission que l'Eglise Romaine a pour les Papes, et ce pourroit bien être tout le dessein qu'il s'est proposé en écrivant cette Histoire.

Le Duc de Bourgogne oncle de notre Princesse, lequel cherchoit depuis long-temps une occasion favorable d'envahir le Comté d'Hainault, voulut profiter de ces broüilleries. La mort du Duc son neveu, qui arriva sur ces entrefaites, sembloit lui en faciliter les moyens; il leva des troupes, et se mit en campagne pour cette entreprise. Le Duc de Glocester qui étoit Regent du Royaume d'Angleterre, passa en Flandre avec une Armée, pour soutenir les droits de son Epouse. Il le mena avec luy, et la rétablit dans la possession du Comté d'Hainault; mais ayant été obligé de retourner en Angleterre, il se raccommoda avec une ancienne Maîtresse qu'il avoit euë avant notre Héroïne; il l'épousa, et ce nouvel amour lui fit bien-tôt oublier la Comtesse d'Hainault. Le Duc de Bourgogne n'eut pas grande peine à vaincre une femme abandonnée de tout le monde; il s'empara du Hainault, et reduisit sa niece à mener une vie privée à Mons. Le Gouverneur que ce Duc avoit laissé dans ses nouvelles conquêtes, prend l'amour pour elle, et l'épousa. Ce mariage étant venu aux oreilles du Duc de Bourgogne, il fit arrêter ce Gouverneur, et la Princesse son épouse est obligée de renoncer à toutes ses souverainetez, pour obtenir la liberté d'un mary qu'elle aimoit, et avec qui elle passa le reste de ses jours dans une tranquillité qu'elle n'avoit point goûtée dans les plus hautes fortunes.

Journal des Sçavans (Année 1708*), Tom.* XL. *p.* 94-5.

119. NICOLAS CHORIER.

Histoire Genealogique de la maison de Sassenage, branche des anciens Comtes de Lyon, et de Forets. Par Nicolas Chorier Avocat au Parlement de Dauphiné. In 12.° à Paris chez Jaques Collombat. 1696.

Entre les Mores qui échaperent aux armes victorieuses de Charles Martel il y en eut qui se refugierent aux montagnes de Dauphiné, et qui s'emparerent du Graisivodan. L'Evêque contraint d'abandonner la Ville de Grenoble à ces Infideles se retira à Saint Donat, où ses successeurs tinrent leur siege pendant plus de deux cens ans. Isarne élu à cette dignité, mit sur pied une Armée avec le secours de Conrard Roi de Bourgogue, et chassa les Mores de son Diocese. Il ne put le peupler qu'en offrant aux Etrangers des terres à des conditions avantageuses. Girard Comte de Lyon et de Forêts qui l'avoit assisté dans la Guerre, en eut pour recompense le païs de Sassenage, et celui de Royans, qu'il laissa à sa posterité. Dans le partage de la succession d'Arnaud III. son petit-fils Hector eut le païs de Sassenage, et Ismidon le Royans.

Voilà l'origine veritable de la Maison de Sassenage tirée d'un Cartulaire de saint Andre le Bas de Vienne. Monsieur Chorier en décrit toute la suite jusqu'à nôtre temps avec la même exactitude qu'il avoit écrit auparavant l'histoire générale de Dauphiné. »

Journal des Sçavans, (Année 1696.*) Tom.* XXIV. *p.* 650-1.

120. G. ALLARD.

Histoire de Humbert II. *Dauphin de Viennois. Par Mr. Gui Allard, ancien Conseiller du Roi, President en l'election de Grenoble. A Grenoble.*

« La liberalité envers les Eglises et les Monasteres est une des choses qui donnent le plus de reputation dans le monde. Les Communautez meritent de nouveaux bienfaits en publiant ceux qu'elles ont reçus, et leur reconnoissance la plus genereuse dans son motif, et la plus pure dans son intention, leur devient utile dans ses effets et dans ses suites.

Celle des Religieuses de Montfleuri a produit cette histoire de Humbert Second Dauphin de Viennois, leur fondateur, et l'a tirée de la docte plume de Mr. Allard, President en l'Election de Grenoble, qui pour la composer s'est servi des memoires de Humbert Pila, Secretaire de nôtre Dauphin, de ceux d'Etienne Meney Religieux Dominiquain, des Registres de la Chambre des Comptes de Dauphiné, et de divers Cartulaires de la mesme province.

Ceux qui auront la curiosité de la lire concevront une fort haute idée de ce Prince, qui fut fils de Jean Dauphin et de Beatrix de Hongrie.

Jean son pere estant mort en 1318. Guigues fut heritier du Dauphiné; et Humbert eut pour sa legitime le Foucigni, petite province du côté de Savoye.

Guigues Dauphin ayant esté tué en 1332. au siége de la Perriere, Humbert II. s'embarqua avec Beatrix son épouse pour venir prendre possession du Dauphiné, et conçut le dessein de joindre au titre de Dauphin celui de Roi, malgré les obstacles qu'il prévoyoit devoir naistre de la puissance de Philippe de Valois Roi de France.

L'Empereur Louïs de Baviere reçut favorablement son Ambassade, et lui en envoya une autre, de laquelle Louïs Comte d'Ottingen fut chef, et qui se termina à un traité passé au mois d'Avril 1335, par lequel le Royaume de Vienne fut déferé à Humbert Second, qui promit de le tenir en fief de l'Empire.

L'execution de ce traité n'estoit pas aisée sans le consentement de Philippe de Valois Roi de France. Humbert pour l'obtenir lui envoya deux Religieux. La réponse qu'ils reçurent fut si ambiguë, qu'ils écrivirent à leur maitre qu'une affaire aussi importante que la sienne ne demandoit rien moins que sa présence pour réussir de la maniere qu'il le souhaitoit. Le Roi lui fit accueil tres civil, pour adoucir le refus du consentement qu'il lui demandoit.

Estant de retour en Dauphiné, il créa en 1337. un Conseil souverain à Saint Marcellin, transferé peu aprés à Beauvoir, et à Grenoble en 1340. Il n'estoit composé que de sept Conseillers. Louis XI. le changea en Parlement en 1453.

L'année qui suivit l'établissement de ce Conseil fut une des plus tristes de la vie de Humbert II. puis qu'il y perdit André son fils unique, que sa nourrice laissa tomber par une fenêtre dans l'Isere.

Ce fut 4 ans depuis cette perte, et pour en diminuer la douleur, qu'il choisit encore entre les terres de son domaine celle de Montfleuri, assise à un quart de lieuë de Grenoble, et composée des paroisses de Corenc et de Saint Ferreol, pour y fonder un monastere de Religieuses de l'ordre de Saint Dominique, en vertu d'une bulle du Pape Clement VI.

Le contract de donation fut passé le 22. Decembre 1342. mais les bâtimens necessaires pour loger 80 Religieuses, ne furent achevez que cinq ans après. Elles y entrerent le 22. Avril 1347. au nombre de dix, dont cinq estoient du monastere de Poissi proche de Paris, et cinq de celuy d'Estavaye proche de Fribourg en Suisse.

L'intention qu'avoit le Fondateur que ce Monastere ne fust occupé que par des filles de qualité a esté religieusement suivie jusques ici, comme Mr. Allard le justifie par la liste de leurs noms.

Le 22 Avril 1348. Humbert II. fit une donation de toute une autre importance, par laquelle il ceda le Dauphiné à Philippe second fils du Roi Philippe de Valois, et à son défaut à un des fils de Jean Duc de Normandie, fils aîné du Roi.

Cette donation ne l'empêcha pas d'accepter la charge de commander l'armée navale destinée par Clement VI. contre Orcam, et de vaincre les Infideles. Mais la joye de sa victoire fut temperée par la mort de Beatrix son epouse, arrivée dans l'Isle de Rodes.

Quelques-uns lui proposerent de secondes noces, et d'autres y firent naître des obstacles qui le dégouterent du monde, et lui donnerent des pensées de retraite.

Quand il en eut pris la résolution, il soumit le Dauphiné à la France par un second acte du 30 Mars 1349. Le jour suivant il prit dans Lion l'habit de Saint Dominique. Le 24 Decembre 1351. il fit profession à Avignon entre les mains de Clement VI. qui lui donna tous les ordres sacrez en mesme temps.

Huit jours après il fut creé Patriarche d'Alexandrie, et nommé Prieur des Dominicains de la rue S. Jaques de Paris, auxquels il donna quarante mille florins, qui furent employez à rebâtir leur Eglise telle qu'elle est aujourd'hui.

Il mourut à Clermont en Auvergne le 22 Mai 1355. Son corps fut porté à son Couvent de Paris, ou se voyent son tombeau et son epitafe. »

Journal des Sçavans, (Année 1691.*) Tom.* XIX. *p.* 301-4.

121. JACOB SPON (1).

Histoire de la Ville et de l'Etat de Genève depuis les premiers siécles de la fondation de la Ville jusqu'à present; tirée fidélement des Manuscrits par Jacob Spon Docteur aggregé au Collége des Médecins de Lyon, et à l'Academie des Ricovrati de Padouë. Troisiéme édition revuë et corrigée. A Utrecht chez François Halma Imprimeur ordinaire de l'Université. 1685. *in* 12°

La premiére édition de ce livre a été faite à Lyon l'an 1680. On le réimprima deux ans aprés dans la même Ville avec des additions considérables, et néanmoins il étoit fort difficile de le trouver en ce Païs-ci. » *etc.*

« Monsieur Spon s'y est conduit selon les veritables régles de l'art Historique, qui demandent beaucoup d'ordre, un stile net, court, simple, sans affectation, sans figures, ni autres ornemens oratoires, et une grande sobriété dans l'éloge et dans le blâme des differens partis, soit de politique, soit de Religion. On trouve très-peu d'Historiens qui soient maîtres de leurs préjugez, et qui refrenent sagement l'envie de trop flatter leur parti, et de trop blâmer le parti contraire. Monsieur Spon s'est tellement éloigné de ces precipices, qu'il y a des Protestans qui trouvent qu'il parle trop maigrement de la Réformation de Genève. On a pû voir dans la Préface du *Calvinisme et du Papisme mis en parallele*, les traits qui lui ont été décochez à cette occasion. Quoi qu'il en soit on ne laisse pas de voir bien débroüillée dans cet Ouvrage la grande révolution tant Civile qu'Ecclesiastique qui arriva à Geneve lors-

(1) Voyez ci-dessus p. 91 *et suivantes.*

qu'elle embrassa la Réformation, et qu'elle devint comme la Métropole et la Rome des Protestans Réformez. On ne sçauroit croire combien cette petite République est devenuë célébre dans le monde par ce côté là. On parle plus d'elle dans l'Europe que de certains autres Etats cent fois plus puissans. Et néanmoins son Histoire n'est pas trop connuë. Peu de gens en ont traité d'une maniére qui explique la forme de Gouvernement qu'elle a suivie sous ses Evêques, sous les Comtes de Genevois, et avant qu'elle eût été érigée en Evêché. C'est à l'éclaircissement de ces matiéres que Monsieur Spon s'attache beaucoup. Ainsi toutes sortes de raisons semblent promettre que son Ouvrage sera favorablement reçû dans tous les Païs où l'on va distribuer la nouvelle édition d'Utrecht. » *etc.*

Nouv. de la Républ. des Lettres (Année 1686.*) Tom.* III. *p.* 39-41.

---

122. MONTFAUCON (1).

Antiquité expliquée et représentée en Figures. Tome I. Les Dieux des Grecs et des Romains, 1.re *Partie. Les Dieux du premier, du second et du troisiéme rang, selon l'ordre du tems. Par D. Bernard de Montfaucon, Religieux Bénedictin de la Congregation de S. Maur. A Paris* MDCCXIX. *en* 10 *volumes in folio.*

On peut comprendre par ce titre, que le P. De Montfaucon, célebre par les belles Editions, qu'il a données au Public, de divers Peres Grecs, et par d'autres Ouvra-

[1] Voyez *Ante*, *Art.* 33. *p.* 80.

ges, concernant les Antiquités Ecclesiastiques et les Belles-Lettres, ne se propose ici, comme il le dit aussi lui-même, dans sa Preface; que ce qui peut tomber sous les yeux et qui se peut représenter, et a été en effet représenté autrefois par des figures. Cela est d'une trés-grande étenduë et le devient tous les jours davantage, que l'on deterre. Il s'agit ici de toute l'*Antiquité Payenne;* on en rapporte toutes les Parties, ou les plus considerables; et l'on donne, sur chacûne, un très grand nombre de figures; que l'Auteur explique avec toute l'exactitude et toute la précision, dont il a été capable; sans s'engager néanmoins dans des discussions, où l'on ne peut guéres entrer, que dans des Ouvrages Latins. Quand les figures manquent, sur certains sujets, il ne laisse pas d'expliquer ces sujets, pour en faire une suite complete. » *etc.*

Bib. Anc. et Mod. tom. XIII. *(1720.) p.* I.

---

123. JEAN PASSERAT.

La Vie et *les Ouvrages de Jean Passerat, Professeur Royal en Eloquence, dans l'Université de Paris, à la fin du XVI siecle.*

MONS.r LE CLERC est l'Auteur *de cette Vie.*

« Ayant recouvré (dit-il) tous les Ouvrages de JEAN PASSERAT, fameux par son savoir dans les Belles-Lettres; j'ai crû que ceux, qui les aiment, et qui n'ont pas vû tous ses Ouvrages, ne seroient pas fâchez d'en trouver quelque chose ici. Cette *Bibliotheque*, comme le titre le fait voir, n'a pas été entreprise, pour parler seulement de Livres et

d'Auteurs Modernes, mais encore des Anciens, soit qu'ils aient été rimprimés depuis peu ou non; ainsi qu'on l'a déjà fait, dans la *Bibliotheque Choisie*. PASSERAT a si fort excellé, dans son genre d'écrire, tant en prose qu'en vers, et a été d'ailleurs un si excellent Critique; qu'il est bon d'exciter ceux, qui étudient les Belles-Lettres, à rechercher ses Ouvrages et à leslire, avec soin, comme ils le méritent. » *etc.*

[J. Passerat n. 1534. m. 1602.]

Bibl. Ancienne et Mod. VII. (1717.) p. 313.

---

124. JURISCONSULTI VETERES.

Vitæ tripartitæ Jurisconsultorum Veterum, à Bernardo Rutilio, Joanne Bertrando et Gulielmo Grotio conscriptæ. Nunc primùm in Capita et Paragraphos distinctas summisque marginalibus perpetuis auctas junctim et emendatiores edidit ac βιοῖς Νομικῶν Bertrandi, vitâ ipsius, auctore Filio, cum adnotationibus Friderici Jacobi Leickheri, præmissâ, notas Ægidii Menagii, Editoris Lugdunensis et adhuc ineditas Thomæ Reinesii, cum Laurentii Pignorii Epistola Jurisconsultum Paulum Romæ patriæ adversus Bertrandum adserente, in calce paginarum subjecit Joan. Christoph. Franck J. U. D. Accedunt Indices locupletissimi. A Hall MDCCXVIII. *chez du Serre. in* 4.° *pag.* 740. *avec les Préfaces et les Index.*

ENTRE les Jurisconsultes Modernes, qui ont fait les vies des Jurisconsultes Anciens, il n'y en a point, qui les ait écrites, avec autant d'exactitude et d'étenduë que *Bernardin Rutilio*, qui les publia à Rome en MDXXXVI, *Jean Bertrand*, après la mort duquel, arrivée en MDXC. elles furent impri-

nées à Toulouse, et depuis ailleurs; et *Guillaume Grotius*, dont l'Ouvrage parut à la Haie, en MDCCX. par les soins de son fils, *Jaques Grotius*. Ces trois Auteurs étant devenus assez rares, Mr. *Franck* a cru, avec raison, qu'il seroit à propos de les faire rimprimer.

On pourroit objecter à cela, que *Grotius* avoit pris des deux autres ce qu'ils avoient de meilleur, et avoit même corrigé leurs fautes; mais Mr. *Franck* répond que *Guil. Grotius* n'a néanmoins pas tout répeté ce qu'ils ont dit; et même qu'il y renvoye, en quelques endroits, et qu'ayant fait mention de plus de Jurisconsultes, il est quelquefois plus court qu'eux, qui ont parlé d'un moindre nombre. Il ne s'ensuit pas d'ailleurs que tout ce que *Grotius* reprend, dans les autres, est bien repris, il reste plusieurs choses problematiques dans cette sorte de recherches, et ceux qui sont venus après n'ont pas toûjours pris le meilleur parti. Outre cela, *Rutilio* et *Bertrand* ont expliqué plusieurs passages de l'Antiquité Greque et Romaine, auxquels *Grotius* n'avoit pas touché. Dans le fonds ceux qui voudront examiner avec exactitude quelque endroit de l'Histoire des Jurisconsultes, seront bien aises de les avoir tous trois.

Pour en rendre la lecture plus commode, l'Editeur a mis par tout des notes marginales, qui font trouver d'un coup d'œuil la matiere que l'on cherche, et de plus l'a divisée par Chapitres et Paragraphes, pour pouvoir s'arrêter quand on voudroit et pour la facilité des citations. *Rutilio* sur tout avoit narré tout de suite, et sans distinction des choses, qui pouvoient être coupées.

Dans *Bertrand*, Mr. *Franck* a mis sous les pages les remarques, qui se trouvoient à la fin, dans l'édition de Lion, et outre cela quelques remarques que *Thomas Reinesius* avoit écrites aux marges de ce livre. Il avoit pris la peine de corriger quantité de citations, où il y avoit

des fautes, mais l'Editeur s'est contenté de corriger ces fautes dans le texte; parce qu'on peut croire qu'elles étoient du Copiste, ou de l'Imprimeur; mais il n'a pas omis les autres sortes de remarques, à la fin desquelles on voit le nom de *Reinesius*. Il a encore ajoûté une Lettre de *Lorenzo Pignorio* sur le Chap. xxv. du I. Livre, où ce célebre Italien soûtient que le fameux Jurisconsulte *Paulus* étoit Romain, et non Tyrien, comme *Bertrand* l'avoit cru. Il a aussi mis, au devant de cet Ouvrage, la vie de *Bertrand* lui-même, composée par son fils, avec quelques remarques de Mr. *Leickherus*. Il l'a tirée du recueuil des Vies des plus célebres Jurisconsultes, publié par cet Auteur, en MDCLXXXVI.

Ces trois Auteurs étoient au reste pleins de fautes d'imprimerie, quoi qu'il n'y en eût pas tant, dans *Rutilius*; mais l'Editeur a pris soin de les corriger, de sorte qu'on peut regarder cette Edition, comme beaucoup plus correcte que les autres. On pourra voir des marques de son exactitude, dans sa Préface. On a néanmoins remarqué qu'il y a des vers de *Daniel Heinsius*, sur le portrait de *Guil. Grotius*, qui sont attribuez à *Nicolas Heinsius*; mais c'est une faute de petite conséquence. Outre cela, il y a ajoûté non seulement un Index des Chapitres, mais encore un autre des choses, et un troisiéme des Lois, que ses trois Auteurs avoient citées.

Bibliotheque Ancienne et Moderne, Tom. IX. *p.* 217-21.

125. P. DU CERCEAU.

Reflexions sur la Poesie Françoise, où l'on examine en quoi consiste ce qui fait le caractere propre du Vers François, et ce qui le distingue essentiellement de la Prose. Par le P. Du Cerceau, Jesuite. A Amsterdam. In-douze, p. 250. 1708.

Cet Ouvrage n'est pas un Livre, dont on puisse faire d'Extrait. Il roule presque tout sur une seule pensée, soûtenue de quantité d'exemples; qui en font la principale partie, et qu'on ne peut pas rapporter. Le P. *du Cerceau* pretend que la difference de la Prose et de la Poësie Françoise consiste en ce qu'au lieu que la Prose suit ordinairement l'ordre naturel de la Construction, plus qu'en aucune autre Langue; la Poësie renverse cet ordre, ce qui donne plus de force et de Majesté à l'expression. Ceux qui parcourront seulement une partie des exemples, rapportez par l'Auteur, en conviendront sans doute en partie; mais il est certain que s'il n'y avoit que cela seul, qui les distinguât, la Poësie Françoise ne seroit pas fort sublime. Il y a encore des mots et des expressions Poëtiques, qui ne seroient pas supportables dans la Prose; mais qui font un trés-bel effet dans les Vers, lors que le Poëte les employe à propos. On peut dire a peu pres la meme chose de la Poësie Latine, qui souffre beaucoup plus de transposition que la Prose, mais où l'expression est aussi beaucoup plus figurée et plus sublime, que celle des Orateurs. Dans l'une et dans l'autre Langue, ce qui seroit vitieux et enflé dans une Histoire, ou dans une Harangue, est souffert et même admiré dans la Poësie.

Mais afin qu'on ne s'imagine pas que l'on peut employer, en des vers François, toutes de transpositions, comme on le faisoit du temps de *Ronsard;* le P. *du Cerceau* a établi de

bonnes regles, par lesquelles on peut distinguer les transpositions permises de celles qui ne le sont pas. Il y a beaucoup à profiter dans la lecture de ces Regles, pour se former le style, et pour pénetrer les Finesses de la Langue Françoise, non seulement dans les Vers, mais encore dans la Prose.

A la fin, il traite de quelques autres questions, sur lesquelles il fait aussi de trés bonnes remarques. Ces questions sont 1. en combien de manieres la versification peut être prosaïque: 2. en quoi consiste ce qui fait la principale difficulté de la Poësie Françoise, qui est, selon lui, que nôtre Langue ne souffre pas assez de transpositions: 3. combien il y a de sortes de styles dans notre versification, lesquelles il réduit à trois, l'heroïque, le mitoyen et le simple et familier, et sur lesquelles il fait des remarques, qui sont dignes d'être luës.

Bibliotheque Ancienne et Moderne, Tome x. *p.* 222.

---

126. MICH. MAITTAIRE.

Annales Typographici ab Artis inventæ origine, ad Annum MD. *operâ Mich. Maittaire. A M. A la Haie, chez Vaillant* MDCCXIX, *in* 4.° *pag.* 400, *avec la Dedicace et la Préface.*

On a toûjours estimé, parmi les Critiques, les anciennes Editions des livres de l'Antiquité; parce que plusieurs ont été faites sur des MSS. et qu'elles ont moins été gâtées, par la licence des Correcteurs; qui, à force de changer ce qu'ils n'entendoient pas ont souvent extrémement défiguré l'Antiquité. Mais on a remarqué particulierement ici, que,

depuis environ trente ans, ces Editions ont été extraordinairement recherchées en Angleterre, et ensuite dans ces Provinces, à l'imitation des Anglois. On appelle proprement *anciennes Editions*, ou les premieres, qui ont paru après l'invention de l'Imprimerie, ou au moins, celles qui ont été faites avant l'année MD. depuis la même Epoque, ce qui comprend environ quarante ans. Mr. *Maittaire*, qui demeure depuis long-tems en Angleterre, y a fait une étude particuliere de ces Editions, et a même fait un voyage à Paris, pour y voir dans les belles Bibliotheques de cette grande Ville, ce qu'il y en reste. Ce Volume est un fruit de ses peines, et l'on y trouvera principalement l'histoire de l'invention de l'Imprimerie, les premiers Ouvrages qui parurent, les progrés de l'Imprimerie, en divers lieux, les célebres Imprimeurs de ce tems-là, et les Ouvrages anciens et modernes, qui ont été publiez, pendant les derniers quarante ans du XV Siecle. » *etc.*

Bibliotheque Ancienne et Moderne, Tom. XI. *p.* 352-3.

---

127. F. SANDFORD.

A Genealogical History of the Kings of England, and Monarchs of Great Britain, from the Conquest Anno 1066 *to the* 1677. *By Francis Sandford, Esq. Lancaster Herald at Arms : viz.*

Historia Genealogica Regum Angliæ et Monarcharum Magnæ Britanniæ, ab anno 1066, *usque ad annum* 1677. *Auctore Francisco Sandfordio, Armigero, Feciali Lancastrensi. Londini,* 1683. *in fol. Apud Rich. Chiswell.*

« QUUM absque genealogicæ artis cognitione omnis historia obscura sit ac imperfecta, probari utique, ac quovis

laudum genere cohonestari merentur, qui non tantum animum ad ejus culturam conferunt, sed et ita in ea versantur, ut aliis prosint. Quo nomine plurimum literatus orbis debet *Francisco Sandfordio*, Anglo, qui Regum Gentis suæ stemma ac surculos tanta cum cura perquisivit, ut jam in Anglicæ historiæ ea parte, quæ in Wilhelmo Conquestore principium ducit, nihil amplius tenebrarum aut caliginis, quod animum veri cupidum abducere vel morari possit, superesse videatur. Dividit vero opus hoc suum, figuris æneis nitidissimis, quibus Regum effigies, eorundemque et aliarum illustrium personarum sigilla, arma, epitaphia, ac monumenta alia exprimuntur, egregie exornatum, Autor in libros septem, quoniam ipsa Regum sibi succedentium series totidem periodis commode includitur. Cujusque Monarchæ res gestas succincte, ac tribus quasi verbis recenset, ortus autem imprimis ac propagines, a rerum Anglicarum Scriptoribus plerumque negligentius traditas, diligenter ac late persequitur. Itaque non eos tantum, qui regnum tenuere, memorat, sed quoscunque e regia stirpe oriundos vel olim Anglia habuit, vel hodieque habet. » *etc.*

Acta Eruditorum (Anno 1684.*) p.* 1-2.

---

128. JOHN GIBBON.

Introductio ad Latinam Blasoniam. An Essay to a more correct Blason in Latin than formerly hath been used, Autore Johanne Gibbono (1), *Armorum servulo, quem a Mantelio dicunt cæruleo. Londini sumtibus Autoris* 1682, *in* 8.°

« Nobilissimas armorum scientia, posteaquam diu jacuerat, cumprimis inter Gallos cultores strenuos ac felicissi-

(1) Voyez la Vie de l'Historien *Ed. Gibbon.* Edit.

mos invenit; nec ulla est natio, quæ æqualem industriam amænissimo studio attulerit, quamvis Germanis nostris exteri haud inviti hanc laudem concedant, quod omnium primi artis heraldicæ inventores fuerint. Factum autem hinc est, ut, quibus Latine de rebus ad tesseras gentilitias spectantibus agere visum fuit; quorum quidem plures, cum inter ipsos Gallos, tum inter Anglos, Germanos et Italos extiterunt; terminos Gallicos plerumque adhibuerint, ac barbarismis frequentissimis optimam linguam contaminarint. Quod cum animadvertisset Johannes Gibbon, fecialis Anglus, hanc sibi operam sumpsit, ut e variis Autoribus Latinas voces, quibus ipsi artis heraldicæ instrumenta exprimere voluerunt, colligeret, ac sicubi aliorum industria defuit, defectum suppleret. Constat autem Tractatus duabus quasi partibus. Initio ordine alphabetico Termini Gallicangli disponuntur, ipsisque subjiciuntur explicationes diversorum scriptorum, e quibus subinde quæ puriorem latinitatem redolent, seliguntur, rejectis plerumque satis feliciter barbarismis. Neque enim diffitendum est, Autorem, quod sibi proposuit, diligentissime urgere, ac latinam illam Blasoniam, quam vocat, pro virili corrigere. Si qui autem termini heraldici forte in hoc catalogo omissi videbuntur, satisfaciet responsio, quam libri proœmium suppeditat. Videlicet tales erunt illi, ut aut quam rarissime occurrant, aut non habeant in arte heraldica significationem peculiarem, a nativa declinantem. Altera pars glossas ac observationes quasdam Camdeni, Chiffletii, ac Vredi explicationibus gentilitiorum scutorum addit; ut adeo præcepta prioris partis hic per exempla illustrentur. »

Ibid. (Ib.) p. 153.

129. SIR WILLIAM DUGDALE, KNT.

The Ancient Usage in Bearing of Arms, with a Catalogue of the present Nobility of England, by Sir William Dugdale, Knt. Garter Principal King of Arms.

hoc est,

Usus Antiquus gerendi Arma, cum Catalogo hodiernæ Nobilitatis Anglicanæ, Autore Wilhelmo Dugdale, Equite Aurato, Primario Rege Armorum, cognomento Garterii. Oxonii 1682, *in Theatro, in* 8.°

«Quæ hodie virtutis præmia et rerum præclare gestarum decora sunt Tesseræ gentilitiæ, eas quondam ab exercituum ducibus hunc potissimum in finem assumtas fuisse statuit Autor, ut quos non liceret in acie ex vultu aut reliqui corporis habitu, quæ plerumque eodem armorum genere, galea et lorica, tegebantur, distinguere, hos ex istiusmodi figuris vexillo ac paludamento intextis milites agnoscerent. Postquam autem novas bellandi machinas humana indoles excogitavit, abolito pristino insignium usu, hunc scribit invaluisse, ut distinguendis familiis, ac in eadem familia fratribus destinarentur. Quod cum nunc a plurimis perperam negligatur, et frequentissimum inter nobiles Anglos sit, arma aliena geri, aut discernicula, quæ adjici a postnatis debebant, omitti, (quemadmodum imprimis sub libelli auspicium literis dedicatoriis conqueritur) id occasionem sibi ministrasse testatur, ut ex heraldicæ artis scriptoribus colligeret, quæ sui quemque officii commonefacere possent. Nimirum at aliorum quorundam regnorum, sic Angliæ consuetudo fert, ut ad solum primogenitum dignitas et bona paterna deveniant, liberorum reliqui et inferiorem honoris gradum, et exiguam portionem hæreditatis sortian-

ar. Atque hinc est, quod illic soli etiam natu majori jus rma familiæ plana sive pura gerendi competat, alii fratres liscerniculis vel sectionibus quibusdam adscititiis utantur. Iam quales has sectiones esse oporteat, et imprimis quo ordine ab ejusdem familiæ pluribus lineis debeant adhiberi, Autor ex Wilhelmo Wyrlæo, Roberto Glovero, Camdeno, Spelmanno, Carolo Segoigne et aliis ita ostendit, ut horum virorum verba ex ipsorum libris transcribat, adeoque aliena potius autoritate, quam proprio arbitrio rem agat. Subjungit deinde Catalogum nobilitatis Anglicanæ, juxta seriem Temporis, quo quisque huic ordini adscriptus fuit, una cum accurata relatione, quot ex unoquoque comitatu, oppido, aut vico personæ ad generalia comitia regni soleant ablegari. His duobus opusculis mole sua perparvis, adjecit Typographus indicem nobilium Scotorum ac Hibernorum, ab alio Autore perfectum. »

Ibid. (Ib.) — *p.* 154-5.

---

130. MATHIAS JEAN BEEHR.

Rerum Mecleburgicarum Libri Octo, etc. tàm ex Historiâ antiquâ quam ex recentiori, etc. à Matthia Joanne Beehr, Equite Mecleburgico. Ex Manuscripto edidit etc. Joannes Erhardus Kappius, Eloquentiæ in Academiâ Lipsiensi Professor. Lipsiæ, impensis Joannis-Christiani Martini, MDCCXLI. *in fol. pages* 1872, *sans y comprendre une Dissertation préliminaire de* 56 *pages, la Table des Matiéres, une Carte Géographique, et trois Tables Généalogiques.*

« L'Allemagne est la partie de l'Europe qui renferme un plus grand nombre d'Etats Souverains; outre l'Empereur,

qui est le Chef, le Corps Germanique est composé de trois Colléges, des Electeurs, des Princes et des Villes, qui forment près de deux cens quarante Souverainetés. L'Histoire genérale d'un tout composé de tant de parties différentes et disparates, est un Ouvrage extrêmement difficile; il faut avouer cependant que l'Allemagne fournit une infinité de secours pour l'Histoire; il n'y a presque point d'Etat qui n'ait son Histoire particuliére. Le Meckelbourg, qui fait une portion considérable du Cercle de la Basse-Saxe, est avantageusement situé sur la Mer Baltique; la commodité de ses Ports; la fertilité de ses Terres, l'industrie des Habitans, contribuent également à la richesse et à l'abondance du Pays, qui renferme un grand nombre de Villes et de Bourgades : l'illustre Maison de ses Princes, dont l'origine va se perdre dans l'Antiquité, et qui a la gloire de descendre d'une longue suite de Rois, occupe plusieurs places dans le Colléges des Princes de l'Empire. » *etc.*

« Le sçavant Editeur finit sa Dissertation par l'Eloge des Historiens du Meckelbourg, dont le plus illustre a été Nicolas Thurius : il donne trois Catalogues des Ecrivains de ce Pays, qui ont été dressés par Jaques Jérôme Lochner, par Jean Hubner, et par le sçavant Buder; il célébre surtout le mérite et les talens de M. Beehr pour écrire l'Histoire. »

Journal des Sçavans, (Année 1750.*) Tom.* CLI. *p.* 291-308.

131. M.r L'ABBÉ YART.

Idee de la Poesie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement sur leurs Ouvrages, et une comparaison de leurs Poësies avec celles des Auteurs anciens et modernes, par M. l'Abbé Yart, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Rouen, deux volumes in 12.° I. vol. pp. 387. *II. vol. pp.* 377. *A Paris, chez Claude Briasson, rue S. Jaques,* 1749.

« L'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, doit être regardé de tout François qui aime les Lettres et la Poësie, du même œil que le commun des hommes regarde la découverte d'un Pays abondant en Mines d'or et en Marchandises précieuses. On peut à la vérité trop lire les célébres Ecrivains de l'Antiquité; mais, comme le remarque M. l'Abbé Yart dans l'excellente Préface qu'il a mise à la tête de ces Traductions, il n'est pas moins utile à tous ceux qui cultivent les Muses, de joindre la lecture des anciens Auteurs à celle des modernes qui se distinguent parmi les Nations policées, et de chercher dans leurs Ouvrages de nouvelles maniéres d'imiter les Anciens.

Or de tous les Etrangers qui nous environnent, on peut dire qu'il n'y en a point avec lesquels nos Poëtes puissent plus s'enrichir qu'avec les Anglois. Il y a long temps que nous sommes pour eux en quelque sorte ce que les Grecs furent pour les Latins. Aucune des Nations sçavantes de l'Europe n'a tant profité de nos Ouvrages que les Anglois, mais heureusement il n'y en a presqu'aucune qui soit plus en état de nous rendre ce qu'elle a emprunté de nous. » *etc.*

Ibid. (Ib.) Ib. p. 377-8-9.

132. SCRIPTOR.s RERUM HUNGARICAR.m

Scriptores Rerum Hungaricarum veteres ac genuini, partim primùm ex tenebris eruti, partim autehac editi, etc. partim etiam ad nostra usque tempora continuati, etc. cum amplissimâ Præfatione Matthiæ Belii, etc. Curâ et studio Joannis Georgii Schwandtneri. Impensis Joannis Pauli Kraus, Bibliopolæ Vindobonensis. MDCCXLVI. *in folio. Tome* 1. *de pp.* 888. *sans y comprendre la Préface et la Table des Matiéres.*

« A LA renaissance des Lettres on reconnut que la Collection des anciens Historiens et des Actes publics étoit nécessaire pour épurer et perfectionner l'Histoire des Etats et des Nations. Les Sçavans s'empressérent de rechercher, de recueillir, et de publier les Monumens Historiques; on vit paroître dès le seiziéme siécle plusieurs essais dans ce genre de Littérature. On sçait que les François, les Italiens, les Allemans, et quelques autres Nations ont donné et donnent encore d'amples Recueils de leurs Historiens. » *etc.*

Ibid. (Année 1751.*) Tom.* CLVII. *p.* 191-2.

---

133. DE BERVILLE.

Histoire de Pierre Terrail, dit le Chevalier Bayard, sans peur et sans reproche; par M. G. de Berville. A Paris, chez Pierre-Laurent Giffart, Libraire, rue S. Jaques, à Sainte Therese, 1760. *in* 12.°

« SI l'aspect seul des Portraits des grands hommes suffit pour exciter à la vertu les ames généreuses, combien le

récit des actions de ces Héros et le tableau de leur vie, doivent-ils encore plus produire ce grand et heureux effet? C'est donc, indépendamment du mérite de l'exécution, un projet digne des plus grands applaudissemens, que celui de retracer les exploits d'un homme tel que le Chevalier Bayard, et de présenter ce modèle de toutes les vertus chrétiennes, civiles et guerrières aux jeunes Eleves de l'Ecole Royale Militaire. » *etc.* (1)

Ibid. (*Année* 1761.) *Tom.* *p.* 797-8.

---

134. M.r L'ABBÉ DE SADE (2).

Mémoires pour la vie de François Petrarque, tirés de ses OEuvres et des Auteurs Contemporains avec des notes ou Dissertations, et les Pièces Justificatives. A Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, Tom. 1. *p.* 447. *pour les Mémoires;* 113 *pour les notes;* 119 *pour deux Lettres Préliminaires.*

« S'IL est naturel que l'Histoire des Hommes célèbres pique notre curiosité, celle de Pétrarque doit intéresser d'une manière particuliere le monde littéraire. Car, quoiqu'une opinion assez répandue attribue la renaissance des Arts et des Lettres uniquement à ces Grecs qui passèrent en Italie, après la prise de Constantinople, il faut convenir que c'est aux Toscans, à la tête desquels Pétrarque mérite d'être placé, « que nous devons la clarté du jour

[1] Voyez *Ante*, *Art.* 60. *p.* 238.

(2) Voyez *Res Lit. vol.* 1, *p.* 1.re *et suivantes.* EDIT.

» qui nous luit. Il en a été comme l'Aurore..... Les » Grecs qui vinrent se réfugier en Italie, ne firent que » rendre plus aisée et plus commune dans cette contrée, » l'intelligence de leur Langue, que Pétrarque et Boccace » y avoient déja introduite..... Le plus grand service » qu'ils nous aient rendu est de nous porter de bons ma- » nuscrits des Auteurs anciens qui ont écrit dans leur » langue. » Ce sont les termes de l'Auteur, M. de Sade, Abbé d'Ebreuil, dans une Lettre préliminaire adressée *aux François amateurs de la Poésie et des Belles-Lettres.* Il ajoûte qu'ordinairement nous avons une idée bien légère de Pétrarque. Pour les uns, ce n'est qu'un Poëte élégant et tendre, devenu célèbre par une constance en amour, à laquelle la mode régnante attache du ridicule; pour les autres, c'est un Ecclésiastique frivole, étourdi, plongé dans le vice, sans égard pour les bienséances de son état. Si l'on oublie ce que lui doivent les Lettres en général, la Langue et la Poësie Toscane en particulier, on paroît ignorer que c'étoit « un homme d'Etat, bon négociateur et po- » litique profond : que les plus grands Princes de son siécle » lui ont confié des négociations delicates, et lui ont demandé » conseil dans leurs affaires les plus importantes. » C'est sous ce point de vue que M. l'Abbé de Sade se propose de présenter Pétrarque dans les quatre volumes de ces Mémoires qu'il compte publier. On y trouvera la plus grande partie des Poésies Italiennes de Pétrarque traduites ou en Prose, ou en Vers. *etc.* »

Ibid. (Année 1764.*) Tome* *p.* 1347-8-9.

135. M. THOMAS.

Eloge de Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Surintendant des Finances, etc., principal Ministre sous Henri IV. Discours qui a remporté le prix de l'Académie Françoise, en 1763, *par M. Thomas. A Paris, chez Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise, etc.* 1763, *in*-8.°

« Les grands sujets conviennent aux grands talens. Le Panégyriste heureux du Maréchal de Saxe, du Chancelier Daguesseau, du brave Duguétrouin, ne pouvant que se surpasser en peignant Sully et Henry IV. Ce nouvel Eloge l'emporte encore sur les trois autres Eloges qui ont acquis tant de gloire à M. Thomas. »

Ibid. (Année 1764.*) Tome , p.* 1192-3.

136. NICOLAS VALORI.

La vie de Laurent de Medicis, surnommé le Grand et le pere des Lettres, Chef de la République de Florence, adressée au Pape Léon X., traduite du Latin de Nicolas Valori son comtemporain; avec des notes et quelques anciennes pièces qui ont rapport au même sujet. Paris, chez Nyon, 1761, *in*-12.° *pag.* 346, *outre l'Epître Dédicatoire et la Préface.*

« Nicolas Valori d'une illustre et ancienne Maison de Florence, étoit né le 30 Janvier 1464; il occupa les premiers

emplois de la République, et mourut vers l'an 1527. Il n'avoit guères que 28 ans lorsqu'il écrivit en Latin la vie de Laurent de Médicis; mais ce ne fut que plus de 22 ans après, qu'il l'envoya manuscrite au Pape Léon X. fils de Laurent. Philippe Valori, fils de Nicolas, traduisit depuis cet ouvrage en Italien, et enfin Bacio Valori, fils de Philippe, donna cette Traduction aux Juntes, célèbres Imprimeurs de Florence, qui la publièrent *in*-4.° en 1568.

Elle étoit paraphrasée et peu exacte. M. Laurent Mehus, ayant recouvré l'original Latin, le fit imprimer à Florence en 1749 *in*-8.° C'est sur cette édition que M. l'Abbé Goujet a fait la Traduction Françoise que nous annonçons. Il l'a enrichie de notes curieuses. Il y a joint diverses piéces relatives au même objet ; et a dédié à juste titre son travail à M. le Marquis de Valori, Lieutenant Général des Armées du Roi, Descendant d'une branche de la famille de l'Auteur, établie en France dès le 14.e siécle.

La vie de Laurent de Médicis est un des plus beaux morceaux de l'Histoire de Florence sa Patrie. On la lit encore avec un grand plaisir dans l'Histoire de cette République par Machiavel, dont elle occupe une partie du septième Livre, et le huitième tout entier, écrite par Valori : c'est proprement un Panégyrique, où l'on n'a pas même conservé le style historique, et où tout est tourné à la louange du Héros, comme nous aurons occasion de la remarquer plus d'une fois dans le cours de cet article. *etc.* »

Ibid. (Année 1761.*) Tome* *p.* 2429-30-1.

137. JEANNE PREMIÈRE, REINE DE NAPLES.

Histoire de Jeanne Première, Reine de Naples, Comtesse de Piémont, de Provence et de Forcalquier.

Rarò antecedentem scelestum
Deseruit pede pæna claudo.
Horat. Od.

A la Haye, et se trouve à Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Augustins, à la Toison d'or, 1764, *in*-12.°

« L'Auteur de cette nouvelle vie de Jeanne de Naples, est aussi l'Auteur de la vie d'Iréne. « J'ai montré, dit-il (Préf. pag. » 5.), dans l'Histoire de l'Impératrice Iréne, que les talens » ne compensent point les vices, et que les grands maux » sont la suite nécessaire des grands crimes. Aujourd'hui » j'offre aux yeux une ame moins noire que celle d'Iréne, » mais presque aussi coupable et beaucoup plus malheureuse. » En lisant l'Histoire de Jeanne Première, Reine de Naples, » on se convaincra que les foiblesses du cœur peuvent en- » traîner aussi loin que les plus grands vices, et l'on se » partagera entre la pitié et l'horreur. *etc.* »

Ibid. (Année 1764.*) Tome* *p.* 864-5.

138. JEHAN, SIRE DE JOINVILLE.

Histoire de S. Louis, par Jehan, Sire de Joinville, les Annales de son règne, par Guillaume de Nangis; sa Vie et ses Miracles, par le Confesseur de la Reine Marguerite. Le tout publié d'apres les manuscrits de la Bibliotheque du Roi et accompagnée d'un Glossaire. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1761. vol. in fol. de 761 pages (1).

« Nous sommes redevables de cette magnifique édition aux ordres du Roi, et à la protection singuliere dont il honore les Lettres. Sa Majesté qui prenoit un intérêt personel à cette entreprise, donna ordre à M. Bignon, Bibliothécaire du Roi, de procurer au Public cette nouvelle édition du Sire de Joinville et les Auteurs qui l'accompagnent. M. Melot, de l'Académie des Inscriptions et Garde de la Bibliothéque, fut chargé de ce travail; il en fit son unique occupation pendant long-tems : mais les forces ne purent malheureusement pas resister à l'excès d'une application continue, et il termina au mois de Septembre 1759. une vie trop laborieuse, sans avoir pu mettre la derniere main à cette edition. On trouva dans ses papiers des matériaux suffisans pour composer un Glossaire trés étendu. Il restoit à faire le choix de ce qui étoit nécessaire pour confirmer par des exemples l'explication des anciens mots du langage du Sire de Joinville, sans entrer dans des dissertations superflues. M. l'Abbe Sallier auroit été chargé d'achever cet ouvrage. Les soins qu'il avoit donnés à cette edition, de

(1) Voyez la traduct. Augl. de Joinville par Th. Johnes. *Hafod*, 1807, in-4.°

concert avec M. Melot, le rendoient plus capable que qui que ce fût de le suppléer. Mais sa santé qui s'affoiblissoit insensiblement, l'en empêcha, et il mourut le 9 de Janvier de cette année (1761). Alors M. Capperonier, qui avoit également participé à ce travail, en a repris la suite et l'a heureusement terminé. » *etc.*

Ibid. (Année 1761.*) Tom.* *p.* 1731-3.

---

139. L'ABBÉ LENGLET DU FRESNOY.

Mémoires pour servir à l'histoire de la Vie et des Ouvrages de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy.

Nil admirari, propè res est una, Numici,
Solaque quæ possit facere, et servare beatum.
Horat. Epist. Lib. 1. *Ep.* 6.

A Londres, et se trouve à Paris, chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût, 1761. 12.° (1) (Voyez *Cimélia p.* 209.)

Ibid. (Année 1761.*) Tom.* *p.* 1513.

---

140. GENTILSHOM.s DE BOURGOGNE.

Catalogues et Armoiries des Gentilshommes de Bourgogne, (depuis l'an 1548 *jusqu'à l'an* 1682.*)*

« On ne scauroit trop illustrer, trop enflammer par les honneurs et par les récompenses la Noblesse, qui est le

(1) « Un petit livre curieux et assez rare (*par M. Michault, de Dijon.*), » *Peignot, Manuel de Bibliophile, Tome* II. *p.* 356.

premier corps de l'Etat. Donner aux pères des éloges qu'ils ont mérités, c'est avertir les enfans de marcher sur leurs traces, de se rendre dignes de ces grands noms qui sont autant d'accusateurs contr'eux, s'ils dégénèrent de leurs ancêtres. La Province de Bourgogne est féconde en grandes Maisons; vous les connoîtrez, Monsieur, dans un volume *in folio* intitulé : *Catalogues et Armoiries des Gentilshommes qui ont assisté à la tenue des Etats-Généraux du Duché de Bourgogne, depuis l'an* 1548 *jusqu'à l'an* 1682, *tirés des Registres de la Chambre de la Noblesse*, à Dijon chez *Jean François Durand*, Graveur, grande rue Notre Dame, et à Paris chez *Durand*, Libraire, rue du Foin.

L'auteur de cet ouvrage nous fait, pour ainsi dire, l'histoire de la Bourgogne et des Bourguignons dans un *Discours Préliminaire*. D'après des recherches sçavantes, il prétend que, suivant la plus commune opinion, les Bourguignons, peuples Vandales, vinrent anciennement, par une suite rapide d'établissemens pris dans la Germanie, des côtes de la mer Baltique aux bords du Rhin. Emportés par leur esprit de conquête, et appellés en-deçà de ce fleuve par un parti factieux, ils franchirent cette barrière, et bientôt aux prises avec les Romains qui tenoient les Gaules asservies, tantôt leurs vainqueurs et tantôt leur appui, ils finirent par les contraindre à consentir que les naturels du païs partageassent avec eux leurs Provinces; c'est du mélange de ces deux nations que descendent les Bourguignons.

Selon plusieurs Historiens, *Gondiochus* fut le premier de leurs Rois; souvent vaincu par *Aëtius*, il le vainquit quelquefois, et fit ensuite avec lui une paix stable. Ce Roi, défait par les Huns, périt la veille de la célèbre bataille où *Attila* fut vaincu par *Aëtius*, au secours duquel il amenoit ses Bourguignons. Clovis épousa la fille de *Chilperic*, fils et successeur de *Gondiochus*. La postérité de *Clovis* occupa le trône de Bourgogne. Quand ses descendans eurent

été remplacés par les Rois de la race Carlovingienne, ceux-ci ne distinguèrent plus le Royaume de Bourgogne des autres Royaumes qui composoient la Monarchie, et, lorsqu'en 843 les enfans de *Louis le Débonnaire* partagerent les Etats de ce Prince, la Basse Bourgogne qui forme ce que nous appellons le Duché, fut démembrée de l'ancien Royaume, et unie à celui de France que *Charles le Chauve* eut en partage.

La Bourgogne avoit eu sous la premiére race des Comtes et des Ducs amovibles; elle en eut encore sous la seconde. Robert, frere de *Henri* Roi de France, fut premier Duc de la première race du sang de France; sa postérité regna plus de trois siècles; on compte douze Ducs de cette première race; *Philippe de Rouvre* fut le dernier; il mourut sans enfans. Le Roi Jean réunit alors la Bourgogne à sa Couronne comme une succession qui lui étoit devolue; mais, bientôt après, il remit à l'un de ses fils cette Province comme un prix de son courage et de sa fidélité.

Philippe le Hardi, chef de la seconde Maison de Bourgogne issue du sang des *Capets*, quatrième fils du Roi *Jean*, l'obtint en appanage. *Charles V* confirma à son frére le don de ses riches Etats. On sçait les haines et les vengeances cruelles entre les Maisons de Bourgogne et d'Orléans. *Marie* fille de *Charles le Téméraire*, unique Héretière des païs non reversibles à la couronne, les porta en dot à la Maison d'Autriche. *Louis XI* s'empara de la Bourgogne, et la réunit au Royaume de France.

L'auteur parcourt ensuite les divers Gouverneurs qu'a eus la Bourgogne, « Enfin, dit-il, en 1631 le Gouvernement » de Bourgogne fut donné à *Henri de Bourbon*, Prince de » *Condé*, auquel ont succédé cinq Princes d'un sang fécond » en héros, nés pour la gloire de la France et le bonheur » de la Bourgogne, qu'ils gouvernent comme une sorte » d'appanage confirmé par la révolution de plus d'un siecle, » et le choix non interrompu de trois Souverains. »

Il rappelle en peu de mots la plûpart des Seigneurs Bourguignons qui ont illustré leur païs et leurs Maisons ; on lit avec plaisir les noms illustres des *Choiseuls*, des *Damas*, des *Brancions*, des *de Viennes*, des *Chatelux*, des *Tavannes*, des *Beauffremonts*.

Voici un morceau intéressant que je vais vous rendre d'après l'auteur. « Ne passons pas sous silence la défense de » *S. Jean de Laone* assiégé par *Galas* en 1636, fait mé- » morable et trop peu célébré, dont on auroit instruit notre » enfance, s'il se fût passé il y a deux mille ans dans la » Grèce. Une ville qui, dans le moment où elle fut assié- » gée, pouvoit être regardée comme la clef de la Bourgo- » gne et de la France même, se trouva sans secours et » sans munitions, abandonnée au courage de ses habitans ; » elle y trouve assez de ressources pour se défendre contre » une armée ; les habitans, pressés par l'ennemi de toutes » parts, deviennent tous à l'instant soldats ; chefs sans ri- » valité, ils n'ont que l'emulation de mourir les premiers » pour la patrie ; alors les femmes armées courent aux rem- » parts, y meurent ou les défendent. *Galas*, qui sent l'im- » portance du moment, veut intimider ces bourgeois cou- » rageux ; il n'a de reponse que le bruit des armes, les » cris de mort et de défense. Il attaque de nouveau par- » tout, en meme temps ; par-tout il est repoussé de même. » Une seule attaque réussissoit, un pan de muraille écroulé » alloit permettre aux soldats de *Galas*, quoique accablés, » de s'y loger, quand *Jaquot de Magny et la Cousse de* » *Trouhan* quittent leurs châteaux, accourent avec leurs » familles et leurs domestiques devenus guerriers sous ses » chefs. Ils arrivent à la breche qui étoit près d'être em- » portée ; *du Magny*, vieillard auquel l'âge ne permettoit » pas de se tenir long temps debout, brave père d'un fils » intrepide, s'assied sous le feu de l'ennemi à la muraille » qu'il défendoit, et y reste avec *Claude Jaquot de Tre-*

» *mont* son fils, unique espérance de sa famille, qu'il y
» laissa exposé jusqu'à ce qu'il en eût vû l'ennemi repoussé. »

Ce morceau doit vous donner une idée extrêmement avantageuse de la façon d'écrire de notre Historien; son style est vif, rapide, pittoresque; on voit un auteur plein de feu, et qu'inspire une noble hardiesse, l'ame des talens et des vertus. Il est un de ces Gentilshommes qui honorent leur naissance par leurs qualités personnelles. L'Ordre de la Noblesse, à l'assemblée des Etats de la Province de Bourgogne en 1751, le chargea, comme l'un de ses membres, de rediger les listes des Gentilshommes qui avoient en séance aux Etats dans les temps les plus éloignés, et c'est cet ouvrage qu'il rend public aujourd'hui, et qui distingue à la fois son esprit et son amour pour la vérité et pour sa Province.

Notre auteur fait voir par des exemples que la Noblesse ne sçauroit trop conserver ses titres et ses armoiries; qu'on a vû des personnes de la premiére qualité tomber dans l'obscurité la plus affreuse : témoin ce pauvre et vieux Gentilhomme Gascon, cadet de la Maison d'*Astarac*, connu comme descendant de *Clovis*, et, en conséquence, gratifié d'une pension de mille écus par *Louis XIV*.

Ce *Discours Préliminaire* est rempli d'excellentes recherches sur la Noblesse. On ne peut suivre tous ces détails curieux qu'il faut lire dans l'ouvrage même. On trouve aussi des remarques très judicieuses sur *l'origine des Bourguignons*, sur *l'époque des noms devenus propres aux familles*.

Ces morceaux sont instructifs, et méritent d'être lus par les personnes sur-tout attachées à la science Heraldique. Les armoiries de la Province de Bourgogne sont représentées avec beaucoup de soin.

L'Année Litter. (Freron, Année 1761.) *Tom.* 1. *p.* 188.

141. POETAE LUSITANI, (QUI LATINE SCRIPSERUNT.)

Corpus Illustrum Poetarum Lusitanorum qui Latine scripserunt, etc. C'est-à-dire: *Corps des illustres Poëtes Portugais qui ont écrit en Latin, publié pour la premiere fois par* ANTOINE DOS REYS, *Prêtre de la Congregation de l'Oratoire de S. Philippe de Neri de Lisbonne, Historien Royal Latin de Portugal, et Censeur de l'Académie Royale; augmenté de plusieurs vies de ces Poëtes, par* EMMANUEL MONTEIRO, *Prêtre de la même Congrégation, et Associé à la même Académie, deux Tomes in-4.° Le premier de 405 pages non compris l'Epitre Dédicatoire et la Préface; et le second de 482. A Lisbonne, de l'Imprimerie Royale, et de l'Académie Royale. 1745. (1745-48. 7 vol. in-4.°)* (1).

Le titre de cet Ouvrage l'annonce suffisamment. On se propose d'y rassembler tous les Ouvrages en vers Latins des Poëtes Portugais, tant ceux qui ont déjà été imprimés, que ceux qui sont restés jusqu'ici en manuscrit. Il paroit sous les auspices du Roi de Portugal, et avec d'autant plus de justice, que ce Prince qu'on nous représente dans l'Epitre Dédicatoire comme le Protecteur des Sciences et des Arts, en a conçu le projet, et qu'il l'a fait exécuter avec une libéralité vraiment Royale.

Le P. Dos Reys, fameux par ses Poësies, qu'on promet même de nous donner dans ce Recueil, y travailloit depuis long-temps sous les ordres du Roi de Portugal, lorsqu'une

(1) Collection peu commune et assez recherchée. *Brunet, Tome* III. *page* 219.

mort prématurée enleva ce sçavant Religieux. Personne, dit l'Editeur dans cette Epitre, « n'étoit plus capable que lui de » se servir du flambeau que le Roi lui avoit mis entre les » mains, pour donner, comme un autre Prométhée, la lu- » mière à ce nouveau Corps Poëtique. »

Il en avoit déjà formé sept tomes *in*-4.°, et il ne lui manquoit pour les mettre sous presse, que d'avoir pu rassembler les vies des Poëtes dont il y avoit fait entrer les Ouvrages; mais comme il n'avoit composé que quatre de ces vies, on pouvoit donner les autres sans beaucoup de temps et de recherches; ainsi quelque diligence qu'ait pu faire le P. Monteiro, qui a été nommé pour continuer cette grande entreprise, il ne lui a pas été possible de faire paroître plutôt ces deux premiers tomes. Il nous promet de ne rien négliger pour donner incessamment les suivans, et pour tirer de la poussiére et de l'obscurité toutes les piéces de Poësie Latine qui lui paroîtront dignes de passer à la postérité et de faire honneur à sa Nation.

Il est persuadé que celles qu'il a renfermées dans ces deux tomes, fermeront la bouche à ceux qui ont accusé les Portugais d'avoir peu de talent pour les Vers, et que malgré la diversité des goûts et des caractères, les Juges desintéressés trouveront la plupart de ces Poësies dignes du siécle d'Auguste, soit par la pureté de la diction, soit par l'élégance des vers.

Un pareil Ouvrage n'étant pas susceptible d'extrait, nous nous contenterons de donner une notice des piéces qui y sont contenues. Le premier tome renferme celles de cinq Poëtes Portugais.

Le premier est Pierre Sanchez. Quoique quelques Auteurs ayent écrit qu'il étoit Espagnol, le P. Dos Reys prouve dans l'abrégé de sa vie, que ce Poëte étoit né à Lisbonne; il ne nous dit point en quelle année, mais il est aisé de voir par ce qui nous reste de lui, qu'il vivoit dans le seiziéme siécle

sous le régne de Jean III. et de Sebastien I. Sanchez fut honoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Christ, et pourvu de la charge de Sécrétaire du Conseil Suprême du Royaume, place qui dans ces temps-là étoit une des plus distinguées de la Cour. Il l'exerça jusqu'à sa mort, et en remplit toutes les fonctions avec autant de lumiére que de probité, mais sans cesser de cultiver les Muses pour lesquelles il avoit une passion, à laquelle il ne pouvoit presque résister. Il favorisa tous les Gens de Lettres de son temps; et non content de secourir ceux d'entr'eux qui étoient dans l'indigence, il faisoit encore imprimer leurs Ouvrages à ses dépens: c'est ainsi que le furent ceux d'Ignace Moraëz, Poëte, selon l'expression de l'Auteur, très-ingénieux, et les Lettres de Jérôme Cardose, célébre Maître d'Ecole.

« Ces Lettres, dit le P. Monteiro, « furent extrémement » applaudies pour lors, et le sont encore de tous les Sça- » vans d'aujourd'hui, si vous en exceptez le seul Grégoire » de Mayans, qui dans un volume de Lettres publié depuis » peu de temps, a porté l'arrogance au point de soumettre » tous les Auteurs à sa férule, surtout Cardoso, et le célébre » Jérôme Osorio Evêque de Silva, qu'il traite très-mal: » mais comme ce crime, ajoûte l'Editeur, me paroît plus » digne de pitié que de châtiment, je m'abstiens de le punir » comme il le mérite; je craindrois qué le châtiment même » ne le rendît plus fier et plus présomptueux, en donnant » plus de célébrité à l'audace qu'il a eue d'attaquer d'illustres » personnages, et qui sont en possession de recevoir les » hommages de toutes les personnes de mérite. »

Après ce trait de critique, notre Auteur revient à Pierre Sanchez; il nous apprend que sans parler d'un grand nombre de Poësies écrites en sa langue naturelle, et que le P. Dos Reys a publiées dans sa *Bibliothéque Poëtique Portugaise*, Sanchez en avoit composé un nombre considérable en Latin et sur toutes sortes de sujets, dont la plupart ont été perdues:

l nous fait espérer de nous donner dans la suite celles que e temps a respectés ; mais en attendant il a cru devoir mettre ı la tête de ce recueil une Lettre de Sanchez à Ignace Moraëz : elle roule sur les Poëtes qui florissoient pour lors en Portugal, et sert pour cette raison comme de préface à tout l'Ouvrage.

Sanchez y fait une longue et peut-être trop naïve peinture de la misère où étoit réduit ce Poëte, dont, selon lui, les vers furent toujours aussi applaudis que mal récompensés : il recherche les causes d'une conduite si surprenante, et croit la trouver dans le peu d'amour que les Portugais de ce temps-là avoient pour la gloire, et dans l'esprit de mollesse qui s'étoit emparé de la Nation : il soutient avec raison que ceux qui n'ont ni la volonté, ni le courage de faire des actions dignes de passer à la postérité, font ordinairement peu de cas des Poëtes, dont le propre est d'immortaliser les grands noms et les grandes actions.

Il montre cependant que malgré le peu de considération où étoient pour lors les Poëtes Latins, jamais le Portugal n'en avoit produit un plus grand nombre, ni qui fussent plus dignes de ce nom. Il les fait tous passer en revue au nombre de plus de soixante, parmi lesquels on trouve deux Cardinaux, dont le premier étoit fils du Roi Emmanuel, grand nombre d'Evêques et d'autres personnes de la premiére considération. Comme ils ne sont que légérement indiqués dans cette Lettre, le sçavant Editeur nous les fait mieux connoître par de courtes notes qu'il à mises à la fin de ce Poëme ; il s'en trouve cependant un petit nombre sur lesquels il ne lui a pas été possible d'avoir aucune lumière.

C'est dommage que ce Poëme ne soit pas complet ; il nous a paru curieux surtout par le fond même du sujet, et par le tour aisé et naturel de la poësie ; nous ne sçavons cependant si tout le monde regardera comme un éloge, ce que l'Auteur de la vie de ce Poëte rapporte, pour prouver combien son style étoit facile et coulant. « Sanchez, *dit-il*,

» s'avisa un jour de composer une longue Lettre en vers, » mais l'ayant écrite tout de suite, et comme si ç'eût été de » la prose, un des plus grands Poëtes de Portugal y fut » trompé, et la prit à la première lecture pour de la prose. »

On trouve ensuite les Poësies de Hermicus Cayado, Jurisconsulte de Lisbonne. Après s'être formé en Italie, et principalement sous la conduite d'Ange Politien, loin de se livrer à l'étude de la Jurisprudence, comme l'auroit désiré un de ses oncles, qui s'étoit chargé de sa fortune et de son éducation, il s'abandonna entiérement à la Poësie, en fit imprimer différentes piéces de sa composition à Boulogne, et mérita d'être regardé comme un des meilleurs Poëtes Bucoliques de son temps.

Mais comme cette réputation lui étoit tout au moins très-inutile pour faire fortune dans la Robe à laquelle son *oncle* le destinoit, dans la vue de réduire le jeune Cayado à la nécessité de reprendre l'étude des Loix; cet oncle *prit le* parti de ne plus lui envoyer d'argent, et le jeune Poëte se vit exposé pendant quelque temps aux rigueurs de la plus dure pauvreté: peut-être même qu'il se seroit opiniâtré à la soutenir, si son oncle, que l'Auteur de cette vie nous représente comme l'ennemi déclaré des Muses, et grand partisan de tous les suppôts de la Chicane, « n'avoit, *dit-il*, » au détriment de tous les amateurs du Parnasse, et selon » moi à sa honte, employé l'autorité du Roi Emmanuel, » pour le forcer à prendre des degrés en Droit. »

Il s'y rendit en peu de temps aussi habile que s'il n'eût pas été contraint de l'étudier: après s'y être fait recevoir Docteur à Padoue l'an 1503, il revint dans sa patrie où il suivit le Barreau; mais piqué de ce que le Roi lui avoit préféré un homme de peu de mérite, pour certaine Magistrature qu'il demandoit, il se retira à la campagne, où peu de temps après il mourut de chagrin et de misére.

Cayado a composé, 1. neuf *Eglogues* qu'on trouvera ici.

Les applaudissemens quelles lui attirérent à Boulogne, où il les fit déclamer en public, lui en donnèrent si bonne opinion, qu'à peine croyoit-il en ce genre devoir le céder à Virgile. Il semble même qu'il ait voulu nous le faire entendre dans une Epitre au Duc Hercule, où il lui dit que Virgile avoit composé dix Eglogues; mais que pour lui il s'étoit borné à neuf, de peur qu'on ne l'accusât de vouloir s'égaler à cet illustre Poëte.

2. Trois *Silves*, qui sont les seules qu'il ait données au jour, et qui furent aussi récitées publiquement à Boulogne.

3. Grand nombre *d'Epigrammes*. Toutes ne sont pas venues jusqu'à nous; celles qui ont été conservées, sont aussi distribuées en deux Livres. Au reste ces Epigrammes, comme la plupart de celles des Poëtes Portugais qu'on trouvera dans ce recueil, sont presque toutes dans le goût des Grecs, c'est-à-dire, que la pensée en est ordinairement simple et naturelle, sans finir par un trait vif, piquant et ingénieux, comme celles de Martial et de ses imitateurs.

Ces Poësies avoient déjà été imprimées à Boulogne en 1501: on voit par les témoignages des hommes illustres qui ont parlé de ce Poëte, et que l'Auteur rapporte à la fin de sa vie, ainsi qu'il en a usé à l'égard de tous les Poëtes Portugais dont il a fait entrer les Œuvres dans ce recueil, que Philippe Béroalde, Erasme, Ange Politien, et plusieurs autres célébres Auteurs le regardoient non seulement comme un des plus grands Poëtes de sa Nation, mais le trouvoient même comparable à tous ceux qui depuis la renaissance des Lettres avoient paru en Italie. Quelques-uns d'entr'eux ont même été jusqu'à dire, qu'il ne lui avoit manqué que d'avoir paru dans l'Antiquité, pour être égalé aux grands Poëtes qu'elle a produit.

Emmanuel da Costa, aussi Jurisconsulte de Lisbonne, est le troisiéme Poëte dont on retrouve ici les Œuvres, car elles avoient déjà vu le jour à Salamanque en 1543: il rem-

plit la premiére Chaire de Droit d'abord dans l'Université de Conimbre, ensuite dans celle de Salamanque, et mourut en 1564 avec la réputation d'un des plus grands Jurisconsultes de son temps: les Ouvrages qu'il a publiés sur les Loix et dont on nous donne ici le catalogue, forment deux volumes *in-folio*. Ils montrent combien il étoit profond dans cette matiére, et on nous assure que plusieurs Discours Latins qui nous restent de lui, font voir qu'il n'étoit pas moins habile dans les Belles-Lettres.

Il avoit composé dans sa premiére jeunesse différentes Piéces de Poësie, et entr'autres un Poëme sur le mariage du Prince Edouard, fils du Roi Emmanuel. Pendant un temps de vacance, le hazard lui ayant fait jetter les yeux sur ces poësies plus de vingt-trois ans après qu'il les avoit écrites, quelques amis à qui il les montra, l'engagérent à les retoucher et à les mettre au jour: il se rendit à leurs avis, mais en s'excusant dans l'Epitre par laquelle il les adresse au Roi, de remonter sur le Parnasse à l'âge de 40 ans, âge où l'étude des Loix à laquelle il s'étoit constamment appliqué, devoit lui avoir fait perdre le goût de la poësie et le talent nécessaire pour rendre les siennes dignes de ce Prince et du Public. Il ajoûte même qu'on s'imaginera peut-être qu'un Jurisconsulte ne peut, ni ne doit être Poëte: mais il répond à cela que le célébre Modestin et plusieurs autres anciens Jurisconsultes avoient fait des vers avec gloire et avec succès.

Outre les Poëmes dont nous venons de parler, et un autre pour célébrer encore le mariage d'un Prince de la Maison de Portugal, Poëmes qui sont assez étendus, on trouvera de plus ici quelques autres petites piéces du même Auteur qui méritoient bien de voir le jour.

La vie de Didace Mendez de l'illustre Maison de Vasconcellos qui est le quatriéme Poëte de ce recueil, aussi bien que les vies des autres Poëtes dont il sera parlé dans le

reste de ce volume et dans le suivant, a été écrite par le P. Monteiro, l'Editeur de cet Ouvrage Didace Mendez nâquit à Alter, petite Ville de Portugal l'an 1523 : destiné par ses parens à la Magistrature, il suivoit les Ecoles de Droit à Toulouse, à Conimbre, à Orléans, et enfin à Paris, où il étudia le Droit-Canon sous le célébre Rebuffe; de-là il passa en Italie, et se trouva au Concile de Trente; de retour dans sa patrie il fut nommé par le Roi Henri, Chanoine d'Evora, et Inquisiteur de la Foi. Il mourut âgé de 76 ans, dans une grande réputation de vertu et de probité.

Il a composé plusieurs Ouvrages en prose sur divers sujets de Littérature; on nous en donne ici un catalogue, qu'on avoue cependant n'être pas complet; ses Piéces de poësie ne sont pas en grand nombre; le tout nous en a paru très-Poëtique et très-Latin.

La premiére est adressée au Cardinal Albert, Archiduc d'Autriche; elle est pleine de feu et d'imagination, quoique le Poëte dise qu'il étoit âgé de 60 ans quand il l'écrivit. On y a joint aussi quelques Epigrammes, parmi lesquelles il s'en trouve une sur l'entrée de Philippe II. dans la ville d'Evora; en voici une autre que nous mettons ici, parce qu'elle est fort courte, et qu'il nous a paru que la pensée en étoit assez heureuse.

Sunt tibi divitiæ multæ, sed pauperis est mens.
O! successori dives, inopsque tibi.

Après les Poësies de Didace Mendez, viennent celles de Michel de Cabedo d'une illustre famille de la petite Ville de Cétubal en Portugal; il y prit naissance l'an 1525. Comme la Ville de Toulouse étoit alors fort célébre par les Professeurs qui y enseignoient le Droit, il y étudia cette science sous Cujas, et s'y rendit si habile, qu'à son retour le Roi Sébastien lui donna une place dans le Conseil Royal, et le pourvut encore d'une autre Magistrature très-considéra-

ble dans la Ville de Lisbonne. La profonde connoissance qu'il avoit des Loix, et qui le fit regarder comme un des plus grands Jurisconsultes de son temps, ne l'empêcha pas de s'appliquer constamment aux Belles-Lettres. Il possédoit à fond la Langue Grecque et la Langue Latine. Mais son attrait particulier fut toujours pour la Poësie, dans laquelle on prétend qu'il a excellé : ce qu'il a composé en ce genre, ou du moins ce qu'on en verra ici, se réduit aux Piéces suivantes, où nous crovons qu'on trouvera de l'harmonie, de la noblesse, et du génie.

1. Une Piéce sur les nôces du Serénissime Prince Jean avec la Princesse Jeanne, tous deux du Sang Royal; 2. sur les couches de cette même Princesse. Ces deux Piéces sont dédiées au Roi Jean III.

La troisiéme contient des vœux pour le Roi Sébastien, à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de ce Prince. La derniére est adressée à ses Collégues dans le Conseil Royal, et roule sur le temps des vacances.

Les Poësies d'Antoine de Cabédo, fils de celui dont nous venons de parler, terminent ce volume; le goût qu'il eut toujours pour la piété, lui fit embrasser l'Etat Ecclésiastique. Il acquit la réputation d'habile Canoniste, et ne se distingua pas moins par l'Eloquence que par la Poësie. La mort qui le surprit à l'âge de 25 ans, l'arracha au milieu d'une carriére dans laquelle il y avoit tout lieu d'espérer qu'il acquiéreroit beaucoup de gloire : ses vers, au jugement du P. de Monteiro, sont absolument sans fard et ressentent le siécle d'Auguste : ce qui étonnera peut-être, c'est qu'il ajoûte qu'ils ont cette majesté qui caractérise ceux de Stace. Il a travaillé sur différens sujets, dont quelques-uns sont de piété; il y en a un entr'autres à la louanges de la Sainte Vierge.

Les Ouvrages de ces trois derniers Poëtes avoient déjà paru imprimés à Rome en 1597.

Le second Tome renferme uniquement les Œuvres de Jean de Mello de Sousa; on nous les donne d'après l'édition publiée *in* 4.° à Lyon, chez Horace Cardon en 1615. Jean de Mello étoit d'une petite Ville de Portugal nommée Torresnovas, et sortoit d'une famille très-distinguée, tant du côté paternel que maternel : après avoir obtenu le bonnet de Docteur en Droit-Canon dans l'Université de Conimbre, fameuse par les habiles gens qui y enseignoient cette science, la réputation que Mello s'y acquit, le fit nommer Professeur dans cette même Université; il s'y fit généralement estimer par ses leçons, et par divers Ouvrages qu'il donna au public. Le Roi pour récompenser son mérite, lui confia une place de Conseiller dans le Conseil Royal; il l'exerça jusqu'à sa mort avec beaucoup de lumiére et d'intégrité, et cessa de vivre en 1575. Au milieu des grandes affaires dont il étoit chargé, il trouva, dit l'Auteur de la *Bibliothéque Portugaise*, du loisir pour s'attacher aux Muses, et avec tant d'enthousiasme qu'il approche par la sublimité des Coryphées de la Poësie Héroïque. On a de lui un grand nombre de Poësies, dont les plus considérables sont 1. une Paraphrase en vers hexamètres sur le *Livre de Job;* on y a joint le texte même de l'Auteur sacré : 2. deux Livres sur la misére de l'homme, et un Poëme considérable en huit Livres sur la rédemption du Genre-humain.

Mello nous assure dans la Préface de ce Poëme, qu'il l'avoit composé par les exhortations du célébre Louis de Grenade : cet Ouvrage, aussi-bien que celui qui regarde la misére de l'homme respire l'onction et la piété; la Religion y est traitée avec toute la grandeur qui lui convient; et on peut dire que l'Auteur raméne très-heureusement les Muses à leur premiére institution; c'est-a-dire, qu'il y célébre par-tout les louanges de la Divinité.

Quelque superficiel que soit le compte que nous venons de rendre des deux premiers tomes de ce précieux recueil,

nous nous flattons cependant en avoir assez dit pour en faire sentir le prix, et pour engager ceux qui posséderoient quelques piéces propres à l'enrichir, d'en faire part au sçavant Editeur. Son goût dans le choix des Piéces, et son exactitude à nous en faire connoitre les Auteurs, doivent faire désirer qu'il soit bientôt en état de tenir la promesse qu'il nous fait, de publier incessamment les tomes suivans. »

Journal des Sçavans (Année 1749*). Tom.* 148. *p.* 435-51.

---

142. MONSIEUR DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE (1).

Memoires sur l'ancienne Chevalerie, considérée comme un établissement Politique et Militaire. Par M. de la Curne de Sainte Palaye, de l'Académie Françoise, de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, et des Académies de Nancy et de la Crusca. A Paris, chez Nicolas-Bonaventure Duchesne, Libraire, etc. 1759. *deux volumes in* 12.° *le premier de* 392, *le second de* 318 *pages.*

« Les cinq Mémoires sur l'ancienne Chevalerie et le Mémoire sur l'utilité de la lecture des anciens Romans, qui forment ces deux volumes, ayant été imprimés dans le recueil de l'Académie des Belles-Lettres, nous en avons rendu compte dans nos Journaux, lorsque ces volumes ont paru.

On a dû observer, et nous le répétons ici avec M. de Sainte-Palaye, que « le tableau que nous offrent ces Mé- » moires, est une partie intéressante et peu connue des

(1) Voyez *Res Literariæ*, *Vol.* III. *pag.* 277-91.

» mœurs de nos Ancêtres. On remarquera, dans cette portion de leurs usages, un contraste singulier de Religion et de galanterie, de magnificence et de simplicité, de bravoure et de soumission; un mélange d'adresse et de force, de patience et de courage, de belles actions produites par un motif chimérique, et des fonctions presque serviles ennoblies par un motif élevé; mœurs à la fois grossières et respectables, aussi dignes d'être étudiées, sur tout par un François, que celles des Grecs et des Orientaux comparables en bien des points et même supérieures en quelques-uns, à celles des tems héroïques chantés par Homère. »

M. de Sainte-Palaye a ajouté à ces cinq Mémoires un extrait des Poësies Provençales, et les anciens honneurs de la Cour de Bourgogne. Ces deux pièces achevent de faire connoître l'esprit de la Chevalerie, et les mœurs de nos anciennes Cours. Les Poésies Provençales contiennent des instructions d'amour et de Chevalerie. Les anciens honneurs ont été composés par une Dame de la Cour de Bourgogne, nommée Alienor de Poitiers, Vicomtesse de Turnes, vers l'an 1484. Ce dernier Mémoire développe dans le plus grand détail les vieux usages de France et de Bourgogne; on n'y omet aucune des distinctions établies alors pour marquer la différence des rangs. On y voit combien dans les anciens tems on étoit ferme sur l'étiquette, et attentif à relever en ce genre les moindres irrégularités. L'Auteur zélé pour le maintien de l'ancien cérémonial, en discute les particularités avec une précision scrupuleuse. Quoique les usages dont il est ici question, se rapportent plus directement à la Cour de Bourgogne, il y a des détails qui ont leur rapport immédiat à celle de France. On y remarquera avec satisfaction les prééminences d'honneur attribuées des-lors aux Enfans de France. Ils jouissoient d'un rang supérieur aux Princes les plus puissans. Sans égard à l'étendue de

domination plus ou moins vaste, l'unique mesure de grandeur étoit alors le degré qui approchoit plus ou moins de la souche Royale.

La réunion de tous ces Mémoires forme deux volumes très-intéressans, et en même tems très-utiles pour la connoissance de notre ancienne Histoire. Nous nous serions étendus davantage si les deux dernières piéces étoient susceptibles d'extrait, et si nous n'étions persuadés qu'on les verra avec plus de plaisir dans leur propre langage, qui a souvent besoin de note et d'explication.

Journal des Sçavans (Année 1759.*) Tom.* *p.* 259–62.

---

143. HISTOIRE DE JEANNE D'ARC.

Histoire de Jeanne d'Arc, Vierge Héroïne et Martyre d'Etat, suscitée par la Providence pour rétablir la Monarchie Françoise : tirée des Procès et d'autres Pièces originales du temps.

Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.
1. *Corinth.* I. 27.

Par M. l'Abbé Lenglet Dufresnoy. A Paris, chez Coutellier, au Palais, etc. 1753. *Deux volumes in*-12.° *le prémier de* 218 *pages, le second de* 210.

« L'Histoire de la Pucelle d'Orléans que M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy vient de mettre au jour, est un morceau détaché d'un plus grand Ouvrage intitulé *Plan de l'Histoire générale et particuliére de la Monarchie Françoise*, qu'il doit faire paroître incessamment, et dans lequel il n'entre

ne comme une Dissertation; mais son étendue, l'intérêt ne l'on a toujours pris à cette Héroïne, et plus encore envie de pressentir le Public sur l'Ouvrage dont nous venons de parler, ont engagé l'Auteur à publier celui-ci séparément.

M. l'Abbé Lenglet paroît être peu content de tout ce qui a paru jusqu'à present sur l'Histoire de Jeanne d'Arc; il pense que cet événement singulier n'a point encore été assez approfondi, et que ce qui est imprimé ne fournit pas assez de certitude ni de lumières; en conséquence il a eu recours aux manuscrits, aux piéces originales de ces différens procès, et aux actes de dépositions qui y sont joints. L'examen qu'il en a fait, a servi à le desabuser de la prévention où il étoit, qu'il y avoit de l'intrigue dans cette Histoire; et après avoir pesé les témoignages des hommes les plus intégres d'alors, il n'a vu dans la conduite de la Pucelle que droiture et simplicité. Ceci le conduit à chercher les moyens de jetter quelque lumiére sur un autre fait. Il ne peut croire que cette fille ait eu des visions, des apparitions, des révélations de Saints et de Saintes. *J'abandonne*, dit-il, *cette pieuse créance à des personnes d'un esprit moins rétif que le mien.* A ces apparitions il substitue une persuasion intérieure, une méditation réfléchie, qui frappe, qui anime, qui agite fortement l'imagination; et il pense que ce sont les efforts de cette derniére faculté, qui souvent nous représentent comme réels des objets qui ne sont que de simples images que nous nous formons en nous-mêmes. C'est ainsi qu'il croit que l'on doit expliquer un grand nombre de visions et d'apparitions que l'on trouve dans la vie de quelques Saints personnages. Il s'étend beaucoup sur ce sujet, et finit par conclure que c'est-là l'héroïsme ou l'enthousiasme, qui dans la Pucelle étoit une suite de la direction particuliére de la Providence. Cet héroïsme et cet enthousiasme, dans les actions louables et vertueuses, nous

portent toujours au grand et au sublime; dans celles qui leur sont opposées, ce n'est plus qu'un fanatisme qui n'a pour principe que la corruption du cœur.

M. l'Abbé Lenglet passe ensuite à la conduite qu'il tient dans la composition de son Ouvrage, et dans l'examen des différens manuscrits dont il a eu connoissance. Il divise son Ouvrage en trois parties. La premiére renferme les actions de la Pucelle avec le *Procès de sa condamnation*. Il y fait voir l'iniquité de ses Juges, et la foiblesse de Charles VII.

Dans la seconde partie il rapporte en substance ce qui s'est passé au *Procès de la justification* de notre Héroïne, et il y joint les piéces justificatives.

Il doit ajoûter une troisiéme partie, qui se distribuera gratuitement à ceux qui auront pris les deux premiéres. Dans celle-ci on trouvera, outre les témoignages favorables à la Pucelle d'Orléans, les priviléges que le Roi Charles VII. a cru devoir accorder à la Paroisse de Greu, lieu de la naissance de Jeanne d'Arc, et la généalogie de MM. du Lys qui descendent de ses frères. » *etc.*

« L'Auteur fait ensuite des réflexions sur toute cette Histoire, et sur du Haillan qui paroît s'être écarté de la vérité au sujet de cette Héroïne. Il parle de plusieurs autres filles qui voulurent imiter la Pucelle d'Orléans, mais dont l'imposture ne tarda pas à être reconnue. Il joint à ces remarques toutes les piéces justificatives et les dépositions, la liste des témoins ouïs dans le *procès de justification*. Il finit par une énumération des différent Ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, qui traitent de l'Histoire de la Pucelle, et ceux dont il a fait usage, il porte son jugement sur l'autorité qu'ils doivent avoir. Celui d'Edmond Richer en particulier, paroît lui avoir été d'un très-grand secours,

quoiqu'il y ait remarqué des defauts; peut-être trouvera-t-on que celui que nous venons d'annoncer n'en est pas exempt, mais nous devons sçavoir gré à l'Auteur, malgré son grand âge, d'avoir encore enrichi le Public de cette nouvelle production. »

Ibid. (Année 1753.*) Tom.* CLXX. *pp.* 417-34.

---

144. HISTOIRE DE LA MAISON DE MONTMORENCI.

Histoire de la Maison de Montmorenci. Par M. Désormeaux. A Paris, chez Desaint et Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, etc. 1764, 5 *volumes in*-12.°

« L'ORIGINE de la Maison de Montmorency se perd dans la nuit des temps. On a toujours cru que les Montmorencis descendoient du premier des Francs qui embrassa la Religion Chrétienne. Les Auteurs se partagent sur cette origine; les uns, tels que Robert Cenal, Evêque d'Avranches, Liv. I. de ses Remarques Gauloises, et le Président Fauchet, Liv. I. des Antiquités Françoises, l'attribuent à Lisoie, Général de Clovis; d'autres, tels que Merula du Verdier, Anssel, à Lisbius, le plus noble et le plus puissant des Gaulois qui habitoient la Province nommée aujourd'hui l'Isle de France. Lisbius fut, dit-on, converti par S. Denys, et souffrit le martyre avec lui au 3.e Siécle. Le nom de Lisbius et celui de Lisoire paroissent être le même.

Quant au nom de Montmorenci, il vient, dit-on, de ce que Guy le Blond, l'un des Chefs de cette Maison, et

Compagnon d'Armes de Charles-Martel, tua dans une bataille un Roi More, et qu'en le voyant tomber, il s'écria: *Voilà mon More occcis;* on ajoute qu'en mémoire de ce succès, il bâtit un Château qu'il appella *Mon-More-occis*, d'où est venu par corruption le nom de Montmorenci.

Quant aux armes de Montmorenci, elles n'avoient d'abord que la Croix; mais dans l'excursion que l'Empereur Othon II. fit jusqu'aux portes de Paris l'an 978, Bouchard de Montmorenci, dont Othon avoit brûlé le Château, fut un de ceux qui se distinguerent le plus contre ce formidable ennemi, lorsque Lothaire et Hugues Capet battirent son arrière-garde au passage de la rivière d'Aîne. On assûre qu'il enleva aux Allemands quatre étendarts ou Aigles Imperiales, et que ce fut en mémoire de cet exploit qu'il orna la Croix de ses armes de quatre Aiglettes ou Alérions. Ses Descendans n'eurent point d'autres armes jusqu'à Matthieu II. de Montmorenci, dit le Grand, Connétable de France, qui, à la bataille de Bovine, ayant enlevé douze Aigles impériales, augmenta son écusson de douze Alérions par ordre de Philippe Auguste.

Le sçavant André Duchesne a donné l'histoire Généalogique de cette grande Maison. Son histoire commence à Bouchard I. qui vivoit vers l'an 950 de l'Ere Chrétienne, elle finit à l'an 1624. Cet Ecrivain s'est plus attaché à la Généalogie des Montmorencis qu'à leurs actions; M. Désormeaux, Auteur de la nouvelle histoire des Montmorencis, a suivi un autre plan. Il donne d'abord une Généalogie de cette Maison, Généalogie complette et poussée jusqu'à *nos* jours. Il fait ensuite l'histoire particulière de cette foule de Montmorencis qui se sont distingués par des services éclatans.

Avant de le suivre dans ces détails, nous croyons devoir relever un léger trait d'inexactitude dans un article de la Généalogie. M. Désormeaux dit que la fameuse Comtesse de Château-Briant, Françoise de Foix, qui, selon une tra-

ition assez générale, fut aimée de François I., étoit fille 'Odet du Foix, Vicomte de Lautrec, Gouverneur de Guyenne, t de Charlotte d'Albret. Elle étoit Sœur d'Odet de Foix, onnu sous le nom du Maréchal de Lautrec, de Thomas le Foix, Seigneur de Lescun, dit le Maréchal de Foix, et d'André de Foix, Seigneur de Lesparre; tous quatre étoient enfans de Jean de Foix, Seigneur de Lautrec, et de Jeanne d'Aydie, fille du Comte de Comminges.

L'Histoire, ainsi que la Généalogie, remonte à Bouchard I.; c'est-là quelle commence à être fondée sur une suite de titres autentiques; elle est divisée en autant d'articles qu'il y a d'hommes illustres du nom de Montmorenci; chacun de ces articles est plus ou moins etendu à proportion de la célébrité de chaque personnage qui en est l'objet. L'Auteur ne voulant avoir que des Héros à célébrer dans le corps de l'Histoire, s'est débarrassé dans la Généalogie même, de l'article de Maréchal de Rais, brûlé en 1440 pour des crimes qui ne paroissent suffisamment éclaircis; dès l'âge de 17 ans, il avoit signalé sa valeur contre les Anglois, à l'expulsion desquels il eut beaucoup de part, sous le règne de Charles VII. Sa naissance, une fortune immense, de grands talens pour la guerre, s'embloient lui promettre une destinée glorieuse. Ses dissipations, ses débauches, ses folies le conduisirent au bûcher. Il donna dans toutes les superstitions de la Magie; il avoit fait avec le Diable un traité par lequel il lui abandonnoit tout, excepté sa vie et son ame. Il y eut dans sa condamnation un mélange singulier de rigueur et d'indulgence. Jean V. Duc de Bretagne, qui profitant du désordre de ses affaires avoit acheté ses Terres à vil prix, fut son plus ardent persécuteur. Le Maréchal de Rais fut condamné à être brûlé vif. On fit à Nantes une procession générale dont l'objet étoit de demander pour le Maréchal le courage de soutenir cet horrible supplice. Le Duc de Bretagne fut présent à l'exécution. Des Historiens

disent qu'il permit qu'on l'étranglât avant de le livrer aux flammes. On retira du feu son corps avant qu'il fut endommagé, et on l'enterra dans l'Eglise des Carmes de Nantes avec la plus grande Pompe. Il étoit d'une branche de Montmorenci-Laval éteinte dans le quinziéme siécle.

La partie de l'Histoire des Montmorencis contenue dans le premier des cinq Volumes, s'étend depuis l'année 960 jusqu'à l'an 1531 et présente des titres de grandeur de la plus haute antiquité. Les Montmorencis s'intituloient : *Sires de Montmorenci par la grace de Dieu.* Sous les Rois Robert et Henri I., Bouchard III. et Alberic de Montmorenci son Frère, Connétable de France, signent presque toutes les Chartres avec les Grands Vassaux de la Couronne, tels que les Comtes de Flandre, de Normandie, de Champagne. Sous Henri I. et Philippe I. le Connétable Thibaud et Hervé de Montmorenci son Frère, Bouteiller de France, signent presques tous les Actes solemnels avant les Grands Officiers de la Couronne; les Rois les appellent *Princes du Royaume, Nobles Princes.* Sous Louis le Jeune, Matthieu I. de Montmorenci, Connétable de France, épouse du consentement du Roi la Reine Douairière sa Mere, Veuve de Louis le Gros, et gouverne sagement le Royaume avec elle et avec l'Abbé Suger, pendant la funeste expédition de Louis le Jeune dans la Palestine. Hervé de Montmorenci son Frère s'attacha à Henri II. Roi d'Angleterre, et par les exploits les plus signalés obtient les Dignités de Connétable et de Sénéchal d'Irlande avec un établissement immense dans ce Royaume, à la conquête duquel il avoit beaucoup contribué.

Matthieu de Montmorenci Marly, fils du Connétable Matthieu I. étoit un Héros plein d'audace qui dans les combats cherchoit toujours les Guerriers les plus redoutés, tels que le Comte de Leycestre, surnommé l'Achille d'Angleterre, et Richard cœur de Lion lui-même. Il suivit Philippe Auguste en Syrie, et se distingua au Siége d'Acre où il perdit

Gocelin de Montmorenci son neveu; mais ce fut surtout dans l'expédition de Constantinople en 1203 et 1204 qu'il acquit une gloire immortelle. Il mourut dans le sein de la victoire, au moment où il alloit partager avec les autres Chefs les débris de l'Empire conquis par leur valeur. Géofroy de Villehardouin, Maréchal de Champagne, à qui ses exploits dans cette guerre valurent la Couronne d'Achaïe, déplore ainsi la mort de Montmorenci:

Lors avint une moult mès-aventure dans l'Ost (l'armée) *que Mahuis de Montmorenci qui ere* (étoit) *un des meillors Chevaliers del Royaume de France et des plus prisiés et des plus amés fu mors, et ce fu grant diels et grant dommages, un des greignors* (plus grands malheurs) *qui aveinst en l'ost d'un sol homme.*

Mais le plus illustre des Montmorencis, dont ce 1.er Volume contienne l'Histoire, est le Connétable Matthieu II., dit le Grand. Ce fut lui qui éleva la dignité de Connétable au-dessus de tous les Officiers Militaires, et qui en fit la première dignité de l'Etat. Sa vie n'offre q'une suite continuelle de Victoires et de conquêtes. Philippe Auguste lui dut en grande partie de l'éclat de son regne. « Il est peut-» être, dit M. Désormeaux, le seul Guerrier de son temps » qui ne combattit jamais qu'en faveur de la Religion, de » ses Rois et de la Patrie. »

Son Histoire nécessairement liée avec celle de Philippe-Auguste, de Louis VIII. et de S. Louis, à qui ses services furent si utiles, est suffisamment connue par l'histoire de France, et sans recueillir ici tous ses exploits, nous observerons seulement avec le nouvel Historien un trait moins brillant sans doute que des Victoires, mais plus intéressant aux yeux de l'humanité, c'est que Montmorenci, moyennant une légère redevance, affranchit tous les Vasseaux des

corvées, des tailles et des impositions que les Barons étoient alors en droit d'exiger; bienfait immense, car plus de six cens Fiefs dépendoient de sa seule Baronnie de Montmorenci.

« Le moindre des titres du Connétable est d'avoir été grand-» Oncle, Oncle, Beau-frère, Neveu et Petit-fils de deux » Empereurs, de six Rois et allié de tous les Souverains » de l'Europe; il prenoit, comme ses Ancêtres, la qualité » de Sire de Montmorenci par la Grace de Dieu. » Que de têtes couronnées dans toute l'Europe descendent de ce grand homme par le Mariage de Jeanne de Laval, une de ses petites-filles, avec Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, trisayeul d'Henri IV.

Un autre Matthieu de Montmorenci, surnommé aussi le Grand, Amiral et Grand Chambellan de France, ne se signala pas moins par les services qu'il rendit au Roi Philippe-le-hardi et Philippe-le Bel. M. Désormaux qui aime à recueillir les traits de bienfaisance, observe que ce Seigneur, qui aimoit beaucoup la Chasse, ayant reçu des plaintes de ses Vasseaux sur le dégât que faisoit le gibier dans leurs héritages, leur permit, leur ordonna même de tuer et d'emporter tout ce qu'ils trouveroient de gibier de toute espèce dans l'étendue de ses Domaines, ne se réservant qu'une seule garenne pour y prendre le plaisir de la chasse, sans aucun préjudice pour ses Vasseaux. « Il n'y a point d'homme, » dit M. Désormeaux, qui ne connoisse point le prix d'un » si généreux sacrifice. » Ce trait, en effet, trouvera plus d'admirateurs que d'imitateurs parmi les Grands.

Le même Matthieu assigna des fonds pour habiller tous les Pauvres de ses Terres: plusieurs de ses Ancêtres lui en avoient donné l'exemple.

Sous les Rois de la branche de Valois et pendant les longues divisions de la France et d'Angleterre, les Montmorencis continuent à se distinguer par leur zèle pour l'Etat, par leurs talens et par leurs vertus. Nulle Maison

du Royaume ne donne de plus grandes marques d'attachement à Charles VII. pendant le cours de la tyrannie des Anglois en France. Jean II. Seigneur de Montmorenci, à peine sorti de l'enfance, abandonna, pour le suivre, des biens immenses dans l'Isle de France, en Normandie, en Brie, en Champagne, en Picardie, en Artois, en Flandre; les Anglois le déclarent criminel de Léze-Majesté; ils confisquerent ses biens; cet Arrêt ne contient pas un mot qui ne soit l'éloge le plus flatteur de sa fidélité pour son Roi. Une branche de cette Maison connue sous le nom de *Montmorenci-Beausaut,* fut ensevelie dans les plaines de Verneuil. En 1424, Guy XIV. Comte de Laval, ses freres André de Laval, Sire de Loheac, Maréchal de France et Amiral, et Louis de Laval, Sire de Châtillon, Gouverneur du Dauphiné, Gilles de Laval, Sire de Rais, Maréchal de France; dont nous avons rapporté les exploits et la mort funeste; son Frère René de Laval, Sire de la Suze; Gui de Laval, Seigneur de Loué, firent partout des prodiges de valeur contre les Anglois. A peine trouve-t-on dans ces temps malheureux, un seul combat, où il n'y ait point eu de Montmorenci tué, blessé ou pris.

Jean II. Baron de Montmorenci, deshérita ses deux fils aînés, Jean de Nivelle et Louis de Fosseux, parce qu'ils avoient embrassé la querelle du Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, dont ils étoient Vassaux; ils transporta leurs droits à Guillaume son troisiéme fils, qui vint avec lui servir Louis XI. Ce Guillaume qui se distingua sous Louis XI. Charles VIII. Louis XII. et François I. fut la tige d'une branche de la Maison de Montmorenci, qui l'emporta encore en éclat sur toutes les autres; elle a donné à la France dans l'espace d'un peu plus d'un siécle deux Connétables, deux Grands-Amiraux, deux Grands-Maîtres, quatre Maréchaux, cinq Ducs et Pairs, huit Chevaliers de S. Michel avant l'institution de l'ordre du S. Esprit, trois Chevaliers de ce dernier Ordre, deux de la Jarretière, des Colonels-

Généraux des Suisses et de la Cavalerie Légère. L'Histoire de cette branche est si connue et tient si intimement à l'histoire de France, que nous ne croyons pas devoir la retracer ici. Elle occupe le second et le troisiéme Volumes. Le second est consacré à la vie du fameux Connétable Anne et à celle de François son fils, Maréchal de France. Il s'étend depuis l'an 1494. jusqu'à l'année 1579. Le troisiéme contient la vie du Connétable Henri I, celle de Charles son Frère, Duc d'Amville, et Grand-Amiral, et celle de Henri II. Duc de Montmorenci, décapité à Toulouse en 1632. et en qui finit son illustre branche. L'histoire de sa mort, la consternation de toute la France à cet événement, la douleur profonde et inconsolable de la Duchesse de Montmorenci sa femme, forment dans cette histoire le tableau le plus touchant. En réunissant les principaux titres d'honneur répandus sur les diverses branches de la Maison de Montmorenci, on trouve qu'elle a produit six Connétables, onze Maréchaux de France, quatre Amiraux, sans compter une multitude presque innombrable de Grands-Sénéchaux, de Grands Maîtres de la Maison du Roi, de Grands-Chambellans, de Bouteillers, de Chambriers, de Grands-Pannetiers, de Chevaliers de S. Michel, de la Toison d'Or, de la Jarretière, du S. Esprit, de Capitaines des Gardes, etc.

Les quatriéme et cinquiéme Volumes ne contiennent qu'une seule vie, celle du Maréchal de Luxembourg, l'Elève et le Rival de gloire du Grand-Condé. Cette Histoire qui manquoit à la France et qu'elle avoit droit d'attendre, a été écrite avec soin sur les Mémoires fournis par feu M. le Maréchal de Luxembourg, petit-fils de ce Héros. Ces Mémoires sont des Lettres de Louis XIV, de M. de Louvois, de M. de Barbesieux, quelque Ecrits du Maréchal lui-même sur sa prison, sur sa disgrace et sur plusieurs autres événemens; les Mémoires de M. de S. Germain, Gentilhomme attaché dès son enfance au Maréchal; l'histoire des cinq

dernières Campagnes de ce Général, publiée depuis quelques années, enfin tous les Ouvrages du temps, tous les Historiens Etrangers et Nationaux.

François-Henri de Montmorenci, Comte de Boutteville, depuis Maréchal Duc de Luxembourg, nâquit à Paris le 8 Janvier 1628, environ six mois après la mort de son Père, décapité pour Duel, et dont l'Histoire fondue dans celle du Duc de Montmorenci décapité en 1632. n'en est pas un des moindres ornemens. Le jeune Comte de Boutteville présenté à la Cour par la Princesse de Condé Sœur de l'infortuné Duc de Montmorenci, s'attacha au Grand Condé, fils de cette Princesse; il se distingua sous lui à la bataille de Lens en 1648. où il mérita le brevet de Marechal de Camp, quoiqu'il n'eût encore que 20 ans. Les troubles de la Fronde suivirent de près cet événement : l'ambition, l'intrigue, l'esprit de faction souleverent alors contre la Cour la plûpart des Grands; l'amitié seule rangea Boutteville sous les drapeaux de Condé. Après avoir essayé d'exciter un soulevement général dans Paris en faveur des Princes qu'on arrêtoit, et d'enlever les Nieces du Cardinal Mazarin pour leur servir d'ôtage, il alla combattre sous Turenne qui s'avançoit pour délivrer les Princes; il fut pris à la bataille de Réthel, et mis au Donjon de Vincennes, d'où il ne sortit que quand la liberté fut rendue aux Princes. Dans le cours de la guerre où le Grand-Condé servit l'Espagne contre sa Patrie, le Comte de Boutteville eut la plus grande part à toutes les actions qui immortaliserent ce Prince, et qu'on appelleroit héroïques, si elles n'eussent été criminelles. Boutteville fut pris encore à la journée des Dunes; mais les Espagnols qu'il avoit si bien servis, se hâterent de l'échanger contre le Maréchal d'Aumont. La Paix des Pyrénées rendit l'année suivante à la France ces Héros dont la fatalité des conjonctures avoit égaré le courage. Condé et Boutteville revinrent, et ne

songeant plus qu'à effacer par les plus utiles services la gloire honteuse de leurs coupables exploits. Boutteville épousa le 17 Novembre 1661. Magdeleine Charlotte-Bonne Thérese de Clermont-Tonnerre de Luxembourg, héritière du côté Maternel de cette illustre Maison de Luxembourg qui a donné cinq Empereurs à l'Allemagne, des Rois à la Hongrie et à la Bohéme, des Reines à tous les Thrônes de l'Europe, quinze Souverains aux Duchés de Luxembourg et de Limbourg, et plusieurs Connétables à la France. « Du côté paternel, elle étoit issue de la Maison de Cler-» mont Tonnerre, qui a produit une Reine d'Arragon, une » Reine de Naples, et qui par son ancienneté et son illus-» tration ne le céde qu'aux Maisons Souveraines. »

Boutteville en faveur de ce Mariage, joignit au nom et aux armes de Montmorenci le nom et les armes de Luxembourg. Nous l'appellerons désormais de ce dernier nom.

Ce Mariage donna naissance à deux grands procès. Le Marquis de Béon, petit-fils par sa Mere de Jean de Luxembourg, Comte de Brienne, réclama le Duché de Piney-Luxembourg. Le Duc et la Duchesse de Luxembourg furent maintenus dans la possession de ce Duché par un Arrêt définitif du Parlement de Rouen rendu en 1675.

Le Roi en accordant en 1662. des Lettres Patentes à M. de Boutteville pour prendre le nom et la qualité de Duc de Piney-Luxembourg, avoit déclaré qu'il ne prétendoit pas faire une nouvelle érection ; en conséquence le Duc de Luxembourg prétendit avoir rang parmi les Pairs du jour de l'Erection originaire de Piney-Luxembourg en Duché-Pairie. Cette contestation entre les Ducs de Luxembourg et les autres Pairs ne fut entiérement terminée que par l'Edit de 1711. qui décide que les Ducs de Luxembourg n'auront rang parmi les Pairs que du mois de Mai 1662. époque des Lettres obtenues par le Comte de Boutteville.

Le nouveau Duc de Luxembourg suivit Louis XIV. à la

conquête de la Flandre en 1667. L'année suivante il contribua beaucoup à celle de la Franche-Comté.

Dans la Guerre contre la Hollande en 1672, il eut le commandement de l'armée des Princes Allemands qui s'étoient ligués avec Louis XIV. contre les Hollandois. Il faut voir dans l'Ouvrage même le détail de ces conquêtes, dont les plus importantes furent celles de Voerden, de Bodegrave et de Swammerdam. Le pressant danger où le mit un dégel subit dans une expédition qu'il avoit tentée contre Leide et contre la Haye, est décrit avec beaucoup de force par son Historien. La Campagne de 1673. offre aussi les plus grandes preuves de talent dans le Duc de Luxembourg. Il partagea en 1674 avec le Grand Condé son Maître et son ami l'honneur de la Victoire de Senef. En 1675 il fut fait Maréchal de France, et c'est lui seul qu'on voit dans la suite rendre à la France Turenne et Condé, dont cette année termina la carrière Militaire par la mort du premier et par la retraite du second : après ces deux événemens, après la défaite de Créquy et la prise de Théves, les ennemis avoient compté sur la conquête de presque toute la Flandre. Luxembourg la sauva par une conduite à-peu-près pareille à celle que nous avons vû tenir en 1744. au Maréchal de Saxe dans des conjonctures semblables. L'année suivante Luxembourg sauva de la même manière l'Alsace et la Lorraine; des Chansons, des Epigrammes en furent la récompense. La bataillle de Cassel et des suites en 1677. celle de S. Denis près Mons en 1678, imposerent silence à la Satyre, et assûrerent à Luxembourg la gloire du plus grand Général de l'Europe; mais la récompense de ces nouveaux Exploits fut encore plus indigne. La haine de Louvois pensa le perdre. La calomnie ourdissoit en secret contre lui une trame perfide, dont ce ministre favorisoit les progrès. De vils scélérats furent encouragés à charger de crimes odieux le Héros de la France. Il se vit emprisonné,

interrogé, prêt à être condamné. Ce mystère d'iniquité bien dévoilé dans cette Histoire excite le plus grand intérêt, la plus vive indignation. La bassesse et l'infamie des Accusateurs, la dureté du Ministre, les préventions de Louis XIV, les prévarications de quelques Juges, font trembler pour Luxembourg, qui abandonné de son Roi, oublié de la Cour, persécuté de Louvois, chargé par les Rapporteurs de son affaire, trahi par le sort, déchiré par le peuple ingrat et trompé, n'a pour lui que son innocence, ses services, et la simplicité noble et ferme de ses réponses. La force de la vérité l'emporte enfin ; les Juges le déclarent innocent et rendent hommage à ses vertus. Mais l'influence des calomnies et des intrigues de la Cour se fait encore sentir. Luxembourg est exilé, il reçoit toutes les mortifications, tous les désagrémens que la haine d'un Ministre puissant peut attirer. La guerre qui se rallume en 1688. fait sentir le besoin qu'on avoit de Luxembourg, il est remis à la tête des armées : le reste de sa vie n'est plus qu'une suite de victoires et de triomphes, malgré les contradictions qu'il ne cessa d'éprouver de la part de M. de Louvois et de M. de Barbesieux son fils. Chaque Campagne est marquée par une de ces grandes et heureuses batailles, qui ont fait donner à M. de Luxembourg ce titre plaisant et flatteur *de Tapissier de Notre-Dame ;* bataille de Fleurus en 1690, de Leuze en 1691, de Steinkerque en 1692, de Nervinde en 1693. Ce grand homme mourut comblé de gloire le 4 Janvier 1695.

Nous devons de grands éloges aux talens de l'Historien, à son amour pour la vérité, à son impartialité qui se distingue surtout dans ces endroits délicats de son histoire, où il nous montre son Héros persécuté, opprimé par des hommes d'un mérite reconnu et dont la postérité a consacré la gloire en condamnant leurs défauts. Echauffé, mais jamais égaré par son zéle pour l'innocence et la vertu, il

eint vivement les persécutions, et n'oublie rien de ce qui eut servir à excuser les persécuteurs; il ne cherche pas ion plus à pallier leurs torts réels, à les couvrir de fausses couleurs par un esprit de flatterie; on sent que c'est la plus pure équité qui lui dicte tout ce qu'il dit à leur charge et à leur décharge. Son style en général est net, élégant, vif, intéressant. Les expéditions Militaires y sont noblement et clairement décrites, les actions vertueuses y sont peintes avec chaleur. L'Ouvrage entier respire l'amour de l'ordre, le zéle pour l'humanité. La Philosophie en est sage et douce sans prétentions; enfin cette Histoire est un digne monument élevé à la gloire de la Maison de Montmorenci, et fait pour rappeller à jamais aux François l'admiration et la reconnoissance qu'ils doivent à ce grand nom.

L'Auteur, M. Désormeaux, étoit déjà connu avantageusement par un Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne, dont nous avons rendu compte dans nos Journaux de Juin 1. et 2. et de Novembre 1739. »

Journal des Sçavans, (Année 1766.) Tom. *p.* 195-221.

FIN.

TABLE DES OUVRAGES.

Page.

JOURNAUX LITTERAIRES, ... 1
1. *Lettere Storiche da Bulifon, in-12.°* 2
2. *Polyhistor D. G. Morhofi*, 1688, 4.° 3
3. *Des Enfans célèbres par Baillet*, 1688, 12.° 4
4. *Rerum Germanicarum Tom.* III. *H. Meibonii*, 1688, *in-fol.* ..... *ib.*
5. *Theatrum Virorum Eruditorum Freheri*, 1688, *fol.* 5
6. *L'Histoire des Ducs de Bourgogne, par Fabert*, 1689, 12.° ..... *ib.*
7. *Voyage de Dalmatie, etc. par Wheler*, 1689, 12.° 7
8. *Histoire de Normandie par Masseville*, 1688-1733, 12.° 8
9. *Epist. S. Balusii de vit. et mort. C. du Fresnii du Cange*, 1689, ... 9
10. *Ducange, Glossar. med. et inf. Græcitatis*, 1688, *fol.* 11
11. *Vitæ Jurisconsultorum a Gul. Grotio*, 1690, 4.° 12
12. *Bartholinus de Causis contemptæ a Danis mortis*, 1689, 4.° 13
13. *Mabillon, Traité des Etudes Monastiques*, 1691, 12.° 20
14. *Adimari, Hist. Genealog. della Famiglia Caraffa*, 1691, *fol.* 23
15. *La Vie de M. Descartes*, 1691, 4.° 26
16. *Baillet, — Auteurs deguisez*, 1690, 12.° 27
17. *Camdeni Epistolæ, a Smith*, 1691, 4.° 28
18. *Vet. Galliæ et Belgii Script. Opuscula sacra*, 1692, *in-8.°* 29

Page

19. *Saducismus triumphatus; or Evidence on Witches, du Docteur Glanvill*, 1701, 12.° 30
20. *Eginhartus de vit. et gest. Caroli Magni, a Schminckio*, 1711, 4.° 40
21. *Addison's Remarks on Italy*, 1705, 8.° 51
22. *Tho. Stanleii Historia Philosophiæ*, 1711, 4.° .. 52
23. *Abrégé de la vie de Mabillon*, 8.° — *Mabillon de Re Diplomaticâ*, 1709, *fol.* 54
24. *Thormodi Torffæi Orcades*, 1697, *fol.* 57
25. *Dictionnaire Historique et Critique par Bayle*, 1696, *in-fol.* 58
26. *Jani Nicii Erythræi Pinacotheca*, 1692, 8.° ... 71
27. *Ant. Teisserii Catalogus Authorum, qui Librorum catalogos, elogia, vitas, etc. scripserunt*, 1688, 4.° 72
28. *Anti-Baillet, par Menage*, 1686, 12.° 73
29. *Trium Fratrum, Amaltheorum, Carmina*, 1689, *in-12.°* 74
30. *Tho. Pope Blount, Censura Authorum*, 1690, *fol.*. *ib.*
31. *Bibliothéque Historique de la France, par Jaques Le Long*, 1719, *fol.* 77
32. *D. Maichelii Introductio ad hist. litt. de Biblioth. Parisiensibus*, 1721, 8.° 78
33. *B. de Montfaucon Palæographia Græca*, 1708, *fol.* 80
34. *G. Naudé, Apologie pour les grands hommes soupçonnez de Magie*, 1712, 8.° 82
35. *B. G. Struvii Introd. ad Notitiam Rei Litterariæ*, 1729, 8.° 84
36. *Bibliothèque des Romans, par Lenglet du Fresnoy*, 1735, ... 86
37. *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithoeana, et Calomesiana*, 1740, 12.° 90
38. *Histoire de Geneve, par Spon*, 1730, 4.° 91
39. *Le Roman de la Rose, Nouv. Edit. (par Lenglet du Fresnoy.)*, 1735, 12.° 94

Page

40. *Histoire de la Poesie Françoise, par l'Abbé Massieu*, 1741, 12.° 113
41. *Jo. Ant. Campani Opera Selectiora, a Fr. O. Menckenio*, 1734, 8.° 134
42. *Menckenii, Pat. et Fil. Biblioth. virorum militiâ æque ac scriptis illustr.*, 1734, 8.° 135
43. *Bibliotheque Françoise, ou Histoire de la Littérature Françoise, par l'Abbé Goujet*, 1740, 12.° 138
44. Ib. *tome* IX *et* X, 1746, ... 142
45. *Histoire de l'Imprimerie (par Prosper Marchand)*, 1740, 4.° 153
46. *Georgii Buchanani Epistolæ*, 1711, 8.° 158
47. *On the Origin of Shakespeare's Dramas, by Mrs. Lennox*, 1754, 12.° 153
48. *Gorii Museum Florentinum*, 1731, *fol.* 170
49. *La Vie et les Actions de l'Empereur Richard d'Angleterre, par J. P. Gundling*, 1719, 8.° 183
50. *Année Littéraire, par Freron*, 1754—1791, 12.° 208
51. *Mort de l'Abbé Lenglet du Fresnoy*, 1755, ... 209
52. *Histoire Littéraire de la France par des Bénédictins de Saint-Maur*, 1733—1756, 4.° 223
53. *Les Vies des Hommes illustres de la France, par d'Auvigny et l'Abbé Perau*, 1739—1757, 12.° .. 228
54. *Faits des Causes célèbres*, 1758, ... 229
55. *Journal des Sçavans, par de Hedouville, etc.* 1665, 1792, 12.° 231
56. *Henrici Spelmani Glossarium*, 1665, *fol.* 234
57. *Le Mariage de Belfegor, trad. par M. Le Febure*, 1665, 12.° 235
58. *Bibliotheca Bibliothecarum, a Phil. Labbe*, 1665, 8.° 236
59. *La Biblioteque Françoise de M. Sorel*, 1665, . 237
60. *Histoire de Bertrand du Guesclin, par Mess. H. Seigneur D. C.* 1666, *fol.* 238

Page

61. *Voyages d'Espagne*, 1666, 4.° *chez Sercy, et* 12.° *chez Billaine*, ... 240
62. *Tables Genealogiques des Comtes d'Auvergne, par Bouchet*, ... 242
63. *N Rittershusii Genealogiæ Impératorum, Regum, Ducum, et Comitum Orb. Christ. Tubingæ*, 1666, *fol.* 243
64. *Nouvelle Bibliotheque Germanique. Amst.* 1746 — 1759, 8.° 245
65. *De la Baumelle. — Mes Pensées. Copenh.* 1751, 8.° *ib.*
66. *D. G. Struben Commentatio de origine Nobil. Germ. Jene*, 1745, 4.° 246
67. *F. G. Lesser, Typographia Jubilans. Leips.* 1740, *in*-8.° 249
68. *Maupertuis, sur la maniere d'écrire et de lire la vie des Grands Hommes.* 250
69. *P. d'Ebulo Carmen de Motibus Siculis. Basil*, 1746, 4.° 251
70. *Journal Litteraire d'Allemagne, de Suisse, et du Nord. A la Haye*, 1741—1743, 8.° 254
71. *Alfons. Ant. de Sarasa, Ars semper gaudendi. Jena*, 1740, 4.° ..... *ib.*
72. *Alphonse Antoine de Sarasa, l'Art de se tranquilliser. i sbourg*, 8.° 255
73. *C. L. Wolff, Philosophia Moralis*, 1750, 4.° ... 257
74. *Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages. Amst.* 1716, 8.° 259
75. *Jean Le Clerc. La Bibliothéque Universelle.* 262
— — — *La Bibliothéque Choisie*..... *ib.*
— — — *La Biblioth. Ancienne et Moderne*. *ib.*
— — — *Parrhasiana. Amst.* 1699-1701, 8.° 263
77. *Jaques Bernard*, ... *ib.*
78. *Basnage de Beauval*..... 264
79. *L'Europe Savante. A la Haye*, 1718—1719, 8.° . 265

Page

80. *Bibliotheque Impartiale. Leid.* 1750, 1758, 8.° 265
81. *Memoires de Litterature (par Sallengre). A la Haye*, 1715—1717, 8.° 266
—— *Contin. par Desmolets et Goujet. Paris*, 1726-1731, 12.° ..... *ib.*
82. *Martial d'Auvergne. Arresta Amorum cum comm. Ben. Curtii. Lyon*, 1533, 4.° 267
83. *Journal Litteraire. A la Haye*, 1712—1736, 8.° . 268
84. *Jo. Alberti Fabricii Bibliographia Antiquaria. Hamburgi*, 1713, 4.° 269
85. *Bibliotheque Françoise, ou Histoire Litteraire de la France. Amst.* 1723—1746, 8.° 270
86. *Nouvelle Biblioth., ou Hist. Litt. des principaux Ecrits. A la Haye*, 1739, 1744, 12.° 271
87. *Nouvelle Bibliotheque Angloise par de Joncourt. A la Haye*, 1756, 1757, ... *ib.*
88. *Nouvelles Litteraires. A la Haye*, 1715, 1720, *ib.*
89. *Memoires Histor. et Crit. Amst.* 1722. ..... *ib.*
90. *Histoire Litteraire. A la Haye*, 1726, 1727, ... 272
91. *Nouvelles de la Rep. des Lettres. Amst.* 1718, 12.° *ib.*
92. *Acta Eruditorum. Lips.* 1682, 1772, 4.° ..... *ib.*
93. *Nic. Toppi, Bibliotheca Napoletana. Napoli, fol.* *ib.*
94. *Musarum Anglicanarum Analecta. Oxon.* 1692, 8.° 273
95. *Jean Coras, Arrest Memorable du Parlement de Tholose. Paris*, 1572, ... 274
96. *La Pancharis de Jean de Bonnefons. Paris*, 1587, 276
97. *Lettres choisies de feu M. Guy Patin. A la Haye*, 1683, 12.° 279
98. *Bibliotheque Orientale, par M. d'Herbelot. Paris*, 1697, *fol.* 281
99. *Madame D'Aunoy, Memoires de la Cour d'Espagne. Amsterdam*, 1716, 12.° 282
—— *Voyage d'Espagne. Cologne*, 1667, 12.° . *ib.*

Page

Madame D'Aunoy. Hist. de J. de Bourbon. A la Haye, 1697, 12.° 282
—— *Nouvelles Espagnoles. Paris*, 1692, 12.° 286
—— *Memoires de la Cour d'Angleterre. Paris*, 1695, ... 287
100. *Memoires touchant le mariage de Charles II. Roi d'Espagne. Paris*, 1681, 12.° 288
101. *Bibliotheca Hispana. Authore D. Nic. Antonio. Romæ*, 1672, *fol.* 289
Bibliotheca Hispana vetus. Eodem Authore. 1696, *fol.* 290
192. *Emanuelis Martini Epistolarum libri duodecim. Amst.* 1730, 4.° 298
103. *La Vie du Tasse par l'Abbé Charné. Paris*, 1690, 12.° 300
104. *Ant. Teissier, les Eloges des Hommes Sçavans. Geneve*, 1683, 12.° ..... *ib.*
105. *Cymbalum Mundi, par Bonaventure des Perriers. Amst.* 1711, 12.° 301
Contes et Nouvelles de Bon. des Perriers. Cologne, 1711, 12.° 302
105.* *Histoire de Henri II. Duc de Montmorency. Paris*, 1669, 8.° 304
106. *Testament Politique du Cardinal Duc de Richelieu. Amst.* 1687, 12.° 305
107. *Les Poesies de Thibaut, Roi de Navarre. Paris*, 1742, 12.° 306
108. *La Vie du Vicomte de Turenne, Maréchal-General. Cologne*, 1685, 12.° 310
109. *Berkeley sur la non-existence de la Matiere*, 1714, 312
110. *Chevræana, ou Diverses Pensées, etc. Amsterdam*, 1700, 12.° 313
111. *G. Burnet, Letters on Switzerland, Italy, etc. Rotterdam*, 1686, 8.° 314

Page

112. *Memoires de Charles IV. Duc de Lorraine.* 1687, 12.° 315
113. *Adrien Baillet, Jugement des Sçavans. Amsterdam,* 1685, 12.° 316
114. *Guy Allard. — La Bibliotheque du Dauphiné. Grenoble,* 1680, 12.° 318
—— *Nobiliaire du Dauphiné, Paris,* 1696, 12.° 320
115. *Buchanani Operum Editiones variæ.* 1714. 321
116. *Memoire sur la Pairie de Piney. Paris,* 1696, 4.° 328
—— *pour le Duc de Luxembourg. Paris,* 1696, 4.° 332
—— 3.e *pour le Duc, le fils. Paris,* 1696, 4.° 337
117. *Huetiana. Paris,* 1722, 12.° 340
118. *Jaqueline de Bavière, Comtesse d'Hainault. Nouvelle Historique. Amsterdam,* 1707, 12.° ... 341
119. *Nic. Chorier. Histoire Genealogique de la Maison de Sassenage. Paris,* 1696, 12.° 343
120. *Guy Allard. Histoire de Humbert II. Dauphin de Viennois. Grenoble,* 344
121. *Jac. Spon, Histoire de Geneve. Utrecht,* 1685, 12.° 347
122. *D. Bern. de Montfaucon. Antiquité expliquée et représentée en figures. Paris,* 1719, *fol.* 348
123. *La Vie et les Ouvrages de Jean Passerat (par Le Clerc),* 1717, ... 349
124. *Jurisconsulti Veteres, per Jo. Chr. Franck. Hall,* 1718, 4.° 350
125. *P. du Cerceau. Reflexions sur la Poesie Françoise. Amsterdam,* 1708, 12.° 353
126. *Mich. Maittaire. Annales Typographici. A la Haye,* 1719, 4.° 354
127. *Genealogical History of England, by Sandford. London,* 1683, *fol.* 355
128. *Johannis Gibbon Introductio ad Latinam Blasoniam. Londini,* 1682, 8.° 356

Page

129. *Sir W. Dugdale. Ancient Usage of Bearing Arms. Oxon.* 1682, 8.° 358

130. *Math. J. Beehr, Rerum Mecleburgicarum Lib. octo. Lips.* 1741, ... 359

131. *Idée de la Poesie Angloise, par l'Abbé Yart. Paris,* 1749, 12.° 361

131. *Schwandtner. Scriptores Rerum Hungaricarum. Vindobon.* 1746, *fol.* 362

133. *Histoire du Chev. Bayard, par G. de Bervillé. Paris,* 1760, 12.° ..... *ib.*

134. *Memoires pour la Vie de Petrarche, par l'Abbé de Sade. Amsterdam,* 1764, 4.° 363

135. *Eloge de Sully, par M. Thomas. Paris,* 1763, 8.° 364

136. *La Vie de Laurent de Medicis, traduite du Latin de Nicolas Valori. Paris,* ..... *ib.*

137. *Histoire de Jeanne Premiere, Reine de Naples. A la Haye,* 1761, 12.° 367

138. *Histoire de S. Louis, par Jehan Sire de Joinville. Paris,* 1761, *fol.* 368

139. *Memoires pour l'histoire de la Vie, etc. de l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Londres,* 1761, 12.° ... 369

140. *Gentilshommes de Bourgogne. Dijon,* 1761, ... *ib.*

141. *Corpus Poetarum Lusitanorum, par Em. Monteiro. Lisbonne,* 1745—1748, 4.° 374

142. *Memoires sur l'ancienne Chevalerie, par Sainte-Palaye. Paris,* 1759, 12.° 384

143. *Histoire de Jeanne d'Arc, par l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Paris,* 1753, 12.° 386

144. *Desormeaux. Histoire de la Maison de Montmorency. Paris,* 1764, 12.° 389

Fin de la Table des Ouvrages.

TABLE DES AUTEURS.

	Né.	Mort.
Addison Joseph, page 51.	1672	1719
Aguirre, J. Saens Cardinal de p. 291.	1630	1699
Aldimari, Biagio, p. 23.	—	—
Allard, Guy, p. 318. 344.	1645	1715
Amaltheus, C. p. 74.	1530	1603
Amaltheus, H. p. 74.	1506	1570
Amaltheus, J. B. p. 74.	1525	1573
Antonio, N. p. 289.	1617	1684
Aunoy, Maria, C. G. de Berneville Comtesse d' p. 282.	—	1705
Auvergne, Martial d' p. 267.	—	1508
Auvigny, C. d' p. 228.	1712	1743
Baillet, A. p. 4. 27. 316.	1649	1706
Baluse, S. p. 9.	1630	1718
Barbeyrac, J. p. 1.	1674	1747
Bartholinus, T. p. 13.	1625	1698
Basnage de Beauval, H. p. 1. 264.	1659	1710
Baumelle de la p. 245.	—	—
Bayle, P. p. 1. 58. 259.	1647	1706
Beausobre, J. p. 2.	1659	1738
Beehr, M. J. p. 359.	—	—
Berkeley, G. p. 312.	—	1760
Bernard, J. p. 263.	1658	1718
Berville, G. de p.	1697	1770
Besselius, J. F. p. 49.	—	—
Blount, Sir T. P. p. 74.	1649	1697

	Né.	Mort.
Bollandus, G. p. 40.	—	—
Bonnefons, J. de p. 276.	1554	1614
Bouchet, J. du p. 242.	1599	1684
Bouguer, P. p. 231.	1695	1758
Bourguet, L. p. 2.	1678	1742
Brotier, p. 208.	—	—
Buchanan, G. p. 158. 321.	1506	1582
Buisson, de p. 310.	—	—
Bulifon, Antonio. p. 2.	—	—
Burette, P. G. p. 231.	1665	1747
Burnet, Gilbert, p. 314.	1643	1715
Camden, W. p. 28.	1551	1623
Campanus, J. p. 134.	1427	1477
Cange, C. du p. 11.	1610	1688
Cerceau, P. du p. 353.	1670	1730
Chapelle, Armand de la p. 1. 2.	1676	1746
Charné, G. A. de p. 300.	1641	1728
Chevreau, A. p. 313.	1613	1701
Chorier, N. p. 343.	1609	1692
Clairaut, A. L. p. 231.	1713	1765
Clémencet, C. p. 225.	—	—
Clement, D. F. p. 225.	1714	1793
Clerc, Jean le p. 1. 262.	1657	1736
Colerus, J. C. p. 84.	—	—
Colomies, ** P. p. 90.	1638	1692
Coras, J. p. 274.	1513	1572
Court, Benoit le p. 267.	—	—
Cousin, L. p. 231.	1627	1707
Descartes, R. p. 26.	1596	1650
Desormeaux, p.	1724	1793
Dezmaiseaux, P. p. 1.	1666	1745
Ducange, C. p. 9.	1660	1757
Dugdale, Sir W. p. 358.	1605	1686

	Né.	Mort.
Dupin, P. p. 231.	1681	1745
Dupuy, Louis p. 231.	1709	1795
Ebulo, P. d' p. 251.	—	—
Eginhart, p. 40.	—	839
Engel, S. p. 251.	1742	1802
Erythæus, J. N. p. 71.	—	1647
Fabert, N. p. 5.	—	—
Fabricius, J. A. p. 269.	1660	1736
Febure, T. le p. 235.	1615	1672
Fontaines, P. F. G. des p. 231.	1605	1745
Fontenelle, B. p. 231.	1657	1757
Formey, Samuel p. 2. 245.	1711	1797
Franck, J. C. p. 350.	—	—
Freebairn, p. 321.	—	—
Freherus, P. p. 5.	1611	1682
Freron, E. C. p. 208.	1719	1774
Freron, p. 208.	—	—
Gaillard, p. 231.	1726	1806
Gallois, J. p. 231.	1632	1707
Geoffroy, p. 208.	—	—
Gibbon, J. p. 356.	—	—
Glanville, J. p. 30.	1636	1680
Gorius, A. F. p. 170.	1691	1737
Goujet, C. P. p. 138. 142.	1697	1767
Grotius, J. B. p. 350.	—	—
Grotius, G. p. 12. 350.	1597	1662
Guignes J. de p. 231.	1721	1800
Gundling, J. P. p. 183.	1673	1731
Hay, Paul p. 238.	—	—
Herbelot, B. d' p. 281.	1625	1695
Huet, P. D. p. 340.	1630	1721
Joinville, Jehan Sire de p.	1228	1318
Joncourt, — p. 271.	—	—

	Né.	Mort.
Labbé, P. p. 236.	1617	1667
Lalande, J. de p. 331.	1622	1703
Lelong, J. p. 77.	1665	1721
Lenfant, J. p. 21.	1661	1728
Lenglet du Fresnoy, N. p. 86. 94. 209.	1674	1755
Lennox, C. p. 163.	1720	1804
Lesser, F. C. p. 249.	1692	1754
Lilienthal, M. p. 84.	—	—
Lorris, G. de p. 94.	—	1240
Mabillon, Jean p. 20.	1632	1707
Macquer, P. p. 231.	1720	1770
Maichelius, D. p. 78.	1693	1752
Maittaire, M. p.	1668	1747
Marchand, Prosper p. 153. 302.	1675	1756
Marti, E. p. 298.	1663	1737
Masseville, L. p. 8.	1647	1733
Massieu, G. p. 113.	1665	1722
Maty, M. p. 2.	1718	1779
Mauclerc, de p. 2.	—	—
Maupertuis, P. L. Moreau de p. 250.	1698	1759
Mayans, G. p. 298.	1697	1781
Meibonius, H. p. 4.	1638	1700
Menage, G. p. 73.	1613	1692
Menckenius, O. p. 272.	1644	1707
Menckenius, J. B. p. 135. 272.	1670	1732
Menckenius, F. O. p. 135. 272.	1708	1754
Meun, Jean de p. 94.	—	—
Moncrif, X. A. p. 231.	1687	1770
Monnoye, B. de la p. 259.	1641	1708
Monteiro, Emmanuel p. 374.	—	—
Montfaucon, B. p 80. 348.	1655	1741
Morhoff, D. G. p. 3.	1639	1691
Naudé, Gabriel p. 82.	1600	1653

	Né.	Mort.
Ondin, F. p. 29.	1673	1752
Passerat, J. p. 349.	1534	1602
Patin, Guy p. 279.	1601	1672
Perau, G. L. C. p. 228.	1700	1767
Perriers B des p. 301.	— circ.	1544
Perron, G. D. le Card. du p. 90.	1556	1618
Pignorio, Lorenzo p. 350.	1571	1631
Pithou, Fr. p. 90.	1543	1621
Pittaval, Gayot de p. 229.	1673	1743
Ravailliére, l'Evêque de la p. 306.	—	—
Reinesius, T. p. 350.	1587	1667
Resnel, J. F. du p. 231.	1692	1761
Revest, du p. 260.	—	—
Reys, Antoine dos p. 374.	1690	1738
Richelieu, Card. Duc de p. 305.	1585	1642
Rittershusius, N. p. 243.	1597	1670
Rivet, Dom. p. 223.	1683	1749
Roche, Mich. de la p. 2.	—	—
Roque, G. P. la p. 1.	—	—
Rossi, J. V. p. 71.	—	1647
Roussel, Dom Benedict. p. 223.	—	—
Ruchat, de p. 231.	—	—
Ruinart, T. p. 54.	—	—
Rutilio, B. p. 350.	—	—
Sade, N. de p. 363.	—	1780
Sainte Palais, De la Curne de p.	1697	1781
Sallengre, A. H. de p. 266.	1694	1723
Sallo, Denis p. 231.	1626	1669
Sandford, F. 355.	—	—
Sarasa, A. A. p. 254-255.	1618	1667
Scaliger, Jos. p. 90.	1540	1609
Schmincke, J. H. p. 40.	—	—
Schwanter, J. G. p. 362.	—	—

	Né.	Mort.
Sorel, C. p. 237.	1699	1674
Spelman, H. p. 234.	—	1641
Spon, J. p. 91. 347.	1647	1685
Stanley, T. p. 52.	—	1678
Struben, D. G. p. 246.	—	—
Struvius, B. G. p. 84.	—	1738
Teissier, A. p. 72. 300.	1632	1715
Terrasson, A. p. 231.	1705	1782
Thibaut Roi de Navarre, p. 306.	—	1253
Thomas, A. p. 365.	—	1785
Thou, J. A. de p. 91.	1553	16[illegible]7
Toppi, N. p. 272.	—	1680
Torfæus, T. p. 57	1639	1720
Trublet, N. C. G. p. 231.	1697	1770
Turpin, p. 228.	—	—
Valori, N. p. 365.	1464	1527
Vertot, Aubœuf d' R. A. de p. 231,	1655	1735
Wesselengius, J. p. 298.	—	—
Wheeler, Sir Geo. p. 7.	—	—
Wolff, C. L. p. 257.	1679	1740
Yart, l'Abbé p. 361.	—	—

Fin de la Table des Auteurs.

TABLE DE REFERENCE
AUX JOURNAUX LITTERAIRES.

1. Basnage. Histoire des Ouvrages des Savans. N.° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 25.
2. Le Cler. Biblioth. Choisie. N.° 20, 22, 33, 34, 104.
3. Le Clerc. Biblioth. Univ. N.° 26, 27, 28, 29, 30.
4. Le Clerc. Biblioth. Anc. et Mod. N.° 31, 32, 117, 122, 123, 124, 125, 126.
5. Bibliothéque Raisonnée. N.° 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 102, 107.
6. Bibliothéque Germanique. N.° 41, 42, 45, 49.
7. Nouvelle Bibliothéque Germanique. N.° 64, 65, 66, 67, 68, 69, 72, 73.
8. De la Roche, Mem. Lit. de la Gr. Bretagne. N.° 46.
9. Bibliothéque Angloise. N.° 46, p. 161.
10. Maty, Journal Britannique, N.° 47.
11. Bibliothéque Italique, N.° 48.
12. Freron, Année Litteraire, N.° 51, 52, 53, 54, 140.
13. Journal des Scavans, N.° 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 93, 94, 98, 99, 100, 101, 103, 114, 116, 118, 119, 120, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144.
14. Journal Litteraire d'Allemagne, N.° 70, 71.
15. Memoires de Litterature, N.° 81, 82, 95, 96.
16. Journal Litteraire, N.° 83, 84.
17. Nouvelles de la Republique des Lettres, N.° 97, 104, 105, 106, 108, 110, 111, 112, 113, 121.
18. Hist. Critique de la Repub. des Lettres, N.° 109, 115.
19. Acta Eruditorum, N.° 127, 128, 129.

Basnage, N.° 78.
Le Clerc, N.° 75, 76.
P. Bayle, N.° 74.
J. Bernard, N.° 77.
L'Europe Savante, N.° 79.
Bibl. Françoise, N.° 85.

TABLE DES OUVRAGES.

Page.

1. PETRARCHÆ *Opera. Ven.* 1496. *fol.* 1
2. ——— *Opera. Basil* 1581. *fol.* *ib.*
3. ——— *Epistolæ. Gen.* 1601. 8.° *ib.*
4. ——— *Rime (di Muratori) Ven.* 1741. 4.° *ib.*
5. *Jacobi P. Tomasini Petrarcha Redivivus. Patav.* 1650. 4.° *ib.*
6. *De Sade, Mem. pour la vie de Pétrarque. Amst.* 1764. 1767. 4.° *ib.*
7. *A. Fabronii vita F. Petrarchæ. Parm.* 1790. 4.° *ib.*
8. *Baldelli, del Petrarca e delle sue opere. Firenze,* 1797. 4.° 2
9. *Casaregi, Canevari, Tommasi, Difesa delle tre canzoni degli Occhi di F. Petrarca, Lucca,* 1709, 8.° *ib.*
10. *Risorgimento d'Italia negli studi, nelle Arti, e ne' costumi, dell' Ab. Sav. Bettinelli. Bassano,* 1786, 8.° 80
11. *Les vies des plus célèbres Poëtes Provençaux, par J. Nostradamus. Lyon,* 1575, 8.° 107
12. ——— *trad. in Italiana da Gio. Giudici. Leone,* 1575, *ib.*
13. ——— *trad. da G. M. Crescimbeni. Rom.* 1722. 4.° *ib.*
14. *Histoire Litteraire des Troubadours, par Millot. Par.* 1774. 12.° *ib.*

Page

15. *Prose di P. Bembo. Nap.* 1714. 4.° 108
16. *L'Istoria della Volgor Poesia di G. M. Crescimbeni. Rom.* 1698. 4.° *ib.*
17. — — *eii Commentari di G. M. Crescimbeni. Ven.* 1731, 4.° *ib.*
18. *Storia e Ragione d'ogni Poesia di F. S. Quadrio Bologn. et Milano* 1739—1762. 4.° *ib.*
19. *Della Ragione Poetica de V. Gravina. Nap.* 1714. 4.° *ib.*
20. *Della perfetta Poesia Italiana, da L. A. Muratori. Ven.* 1770. 4.° *ib.*
21. *Dizionario Precettivo del P. J. Affò. Parm.* 1777. 8.° *ib.*
22. *Idea della Stor. dell' Italia Letterata di D. G. Gimma. Nap.* 1723. 4.° *ib.*
23. *Stor. della Lett. Italiana del Tiraboschi. Mod.* 1787-1793, 8.° *ib.*
24. *Discorso sopr. le vicende della Letteratura dell' Ab. C. Denina. Bassano.* 1786. 8.° *ib.*
25. *Vicende della Coltura nelle due Sicilie, di P. N. Signorelli. Nap.* 1810, 8.° *ib.*
26. *Istoria della Casa degli Ubaldini.* 121
27. *Jo. Lami Memorabilia Italorum Eruditione præstantium. Flor.* 1782-1748, 8.° 130
28. *Barth. Facii de rebus gestis ab Alphonso primo Neap. Rege. Lugd.* 1560. 4.° 135
29. *Pand. Collenucio, Compend. della Stor. di Napoli. Ven.* 1613, 4.° 136
30. *Ang. di Costanzo, Hist. del Regno di Napoli. Fiorenz.* 1581. *fol.* *ib.*
31. *Jul. Cæs. Capacio, – Historiæ Neapolitanæ. Nap.* 1607. 4.° *ib.*
32. *Giulio Capaccio, Il Forestiero, Dialogi. Nap.* 1634, 4.° *ib.*

Page.

33. *Gio. Turchagnota, del sito, et lodi di Napoli. Nap.* 1566, 8.° 137

34. *Gios. Mormile-Descrittione della Cità di Napoli. Nap.* 1625, 8.° *ib.*

35. *Pietr. Vincenti. — Teatro de gli huomini illustri. Nap.* 1607. 4.° *ib.*

36. *Giv. Ant. Summonte, Historia di Napoli. Nap.* 1748. 4.° *ib.*

37. *Pietr. Giannone, dell' Istoria civile di Napoli. Nap.* 1723, 4.° *ib.*

38. *Riflessione sopr. l'Istoria di Napoli. (par G. Sanfelice.) Colon.* 1728. 4.° *ib.*

39. *M. A. Surgentis de Neap. illustr. lib. Neap.* 1727. 4.° *ib.*

40. *G. M. Galanti, Descrizione Geografica e politica delle Sicilie. Nap.* 1787-1790. 8.° *ib.*

41. *Comte G. Orloff, Memoires historiques etc. de Naples. Par.* 1819. 8.° *ib.*

42. *Carlo Lellis, Discorsi delle Famiglie Nobili di Napoli. Nap.* 1654-1663-1671. *fol.* *ib.*

43. *C. Lellis, Discorsi postumi. Nap.* 1701. *fol.* *ib.*

44. *C. Borrelli-Difesa della Nobilità Napoletana. Rom.* 1655, 8.° 139

45. *Biaggio Aldimari, Histor. Geneal. della Famiglia Caraffa. Nap.* 1693. *fol.* *ib.*

46. *Carmina quinque illustrium Poetarum. Flor. ap. L. Torrentinum*, 1549, 8.° 140

47. *Angeli Politiani Opera. Basil.* 1553. *fol.* 149

48. *Frid. O. Menckenii Historia Vitæ et in literas Meritorum Ang. Politiani. Lips.* 1736, 4.° *ib.*

49. *Joannis Casæ Latina Monimenta. Flor.* 1564. 4.° 152

50. *H. Fracastorii, A. Fumani, et N. Archii Carminum Ed. secunda. Patav. J. Cominus*, 1739. 4.° 153

Page

51. *Jac. sive Act. Syn. Sannazarii, Poemata. Patav.* (*Comin.*) 1719. 4.° 155
——— 1731. 4.° *ib.*
——— *Ed.* 3.ª *ib.*
52. *M. Jacopo Sannazaro, le opere Volgari. dal Volpi.* 1723, 4.° *ib.*
53. ——— *Opera Latina. Nap.* 1526, *fol.* *ib.*
54. ——— *Carmina. Lyon.* 1536. 8.° 156
55. *M. H. Vidæ Poemata.* (*Comino*) 1731. 4.° *ib.*
56. *La Libreria de' Volpi. Padov.* (*Comino*) 1756, 8.° *ib.*
57. *Annali della Tipografia Volpi-Cominiana. Pad.* 1809. 8.° 157
59. *Appendice agl' Annali Tip. Pad.* 1817, 8.° *ib.*
59. *Catalogue of rare books of Volpi Library.* 165
60. *Lionardo Aretino.* : – *Historia del Popolo Fiorentino. Firenze* 1492. *fol.* 198
61. *Historia Fiorentina di Messer Poggio; trad. di ling. lat. Firenze.* 1492. *fol.* *ib.*
62. *Istorie Fiorentine di Nicolò Machiavello. Ven.* 1527. 8.° 199
63. *Istoria di Matteo Villani. Firen.* 1562. 4.° *ib.*
64. *Istorie Fiorentine di Scipione Ammirato. Firen.* 1600, *fol.*
——— 1641. *fol.* *ib.*
65. *Le Storie della Città di Firenze, di Jacopo Nardi. Lione*, 1582, 4.° 200
66. *Joannis Joviani Pontani opera omnia. Florentiæ, Juntæ*, 1520, 8.° 202
67. *Pontani Opera Poetica. Ven. Ald.* 1512, 8.° 206
68. *Joanni Pierii Valeriani Opera. Lugd.* 1626, *fol.* 212
99. ——— *De Litteratorum Infelicitate. Ven.* 1620, 8.° *ib.*
70. ——— *Gieroglifici.* 1579, *fol.* 213

Page

71. *Jo. Pierii Valeriani. Pro Sacerdotum Barba, Apologia*, 1533, 8.° *ib.*

72. ——————— *Antichita di Belluno. Venezia*, 1620, 8.° *ib.*

73. ——————— *Readings on Virgil, with the Commentaries of Servius*, (*Stephens*) *fol.* *ib.*

74. ——————— *Poemata Latina.*

75. *Pauli Jouii Elogia Doctorum Virorum. Basileæ*, 1577, *fol.* 221

76. *Lud. Vives de Veritate Fidei Christianæ. Basil*, 1544. 222

77. *Hayley. Life of Milton. Basil*, 1799, 8.° 243

78. *Joannis Imperialis Museum Historicum et Physicum. Venetiæ, Juntæ*, 1640, 4.° 237

79. *Jacobi Pontani Poet. Institut. libri tres. Ingoldstat.* 1600, 8.° 240

80. ——————— *Tyrocinium.* 241

81. *Ambrosii Traversari Camaldonensis Epistolæ. Flor.* 1759, *fol.* 241

82. *Leon. Bruni Aretini Epistolæ. Flor.* 1741, 4.° *ib.*

83. *Fra. Bocchi Elogia Vir. clar. Florentiæ. Flor.* 1609, 4.° *ib.*

84. *Retratti d' uomini illust. Toscani. Firenze*, 1766, *fol.* *ib.*

85. *Filippo Villani. Vite d' uomini illust. Fiorentini*, (*da Mazzuchelli.*) *Ven.* 1747, 4.° 242

86. *J. Manetti Vitæ Dantis, Petrarchæ, et Boccatii. Florentiæ*, 8.° *ib.*

87. *Ugolini Verini de Urbe Florentiæ Carmen. Lutetiæ*, 1583, *fol.* 242

88. *Gu. Pastregici, de origine rerum libellus. Venetiæ*, 1547, 8.° *ib.*

89. *Nic. Stanisl. Meucci, Antichità illustrata. Flor.* 1743, 8.° 243

Page

90. *Nic. Stanisl. Meucci Fran. Philelphi Epistolæ. Flor.*
91. ——————— *Elogio della Lett. Tosc.* 1340-1430, 1558, 8.° 246
92. *La Libreria del Doni Fiorentino. Ven. Giolito.*
93. *Mich. Pocciantii Catalogus Author. Florentinorum. Florentiæ, Junta*, 8.° *ib.*
94. *Ang. M. Bandinii Specim. Litt. Flor. Sæc. XV. Florentiæ*, 1738, 8.° *ib.*
95. ——————— *de Florentina Juntarum Typographia. Lucæ*, 1791, 4.° *ib.*
96. *G. Negri, Istoria degli Scrittori Fiorentini. Ferrara*, 1722, *fol.* *ib.*
97. *J. Braccellii, de claris Genuensibus lib.* 1573, 4.° *ib.*
98. *F. A. Superbi, Appar. de gli Huomini Illustri di Ferrara. Ferrara*, 1620, *fol.* *ib.*
99. *H. Barufaldi Dissert. de poetis Ferrariensibus. Ferrariæ*, 1695, 4.° 283
100. *Barotti, Letterati Ferraresi. Ferrara*, 1777, *fol.* *ib.*
101. *Jo. Ant. Bumaldi, Minervalia Bonon.* 1641, 24.° *ib.*
102. *Fr. Pellegr. Orlandi, Notizie degli Scrittori Bolognesi.* 1714, 4.° 284
103. *Fr. Agost. della Chiesa, Catal. degli Srittori Piemontese*, etc. *Carmagnola*, 1660, 4.° *ib.*
104. *D. Lod. Vedriani, Dottori Modonesi. Modona*, 1665, 4.° *ib.*
105. *Ab. M. Giustiniani, gli Scrittori Liguri. Roma*, 1667, 4.° *ib.*
106. *Ag. Oldoini Athenæum Ligusticum.* 1680, 4.° *ib.*
107. ——————— *Athenæum Romanum. Perusiæ*, 1679. 4.° *ib.*
108. *Prosp. Mandosii Bibliotheca Romana. Rom.* 1692, 4.° *ib.*
109. *Ub. Folietæ clar. Ligurum Elogia. Romæ*, 1572, 4.° *ib.*

Page

110. *N. Toppi, Bibliotheca Napoletana. Nap.* 1678. *fol.* 284

111. *Lion. Nicodemo, Addizioni alle Bibl. Nap. del Toppi. Nap.* 1683. *fol.* *ib.*

112. *G. Bern. Tafuri, Istor. degli Scrittori di Napoli. Nap.* 1744. 1755. 12.° *ib.*

113. *F. Soria, Memoire Storico-Critiche degli Storici Napoletani. Nap.* 1781. 4.° 285

114. *Eust. d'Afflito, Memoire degli Scrittori di Napoli.* — *Nap.* 1782. 4.° *ib.*

115. *Filippo Piccanelli, Ateneo dei Letterati Milanesi. Milano*, 1670. 4.° *ib.*

116. *Ph. Argelati, Biblioth. Script. Mediolanensium.* 1745. *fol.* *ib.*

117. *Leon. Cozzando, Libreria Bresciana.* 1694. 4.° *ib.*

118. *D. Gio. Vintimiglia de' Poeti Siciliani. Nap.* 1663. 4.° *ib.*

119. *Ant. Mongitore, Bibliotheca Sicula. Panormi*, 1707. *fol.* 286

120. *Hier. Renla-Ragusa, Siciliæ Bibliotheca Vetus. Rom.* 1700. 4.° *ib.*

121. *D. Seraf. Pasolino, Huomini illustri di Ravenna Antica. Bologn.* 1703. *fol.* *ib.*

122. *Domen. de Angelis, Letterati Salentini. Firen.* 1710, 4.° *Nap.* 1713. 4.° *ib.*

123. *G. Viviani Marchisii Viri illustr. Forolivienses. Forolivii.* 1726. 4.° *ib.*

124. ——— *Memorie Storiche dell' Accademia de' Filergiti di Forli. Forli*, 1741. 4.° *ib.*

125. *Gio. Cinelli, Biblioteca Volante. Ven.* 1734-1747. 4.° *ib.*

126. *J. Fontanini Hist. Lit. Aquileiensis. Rom.* 1742. 4.° *ib.*

127. ——— *Memorie della Vita, discritt. dell' Ab. Dom. Fontanini. Ven.* 1755, 4.° 287

Page

128. *J. Fontanini della Eloquenza Italiana. Lucca.* 1732. 4.° 128

129. ——— *Biblioth. dell' Eloquenza Italiana. Ven.* 1753. 4.° *ib.*

130. *Salv. Spiriti, Mem. degli Scritt. Cosentini. Nap.* 1750, 4.° *ib.*

131. *Marc. Foscarini, Della Letteratura Veneziana. Pad.* 1752. *fol.* *ib.*

132. *F. Giovanni degli Agostini, Notizie Istorico-Critiche degli Scrittori Viniziani. Ven.* 1754. 4.° 287

133. *Fr. Ant. Zacharia, Bibliotheca Pistoriensis. Aug. Taurin.* 1752. 4.° *ib.*

134. ——— *Excursus Litterarii per Italiam. Ven.* 1754. 4.° *ib.*

135. ——— *Iter. Litterarium per Italiam. Ven.* 1762. 4.° 288

136. *Gian-Gio. Liruti, Notizie degli Letterati del Friuli. Ven.* 1760, 1780, *Udine* 1782. 4.° *ib.*

137. *Pietr. Paol. Ginanni, Mem. Stor. Crit. degli Scrittori Ravennati. Faenza.* 1769. 4.° *ib.*

138. *Quirini, Specimen Var. Litteraturæ Urbis Brixiæ. Brixiæ*, 1739, 4.° *ib.*

139. *Phil. Bonamicii de clar. Pontif. Epist. scriptor. ad Clem. XIV. Rom.* 1770. 8.° *ib.*

140. *Crist. Poggiali; Mem. per la Stor. Lett. di Piacenza.* 1789. 4.° *ib.*

141. *Memorie Trevigiane sull. tipogr. del Secolo XV. Ven.* 1805, 4.° 289

142. *F. Franc. Xavier Laire, Specimen Histor. Typogr. Rom. XV. Seculi. Rom.* 1778. 8.° 289

143. *G. Anast. Angelucci Stanze con doc. e note a illustr. della Città e degli Uomini celebri di Arezzo. Pisa*, 1816, 8.° *ib.*

RES LITERARIAE, Vol. II.

Page

144. *Sonetti, e Canzoni di div. ant. autori Toscani. Firen.* (*Giuntæ*) 1527. 8.° 3
145. *Rime scelte, vol.* 1. *Ven. Giolito*, 1565, 12.° *ib.*
146. —— *vol.* 2. *Ven. Giolito*, 1587. *ib.*
147. *Rime di div. poeti Toscani, da Dion. Atanagi. Ven.* 1565, 8.° 4
148. —— *Lib.* 2. *ib.*
149. *J. Fiori delle Rime de' Poeti, da Girol. Ruscelli. Ven.* 1586, 12.° *ib.*
150. *Rime piacevoli. Vicenza*, 1603, 12.° *ib.*
151. *Scelta di Sonetti e Canzoni.* (*da Agost. Gobbi.*) *Bologna* 1709-1711. 8.° 5
152. *Rime ant. Toscani. Palermo*, 1817. 8.° *ib.*
153. *Catalogue of* 100 *principal Italian Poets.* 9
154. *Pauli Jovii Elogia Virorum literis illustrium. Basil.* 1577. *fol.* 30
155. —— *Virorum bellica virtute illustrium. Basil*, 1575, *fol.* *ib.*
156. *Le Glorie de gli Incogniti. Ven.* 1647. 4.° *ib.*
157. *Jac. Gaddi, Elogiographus. Florent.* 1638. 4.° *ib.*
158. *J. P. Tomasini, Elogia illustr. Virorum. Patav.* 1630, 4.° *ib.*
159. *Jul. Cæs. Capacii Elogia illustr. Mulierum et Virorum literis et sapientiâ illustr. Patav.* 1644. 4.° *ib.*
160. *J. N. Erythræi Pinacotheca. Colon. Agrip.* 1645, 12.° *ib.*
—— *altera* 31
—— *tertia*, 1648. *ib.*

Page

161. *Girol. Ghilini*, *Teatro d' huomini letterati. Ven.* 1647. 4.° *ib.*

162. *Lor. Crasso*, *Elogii d'Huomini letterati. Ven.* 1656, 4.° *ib.*

163. *Memorie*, *etc. degli Accademici Gelati. Bologna*, 1672. 4.° 31

164. *Già. Gimma*, *Elogi degli Spensierati di Rossano. Nap.* 1703. *ib.*

165. *Salv. Salvini*, *Fasti Consolari dell' Accad. Fiorentina. Firen.* 1717. 4.° *ib.*

166. *Bart. Gamba*, *de Bassanesi illustr. Bassano*, 1807, 8.° *id.*

167. *Memorie Istoriche degli Arcadi.* (*da M. G. Morei.*) 1761. 8.° *ib.*

168. *Uomini illustri Toscani. Firen.* 1768. *Imp.* 4.° *ib.*

169. — — *Ibid. Lucca*, 1772. 8.° *ib.*

170. *Ranutii Gheri*, *Deliciæ cc Italorum Poetarum.* 1608, 8.° 37

171. *Deliciæ Poetarum Germanorum.* 4

172. ——— ——— *Hungaricorum.* *ib.*

173. ——— ——— *Scotorum.* *ib.*

174. ——— ——— *Danorum.* *ib.*

175. *Grævii Thesaurus Antiq. Rom.* 1694. *fol.* 42

176. ——— *Antiq. Ital. Leyd.* 1704. *fol.* *ib.*

177. ——— *Syntagma var. Dissert.* 1702, 8.° *ib.*

178. *Jac. Gronovii Thesaurus Antiq. Græc. fol.* 43

179. *Alb. Hen. Sallengri Thesaurus. fol.* 44

180. *Sam. Pitisci Lexion Antiq. Rom.* 1713, *fol.* *ib.*

181. *Joh. Poleni Supplem. utriusque Thesauri Ant. Rom. et Græc. Ven.* 1737. *fol.* *ib.*

182. *Jo. Pierii Valeriani*, *de Litteratorum Infelicitate. Ven.* 1620, 12.° 54

183. ——— *Amstol.* 1647, 12.° *ib.*

Page

184. *Jo. Pierii Valeriani de Lit. Inf. Helmest.* 1664. 12.° 54

185. ——— *Corn. Tollii ad P. Valeriani de infel. Litt. Append. Amst.* 1647. 12.° *ib.*

186. *J. P. Valeriani Hieroglyphica : præterea de Litt. Infel. libri duo. Franc. ad Mæn.* 1678. 4.° 55

187. *J. B. Menckenii, Analecta de Calamitate Literatorum. Lips.* 1708, 12.° *ib.*

188. *Pet. Alcyonii Legatus ab Exilio. Ven. Ald.* 1522, 8.° *ib.*

189. *Le Attioni di Castruccio Castracane. Rom.* 1590, 4.° 59

190. *Carmina illustrium Poetarum Italorum. Florent.* 1719—1726, 8.° 62

191. *Les Vies des plus celebres Poetes Provençaux, par Jehan de Notre Dame. Lyon*, 1575, 8.° 64

192. ——— *trad. da Giudici. Lion.* 1576, 8.° 65

193. ——— *trad. da Crescimbeni. Rom.* 1722, 4.° 66

194. *La Crusca Provenzale di D. Ant. Bastero. Roma*, 1724, *fol.* 67

195. *L'Histoire et Chronique de Provence de Cæsar Nostradamus. Lyon*, 1624, *fol.* *ib.*

196. *La Chronologie de Provence, par Hon. Bouchet.* 1664, *fol*, *ib.*

197. *Abrégé de l'histoire generale de Languedoc, par J. Vaissete. Paris*, 1749, 8.° *ib.*

198. *J. M. Toscani Peplus Italiæ. Lutetiæ*, 1578, 8.° 69

199. ——————— *Carmina illustr. Poetarum Italorum. Paris*, 1576, 12.° 70

200. *Jo. Alberti Fabricii Conspectus Thesauri Litterarii Italiæ J. M. Toscani. Hamb.* 1730, 8.° 74

201. ——————— *Biblioth. Græca.* 1705-1728, 4.° *ib.*

202. ——————— *Bibl. Lat. Ecclesiastica.* 1718, *fol.* *ib.*

Page

203. *J. M. A. Fabricii. Bibl. Lat.* 1707—1721, 8.° 74
204. *L' Istoria della volgar Poesia da G. M. Crescimbeni. Ven.* 1731, 4.° 75
205. *Della Storia et della ragione d' ogni Poesia, di Franc. Quadrio. Bologna e Milano*, 1739-1752, 4.° 78
206. *Scelta di Poesie Italiana* (*da Pignatelli*). *Venezia*, (*Baglioni.*) 1686, 8.° 83
207. *Rime scelte de' Poeti Ferraresi Antichi. Ferrara*, 1713, 8.° 84
208. *Rime scelte de' Poeti Ravennati antic. Ravenna*, 1739, 8.° 85
209. *Rime di Mess. Giusto di Conti. Venezia*, 1531, 12.° 86
210. *Lor. de' Medici, Poesie Volgari. Ven.* (*Aldus*) 1554, 8.° 87
211. *Opere di Girol. Benivieni. Ven.* 1532, 8.° *ib.*
212. *Le Rime di M. Agn. Firenzuola. Firenze*, 1549, 8.° 88
213. *Rime di Bembo, Casa, et Giudiccione. Venezia*, 1567, 12.° *ib.*
214. *Rime di M. Pietro Bembo. Venezia*, 1569, 12.° *ib.*
215. *Rime di Lorenzo Martelli. Roma*, 1533, 8.° 89
216. *Rime della Vittoria Colonna. Ven.* 1558, 8.° 89
217. ——————— *Valgrisi*, 1548, 4.° *ib.*
218. *Rime della Tullia di Aragona. Venezia* (*Giolito*) 1560, 12.° 90
219. ——————— *Nap.* (*Bulifon*) 1690, 12.° *ib.*
220. *Rime della Laura Battiferra. Napoli* (*Bulifon*), 1694, 12.° 91
221. *Rime della Veronica Gambara. Brescia*, 1759, 8.° *ib.*
222. *Rime del Giul. Goselini. Milano*, 1574, 4.° 92
223. *Rime del Annibal Caro. Ven.* (*Aldo*) 1569, 4.° 93
224. *Seghezzi, Vita del Caro.* (*before his* Letters.) *Pad.* (*Com.*) 1749, 8.° *ib.*

Page

225. *Madrigali di Giambatista Strozzi. Firenze*, 1593, 4.° 94
226. *Rime di Bernardo Tasso. Ven.* (*Giolito.*) 1560, 12.° *ib.*
227. *Lettere di Bern. Tasso. Pad.* (*Comino.*) 1733, 8.° *ib.*
228. ——— *Amadigi. Venezia* (*Giolito.*), 1560, 4.° 95
229. *Opere di G. G. Trissino. Verona*, 1729, 4.° 95
230. *La Coltivazione di Luigi Alamanni. Pad.* (*Comino.*) 1718, 4.° 86
231. *Rime di Guido Cavalcanti. Firenze*, 1813, 8.° 97
232. *Rime del Montemagno da Pistoia. Roma*, (*Blado*) 1559, 8.° 98
233. *Rime di M. Cino da Pistoia. Roma*, 1559, 8.° *ib.*
234. *Vita e Poesie di M. Cino da Pistoia. Pisa*, 1813, 8.° 99
235. *Rime di Buonaccorso Montemagno. Bologna*, 1709, 12.° 100
236. *Rime di Mons. Giov. Guidiccione. Bologna*, 1709, 12.° *ib.*
237. *Rime di Angelo di Costanzo. Bologna*, 1708, 12.° *ib.*
239. *Rime d' Agostino Staccoli. Bologna*, 1709, 12.° *ib.*
240. *Rime di diversi Toscani. Ven.* 1532, 8.° 101
241. ——— *Ven.* 1740, 8.° *ib.*
242. *Delle Stanze di diversi Autori* (da L. Dolce). *Ven.* (*Giolito.*) 1580, 12.° 102
243. *Rime degli Accademici Accesi di Palermo. Palermo*, 1726, 4.° *ib.*
244. *Le Selve d'Amore del Lor. de' Medici. Ven.* 1527, 12.° 103
245. *Rime di div. Autori Bresciani. Ven.* 1554, 104
246. *Rime Oneste di migliori Poeti.* (da Mazzoleni) *Bergamo*, 12.° 105
247. *Rime Toscani* (da Mazzoleni.) *Ven.* 1740, *ib.*

Page

248. *Poeti Antichi raccolti da Leone Allacci. Nap.* 1660, *ib.*
249. *Drammaturgia da L. Allacci. Ven.* 1755. 106
250. *L'Allacci, Apes Urbanæ*, 1632, *ib.*
251. *L. Allacci, Apes Urb.* (J. A. Fabricius ed.) *Hamb.* 1711, 8.° 106
252. *Apostolo Zeno, Dissertationi Vossiane. Ven.* 1752, 4.° *ib.*
253. *Giornale de Letterati in Roma.* (da Nazari.) 1668–1679, 110
254. *Il Giornale Veneto de' Letterati.* 1670, 1671, *ib.*
255. *Giornale de' Letterati in Parma.* 1686, 1690, *ib.*
256. *Giornale de' Letterati in Ferrara*, 1688, 1689, 1691, *ib.*
257. *Synopsis Biblica. Parma*, 1692, 4.° *ib.*
258. *Giornale de' Letterati in Modena.* 1692—1697, *ib.*
259. *La Galleria di Minerva. Ven.* 1713, *fol.* *ib.*
260. *Il Giornale in Forli.* 1701, 1704, *fol.* *ib.*
261. *Il Giornale de' Letterati in Forli.* 1701, 1704, *fol.* *ib.*
262. *Il Genio de' Letterati in Forli.* 1705, 4.° *ib.*
263. *Fasti per sex menses. Parm.* 1706, *ib.*
264. *Giornale de' Letterati* (da Apostolo Zeno.) *Ven.* 1710, 1718, 12.° *ib.*
——— 1729, *ib.*
265. *Storia Letteraria* (da Zacharia.) *Modena*, 8.° 111
266. *Annali Letterarie d'Italia*, (da Zacharia.) *Mod.* 8.° *ib.*
267. *Giornale Litteraria* (da Fabroni.) *Pisa*, 1771–1796, 8.° *ib.*
268. *Jo. Ant. Campagni Opera. Rom.* 1495, *fol.* 112
269. ——— *Omnia Opera. Ven.* (*per Bern. Vercellensem*) *fol.* *ib.*
270. ——— *Epistolæ et Poemata. Recensuit Jo. B. Menckenius. Lips.* 1707, 8.° 117

Page

271. *Jo. Ant. Campagni Opera Selectiora. Ed. O. F. Menckenius. Lips.* 1734, 8.° *ib.*

272. *Andr. Naugeri Opera Omnia. Patav.* (*Comino.*) 1718, 4.° 118

273. *Opere Volgare, e Latine del Bald. Castiglione. Padov.* (*Comino.*) 1733, 4.° *ib.*

274. ——— *Lettere. Padov.* (*Comino.*) 1769, 4.° 118

275. *M. Ant. — Joan. Ant. — et Gabr. Abr. Flaminiorum Carmina. Patav.* (*Comino.*) 1743, 8.° *ib.*

276. *Delle Lettere Fam. del Annibal Caro. Padov.* (*Comino.*) 1749, 8.° *ib.*

277. *M. Ant. Mureti Opera selecta. Patav.* (*Comino.*) 1745, 8.° 119

278. *A. M. Torq. Boethii de Constitutione Philosophiæ. Patav.* (*Comino.*) 1744, 8.° *ib.*

279. *F. Lucretii Cari de Rerum Natura Lib. VI. Patav.* (*Comino.*) 1751, 8.° 119

280. *Rime de M. Fr. Petrarca. Padov.* (*Comino.*) 1722, 8.° *ib.*

281. ——— *Pad.* (*Comino.*) 1732, 8.° *ib.*

282. *La Divina Comedia di Dante Aligheri. Padov.* (*Comino.*) 1727, 8.° 120

283. *La Vita di Pietr. Aretino scritta dal C. G. Mazzuchelli. Pad.* (*Comino.*) 1741, 8.° *ib.*

284. ——— *Brescia*, 1763, *ib.*

285. *Gli Scrittori d' Italia.* (da Mazzuchelli.) *fol.* *ib.*

286. *Rime del Petrarca.* (da Prof. Marsand.) 1820, 4.° *ib.*

287. *Le Rime del Petrarca, per Lod. Castelvetro. Basil*, 1582, 4.° 121

288. *Petrarca, con doi Commenti. Ven. per Bern. Stagninum*, 1522, 4.° 122

289. *Il Petrarca da Lod. Dolce, Ven.* (*Giolito.*) 1547, 12.° *ib.*

Page

290. *Il Petrarca, Lyon*, (*Rouillio.*) 1574, 12.° 122
291. *Carmina quinque Etruscorum Poetarum. Flor.* (*Junta.*) 1562, 8.° *ib.*
292. *Septem illustr. Virorum Poemata. Amstel.* (*Elzevir.*) 1672, 8.° 123
293. *Virginii Cæsarini Carmina. Rom.* 1658, 4.° *ib.*
294. *P. Valeriani Hexametri, Odæ, et Epigrammata. Ven.* (*Giolito.*) 1550, 8.° 124
295. ——— *Amorum Lib. v. Ven.* (*Giolito.*) 1549, 8.° *ib.*
296. *Vita di Cosmo de' Medici, da Aldo Manucci. Bologna*, 1586, *fol.* *ib.*
297. *Serie dell' Edizioni Aldine. Firenze*, (*Molini.*) 1803, 8.° 125
298. *Annales de l'Imprimerie des Aldes, par A. Renouard. Paris*, 1803, 8.° *ib.*
299. *Ciceronis Epist. fam. Ven.* (*Ald.*) 1533, 8.° 130
300. *Pianto della Marchesa di Pescara. Bologna*, (*Ant. Manuccio.*) 1557, 8.° 138
301. *Il Pastor Fido del Guarini. Ven.* 1602, 4.° 146
——— *Ven.* 1590, 4.° *ib.*
——— *Ferrara*, 1590, 12.° *ib.*
——— *Londra*, 1591, 8.° *ib.*
302. *Giambattista Marino, Il Tempio. Ven.* 1620, 12.° 147
303. ——— *Il Retratto del Em. Duca di Savoia. Ven.* 1620, 12.° *ib.*
304. ——— *Epithalami. Ven.* 12.° *ib.*
——— *Ven.* 1646, 12.° 148
305. ——— *Rime nove, cioè Canzoni, etc. Ven.* 1627, 12.° *ib.*
306. ——— *La Sampogna. Ven.* 1664, 12.° 119
307. ——— *Poesie sacre, e morali. Rom.* 1637, 12.° *ib.*

Page

308. *Giambattista Marino. La Lira. Ven.* 1653, 12.° 119
309. ——— *Galeria.* — — — *ib.*
310. ——— *Lettere. Torino*, 1629, 12.° *ib.*
311. ——— *Strage degl' Innocenti. Ven.* 1633, 4.° 150
——— *Macerata.* 1638, 8.° 151
312. *Rime d' Antonio Ongaro. Farnese*, 1600, 8.° 158
313. *Alceo del A. Ongaro. Padov.* (*Comino.*) 1722, 8.° 159
315. *Rime de diversi per Donne Romane. Bologna*, 1575, 8.° *ib.*
316. *Rime et Prosa di M. Luigi da Porto. Ven.* 1539, 8.° *ib.*
317. *Rime della Vittoria Colonna.* 1539, 8.° *ib.*
318. *Rime del Brocardo et d'altri Autori.* *ib.*
319. *Le Rime del Molza. Ven.* 1538, 8.° 160
320. *Rime di M. Giac. Sannazaro.* 8.° *ib.*
312. *Rime Amorose di M. Nicola degli Angioli. Bologna*, 1563, 8.° *ib.*
322. *N. Angioli*, — *Quatr. Lib. di Virgilio trad. Rom.* 1565, 4.° *ib.*
323. *Pescatoria et Ecloghe del San Martino.* *ib.*
324. *La Guerra di Parma. Parma*, 1552, 12.° *ib.*
325. *Terzo Libro dell' Austria del Ferrante Carafa. Napoli*, 1572, 4.° 161
326. *Il Fido Amante del Curzio Gonzaga. Ven.* 1591, 4.° 162
327. *Delle Poesie Volgari e Latine di Franc. Molza. Bergamo*, 1747, 8.° 162
328. *Rime del Erasmo Valvasone. Bergamo*, 1592, 24.° 163
329. *Rime del Stefano Guazzo. Bergamo*, 1592, 24.° *ib.*
330. *De Sonetti di M. Benedetto Varchi. Firenze*, (*Torrentino.*) 1555, 8.° *ib.*
331. *Jercolano del Varchi.* 1580, *ib.*
332. *Rime di M. Giac. Marmitta. Parma*, 564, 14.° 164
333. *Aminta di Torquato Tasso. Parigi*, 1655, 4.° *ib.*

Page

334. *Act. Sync. Sannazarii de Partu Virginis. Romæ*, 1526, 12.° 146

335. ———— *Opera Omnia Latina. Ven.* (*Ald.*) 1570, 12.° 165

336. *De Trasformationi.* (*trad. dell' Ovid.*) *da Lod. Dolce. Ven.* 1553, 4.° *ib.*

337. *L'Arte Poetica del Sign. Ant. Minturno. Napoli*, 1725, 4.° 165

———— *Ven.* 1564, 4.° 166

338. *Canzoni sopra i Salmi*, *di Minturno*, *Nap.* 1561, *ib.*

339. *Proginnasmi Poetici di Udeno Nisiely.* (*Fioretti.*) *Firenze*, 1695, 4.° *ib.*

340. *Ragionamento del Academo Aldeano.* (Villani.) *Ven.* 1634, 8.° *ib.*

341. *Rime di Matteo Bandello. Torino*, 1816, 8.° Pref. VII.

342. *Zanetti*, *Novelliaro Italiano. Ven.* 1754, 8.° *ib.*

343. *Istoria di Verona del Girol. dalla Corte. Verona*, 1592, 4.° *ib.*

RES LITERARIAE, Vol. III.

344. *F. Petrarchæ Epist. prima* XII. *Libri Senil. Patav.* 1808, 4.° 1

345. *Pop. et Comm. Flor. ad F. Petrarcham Epist. Patav.* 1809, 8.° *ib.*

346. *J. Boccacii ad Petrarcham Ep. Patav.* 1819, 8.° *ib.*

347. *Index F. Petrarchæ Epist. edit. Patav.* 1818, 8.° *ib.*

348. *Le Rime di F. Petrarca.* (da Meneghelli.) *Padov.* 1819, 8.° *ib.*

349. *Della Stima dei Padovani verso il Petrarca*, *etc. Padov.* 1818, 8.° *ib.*

Page

350. *Annali della Tipografia Fiorentina di Lorenzo Torrentino* (da Moreni.) *Firenze*, 1819, 8.° 12
351. *Rime e Morali di M. Pietro Massolo. Sonetti ottocento. Fioren. Torrentino.* 1564, 8.° 16
352. *Catalogue of* 50 *Italian poets of the* 16.th *Century.* 21
353. ——— *other ditto.* 23
354. *Catalogue of minor Italian Poets of the* 16.th *Century*, 25
355. ——— *of* 50 *ditto of* 17.th *Century*, 26
356. ——— — *other ditto*, 28
357. ——— — *minor ditto*, 30
358. ——— — — *ditto of* 18.th *Century*, 31
359. ——— — *Additions*, 34
360. *Bibliografia ed Elenco Ragionato delle opere contenute nella Collez. de' Classici Italiani. Milano*, 1814, 8.° 35
361. *Petrarch's tomb at Arqua*, 1820, 38
362. *Memorie della Vita di M.* Giusto *Fontanini. Ven.* 1755, 4.° 43
363. *Orlando Innamorato dal M. M. Boiardo, risatto di nuovo da Fra. Berni. Firen.* 1725, 4.° 53
364. *Sonetti, Canzone et Laude da più personne. Chastelli, s. d.* 54
365. *Laude del Lun. Justiniano, et de altri. Vicenze*, 1475, 4.° *ib.*
366. *Laude da più personne spirituali. Firenze*, 1485, 4.° *ib.*
——— Giunti, 1578, *ib.*
367. *Versi composti da M. Castellano de' Castellani. Firenze*, 1606, 4.° 55
368. *Collectanee Grece-Latine-Vulgari nella morte de l' ardente Seraphino Aquilano. Bologna*, 1504, 8.° 56
369. *Opera moralissima de div. Huomini Dignissimi, etc. Ven.* 1516, 8.° 57

Page

370. *Rime di Francesco Coppetta, ed altri. Perugia*, 1720, 8.° 58
371. *Le Cose Volgari de Joan. Bruno Ariminese. Ven.* 1506, 8.° *ib.*
372. *Rime di M. Bernardo Cappello. Bergamo*, 1753, 8.° 60
373. *Rime del Domenico Veniero. Bergamo*, 1751, 8.° 60
374. *Ode div. di Orazio, volgarizzate. Ven.* 1605, 4.° 62
375. *Poesie volg. e Lat. di Fr. M. Molza. Bergamo*, 1747, 8.° 63
376. *Delle Opere del Molza vol. terzo.* 1753, 64
377. *Ninfa Tiberina, etc. del Molza, Ven.* 1538, 8.° *ib.*
378. *La Ficheide del Molza.* 1539. 4.° 65
379. *Rime in lode di Donna Giovanna Castriota Carrafa*, 1585, 4.° 68
380. *Ghirlanda della Contessa Angela Beccaria. Genov.* 1595, 4.° 69
381. *J. Mat. Toscani Carmina illustr. Poetarum Italorum. Lutetiæ*, 1576 – 1577, 16.° 69
——————— *Peplus Italiæ, Lut.* 1578, 8.° *ib.*
382. *Martini Zeiller, Historici, Chronologici, et Geographi celebres. Ulmæ*, 1652, 12.° 73
383. *Catalogus Bibliothecæ Thuanæ. Lauenburgi*, 1704, 8.° 75
384. *Rime e Prosa di Luigi da Porto. Vicenza*, 1731, 4.° 77
385. *Thuanus, de Re Accipitraria*, 1584, 4.° *ib.*
386. *Sonetti e Canzoni di div. antichi Autori Toscani. Firenze*, Giunta, 1527, 8.° 81
387. *Poesie volgari di Lorenzo de' Medici. Ven. Aldo*, 1554, 8.° 84
388. *J. J. Pontani opera poetica. Tom. 1. Ven.* (*Aldus.*) 1513, 8.° 89
——————— *Tom. 2. Ven.* (*Aldus.*) 1518, 8.° 90

Page

389. *Strozii Poetæ, Pater et Filius. Ven.* (*Aldus.*) 1513,
390. *P. Bayle, Dictionnaire Historique, etc.* (par Beuchot.) *Paris*, 1820, 8.° 129
391. *Chaufepié. — Nouv. Dictionnaire Historique, etc. La Haye, fol.* 131
392. *Menagiana. Paris*, 1693, 8.° *ib.*
Menagiana. Paris, 1715, 12.° 131
393. *A. Baillet. — Jugemens des Sçavans. Amst.* 1725, 4.° 133
394. *J. P. Niceron. — Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres. Paris*, 1727—1739, 8.° 134
395. *Carmina quinque illustr. Poetarum, Bembi, Naugerii, Castillionii, Casæ, et Politiani. Bergami*, 1753, 8.° 135
396. *Basilii Zanchii Poemata. Bergami*, 1747, 8.° 141
397. *M. Publii Fontanæ Poemata. Bergomi*, 1751, 8.° 133
398. *Rime di M. Ascanio Piccolomini. Siena*, 1589, 8.° 145
399. *Cento Sonetti di M. Alessandro Piccolomini. Rom. Valgrisi*, 1549, 8.° 147
——— *Parafrase di Al. Piccolomini. Ven.* 1561, 1569, 1572, 4.° *ib.*
400. *Poesie de' S. Accademici Fantastici di Roma. Rom.* 1637, 12.° 147
401. *Narrazione dell' Esequie del Francesco Piccolomini. Siena*, 1608, 4.° 148
402. *Rime del Ascanio Pignatello, Duca di Bisaccia. Napoli, Bulifon*, 1692, 4.° *ib.*
——— *Nap.* 1593, 4.° 149
——— *Vicenza*, 1603, 12.° *ib.*
403. *Rime de gli Accademici Eterei. Padua*, 1597, 4.° 150
404. *Corona di Apollo, de Piergirolamo Gentile. Ven.* 1610, 12.° *ib.*
405. *Le Poesie di Chiabrera. Ven.* 1607, 1610, 12.° *ib.*

Page

406. *Concerto delle Muse.* 150
407. *Poesie del S. Pierro Schettini. Nap. Bulifon,* 1693, 12.° 151
408. *Rime di Anseldo Ceba. Rom.* 1611, 4.° *ib.*
409. *Poesie del S. Carlo Buragna. Nap.* 1683, 4.° 152
410. *Sonetti del S. Franc. Redi. Firen.* 1702, *fol.* *ib.*
411. *Tempio.* (Raccolta.) *Bologna*, 1600, 4.° 153
412. *Raccolta sopra la vittoria in Fiandra. Parma*, 1586, 4.° *ib*
413. *Nuovo Concerto di Rime Sacre.* (da Petrelli.) *Ven.* 1616, *ib.*
414. *Sonetti sacr. del Galeazzo Gualengo. Ferrara*, 1620, 4.° 154
415. *Gal. Gualengii Epigr. Sacra.* 1620, 4.° *ib.*
416. *Il Petrarca Spirituale* (da Girol. Malipiero.) *Ven.* 1536, 4.° *ib.*
——————— 1545, 8.° 155
417. *Canzoni di Dante, Madrigali del detto, Madrigali di M. Cino, et di M. Girardo Novello. Ven.* 1518, *ib.*
418. *Rime di Lud. Sandeo, Ferrarese.* 159
419. *Opera nuov. del Cav. Fregoso Ant. Phileremo. Ven.* 1528, 4.° *ib.*
420. *Sonetti, etc. di Franc. Cei. Fir.* 1507, 8.° 159
421. *Cronica per Casio Felsineo.* *ib.*
422. *Rime del Serafino dall' Aquila. Bologn.* 1503, 8.° *ib.*
423. *Opere del Partenopeo Suavio. Bari*, 1535, 4.° 160
424. *Rime di M. Ant. Mezzabarba. Ven.* 1536, 3.° *ib.*
425. —— — *Gandolfo Porrini. Ven.* 1551, 8.° *ib.*
226. *Cento Sonetti di M. Aless. Piccolomini. Rom. Valgrisi*, 1549, 8.° *ib.*
427. *Rime di Giacomo Zane. Ven.* 1582, 8.° *ib.*
428. —— — *N. Angioli. Bol.* 1563, 4.° *ib.*
429. —— — *Girol. Fernaruolo. Ven.* 1574, 8.° *ib.*

Page

430. to 485. } *Altri* 55 *poeti*. See the Catalogue, *pp.* 159—164

486. to 512. } *Catal. degli* 32 *altri poeti Italiani*, *pp.* 172—182

513. *Rime di Laura Terracina. Ven. Giolito*, 1538, 8.° 183
——— *Ven.* 1550, 8.° *ib.*
——— *Ven.* 1560, 8.° *ib.*
——— *Nap.* 1693, 12.° *ib.*
Discorsi di L. Terracina, *Ven.* 1567, 8.° *ib.*
Le quatre Rime della medesima. Ven. 1550, 8.° *ib.*
Le quinte Rime della medesima. Ven. 1552, 8.° *ib.*
514. *Le seste Rime della medesima. Lucca*, 1558, 8.° 184
——— *Nap.* 1560, 8.°, 1694, 12.° *ib.*
515. *Lettere di Chiara Mattraini. Lucca*, 1595, 8.° *ib.*
——— *Ven.* 1597, 4.° *ib.*
516. *Rime di Madonna Gaspara Stampa. Ven.* 1554, 8.° 185
517. *Rime delle Lucrezia Marinella, Veronica Gambara, ed Isabelle della Morra. Nap. Bulifon*, 1693, 12.° 186
518. *Le Rime Spirituali della Vittoria Colonna. Ven. Valgrisi*, 1548, 4.° 189
519. ——— *con le comm. di Rinaldo Corso. Bologn.* 1543, 4.° 191
520. *Rime Spir. della medesima. Nap. Bulifon*, 1693, 12.° *ib.*
521. ——— *ricorrette di L. Dolce. Ven. Giolito*, 1559, 12.° *ib.*
522. *La Vita del S. Ferrando Davalo, Marchese di Pescara, scritta per Paolo Giovio, trad. per Lod. Domenichi. Ven.* 1557, 8.° 201
523. *La Vita della Dianora Sanseverina.* 202
524. *Columnesium Procerum Imagines, etc. Rom.* 1675, *in-fol.* 205

Page

525. *Rime di diversi in vita, e in morte della Livia Colonna. Rom.* 1555, 8.° 207

526. *Guidonis Cavalcantis de nat. et mot. Amoris. Ven.* 1498, *fol.* 208

527. ——————— *Commento sopra la Canzone, di F. Paolo del Rosso. Firenz.* 1568, 8.° *ib.*

528. ——————— *la Espositione di Girol. Frachetta. Ven. Giolito.* 1585, 4.° *ib.*

529. ——————— *la Espositione del Egid. Colonna. Siena,* 1602, 8.° *ib.*

530. *Marsilio Ficino sopra l'Amore. Firenz.* 1554, 8.° 214

——————— *Giunti*, 1594, 8.° *ib.*

531. *Parnasso Italiano. Ven.* 1784—90, *tom.* 60, 12.° *ib.*

532. *Poesie Nomiche di Gio. Battista Manso. Ven.* 1635, 12.° 216

533. *J. J. Paradosi di G. B. Manso. Milano,* 1608, 12.° 218

534. *Rime del Magn. M. Gaspar Visconte. Milano,* 1498, 4.° 224

De due Amanti del medesimo. Milano, 1495, 4.° *ib.*

535. *Lettres, Anecdotes, et Memoires du Nonce Visconti, Cardinal, etc. Amst.* 1719, 8.° 225

536. *Scelta di Laudi Spirituali di diversi Autori. Firen. Giunti*, 1578, 4.° 226

537. *Laude devote per la nat. del N. S. Giesu Christo. Fir. e Pistoia*, 4.° *s. d.* 227

538. *Le Nuove Fiamme di M. Lod. Paterno. Ven.* 1561, 8.° 358

Della Mirtia di M. Lod. Paterno. Nap. 1559, 8.° 229

——————— *Palermo, G. M. Maida*, 1568, 8.° *ib.*

539. *Satire d cinque Poeti illustri. Ven.* 1565, 12.° *ib.*

540. *L'Italia Accademica. Rimino*, 1688, 8.° 234

541. *Le Glorie degli Incogniti. Ven.* 1647, 4.° 238

542. *Memorie, etc. degli Accademici Gelati. (da Zani.) Bol.* 1672, 4.° *ib.*

Page

543. *Notizie Lett. etc. dell' Accademia Fior. Fir.* 1700, 4.° 235
544. *I Fasti Consolari dell' Acc. Fior. Fir.* 1717, 4.° 235
545. *Elogi Accad. degli Spensierati di Rossano. Nap.* 1703, 4.° *ib.*
546. *Le Vite degli Arcadi illustri. Rom.* 1708—1727, 4.° *ib.*
547. *L' Istoria d' Arcadia. Rom.* 1709—1711, 4.° *ib.*
548. *Breve Notizie dell' Adunanza degl' Arcadi. Rom.* 1712, 12.° *ib.*
549. *Notize degli Arcadi morti. Rom.* 1720, 1721, 8.° 236
550. *Not. del nuovo Teatro degli Arcadi. Rom.* 1727, 4.° *ib.*
551. *Memorie Istor. dell' Adunanza degli Arcadi. Rom.* 1761, 8.° *ib.*
552. *Mem. Stor. dell' Accad. de' Filiberti, dal G. Viviano. Forli,* 1741, 4.° *ib.*
553. *Della Origine et de' Fatti delle Famiglie Illustri d' Italia, di M. Francesco Sansovino. Ven.* 1609, 4.° 245
554. *Serie delle Case più ragguadendi d' Italia. MS.* 4.° 248
555. *Il Campidoglio Veneto, Nobiltà Patritia di Venetia, da Girolamo Aless. Capellari Vivaro. MS. fol.* *ib.*
556. *Ugolini Verini de illustratione Urbis Florentiæ Lib. tres. Lutetiæ, M. Patisson.* 1588, *fol.* 249
557. *La Vita Civile di Paolo Mattia Doria. Augsbourg,* 1710, 4.° *ib.*
558. *Dante col Comento di Benvenuto da Imola. Ven.* (*Vend. da Spira.*) 1477, *fol.* 250
559. *Le Terze Rime di Dante. Ven.* (*Ald.*) 1502, 8.° 251
560. *Dante col Comento di Landino. Ven.* 1491, *fol.* *ib.*
561. —— *con nuove Ispositioni. Lyon, Rouillio,* 1552, 12.° *ib.*
562. —— *col l' Espos. di Vellutello. Ven.* 1544, 4.° 252

Page

563. *Dante del Landino et Vellutello. Ven.* 1578, *fol.* 252
564. —— *Pad.* (*Comino.*) 1727, 8.° *ib.*
565. *Le principale Cose app. alla Div. Com. Rom. Romanis*, 1817, 4.° *ib.*
566. *Prose di Dante e Boccaccio. Fir.* 1723, 4.° *ib.*
567. *La Bellamano di Giusto de' Conti Romano, con una Raccolta di Rime Antiche Toscani. Verona*, 1743, 4.° 254
——— *Firenze*, 1715, 12.° 255
568. *Domini Romanelli Carmina. MS.* *ib.*
569. *De Vita et obitu Theod. Bezæ. Autore Ant. Fayo. Genevæ*, 1606, 4.° 256
570. *Epidecia in obit. Theo. Bezæ. Genev. Chouet*, 1606, 4.° *ib.*
571. *Emblemata et Epigr. Ant. Fayi. Genev. Chouet*, 1610, 8.° 258
572. *Histoire Universelle du Sieur D'Aubigné. Amst.* 1626, *fol.* 260
573. *I Sacri Salmi in rime Italiane da Giov. Diodati.* 1631, 12.° 261
——— *Genev. Aubert*, 1631, 12.° *ib.*
574. *Les Pseaumes de David en rime, reveus par Jean Diodati. Genev. Chouet*, 1646, 12.° 262
575. *Epic. Th. Bezæ in Fr. Hotmannum.* 1593, 4.° *ib.*
576. *Fra. Hotmanni opera. Edidit Jac. Lactius. Gen.* 1599, *fol.* 264
577. *Larmes ou Chants Funebres de Jos. du Chesne. Genev. Le Preux*, 1592, 4.° 263
578. *Epicedia Caspari Colignio decantata. s. d.* 4.° 267
579. *Sabaudiorum Ducum et Principum Historia Gentilitia. Autore Lamb. Vanderburchio Ant.* 1609, 4.° 269
580. *Chronique de Savoye, par G. Paradin. Lyon*, 1561, *fol.* 270

Page

581. *Icones virorum doctrina et pietate illustrium. Genev.* 1580, 4.° 272

582. *Histoire Litteraire de Geneve, par Senebier, Genev.* 1786, 8.° 276

583. *Catal. raisonné des MSS dans la Bibl. de Geneve, par Senebier. Genev.* 1789, 8.° *ib.*

584. *Fragmens Biogr. et Hist. de Genev. (par M. Grenus-Saladin.) Geneve*, 1815, 4.° *ib.*

585. *De la Vie* etc. *de P. H. Mallet, par Sismondi. Genev.* 1807, 8.° *ib.*

586. *Eloge de Senebier, par Maunoir*, 1809, 8.° *ib.*

587. *La Vie de G. L. Le Sage, par Prevost*, 1808, 8.° 277

588. *La Vie de H. B. de Saussure, par Senebier*, 1801, 8.° *ib.*

589. *Eloge de Ch. Bonnet, par De Saussure*, 1793, 8.° *ib.*

590. *La Vie de Ben. Prevost, par P. Prevost. Genev.* 1820, 8.° *ib.*

591. *Memoires sur l'ancienne Chevalerie, par De la Curne Sainte-Palaye. Paris*, 1781, 12.° 277

592. *Histoire de l'Académie Françoise, par Pellisson. Paris*, 1739, 4.° 292

593. *Les Memoires de Mess. Martin du Bellay. Genève, Chouet*, 1594, 8.° 293

594. *G. Budei de Transitu Hellenismi ad Christianismum. Paris (Stephan.)* 1535, *fol.* 299

595. *H. Cornelii Agrippæ de Vanitate Scientiarum. Hagæ-Comitum*, 1653, 12.° 300

——— *Trad. de Louis Turquet. Paris*, 1582, 8.° 301

——— *Trad. du L. Domenichi. Ven.* 1549, 8.° *ib.*

Page

596. *Naudé-Apologie pour Magie. Paris*, 1653, 8.° 304

597. *Catalogue of* 75 *Italian Poets of the* 16.th *Century, not in Haym.* 305

598. *Numismata Gentis Barbadicæ. Patav.* 1732, *fol.* 309

599. *Historia Imperial y Cesarea, la qual compuso el magn. Pero Mexia. Anvers*, 1561, *fol.* *ib.*

600. *Historia de las Guerras civiles de Granada. Paris*, 1660, 8.° 312

601. *Ulyssis Aldrovandi Opera. Bonon.* 1599–1648. *fol.* 320

602. *Scævolæ Samarthani Elogia Gallorum. Paris*, 1633. 4.° 326

603. *Rabelai Elog. aut. Samarthano.* *ib.*

604. *T. Bezæ de Excommunicatione Tractatus. Genev. Le Preux*, 1590. 4.° 327

605. ——— *Tractatio de Repudiis et Divortiis. Genev. Vignon*, 1587. 8.° 328

606. *Polyanthea, suavissimis floribus exornata. Genev. Vignon.* 1604. *fol.* 329

607. *Memoires de Brantome, Leyde*, 1666. 12.° *ib.*

608. *La Vie de Th. Agr. d'Aubigné, écrite par lui-même, Amst.* 1731. 8.° 331

609. *Symbola Heroica Claud. Paradini. in Lat. convers. per G. Symionem. Ant. ex off. Plant.* 1567. 16. 333

610. *A. Alciati Emblemata. Antw. ex off. Plant.* 1567. 16.° 334

611. *Ant. Dadini Alteserræ de Ducibus et Comitibus Galliæ Provincialis. Francof.* 1731. 8.° *ib.*

612. *Phædri Fabulæ. Impr. R. Stephan.* 1617. 4.° 335

613. *Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule, Lyon*, 1605. *ib.*

614. *J. Meursii Athenæ Batavæ. Lugd. Bat.* 1625. 4.° 336

Page

615. *Dominici Baudii Epistolæ Semicenturiæ auctæ. Amst.* 1660. 12.° 338

616. *Bibliothecæ Americanæ Primordia. by D.r White Kennet. Lond.* 1713. 4.° 340

617. *Histoire Litteraire des Troubadours (par Millot.) Paris*, 1773. 12.° 341.

618. *Choix des Poésies originales des Troubadours, par Raynouard, Paris*, 1816-1818-1822. 8.° *ib.*

619. *Les Obres del Valeros Cavaller, y elegantissim Poeta Ausias March. Barcelona*, 1560. 8.° 372

620. *Bibliotheca Universalis Conradi Gesneri. Tiguri*, 1545, *fol.* 382.

621. *Histoires Tragiques, par Pierre Boisteau. Rouen*, 1603. 16.° 388

—— *Continuation par Franc. de Belle-Forest.* *ib.*

622. *Hexameron, ou six Journées, trad. de l'Espagn. par Gabriel Chappuys. Lyon*, 1582. 8.° 390

623. *Les Lettres d'Estienne Pasquier. Lyon*, 1607. 16.° 391

624. *Joh. de Laet, Gallia. Lugd. Bat. Elzev.* 1629. 24.° 392

———— *Hispania, ib.* *ib.*

625. *J. Angelii Werdenhagen, Res Hanseaticæ. Lugd. Bat. Maire*, 1631, 12.° *ib.*

626. *La Vie de Gaspard de Coligny, etc. Amiral de France. Cologne, Marteau*, 1686. 12.° 393

627. *Recueil de pieces pour l'Histoire de Hen. III. Cologne, Marteau*, 1662, 12.° *ib.*

628. *Les Amours d'Anne d'Autriche. Cologne, Marteau*, 1690, 12.° 394

629. *Memoires d'Estat, par Mons. de Villeroy. Sedan*, 1622, 8.° 399

— *La Fortune de la Cour. Par le Méme. Paris*, 1642, 8.° 400

Page

630. *Memoires des Sages et Royales Œconomies d'Estat, de Maxim. de Bethune.* 1652. 12.° 401

631. *La Tyrannie Heureuse ou Cromvell Politique. Par Galardi. Leyde*, 1671. *ib.*

632. *La Vie du Gen. Monk, trad. de l'Anglois de T. Gumble. Londr.* 1672. 12.° 403

633. *Memoires du Marq. de Beauvau, pour l'Histoire de Ch. IV. D. de Lorraine. Cologne, Marteau*, 1688, 12.° 404

Mem. de l'Emprisonnement de Ch. IV. D. de Lorraine, ib. ib. ib. *ib.*

634. *Abrégé de l'Histoire de France, par Mezeray. Amst.* 1682, 8.° *ib.*

635. *Abrégé de l'Histoire de France, par le Sieur du Verdier. Paris*, 1673, 12.° 405

636. *La Politique de Ferdinand le Catholique Roy d'Espagne. Par M. Varillas. Amst.* 1688, 8.° 406

637. *Libertates per illust. princ. Delphinos Viennenses Delphinatibus Subditis concessæ. Gratianapoli. s. d. fol.* 407

638. *G. Buchanani Paraphrasis Poetica Psalm. Davidis. s. l. ap. H. et R. Stephan. s. d.* 8.° 409

639. *Psalmi Davidis Latinis versibus expressi a Jo. Mat. Toscano. Paris, Morel.* 1575, 8.° 412

— *Octo Cantica Sacra, Eod. Autore. Paris, Morel*, 1575, 8.° *ib.*

640. *Reliqua Librorum Friderici II. Imperatoris, De arte venandi cum avibus, cum Manfredi Regis additionibus. Augustæ Vindel.* 1596, 8.° 414

641. *Omnia Opera Alberti Magni. Lugd.* 1651. *fol.* 420

——— *De Animalibus Libri XV. Mantuæ*, 1479, *fol.* *ib.*

642. *Della Caccia, Poema del S. Erasmo di Valvasone. Bergamo*, 1591, 4.° 421

Page

643. *La Venerie de Jacques du Fouilloux. Paris*, 1606, 4.° 425
— *La Fauconnerie de Jean de Franchieres. Paris*, 1607. *ib.*
— *La Fauconnerie de Guill. Tardif.* 426
— ——————— *de M. Arthelouche de Alagone. ib.*
— *Recueil de tous les oiseaux de proye, par G. B. all annexed to Fouilloux. ib.*
644. *J. C. Scaligeri Epigrammata. Paris, Vascosanus*, 1533, 8.° 428
645. *Guliel. Modici Virgilius a calumniis vindicatus. Perusiæ*, 1575, 8.° 429
646. *Petri Angelii Bargæi, Syriados Lib. 1. et 2. Lutetiæ, M. Patisson.* 1582, *fol.* 432
647. *Joh. Jacomoti Barrensis Lyrica. Genev. Stoer.* 1591. 8.° 433
648. *Domin. Baudii Poematum Nov. Editio. Lugd. Bat.* 1607, 8.° 436
649. *Maphæi S. R. E. Cardin. Barberini Poemata. Rom.* 1631, 4.° 438
Rom. 1640, 12.° *ib.*
— — *Poesie Toscane. ivi. ib.*
650. *Casp. Barlæi Poemata. Lug. Bat. Elz.* 1631, 12.° 440
— — — — *Poematum Pars 2. Amst.* 1655, 12.° *ib.*
651. *P. d'Ebulo Carmen de Motibus Siculis. Ed. S. Engel. Basil.* 1746, 4.° 442
652. *Phœbus des deduitz de la Classe des Bestes sauvaiges et des oyseaux de proye* (par Gaston Phœbus, Comte de Foix.) *Paris, Verard. fol.* 442
653. *Le Reveil-Matin des François, etc. Edim.* 1574, 8.° (aut. Th. Beza.) 443
654. *Jac. Aug. Thuani Hist. Sui Temporis Pars 1. Paris, vid. M. Patisson.* 1604. *fol.* 445

Page

655. *Histoire du Roy Henry le Grand, par Hardouin de Perefixe. Amst. Elzev.* 1664, 12.° 446
656. *Memoires du Duc de Rohan.* (Genev.) 1646, 4.° 448
657. — *Harangue Funebre d'Henry Duc de Rohan, trad. du Latin de Th. Tronchin. Gen.* 1638, 4.° 452
658. *Historia Natural de Cayo Plinio segundo : traduzida per Geronime de Huerta. Madrid*, 1629, *fol.* *ib.*
659. *Les Sorees de Guill. Bouchet, Sieur de Brocourt. Lyon*, 1618, 8.° 457
660. *Les Bigarrures, et Touches du* (Steph. Tabourot) *Seigneur des Accords. Rouen*, 1628, 12.° 459
661. *On a Literary Dispute of the last Century.* 462
662. *Arrêts d'Amour. Paris*, 1525, 4.° 474
663. *Ouvrages de Martial d'Auvergne*, 475
664. *Observations sur la langue et la litterature Provençales, par A. W. de Schlegel. Paris*, 1818, 8.° 477
665. *Les Propheties de Michel Nostradamus. Lyon*, 1665, 12.° 480
666. *Les Lettres de M. de Voiture. Amst.* 1657, 12.° *ib.*
667. *Traité de la Cour, par M. du Refuge. Leid. Elz.* 1649, 12.° 481
668. *Moyse Sauvé, Idyle du S. de Saint Amant. Leyde, Elz.* 1654, 12.° 481
669. *Voyage d'Espagne. Cologne, Marteau*, 1667, 12.° 482
670. *J. A. Corvini Elementa Juris Civilis. Amst. Elz.* 1645, 12.° *ib.*
671. *L'Art de connoistre les Hommes, par le S. de la Chambre. Amst.* 1660, 12.° *ib.*
672. *Recueil de diverses Poesies. Leyde, Sambix*, 1652, 12.° 483

Page

— *Les Nouvelles Fleurs du Parnasse. Lyon*, 1667, 12.° 483

— *Nouveau Recueil de Pieces Curieuses. Cologne*, 1671, 12.° *ib.*

673. *Recueil de Pieces en Prose. Paris*, 1659, 12.° 484

——————————— *Orleans*, 1660, 12.° *ib.*

674. *Recueil de Pieces Galantes, Cologne, Marteau*, 1684, 12.° *ib.*

675. *Recueil de Pieces, et Nouvelles. La Haye*, 1694-1704, 12.° *ib.*

676. *Senault de l'usage des Passions. Amst.* 1668, 12.° 485

677. *Lettres choisies de Balzac. Leid. Elz.* 1652, 12.° *ib.*

—— *Familiares. Paris*, 1656, 12.° *ib.*

Les Entretiens de Balzac. Leid. Elz. 1659, 12.° *ib.*

678. *Academie Françoise, par Pierre de la Primaudaye. Paris*, 1579, *fol.* 486

679. *Histoires Tragiques de notre Temps.* (par Claude Malingre.) *Rouen*, 1651, 8.° 487

680. *Ælius Seianus, histoire Romaine* (par Pierre Mathieu.) *Rouen*, 1626, 12.° *ib.*

Prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, par P. Mathieu. Rouen, 1626, 12.° 488

Remarques sur la Vie de M. de Villeroy, par le même. Rouen, 1626, 12.° *ib.*

681. *Statuta Sabaudie Nova. Gebenis, Belet*, 1507, *fol.* 490

682. *Novelle di Antonfrancesco Grazzini detto il Lasca. Parigi*, 1756, 4.° 491

683. *Discorsi del poema heroico del Torq. Tasso. Nap. Venturini, s. d.* 4.° 494

684. *Delle Differenze Poetiche, discorso del T. Tasso. Verona*, 1587, 8.° *ib.*

685. *I Romanzi di Giovan. Battista Pigna. Ven. Valgrisi*, 1554, 4.° *ib.*

Page

686. *Topica Poetica di M. Giovanni Andrea Gilio. Ven.* 1580, 4.° 496

687. *Opera Vergiliana. Lugd.* 1527, *fol.* 501

688. *J. Pierii Valeriani Pro Sacerdotum Barbis Declamatio. Lugd. Frellon*, 1621, *fol.* 503

——— *Poemata.* ivi. 1621. *ib.*

——— *Hyeroglyphica.* *ib.*

689. *Corn. Tollii ad P. Valeriani De Lit. Infel. Lib. Appendix. Amst.* 1647, 12.° 511

690. *Othonis Melandri Centuriæ Jocorum et Seriorum.* etc. *Francof.* 1626, 12.° 512

691. *Genevan Epithalamia and Epicedia.* 514

692. *La Sepmaine de G. de Saluste, Sieur du Bartas.* (par Simon Goulart.) *Durant.* 1582, 12.° 521

693. (*Par le même, Genève.*) *Chouet*, 1588, 8.° 522

694. *Catalonian Poets.* *ib.*

695. *Rime di Michel Agnolo Buonarroti. Firenz. Giunti*, 1623, 4.° 525

696. *Eulogy on Count de Tressan.* 526

697. *M. Tullii Ciceronis Opera Omnia. Ven. Aldus*, 1578, 1579, 1581, 1582, 1583. 10 *vol. fol.* 527

698. *P. Manutii Comment. in Epist. M. T. Ciceronis Familiares. Ven. Ald.* 1579, *fol.* 528

699. *Biblioth. Françoise de Du Verdier, par Rigoley de Juvigny.* Pref. XVIII

700. *Le Mirouer du Monde*, (par Bufereau) *Genev. Vivian*, 1517, 4.° *ib.* XXIII

701. *Vincentii Burgundii* (Le Beauvais) *Bibliotheca Mundi. Argentorati*, 1473, *fol.* *ib.* XXVII.

702. *Romant de Fierbras le Geant. Geneve*, 1478, *fol.* *ib.* XXVIII

703. *Du Fay's Collection of Romances of Chivalry.* *ib.* XXIX

POLYANTHEA.

Page

704. *Julietta, a Tale, translated from the Italian of Luigi da Porto.* 1

705. *Memoir of Luigi da Porto.* 37

706. *Rime della Vittoria Colonna.* 1539, 8.° 50

707. *Rime del Brocardo et d' altri Autori. Ven.* 1538, 8.° 53

708. *Rime di Sannazaro. — Giunta*, 1532. 64

709. *L'Arcadie de Sannazar, trad. en Franç.* 1737. 67

710. *Le Tombeau de Marguerite de Valois, Reyne de Navarre. Paris*, 1551, 8.° 80

711. *Les Tombeaus, etc. de Claude de Lorraine, Duc d'Aumalle. Paris, du Pré*, 8.° 89

712. *Pompa Funebris Caroli IX. Par.* 1574, 8.° *ib.*

713. *Pompa Funebris G. Collignæi. Par.* 1572, 8.° *ib.*

714. *Allegresse Chrestienne de l'heureux succes des Guerres de ce Royaume. Par.* 1572, 8.° *ib.*

715. *Funebre Symbolum Vir. al. illustrium. Lutetiæ*, 1555, 8.° 90

716. *Elegiæ in Commend. Henr. Poloniæ Regis. Lut. Morel*, 1553, 8.° *ib.*

717. *In ingressum Ejusdem in Urb. Lut. Par. Morel*, 1573, 8.° 91

718. *Les Honneurs et Triomphes du Roy de Pologne. Paris*, 1574, 8.° *ib.*

719. *L'Entrée et couronnement d'Henri. Paris, du Pré*, 1574, 8.° *ib.*

720. *J. Aurati Lemovicis Odæ Triumphales. Lut. R. Stephan.* 1558, 8.° 92

Page

721. *M. Petioti Epigrammata. Par.* 1573, 8.° 92
722. *Mart. Campani Monodia Tragica. Par.* 1576, 8.° *ib.*
723. *Franc. Valesio etc. victoriam adepto. Par. Morel*, *ib.*
724. *D. Genovesæ Vita, carmen D. Erasmi. Par.* 1566, 8.° 94
725. *Sim. Tanquerii, De lubrico Temporis curriculo. Par.* 1573, 8.° *ib.*
726. *Adr. Turnebus Franc. Olivario.* *ib.*
727. ——— *Franc. Duareno.* *ib.*
728. ——— *Mich. Hospitali.* *ib.*
729. ——— *Epithal. Fra. Valesii. Paris, Morel*, 1558, 8.° *ib.*
730. *Tragicomædia di Calisto y Melibea.* 1523. 96
——— *Celestina. Anvers, ex offic. Plant.* 1599, 16.° *ib.*
731. *Agnes, Princesse de Bourgogne. Cologne*, 1678, 12.° 100
732. *Rime della Tullia d'Aragona. Nap. Bulifon*, 1693, 12.° 102
733. *Rime della Laura Battiferra. Nap. Bulifon*, 1694, 12.° 107
734. *Les Œuvres de Ph. Desportes. Rouen*, 1611, 12.° 109
735. *Rime del S. Raffaello Gualteroti. Fioren.* 1581, 4.° 112
L' Universo, overo il Polimidoro del medesimo. 1600, 4.° 113
736. *La Rosa, Idilio de Franc. Mar. Gualteroti. Fir.* 1625, 4.° 115
737. *Histoire Geneal. de la maison de France, par S. et L. de Saint-Marthe. Paris*, 1628, *fol.* 119
La même, augmentée. Paris, 1647, *fol.* *ib.*
738. *Hist. Geneal. de la France par Anselm. Paris*, 1674, 4.° 120
La même. Paris, 1712, *fol.* *ib.*
La même. Paris, 1726—33, *fol.* *ib.*

Page

739. *Recherches Histor. sur les alliances Royales de France et de Savoye, par P. Monod. Lyon*, 1621, 4.° 121

740. *Genealogie de la Maison des S.rs de Larbour, par P. d'Hosier. Paris*, 1629, 4.° *ib.*

741. *Les Genealogies de* 67 *Maisons issuës de Meroüées, fils de Theod. Roy d'Austrasie, etc. par R. P. Estienne de Cypre. Paris*, 1586, 4.° 122

742. *Alliances Genealogiques des Rois de France, par Cl. Paradin. Geneve*, 1636, *fol.* 123

743. *Bibliotheca Fayana*, 1725, 8.° 124

744. *Varia de corrupto Ecclesiæ statu Poemata. Basil*, 1557, 8.° 129

745. *Sylva Carminum in nostr. Temp. corruptelas, auth. Th. Naogeorgo.* 8.° *s. d. et l.* 132

745. *Sylvula Carminum, eod. auth.* 1553, 8.° 134

747. *Bucolica Christiana, Jacobi Geteo auth. Basil*, 1554, 8.° 135

748. *Tho. Naogeorgi Regnum Papisticum.* 1553. 136

749. *La Bibliotheca Aprosiana. Bologna*, 1675, 12.° 138

750. *La Visiera Alzata. Parma*, 1689, 12.° 139

——————— *Hamb.* 1734, 8.° 143

751. *Minervalia Bononiensia. Bonon.* 1641, 24.° 145

752. *Memorie, etc. de Sign. Accademici Gelati di Bologna. Bologna*, 1672, 4.° 151

753. *La Libreria del Doni Fiorentino. Ven. Giolito*, 1557, 8.° 152

754. *Jo. Bapt. Doni Commercium Literarium. Flor.* 1754, *fol.* 157

755. *Ang. Marc. Bandini Comment. de Vita, etc. J. B. Doni. Flor.* 1755, *fol.* *ib.*

756. *G. Buchanani Paraphrasis Psalmorum. H. et R. Stephan.* 158

Page

758. *Theod. Janssonii ab Almeloveen Dissertatio de Vitis Stephanorum. Amst.* 1683, 12.° 169

759. *Stephanorum Historia, auct. M. Maittaire. Lond.* 1709, 8.° 163

760. *Pindar. Edit. H. Stephani. Impr. P. Stephan.* 1612, 16.° 199

761. *L'Apologie pour Herodote, par H. Estienne. Lyon,* 1592. 8.° 208

762. *Dionysii Hal. Responsio. Lut. Car. Stephan.* 1554, 8.° 209

763. *Aristotelis Ethica. Paris, H. Stephan.* 1514, 8.° 210

764. *Ocellus Lucanus de Univers. Naturâ. Commelin,* 1596, 8.° 211

765. *Isaaci Casauboni Epistolæ. Curante Theod. Janssoni. Roterod.* 1709, *fol.* 213

766. *Lilii Greg. Gyraldi Opera. Basil,* 1580, *fol.* 217

767. *Psalmorum Davidis aliquot Metaphrasis Græca Joannis Serrani. Exc. H. Stephan.* 1572, 12.° 224

768. *Apophthegmata Græca. Exc. H. Stephan.* 1568, 12.° 225

769. *Comicorum Græcorum Sententiæ, ab H. Stephano redditæ.* 1569, 16.° 226

770. *Quatre Sermons de Jehan Calvin. R. Estienne.* 1552, 8.° 227

771. *Ant. Albichii Stemmata Principum Christianorum.* 1619, *fol.* 228

772. *Memoir of Andr. Du Chesne, with a list of his Works.* 229

773. *List of Genealogical Works of John Ja. Chifflet.* 232

774. *D.° of David Blondel.* 239

775. *Nicol. Reusneri, Sylvula Genealogica. Lavingæ,* 1648, 4.° 243

Symbolorum Imperatorum classes tres. Francof. 1588, 8.° *ib.*

Page

776. *Phil. Jac. Speneri Historia Insignium Illustrium. Francof.* 1680—90, *fol.* 245
Theatr. Nobil. Europæ. Francof. 1668, *fol.* *ib.*
777. *N. Rittershusii Opus ingens Genealogicum. Tubingæ*, 1664, *etc. fol.* *ib.*
778. *Hieron. Henninges Theatrum Genealogicum. Magdeburgæ*, 1598, *fol.* 247
——————— *Genealogiæ Imperatorum. Magdeburgæ*, 1588, *fol.* 249
779. *Georg. Fabricii Stirps Saxonica. Lips.* 1606, *fol.* 250
780. *Histoire de Bresse et de Bugey, par Sam. Guichenon. Lyon*, 1650, *fol.* 253
781. *Corona della Nobiltà d' Italia, da Giovan. Pietr. Crescenzi. Bologna*, 1632, 1642, 4.° 257
782. *Istoria Genealogica delle Famiglie Nob. Toscane, del Eugenio Gamurrini. Fior.* 1668, 1680, *fol.* 256
783. *Discorsi della Nobiltà di Firenze, etc. di Paolo Mini. Firenze*, 1593, 12.° *ib.*
784. *Saggi Istorici d' Antichità Toscane di L. Cantini. Firenze*, 1767, 8.° *ib.*
785. *Della Nobiltà d' Italia. da M. Fra. Zazzera. Nap.* 1615, 1628, *fol.* 257
786. *Notizie de Nobiltà di Gius. Campanile. Nap.* 1627, 4.° *ib.*
787. *Dell' Armi dei Nobili del Filib. Campanile. Nap.* 1681, *fol.* *ib.*
788. *Delle Famigl. Nob. Napolitane di Scip. Ammirato. Fir.* 1580, 1651, *fol.* 258
789. *Dell' Istoria della Casa Orsini, di Franc. Sansovino. Ven.* 1565, *fol.* *ib.*
790. *Della Antichità Estensi, di Lod. A. Muratori. Moden.* 1717, 1740, *fol.* *ib.*
791. *Olivarii Vredii Geneal. Com. Flandriæ. Brugis*, 1642, 1643, *fol.* 259

Page

Olivarii Vredii Sigilla Com. Flandriæ. Brugis, 1639, *fol.* 259

——— ——— *Historia Com. Flandriæ. Brugis*, 1650, *fol.* *ib.*

——— ——— *Historia Flandriæ Christianæ. Brugis*, *s. d. fol.* *ib.*

792. *Trophées du Duché de Brabant, par Christ. Butkens. La Haye*, 1624, *fol.* 260

793. *Notitia Urbis et Agri Antverpiensis. Aut. Jac. Le Roy. Amst.* 1678, *fol.* 261

794. *Catalogue of the Genealogical Works of Jac. Imhoff.* 1687 — 1710, *fol.* 262

795. *Jo. Geo. Eccardi Origines Fam. Habsburgo-Austriacæ. Lips.* 1721, *fol.* 263

796. *Marquardi Hergott Geneal. Diplom. Aug. Gentis Habsburgicæ. Vienn. fol.* 264

——— *Monumenta Ejusdem Domus. Vienn.* 1750 — 1772, *fol.* *ib.*

797. *Histoire de la Maison de Courtenay, par du Bouchet. Paris*, 1661, *fol.* 265

798. ——— *d'Harcourt, par de la Roque. Paris*, 1662, *fol.* *ib.*

799. ——— *d'Auvergne, par Baluz.* 1708, *fol.* *ib.*

800. *Saxonis Grammatici Danorum Historia. Basil*, 1534, *fol.* 268

801. *Olai Magni Historia de Gentibus Septentrionalibus. Rom.* 1555, *fol.* 269

802. *J. P. Rudbecki Iter in Scandinaviam. Upsal*, 1675, 4.° *ib.*

803. *Thorm. Torfæi Historia Regum Norvegicarum. Hafniæ*, 1711, *fol.* *ib.*

804. *Olai Wormii Antiquitates Danicæ. Copenh.* 1651, *ib.*

Page

805. *Ejusdem Danica Litteratura Antiquissima. Copenh.* 1651, *fol.* *ib.*

806. *Ejusdem Monumenta Danicorum. Rostock*, 1643, *fol.* *ib.*

807. *Ejusdem Duplex Series Antiq. Regum Daniæ. Copenh.* 1643, *fol.* *ib.*

808. *Ejusdem Lexicon Runicum. Rostock*, 1650, *fol.* *ib.*

809. *Snorronis Sturlonidæ Hist. Regum Septent. Stokholm.* 1667, *fol.* 270

809.* *T. Bartholini Antiquitates Danicæ. Hafn.* 1690, 4.° *ib.*

810. *P. H. Mallet, Histoire de Dannemarc. Genev.* 1787, 8.° *ib.*

811. *Snek. Torfæi Annales omnium Præsulum Islandiæ. Copenh.* 1652, 4.° 272

812. *De Charlataneria Eruditorum. Lips.* 1715, 8.° 273

— ——————— *Amst.* 1716, 8.° 274

— *French Translation. La Haye*, 1721, 8.° *ib.*

813. *Memoir of John Burchard Menckenius.* *ib*

814. *Petri Alcyonii Medices Legatus; P. Valer. et Corn. Tullii de Inf. Lit. et Jos. Barberii de miseria Poet. Græc. cum præf. J. B. Menckenii. Lips.* 1707, 12.° 276

815. *M. Ant. Campani Epistolæ. Recens. J. B. Menck. Lips.* 1767, 12.° *ib.*

816. *J. B. Menckenii Scriptores Rerum Germanicarum. Lips.* 1728, 1730, *fol.* 277

817. *Memoir of Fred. Ott. Menckenius.* *ib.*

818. *Critique de la Charlatanerie des Savants.* 12.° 278

819. *Acta Eruditorum. Lip.* 1682, 1754, 4.° 279

820. *Journal des Savans. Paris*, 1665, 1792, 121 *vols*, 4.° 284

Page

821. *Memoir of Denis de Salo, first Editor of the Journal des Savants.* 285

822. *Joh. Alberti Fabricii Bibliotheca Græca. Hamb.* 1718, *et seq.* 4.° 287

823. *Ejusdem Bibliotheca Latina. Ven.* 1728, 4.° *ib.*

824. *Ejusdem Bibliotheca Lat. Med. et Infim. Latinitatis.* 1754, 4.° *ib.*

——————— *Hamburg*, 1734, 1746, *ib.*

825. *Memoir of John Alb. Fabricius.* 288

826. *L. A. Muratori*, *Rerum Italicarum Scriptores varii. Mediol.* 1723, *et seq. fol.* 297

827. *And. Du Chesne Historiæ Francorum Scriptores Coætanei. Par.* 1636, *et seq. fol.* *ib.*

828. *Ejusdem Historiæ Normannorum Scriptores. Par.* 1619, *fol.* *ib.*

829. *Joan. Pistorii Veter. Scriptor. de Rebus Germanicis. Francof.* 1607, *et* 1613, *fol.* 298

830. *Jo. Geo. Eccardi Corpus Historic. Med. Ævi. Lips.* 1723, *fol.* *ib.*

831. *Sim. Schardii Opus Hist. de rebus Germ. Basil*, 1574, *fol.* *ib.*

832. *M. Freheri*, *et Burc. Gott. Struv. German. Scriptor. Rer. German. Argentorati*, 1717, *fol.* *ib.*

833. *G. Leibnizii Scriptor. Rerum Brunsvicensium. Hanov.* 1707, *fol.* 298

834. *C. God. Hoffmanni Scriptores Rer. Lusaticarum. Lips.* 1719, *fol.* 299

835. *Ignat. Gropp Collectio nov. Scrip. et rer. Wirceburgensium. Francof.* 1741. *fol.* *ib.*

836. *Jo. Geo. Schwandtneri Scriptor. Rer. Hungaricarum. Vendob.* 1746, *etc. fol.* *ib.*

837. *And. Schotti Hispana illustrata. Francof.* 1613, *etc. fol.* *ib.*

Page

838. *G. Camdeni, Anglica, Normanica, Hibernica, Cambrica. Francof.* 1603, *fol.* *ib.*

839. *Rogeri Twysden, Hist. Anglican. Scrip. Decem. Lond.* 1652. *fol.* 300

840. *Jo. Fell, Rer. Anglic. Scriptor. Vet. Oxon,* 1684, *fol.* *ib.*

841. *Th. Gale, Hist. Angl. Script. XV. Oxon,* 1691 *et* 1687, *fol.* *ib.*

842. *Jac. Bongarsii Gesta Dei per Francos. Hanov. fol.* *ib.*

843. *Byzantini Historiæ Script. Varii.* 1640–1777, *fol.* *ib.*

——— *in unum corpus redact. Ven.* 1722–33. 301

844. *Jac. Gronovii Thesaurus Antiq. Græc. Lugd. Bat.* 1697, *etc. fol.* *ib.*

845. *Geo. Grævii Thesaurus Antiq. Roman. Lugd. Bat.* 1694, *etc. fol.* *ib.*

846. *Henr. de Sallengre Nov. Thesaur. Ant. Roman. Hagæ Com.* 1716, *etc. fol.* *ib.*

847. *Sam. Pitisci Lexicon Ant. Roman. Leovardiæ,* 1713, *fol.* *ib.*

848. *Jo. Poleni Utriusque Thesauri Suppl. nov. Ven.* 1737. *fol.* *ib.*

849. *Jani Gruteri et G. Grævii Inscriptiones antiq. totius Orbis Roman. Amst.* 1707, *fol.* 302

850. *Petr. Burmanni Thesaur. Antiq. et Hist. Italiæ, etc. Lugd. Bat.* 1704, 1723, *fol.* *ib.*

851. *P. Burmanni Thesaur. Antiq. Siciliæ, etc. Lugd. Bat.* 1723, *etc. fol.* *ib.*

852. *S. Engel, Bibliotheca Selectissima. Bern.* 1743, 8.° *ib.*

853. *Aug. Beyeri Mem. Libr. Rar. Dresd. et Lips.* 1734, 8.° 303

854. *Jo. Voght. Cat. Lib. Rar. Hamb.* 1753, 8.° *ib.*

Page

855. *Freytag.* — *Analecta Litteraria. Lips.* 1750, 8.° *ib.*

856. *Schelhorn.* — *Amœnitates Litter. Francof.* 1730–31, 8.° *ib.*

——— *Amœnitates Hist. et Eccl. Francof.* 1737, 4.° *ib.*

——— *De Ant. Lat. Bib. Ed. Diatr. Ulm.* 1760, 4.° *ib.*

857. *Dav. Clement Bibliotheque Curieuse. Gottingen*, 1750, *etc.* 4.° 304

858. *Geo. Wolf. Panzer Annales Typographici. Norimb.* 1793–1803, 4.° *ib.*

859. *M. Maittaire*, *Annales Typogr. Hagæ Com.* 1719–1725, 4.° 305

——— *Tom.* 1. *Ed. nov.* 1733. *ib.*

——— *Index. Lond.* 1741. *ib.*

860. *Catalogue of* 28 *other Works on Printing*, *and Bibliography.* 306

861. *F. de la Croix du Maine et A. Du Verdier*, *Bibliothèques Françaises. Nouv. Ed. par Rigoley de Juvigny. Paris*, 1772, 1773, 4.° 309

862. *Dom. Tho. Pope Blount Censura Author. Celebr.* 1690, *fol.* 310

863. *Henninge Witte Diarium Biograph. Gedani*, 1688, 8.° 311

864. *Guill. Saldeni de libr. usu et abusu. Amst.* 1688, 8.° 312

865. *Frid. Ja. Leikheri Vitæ clar. Jurisconsultorum. Dresd.* 1686, 8.° 316

866. *J. De la Caille*, *Histoire de l'Imprimerie. Paris*, 1689, 4.° 318

867. *Olai Borrichii Dissertationes de Poetis. Francof.* 1683, 4.° 319

868. *P. Colomesii Opera. Hamb.* 1709, 4.° 323

Page

869. *Jac. Lectii Poemata. Genev. Chouet*, 1599, 8.° 326

870. *L'Abbé Papillon, Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne. Dijon*, 1742, *fol.* 329

871. *Theod. Bezæ Poemata. Genev. ap. H. Stephan. et Jac. Stoer.* 1597, 4.° 330

872. *Joannis Passeratii Poematia. Paris, C. Morel*, 1606, 8.° 339

——————— *Orationes. Paris*, 1606, 8.° 340

——————— *Recueil des Œuvres Poetiques. Paris, C. Morel*, 1606, 8.° *ib.*

873. *Memoires de M. Philippe de Comines. Ed. Lenglet du Fresnoy. Londr. et Paris*, 1748, 4.° 343

874. *Cento Sonnetti di M. Anton Francesco Rainerio. Milano*, 1553. 345

——————— *Giolito*, 1554, 12.° *ib.*

875. *Salmonii Macrini Odæ, et Jo. Bellaii Carmina. Paris, R. Stephan.* 1546, 8.° 348

876. *Eobani Hessi Psalterium Davidis Carmine redditum. Argentorati.* 1545, 8.° 358

877. *Jac. Lectii Jonah.* 1597, 4.° 365

878. *Lælii Peregrini Oratio in obitum Torq. Tassi Poetæ. Rom.* 1597, 4.° 368

879. *Antonio Campo, Cremona rappresentata. Milano*, 1645, 4.° 368

880. ——————— *Historia delle Vite de' Duchi, etc. di Milano, con i loro Ritratti. Milano*, 1642, 4.° *ib.*

881. *The three Princesses, Anne, Marg. and Jane Seymour.* 370

882. *La France Ruinée. Cologne, Marteau*, 1696, 12.° 371

883. *L'Esprit de Luxembourg. Ib. ib.* 1694, 12.° *ib.*

884. *Emanuel de Meteren : L'Histoire des Pays-Bas, trad. par J. D. C. Haye. La Haye*, 1618, *fol.* 371

Page

885. *Ern. Erem. Frisii Origo et historia Belgicorum Tumultuum. Lugd. Bat.* 1619, 8.° 372
Appendix, ib. ib. 373
886. *Tragicum Theatrum Actorum Lond. publ. celebratorum. Amst.* 1649, 12.° *ib.*
887. *W. Winstanley : Lives of the English Poets. Lond.* 1687, 8.° 375
888. *P. Dan. Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus. Amst.* 1718, 8.° 380
889. *Dom. Georgii Entii Apologia pro circulatione Sanguinis. Lond.* 1685, 4.° 387
890. *M. Maittaire Historia Typographorum aliquot Parisiensium vitas et libros complectens. Lond.* 1717, 8.° 386
391. *Responsio Chr. Juriscons. de Ministeriis, etc. Ecclesiæ. Argentorati*, 1556, 8.° 409
892. *Fra. Vilierii de statu primitivæ Eccles. Jo. Crispin.* 1554, 8.° *ib.*
893. *Marriage of Isaac Casaubon with Florentia Stephens.* 410
894. *Camdeni Annales Reg. Eliz. Lugd. Bat. Elz.* 1630, 8.° 411
895. *T. Bezæ Poemata Juvenilia. s. d. et l.* 12.° 414
896. *Notitia Jo. Crispini ex Fayi Vitá Bezæ.* 433
897. *Catalogue of old French Poets copied from Goujet, Bibl. Franc. vol.* 9, 10, 11, 12, *Pref.* XXVIII
898. *Extract from Preface to vol.* XI. *of Goujet. Ib.* XXXI
899. *Le Livre de Sapience. Geneve*, 1478, *fol. Ib.* XXXVI
900. *Le Livre de Mathiolus. Paris, Verard*, 1492, *fol. Ib.* XXXVIII
901. *Le Romant de la Rose translate de Ryme en Prose*, (par Molinet.) *Lyon*, 1503, *fol. Ib.* XXXIX
902. *Le Mirouer du Monde*, (par Fr. Bufereau.) *Geneve, Vivian.* 1517, 4.° *Ib.* LXIII

Page

903. *L'Ami des Amies. Lyon*, 1558, 8.° *Ib.* XLIX

904. *Oratio Gasp. Laurenti de Th. Bezæ obitu. Genev.* 1605, 8.° *Ib.* LI

905. *Jac. Laingæi de vita et moribus Bezæ. Paris*, 1585, 8.° *Ib. ib.*

906. *L'Histoire de M. Jean Froissart. Vol.* I. *Lyon*, 1559, *vol.* 2. *ib. vol* 3. 1560, *vol.* 4. 1561, *fol.* *Ib.* LIV

907. *Chroniques d'Enguerran de Monstrelet. Paris*, 1572, *fol.* *Ib.* LV

FIN.

By the Author of CIMELIA, *etc.*

I.

A BRIEF INQUIRY

Into the Principles and provisions of the Law and Constitution of England, regarding the protection of the rights of Peerage inheritable under a common-law creation.

WHEREIN

Important doctrines are revived and established on the authority of Statutes and Decisions, which have lately been suffered to fall into neglect and oblivion, not only to the grievous injury of Individuals, but in breach of the dearest birthright cherished and vaunted by the Subjects of the English Nation: viz. the protection offered by «due » process of law; or lawful Trial in course of judica- » ture.» Folio.

N. B. A very few Copies only of this INQUIRY are taken off; — principally for private distribution.

II.

ODO COUNT OF LINGEN,

A POEM IN CANTOS.

This is a Tale of the Thirteenth Century, founded on facts, which occurred in one of the German Courts, still enjoying its Sovereignty.

About 1600 lines are printed: but another sheet remains to be put to press.

18 *Aug.* 1823.

III.

THE HALL OF HELLINGSLEY,

3 Vols, in 12.°

A Tale founded on incidents supposed to have occurred in England in the Reign of K. James I. *London, printed for Longman and C.°* 1822.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be
taken from the Building

form 410

OCT 2 2 1924